GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 6 Janvier 1774.

De Madrid, le 14 Décembre,

L'Inoculation s'établit de plus en plus dans le Royaume de Valence. MM. Joseph Dotella, & Juan Placca, l'y pratiquent depuis plusieurs années avec le plus grand succès. Ils ont inoculé cette année cent quatre-vingt-seize enfans de l'un & de l'autre sexe, dans le tems même où la petite vérole naturelle regnoit. Tous ceux à qui l'art a donné cette maladie sont parfaitement rétablis, tandis que la nature s'est trouvée en défaut dans presque tous les autres. Et l'on doutera des avantages de l'inoculation! Les découvertes les plus importantes sont toujours vivement contestées dans leur principe; c'est même en quelque façon une marque certaine de leur utilité: mais quand cette utilité est réelle, le tems les accredite en dépit des préjugés; c'est ce qui arrive aujourd'hui à l'égard de l'inoculation, combattue d'abord par le fanatisme, mais défendue depuis par la raison & par le succès.

Lettre écrite de Montpellier, le 18 Décembre 1773, par M. Fouquet, Médecin de cette Ville &c.

« Je puis, Monsieur, confirmer en mon particulier, ce qui est rapporté dans une de vos feuilles, des bons effets du sublimé corrosif contre les dartres non vénériennes. Il y a déja près de trois ans que dans l'Hôpital Royal & militaire de cette Ville, dont je suis chargé & où l'on reçoit un grand nombre d'écrouelleux, de dartreux, de scorbutiques & d'autres malades attaqués de maladies chroniques, indépendamment des vénériens, j'employe constamment le sublimé avec le plus grand succès contre les dartres, après avoir éprouvé que les autres préparations mercurielles avoient toujours un effet lent, & étoient, pour la plûpart, des remedes insuffisans, à moins qu'elles ne fussent aiguisées d'un peu de sublimé qui les rend en effet d'une efficacité remarquable. J'ai coutume de donner le sublimé au dartreux, dans une décoction de racine de patience (*lapathum acutum*) mélée à une forte infusion de fleurs de sureau, ou dans une décoction de grande bardane, (*lappa major*); & le malade continue de boire dans la journée de l'une ou de l'autre décoction en guise de tisanne. Je joins en même-tems à l'usage du sublimé, celui des pilulles de ciguë, dont j'augmente insensiblement les doses à la maniere ordinaire, comme j'augmente la dose du sublimé, en purgeant tous les quinze ou vingt jours mes malades. Au surplus, je crois avoir lu quelque part, que M. le Docteur Akenside, Médecin Anglois, employoit dans sa pratique une pareille association ou combinaison du mercure avec les poisons végétaux; la mienne en diffère par quelques modifications relatives au climat & à la différence des cas. J'employe le même traitement, c'est-à-dire le sublimé & les pilulles de ciguë données en même-tems, contre les écrouelles ou, pour parler peut-être plus juste, contre les tumeurs froides, les engorgemens glanduleux avec ulcère ou sans ulcère qui surviennent au col, aux aisselles, aux parotides & aux autres endroits du corps. Je jette, dans ce cas, la dissolution du sublimé dans une forte décoction de fleurs & feuilles de tussilage ou pas-d'âne, dont le malade continue la boisson dans la journée, à la dose de quatre ou cinq verres plus ou moins. Ce n'est pas seulement à titre d'excipient ou de véhicule adoucissant, que je me sers de cette décoction, mais encore comme reconnoissant dans le tussilage une vertu particuliere contre les maladies écrouelleuses, qui doit la faire rechercher dans les affections de cet ordre, notamment dans la phtysie, qui participe d'un vice scrophuleux ou qui est essentiellement fondée sur ce vice. *Fuller* que vous cités quelquefois avec beaucoup de raison & de justice,

recommande expreſſément l'uſage de cette plante contre les écrouelles, dans ſa *medicina Gymnaſt.* Un célebre Profeſſeur d'Edimbourg (*M. Cullen*) en parle encore avec les plus grands éloges & d'après une longue & heureuſe expérience, dans ſes leçons de matiere médicale qui viennent d'être imprimées à Londres. Il aſſure en outre que la forme de décoction eſt la vraye ou la bonne maniere d'adminiſtrer le tuſſilage, & les effets que j'en obſerve, en mon particulier toute l'année, ne démentent pas cette aſſertion. *Lewis* eſt encore là-deſſus de l'avis de M. *Cullen*; (voyez ſa matiere médicale en Anglois.)

Lorſque je m'apperçois que les tumeurs écrouelleuſes commencent à s'ébranler, à *s'érailler* ou à fondre, ou que les ulcères préſentent des points vermeils, & fourniſſent une ſuppuration louable, ce qui n'arrive qu'après avoir uſé pendant quelque tems des remedes, pour lors j'expoſe les malades nuds devant le feu, à la vapeur d'un mélange d'oliban, de maſtich, d'encens, de bois de genievre, & de roſes de provins ſeches, le tout réduit en poudre groſſiere qu'on jette par pincées ſur des charbons ardens. Je leur fais en même-tems froter toute l'habitude du corps, à l'exception des endroits affectés de tumeurs ou d'ulcères, avec des flanelles ou des linges pénétrés de la même vapeur. On ne croiroit jamais, ſans l'avoir vu, combien ces fumigations & frictions, continuées ſans interruption pendant quelque tems, aident pour l'ordinaire à la fonte ou à la réſolution des tumeurs, & contribuent à augmenter la bonne tournure que les ulcères ont déja commencé de prendre.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

De S. Martin de Connée dans le bas-Maine, le 20 Décembre.

Il a regné dans ce village & dans quelques paroiſſes limitrophes, une maladie occaſionnée par des ſeigles nouveaux. Ceux qui ont mangé du pain fait avec ce ſeigle, étoient dans un aſſoupiſſement très-profond, après lequel il leur reſtoit une laſſitude qui les forçoit de renoncer à toute eſpece de travail. Les chiens qu'on a nourris de ce pain, ont éprouvé les mêmes accidens. M. l'Intendant de la Généralité de Tours, inſtruit de ces malheurs, fit défendre de porter au marché les ſeigles maléficiés. On recommanda par ſes ordres aux gens de la campagne de ne point ſe ſervir de ces ſeigles, & par une ſuite de ces ſages précautions, on envoya pour combattre ces accidens, M. Fleury, Médecin, qui n'auroit ſans doute rien laiſſé à deſirer ſur leur nature & ſur leur traitement, ſi la mort ne l'eût ſurpris avant d'avoir redigé le Journal de ſes obſervations. La Société Royale d'Agriculture établie au Mans, a tâché d'y ſuppléer par de nouvelles recherches. Les mauvais effets de ces grains n'ont pas été de longue durée, ils n'étoient pas mortels, & la maladie s'eſt diſſipée à meſure que les grains ont ſéché dans les greniers. On a trouvé de petites graines longues d'herbes inconnues, mêlées avec les ſeigles dont il s'agit. En coupant les grains avec un couteau, la majeure partie en paroiſſoit blanche, pleine & de bonne qualité. Dans d'autres, la farine étoit tantôt jaune, tantôt d'un verd brun, & avoit une mauvaiſe odeur. A ce ſujet le Secrétaire de la Société Royale d'Agriculture du Mans à qui l'on doit ces détails, remarque judicieuſement, qu'en général tous les ſeigles, même de la meilleure qualité, qui ne ſont point recoltés dans une ſaiſon chaude & ſeche, ne devroient jamais être conſommés dans leur primeur ou fraîcheur, à moins qu'on ne les paſſât auparavant, ſoit dans une étuve, ſoit dans un four; ou qu'on ne les expoſât pendant pluſieurs jours aux ardeurs du ſoleil, en ayant ſoin de les bien remuer pour leur enlever l'humidité viſqueuſe qu'ils conſervent, juſqu'à ce qu'ils ayent reſté quelque tems dans les greniers pour y acquérir leur perfection. Il obſerve encore avec raiſon, que les ſeigles ergotés ſont plus ou moins pernicieux dans certaines années, ſuivant les climats, mais qu'ils perdent leur qualité malfaiſante à meſure qu'ils vieilliſſent.

De Paris, le 2 Janvier.

Les perſonnes qui habitent le Cloître de la Paroiſſe S. Benoît, ont été long-tems expoſées à l'infection des vapeurs malignes qui ſortoient de cette Egliſe, dont la terre remplie de cadavres depuis bien des ſiecles, a été remuée pour la conſtruction d'un grand caveau. Pendant plus de quinze jours cette infection a été ſi grande, que les habitans de ce Cloître qui logeoient vis-à-vis l'Egliſe, ne pouvoient avoir les fenêtres de leur maiſon ouvertes, ſans en être incommodées. Heureuſement cet air contagieux n'a produit aucun mauvais effet, & les Marguilliers de cette Paroiſſe, qui ont ordonné la conſtruction de cette cave, n'ont eu rien à ſe reprocher de leur imprudence. Mais tous les motifs de crainte ne ſont pas diſſipés. La cave pour inhumer les corps va bientôt être finie; il s'agit d'y menager des ouvertures pour en conduire l'air à l'extérieur; & le bruit court qu'on doit pratiquer une de ces ouvertures à la petite porte qui donne ſur le paſſage de la Sorbonne. Il eſt bon d'obſerver qu'il n'y a guere qu'environ 15 pieds de diſtance des maiſons à la muraille de l'Egliſe qui eſt en face,

& cet endroit se termine à une espece de cul-de-sac, près ce même passage. L'air ne circule donc pas en cet endroit. Ainsi on doit s'attendre à y respirer l'infection de cette cave qui y exhalera sans cesse un air corrompu. On se rejettera sans doute sur la nécessité d'une issue pour évacuer l'air renfermé ; mais en admettant cette nécessité, ne pourroit-on pas donner issue à cet air, sans infecter les citoyens? Ne seroit-il pas possible d'obliger les Entrepreneurs de cet ouvrage, de poser sur l'ouverture extérieure, une espece d'entonnoir de plomb sur lequel porteroit un tuyau de même métal, prolongé jusqu'au toit de l'Eglise; à peu près comme on le pratique dans la nouvelle maniere de vuider les latrines, pour en faire évaporer l'odeur au-dessus des maisons. Par ce moyen fort simple qui pourroit être adopté par-tout, l'air des caves de sepulture, porté au-dessus des habitations des citoyens, seroit sans cesse dissipé par le vent, & l'infection ne nuiroit à personne.

De ce que l'on ne voit pas de pareils tuyaux établis à l'ouverture des autres caveaux, notamment à la grande cave faite depuis peu dans la nef de la Cathédrale, on ne doit point rejetter le moyen proposé. La différence entre les Eglises Notre-Dame & S. Benoît est trop considérable pour qu'elles puissent être comparées en aucune maniere. La premiere Eglise est vaste & très-élevée, l'autre est basse & très-étroite; la Cathédrale est isolée, exposée presqu'à tous les vents, & l'air libre circule autour de cet édifice: outre ces avantages, on n'y enterre peut être pas quatre corps par an, au lieu que la Paroisse S. Benoît, entourée de maisons, n'a presque pas d'issue, & qu'il est possible qu'on renferme chaque année dans sa cave environ cent trente corps. Cette cave en sera donc remplie dans cinq à six ans. Alors il faudra exhumer les ossemens pour faire place à d'autres cadavres : ce qui assujettira les personnes établies dans ce Cloître, à une infection périodique non moins redoutable que celle de Saulieu. Quelle perspective! Ainsi quand des malheurs trop fréquens causés par l'infection des cadavres, avertissent les hommes vivans d'éloigner les morts des villes; dans un siecle policé au centre même de la Capitale, lentêtement de quelques particuliers, expose une ville entiere à des maladies contagieuses.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite de l'histoire des symptômes & du traitement de la maladie des bêtes à cornes, &c.

La constipation est encore un symptôme de cette épizootie: on y remedie en multipliant les lavemens, & en ajoutant sur chacun un verre d'huile d'olive, ou de sain-doux. M. Maillard à qui l'on doit ces détails, présume avec juste raison que le petit lait donné en boisson, pourroit produire de très-bons effets. Quelquefois l'animal au lieu d'être constipé, a la diarrhée. On lui donne alors des lavemens faits avec une poignée de graine de lin bouillie dans un pot d'eau, que l'on presse à travers un linge; ajoutant ensuite à cette décoction une demie-once de sel de nitre, & autant de miel, mais sans huile & sans graisse. Quand ils ne produisent aucun soulagement, on en fait avec deux gros de quinquina en écorce, que l'on fait bouillir dans deux pintes d'eau, auxquelles on ajoute deux cuillerées de miel après avoir coulé la décoction.

Nous avons dit que la toux se manifestoit au commencement de la maladie; on appaise ce symptôme de la maniere suivante. Prenez cinq ou six figues grasses, écrasez-les avec trois onces de miel. Enveloppez le tout dans un linge autour d'un bâton, que vous placerez trois ou quatre fois par jour dans la bouche de l'animal en maniere de mords de bride.

L'Auteur du traitement de cette maladie recommande surtout de soutenir l'effet de tous ces remedes, en bouchonnant l'animal trois ou quatre fois par jour avec de la paille fraiche, & le couvrant avec des couvertures ou des sacs, en tenant l'étable nette, & en ayant soin d'y brûler du vinaigre sur une pelle chaude. Par ces remedes & ces précautions, les accidens ont coutume de diminuer. Mais s'ils augmentoient au contraire, cet état fâcheux de l'animal qui seroit le troisieme de la maladie, devroit être combattu de la maniere suivante. Prenez trois gros de quinquina, & un gros de camphre, quatre jaunes d'œufs, une once de miel, & une cuillerée de vinaigre. Incorporez le camphre avec les jaunes d'œufs ; mêlez le tout ensemble, & faites-en un bol. On donne ce bol à l'animal, & deux heures après on lui fait avaler pinte d'une forte décoction de graines de genievre, bouillies dans de l'eau. Quand la sueur se manifeste, on l'entretient par des couvertures, par la chaleur de l'étable, & par une once de theriaque que l'on fait avaler dans une demi-bouteille de vin rouge. La sueur une fois passée, on bouchonne bien la bête, & l'on parfume chaque jour l'étable avec le vinaigre. Dans le courant de la maladie on lave bien la bouche de l'animal avec un mélange d'eau d'orge, de miel & de vinaigre. Lorsque tous ces secours ont opéré, & que la maladie est terminée, il faut ne pas manquer de purger l'animal avec la recette suivante. Prenez deux onces de senné, faites-les infuser pendant trois heures, dans une pinte d'eau

bouillante. Coulez & ajoutez une once d'aloès fuccotrin, & autant de manne en forte. Laiffez infufer le tout fur les cendres chaudes. Ajoutez-y le lendemain, deux onces de fel d'epfom, & faites prendre de bon matin, le tout tiede à l'animal, qui ne doit manger que fur les neuf ou dix heures.

M. Maillard recomande enfuite le régime qui doit être continué quelque tems après la guérifon de la maladie.

L'empreffement avec lequel le Public a reçu la Gazette de Santé, *nous engage à remettre fous fes yeux au commencement de cette année le plan de cette feuille. Son objet eft de mettre la Médecine à portée des habitans de la campagne ; de leur indiquer des remedes sûrs, faciles, & peu couteux ; de combattre les abus fomentés par l'ignorance & par les préjugés contre la fanté des citoyens ; d'apprendre enfin aux hommes de tout âge, de tout fexe & de tout état, la conduite qu'ils doivent tenir pour fe conferver fains, & pour guérir quand ils font malades. La Gazette de Santé fait encore connoître les Livres nouveaux de médecine, les progrès de l'Hiftoire naturelle dans fes différentes diftributions ; on y apprend tout ce qui fe paffe de remarquable dans les Ecoles de Médecine & de Chirurgie du Royaume: la Médecine Etrangere y eft comparée à celle de nos climats : & l'on y traite encore de l'art Vétérinaire fi utile aux Cultivateurs pour la confervation des animaux. Le jufte prix des drogues & la maniere de connoître celles qui font fophiftiquées, termine prefque toujours ces feuilles que l'Auteur s'efforcera de rendre de plus en plus intéreffantes, par le choix des materiaux, par fon exactitude & par l'impartialité de fes éloges & de fa critique. On donnera à la fin de ce mois un Supplément à la Gazette de Santé, & l'on continuera dans la fuite d'en publier un tous les trois mois, fans augmentation de prix.*

On foufcrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Poftes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, eft de 9 livres 12 fols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

ALMANACH DE SANTÉ,

Contenant un abregé des moyens de fe bien porter, la maniere de fe gouverner les premiers jours d'une maladie en l'abfence de gens de l'art; les précautions qu'il faut prendre pour conferver la fanté pendant les voyages; une notice des principales Eaux Minérales du Royaume, de leur nature & de leurs effets ; la connoiffance abregée de propriétés des alimens, & de la vertu des remedes fimples contre les accidens les plus communs de la vie ; quelques recettes éprouvées contre les maladies des enfans ; la maniere de foigner, de panfer & de traiter un cheval dans la route, ainfi que les foins préfervatifs des maladies des beftiaux, avec la Table des matieres contenues dans la Gazette de Santé.

Ouvrage utile à tout le monde, & néceffaire à ceux qui font abonnés à cette Gazette.

Prix, 1 liv. 10 f. franc de port par tout le Royaume.

L'impoffibilité de porter toujours avec foi la totalité des feuilles qui compofent la Gazette de Santé, dont le format eft in-4°. & dont le volume augmente chaque jour, a donné l'idée de ce petit Ouvrage qui doit réunir fous un même point de vue, les principales notions de l'art de fe conferver & de fe guérir. La Table des matieres contenues dans la Gazette de Santé, a femblé d'autant plus néceffaire que paroiffant à la fin de chaque année, elle difpenfe de compulfer la collection de ces Gazettes, lorfqu'on voudra confulter quelques-uns des articles qui y font contenus. Notre premier deffein étoit de la joindre à cette feuille, mais comme elle n'eft point portative, on nous a confeillé de l'inférer dans cet Almanach qu'on peut porter partout, & qui facilitera tout d'un coup par ce moyen les recherches que l'on défireroit faire dans cet Ouvrage périodique.

P. S. Cette Table qui n'eft ainfi publiée que pour la commodité du lecteur n'empêchera pas d'en joindre une in-4°. à la fuite de ces feuilles ainfi qu'un frontifpice, quand leur nombre fera fuffifant pour former un volume. cette attention de notre part convaincra fans doute le Public de notre défintereffement & du défir que nous avons d'être utile.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1773.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 13 Janvier 1774.

D'Upsal, le 20 Décembre.

M. Jonas Uulhom a soutenu dernierement aux Ecoles de cette Ville, sous la présidence du Docteur Linné, une Thèse de Médecine ayant pour titre *Respiratio diætetica*. L'illustre Auteur de cette dissertation y examine les fâcheux accidens causés par l'air chargé de différentes parties hétérogenes; & ces accidens sont en effet très-fréquens & très-graves, parce que les hommes ne s'occupent point assez du soin de purifier l'élement dans lequel ils vivent, & qui leur est le plus nécessaire. Peut-on rien voir de plus dangereux que les émanations des cimetieres, l'infection des Eglises, des Hôpitaux & des Boucheries, & les vapeurs qui s'élevent des différens atteliers de beaucoup d'artisans, tels que les Broyeurs de couleurs, les Plombiers, les Fondeurs, les Brasseurs, les Tanneurs, &c. &c. Tous ces lieux mal sains sont cependant placés & renfermés au sein des Villes; chaque jour il s'en émane une quantité prodigieuse de molécules infectes, dont la pureté de l'atmosphere est souvent altérée. On sait tout cela, on le connoît, on sent la nécessité d'y porter remede, mais on s'en tient à ce sentiment stérile, & la santé publique n'en va pas mieux. M. Linné remarque avec raison que les Tartares & les autres peuples errans qui respirent un air libre, en sont plus forts, plus vigoureux & moins maladifs. Il observe qu'à Stockolm les Tailleurs de pierre meurent ordinairement très-jeunes de phtysie pulmonaire, ou de concrétions pierreuses dans les poulmons. Cette maladie est en effet très-commune à tous ceux qui taillent la pierre. Ils sont encore sujets, suivant Ramazinni, surtout les Carriers, à des maux de tête & d'estomach violens, & même à un vomissement causé par la vapeur humide & pulverulente de la carriere dans laquelle ils passent une partie de leur vie. Aussi trouve-t-on dans ceux qui en meurent, les vesicules pulmonaires remplies de petites pierres. Diemerbroeck qui avoit disséqué plusieurs de ces ouvriers morts asthmatiques, assure aussi avoir trouvé des amas de poussiere dans les poulmons; de maniere que quand il portoit le scalpel sur les bronches, il lui sembloit couper un corps sabloneux. Le même Auteur ajoute d'après un Maître Tailleur de pierres, que la poussiere subtile qui s'éleve dans les atteliers est si grande, qu'elle pénette le tissu d'une vessie de bœuf, au point d'en trouver quelquefois au bout de l'année, environ une poignée. Ce Maître regardoit cette poussiere comme la cause des maladies du poulmon, & de la mort de ses ouvriers. Il se forme encore par la même cause de petites pierres dans l'estomach & dans les intestins de ces artisans. Olaus Borrichius en fournit plusieurs exemples, & Wedel atteste avoir trouvé dans les poulmons de la Servante d'un Faiseur de chaux, une pierre qui, selon cet Auteur, venoit de la poussiere calcaire qu'elle avoit inspirée. On trouve de semblables pierres dans les entrailles des bœufs, & dans celles des chevaux. Ramazinni déja cité, rapprochant ses observations des précedentes, présume que la formation de ces pierres n'est dûe qu'à la poussiere & aux ordures que ces animaux respirent dans les routes sabloneuses lorsque pressés par une extrême chaleur, ils tirent la langue. Ce même Auteur conseille aux artisans exposés à ces maladies, de les prévenir en entretenant la liberté du ventre par des purgations assez fréquentes, & même en se faisant vomir quelquefois. Cette secousse donnée aux parois de l'estomach & des intestins, lui paroît suffisante pour détacher la poussiere qui y adhére, & la chasser par le vomissement & par les selles. Mais comme les malheureux Journaliers n'ont souvent pas le tems de recourir à ces remedes, il leur conseille encore de respirer le moins qu'il est possible cet air impur, & de détourner leur bouche du courant de la poussiere, dont l'inspiration leur est pernicieuse. Les artisans de toutes les classes, ne doivent jamais négliger cette précaution, sans laquelle ils courroient les plus grands risques.

Suite de la lettre écrite de Montpellier, le 18 Décembre 1773, par M. Fouquet, Médecin de cette Ville, &c.

Vous, Monsieur, qui connoissez la doctrine intéressante du *tissu muqueux*, & qui sçavez que ce tissu prête aux *aberrations*, aux altérations des sucs lymphatiques ou nourriciers dans la maladie dont il s'agit, comme dans tant d'autres, vous n'avez pas de peine à vous persuader les bons effets de cette derniere pratique contre des affections qui appartiennent aussi essentiellement, aussi absolument, par leur siege & leur nature, au tissu muqueux, principalement à la portion de ce tissu qui revient à ce que les anciens ont appellé *la troisiéme région du corps*. Du reste, il va sans dire que je purge aussi fréquemment dans le traitement des écrouelles que dans celui des dartres, & que dans l'un & l'autre cas, je substitue aux décoctions mentionnées dans lesquelles je mêle la dissolution du sublimé, de simples infusions adoucissantes de fleurs de mauve, de fleurs de violetes, de nymphœa & autres, ou même encore la décoction d'orge, ou de racine d'althœa, lorsque les malades se plaignent de quelque échaufement ou échauffaison notable. De même aussi quelquefois, & selon les circonstances, je varie ces décoctions en y faisant entrer tantôt du gayac en rapure, tantôt la racine de fenouil, celle d'arrête-bœuf, les tiges fraîches de douce-amere, (*solanum scandens*) & autres; tantôt encore des cloportes par centaines; je dis par centaines, étant bien assuré que ces insectes ne font rien & ne peuvent rien faire étant donnés, comme je le vois pratiquer tous les jours, à la dose pusillanime du nombre de douze ou quinze. Enfin, dans le traitement des écrouelles comme dans celui des dartres, j'applique encore, quand il en est tems, des topiques appropriés; je fais froter les dartres avec des pomades ou des onguents convenables; je fais faire des embrocations sur les tumeurs écrouelleuses, avec des linimens attenuans, résolutifs, un peu pénétrans. Et à l'égard des ulceres scrophuleux, je les fais panser tout simplement avec le miel rosat, paitri quelquefois avec le suc de morelle, & dont on étend une couche legere sur de la charpie, ou mieux encore sur une feuille de grande scrophulaire aquatique, ou de douce-amere, dans les saisons où l'on peut se procurer de ces feuilles. Il est sans doute encore d'autres modifications & additions à ces traitemens, que les circonstances déterminent & dirigent. Mais je ne m'étendrai pas plus au long sur cette matiere, d'autant mieux que je suis actuellement occupé d'un ouvrage considérable, sur les avantages d'une combinaison des poisons minéraux & végétaux, dans plusieurs maladies rebelles ou regardées comme peu guérissables, que je me propose de donner incessamment au public, & où j'entrerai dans les plus grands détails sur plusieurs faits de ce genre. En attendant, ceux des Etudians en Médecine & en Chirurgie, qui fréquentent cet Hôpital militaire, attesteront les effets prompts & heureux de la combinaison dont il s'agit, comme en étant journellement les témoins oculaires. Je ne saurois finir sans vous certifier encore un autre fait dont vous parlez dans votre Gazette, & dont les preuves se multiplient de jour en jour sous mes yeux, depuis plusieurs années; savoir, que la ciguë est pareillement un accessoire des plus utiles au mercure, dans le traitement de plusieurs symptômes rebelles de la maladie vénerienne; tels que les embarras du canal de l'urethre, du *sphincter* de la vessie ou des environs, occasionnés par des tumeurs calleuses qui sont la suite d'un empâtement ou engoument muqueux du tissu cellulaire de ces parties; les callosités du bout du prépuce; beaucoup de porreaux plats & calleux, & autres excroissances de même nature.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Paris, le 9 Janvier.

Les mœurs des Parisiens ont changé; la théorie de la Médecine de ce siecle est différente de celle du siecle précedent, & c'est ce double changement qui rend les saignées moins fréquentes de nos jours. Telle est la Thèse annoncée dans notre avant derniere Gazette, de laquelle nous avons promis de nous occuper. L'ambition, les soucis, l'oisiveté, l'erreur dans le regime, la veille & tous les autres genres d'excès, ont rendu les hommes d'aujourd'hui, foibles, lâches, efféminés; le sexe en est devenu plus pusillanime, & les maladies nerveuses, rares autrefois, sont très-fréquentes. Nos ancêtres menoient une vie plus réguliere, ils se nourrissoient d'alimens sains, prenoient leur repas avec plus de frugalité, se livroient à l'exercice & ne détruisoient pas leur tempérament robuste, par ce perfide rafinement de goût & de plaisir qui perd aujourd'hui leur neveux. Ils en étoient plus forts, plus vigoureux, plus sanguins, & la saignée leur convenoit davantage. Plus foibles & plus délicats, suivant M. du Frasne, Bachelier de la Faculté, auteur de cette thèse, nous devons recourir moins souvent à ce secours. Ce précepte dicté par des considérations assez bien établies, semble aussi s'accorder avec la théorie des derniers Ecrivains de ce siécle: théorie plus rapprochée de la nature, & bien différente de celle des Médecins

du siecle dernier. Selon eux tout étoit vaisseau dans le corps humain, nul mal sans engorgement, ni sans obstruction. Cette théorie hydraulique conduisoit nécessairement à la saignée, & l'on saignoit en effet, jusqu'à ce que l'engorgement des vaisseaux parût détruit; de peur qu'en négligeant de les désemplir, leur obstruction n'en devînt plus considérable, & que leurs tuniques en fussent déchirées. Sans rejetter absolument ce systême fondé dans certains cas particuliers, les Ecrivains modernes, redoutant moins le déchirement des vaisseaux, reconnoissent une action particuliere des cellules du tissu muqueux répandu dans tous les replis du corps humain. Frappés par les phénomenes singuliers de la sensibilité, ils savent encore que nos solides étant plus lâches & nos fluides moins pourvus de parties rouges, nous soutiendrions moins bien la fréquence de la saignée; & guidés par ces indications, ils empruntent moins de l'art & donnent beaucoup plus à la nature. Bon exemple à suivre pour ceux qui, peu instruits de la Médecine qu'ils exercent, s'en vont saignant ou faisant saigner abondamment, & presque dans tous les cas. La saignée est un secours très-utile, on ne sauroit en disconvenir; mais ce moyen sera toujours beaucoup plus de mal que de bien, lorsqu'on n'y aura pas recours avec autant de discernement que de prudence. Nous ne perdrons pas de vue l'application de ces principes aux cas particuliers, à mesure qu'ils se présenteront.

Recette contre les fievres intermittentes.

Prenez trois gros de graine de pânais de jardin; concassés cette graine & faites-la bouillir dans trois chopines de bon vin blanc, vieux & sec. Laissez bouillir jusqu'à ce que la liqueur soit réduite d'un tiers, & qu'il n'en reste plus qu'une pinte; coulez alors à travers un linge fin, & exprimez bien le marc.

On tient le malade au lit le jour de l'accès, & quatre ou cinq heures avant que ces accès n'arrive, on lui fait prendre cette boisson. Il faut avoir soin alors de le bien couvrir, & il doit demeurer tranquille, pour ne point interrompre la sueur qui pour l'ordinaire vient dans l'espace de trois heures; après quoi il prend un bouillon, & garde une diette austere jusqu'à la fin de l'accès.

L'Auteur de qui nous avons emprunté cette recette, ajoute que ce remede guérit assez souvent la premiere fois qu'on l'administre. Dans le cas contraire, il veut qu'on y revienne dans les accès suivans, & toujours aux mêmes distances & avec les mêmes précautions. Ce remede doit être pris chaud; il faut le préparer chaque fois, & quoiqu'on ait permis de le passer à travers un linge, il conseille pourtant de ne le pas trop clarifier. Voici ce qu'il ajoute pour ne laisser à ses lecteurs aucun doute sur l'efficacité de sa recette. Ce remede, qui n'est point désagréable à prendre, n'excite ni vomissement, ni purgation. Il ne gêne en rien la façon de vivre, le régime & les exercices ordinaires de celui qui le prend. Il a de plus cet avantage, qu'il ne demande pas à être continué aussi longtems que le quinquina. Nous indiquons cette recette avec d'autant plus de confiance, qu'outre qu'elle a été publiée par M. Garnier, Docteur de Montpellier, Aggregé au College de Lyon; c'est que ses bons effets sont encore attestés par M. Potot, Médecin du grand Hôpital de la même Ville. Quant à nous, nous désirons très-sincérement que ce secours très-innocent, puisse avoir l'effet annoncé. Il sera doux de trouver dans son potager un spécifique contre les fievres intermittentes, & cette découverte, si elle est sûre, sera surtout avantageuse pour les habitans de la campagne.

Médecine des Animaux.

On lit dans quelques papiers publics, que d'après plusieurs Ordonnances de M. l'Intendant, & de MM. les Officiers de Police de Soissons, les plus grandes précautions ont été prises pour empêcher dans cette Ville, l'entrée des bêtes à cornes attaquées de la maladie épizootique qui regne dans la Province. Et cette précaution sage à laquelle on ne sauroit trop applaudir, est un avertissement pour tous les lieux voisins d'une maladie contagieuse. On ajoute que le Mémoire de M. Dufot dont nous avons rendu compte, ayant été distribué gratuitement dans tous les villages, par ordre de M. l'Intendant, on en a fait une seconde édition, dans laquelle il est dit que le succès a confirmé les espérances conçues sur la méthode préservative indiquée par ce Médecin citoyen. Nous croyons encore la vérité de ce fait, quoique contesté par bien des personnes. Mais on lit ensuite qu'aucune des bêtes à l'égard desquelles elle a été suivie, n'a été atteinte du mal, & c'est trop dire; car qui prouve trop ne prouve rien: souvent on nuit à l'homme de mérite, en lui prodiguant des éloges.

M. de Moyencourt, Seigneur de Sainte-Radegonde, près de Peronne, assure avoir vu guérir quarante vaches malades de cette même épizootie, en leur donnant le remede suivant. Prenez éclaire, feuilles de bouillon blanc, & mauve, de chacune deux fortes poignées; un demi-boisseau de son, & six pots d'eau; faites bien bouillir le tout ensemble; passez-le dans le tamis, & exprimez fortement les herbes cuites. Donnez de cette décoction quatre la-

remens par jour, de six en six heures. Il faut commencer l'usage de ces remedes aussitôt qu'on s'apperçoit que la vache est malade ; & les continuer jusqu'à parfaite guérison. Quand l'animal entre en convalescence on diminue le nombre des lavemens. On donne aux vaches qui mangent ou qui sont en état de manger, une nourriture rafraîchissante composée de sain-foin, de trefle, de luzerne & de son. On a éprouvé que les remedes échauffans, loin de guérir cette maladie, la rendoient plus grave & même mortelle.

L'empressement avec lequel le Public a reçu la Gazette de Santé, *nous engage à remettre sous ses yeux au commencement de cette année le plan de cette feuille. Son objet est de mettre la Médecine à portée des habitans de la campagne ; de leur indiquer des remedes sûrs, faciles, & peu couteux ; de combattre les abus fomentés par l'ignorance & par les préjugés contre la santé des citoyens ; d'apprendre enfin aux hommes de tout âge, de tout sexe & de tout état, la conduite qu'ils doivent tenir pour se conserver sains, & pour guérir quand ils sont malades. La Gazette de Santé fait encore connoitre les Livres nouveaux de médecine & les progrès de l'Histoire naturelle dans ses différentes distributions ; on y apprend tout ce qui se passe de remarquable dans les Ecoles de Médecine & de Chirurgie du Royaume: la Médecine Etrangere y est comparée à celle de nos climats : & l'on y traite encore de l'art Vétérinaire si utile aux Cultivateurs pour la conservation des animaux. Le juste prix des drogues & la maniere de connoître celles qui sont sophistiquées, termine presque toujours ces feuilles que l'Auteur s'efforcera de rendre de plus en plus intéressantes, par le choix des materiaux, par son exactitude & par l'impartialité de ses éloges & de sa critique. On donnera à la fin de ce mois un Supplément à la Gazette de Santé, & l'on continuera dans la suite d'en publier un tous les trois mois, sans augmentation de prix.*

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

ALMANACH DE SANTÉ,

Contenant un abregé des moyens de se bien porter, la maniere de se gouverner les premiers jours d'une maladie en l'absence de gens de l'art ; les précautions qu'il faut prendre pour conserver la santé pendant les voyages ; une notice des principales Eaux Minérales du Royaume, de leur nature & de leurs effets ; la connoissance abregée des propriétés des alimens, & de la vertu des remedes simples contre les accidens les plus communs de la vie ; quelques recettes éprouvées contre les maladies des enfans ; la maniere de soigner, de panser & de traiter un cheval dans la route, ainsi que les soins préservatifs des maladies des bestiaux, avec la Table des matieres contenues dans la Gazette de Santé.

Ouvrage utile à tout le monde, & nécessaire à ceux qui sont abonnés à cette Gazette.

Prix, 1 liv. 10 f. franc de port par tout le Royaume.

L'impossibilité de porter toujours avec soi la totalité des feuilles qui composent la Gazette de Santé, dont le format est in-4°. & dont le volume augmente chaque jour, a donné l'idée de ce petit Ouvrage, qui doit réunir sous un même point de vue, les principales notions de l'art de se conserver & de se guérir. La Table des matieres contenues dans la Gazette de Santé, a semblé d'autant plus nécessaire, que paroissant à la fin de chaque année, elle dispense de compulser la collection de ces Gazettes, lorsqu'on voudra consulter quelques-uns des articles qui y sont contenus. Notre premier dessein étoit de la joindre à cette feuille, mais comme elle n'est point portative, on nous a conseillé de l'insérer dans cet Almanach qu'on peut porter partout, & qui facilitera tout d'un coup par ce moyen les recherches que l'on désireroit faire dans cet Ouvrage périodique.

P. S. Cette Table qui n'est ainsi publiée que pour la commodité du lecteur n'empêchera pas d'en joindre une in-4°. à la suite de ces feuilles, ainsi qu'un frontispice, quand leur nombre sera suffisant pour former un volume. Cette attention de notre part convaincra sans doute le Public de notre désintéressement & du désir que nous avons d'être utile.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 20 Janvier 1774.

De Bruxelles, le 10 Janvier.

UN enfant âgé de six ans, fut atteint de la petite vérole qui se manifesta avec les symptômes ordinaires. Les boutons commençoient à paroître lorsque des convulsions tout à coup survenues en tendant & en resserrant les fibres de la peau, les firent rentrer. On essaya d'appaiser les convulsions, & de rapeller les boutons par le moyen des gouttes anodines de Sydenam données dans de l'eau de fleur d'orange. L'état du malade fut moins convulsif, mais l'éruption ne reparoissoit point encore. On tint le malade pendant deux jours à l'usage de boissons délayantes, mais la peau toujours obstinément crispée, s'opposoit sans cesse à la sortie des boutons. Dans cet état des choses, persuadé qu'il falloit ramollir la peau par les moyens efficaces, on s'arrêta à celui que l'expérience a démontré être le plus puissant. On eut donc recours aux bains. Sitôt que le malade fut dans le bain, le relâchement succédant à la tension, les convulsions & le délire cesserent, la peau devenue souple se couvrit en un moment de boutons qui sortoient en foule, & avec d'autant plus de promptitude, qu'ils avoient été long-tems retenus: le malade reprit sa tranquillité. Après une heure d'immersion, il sortit du bain, & passa sans agitation le reste de la journée. La petite vérole qui fut confluente, parcourut ses différens états, sans aucun symptôme bien grave. On a quelques exemples de pareils accidens, combattus avec succès par ce secours. Mais conseiller le bain au peuple pour faire pousser la petite vérole repercutée, n'est-ce pas se mettre à dos toutes les Femmeletres, tous les Droguistes, tous les Epiciers & tous ces Fournisseurs de potions cordiales, échauffantes & meurtrieres. Il faudroit défendre aux bonnes femmes de se mêler de Médecine, & ces Marchands obscurs de drogues souvent sophistiquées, devroient être sévérement punis quand ils vont au-delà de ce que leur permettent les Ordonnances de nos Rois. Il résulte de grands abus & de grands maux de cette licence, & souvent l'homme instruit qui conseille un moyen extraordinaire, mais réfléchi contre des accidens imprévus, non-seulement trouve à combattre l'ignorance & le préjugé lorsqu'il le propose, mais devient la proye & la victime de la calomnie, s'il manque une fois de réussir.

Lettre écrite de Beaujeu, le 12 Janvier 1774.

» J'ai lu, Monsieur, dans votre Gazette du 2 Décembre 1773, le détail du funeste accident arrivé au Curé de Friedberg & à ceux qui demeuroient avec lui; puisse cet exemple ouvrir les yeux de ceux qui employent témérairement l'arsenic. Voici un procédé qui ne remplit pas entierement le but que ce Pasteur s'étoit proposé, mais qui a son degré d'utilité, puisqu'en délivrant les campagnes d'animaux importuns, il n'aura pas l'inconvénient de faire courir aux hommes le risque d'être empoisonnés par une méprise. Il est reconnu par l'expérience, que la noix vomique est un poison pour tout les quadrupedes, & qu'elle est seulement purgative pour les bipedes. Ainsi l'homme ne court aucun risque de l'employer; d'ailleurs il faudroit que la dose fût un peu forte pour qu'elle eût action sur son estomach. Vous avez entendu parler, Monsieur, des ravages que les loups font dans les campagnes, & que ces prétendus loups garoux se jetoient sur les femmes & sur les enfans; ce qui est arrivé plusieurs fois dans nos montagnes du Beaujollois. Le moyen que je propose pour les détruire, n'est sujet à aucun inconvénient, & son succès est assuré. On prend un chien qu'on fait mourir, on ouvre la peau du dos & du rable avec un couteau, & on y fait des incisions d'un pouce de largeur, & autant de profondeur; puis on remplit cette cavité avec de la noix vomique pulvérisée: alors on rapproche avec les doigts les bords de l'ouverture, & la peau prête assez pour la recouvrir. Ces trous sont placés à la distance d'un à deux pou-

ces les uns des autres. Lorsque le dos de l'animal est bien pénétré de noix vomique, on le plonge dans un tas de fumier, on l'en recouvre, & on l'y laisse deux ou trois jours en Eté, & plus en Hiver, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on s'apperçoive qu'il commence à donner une odeur de putréfaction assez forte; ensuite on retire cet animal, on le lie par les pattes, & il est ainsi traîné dans les différentes avenues des bois, & de-là dans leur intérieur; on le suspend à un arbre, le dos en bas, mais assez élevé pour que le loup soit obligé de se dresser contre l'arbre pour y atteindre. Cet animal glouton donne une forte dentée qui coupe le morceau, & il l'avale avidement sans le macher. Soyez assuré que tous les loups du voisinage se rendront dans ce lieu, & qu'après deux ou trois jours il ne restera pas des vestiges de ce chien. Si on parcourt les bois quelques jours après, on trouvera les loups morts. Telle est l'expérience que je répéte chaque année, surtout pendant l'Hiver, & toutes les fois que les Bergers m'avertissent qu'ils ont vu un loup dans le canton. Ne pourroit-on pas avec la noix vomique, & du lard ou de la graisse rances, former de petites boulettes qu'on répandroit sur les champs pour détruire les rats? Dans ce cas il faudroit veiller les chiens; ce sont les seuls animaux utiles pour qui elles seroient nuisibles, mais il n'y auroit rien à risquer pour les hommes, &c.

De Paris, le 18 Janvier.

Le sieur Bouquillon, établi dans l'Abbaye S. Germain-des-Prés, ayant préparé des gelées, des fruits, des racines & de chair d'animaux, dont l'usage agréable à ceux qui se portent bien, doit être encore plus utile aux malades, a soumis son travail au jugement de la Faculté de Médecine, laquelle après un mur examen, satisfaite du travail du sieur Bouquillon, lui a accordé son suffrage motivé sur ce qu'on ne sauroit trop multiplier les ressources qu'offre à ceux qui traitent des malades, un mêlange varié de substances analogues à l'état de ces derniers: persuadée toutefois, que le Distributeur de ces gelées, remplira ses engagemens avec l'attention & la fidélité qu'exigent le service du public & la santé des citoyens. Voici la liste de ces gelées, avec le prix de chacune. On les trouve toujours toutes faites chez le sieur Bouquillon.

Gelée ordinaire	1 l. le pot.
Gelée d'orange	1
Gelée de vin d'alicante, cordiale	1
Gelée de framboise acidule	1
Gelée de pêche adoucissante & rafraîchissante	1
Blanc mangé des quatre semences froides	1 l. le p.

Pour avoir les Gelées suivantes, il faut les commander le matin pour le soir, & le soir pour le matin.

Gelée de vipere pour putifier le sang,	3 l. le p.
Gelée de tortue pour la phtysie,	3 l.
Gelée de chou rouge pour la poitrine,	1 l. 10 f.
Gelée de sagou de palmier de Malabar,	1 l. 10 f.
Gelée de nantilles résolutive & émolliente,	1 l. 10 f.
Gelée de pois nourrissante & adoucissante,	1 l. 10 f.
Blanc mangé de Salep,	1 l. 10 f.
Le sieur Bouquillon fournit encore la Gelée d'orange,	1 l. le p.
Le Blanc mangé,	1 l.
La Gelée de Grenade,	1 l. 10 f.

Et la Gelée de Malvoisie pour les Entremets, en les commandant deux heures auparavant.

On a observé le mois dernier plusieurs crachemens de sang qui n'étoient qu'une suite de la toux convulsive, occasionnée par les rhumes violens qui ont regné & qui regnent encore. Les premiers jours de ces rhumes, on a fait garder la diette aux malades, on les a mis à l'usage de l'eau de navets & du miel; & lorsque la toux étoit plus nourrie, & les crachats plus épais, on leur a fait prendre de quatre en quatre heures un bol fait avec l'ipecacuana & le syrop de lierre terrestre. Voici la formule. Prenez quatre grains d'ipecacuana, réduisez-les en poudre; incorporez-les avec suffisante quantité de syrop de lierre terrestre; partagez cette masse en douze bols. On prend un de ces bols de quatre en quatre heures, & on continue ce remede jusqu'à ce que la poitrine soit entierement débarrassée. Des fiévres putrides d'un mauvais caractère ont encore occupé les gens de l'art. Un affaissement allarmant, étoit le premier symptôme de cette redoutable maladie. La respiration pénible, laborieuse & entre-coupée de profonds soupirs, la crudité & la fœtidité des dejections, le pouls concentré, la froideur de la peau couverte d'une sueur gluante, les syncopes, le délire, caractérisoient le mal, en aggravoient la marche, & tranchoient souvent les jours des malades. Ceux qui succomboient avoient les visceres de la poitrine & du bas-ventre dans un état gangreneux, & mouroient comme assomés, le troisiéme & le quatriéme jour de la maladie: quelques-uns lurvoient jusqu'au septiéme jour contre ces dernies symptômes.

Remede pour les engelures.

On a imaginé beaucoup de remedes pour les engelures, dont quelques-uns ont eu du succès. Mais soit que la nature des engelures varie sui-

vant les individus qui en sont affectés, soit que les différens degrés d'inflammation par où passent ces petites tumeurs, les rendent rebelles à des remedes utiles dans d'autres circonstances, il est certain qu'avec cette foule de recettes qu'on a contre ce mal très-douloureux, il est peu d'enfans qui n'en soient tourmentés, & qu'il fait aussi souffrir beaucoup d'adultes. Un moyen de les prévenir, c'est de coucher avec des bas & des gans de coton. Il est rare qu'on en soit atteint, en se précautionnant ainsi de bonne heure. Souvent même les engelures recentes & peu élevées, cedent à ce simple secours. Mais voici un topique plus sûr encore dans tous les cas, & dont les heureux succès constatés depuis long-tems dans Paris, par une personne digne de foi, nous engagent à publier la préparation dans nos feuilles.

Prenez parties égales de feuilles de tabac verd, de cynoglosse, ou langue de chien & de jusquiame; pilez-les dans un mortier en les humectant avec du vin blanc; exprimez le suc, & sur une pinte de ce suc, mettez demi-pinte de vin & une pinte d'huile d'olive; faites bouillir le tout ensemble, jusqu'à ce que le vin soit entierement évaporé, & qu'il n'y reste à-peu-près que l'huile. Gardez ce baume dans des bouteilles fermées. On s'en sert en l'appliquant sur la partie malade, après l'avoir fait chauffer. On continue ainsi pendant deux ou trois jours, & cela suffit pour l'ordinaire, pour guérir les engelures.

Livres Nouveaux.

Lettre à M. Lemonnier de l'Académie des Sciences, premier Médecin Ordinaire du Roi; sur la culture du caffé. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez le Breton, premier Imprimeur du Roi, rue de la Harpe. Broch. in-12°. de 131 pag. Prix...

Il ne manque à cette lettre que l'histoire médicinale des bons & des mauvais effets du caffé, pour la rendre tout-à-fait intéressante. Le caffé dont le fruit est si connu & si en usage, est un arbre médiocre qui atteint pourtant la hauteur des arbres de nos forêts. Ses feuilles sont d'un verd obscur, ses fleurs blanches & sans odeur viennent en grand nombre à l'extrémité de ses branches, & forment des bouquets très-agréables. Ainsi en le naturalisant dans nos climats, on feroit présent à la France d'un ornement pour ses campagnes, & d'un fruit précieux, capable de dédommager le Cultivateur de ses avances. Mais avant de se féliciter sur ce dernier avantage qui ne seroit peut-être pas si considérable si ce fruit devenoit plus commun, disons un mot pour & contre le caffé. On ne sauroit refuser des éloges à l'infusion qu'on en prépare. Cette liqueur enchanteresse séduit les sens, flatte le goût & l'odorat, soutient le ressort languissant de l'estomach surchargé d'alimens, accelere le pouls, & remonte en queque façon toute la machine. Mais elle chasse le sommeil, agite le sang, agace, irrite, tend & desséche la fibre. L'on voit par ce court tableau, qu'autant le caffé peut-être utile, aux tempéramens phlegmatiques, & pituiteux, autant il peut nuire aux sanguins, aux bilieux, aux mélancholiques. Après cela que penser de l'usage général de cette liqueur parmi les François, & de l'abus qu'en font certaines personnes? *Mille mali species, mille salutis erunt.*

Médecine Étrangère.

Il y a des Charlatans en Sibérie, & malgré les progrès de l'esprit humain, les lumieres de la raison, & les progrès des sciences parmi nous, on seroit tenté de croire que nous ne sommes pas plus avancés que les peuples de ces climats glacés & barbares. Un Voyageur digne de foi rapporte qu'étant arrivé à Jeniseisk, il entendit crier partout, *eau vivifiante*, il demanda ce que c'étoit que cette *eau vivifiante*. On lui dit qu'un enseigne de la Garnison de Tobolsk avoit le secret de distiller une eau qui, selon lui, guérissoit toutes les blessures, fussent-elles mortelles. La proposition étoit trop étrange, pour que ce Voyageur ne fût point pressé d'y ajouter foi. Cependant des personnes graves lui fermerent la bouche, en citant & en vantant un grand nombre de cures opérées par cette eau fameuse. En Allemagne, le célebre Dippel attestoit l'efficacité de son baume vulnéraire, par la prétendue guérison d'un chien à qui il faisoit entrer un clou dans la tête. Le Charlatan Sibérien s'appuyoit d'un semblable prodige, il enfonçoit un clou ou un canif dans la tête d'une poule; il versoit ensuite de son eau dans la playe, & lui en faisoit avaler. Au bout de quelques instans, elle se relevoit, & paroissoit se porter aussi-bien qu'auparavant.

Notre Voyageur feignit d'ajouter foi à ces histoires, & résolut de s'instruire secretement, & d'en faire lui-même l'expérience. En effet il enfonça un petit canif dans le milieu de la tête d'une poule, jusqu'à ce qu'il crût l'avoir blessée bien avant dans le cervelet. Il versa ensuite de l'eau vivifiante sur la playe, & en remplit le bec de la poule. Elle resta d'abord comme morte; mais un quart d'heure après elle revint, se mit à courir, & se porta bien pendant quinze jours qu'elle fut sous ses yeux. L'ayant fait tuer, il vit qu'il avoit assez blessé le cerveau sur le devant, & plus loin que jusqu'à la moitié; il paroissoit même encore une petite marque de cette blessure, mais on ne voyoit point de sang extravasé: il fit à une autre

poule une blessure un peu plus profonde dans le cerveau, avec un couteau assez épais, & il la traita de même; elle mourut cinq heures après. Après l'avoir ouverte, il trouva la partie gauche du cerveau blessée jusqu'à l'intérieur. Sous le crâne & dans la blessure même du cerveau, on voyoit beaucoup de sang extravasé.

Ce que nous rapportons de Sibérie, on l'a vu de nos jours en France; un Charlatan voulut en imposer à Versailles, l'expérience fut faite publiquement sur un cheval. Le Charlatan n'étoit pas de bonne foi, on découvrit son astuce, & le public fut détrompé.

L'empressement avec lequel le Public a reçu la Gazette de Santé, nous engage à remettre sous ses yeux au commencement de cette année le plan de cette feuille. Son objet est de mettre la Médecine à portée des habitans de la campagne; de leur indiquer des remedes sûrs, faciles, & peu couteux; de combattre les abus fomentés par l'ignorance & par les préjugés contre la santé des citoyens; d'apprendre enfin aux hommes de tout âge, de tout sexe & de tout état, la conduite qu'ils doivent tenir pour se conserver sains, & pour guérir quand ils sont malades. La Gazette de Santé fait encore connoître les Livres nouveaux de médecine & les progrès de l'Histoire naturelle dans ses différentes distributions; on y apprend tout ce qui se passe de remarquable dans les Ecoles de Médecine & de Chirurgie du Royaume: la Médecine Etrangere y est comparée à celle de nos climats: & l'on y traite encore de l'art Vétérinaire si utile aux Cultivateurs pour la conservation des animaux. Le juste prix des drogues & la maniere de connoître celles qui sont sophistiquées, terminent presque toujours ces feuilles que l'Auteur s'efforcera de rendre de plus en plus intéressantes, par le choix des materiaux, par son exactitude & par l'impartialité de ses éloges & de sa critique On donnera à la fin de ce mois un Supplément à la Gazette de Santé, & l'on continuera dans la suite d'en publier un tous les trois mois, sans augmentation de prix.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

ALMANACH DE SANTÉ,

Contenant un abregé des moyens de se bien porter, la maniere de se gouverner les premiers jours d'une maladie en l'absence de gens de l'art; les précautions qu'il faut prendre pour conserver la santé pendant les voyages; une notice des principales Eaux Minérales du Royaume, de leur nature & de leurs effets; la connoissance abregée de propriétés des alimens, & de la vertu des remedes simples contre les accidens les plus communs de la vie; quelques recettes éprouvées contre les maladies des enfans; la maniere de soigner, de panser & de traiter un cheval dans la route, ainsi que les soins préservatifs des maladies des bestiaux, avec la Table des matieres contenues dans la Gazette de Santé.

Ouvrage utile à tout le monde, & nécessaire à ceux qui sont abonnés à cette Gazette.

Prix, 1 liv. 10 f. franc de port par tout le Royaume.

L'impossibilité de porter toujours avec soi la totalité des feuilles qui composent la Gazette de Santé, dont le format est in-4°. & dont le volume augmente chaque jour, a donné l'idée de ce petit Ouvrage, qui doit réunir sous un même point de vue, les principales notions de l'art de se conserver & de se guérir. La Table des matieres contenues dans la Gazette de Santé, a semblé d'autant plus nécessaire, que paroissant à la fin de chaque année, elle dispense de compulser la collection de ces Gazettes, lorsqu'on voudra consulter quelques-uns des articles qui y sont contenus. Notre premier dessein étoit de la joindre à cette feuille, mais comme elle n'est point portative, on nous a conseillé de l'insérer dans cet Almanach qu'on peut porter partout, & qui facilitera tout d'un coup par ce moyen les recherches que l'on désireroit faire dans cet Ouvrage périodique.

P. S. Cette Table qui n'est ainsi publiée que pour la commodité du lecteur n'empêchera pas d'en joindre une in-4°. à la suite de ces feuilles, ainsi qu'un frontispice, quand leur nombre sera suffisant pour former un volume. Cette attention de notre part convaincra sans doute le Public de notre désintéressement & du désir que nous avons d'être utile.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 27 Janvier 1774.

De Vienne en Autriche, le 28 Décembre 1773.

On vient de publier dans cette Ville un ouvrage de M. Collin, Médecin, sur les vertus médicinales du camphre, dans lequel on trouve plusieurs observations, qui tendent à confirmer la propriété anti-septique de cette substance contre la gangrene & les maladies putrides. C'est sur-tout dans les affections Chirurgicales que cet Auteur en reconnoît l'utilité. On vantoit ce remede il y a peu d'années contre bien des maladies; dans presque tous les cas on donnoit le camphre, & partout on en attestoit l'efficacité trop vantée. Cette propriété d'autant plus suspecte qu'elle étoit presqu'universelle, s'étendit même sur les maladies véneriennes. On voulut que cette substance prise à haute dose, prévînt la salivation mercurielle, & fût un spécifique contre ce dernier mal. M. Collin qui a eu occasion de l'employer dans ces circonstances, n'a pas trouvé que le camphre remplit toujours l'indication. Et quoiqu'on donne le camphre comme calmant, & sédatif, quoique l'Ecole de Salerne l'ait vanté comme un remede contre l'amour, *camphora per nares, castrat odore mares*; cependant le même Auteur recommande de l'administrer toujours à petite dose, principalement aux sujets sanguins & bilieux, auxquels il convient de ne jamais le prescrire sans l'associer avec le nître.

De Die en Dauphiné, le 15 Janvier.

La femme de François Rey, laboureur, établi près de cette Ville, accoucha le 8 Juillet 1772, d'un enfant mâle, dont la tête a acquis depuis un volume monstrueux. Cet enfant qui a aujourd'hui 17 mois & demi, a deux pieds trois pouces de hauteur. Voici les dimensions de sa tête. On compte dix-neuf pouces depuis l'apophise nazale, presqu'à la premiere vertebre du col, sept pouces & demi d'un temporal à l'autre; dix pouces de l'occipital, à l'os du front; le front est fort aplati à son milieu, mais on remarque une grosseur environ du volume d'un œuf de poule, à l'endroit où le muscle crotaphite prend son insertion: l'occipital très-saillant & fort épais en apparence, est proportionnellement plus volumineux que le coronal. Une éminence considérable s'éleve à la baze de cet os, & se prolonge jusqu'à la premiere vertebre cervicale. On remarque sur chacun des temporaux une protuberance plus considérable que celle du coronal, mais un peu plus applatie. On n'apperçoit aucun écartement dans les sutures; les orbites ne sont point saillantes, de sorte que suivant M. Roux, Médecin, auteur de cette observation, on peut présumer qu'il n'y a point de sinus frontaux. Les yeux de cet enfant sont dans un mouvement presque continuel & convulsif; dans moins d'une minute, on voit le globe de l'œil se rouler, & la prunelle se cacher sous la paupiere supérieure, au point ne laisser voir que la conjonctive; la prunelle est pâle & presque sans couleur, sans cependant que l'enfant soit privé du jour. La paupiere supérieure est très-petite, mais l'inférieure beaucoup plus grande que dans l'état naturel, supplée au défaut de la premiere en remontant autant qu'il faut pour recouvrir entierement le globe de l'œil. Les oreilles sont placées beaucoup plus bas qu'à l'ordinaire, & leur lobe n'est éloigné que d'une ou deux lignes de l'angle de la machoire inférieure. Le poids de cette masse est cause que l'enfant ne se trouve bien que quand il est couché; on ne peut le lever sans soutenir sa tête, & quelque soin qu'on prenne pout lui conserver une direction perpendiculaire, cet enfant pleure & gémir toujours. Les muscles qui servent au mouvement de la tête sont plus volumineux que dans l'état naturel. Depuis le 18 Septembre jusqu'au 3 Octobre, la mesure horizontale de sa tête a augmenté d'un pouce, & tout le reste à proportion. Le corps de l'enfant maigrit à mesure que la tête augmente de volume.

M. le Camus, Docteur-Regent de la

Faculté, rapporte dans sa Médecine pratique un exemple non moins curieux d'une tête monstrueuse. Une jeune fille hydrocephale (hydropique de la tête) depuis plusieurs mois, avoit la tête quatre fois plus volumineuse que le corps, & si pesante qu'on étoit obligé de la tenir couchée. Cette tête étoit transparente au point de transmettre la lumiere qu'on plaçoit au côté opposé. Elle ne paroissoit contenir qu'un fluide très-limpide. Nous avons nous-même été témoins de ce dernier fait à Montpellier, lorsque nous y faisions nos études de Médecine. Les dernieres affiches de Tours font encore mention d'un homme de trente ans, dont la taille n'excede guere celle d'un enfant de sept ans, & dont la tête ayant une grosseur monstrueuse, est appuyée sur un cou très-menu, au point qu'il est obligé de la transporter avec sa main toutes les fois qu'il veut se remuer. Cet homme qui est encore vivant, avoit joui d'une très-bonne santé jusqu'à l'âge de six ans, auquel il essuya une diarrhée. Le flux de ventre ne s'arrêta qu'au bout de neuf mois, & fut suivi de la paralysie des extrêmités inférieures, qui resterent sans mouvement, mais toujours avec leur sensibilité. C'est depuis ce tems que sa tête & sa face ont grossi au détriment du corps qui n'a pris aucun accroissement. La circonference de son crâne est de 57 pouces 8 lignes, & la longueur de sa face est de 18 pouces 3 lignes. Cet homme mange avec voracité, dort bien, mais rend les excrémens & les urines sans s'en appercevoir, ce qui est une suite de sa paralysie, il a le poignet fort, l'entendement vif, & la mémoire très-heureuse. L'hydrocephale dont M. le Camus fait mention dans ses ouvrages, faisoit également bien les fonctions; l'enfant qui fait le sujet de la premiere observation, déperit au contraire, & le Médecin qui nous l'a communiquée, croit qu'il ne peut pas vivre longtems.

Lettre écrite de Versailles, le 21 Janvier.

» Je vous prie, Monsieur, de proposer ces réflexions sur la musique; *comme on l'a reconnue utile pour la guérison de certaines maladies, les Médecins ne devroient-ils pas l'employer. plus fréquemment?* Les anciens qui ont vû de surprenans effets, opérés par la musique, l'ont appellée: *Incantatio morborum*. Ils l'employoient pour les maladies qui affectent les nerfs; du moins pour quelques-unes. Ne pourroit-on pas s'en servir encore aujourd'hui pour le même objet, & même dans le délire? L'ignorance qu'on reproche quelquefois aux anciens, souvent sans trop savoir pourquoi, valoit peut-être bien notre science. Ils alloient au fait; ils étoient fondés sur l'expérience. Sommes-nous plus avancés qu'eux, avec nos explications systématiques?

La proportion & l'harmonie de la musique, tant avec l'ame qu'avec les nerfs, peut y faire naître des idées gayes, & causer un ébranlement capable de rétablir l'ordre. On sait que les instrumens montés de la même maniere, ont entr'eux un unisson qui les fait retentir au mouvement d'un seul; qu'il y a un unisson qui fait frémir les pierres d'un édifice dans lequel l'on concerte; de ces expériences, & de mille autres semblables, on a droit de conclure, que les organes qui se trouvent à l'unisson de certains airs, souffrent des ébranlemens capables de retablir *les esprits animaux*, & d'agiter le corps au point de le guérir. On peut certainement mettre la musique au nombre des remedes propres à calmer le mouvement impétueux de ces esprits, à moderer les passions, à rendre les douleurs plus supportables, & procurer le sommeil. Elle seule guérissoit une maladie fort commune en Allemagne, dans le dernier siecle, *la danse de Saint-Wit*. C'étoit un état semblable à celui qu'affectoient autrefois les Corybantes. Theophraste dit qu'il procutoit du soulagement aux gens attaqués de goute sciatique, par les doux sons de sa flûte. Un Professeur dont parle Pechlin, ne rendoit supportables les douleurs de sa goute, que par des sons harmonieux. On sait comment David calmoit les accès phrenetiques de Saül. Les mémoires de l'Académie des Sciences, parlent de plusieurs Musiciens, revenus d'un délire febrile, par un concert exécuté dans leur chambre. On ne parlera point ici de la guérison des piqûres de la tarentule. M. Lieutaud dit avoir soulagé par ce moyen la douleur & l'insomnie. Il va plus loin; il certifie que lui-même attaqué d'une maladie des plus graves, a éprouvé pendant trois jours, & au grand étonnement des assistans, les effets salutaires de la musique; on peut donc la regarder comme un des bons remedes calmans. Mais pour quoi les Médecins n'employent-ils pas ce remede dans les cas indiqués, pour guérir d'une maniere si agréable, certaines maladies souvent rebelles? On a des faits marqués des bons effets de la musique instrumentale, & tout les engage à en faire un usage plus fréquent. La musique peut tenir sa place dans la Médecine & servir de remede, ou pour conserver ou pour retablir la santé. En 1742 ou 1743, M. Malouin, Docteur en Médecine & de l'Académie des Sciences, a entrepris de le prouver, en montrant le rapport que ces deux arts ont naturellement & méchaniquement entr'eux. Après avoir exposé sommairement les différens usages de la musique, il s'étend sur son utilité dans la Médecine D'abord

rien ne contribue plus à la santé que de procurer & d'entretenir le contentement & la gayeté d'esprit; c'est l'effet propre & naturel de la musique. Ce Médecin fait encore voir en habile physicien, par la nature & par les propriétés du son, de quelle maniere le son agit sur les corps, & comment par les organes frappés, il porte l'impression jusqu'à l'ame. Une curieuse anatomie qu'il développe, explique les ressorts mis en mouvemens par les sons divers de la voix & des instrumens, & par les effets qu'ils produisent sur le tempérament, pour l'entretenir ou le remettre dans l'état le plus convenable au bien & à la santé du sujet. Au reste ce remede doit être varié, suivant les dispositions & les besoins du malade, & conformément à la fin qu'on se propose. Je conclus, Monsieur, par désirer que les Médecins employent plus fréquemment l'harmonie des instrumens dans les cas ci - dessus énoncés, & qu'ils éprouvent si cette harmonie ne pourroit pas être également utile contre d'autres maux. Cette méthode seroit certainement plus agréable aux malades, que bien des potions de pharmacie, &c.... ». L'Auteur de cette lettre n'est pas le premier à former des voeux pour que la musique soit plus employée contre la guérison de certaines maladies; & ses voeux seroient déja remplis si la legereté apparente de ce secours, & l'injustice de malades, ne retenoient souvent les Médecins. Celui qui ordonne un remede utile, mais peu capable d'en imposer aux assistans, s'expose souvent à perdre son état; s'il réussit on rapporte ses succès au hazard, s'il n'obtient pas ces succès on le critique, on va souvent plus loins encore... & voilà comme les hommes enchainés par des préjugés, empêchent par leur ridicule servitude, le bien que des gens éclairés pourroient faire s'ils étoient plus soutenus & mieux secondés.

De Paris, le 23 Janvier.

En rendant compte au N°. 22 de notre Gazette de l'événement fâcheux arrivé au fils d'un Epicier établi rue des Lombards, nous avons attribué la suffocation de ce jeune homme, & la mort du garçon qui l'accompagnoit, à l'odeur pénétrante de l'essence de therebentine, suivant le procès-verbal dressé par le Commissaire Simoneau. M. Baumé de l'Académie Royale des Sciences, ayant recherché depuis la cause de cet accident, en a fait le sujet d'un mémoire, dans lequel il prouve que c'est moins à l'odeur de l'essence de therebentine qu'il faut s'en prendre, qu'aux émanations de ce souterrein pratiqué au - dessous de plusieurs autres caves. En effet la maison & les caves dont il s'agit, avoient été occupées avant l'Epicier, par un Marchand de vin qui se plaignoit que dans certains tems on ne pouvoit y rester qu'un quart d'heure. Les lumieres ordinaires s'y éteignoient, & l'on ne pouvoit s'y éclairer que par plusieurs gros flambeaux réunis, qui produisoient à peine une lumiere sombre, & qui finissoient par s'éteindre. Ceux que la nécessité obligeoit de travailler dans cette seconde cave pendant le tems de l'émanation des moffetes, se trouvoient étourdis, comme ivres, & étoient forcés d'en sortir. Lorsque l'accident est arrivé, le barometre étoit à 27 pouces 8 lignes; il y étoit encore un ou deux jours après. Les vapeurs moffetiques regnoient jusques vers les premieres marches de l'escalier de cette seconde cave, mais à terre seulement. Elles s'étoient un peu répandues dans l'air des caves supérieures; une chandelle bien allumée s'éteignoit aussi-tôt qu'on entroit dans l'atmosphere de la premiere, & la lumiere qu'on promenoit dans les autres, étoit environnée d'un leger brouillard, & n'éclairoit que peu de distance. Deux jours après le barometre ayant remonté à 28 pouces 2 lignes, les moffetes ont disparu dans l'espace de 5 à 6 heures. Quoique l'air de la cave fut chargé d'un odeur très - forte de therebentine, & que les tonneaux d'essence de therebentine y fussent restés, on y est entré depuis, & les lumieres ne s'y sont point éteintes; elles y ont même répandu leur clarté ordinaire.

Cette cave n'est pas la seule du quartier, de laquelle il s'exale des moffetes; deux jours après l'accident dont il s'agit, un Maçon allant sceller un gond dans une cave de l'autre côté de la rue, dans laquelle il n'y avoit jamais eu d'essence de therebentine, se trouva étourdi un quart d'heure après qu'il y fut entré, & tomba sans pouvoir en sortir. Comme on le secourut promptement, il en fut quitte pour une syncope d'environ une demi-heure, & pour un mal de tête qui dura presque le reste de la journée. Voici la situation du fils de M. Leguillier, (c'est le nom de l'Epicier.) Il dit n'avoir ressenti ni douleur, ni oppression. Mais à l'instant qu'il perdit connoissance, il éprouva une situation voluptueuse; & son imagination étoit occupée par une douce rêverie, & par un délire inexprimable, jusqu'au moment où il perdit tout mouvement & tout sentiment. Ce moribon étoit couché sur l'escalier, le visage tourné contre terre; la tête posée sur un de ses bras: sa bouche; son nez & ses joues, étoient baignés d'une écume noire, il avoit le visage pâle & défait, & ses dents étoient serrées. L'air libre dilara sa poitrine, le râle qu'il avoit s'arrêta, mais la respiration presqu'insensible le faisoit avec peine, & son pouls étant petit & concentré,

on le mit dans le lit, où on lui fit d'abord prendre quelques gouttes de *lilium* de paracelse étendues dans du vin, & bientôt après sept grains d'émétique dans une très-petite quantité d'eau. On lui donna ensuite une potion sudorifique & spiritueuse toujours émétisée ; ses dents ne se desserrant point, & le malade ne se trouvant pas mieux, on le saigna du bras ; le sang vint difficilement, & le peu qu'il en sortit avoit une forte odeur de therebentine. Enfin tous ces secours ne produisant aucun effet, on appliqua les vessicatoires aux jambes, & au bout de quatre heures il commença à ouvrir les yeux; insensiblement il reprit l'usage des sens & de la parole.

La suite à l'ordinaire prochain.

Emulsion purgative, agréable à prendre.

Rien ne révolte plus le goût, même des personnes les moins délicates, que la manne qui entre dans presque toutes les potions médicinales ; c'est donc rendre service aux hommes que de publier une sorte de médecine qu'ils puissent prendre facilement & sans dégoût. En voici la formule Prenez quatre amandes douces, pelées dans l'eau chaude, & un gros des quatre semences froides, majeures; mêlez le tout dans un mortier de marbre, en versant dessus peu-à-peu un verre d'eau chaude, dans laquelle vous aurez fait fondre deux onces & demie de manne, passez ensuite par un linge, ajoutez-y deux gros de sel végétal, deux gros de bonne eau de fleurs d'orange, le tout pour une dose à prendre le matin à jeun, en ayant soin d'en seconder l'effet par du bouillon dégraissé, ou par tout autre boisson propre à la circonstance.

Cette émulsion purge sans tranchées, & sans qu'on en éprouve aucun malaise.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Tous les lieux retentissent du nom des Élèves de l'École Royale Vétérinaire de Paris, & de leurs succès. Cet établissement, digne de la perfection d'un Ministre éclairé, justifie de plus en plus l'idée avantageuse qu'on s'en étoit faite dans son origine, par l'utilité des secours que les campagnes en retirent. Mais en accordant aux Élèves de cette École, & au Maître éclairé qui les forme, des éloges justement mérités, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il sembleroit nécessaire que le détail de leur pratique, fût enfin substitué à la longue liste des animaux malades & morts, & à celle de ceux qu'ils ont sauvés. La réputation de ces Élèves est faire aujourd'hui ; mais leurs connoissances ne sont point assez répandues. Il seroit donc tems que la fumée de l'encens brûlé pour ces soutiens de l'agriculture, fut un peu dirigée au profit de l'Agriculteur. En effet, il paroît difficile de multiplier en France des établissemens semblables à celui du Château d'Alfort. Peut-être la dépense arrêtera-t-elle toujours le concours de beaucoup d'Élèves, qui, n'étant point pensionnés, ne pourronts'y rendre qu'à leurs frais. Il sera donc impossible que le bien devienne général. Le moyen de remédier à ces inconvéniens, seroit de publier par la voie de l'impression, à chaque nouvelle épizootie, l'histoire de la maladie, & les remèdes préservatifs & curatifs. A la vérité, les Procès-verbaux de ces traitemens sont déposés dans les mains du célèbre M. Bourgelat, qui s'occupe très-sérieusement, d'un Traité complet de Médecine Vétérinaire, & dont le sage discernement & l'étendue des connoissances dans cette partie, ne doivent rien laisser à desirer. Mais on ne sait point quand cet ouvrage utile verra le jour; & en attendant, l'ignorance des Cultivateurs les met dans l'indispensable & cruelle nécessité d'essuyer les premiers coups de la contagion ; avant d'avoir pû appeller l'homme de l'art à leur secours. Nous n'ignorons aucune des raisons qu'on peut opposer à nos vues. La médecine mise dans les mains de tout le monde, peut devenir nuisible; ou bien, attendez, dira-t-on, qu'un ouvrage complet paroisse; mais cet ouvrage complet ne réparera pas les maux soufferts dans son attente. La clarté avec laquelle il sera écrit, répandez-la sur des petites brochures peu couteuses, & à la portée de tout le monde; ce que vous feriez à la fois, pour les maladies en général, faites-le distributivement pour chaque épizootie particulière; enfin, ne craignez pas de trop familiariser le Public avec l'une & l'autre médecine. Ce n'est point la familiarité des secours qui rend le peuple entreprenant; le peuple les ignore encore, & c'est dans la populace que végète cette espèce de Médicastres, qui se mêlent de traiter toute sorte de maladies, sans nulle science & avec un seul remède. C'est encore parmi les gens du monde peu instruits que font fortune les Charlatans qui les duppent. Éclairez les hommes de tous les états; prévenez-les sur le danger des remèdes trop actifs, simplifiez la médecine, faites-en connoître les abus, évitez sur-tout les mystères, ne cherchez pas à acquérir de la célébrité en vous appropriant un art qui, dans le principe, appartenoit à tout le monde; En un mot, soyez citoyens, & vous sentirez la force de nos raisons & la futilité des vôtres.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du. Jeudi 3 Février 1774.

De Londres, le 10 Janvier.

ON dit ici beaucoup de bien d'un ouvrage publié depuis peu par le Docteur J. Williams sur la goutte. En effet cet ouvrage renferme des détails intéressans sur cette cruelle maladie. De l'exposition des causes éloignées & prochaines de l'affection gouteuse, l'Auteur passe aux remedes généraux qui sont la saignée si la goutte est inflammatoire, & la purgation dans tous les cas. Mais la saignée doit être moderée, & le purgatif très-doux. Les topiques émolliens & relâchans lui paroissent contre-indiqués; outre qu'ils augmentent la cause de la goutte que M. Williams attribue au relâchement des nerfs, c'est qu'ils accélerent la putréfaction de la limphe amassée dans les empâtemens goutteux, & qu'ils peuvent repercuter l'humeur goutteuse dont il faut, selon le même Auteur, faciliter l'expulsion en donnant du ressort aux solides. Pour seconder l'évacuation de cette matiere, il fait prendre toutes les heures, de vingt-quatre à trente-six grains de musc; assurant d'après l'expérience, que trois ou quatre doses de cette substance produisent les plus heureux effets. Le soulagement suit de très-près l'instant où l'on a pris la premiere dose de ce remede: le pouls auparavant contracté, petit & vacillant, se développe & devient fort & régulier; les soubresaults & l'abbatement d'esprit qui accompagnoient la douleur disparoissent, le courage renait, & la célérité du pouls qui, quelquefois résulte de l'usage de ce même remede, n'est jamais suivie d'agitation & de chaleur. Enfin s'il faut en croire le Docteur Williams, cette drogue est un calmant aussi parfait que l'opium peut l'être dans d'autres circonstances. Elle a même un avantage sur l'extrait de pavot, c'est que, toujours suivant cet Auteur, ce dernier remede relâche la fibre, tandis que le musc en calme les mouvemens en en augmentant le ressort. Au défaut du musc, M. Williams a employé le castoreum, à la dose d'un demi-gros, mais ses effets quoiqu'analogues étoient cependant très-inférieurs à ceux du musc. M. Williams qui avoit paru rejetter les topiques, en indique pourtant un qu'il dit être souverain; c'est un cataplasme fait avec la mie de pain & le lait, auquel on a mêlé un quart ou un tiers de bon mithridate. Cependant ce topique ne doit être appliqué que dans le cas d'inflammation. Dans toute autre circonstance, il convient plutôt d'avoir recours au vessicatoire ordinaire, auquel l'Auteur Anglois veut qu'on ajoute une quatrieme partie de camphre.

Non content de publier des remedes contre la goutte, M. Williams en indique aussi les préservatifs. Pour cet effet il prescrit chaque soir, pendant trois ou quatre jours, & de deux soirs l'un, depuis 5 jusqu'à 8 grains d'ypecacuana récemment pulvérisé avec 2 ou 3 grains de sel d'absinthe. Ce remede fait vomir les malades, & l'on en seconde l'effet, par quelques verres d'une infusion theyforme de fleurs de camomille. C'est moins pour évacuer l'estomach que M. Williams conseil ce médicament, que pour remonter en quelque façon la machine, & redonner du ressort à la fibre, qu'il suppose être relâchée dans l'affection goutteuse. Enfin ce traitement préservatif est terminé par l'usage des eaux de Spa ou de Pyrmont, auxquelles les François peuvent en substituer d'analogues.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Homblieres en Picardie, le 17 Janvier.

Un homme âgé de 33 ans, marié depuis 12, d'un tempérament sanguin, fort & robuste, Tisserand de profession, est malade depuis sept ans Sa maladie a commencé par une douleur legere située au creux de l'estomach, un peu plus du côté gauche que du côté droit. Cette douleur a augmenté insensiblement, sans être reglée ni continuelle; elle se faisoit sentir par un picottement aux parois de l'estomach dans sa partie antérieure; il sembloit

au malade que quelque chose venoit heurter contre son estomach, & descendoit un peu dans le bas-ventre. Quand la région de l'estomach & celle du bas-ventre s'élevoient, le malade crioit de toutes ses forces. Dans les premiers tems, la douleur se terminoit par un vomissement considérable de tous les liquides qu'il avoit pris, rarement il vomissoit des alimens solides; à présent c'est le vomissement qui précède les douleurs. Si les efforts que fait le malade pour vomit sont impuissans, les douleurs augmentent, & deviennent si cruelles, qu'il n'a pas de repos ni le jour ni la nuit; la région qui est le siege de ces douleurs est si sensible qu'il ne peut pas même y souffrir le poids de la chemise. Quand les douleurs cessent pendant quelques momens, le malade boit & mange comme une personne en santé; alors l'estomach s'abbaisse, & se remet en son premier état. Cependant il reste toujours, même pendant ces instants de calme, un fond de douleur dans cette région, avec un poids extraordinaire qui augmente à mesure que la maladie vieillit. Le malade a quelquefois rendu par le vomissement, des vers semblables à ceux que rendent les malades dans les fièvres vermineuses ou putrides. A la fin de ces vomissemens il rend aussi du sang; & il y a quelques tems qu'il a vomi une espece de limaçon gris & nuancé, semblable à ceux qu'on trouve sur le bord des puits. Les fréquens vomissemens n'empêchent pas que le malade n'aille tous les jours à la garde robe; les autres secretions se font également bien, on n'a jamais remarqué aucune obstruction dans les visceres du bas-ventre ni ailleurs. Le malade n'a pas gardé toute la retenue requise dans les premiers tems de son mariage, & quoique depuis long-tems il ait renoncé à cet excès, & qu'il soit très-moderé & très-tranquille, cependant la violence de ses douleurs lui fait éprouver les effets que produit une simple gonorrhée. Cette maladie a fait beaucoup de bruit dans le pays, & les gens de l'art n'ont pas pu parvenir à la guérir, quoiqu'ils aient employé différens moyens. Les uns croyant que c'étoit un ulcere cancereux dans l'estomach, ont administré la cigüe; les autres persuadés que c'étoit des humeurs glaireuses & bilieuses, attachées aux parois de l'estomach, ou que ce mal provenoit de la présence des vers, ou d'autres animaux retenus dans ce viscere, l'ont traité avec des violens purgatifs, & des vomitifs non moins énergiques. Enfin plusieurs autres, suivant une autre méthode, lui ont fait prendre les amers de toute espece, les pilules de Belloste, les poudres d'Aillaud, l'eau de theriaque, l'eau de goudron, l'eau de chaux, l'infusion des feuilles de noyer. Par rapport à l'espece de gonorrhée, il fait usage des remedes que prescrit M. Tissot dans son Traité de l'Onanisme. Tous ces secours ont été administrés sans aucun succès. Quand il est question de le purger, c'est la poudre cornachine qui lui convient le mieux. Lorsqu'il s'agit d'apaiser les douleurs que ressent le malade comme il est dit plus haut, on lui donne à boire du lait de vache; aussi-tôt qu'il l'a avallé, les douleurs cessent pour un moment. Le malade est tout contrefait; il est obligé de se plier comme un Tailleur, pour avoir un peu de soulagement; il est tout défiguré, décharné, hideux. Cependant il a bon appétit quand ses douleurs cessent.

Est-ce une affection nerveuse que la maladie de cet homme? ou n'est-ce pas plutôt le vers solitaire? Le malade est un indigent qui reclame les avis charitables des personnes de l'art. Nous invitons ceux qui auront quelques remedes particuliers contre cette derniere maladie, à en faire part au public par la voix de notre Gazette.

Lettre écrite de Choisy-le-Roi, le 26 Janvier 1774, par M. Guilhermond, Maître en Chirurgie de Paris, &c.

» Le motif du bien public qui vous a déterminé, Monsieur, à publier dans votre Gazette du 23 Septembre de l'année derniere, l'observation que M. le Roy, Médecin de Monseigneur le Comte de Provence, vous avoit adressée, m'engage à vous faire part des nouveaux succès de la méthode de M. Levret, pour porter des ligatures dans des lieux profonds comme le vagin, &c. Cet Accoucheur célebre a lié en ma présence, le 4 du mois de Novembre dernier, un polipe uterin, à une Dame que M. Cochu, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, lui avoit adressée; ce polipe pesoit encore deux livres & demi lors de sa chute, & on ne peut douter qu'il n'eût beaucoup perdu de son poids par la suppuration prodigieuse qu'il a fourni, surtout pendant les huit derniers jours qu'il a été en place. Il avoit six pouces de long dans son plus grand diametre, & quatre dans le petit. Sa solidité étoit charnue & comme glanduleuse, sa surface monticuleuse & attaquée çà & là de pourriture; son pedicule plus compacte avoit trois pouces de circonférence, aussi a-t-il résisté seize jours aux constrictions que nous répétions soir & matin. Ce polipe étoit de la premiere espece, il causoit depuis plus de cinq ans, des pertes énormes & fréquentes qui avoient altéré la santé de la malade, au point de donner les plus grandes inquiétudes. Elle se porte infiniment mieux depuis qu'elle en est délivrée, & tout semble annoncer le retour

de la bonne santé dont elle jouissoit auparavant.

Vous voudrez bien encore insérer dans votre Gazette, l'observation d'une Religieuse operée le 20 Septembre dernier. Cette malade, ainsi que la Dame dont je viens de parler, étoit sujette depuis cinq ans à des pertes qui l'avoient réduite dans un état déplorable, elle se porte aussi-bien qu'on puisse le désirer, depuis la chute d'un polipe qui, moins gros & moins solide que celui de l'observation précedente, n'a résisté que huit jours à la ligature. Je ne peux m'empêcher de vous faire observer que dans celle-ci, les parties étoient dans leur intégrité parfaite, & cette intégrité n'a été altérée ni par l'opération ni par la sortie du corps étranger, assez peu solide à la vérité, pour se mouler à l'étroitesse du passage. J'ajouterai que les regles sont revenues chaque mois, bien franches & au tems marqué. Ce fait est à la connoissance de MM. Millin & Fumée, tous deux Docteurs-Regents de la Faculté &c.

De Paris, le 31 Janvier.

Suite du traitement du fils de M. Leguillier, suffoqué par une moffete.

A peine ce moribond eût repris l'usage de ses sens, qu'il eut mal au cœur, & vomit une fois; on seconda l'action de l'émétique par quelques verres d'eau tiede, & lorsque l'estomach parut dégagé, on procura des évacuations par le bas, à l'aide d'un lavement purgatif qui produisit l'effet qu'on en attendoit. Ce malade parut plus tranquille, mais sa respiration étoit toujours courte & laborieuse. Il prit alternativement pendant la nuit du thé & une potion cordiale par cuillerées. Ces remedes le firent transpirer, & la sueur fut si abondante, qu'on fut obligé de lui changer huit fois de chemise pendant la nuit. Les premieres chemises sentoient la therebentine, ainsi que les crachats qui étoient sanguinolens. Le lendemain il recouvra connoissance, & ce ne fut qu'alors qu'il se ressouvint de ce qui lui étoit arrivé la veille, à l'exception de sa sortie de la cave dont il n'avoit aucune idée. Les cordiaux & les vesicatoires lui donnerent un violent accès de fiévre, qu'on dissipa par des boissons délayantes, & qui fut suivi du parfait retablissement du malade.

Permettons-nous quelques réflexions sur ce traitement. Il semble d'abord qu'au lieu de placer le malade dans le lit, de le saigner, & de lui donner des potions échauffantes & vomitives, on eût mieux fait de l'exposer à l'air libre, même de le plonger dans un bain froid, & de lui faire respirer l'odeur des plantes fraîches: c'est à-peu-près la méthode qu'on employe à l'égard du chien tiré de la fameuse grotte d'Italie, lorsqu'il a été suffoqué par la vapeur moffetique qui s'éleve du fond de ce souterrein. On le jette promptement dans l'eau du lac voisin, ou bien on le roule sur l'herbe, & de mort qu'il étoit en apparence, il revient à la vie au bout de quelques heures. On a vu bien des fois la saignée nuire dans ces sortes de cas; & l'expérience a prouvé qu'elle ne convenoit pas aux noyés, dont l'état est si voisin de celui des personnes suffoquées par les moffetes. D'un autre côté pourquoi donner des cordiaux à un sujet impregné des particules très-cordiales & très-échauffantes de l'essence de therebentine? Pourquoi donner des cordiaux, c'est-à-dire des remedes incendiaires, à un sujet dont la fibre roide & crispée a besoin d'être relâchée par un air libre & frais, afin de détendre, s'il se peut, la constriction spasmodique de la poitrine, dont le mouvement est suspendu par l'atmosphere moffetique, par l'immersion & par toutes les causes des syncopes de ce genre? les ouvriers qui travaillent aux mines de charbon en Angleterre, sont souvent suffoqués par des moffetes d'une autre nature; le moyen le plus sûr de les rendre à la vie, c'est de les placer hors de l'atmosphere moffetique, & de les coucher la face contre terre. Que si craignant de perdre du tems à ces moyens simples, on s'obstinoit à referer la médecine active, dans le cas dont il s'agit, n'auroit-il pas mieux valu employer les lavemens d'air fixe, ou de fumée de tabac, plutôt que les cordiaux & les vesficatoires, par lesquels on a donné lieu à un accès de fiévre, dont le malade eût pu se passer? Au reste en faisant ces observations, nous n'entendons pas déprecier la méthode employée au secours du fils de M. Leguillier; sans savoir quel est l'homme de l'art qui l'a dirigée, nous applaudissons à ses soins & à son zele; il a bien fait sans doute, puisque le malade est guéri; nous disons seulement qu'il auroit pu mieux faire en prenant une voye plus simple, plus courte & plus sûre.

Onguent adoucissant & maturatif pour faire aboutir les tumeurs, & apaiser l'inflammation des playes & des ulceres.

Prenez de graisse de porc, de beurre frais, de cire jaune & de suif de mouton, de chaque huit onces, une livre de litharge préparée, & autant d'huile d'olive; mettez toutes ces substances dans une bassine, à l'exception de la litharge; faites-les chauffer jusqu'à ce qu'elles fument; alors ajoutez la litharge bien seche, remuez ce mélange avec une spatule de bois, jusqu'à-ce que cette derniere substance soit entierement dissoute, & que le mélange ait pris une couleur brune, tirant sur le noir; laissez

ensuite refroidir à demi, & versez-le dans un pot tandis qu'il est encore liquide.

Un de nos Abonnés nous ayant adressé cette recette comme très-précieuse & très-utile, nous devons des éloges à la générosité avec laquelle il a rendu public un remede dont il croyoit être seul possesseur. Nous pensons comme lui sur l'efficacité de ce topique, mais cet onguent étant précisément l'onguent de la mere, sa préparation n'a pas le mérite de la nouveauté. Au reste en la publiant nous avons cru faire plaisir à MM. les Curés, les Seigneurs & autres personnes charitables ; ils pourroient faire préparer tous les ans sous leur yeux, une certaine quantité de cet onguent, & en distribuer gratuitement des rouleaux aux gens de leurs campagnes, très-souvent exposés à en avoir besoin, & presque toujours privés de ce secours.

Médecine Étrangère.

Ce qui paroît souvent dangereux, suivant nos lumieres, tourne à l'avantage de certains peuples. Les Negres de la côte de Guinée, sujets à bien des maladies, éprouvent des coliques violentes. Leur remede est de boire matin & soir pendant plusieurs jours, une grande calebasse de jus de limon, mêlé avec de la melaguette ou le poivre de Guinée. Ce remede tout déplacé qu'il paroît dans une affection de cette nature, la guérit sûrement. Plusieurs Européens qui en ont usé en pareil cas, s'en sont très-bien trouvés. Mais ces derniers, pour s'en préserver, ont la précaution de ne pas dormir sur la terre, de s'interdire l'usage de l'eau de fontaine, du jus de limon & de tout acide. Ainsi le même suc cause & guérit à la fois cette colique. On employe encore contre cette maladie une potion composée de quatre ou cinq goutes de baume de souffre dans une petite quantité d'eau-de-vie. Cette potion procure une sueur salutaire, après laquelle on saigne le malade, & deux jours après on le purge avec une médecine ordinaire. On fait prendre aussi tous les matins un gros de confection d'yacinthe & d'alkermes. On donne par intervalle de bons cordiaux, & l'on recommande d'éviter l'excès du vin & de l'eau-de-vie. L'Auteur de ce détail dit avoir soutenu sa santé contre cette colique en portant jour & nuit sur son estomac une peau de lievre préparée. On vante encore contre la colique de Guinée, l'orvietan pris à la dose du poids d'un louis d'or, dans quatre ou cinq goutes d'huile anisée, en joignant à l'usage de cette potion, les lavemens faits avec la casse & cette même huile ; mais il est important d'éviter le froid, sur-tout pendant la nuit.

Médecine des Animaux.

On a coutume, dans un village de l'Electorat d'Hanovre, d'abreuver le bétail dans des fontaines salines ; & les plus anciens de l'endroit attestent n'y avoir jamais vu d'épizootie, & n'en avoir jamais entendu parler à leurs ancêtres, tandis qu'il regne de tems en tems aux environs de cet endroit, des maladies contagieuses qui enlevent beaucoup de bestiaux. Un Agriculteur du même pays ayant un troupeau de 80 vaches, joint aux soins de propreté, celui de faire préceder les alimens qu'il leur donne, d'une certaine quantité de sel commun, & ce troupeau s'en porte mieux. Pendant la derniere épizootie qui a regné en Silésie, les riches propriétaires de quelques biens seigneuriaux, préserverent leur bétail au milieu de toute sorte d'animaux malades, en donnant tous les matins à chaque bête, une pincée de sel & de poivre en poudre, sur une tranche de pain. On les menoit paître sans précaution avec les autres bêtes malades, & il n'y en eût aucune d'attaquée de contagion. La saignée jointe à ce même remede, a préservé de ce même fléau, les bestiaux du village de Rhum ; on a seulement ajouté à ce préservatif, le soin de frotter les narines avec un pinceau trempé dans du beaume de souffre. Dans cet exemple comme dans le précedent, les animaux sains communiquoient avec les animaux malades; aucun des premiers n'a été attaqué de l'épizootie, tandis que les derniers ont péri presque tous. Il y a des salines au bourg de Salzlic-Benhalle, & au village de Kniefto[e]doc ; les herbes sont imprégnées de ce sel, & jamais il n'y a regné d'épizootie. On a observé la même chose à Schoeppenstoed près de Brunswic. Enfin le Pasteur d'un village à deux lieues d'Hanovre, a garanti son troupeau par l'usage du sel, d'une épizootie répandue sur toutes les étables voisines. Ces observations faites par des Membres de la Société de Brunswic, prouvent de plus en plus combien le sel commun est utile aux bestiaux ; peut-être l'usage habituel de ce sel, vaudroit mieux en Flandre & en Picardie, que la séparation rigoureuse des bestiaux pour les préserver de la contagion qui regne dans ces pays. En rendant compte à l'ordinaire prochain de l'état actuel de cette épizootie, nous hazarderons quelques réflexions sur ce sujet, très-intéressant pour les campagnes.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

SUPPLÉMENT AU N°. 5. DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Allemagne.

Le Docteur Rottbol, Professeur d'Anatomie & de Botanique, vient de publier à Copenhague le premier livre des planches des plantes les plus rares, & la plûpart nouvelles, à chacune desquelles il a joint une dissertation. On attend la suite de cet ouvrage qu'on dit être curieux & intéressant.

On vend depuis peu à Leipsik, chez Craus, Libraire, une *Dissertation sur une épidémie varioleuse*, qui a causé de grands ravages dans un cercle d'Allemagne en 1766. L'Auteur, M. J. Michel Sagar, assure que 800 enfans ont été la victime de ce fléau, & décrit l'histoire de cette petite vérole, & la pratique qu'il a mise en usage. Sa dissertation est terminée par la défense de l'inoculation. 800 enfans morts de la petite vérole naturelle dans une seule épidémie!... Et l'on douteroit encore de l'utilité de cette pratique?

On apprend de Breslau par une lettre du 21 Décembre, qu'on y a ouvert un nouvel amphitéâtre d'Anatomie, qu'on a commencé d'y faire des dissections, & qu'à l'avenir il n'y aura plus de Médecin reçu en Silésie, qui n'ait fait ses Cours dans ce nouvel établissement. Toutes les Sages-Femmes doivent aussi s'y rendre pour y recevoir des leçons, même celles qui sont exercées, à moins qu'elles n'ayent été reçues par la Faculté de Berlin, où l'on a établi depuis plusieurs années une célèbre École pour les *Accoucheuses*.

Il paroît à Nuremberg une *herbier* ou *recueil de plantes usuelles*, avec leur description & leur vertus. Par le D. Christ. Gottl.

Traité de Chirurgie pratique sur les phlegmons & sur leurs terminaisons. Par M. Brambilla, Chirurgien de leur Majesté Impériale. A Vienne, chez Kurbok, Libraire. On dit du bien de cet ouvrage, qu'on assure être fondé moins sur le raisonnement que sur l'expérience.

M. J. Roth, Chirurgien Juré à Mardingen, vient de faire imprimer à Gottingue, un *Traité sur l'enflure des bêtes à cornes, & sur les moyens les plus propres à la dissiper*. Cette maladie qui attaque principalement les bêtes de la plus grosse espece, doit être combattue non avec des remedes échauffans toujours pernicieux, mais avec le nitre, la crême de tartre donnés en breuvage, les lavemens, & les masticatoires. On trouve à la suite de cet ouvrage la description de la ponction dont il a été fait mention dans une de nos Gazettes.

Angleterre.

Wilson, Libraire, vend un ouvrage latin, intitulé *Observationes de Antimonio ejusque usu in morbis curandis*; par le Docteur Guillaume Saunder. Il y s'agit de l'Histoire naturelle de l'Antimoine, de ses préparations chymiques, & de la meilleure maniere de l'administrer dans les maladies contre lesquelles ce minéral est indiqué.

M. Houel Chalmecs, Médecin à Charles-Town, a publié un essai sur les fiévres, & particulierement les fiévres intermittentes, & les fiévres inflammatoires, avec une nouvelle méthode de les guérir. On a traduit cet ouvrage en Allemand.

M. Guillaume Butta, Docteur-Médecin, M. a publié un Traité très-intéressant sur la coqueluche, avec un appendice concernant l'Histoire médicale de la cigue. Nous rendrons compte de cet ouvrage & du précedent dans nos feuilles. Ce dernier se vend chez Cadell à Londres. Et l'on trouve la traduction Allemande du premier, à Riga, chez le Libraire Hartknoch.

France.

Le 10 Juin de l'année derniere, l'Académie de Dijon, conjointement avec MM. les Députés du College de Médecine, s'assembla publiquement au Sallon du jardin des plantes, pour l'ouverture du premier Cours de Botanique. Cet établissement utile a été formé par la générosité d'un vertueux citoyen M. Legouz de Gerlan, ancien Grand Bailli de la Noblesse du Dijonnois. M. Maret, Médecin du College de Dijon, & Secrétaire perpétuel de l'Académie, à qui l'humanité n'est pas moins redevable, prononça le discours d'Inauguration, & fut généralement applaudi. Les détails de cette séance & le discours, ont été imprimés, & forment un in-8°. de 50 pages qu'on trouve à Dijon, chez Causse, Libraire.

La même Académie propose pour prix de physique pour cette année 1774, *quelles sont*

les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle-ci à l'agissante; & à quels signes le Médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remedes. Le partage des Médecins sur cette grande question, & les maux qui résultent tous les jours pour l'humanité & leur division, la rend très-intéressante. On laisse aux Concurrens la liberté de donner au mémoire l'étendue qui leur paroitra nécessaire. Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Maret.

L'Académie de Lyon, animée du même esprit que celle de Dijon, propose pour sujet du prix fondé par M. Pouteau, célebre Chirurgien de cette Ville, & l'un de ses Membres, de donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poumon, avec des recherches historiques & critiques sur les principaux moyens de guérison, employés contre ces maladies, par les Médecins anciens & modernes, & même par les empyriques Les mémoires doivent être envoyés, francs de port, avant le 1 Avril 1774, à M. *de la Tourette*, ou à M. *Bollioud Mermet*, Sécretaires perpétuels. Le prix est de 600 liv.

Cette Société savante distribuera encore dans le courant de cette année 1774, un prix dont le sujet est de trouver dans nos pays des plantes indigenes capables de remplacer exactement *l'ipecacuana, le quinquina & le sené*

On apprend de Montpellier que dans une des assemblées particulieres des Professeurs, nommées *Conclave*, il fut déliberé que dorénavant tous les Etudians qui se présenteroient au Baccalaurat, feroient imprimer leurs Thèses. C'est le moyen d'exciter l'émulation des Eleves, & de faciliter la collection des productions de cette savante École. On nous en a adressé une sur la *parapleurésie* : affection très-dangereuse & malheureusement peu connue. Nous en rendrons compte incessamment en faveur des gens de la campagne, où cette maladie est très-commune.

La Faculté de Médecine de Paris s'étant engagée par l'acceptation du legs qui lui a été fait par feu M. *de Diest*, l'un de ses membres, à recevoir gratuitement un Bachelier en Médecine, & à lui faire subir sans frais toutes les épreuves auxquelles sont soumis ceux qui aspitent à être admis dans son corps, à la charge néanmoins de préférer à mérite égal, les personnes des familles de MM. *de Diest* & *Helvétius*, s'il s'en trouvoit quelqu'une qui se destinât à la médecine; avertit les candidats en médecine, François, ou étrangers naturalisés, qui voudront être admis au Concours, qu'ils ayent à se présenter dans ses Ecoles supérieures le lundi 21 Février 1774, & à y porter 1°. leur extrait baptistaire par lequel il conste qu'ils ont vingt-deux ans révolus; 2°. des certificats de gens connus & de probité, qui attestent qu'ils sont de bonnes mœurs, que leur conduite a été irréprochable depuis qu'ils ont commencé leurs études, jusqu'au moment présent, & qu'ils professent la religion Catholique, Apostolique & Romaine; 3°. des attestations d'étude en médecine, & des Lettres de maître-ès-arts en l'Université de Paris, ou de Docteur en Médecine dans une Université quelconque.

Ceux qui auront templi ces conditions, seront tenus de subir, en présence de la Faculté assemblée, quatre jours d'épreuves: les trois premiers, ils répondront aux questions qu'on pourra leur faire sur l'Anatomie, la Physiologie l'Hygiène, la Matiere médicale, la Chymie médicinale, la Pathologie générale & particuliere, ainsi que sur les signes & la curation des maladies, & sur la diette & la Chirurgie; le quatrieme jour, ils tireront au sort, des questions de médecine, qu'ils discuteront par écrit, & leurs Mémoires lus, ils se seront réciproquement des objections qu'ils seront tenus de résoudre. La Faculté, dans une assemblée qui se tiendra à cet effet deux jours après, déclarera celui qu'elle aura jugé le plus digne du prix.

M. Roux, Docteur-Regent, a commencé le samedi 8 Janvier à onze heures du matin, aux Écoles de cette même Faculté, son utile Cours de Chymie qu'il continuera les mardi, jeudi & samedi de chaque semaine, à la même heure.

La mort ayant enlevé M. la Cassaigne. Professeur aux Ecoles de la même Faculté, M. Audry a été nommé pour le remplacer.

M. Guenet, autre Docteur-Regent, a commencé un Cours sur les opérations de Chirurgie, lundi 31 Janvier à onze heures du matin, à l'emphitéatre des Écoles.

Ce Supplément paroîtra sous cette forme tous les trois mois; celui du premier Avril prochain renfermera toutes les nouveautés médicales qui auront paru depuis le commencement de l'année, & ainsi de suite. On prie le Public de ne pas s'impatienter en attendant l'Almanach de Santé, dont l'édition a été retardée contre le gré de l'Auteur. Cet Almanach paroîtra sans faute dans le courant du présent mois.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 10 Février 1774.

De Londres, le 18 Janvier.

Les remedes préservatifs prescrits par le Docteur Williams, ne préviennent pas toujours les accès de goutte. Lorsque l'humeur est tenace & profondément enracinée, qu'il y a des empâtemens dans les tendons & dans les ligamens des jointures, ou lorsque la douleur est obstinée comme dans la sciatique, il prescrit des remedes plus actifs. Le malade prend alors tous les soirs en se couchant, un grain & demi de mercure doux, & autant de kermès minéral, broyés bien exactement ensemble, & réduits en pilulle, avec de la poudre de reglisse & du miel rosat, autant qu'il en faut pour lier tous ces ingrédiens Il boit par-dessus cette pilulle une tasse d'infusion de sauge & de menthe, dans laquelle on a délayé cinquante gouttes d'une mixture, connue sous le nom d'essence d'antimoine, & composée de dix gros de vin émétique, & de six gros de laudanum liquide. Le calmant modere l'activité de l'antimoine, & l'antimoine corrigeant la qualité assoupissante du laudanum, il en résulte une action moyenne capable de produire de grands effets On peut continuer l'usage de ces remedes pendant cinq à six semaines. Il est prudent de prescrire un purgatif doux tous les sept à huit jours, si le malade est resserré; sans cela le purgatif n'est point nécessaire. Ce remede préservatif devient encore curatif dans les mains du Docteur Williams; il peut être également employé dans la douleur comme dans le calme: mais aussitôt l'avoir quitté, il faut recourir de nouveau aux eaux de Spa ou à celles de Pyrmont. Ces eaux, ajoute cet Auteur, sont très-propres à fortifier la partie qui a été le siege du mal, quand elles sont jointes au *bain froid* de cette même partie, duquel seul dépend le parfait rétablissement : mais il importe de le continuer chaque jour pendant plusieurs mois. » J'ai été » une fois obligé, continue-t-il, de l'ordonner pendant dix mois consécutifs, & ensuite » pendant deux ou trois ans, dans la belle » saison: ce bain a produit l'effet le plus surprenant. » Nous sommes parfaitement de l'avis de M. Williams sur les effets de ce remede. Témoins des bains froids, comme préservatifs de la goutte, nous les conseillons avec confiance à ceux qui auront été attaqués de ce mal cruel.

Voici un autre moyen prescrit par M. Williams contre les empâtemens goutteux, & les nœuds par lesquels les articulations sont gênées: l'usage extérieur & intérieur des eaux minérales sulphureuses, prises pendant quatorze ou quinze jours, à la dose de 20 ou 25 onces par jour. Mais il faut joindre à ces eaux un médicament composé de vingt grains d'alkali volatil, de deux onces de jus de limon & d'un gros de quinquina, mêlés ensemble, & pris en trois doses égales, chaque jour pendant trois semaines & même plus. Il est rare, suivant M. Williams, que ce remede manque son effet; les tumeurs goutteuses, les nœuds, les obstructions, cedent enfin à son énergie, & lorsque les articulations ont repris leur jeu & leur liberté, l'Auteur Anglois revient aux bains froids, par lesquels il tend aux tendons aux ligamens & aux capsules articulaires, le ressort que la compression & la tension trop grandes leur avoient ôté. Il faut pourtant bien se garder d'employer ce remede dans l'instant de la douleur, & quand les empâtemens ne sont pas absolument détruits Ce conseil de M. Williams est encore très-sage. Un homme connu, qui avoit besoin de ses mains pour une opération très-pressée, ne pouvant s'en servir à cause de la goutte, crut en accelerer la guérison en les trempant dans l'eau froide. Il paya cher son imprudence, à l'instant ses doigts & ses poignets se retirerent, sans que rien pût les faire revenir depuis, de cet état cruel.

L'usage du bain froid s'étend sur d'autres maladies; M. Williams qui n'en ignoroit pas les propriétés, apprend dans ce même ouvrage le succès avec lequel il l'employa dans une fiévre intermittente, qui avoit résisté à

rous les remedes, & qui étoit compliquée avec le scorbut. Quoique la personne qui fait le sujet de cette observation fût à la fleur de son âge, elle étoit pourtant extrêmement décharnée, & n'avoit pas plus de force qu'un enfant de six mois. Il l'a fit plonger tous les jours dans l'eau froide, environ un quart de minutte, & ce remede continué la guérit enfin de ces deux maladies. On lui faisoit prendre un verre de vin de Madere au sortir du bain. Nous aurons plus d'une occasion de publier les effets des bains froids, dont nous ne faisons presque pas d'usage en France, quoiqu'ils puissent être de la plus grande utilité.

De Nantes, le 26 Janvier.

Le Seigneur d'un village situé à deux lieues de cette ville, mourut d'une fiévre putride le 15 Décembre dernier. On voulut lui préparer une fosse distinguée dans l'Eglise. Pour cet effet on remua plusieurs cadavres, & l'on déplaça le cercueil d'une de ses parentes enterrée au mois de Février précedent. L'infection se répandit aussitôt dans l'Eglise, ce qui n'empêcha pas de continuer la cérémonie, comme s'il eût été plus essentiel d'enterrer promptement un mort, que de fuir les coups meurtriers de l'épidémie, en abandonnant & l'Eglise & le cadavre pour quelques jours. Aussi ceux qui assisterent à ces obseques, payerent-ils cher leur obstination imprudente. Quinze d'entr'eux en mourutent en huit jours de tems; de ce nombre furent quatre malheureux paysans qui avoient levé la tombe, préparé la fosse, & remué les cercueils. Six Curés assistans à cette révoltante cérémonie, ont aussi manqué de périr. Ainsi lorsque les coups redoublés de l'infection ne cessent de frapper d'innocentes victimes; lorsque l'enterrement dans les Eglises & dans les Villes devient un foyer perpétuel de contagion, & la cause manifeste de très-grands maux; lorsqu'enfin le cri des mourans s'éleve contre l'odieuse opiniâtreté d'idolâtrer pour ainsi dire les morts, la réclamation des physiciens de tous les pays au nom de la nature & de l'humanité, sera toujours balancée par des considérations d'intérêt? Mais puisque l'autorité particuliere paroît insensible aux maux des citoyens, reveillons s'il se peut, l'attention du gouvernement à cet égard; osons représenter aux Grands de la terre le danger qu'ils courent, en tolérant ce scandaleux usage. Les besoins & les malheurs des peuples n'approchent jamais des Cours, mais la garde qui repousse l'indigence, ne peut rien contre une atmosphere infectée: le Rois & les peuples respirent le même air, & quand cet air est une fois chargé de miasmes contagieux, alors ni les murs les plus élevés, ni les barrieres les mieux défendues, ne sçauroient l'empêcher de pénétrer jusqu'au sein des palais. Comment donc ceux qui ont tant d'intérêt à vivre, n'employent-ils pas leur crédit & leur pouvoir contre la sepulture des morts dans les Villes & dans les Eglises? Comment la morgue d'un Marguiller, & l'avidité d'un Maître de convoi, peuvent-elles arrêter une réforme aussi avantageuse? . . . . . Lorsque l'épidémie ravage quelque contrée, nul des moyens de la combattre n'est négligé, & il faut convenir que dans aucun siécle on n'a secouru plus utilement & plus promptement les hommes, sur-tout dans les campagnes. Mais ne vaudroit-il pas mieux encore prévenir le mal dans sa source, & détourner la cause qui donne naissance à la contagion, sur-tout lorsqu'elle est aussi reconnue, & aussi facile à combattre, que celle dont il s'agit?

Lettre écrite de Dijon le 13 Janvier 1774, par M. Maret, Médecin, Sécretaire perpétuel de l'Academie de cette Ville.

» L'Auteur, M. d'un ouvrage périodique, en rendant compte dans le mois de Novembre dernier, des essais & expériences de Médecine publiés en Anglois par M. Percival, annonce que M. *Whit*, Médecin à York, a travaillé sur les pierres biliaires, & a découvert *que leur dissolvant étoit l'esprit de vin saturé d'esprit de therebentine.* Il se trouve par un hazard, dont il y a déja plusieurs exemples, que M. Durande, Docteur Aggregé au College de Médecine de cette Ville, & membre de notre Académie, a fait également cette découverte, & même avec une différence à l'avantage de notre Académicien. M. Whit donne le mélange de l'esprit de vin & de l'esprit de therebentine, comme le dissolvant des pierres biliaires. M. Durande a trouvé que l'esprit de vin n'agissoit que foiblement sur ces pierres, que l'esprit de therebentine ne faisoit que les amollir, & que l'æther les dissolvoit de façon, que la solution en devenoit complette, & étoit d'un verd très-foncé. Mais comme il sentit que la volatilité de l'æther s'opposeroit à ce que le remede pût être porté jusques dans le foie & dans la vésicule du fiel pour y dissoudre les concrétions biliaires, il chercha à lui donner un vehicule qui eut la proprieté de fixer l'æther sans nuire à la faculté dissolvante de cette huile ætherée. L'esprit de therebentine qui par lui-même amollit les calculs biliaires, lui parut remplir ses vues, il en fit le mélange à parties égales, & la dissolution fut aussi parfaite que dans l'æther seul. Je ne vous fais ce récit, Monsieur, que pour constater réellement en quoi consiste la découverte de

M. Durande, & faire sentir la différence qui se trouve entre son procedé & celui de M. Whit. Quant à l'époque de cette découverte & à l'identité du tems où elle a été faite, une simple exposition de différentes dates va le déterminer. C'est dans le laboratoire de M. de Morveau, Vice-Chancelier de l'Académie, que les expériences ont été tentées; cet Académicien qui en a été témoin, les a inscrites sur le regiftre où il met toutes ses opérations chimiques & leur résultat. Or on voit dans ce regiftre que les 21 & 29 Décembre 1772, 13, 17, 28 & 31 Mars 1773, M. Durande a mis successivement en expérience dans différentes liqueurs des pierres biliaires de différentes especes, & prises sur différens sujets, & que la dissolution de ces pierres à froid par l'æther eft du 29 Décembre 1772. J'ai assifté à plusieurs des expériences désignées, & j'ai vu la dissolution complette. Ajoutez à tout ceci, Monsieur, que M. Durande a apporté dans la séance du 12 Novembre 1773, le mémoire qu'il a fait au sujet du dissolvant qu'il a découvert, & que ce mémoire a été lû le 19 du même mois.

Je suis expressément chargé par l'Académie, Monsieur, d'entrer avec vous dans tous ces détails, pour conserver à M. Durande l'honneur de la découverte, & le lui faire partager avec M. Whit ».

De Paris, le 6 Février.

La mort d'un inoculé dont il a été fait mention dans une de nos Gazettes, n'empêche pas les parens de cette Capitale d'être partisans de l'inoculation. Il la regardent toujours comme un moyen sûr de préserver leurs enfans de la petite vérole naturelle, & les personnes les plus distinguées ne cessent d'y avoir recours, en prenant toutefois les précautions qu'elle exige. M. Scehy, Docteur en Médecine, qui avoit inoculé l'année derniere, le fils de M. d'Aligre, ancien premier Président du Parlement de Paris, a réussi avec tant de succès, que nonobstant les bruits désavantageux répandus contre cette pratique, il doit encore inoculer incessamment Mademoiselle d'Aligre. La méthode de M. Scehy n'a peut-être rien de particulier, mais ce Docteur établi à Charonne, qui est en très-bon air, ne quitte jamais ses malades, les fait soigner au mieux, & leur donne des attentions si particulieres, qu'il eft difficile de ne pas reconnoître l'avantage de faire inoculer les enfans de sa main.

L'inoculation vient de perdre un de ses Instituteurs en France, & son plus zelé défenseur. M. de la Condamine, si célebre par ses voyages, est mort, regreté des sçavans, des gens de lettres, des artistes & de tous ses amis, qui l'étoient véritablement, quoiqu'ils fussent en grand nombre. L'attachement que ce sçavant a bien voulu nous accorder dans les derniers tems de sa vie, exigeoit de nous ce tribut de reconnoissance, qui lui sera payé sans doute par tous les amis de l'humanité, au bien de laquelle l'illustre Académicien s'étoit entierement dévoué.

Remede contre l'épilepsie.

Après avoir bien purgé le malade, on conseille de faire prendre pendant neuf ou dix jours, une petite portion de fiel d'un jeune boue, mêlée avec du miel. Ce traitement doit commencer les premiers jours de Mai, & le malade ne boit ni vin ni liqueur, pendant cette neuvaine. Nous ne voyons pas le mal que cela peut causer. Mais comme il se peut qu'il en résulte du bien puisqu'on l'assure, nous avons cru devoir publier ce remede dont le prix seroit infiniment au-dessous des préparations anti-épileptiques qu'on débite chez les Apotichaires.

LIVRES NOUVEAUX.

Essai sur l'usage de l'écorce du garou, &c. par M. le Roy, Docteur en Médecine, Médecin de Monseigneur le Comte de Provence, &c. *Nouvelle Edition augmentée*, avec cette épigraphe: *Non tam moles, quàm virtus*. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Quai des Augustins.

L'Auteur de cet ouvrage ne prétend pas à la gloire d'avoir découvert la proprieté du garou, pas même celle d'en avoir renouvellé l'usage: uniquement occupé d'en rendre les effets plus certains, il s'est rendu véritablement utile en courant moins après des nouveautés souvent chimeriques, qu'en saisissant des vérités connues, pour en faire une plus juste application aux différens cas. De toutes les sciences, la Médecine est celle qui devroit le plus être étudiée de cette maniere; que de remedes qui passent pour efficaces, seroient rejettés s'ils étoient mieux examinés; & combien d'autres toujours ignorés, ou peu connus, seroient employés avec plus de confiance, si le préjugé, l'habitude & la mode ne leur donnoient un exclusion absolue, toujours au détriment des malades? Tel est en effet le garou dont il s'agit; quoique la vertu qu'il a d'attirer les humeurs à la peau, fût anciennement reconnue, cependant on ne l'employoit presque pas, excepté dans une ou deux Provinces de France, dans lesquelles même les Médecins n'en avoient que foiblement apprécié les propriétés. Le garou, suivant M. Lemery qui en a donné la meilleure description, est un arbrisseau dont le tronc est assez souvent gros comme le pouce,

partagé en tiges longues d'un pied & demi, quelquefois plus hautes, belles, droites, revêtues de feuilles formées à-peu-près comme celles du lin, mais plus grandes, plus larges, toujours vertes & visqueuses. Ses fleurs petites & blanches naissent aux sommités de les rameaux; chacune d'elles forme un tuyau fermé dans le fond, évasé en haut, & découpé en quatre parties opposées. Quand la fleur est passée, il paroit un fruit à-peu-près comme celui du myrthe, ovale, charnu, rempli de suc, d'abord verd, rouge ensuite quand il est mur, & dont les perdrix & les autres oiseaux sont friands. La racine du garou est longue, grosse, dure, ligneuse, grise ou rougeâtre au dehors, blanche au dedans, d'un gout doux d'abord, ensuite âcre & caustique. Les noms les plus communs du garou parmi les Botanistes sont, *thymelæa*, *foliis lini*, *grani gnidii*, ou *tenuifolia & nigra serapioni*. Le garou qui croît sur les bords de la mer, l'emporte en efficacité sur le garou des autres contrées. On l'appelle sain bois, parce qu'il rend au corps la santé par la dépuration des humeurs qu'il excite. Les habitans de l'Aunis pouvant se procurer en tout tems le garou récent, en font macerer l'écorce dans du vinaigre, la premiere & la seconde fois qu'ils l'employent. Pour cet effet ils prennent une tige de cet arbrisseau, ils la cassent en deux, & l'écorce s'étant séparée du corps ligneux, ils la placent sur la partie extérieure du bras, dans le creux formé par le tendon du muscle deltoïde, à quatre travers de doigt au-dessous de l'articulation du bras. La longueur de ce morceau d'écorce est d'un pouce, & sa largeur de six à huit lignes; ils recouvrent cette écorce d'une feuille de lierre, & mettent par-dessus une compresse qu'ils assujettissent par une bande. Dans les premiers tems elles renouvellent l'écorce soir & matin, & quand l'écoulement est établi, elles ne la changent plus qu'une fois en vingt-quatre heures. Insensiblement elles éloignent les pansemens d'un jour, & même de plus encore. L'utilité du sain bois dans bien des maladies, exigeant que nous entrions dans de plus longs détails, nous avons cru devoir renvoyer la suite de cet extrait à l'ordinaire prochain.

Médecine des Animaux.

Une maladie cruelle s'est manifestée parmi les oyes qu'on éleve en grand nombre sur les rives de la Meurthe, dans les villages de Jarville, de la Neuveville, d'Art-sur-Meurthe, & autres lieux circonvoisins. En peu de tems il en est mort plus de six cents, dans quatre ou cinq endroits, & la mortalité a continué sans qu'on pût arrêter les progrès. On a demandé des secours plus efficaces contre une contagion ruineuse pour les particuliers à qui ces oyes appartenoient. Comme en publiant cette espéce de programme, on n'avoit pas indiqué le genre de maladie, on n'a pu obtenir que des réponses vagues & conditionnelles: Voici celles qui ont paru les plus simples & les meilleures. Si les oyes meurent du flux de ventre, maladie à laquelle ces animaux sont fort sujets, il faut leur faire avaler du vin chaud, dans lequel on aura fait bouillir de la pelure de coings ou bien, gros comme une noisette de theriaque & un peu de vin chaud par-dessus. Quelquefois cette mortalité est causée par un étourdissement violent; les oyes tournoient quelques minutes, & meurent enfin. Un Médecin très-estimé soupçonnant que ce mal venoit du sang qui leur portoit à la tête, prit une grosse épingle, & leur perça dans chaque pate une veine assez grosse, située sous la peau qui séparé leurs ongles; le sang qu'elles perdirent par cette double opération, les guérit parfaitement de ce vertige.

Observations sur les effets de la noix vomique.

L'Auteur de la lettre écrite du Beaujolois, dit page 121 de la Gazette de Santé, que la noix vomique qui est un poison pour les quadrupedes, n'est que purgative pour les bipedes: cette assertion est trop générale. Pour plus grande exactitude, il faut dire qu'elle est un poison pour les quadrupedes qui naissent les paupieres fermées, & qui ne voyent que quelque tems après leur naissance; il faut encore ajouter qu'elle est funeste à certains bipedes, par exemple, aux corbeaux, aux cailles, & à quelques autres oiseaux. Ainsi il feroit dangereux d'en répandre dans les champs pour faire périr les rats, comme le même Auteur le conseille, parce qu'on pourroit détruire une partie du gibier, & que de pauvres paysans le trouvant mort, pourroient l'emporter pour le manger. On pense qu'il faut en reserver l'usage pour les loups, & seulement dans les bois.

Cet avis est sage, & quoique nous ayons d'abord publié sans restriction, la lettre écrite du Beaujolois, toujours prêts à écouter les observations dictées par la prudence, nous croyons que dans ce cas, comme dans tous ceux qui pourroient se rencontrer, il faut employer avec beaucoup de circonspection le poison de quelque nature qu'il soit, & de quelque maniere qu'on le modifie.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 17 Février 1774.

De Londres, le 30 Janvier.

L'Usage de la ciguë autrefois tant vantée par Friccius, & conseillée de nos jours par M. Stork, Médecin de Vienne, a éprouvé beaucoup de contradictions dans son principe; il semble aujourd'hui que les Médecins sont assez d'accord sur ses proprietés. La ciguë n'est pas un fondant aussi sûr & aussi puissant que l'a publié M. Stork, mais elle n'est pas sans efficacité dans les tumeurs skirreuses & cancéreuses. On peut donc l'employer avec avantage, sans attendre pourtant de sa vertu un effet prompt & une guérison absolue. La combinaison de l'extrait de ciguë avec les poisons minéraux, & sur-tout avec le sublimé corrosif, a produit d'heureux effets; peut-être les préparations d'antimoine, associées à cet extrait, auroient-elles aussi une efficacité particuliere. En général la classe des plantes umbilliferes est puissamment résolutive; c'est celle principalement qui nous fournit la plûpart des gomme-résines qui possedent cette vertu; & de quelque maniere qu'on les employe, elles ont presque toujours une activité plus ou moins remarquable. C'est ainsi qu'après avoir observé les effets de la ciguë d'après M. Stork, M. Sultzer, Médecin, dit avoir employé avec succès la pulpe de carotte contre les tumeurs cancéreuses; c'est ainsi que les bonnes femmes appliquent extérieurement sur les engorgemens laiteux des mammelles, & sur les tumeurs froides des enfans, du persil pilé, qui pour l'ordinaire produit de bons effets. Le Docteur Guillaume Butta, dans un traité sur la coqueluche qu'il vient de publier depuis peu, a étendu l'usage de la ciguë; il prétend que l'extrait de cette plante est efficace contre cette toux convulsive, souvent épidémique & mortelle pour les enfans. C'est un nouveau moyen dont les Médecins Praticiens pourront faire usage; nous nous empressons de l'annoncer aux gens de l'art. M. Lionel Chalmecs, Médecin à Charles-Town, propose une nouvelle maniere de traiter les fiévres aiguës, dont l'utilité, à ce qu'il dit, a été démontrée par l'expérience. Il veut qu'on débute par donner un purgatif rafraichissant, pris à petite dose & répété assez souvent pour procurer des évacuations copieuses. Lorsque le ventre est bien libre, il a recours à l'infusion de la petite sauge, ayant soin de tenir le malade à une diete austère, & ne lui donnant que des bouillons legers, & de l'eau d'orge, le tout bien chaud, & de seconder la proprieté sudorifique de la sauge, en appliquant sur la plante des pieds, des briques chauffées. Il recommande sur-tout ce traitement dans les inflammations de poitrine, dans les pleurésies & les peripneumonies. L'intensité de ces dernieres maladies exige toujours la présence d'une personne de l'art; ce n'est donc qu'à eux que nous proposons ces moyens tout-à-fait opposés à l'usage de la saignée & de la médecine relâchante. Cette derniere a ses inconvéniens reconnus; peut-être en la suivant moins, obtiendroit-on souvent plus de succès. Il faut pourtant bien se garder d'adopter aussi exclusivement la médecine échauffante, dont les suites fâcheuses ne sont que trop fréquentes dans la pratique: *Medium tenuere beati.*

Extrait d'une deuxiéme Lettre écrite de Dijon, le 22 Janvier 1774, par M. Maret, Docteur Médecin, &c.

« Parmi plusieurs observations, M., communiquées l'année derniere à notre Académie par M. Chaussier, Doyen de notre College de

Médecine, sur des hernies d'une espece rare, il en est une dont, à ce qu'il me semble, les détails offrent un fait peu commun. La hernie du malade qui fait le sujet de cette observation, étoit du genre des complettes & double. Dans l'un des côtés étoit contenu le cœcum & une partie du colon; dans l'autre l'épiploon, une portion considérable de lileum, du colon, & l'estomach en totalité.

M. Maret, Maître en Chirurgie, a eu occasion de constater la bonté du conseil de Sharp au sujet de l'opération qu'exigent les sarcocèles d'un volume considérable Cet Auteur, dans ses recherches sur l'état de la Chirurgie, avertit de ne point extirper les sarcocèles quand les malades ressentent des douleurs dans le ventre lorsqu'ils sont couchés. Son motif est que ces douleurs annoncent le vice de la portion interne du cordon spermatique, & que l'expérience a démontré qu'on ne peut espérer aucun succès de l'extirpation quand le cordon n'est pas sain. Le malade dont M. Maret a fait l'histoire, avoit à l'extérieur le cordon spermatique dans l'état le plus favorable à l'opération, mais il ressentoit dans la fosse iliaque une douleur très-vive, même lorsqu'il étoit couché. Une fiévre lente l'a conduit au tombeau, & l'ouverture de son cadavre a fait voir dans l'endroit douloureux un abcès considérable qui interceptoit le cordon spermatique. Le même Académicien a communiqué l'observation de deux personnes mordues par des viperes, & qu'il a guéries par l'usage, tant interne qu'externe de l'alkali-volatil. Il ajoint à l'histoire du traitement, des réflexions sur le venin de la vipere, & sur les moyens qu'on a employés contre son action déletere. L'un des malades avoit succé fortement la playe, l'autre n'avoit point fait de suction, mais une ligature au membre mordu. Tous les deux ont eu les mêmes accidens, mais avec des différences relatives à la constitution particuliere de leurs tempéramens. Une remarque à faire, c'est que ni l'un ni l'autre n'ont eu de vomissemens, quoiqu'ils ayent éprouvé dans un degré considérable tous les accidens qui accompagnent ordinairement la morsure des viperes. Ces particularités ont fait penser à M. Maret, que le venin de ces reptiles n'a pas la même acrimonie en tout tems, & dans toutes les especes. Il a conclu aussi du peu d'effet de la suction, que ce moyen méritoit peu de confiance. Mais sans le blâmer absolument, il veut avec Mead, que si l'on y a recours, on prenne de l'huile d'olives dans sa bouche pour prévenir l'effet que pourroit produire le venin de la vipere sur l'intérieur de la bouche, & qu'ensuite on fasse usage de l'alkali-volatil.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Soissons, le 6 Février.

M. Dufot, Médecin de cette Généralité, vient d'établir à Soissons, sous la protection éclairée & patriotique de M. le Pelletier de Morfontaine, un dépôt de remedes gratuits pour les habitans des campagnes du Soissonnois. Ce citoyen en avoit déja formé un pareil à Laon, lorsqu'il habitoit cette derniere ville. Les pauvres y tenoient ces secours de la charité de quelques personnes opulentes. Ici c'est le Gouvernement qui fournit aux frais des drogues, & l'Homme de l'art qui dirige ce dépôt, donne chaque jour avec le même désintéressement, des consultations gratuites à tous ceux qui se présentent, & leur fait distribuer les remedes appropriés à leurs maux, en leur indiquant la maniere d'en faire usage, avec le régime qu'ils doivent suivre. Le célebre M. Tissot, dans son avis au peuple, avoit indiqué les principales questions sur lesquelles les malades devoient répondre pour rendre intelligible l'exposé de leurs maladies. M. Dufot a joint au prospectus de ce nouvel établissement, le tableau de ces mêmes questions, mais beaucoup plus détaillé que dans l'ouvrage du Médecin de Lauzanne, afin que ceux qui s'adresseront à lui n'en négligent aucune auprès des malades, & ne soyent point exposés à commettre des omissions d'où résulteroit de sa part, un avis différent de celui qu'exigeroit l'état du sujet pour lequel il seroit consulté. Nous allons mettre ce nouveau tableau sous les yeux de nos lecteurs, afin de rendre commun à tout le Royaume le bien que M. Dufot s'est proposé de faire dans le Soissonnois. MM. les Seigneurs, les Curés & les Dames charitables, nous sauront gré sans doute de ces détails essentiels à ceux qui sont étrangers à la médecine, lorsqu'il s'agit d'exposer par écrit l'état d'un malade. Et les gens de l'art n'oublieront pas qu'en nous occupant des objets qui peuvent les intéresser, nous ne devons jamais oublier dans nos feuilles les moyens de secourir le peuple, & le cultivateur indigent.

Questions communes. Quel âge a le malade? Depuis quand est-il malade? A-t-il déja eu la même maladie? Comment a commencé le mal? Est-ce après un excès de travail, de vin, &c? Est-il marié? Quel est son état? Est-il d'un tempérament fort ou foible? Est-il épuisé par le travail? A-t-il eu la galle, des dartres? Quels remedes a-t-il faits pour s'en guérir? Les dartres ou la galle sont-elles rentrées? Ses parens jouissent-ils d'une bonne santé? N'y a-t-il pas quelque maladie héréditaire dans sa famille? Le malade a-t-il quelque descente Ses gencives sont-elles fort pâles? sont-elles ulcerées, sanguino-

lentes? en sort-il de la sanie quand on les presse? Son haleine infecte-t-elle? N'a-t-il point de taches rouges, livides ou noires aux jambes, aux cuisses, aux bras, à la poitrine? Est-il sujet à des frissons fievreux? à des douleurs qui reviennent par intervalle? Sa demeure est-elle dans un lieu bas, humide, marécageux? Son pouls est-il fort? est-il dur? en le touchant, frappe-t-il le doigt, comme la vibration d'une corde à violon? est-il mou? frappe-t-il mollement le doigt qui le touche? est-il petit, c'est-à-dire, qu'on le sent à peine sous le doigt? est-il vîte, c'est-à-dire, que difficilement on compte les pulsations de l'artère? est-il intermittent, c'est-à-dire, qu'il paroît s'arrêter après quelques pulsations, qu'il continue ensuite pour s'arrêter encore? Le malade n'a-t-il point le pouls intermittent quand il est en santé? A-t-il les yeux sombres, fixes, allumés, jaunes ou hagards? Son visage est-il enflammé, pâle, livide, plombé ou jaune? Tombe-t-il en foiblesse? Perd-t-il connoissance? est-il tranquille dans le lit, ou y est-il très-agité? A-t-il la langue seche, rouge, noire, jaune, blanche ou épaisse? est-elle comme écailleuse ou sillonnée? A-t-il des envies de vomir, du dégoût ou de l'apétit? A-t-il le hoquet? Est-il altéré? Boit-il aisément? Va-t-il du ventre aisément, beaucoup? Comment sont les selles? de quelle couleur? sont-elles très-puantes, infectes? Son ventre est-il tendu, gros, enflammé, douloureux? Urine-t-il aisément, beaucoup, peu, avec douleur? Comment sont les urines? rouges, claires, blanchâtres, jaunes, laiteuses, noires, épaisses, troubles?

La suite à l'ordinaire prochain.

De Sezanne, le 8 Février.

Un Apotiquaire de cette Ville, M. Remion, ayant fait depuis peu un voyage en Flandres, a cru devoir faire des recherches sur l'huile d'œillet, dont l'usage intérieur fut défendu l'année passée par une Ordonnance de Police, jusqu'à ce que la Faculté eût prononcé sur les effets innocens ou dangereux de cette huile. Voici le resultat de ses observations. On cultive la plante de l'œillet dans toute la Flandres Françoise; il y en a de deux especes: le blanc & le noir; mais on donne la préférence au noir pour la culture, parce qu'il est d'un plus grand rapport. Quoique la tête en soit plus petite, elle contient plus de semences que celle de l'œillet blanc. M. Remion croit que ce qu'on appelle œillet en Flandres, est le pavot, & que l'œillet blanc est le pavot blanc; du moins en a-t-il conservé deux têtes qui sont parfaitement semblables à celles de cette espece de pavot. On brûle cette huile dans les pays-bas, & on s'en sert sur les tables & dans les cuisines pour faire la soupe, la friture, les beignets, &c. Quant aux effets de l'huile d'œillet, il résulte des informations de M. Remion, qu'elle cause à quelques personnes de legers assoupissemens, c'est ce que lui ont appris les habitans de ce pays. Il en conclut avec raison de cette observation, que l'huile d'œillet est narcotique. Mais on remedie à cet inconvénient, en mettant cette huile dans de grands pots de grès que l'on a soin de bien couvrir, & que l'on enterre à trois ou quatre pieds de profondeur l'espace de cinq à six mois. Par ce moyen l'huile d'œillet perd totalement sa qualité assoupissante. On en fait un très-grand usage dans tout le Hainault. M. Remion a rapporté de son voyage la graine de ces deux œillets, & se propose d'engager les gens de la campagne de Sezanne, à cultiver une plante utile & lucrative pour certaines Provinces.

De Paris, le 14 Février.

Un homme d'un tempérament fort & robuste, âgé de 45 ans, arrivé depuis peu dans cette Ville, après plusieurs jours d'une marche forcée, eut une fiévre des plus aigues avec des douleurs dans les membres, qui le contraignirent de se mettre au lit. Appellés pour le secourir, nous le fimes d'abord saigner du bras, il prit ensuite des lavemens émolliens, & but de la tisanne ordinaire, préparée avec le nitre, le chiendent & la reglisse. La saignée fut faite le matin, & le soir sa tête parut extrêmement bouffie; dans la nuit elle se couvrit de petites cloches transparentes qui se répandirent sur le visage, & s'étendirent insensiblement sur toute la surface du corps. Il fut saigné du pied le deuxiéme jour de la maladie, ce qui n'empêcha pas l'enflure de gagner, & les cloches d'acquérir du volume; le malade ne pouvoit plus voir ni entendre, encore moins se remuer: il parloit avec peine, & respiroit avec difficulté. Nous fimes faire alors une seconde saignée du pied, après laquelle la plûpart des cloches aboutirent, & répandirent une humeur rougeâtre, dont l'odeur étoit cadavereuse. On substitua à la tisanne des bouillons faits avec le veau, la laitue, la chicorée, la bourrache & l'ozeille; le malade prenoit encore quelques verres d'émulsion dans les intervalles, & continuoit soir & matin les lavemens émolliens. En peu de jours l'inflammation & l'enflure diminuerent, le malade fut purgé avec deux onces de manne, demi-once de pulpe de casse, & deux gros de sel de sai-

gnette, dissous dans un verre d'eau bouillante. Cette médecine rendit la respiration plus libre, la fièvre parut moins forte, & l'enflure fut en décroissant. Le soir même de cette purgation, l'épiderme se sépara de toutes les parties, ce qui, laissant les houpes nerveuses à découvert, rendoit sa peau rouge, saignante, & très-douloureuse. Il fallut employer un espece de berceau pour défendre le corps du malade, du contact du drap, & du poids des couvertures. On l'étuvoit plusieurs fois par jour, avec de l'eau de sureau, animée avec quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée, & l'on recouvroit ensuite les endroits écorchés avec du papier brouillard enduit de cerat de galien. Ce traitement fut continué jusqu'à ce que la surpeau régénérée permit au malade de pouvoir se remuer sans souffrir. Alors nous le fimes purger une seconde fois avec la même médecine, & il parut aller de mieux en mieux. Le volume de son corps qui avoit triplé dans le commencement de cette espece d'éréspèle universel, décroîssoit de jour en jour, mais il restoit encore une sorte d'empâtement à la peau, malgré la suppuration antérieure des cloches. A cette époque le malade fut pris d'une sueur qui termina sa maladie. Cette derniere évacuation a duré plusieurs jours, & est devenue si considérable, qu'on a été obligé plusieurs fois par jour, de changer le malade de linge, de draps & de matelats, à travers lesquelles elle perçoit, répandant une odeur insupportable, & une fumée semblable à celle de l'haleine que l'urine rend en plein air dans les tems froids. Cette sueur a continué pendant huit jours, mais non toujours avec la même force. Après qu'elle a eu cessé, le malade a été purgé une troisiéme fois de la même maniere. Ce Voyageur s'étoit rendu chez la logeuse où sont placés les vénériens que nous traitons gratuitement par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police. Plusieurs personnes y ont été témoins de ce fait extraordinaire. L'épiderme des mains, des pieds & du visage, s'est détachée presque toute entiere en maniere de gans & de masque. Il est difficile de trouver une éréspèle plus violente, & guérie en moins de tems & avec moins de remedes. Nous avons quelquefois occasion d'observer des faits curieux & intéressans, dans cette espece d'ambulance.

Médecine Étrangère.

Les Russes & les Tunguses sont fréquemment attaqués d'une maladie particuliere, appellée *Wolossez*. Elle se manifeste d'abord comme un ulcere dont la matiere se change en vers aussi déliés que des cheveux. Quelques-uns prétendent que ces vers proviennent des eaux qui en sont remplies. En effet ils s'attachent par-tout où ils peuvent, & sur-tout aux gens qui se baignent; ils pénètrent ensuite dans la peau sous laquelle ils se glissent, pour ronger les chairs; ils y forment d'abord une tumeur qui produit des douleurs cuisantes, & ensuite un ulcere, d'où il faut que tous les vers sortent, pour pouvoir obtenir une guérison parfaite. Le traitement de cet ulcere n'est pas moins singulier que le mal. On fait mettre, soir & matin, le malade dans de la lessive chaude, dans laquelle on a fait infuser de la rüe. Ce bain fait sortir les vers, mais comme on met en tout du mystère, on conseille au malade de bien se garder de se voir, parce qu'alors la cure ne réussiroit pas. On connoît si l'on s'est assez baigné par la cessation de la douleur que cause l'ulcere. Ceux qui négligent ce traitement ont les ulceres les plus malins, qui s'étendent comme un cancer. Ces vers ont dans l'eau un mouvement très-rapide, avec la faculté de se retirer, & de s'allonger extraordinairement. Au premier coup-d'œil on les prendroit pour des cheveux animés, & quand on les considere de près, on trouve qu'ils appartiennent à la classe des vers composés d'anneaux, mais il faut un bon microscope pour les appercevoir. Leur extrémité du côté de la tête, paroît plus pointue & plus mince, que le reste du corps qui cependant est si délié, qu'il n'excède guere l'épaisseur d'un cheveu. Ils ont ordinairement cinq ou six pouces de longueur: ils sont d'un blanc jaunâtre, ont une raye brune sur le dos, & les extrémités noirâtres: leur bouche paroît ressembler à la trompe d'une sangsue. Cette maladie ressemble assez à a veine de Medine,

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 24 Février 1774.

De Londres, le 10 Février.

M. Grooch, Chirurgien célebre de cette Ville, avantageusement connu par des *remarques pratiques sur la Chirurgie*, dont on a déja fait plusieurs éditions, & par un traité *sur les playes & sur les diverses maladies Chirurgicales*, vient de publier une nouvelle production, ayant pour titre, *Observations de Médecine & de Chirurgie*, pour servir de supplément à ses deux premiers ouvrages. On trouve dans ce dernier, la description des maladies épidémiques, qui ont regné à Londres pendant plusieurs années, & des observations de Chirurgie curieuses & très-bien détaillées, parmi lesquelles il en est une d'autant plus intéressante, qu'elle apprend à mieux connoitre les ressources de la nature, & à employer plus sobrement celles de l'art. Un Maniaque, pressé par la soif, mit dans sa bouche pour la rafraichir, une cheville de fer, longue de plus de 5 pouces, & dont la tête en avoit environ 2 de circonférence. Malgré ce volume il eut l'imprudence de l'avaler, & fut plus de quinze jours sans ressentir aucun mal; mais au bout de ce tems, il se plaignit de douleurs de ventre, qui cependant n'étoient pas considérables. On lui fit prendre une médecine ordinaire, qui dissipa les douleurs, & lui fit rendre la cheville par les selles. Les papiers publics ont fait mention d'un homme qui ayant imprudemment avalé un écu, fut tout de suite tourmenté par l'émétique qu'on lui donna à haute dose, sans doute dans la vue de lui faire rendre la piece qu'il avoit avalée. Cette méthode barbare a eu le succès qu'on devoit en attendre; l'homme n'a point rendu l'écu, & les secousses de l'estomach, irrité à la fois par le vomitif & par ce corps étranger, ont causé dans ce viscere une inflammation, dont le malade est mort en peu de jours. Eh! comment ne pas prévoir cet accident fâcheux? Pouvoit-on penser que l'orifice de l'estomach en convulsion par l'effet de l'émétique, donneroit un passage libre à une piece de monnoye, capable d'en augmenter l'irritation & le serrement convulsif? Il eût été plus prudent d'abandonner le malade à la nature, & d'attendre d'elle ce que l'art ne pouvoit pas procurer, comme la chose est arrivée au Maniaque dont M. Grooch rapporte l'histoire. On lit encore dans l'ouvrage du Chirurgien Anglois, une observation sur les bons effets du sublimé. Nous la reservons pour l'ordinaire prochain.

Suite de l'extrait d'une deuxième Lettre écrite de Dijon, le 22 Janvier 1774, par M. Maret, Docteur Médecin, &c.

» Vous connoissez, Monsieur, les tentatives courageuses de M. Stork, Médecin à Vienne, & le travail qu'il a fait pour nous rendre utiles les plantes vénéneuses, & vous savez qu'il a employé avec succès le stramonium, contre la folie & les affections convulsives. M. Durande a fait avec l'extrait de cette plante, des expériences fort heureuses, & j'en ai retiré aussi un avantage bien marqué. De cinq folles renfermées dans la Maison de force, & auxquelles M. Durande a fait prendre cet extrait, deux ont été guéries, & à l'occasion d'une des malades qui n'en a éprouvé aucun bon effet, il remarque que dans ce sujet les fibres paroissoient avoir absolument perdu leur ton, & il en tire cette conséquence, qu'il est peut-être nécessaire qu'en pareille circonstances, le ressort des fibres soit assez entier pour qu'en le perdant en partie, elles reviennent à celui d'où dépend le libre exercice des fonctions intellectuelles. La malade, à laquelle j'ai donné avec succès le même remede, étoit une jeune fille

de 14 ans environ, qui éprouvoit souvent des accès de phrénésie, & étoit attaquée du tremblement convulsif de tous les membres, connu sous le nom de danse de Saint-Whit. J'avois inutilement employé les saignées, les bains même froids, & tous les délayans & les antispasmodiques de cette classe, associés à quelques-uns de ceux où dominent des principes aromatiques. L'extrait de stramonium donné d'abord par grains, puis à 2, à 3 & même à 6 & 8 par jour, ont guéri la malade. Elle éprouvoit, après avoir pris ce remede, une chaleur qu'il falloit modérer par une grande quantité de délayans.

M. Durande a observé les mêmes phénomenes dans l'usage de ce remede. Il l'a employé avec succès contre une épilepsie. Je le fais prendre actuellement à un jeune homme qui a eu plusieurs mouvemens épileptiques, sur-tout pendant son sommeil, lorsqu'il étoit fort profond. Il ne prend encore ce remede qu'à un grain tous les soirs. Il sent, quand il l'a pris, une chaleur interne assez vive, que je tempere par une émulsion, & depuis ce moment-là, son sommeil n'est ni aussi profond, ni aussi long qu'il l'étoit auparavant. Je vous ferai savoir dans la suite quelle sera l'issue de ce traitement.

J'ai donné le même extrait à une jeune fille, dont le chagrin & l'amour ont troublé la raison au point de la porter à des accès de fureur. Des saignées multipliées, des bains froids, des douches d'eau froide sur la tête, avoient décidé l'usage de ce remede. Ce regime délayant & rafraichissant avoit également été employé. Un calme considérable avoit succédé à ce remede, dont elle a pris plus de demi once, mais les accidens ont reparu & reviennent périodiquement aux environs de la pleine lune, ses regles dont les retours étoient irréguliers, avoient repris leurs cours, & ont cessé: & j'ai renoncé au stramonium. Ainsi, Monsieur, ce remede ne peut pas être donné pour spécifique dans la folie & les affections convulsives, son efficacité tient probablement à des circonstances que l'expérience nous fera connoître. Mais je crois que les épreuves que nous en avons faites peuvent engager les Médecins à tenter ce même moyen dans les cas sur-tout où l'inefficacité des ressources ordinaires est prouvé; d'autant plus qu'il est évident qu'on peut donner ce remede sans aucune inquiétude.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Soissons, le 6 Février.

Suite des questions publiées par M. Dufot.

Paroît-il sur le vase comme des gouttes d'huile qui surnagent l'urine? déposent-elles au fond du vase une matiere rouge, blanche, jaune ou noire? Les urines ont-elles mauvaise odeur? Le malade crache-t-il aisément, sans douleur, beaucoup? Est-il oppressé? Respire-t-il avec facilité, sans douleur? Comment sont ses crachats? jaunes, épais, rouges, écumeux? Sue-t-il beaucoup, La sueur le soulage-t-elle? est-elle chaude, grasse, froide, fétide? Sue-t-il à la tête seulement, ou à l'estomach, à la poitrine, ou partout le corps? Se sent-il beaucoup plus foible après avoir sué? Lui a-t-on donné des remedes pour le faire suer? Quels remedes? Le couvre-t-on beaucoup?

Question pour les femmes. Est-elle ordinairement bien reglée? combien de jours? beaucoup? de quelle couleur? Est-elle enceinte? à quel terme? Est-elle en couche? La couche a-t-elle été heureuse? L'enfant est-il venu à terme? La malade a-t-elle perdu suffisamment? A-t-elle du lait? A-t-il bien coulé? Nourrit-elle? La malade n'a-t-elle pas fait quelque imprudence avant ou après ses couches? A-t-elle eu ou a-t-elle quelque grand chagrin? Est-elle sujette aux pertes blanches ou rouges? A-t-elle des vapeurs, des tressaillemens, des convulsions, des évanouissemens?

Question pour les filles. Quelle âge a-t-elle? Est-elle forte, robuste? A-t-elle fait son crû? Est-elle reglée? Depuis quand? Fait-elle beaucoup d'exercice? Est-elle sédentaire, indolente? Ne fait-elle pas habituellement usage de mauvais alimens? N'a-t-elle pas quelque chagrin?

Question pour les enfans. Son âge bien exactement? Ses parens sont-ils sains, bien portans l'un & l'autre? N'ont-ils point eu des écrouelles ou des dartres? n'ont-ils pas quelque maladie cachée? Combien l'enfant a-t-il de dents? A-t-il beaucoup souffert quand elles ont voulu paroître? A-t-il eu des convulsions? en a-t-il? est-il sujet à en avoir? Ses autres freres ou sœurs en ont-ils eu? A-t-il le ventre gros, dur, tendu? les jambes fluettes, les mains & les bras secs? L'a-t-on serré dans des langes pendant les premiers mois de sa vie? L'a-t-on nourri avec de la bouillie? A-t-il eu la petite vérole? A-t-elle eu de mauvaises suites? L'a-t-on purgé après cette maladie? Rend-il des vers? Son haleine sent-elle l'aigre? Son sommeil est-il inquiet ou tranquille? L'enfant est-il vorace? De quelle couleur sont les excrémens? jaunes, verds, blancs, gris, noirs, sont-ils très fétides? Pleure-t-il, crie-t-il habituellement? N'a-t-il point quelque descente? Quelle nourriture lui donne-t-on?

De Paris, le 19 Février.

Un Docteur-Regent de la Faculté de Médecine de Paris, M. Mauduit de la Varenne, avoit publié dans un mémoire, ayant pour titre expériences à tenter pour parvenir à détruire la nature du venin pestilentiel, à combattre ses effets, & à en arrêter la propagation. Dans le nombre de ces problêmes il proposoit de faire des inoculations de la peste, principalement sur des chiens; il desiroit qu'on joignît les antidotes connus, ou présumés-tels avec la matiere pestilentielle, & ce moyen lui paroissoit propre à découvrir la nature du venin de la peste, & à en prévenir les effets. Effrayez par les dangers de ces essais mal dirigés, & craignant qu'il n'en résultât pas un avantage capable de dédommager des inconvéniens graves qui pourroient en résulter, les Auteurs du Journal de Bouillon ont exposé leurs craintes avec force; peut-être ont-ils été beaucoup trop aprehensifs. Le jugement severe que ces Auteurs ont porté des vues de M. Mauduit, a donné lieu à une réponse de la part de ce Médecin, dans laquelle il paroît assez - bien justifier son opinion. Sans prendre part à cette discussion qui pourroit devenir plus utile, si elle étoit approfondie de part & d'autre, nous invitons les gens de l'art, que les circonstances mettent à portée de tenter de pareils essais, & principalement M. Mauduit qui les a proposés, de faire des inoculations sur les animaux, avec le venin du claveau, ayant soin de combiner ce venin avec différens remedes. Ce seroit peut-être une vogesure pour découvrir les remedes préservatifs & curatifs de la petite vérole, reconnue aujourd'hui pour être la même maladie que le claveau.

Les justes regrets d'avoir perdu le célebre M. la Condamine, ont fait rechercher la cause de sa mort; on a répandu dans le public qu'il avoit été la victime d'un Charlatan auquel il s'étoit adressé pour une maladie de vessie. On a même avancé que cet Académicien n'avoit eu recours à cet empirique que sur la foi d'une *feuille subalterne*, & tous ces contes ont été faits dans la derniere & la plus méprisable des feuilles, connue sous le nom de *nouvelles à la main*, écrite par des manœuvres, infectée sans cesse du poison de la calomnie, débitée sous le manteau, trop méprisée pour mériter l'attention du gouvernement, & qu'on ne lit que dans les anti-chambres. Rétablissons un fait qui intéresse la santé des hommes. M. de la Condamine avoit deux descentes, il s'est fait operer non par un Charlatan, mais par M. Maget, Chirurgien connu, sous l'inspection de M. Gautier, Docteur-Regent de la Faculté de Paris, par qui l'efficacité de la méthode de ce Chirurgien avoit été annoncée dans le Journal de Médecine, dans le Mercure de France, dans le Journal de Bouillon, & dans plusieurs autres ouvrages périodiques. A la vérité l'opération, loin de réussir, a été funeste à M. de la Condamine, & cette mort pourra nuire à la méthode de M. Maget; mais la nouvelle du Gazetier n'en est pas moins calomnieuse, & M. Gauthier qui a prôné la méthode du sieur Maget, trouvera sans doute de bonnes raisons pour la justifier : ses Confreres l'esperent, & le public a droit de l'exiget.

LIVRES NOUVEAUX.

Suite de l'essai sur l'usage de l'écorce du garou, &c. par M. le Roy, Médecin, &c.

L'utilité de sain-bois en médecine est aussi étendue que son application est facile. On s'en sert dans tous les cas où sont indiqués les cauteres potentiels, les setons, les vessicatoires, & les ventouses scarifiées; c'est-à-dire toutes les fois qu'il importe de procurer un déplacement salutaire, ou d'en éviter un dangereux. Le sain-bois convient encore contre les tumeurs froides, lentes & ædemateuses, contre les fluxions des yeux rebelles & inveterées, celles des oreilles, de la tête, de la poitrine même; enfin dans tous les cas où il convient de partager une action trop concentrée dans une partie du corps, vers laquelle sont déterminés des *courans d'oscillation* & d'humeurs, qu'il seroit dangereux de laisser se fixer & s'accumuler, ou quand il faut augmenter cette action dans une partie que le défaut de ressort & l'empâtement jettent dans l'inertie. M. le Roy prouve ensuite par des raisons très-solides, qu'il faut donner la préférence au sain - bois sur tous les autres moyens d'attirer les humeurs à la peau, & rapporte à ce sujet une foule d'observations qui achevent d'en retablir l'utilité dans les cas énoncés. Cet ouvrage est terminé par une petite dissertation sur l'huile fétide du tartre. Les morceaux choisis de tartre blanc fournissent, ainsi que les crystaux de tartre, deux especes d'huile; l'une subtile, legere, jaune, & d'un goût un peu aromatique; l'autre épaisse, noire, pesante, tenace, empyreumatique, & fort amere. La proprieté de ces deux huiles n'est pas équivoque, suivant M. le Roy: c'est un remede d'une efficacité surprenante contre les tumeurs froides; cette huile réussit encore contre l'ankilose, le dessechement des parties, le racourcissement des tendons, & la retraction des membres. Mais son succès est plus sûr en en combinant l'administration avec les bains, les fomentations & les frictions fréquentes. M. le Roy n'en recommande pas moins l'application sur les tubercosités & les nodosités de la

goutte, & sur le bas-ventre dans l'obstruction de visceres de cette capacité. Enfin cette huile est resolutive & vulnéraire, elle dispose les contusions, & hâte singulierement la consolidation des blessures. M. le Roy n'ose point prononcer sur l'usage extérieur de l'huile legere de tartre. Cinq goutes de cette substance excitent une sueur plus abondante que trente gouttes d'esprit volatil urineux ; & si on l'approche du nez des femmes attaquées de vapeurs histeriques, elle en fait cesser promptement le paroxysme ; d'où ce Médecin conclud, qu'on pourroit la prescrire dans tous les cas où l'on donne l'esprit de tartre, par exemple dans la colique, la suppression des regles, la jaunisse, &c. Il n'en est pas de même de l'huile fétide, il faudroit la rectifier avant de l'administrer intérieurement ; mais son usage extérieur est des plus étendus : c'est *un puissant résolutif, détersif, mondificatif*, & *un septique très-leger & très-sûr*. On l'employe efficacement mêlée avec d'autres remedes appropriés, dans les maladies de la peau, telles que la galle & les dartres. Elle accelere la régeneration des chairs, & devient sur-tout d'un très-grand secours dans les vieux ulceres, pour consumer les chairs fongueuses, & faciliter la régeneration des bonnes chairs.

Il nous suffit d'avoir annoncé les proprietés de l'huile de tartre, & d'avoir reveillé l'attention des gens de l'art sur ce remede qui paroît réunir une foule d'excellentes proprietés.

Maladie des Animaux.

Observations de M. Raulin, Médecin de l'Hôpital militaire de Valenciennes, sur la maladie épizootique qui regne dans la Province du Haynaut.

La maladie contagieuse qui regne depuis quelques années sur les bestiaux des Provinces voisines du Haynault, s'est introduite dans cette derniere, malgré les sages précautions prises pour s'en garentir ; elle s'est manifestée dans le mois d'Août 1773 à la Groiser, village voisin de Landrecy, & dans la Châtellenie de Bouchain. Le zele infatigable de M. Taboureau, Intendant de cette Généralité, à qui l'on devoit déja ces précautions, a mis tout en œuvre pour l'arrêter. Pour cet effet, M. Raulin Médecin de l'Hôpital militaire de Valenciennes, a été envoyé sur les lieux, accompagné du sieur Girard, Eleve de l'Ecole Vétérinaire. Des succès obtenus par une méthode raisonnée, ont déterminé ce Médecin éclairé, à publier les observations que nous annonçons. Ce désintéressement de sa part, & l'empressement avec lequel il a rendu publiques ses observations, prouve que les vrais savans n'ont pas besoin de petits mystères pour acquerir de la considération, & couvre de ridicule cette science *d'oracles*, de laquelle sont bouffis certaines médicastres, dont le ton mystérieux fait tout le mérite.

Parmi les recherches que M. Raulin a faites pour s'assurer du caractère de la maladie qu'il avoit à combattre, en voici un très-essentielle pour faire connoître la cause du progrès de la maladie dans une contrée, plutôt que dans une autre. Le village de Sommain a été fort maltraité, tandis que les autres villages du même canton l'ont été beaucoup moins ; M. Raulin croit trouver la cause de ce phénomène dans la secheresse qui a regné dans ces endroits dès le commencement de l'Eté, & qui a continué pendant toute cette saison, & une partie de l'Automne. Dans tout ce tems, les puits & les fontaines de ce village ont manqué d'eau, & l'on y étoit obligé d'abreuver les bestiaux avec des eaux bourbeuses & croupissantes, encore ne pouvoit-on pas s'en procurer assez pour les désalterer. Ce défaut de liquide a donné lieu à la masse énorme d'alimens desseчés, dont les estomachs étoient surchargés ; le sang s'est trouvé dépourvu de la sérosité qui lui est nécessaire, de-là tous les désordres qui ont suivi ce premier dérangement, de-là les ravages particuliers de la contagion dans ces endroits secs & arides. La même masse alimentaire appellée *le gâteau* par M. Dufot, a été observée en Picardie, dans l'estomach des bestiaux morts d'une épizootie semblable. Ce dernier Médecin en soupçonne la cause en partie dans une espece de rouille causée par le séjour des eaux dans les prairies ; nous croyons bien que ces accessoires ont pu rendre la maladie plus commune dans certains endroits ; mais il paroît que la secheresse de cette masse alimentaire venoit plutôt de l'inflammation des entrailles des bestiaux, constituant l'épidémie, & provenant d'une cause qui s'est dérobée jusqu'à présent aux recherches les plus exactes.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & es paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 3 Mars 1774.

De Londres, le 10 Février.

L'UTILITÉ du sublimé corrosif contre les affections canceteuses, est prouvée par M. Grooch, dans l'ouvrage annoncé dans la précédente Gazette; & c'est toujours par l'observation que ce Chirurgien habile établit ce qu'il avance. Une femme vint le consulter, ayant un ulcere profond qui occupoit la langue, l'intérieur des joues, les amygdales & le gosier. M. Grooch en connut bientôt la nature, & s'étant assuré par le rapport de la malade, que le sublimé corrosif n'étoit point du nombre des divers médicamens employés jusqu'alors pour sa guérison, il crut devoir lui prescrire ce remede *héroïque*. En conséquence il la fit saigner & purger legerement, & lui donna soir & matin un quart de la liqueur suivante. Prenez eau de canelle, & eau de fontaine, de chacune trois onces; sublimé corrosif un demi-grain: faites le dissoudre dans ce mélange, & ajoutez-y vingt gouttes de teinture thebaique. Cette teinture calmante étoit employée pour prévenir l'irritation que ce médicament auroit pu occasionner dans l'estomach & dans les intestins. La malade continua le sublimé très-exactement, & fit usage en même-tems d'une tisanne composée de gayac, de sassafras, de squine, & de salzepareille à laquelle on ajoutoit un peu de lait. Elle se gargarisa souvent avec de l'eau d'orge, où l'on avoit fait dissoudre du miel rosat, & deux ou trois grains de sublimé corrosif par chopine; M. Grooch la purgea de tems en tems, & lui fit suivre un regime très-exact, dont il eut soin d'exclure tous les alimens âcres & échauffans. Ce traitement fut continué pendant six mois, au bout desquels la malade qui avoit d'abord éprouvé du soulagement, fut entierement retablie. Le succès eut été plus prompt si M. Grooch eût associé la ciguë au mercure sublimé. Nous en avons fourni plusieurs exemples. Quoiqu'il en soit, il paroît que le sublimé corrosif peut devenir très-utile dans bien des cas, lorsqu'on l'administre avec prudence, & ce nouveau succès ajoute aux raisons que l'expérience avoit déja fournies en faveur de ce sel mercuriel, dangereux dans des mains inexercées, mais très-utile quand il est sagement ordonné.

De Sennones, Principauté de Salm, le 17 Février.

En détaillant dans notre feuille du 3 Février, l'histoire de la maladie du Tisserand d'Homblieres en Picardie, nous invitâmes les personnes de l'art à publier par cette voye les remedes qu'ils croiroient pouvoir être utiles contre le vers solitaire que nous regardâmes comme l'auteur des maux de cet infortuné. M. Relogue fils, Chirurgien de S. R. le Prince Regnaut de Salm, Salm, à Sennones, envisageant du même œil cette maladie, nous a communiqué la formule de pilulles avec lesquelles il assure avoir guéri *quantité* de personnes attaquées de cette maladie, & regardées comme désespérées. Il cite entre autres l'exemple d'une femme de Sennones, âgée de 46 ans, laquelle après avoir souffert de l'estomach pendant plus de 4 ans, & épuisé les secours de l'art, s'est trouvée radicalement guérie par l'usage de ses pilulles. M. Sennones ignore la longueur du vers solitaire qu'elle rendit, parce que la malade qui s'en apperçût en allant à la garde-robe, en ayant été effrayée, le tira avec ses doigts, croyant que c'étoit une partie d'intestin, & le rompit. Mais ce qui en étoit sorti avoit cinq pieds de longueur, & M. Relogue apperçût le reste de ce vers par parcelles, dans les dejections de la malade. La préparation de ces pilulles consiste à prendre une once de pignon d'inde préparé, autant

de gomme-gutte, & la même quantité de scammonée d'alep; demi-once de rhubarbe choisie, autant de jalap en poudre; deux gros de racines de fougere mâle, deux gros de macis & une once de syrop de nerprun. On commence par réduire toutes ces drogues en poudre très-fine, ensuite on les mêle avec le syrop de nerprun, & on forme avec cette masse, des bols chacun du poids de cinq grains. La dose est depuis 25 grains jusqu'à 35 pour les adultes. On les prend le matin à jeun dans du pain à chanter, buvant immédiatement par-dessus une demi-tasse de thé bien leger, & une tasse d'eau de veau, chaque fois qu'on va à la garde-robe. On peut réitérer la même dose tous les huit jours.

M Relogue a joint à cette formule une observation intéressante sur une autre maladie: nous en rendrons compte à l'ordinaire prochain.

De Marseille, le 23 Février.

Tout le monde sçait que les personnes qui voyagent pour la premiere fois sur mer, & qui ne sont pas habituées au mouvement que les flots communiquent au vaisseau, éprouvent des agitations auxquelles elles ne résistent pas toujours. Cet inconvénient a fait avorter bien des entreprises; que de projets renversés! Combien de sujets de tous états qui se destinoient aux travaux maritimes, ont été tout-à-coup arrêtés, en entrant dans cette carriere, pour ne pouvoir pas se soustraire ou s'accoutumer à ce mal-aise que la plûpart des gens éprouvent, la premiere fois qu'ils voyagent de cette maniere. Le hazard a fourni à trois personnes qui étoient dans ce cas, un moyen de l'éviter, que chacun peut essayer sans risque. Une Dame avec son fils & sa fille, faisoient le trajet de Marseille en Corse. Quelques momens après qu'ils eurent essuyé les secousses ordinaires du vaisseau, ils sentirent tous trois des maux d'estomach, des tournoyemens de tête, des vertiges, des envies de vomir, & toutes les angoisses qui caractérisent cet effet de l'inexpérience de la mer. Ils s'étoient munis sans dessein, avant de partir de Marseille, d'un peu de theriaque, ou du moins ils l'avoient prise sans rien prévoir, comme font ordinairement les Voyageurs. Dans l'agitation & dans le désordre où ils se trouverent, alors, ils essayoient tout pour trouver du soulagement; ils n'oublierent pas la theriaque; ils en prirent chacun un peu dans du vin; ils ne l'eurent pas plutôt prise, que les mouvemens contre nature & les accidens qu'ils souffroient, se calmerent. Ils s'endormirent tous trois, & après un sommeil de quinze heures, ils se sentirent tout-à-fait remis de leur fatigue, avec un apétit extrême; ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils furent délivrés pour toujours, de l'incommodité qu'ils avoient essuyée dans ce voyage, comme s'ils avoient été sur mer depuis leur enfance. On voit par cette observation que les accidens qu'éprouvent les Voyageurs qui sont nouveaux sur la mer, proviennent des mouvemens spasmodiques qu'il s'agit de calmer, & d'assoupir, & pour cela on pourroit tout aussi bien employer l'opium que la theriaque.

Suite de l'extrait d'une deuxième Lettre écrite de Dijon, le 22 Janvier 1774, par M. Maret, Docteur Médecin, &c.

» Il est un autre remede, Monsieur, dont j'ai connu l'efficacité l'année derniere, par un ouvrage périodique. Ce remede employé avec succès par M. Whit, célebre Médecin Anglois, consiste en des œufs frais cruds, delayés dans l'eau, & donné deux à deux, quatre à cinq fois dans la journée. M. Whit tenoit ce remede d'un Officier de vaisseaux qui en avoit été guéri d'une jaunisse, & M. Whit lui-même en avoit éprouvé l'utilité sur lui & sur plusieurs malades. Un raisonnement simple l'avoit décidé à adopter ce remede. Il est de fait qu'à l'aide du jaune d'œuf on dissout les résines. Il est certain que la bile épaisse approche beaucoup de la nature des résines. Cette analogie rendit sensible à M. Whit, l'effet du remede dont on lui parloit, & l'expérience a justifié la conséquence qu'il en a déduite. Il remarque seulement que ce remede a été sans succès toutes les fois que la jaunisse a été entretenue par des schires du foye ou des pierres dans la vésicule du fiel. Je pense comme lui que ce dissolvant seroit insuffisant pour dissoudre ces pierres, & résoudre les schires. M. Durande, à ma sollicitation, a tenté de dissoudre des pierres biliaires dans du jaune d'œuf, & ses pierres sont restées intactes. Cependant je ne verrois pas d'inconvénient à y avoir recours dans les différens cas où M. Whit annonce qu'il est infructueux. Mais je l'ai employé dans cinq jaunisses qui toutes ont cédé à son usage. Je n'ai donné à l'Académie que les observations des deux premiers malades que j'ai traités; les autres l'ayant été postérieurement à la lecture que j'ai faite de ces observations. Le premier malade étoit un jeune homme que quelqu'affection de l'ame avoit jetté dans la jaunisse; elle a cédé à l'usage des œufs en moins de quinze jours. Le second étoit aussi un jeune homme qui étoit tombé de cheval sur son côté droit, & avoit négligé les remedes capables de prévenir les suites de la commotion & d'une espece de contusion du foie. La jaunisse étoit des plus fortes, la couleur de la peau & de la conjonctive extrêmement foncée, les urines presque noires, les déjections rares & très-blanches, des deman-

géaisons considérables fatiguoient le malade. Tous ces accidens ont cedé à l'usage des œufs ; le ventre est devenu plus libre au septieme jour, & environ le quinzieme il est survenu une diarrhée bilieuse très-considérable, qui a occasionné des coliques assez vives pour obliger à venir aux saignées & aux calmans. Il y a six mois que le malade jouit de la meilleure santé. Les trois autres malades auxquels j'ai donné le même remede avec le même succès, sont un homme auquel la mort de sa femme avoit causé la jaunisse, & deux femmes d'un tempérament mélancholique qui, sans cause apparente, avoient contracté la même maladie. M. Durande a eu recours au même moyen dans la jaunisse d'un autre jeune homme que son tempérament mélancholique disposoit à cette maladie, & il s'en est également bien trouvé. J'ai associé à ce remede les tisannes simples de racines de fraisier & de chiendent, le petit lait & le régime. Mais il n'en résulte pas moins que ces observations constatent l'efficacité du remede de M. Whit, & qu'on doit dans l'occasion ne pas négliger cette ressource.

Vous connoissez, Monsieur, le moyen imaginé par M. de Morveau, pour purifier un air infecté, vous avez inséré dans une de vos Gazettes la lettre où, en annonçant l'infection de la Cathedrale de cette Ville, je faisois mention de ce moyen & de son efficacité. Vous apprendrez sûrement avec plaisir qu'une expérience recente a confirmé la bonté de ce moyen. Des prisonniers venus des prisons de Châlons, où regnoit une fiévre maligne des plus funestes, celle qu'on observe souvent dans les Hôpitaux & les Prisons, ont communiqué cette maladie à ceux qui étoient détenus dans la Conciergerie du Palais de notre Ville. Vingt-deux prisonniers en sont morts ; cinq cachots étoient infectés au point de ne pas permettre d'en respirer l'air sans danger. M. de Morveau a été prié de purifier ces cachots. Il y a volatilisé l'acide-marin par le même procédé qu'il avoit employé à la Cathedrale, & le lendemain de cette opération, l'air des cachots étoit aussi pur que s'il n'eût jamais été infecté. On a pu y remettre les prisonniers, & la maladie a cessé ».

De Paris, le 2 Mars.

Un particulier qui se dit Médecin, mais qui ne se montre pas tel dans ses écrits, fait annoncer depuis quelque tems dans les papiers publics, un ouvrage intitulé : *Méthode familiere pour guérir les maladies vénériennes*, avec des remedes qui leur sont propres. Ces remedes ne sont autre chose que le sublimé corrosif & les frictions mercurielles ; c'est - à - dire notre méthode mixte qu'il a présentée dans un stile, à la vérité, très-familier, mais d'une maniere obscure, & à laquelle il a joint des formules si mal composées, qu'elles fourmillent d'erreur malgré l'*errata* qu'y a fait dans le tems un homme de l'art, assez ami de l'humanité pour éclairer là-dessus l'Auteur de cette dégoûtante brochure. Non content de nous avoir ainsi singé, M. Lefevre (qui s'appelle aussi *de Saint-Ildefond*) n'a pas eu plutôt connoissance du prospectus de nos feuilles, qu'il a voulu aussi courir la même carriere ; & comme on s'épargne beaucoup de peine en copiant lorsqu'on n'est pas délicat sur le plagiat, ce M. de Saint-Ildefond avoit pris mot à mot l'énoncé de ce même prospectus, & l'eût fait paroître avec la même securité, si la plus juste réclamation de notre part n'eût arrêté son entreprise peu honnête. Il nous souvient d'avoir fait part à M. de S. Ildefond, d'un projet que nous avions d'augmenter la nouvelle édition qui va se faire de *nos recherches sur les maladies vénériennes*, du catalogue raisonné des ouvrages sur ces maladies, publiés depuis celui de M. Astruc ; M. de S. Ildefond n'en a pas été plutôt instruit, qu'il a fait travailler sur ce plan ce qu'il appelle sa *Bibliographie*, voulant à tel prix que ce fût, nous imiter en quelque chose.

Enfin nous avions publié dans ces mêmes recherches un traitement populaire adopté par MM. les Intendans, il a aussi proposé le même plan : nous avions offert ce traitement au Ministère de la guerre ; un mois après M. de Saint-Ildefond a présenté un plan à - peu - près semblable. Il n'est pas jusqu'au chocolat anti-vénerien indiqué à la page 109 & 287 de nos recherches, dont ce soi-disant Médecin ne se soit rendu l'imitateur. La concurrence dans les sciences & les arts ne peut qu'accroître la masse des connoissances & des lumieres, mais cette manie de suivre quelqu'un pour ainsi dire à la piste, n'est ni décente, ni permise. Comment M. Lefevre, ou M. de S. Ildefond, s'il entend le latin, n'a-t-il pas craint l'application de ces mots du Poëte, *ô imitatores servum pecus !*

Une femme ayant une fiévre putride inflammatoire, & ne voulant ni ne pouvant rien avaler, fut atteinte d'une perte considérable, qui dura trois jours consecutifs. Après que la perte eut cessé, elle eut un vomissement bilieux qui fut remplacé par un dévoyement dyssenterique. Vingt-cinq jours se sont passés dans cet état : la malade a eu pendant quelques jours le délire, & n'a presque bu, dans le courant de la maladie, que de l'eau & de la limonade. Abandonnée ainsi à elle - même, elle a été plusieurs jours à toute extrémité ; mais enfin à notre grande surprise, & à celle des assistans ; cette femme est insensiblement revenue à la santé, & se porte parfaitement

bien aujourd'hui. Ce fait qui s'est passé depuis peu sous nos yeux, doit rendre les malades moins empressés à vouloir être médicamentés, & les Médecins trop amateurs des médicamens plus circonspects à les produire.

Médecine Étrangère.

Un Voyageur arrivé au Sénégal, y gagna une colique violente pour avoir dormi à l'air après s'être beaucoup fatigué; les Chirurgiens tenterent envain plusieurs remedes; lorsqu'un maure voyant sa triste situation, lui conseilla de faire dissoudre de la gomme dans du lait, & d'avaler cette potion fort chaude. Il suivit ce conseil, & fut guéri sur le champ. Cette gomme s'appelle *gomme de Sénégal*, ou *gomme arabique*; ce remede est familier aux Affricains qui la recueillent, & les maures qui l'apportent au marché, s'en servent encore pour nourriture, non pas qu'ils y soient réduits par nécessité faute d'autre aliment, mais parce que leur goût les y porte, & qu'ils la trouvent délicieuse. Ils n'ont pas de maniere plus propre de la préparer, que de l'adoucir par le mélange d'un peu d'eau; elle leur donne de la force, de la santé, & fait leur unique subsistance dans un voyage de trois cents lieues qu'ils font pour l'apporter. La gomme Arabique est pectorale, humectante, rafraichissante, elle épaissit les humeurs trop séreuses, les agglutine & les adoucit. On s'en sert avec succès contre le rhume, & pour faciliter l'expectoration; elle arrête le cours de ventre, & quelquefois les hémorragies quand elles ne sont pas violentes. Tant de qualités suffisamment constatées, feroient regretter de ne pas recueillir cette gomme dans nos climats, si la nature toujours bienfaisante n'y avoit suppléé par celle qu'on trouve sur l'écorce des pruniers, des amandiers & des cerisiers, & qu'on peut employer de la même maniere.

Maladie des Animaux.

Suite des observations de M. Raulin, Médecin de l'Hôpital militaire de Valenciennes, sur la maladie épizootique qui regne dans la Province du Haynault.

Le paysan ne s'apperçoit ordinairement de la maladie de ses bestiaux, & ne demande du secours que lorsqu'ils refusent les alimens & les boissons; cependant c'est alors qu'elle a déja fait le plus de progrès, & qu'il n'est même plus tems d'y remédier. En effet en observant les animaux avec plus d'exactitude, on s'apperçoit aisément que la maladie est annoncée de plus loin. Elle commence d'abord sur une toux assez rare, mais qui devient insensiblement plus fréquente. L'apétit diminue, & cesse bientôt entierement; à ce période l'animal refuse les alimens, il devient triste, morne, tient la tête baissée, ses yeux sont rouges, larmoyans, ses oreilles & ses cornes sont froides; les vaches donnent peu de lait, & finissent par n'en donner plus. A mesure que la maladie augmente, la respiration devient de plus en plus laborieuse; la fievre s'établit, s'allume, fait des progrès violens, & l'on y distingue des redoublemens considérables, toujours précédés du frisson. Dans l'ardeur de l'accès, les oreilles & les cornes s'échauffent, l'animal se plaint souvent, il pousse même quelquefois des gémissemens que l'on peut entendre de loin; il rend par la bouche & par les naseaux une espece de bave, ou matiere écumeuse, avec des marques de purulence & de putridité; les yeux se flétrissent, se dépriment & s'enfoncent dans leurs orbites; les déjections sont constamment fétides pendant le cours de la maladie, & quelquefois très-sanguinolentes. L'haleine est alors infecte.

A l'ouverture des cadavres, le cerveau a paru presque toujours dans un état inflammatoire; les naseaux, la bouche & la trachée artere étoient remplis d'une humeur purulente & infecte; l'intérieur de la bouche, la langue & l'arriere-bouche paroissoient parsemés de taches gangréneuses. Les premieres voies étoient à-peu-près dans le même état, & renfermoient une masse alimentaire dure & solide, désignée ailleurs sous le nom de *gâteau*. Rapprochant les principaux symptômes de cette maladie, & les phénomenes que présentoit l'ouverture des cadavres exposés dans le plus long détail dans l'ouvrage de M. Raulin, ce Médecin croit qu'on peut considérer cette maladie comme une fievre putride inflammatoire.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 10 Mars 1774.

De Stockholm, le 8 Février.

LE College de Médecine de cette Ville convaincu de l'avantage que les citoyens retireroient tant pour leur bourse que pour leur santé, de ne plus fumer de tabac, vient d'indiquer les feuilles d'une autre plante, moins active, & dont l'usage est plus sûr. C'est le topinambourg, espece de pomme de terre, dont la tige est entourée de larges feuilles. Les Médecins Suédois conseillent de faire secher ces feuilles, & de les substituer à celles du tabac, assurant qu'elles ont un goût plus doux, & une odeur plus agréable. Reste à savoir s'il n'en sera pas de cette découverte comme de celle du caffé préparé avec la racine de chicorée, qu'on a d'abord beaucoup vanté dans quelques cercles d'Allemagne, & dont il n'est aujourd'hui plus question, quoique l'époque de cette invention économique soit recente. L'École de Salerne avoir déclaré le tabac très-salutaire, & au-dessus de toutes les autres plantes : *nulla salutifero comparet herba tabaco.* Beaucoup de Médecins ont été de cet avis; d'autres ont pensé au contraire que le tabac possédant à un haut dégré une qualité inebriante & vomitive, & faisant habituellement moucher & cracher, affoiblissoit l'estomach, menoit à l'épuisement & conduisoit à l'apoplexie: autant d'hommes, autant d'opinions. Une imputation plus grave faite au tabac de nos jours, c'est d'être altéré par les Débitans en sous ordre, & de ne nous être vendu qu'après avoir été mélangé avec des substances étrangeres, qui grossissent son volume, & lui donnent un parfum plus flatteur, au détriment de notre corps.

Le tabac ne convient qu'aux tempéramens phlegmatiques & pituiteux; les personnes maigres, sanguines & bilieuses, en sont incommodées, & sans donner absolument l'exclusion à un usage qu'il seroit peut-être difficile d'abolir, nous croyons qu'il est prudent de le rendre moins fréquent. Il le deviendra sans doute si le peuple remplace un jour le tabac par les feuilles de l'helianteme tubereux, ou topinambourg. Les paysans des pays meridionaux substituent quelquefois la fumée du ciste de Montpellier, à celle du tabac, & cette pratique devient à la fois moins couteuse & plus salutaire.

De Corp en Dauphiné, le 25 Février.

M. Laugier, Docteur en Médecine & Chirurgien de la Faculté de Montpellier, établi dans cette Ville, s'y occupe avec succès de l'art des accouchemens, & recueille avec soin des observations précieuses. Les circonstances l'ont appellé plusieurs fois dans des cas très-embarrassans où ce Praticien habile a fait preuve de ses connoissances, soit en délivrant heureusement les femmes qui l'avoient fait venir à leur secours, soit en constatant des faits *peu communs, méconnus*, & même *nouveaux*. En voici un très-curieux, qui mérite une attention particuliere. L'épouse de M. Laugier, âgée de 30 ans, & d'une taille assez mediocre, devint enceinte pour la quatrieme fois. Son ventre, dans cette derniere grossesse, s'éleva plus sensiblement du côté droit, & se trouva sur le dernier tems presqu'entierement porté dans l'ile droite. Les mouvemens de l'enfant ne se firent sentir qu'au cinquieme mois, elle éprouva dans cette région une douleur qui s'étendoit jusques sous les fausses côtes de ce même côté, & qui devint chaque jour plus aigüe. Au commencement du neuvieme mois, des nouvelles douleurs qui partoient des lombes, & qui se perdoient vers le pubis, avertirent de l'approche du travail. Le jour où ces douleurs commencerent, l'orifice de la ma-

trice étoit ouvert, & recevoit le bout du doigt indice; mais les parois de cet orifice paroissoient peu amincis. Ce jour-là il survint une perte de sang qui continua 24 heures. Les douleurs durerent six jours consecutifs sans être jamais expulsives; à cette époque la perte ayant repris avec une extrême abondance, M. Laugier se vit forcé de terminer l'accouchement.

Après une dilatation graduée de l'orifice de la matrice, ce Médecin introduisit les cinq doigts de la main droite dans la cavité de ce viscere, où il ne trouva qu'un pied de l'enfant nageant dans un volume d'eau, retenu par les membranes. Cet enfant étoit descendu de la trompe droite, jusqu'au genou; M. Laugier s'en assura plus particulierement, lorsqu'il eut procuré la sortie des eaux, & porté plus avant sa main, qu'il ne put néanmoins pas introduire en entier, à cause de l'étroitesse de la cavité de la matrice. Ayant donné son premier soin à dissimuler l'embarras où il se trouvoit, il essaya de dilater suffisamment l'embouchure de la trompe, pour pouvoir arracher l'autre pied & l'amener dans la cavité de ce viscere; mais il ne pût y réussir, & n'eut d'autre parti à prendre que d'attirer au dehors le pied & la jambe de l'enfant, qu'il pouvoit saisir. Lorsqu'il eut sorti cette derniere partie jusqu'à la cuisse, il glissa sa main à plat par-dessus, pour aller chercher l'autre qui se trouvoit pliée sur le ventre de l'enfant; il la suivit du doigt jusqu'à-ce qu'il fût parvenu au-delà du genou, sur la jambe qu'il ramena à la fin après un travail de cinq ou six minutes. Le corps de l'enfant étant sorti jusqu'aux fesses, il lui fit faire le demi-tour latéral. La résistance qu'il éprouva malgré cette précaution, lui faisant soupçonner que la tête de l'enfant enveloppée de la trompe qui la gênoit, n'auroit pas eu assez de liberté pour suivre le mouvement qu'il avoit donné au corps, & qu'elle seroit arrêtée au pubis de la mere, M. Laugier refoula le corps dans le vagin, &, après avoir glissé la main à plat, il vint à bout d'amener les bras l'un après l'autre. Glissant ensuite une seconde fois la main sur le ventre de l'enfant, il reconnut en effet que la face étoit tournée en-dessus, & que la trompe, dont l'embouchure étoit renversée sur le col de l'uterus, en enveloppoit la tête. Ayant fait remonter avec les doigts, cette derniere capsule, autant qu'il fut possible, M. Laugier appuya sur la partie latérale de la machoire, qu'il poussa latéralement pour faire tourner la face de l'enfant vers le côté droit, & le soutint dans cette position jusqu'à-ce qu'il eût terminé l'accouchement avec l'autre main. Le sang qui continuoit à s'écouler en abondance, détermina ce Médecin à délivrer incessamment la mere; mais, craignant que le placenta ne résistât à son extraction, il porta la main dans la matrice, saisit le cordon à l'embouchure de la trompe, & après quelques legeres secousses en différens sens, il l'amena au dehors, sans beaucoup de difficulté. Cet accouchement n'eut aucune suite fâcheuse; l'enfant n'étoit point défait; il étoit même assez nourri, & d'un volume raisonnable; on l'endoya, & il mourut une heure après.

Un enfant arrêté & nourri dans la trompe jusqu'au terme du part, qu'on retire vivant par les voies naturelles, sans faire perdre la vie à la mere, est un fait nouveau dans les fastes de la médecine. Cet enfant mourut, il est vrai, une heure après, comme on vient de le remarquer, mais cette mort précipitée, paroît venir de la torsion qu'éprouva le cou, lorsqu'il fallut donner au corps le demi-tour latéral, & que la tête enveloppée & gênée par la partie inférieure de la trompe, ne put suivre. M. Laugier, à qui nous devons ces réflexions, ne doute pas qu'avec plus de précaution, il ne fût parvenu à éviter cet inconvénient; mais dans la circonstance où il se trouvoit, il n'étoit gueres en état de prévoir celui-ci pour y parer. Ce Médecin étoit pere & mari, & nous convenons avec lui que la nouveauté du fait auroit pu seule détourner l'Acoucheur le plus indifférent à l'événement.

De Bouvron dans le Comté Nantois, le 29 Février.

Il a regné depuis peu dans cette paroisse, une fiévre maligne inflammatoire, putride & vermineuse. Elle étoit continue avec des redoublemens tantôt reguliers, tantôt sans période. Le pouls étoit très-fréquent, dur & élevé, le sang couenneux & inflammable; les malades se plaignoient de violentes douleurs dans la tête & aux reins, d'un très-grand accablement, & d'une soif excessive; leur langue étoit chargée & aride; quelques-uns avoient des taches pourprées sur le corps; plusieurs tomboient dans le délire ou dans l'assoupissement, & avoient des soubresaults dans les tendons; leur bas-ventre étoit metéorisé. D'autres éprouvoient des vomissemens, ou du moins des envies de vomir. Les urines paroissoient tantôt crues, tantôt enflammées, & les excrémens rendus par les malades, répandoient une grande fétidité. Cette épidémie a été observée & décrite par M. Bonamy, appellé sur les lieux par M. le Duc & Mad. la Duchesse de Rohan. Ce Médecin en attribue la cause à la chaleur extrême & à la sécheresse de l'Été dernier, à la mauvaise nourriture des habitans de ce pays, la plûpart extrêmement pauvres; à la mauvaise qualité des grains qui, presque tous, ont été charbonnés; à l'eau de Bouvron qu'on dit être fort mauvaise; à l'Hiver tous-

jours pluvieux, & qui n'est presque pas froid : enfin au dessechement des marais, auquel on travaille aux environs de cette paroisse, & qui donne lieu à des exhalaisons infectes.

On a découvert par l'ouverture des cadavres, que les vaisseaux sanguins du cerveau étoient extrêmement gonflés ; que les lobes du poumon adhéroient fortement à la plevre, (membrane qui tapisse la poitrine) ; que les vaisseaux de ce dernier viscere étoient également engorgés, & que la vesicule du fiel, ainsi que les intestins, se trouvoient remplis d'une grande quantité de bile. Les succès obtenus par M. Bonamy, prouvent qu'il feroit mort moins de monde, si l'on avoit plus promptement & plus méthodiquement secouru les malades. Ce Médecin les a d'abord fait saigner du bras, & ensuite du pied lorsque la tête paroissoit embarrassée ; mais en établissant cette évacuation, il la proportionnoit toujours aux forces du malade, & ne plaçoit les saignées que dans la chaleur du redoublement de la fiévre ; & jamais dans le tems où le même malade éprouvoit des sueurs copieuses. On substituoit les sangsues à la saignée quand la tête se trouvoit prise ; mais bien différente de la saignée, cette derniere opération n'étoit pratiquée que lorsque le redoublement avoir cessé. On donnoit au malade pour toute nourriture, des bouillons que l'on faisoit très-legers, & que l'on n'a rendu plus forts qu'après la diminution des symptômes.

La suite à l'ordinaire prochain.

D'Argenton en Berri, le 1 Mars.

On crie beaucoup contre l'abus d'enterrer les morts dans les Eglises & dans les Villes. Voici un autre abus qui, pour n'être pas aussi commun, n'en est pas moins dangereux. Lorsqu'il meurt quelqu'un dans les hameaux les plus éloignés de l'Eglise paroissiale, au lieu de mettre le cercueil qui renferme le mort, sur une charrette & de le faire conduire aussi par des bœufs ou des chevaux, jusqu'à l'endroit de la sepulture, on a coutume dans cette Province d'en charger quatre hommes qui le portent sur leurs épaules. Pour cet effet on en choisit huit qui se relevent alternativement dans ce pieux ; mais dangereux emploi. Cet usage qui semble ne devoir avoir lieu que pour des pauvres journaliers qui n'ont ni bœufs ni charrete, est encore adopté par les fermiers, dans l'idée où est le peuple, que ce feroit manquer au respect dû aux morts, que de ne pas les faire porter au tombeau par leurs amis & par leurs voisins. Le *respect dû aux morts*, est une chose bien ridicule. Mais dans le nombre de personnes mortes, ainsi portées, beaucoup ont été enlevées par des fiévres putrides, des dissenteries, des petites véroles, &c. Presque toutes sentent mauvais, & souvent leur cadavre est déja tombé en putréfaction lorsqu'on les porte en terre. A combien de peines & de dangers ne sont donc pas exposés ceux qui se chargent de ce fardeau ! Ils ont sans cesse la bouche & le nez appuyés & collés contre les planches mal jointes du cercueil où le cadavre est renfermé ; la puanteur qui s'en exhale doit redoubler & devenir insupportable par les secousses que ces paysans donnent au cercueil à chaque faux pas qu'ils font dans des chemins difficiles & rorreux. Enfin après avoir ainsi marché, souvent pendant l'espace d'une demi-lieue & plus encore, ces huit hommes haletans, inondés de sueur, arrivent à l'endroit où doit se faire la sepulture. Entrés dans une Eglise souvent très-froide, où ils déposent un cadavre infect, ils s'y tiennent immobiles à genoux, & la tête nue jusqu'à-ce que la cérémonie soit achevée, & s'en retournent ensuite dans leur maison communiquer à leurs femmes, à leurs enfans & à leurs voisins, le mauvais air qu'ils ont respiré ; trop heureux si après une marche longue & pénible ils n'ont pas bientôt besoin qu'on leur rende à eux-mêmes le triste office dont ils viennent de s'acquitter.

De Paris, le 7 Mars.

Un Négociant, arrivé depuis peu de tems de la Nouvelle-Orléans, a apporté avec lui de la véritable graisse d'ours, pure & naturelle, préparée sans feu, à laquelle il attribue la beauté de la cheveleure des sauvages de la Louisiane. La Faculté de Médecine de Paris ayant examiné cette graisse, l'a approuvée, & c'est en vertu de cette approbation, que celui qui en est le possesseur la distribue. Le prix de cette graisse est de 20 sols l'once. On la trouve chez M. Etienne, Marchand Epicier, rue Coquilliere ; M. le Brun, autre Epicier, rue Dauphine ; M. Adeline, rue Saint-Honoré près S. Roch ; Mademoiselle d'Aubanton, Débitante de tabac, quai Pellerier ; & chez plusieurs autres personnes chargées du soin de la débiter. On ne manque pas d'attribuer à cette espece de pommade la proprieté certaine de faire croître promptement les cheveux. Au reste en supposant que cela ne soit pas tout-à-fait comme on le publie, du moins peut-on se servir sans crainte de ce moyen, dont l'innocence est garantie par l'approbation de la Faculté.

Nous nous sommes élevés dans une des précedentes Gazettes, contre l'usage meurtrier, de provoquer par l'émétique la sortie des corps durs & solides, avalés par des personnes imprudentes. Le fait que nous apportions en preuve des malheurs résultans

de cette dangereuse pratique, nous en a fait découvrir un autre plus heureux, & tout-à-fait conforme aux avis que nous conseillions de suivre en pareilles circonstances. Un Garde du Corps de la Compagnie de Tingri, avala imprudemment un écu de six livres ; mais loin d'en tenter l'expulsion par le vomissement, il se tint tranquille, non sans quelqu'inquiétude. Peu de tems après il sentit des coliques, & ses inquiétudes redoublant, il vint à Paris consulter des Médecins habiles qui lui conseillerent de ne rien faire, & d'attendre l'événement. Au bout de trois mois, à compter du jours auquel il avoit avalé cet écu, le Garde du Corps le rendit par les selles, sans avoir éprouvé depuis, aucune suite du passage de cette piece de monnoye par les intestins. Et l'on aura recours à des moyens violens? & l'on fatiguera toujours la nature, si industrieuse à se délivrer elle-même des causes de maladies? Nous l'avons dit dans la derniere Gazette, & nous ne cesserons de le répéter, les hommes aiment trop à se droguer, & les gens de l'art en général sont beaucoup trop portés à seconder cette *drogo-manie*.

On lit dans des affiches des trois Evêchés, qu'un Charlatan ayant vendu à un Bourgeois de Nancy, une bague de cuivre qui, selon lui, donnoit la proprieté de tuer les vers, au vin dans lequel on la faisoit infuser, ce Bourgeois avoit éprouvé ce remede sur un de ses enfans; mais qu'une heure après avoir bu de ce vin, l'enfant parut être empoisonné. On ne fut pas long tems à chercher la cause de cet empoisonnement. L'action du vin peut-être aigre sur le cuivre, avoit formé assez de verd de gris pour produire cet accident. Comme on secourut promptement cet enfant, on a eu la satisfaction de le voir retabli en peu de tems. Cet exemple sera bientôt oublié, mais les Charlatans continueront toujours de distribuer leurs moyens meurtriers. Jusques à quand cette classe d'hommes jouira-t-elle de l'impunité !

MALADIE DES ANIMAUX.

Suite des observations de M. Raulin, Médecin de l'Hôpital militaire de Valenciennes, sur la maladie épizootique qui regne dans la Province du Haynault.

Quoiqu'il soit difficile de tirer un pronostic sûr de l'état des animaux malades, & que cet état ait varié suivant une foule de circonstances qu'il étoit impossible de prévoir, cependant M. Raulin a observé que les bœufs, les genisses & les veaux, guérissoient plus facilement que les vaches qui étoient toutes pleines de six, sept ou huit mois dans le tems qu'il écrivoit, ce qui tendoit en effet la maladie toujours très-grave, & souvent mortelle. De même il étoit difficile aux vaches d'en rechapper lorsqu'elles avortoient avant d'avoir pu recouvrer leur forces, quoiqu'elles fussent guéries : presque toutes périssoient des efforts ou des suites du velement.

Ces préceptes généraux que donne M. Raulin, doivent fixer l'attention des Maréchaux, & des gens de la campagne. Après avoir remarqué que les bêtes grasses résistoient moins à la maladie que les maigres, il en tire un prognostic assuré sur l'événement. C'est-là où se bornent ses observations à cet égard, & ce n'est point la faute de ce Médecin ; M. Raulin auroit bien désiré les pousser plus loin, mais pour cela il auroit fallu être appellé dans le commencement de la maladie, c'est précisément ce que les paysans n'ont pas fait. La fausse crainte où ils sont, les retient; ils ne demandent des secours que quand la maladie est confirmée, & souvent incurable. Ce préjugé fatal a mis encore M. Raulin dans l'impossibilité de fixer la durée de l'épizootie dans chaque individu ; il croit pourtant qu'en partant du moment où les bêtes avoient un dégoût absolu, jusqu'au moment où quelque évacuation décisive terminoit la maladie, on pouvoit compter environ huit à dix jours. L'évacuation la plus avantageuse étoit celle des déjections stercorales. Quelquefois la matiere de la maladie s'est portée à la peau, sous la forme de boutons inflammatoires. Cette éruption se faisoit du cinquieme au septieme jour, particulierement aux oreilles, au cou, aux pis, & à la partie interne des cuisses, c'est-à-dire aux parties de la peau, les plus tendres & les moins résistantes. Les décoctions laxatives acidules, les tisannes faites avec des plantes savonneuses, aigrelettes, l'eau blanche, rendue acidule par l'addition du vinaigre, & les lavemens émolliens, sont autant de moyens par lesquels M. Raulin a combattu avec succès cette épizootie.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 18 Mars 1774.

De Londres, le 4 Mars.

MOINS on connoît de remedes certains contre une maladie contagieuse & mortelle, plus les observations qui mènent à cette connoissance sont précieuses. Telle est celle d'un jeune Maréchal ferrand, mordu depuis peu, dans cette Capitale, par un cheval enragé, & guéri par le *remede du tonquin*, dont voici la recette. Prenez vingt - quatre grains de cinnabre artificiel, broyez - les bien jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre très - fine; mêlez à cette poudre seize grains de musc, pulverisez encore le tout très-exactement, & faites prendre cette poudre au malade en une seule fois, dans une cuillere à thé, remplie d'eau-de-vie ou de quelqu'autre liqueur forte. Le jeune homme dont il s'agit, étant allé saigner un cheval mordu par un chien enragé, & attaqué à son tour de la rage, lui rira du sang; mais par malheur il en fut mordu au bras droit, un peu au dessous du poignet; & le sang de cet animal ayant jailli en partie sur lui, il en coula quelques gouttes sur la playe faite par la morsure. Le cheval mourut de la rage, dans peu de jours; mais ce jeune Maréchal immédiatement après avoir été mordu, mit de l'eau & du sel sur sa blessure, dont les bords parurent extrêmement animés pendant quelque tems. Ensuite il eut recours au remede du tonquin, dont il prit une dose cinq jours après l'accident. Au bout de dix jours il en prit une autre dose. Douze jours après ayant été saisi d'un mal de tête & d'une foiblesse qui durerent pendant quarante - huit heures, il se détermina à prendre une troisiéme dose du remede du tonquin; ce jour étoit le quinziéme de celui auquel il avoit pris la seconde dose, & le vingt - huitiéme depuis la morsure. Les portions de ce médicament, trop éloignées, ne purent empêcher que ce jeune homme n'eût ce jour - là de violens accès de la rage la mieux caractérisée. On revint au remede; & les doses en furent rapprochées: il en prit une le matin, & s'endormit. A son reveil sentant revenir son mal de tête, il en prit une seconde, dont l'effet fut très-prompt; en effet le mal de tête se dissipa, & le malade dormit bien pendant la nuit. Le lendemain matin on lui fit reprendre le même remede, il se trouva prodigieusement soulagé, & fut très-bien tout l'après midi. Enfin le soir il prit une quatriéme dose du remede, & continua d'y revenir une ou deux fois quelques tems après, pour confirmer sa guérison qui a été radicale.

L'Auteur de cette observation a égard aux lunaisons auxquelles il attribue en partie le retour de cet accès de la rage du jeune homme dont il s'agit. Peut-être ne trouvera-t il pas beaucoup de physiciens de son avis. Mais il vante singulierement la propriété calmante du musc; il conseille de rapprocher les doses du remede du tonquin jusqu'à-ce que le malade soit tranquille & qu'il dorme; il veut même qu'on donne ce remede d'heure en heure, ou tout au plus de deux en deux heures, & nous pensons comme lui à cet égard; persuadés que dans une maladie de la violence de celle dont il s'agit, & où les nerfs jouent un si grand rôle, on ne sauroit combattre avec trop d'activité le spasme & l'irritation dont ces organes sont affectés.

De Sennones, Principauté de Salm, le 6 Mars.

En publiant dans le N°. 9 de cette Gazette, un remede contre les vers, nous avons annoncé une observation curieuse qui nous avoit été communiquée en même-tems par le même

Auteur, & que les bornes étroites de cette feuille nous ont forcé de renvoyer à une autre ordinaire. La voici telle que nous l'avons reçue de M. Relogue fils, Chirurgien de S. A. S. le Prince Regnant de Salm Salm.

» Jeanne Lamote, âgée de 47 ans mariée avec Dominique Claver, Bonnetier à Rembervilller en Lorraine, a été quatre ans dans un état qui a fait désespérer de sa vie. Sa maladie a commencé par un dévoyement glaireux qui a duré presque trois semaines, & s'est ensuite arrêté sans aucun remede. Depuis cette époque la malade a mené une vie languissante pendant deux ans, & n'a pris d'autres remedes que deux médecines, dans ce long intervalle. Au bout de ce tems elle a senti plusieurs fois par jour de grands frissons, accompagnés de vomissemens. Elle n'alloit point du ventre, & ses regles ont cessé de couler. Six mois après cette seconde époque, comme on lui soupçonnoit une obstruction au pilore, on lui conseilla les eaux de *miel*, & les eaux savonneuses. Mais comme elles ne produisirent aucun effet, on la conduisit à l'Hôpital de Remberviller, où elle resta trois mois, & d'où elle sortit aussi malade, que le jour auquel elle y étoit entrée. Le ventre étant toujours resserré, & le vomissement continuant avec la suppression, on lui fit manger des cerises fraîches, dans l'espérance de la dévoyer, ce moyen fut encore inutile, & les noyaux de ces cerises s'arrêterent dans l'estomach. Un Médecin habile prescrivit à la malade les eaux de Plombieres, en deux différentes fois; mais loin de la soulager, ces eaux firent empirer le mal, elle vomissoit tous les jours jusqu'à seize fois, aucun aliment, ni solide ni liquide, ne passoit, elle les rendoit toujours par le vomissement immédiatement après les avoir pris. L'enflure se mit enfin de la partie, & s'accrut au point que la malade fut regardée par plusieurs Médecins, comme hydropique. Les vins aperitifs, les fomentations émollientes & résolutives, &c. furent employés d'abord sans aucun effet, mais de grandes sueurs survenues, dissiperent cette hydropisie apparente; cependant la maigreur & la fiévre lente remplaçoient cette enflure, & la malade n'étoit plus qu'un vrai squelette; une insomnie cruelle la fatiguoit, & pour peu qu'elle voulut s'assoupir, ce n'étoit jamais qu'assise sur son lit; ne pouvant absolument rester couchée. Elle avoit une horreur pour tous les alimens & pour le vin; sa nourriture ne consistoit qu'en bouillon très-leger, dans lequel on délayoit quelquefois un jaune d'œuf.

Tel étoit depuis quatre ans; l'état de cette pauvre malheureuse, lorsqu'elle me vint consulter. Je commençai par lui faire prendre deux onces & demie de manne, avec une once d'huile d'amandes douces; ce minoratif fut près de six heures sans produire aucun effet. Au bout de ce tems, la malade rendit par le haut, à ma grande surprise, environ une demi-livre de noyaux de cerises, *dont la plûpart avoient trois lignes de germes, bien verd hors du noyau*; un quart d'heure après ce vomissement, elle fut à la selle, ce qu'elle n'avoit fait depuis deux ans, & continua d'y aller encore trois fois dans l'espace d'une demi-heure. Les déjections ressembloient à de l'eau de veau un peu teinte en jaune. Content de ce succès inattendu, je lui fis prendre deux jours après, deux onces de manne seulement, & j'obtins dix à douze selles sans vomissement. Après ce minoratif, le flux par lequel avoit commencé sa maladie, a recommencé & a duré près de quatre mois, elle vomissoit encore quelque tems, mais une seule fois par jour, sur-tout lorsqu'elle avoit surchargé son estomach. Enfin le mal a cedé à l'usage éloigné de ces doux purgatifs, & la femme dont il est question, est aujourd'hui parfaitement bien guérie, trouve bon tout ce qu'elle mange, & a repris de l'embon-point, comme dans l'état de la meilleure santé. »

Cette observation détaillée avec beaucoup d'exactitude, présente un phénomene intéressant pour les Naturalistes, & prouve de plus en plus, qu'il est des maladies qu'il faut respecter pour ainsi dire, pour éviter un plus grand mal, comme l'avoit pensé judicieusement un savant Médecin du College de Marseille, dans un ouvrage publié sous ce titre: *Des maladies qu'il est dangereux de guérir*.

De Bouvron dans le Comté Nantois, le 18 Mars.

Dans l'intervalle des bouillons qu'on donnoit aux malades de cette paroisse, M. Bonamy plaçoit un apozème rafraichissant. (Les apozèmes sont de vraies tisannes; ils en different seulement en ce que pour l'ordinaire ils sont plus chargés de parties extractives, & qu'on les aiguise avec quelques sels appropriés à l'état du malade.) On usoit entre ces bouillons & ces apozèmes, d'une tisanne faite avec le chiendent, la reglisse, & les racines d'ozeille & de fraisier, & 20 à 30 grains de nitre sur chaque pinte; tous les acides, tels que la limonade, les syrops de vinaigre, de verjus, de groseille, étoient employés avec succès; enfin les malades prenoient une ou deux fois par jour un lavement émollient où l'on faisoit entrer le lait & le sucre brut, dans le cas où il n'y avoit pas lieu de douter de la présence des vers. Mais on ne donnoit ce dernier lavement que lorsque la grande chaleur

de la fiévre étoit appaisée. Quand les symptômes paroissoient un peu calmés, que les urines couloient avec plus de facilité, & que le ventre commençoit à s'ouvrir, on purgeoit tous les deux ou trois jours, avec un minoratif, (purgatif doux;) on employoit même pour évacuer les malades, depuis deux gros jusqu'à demi-once de senné, & autant de sel d'epsom, délayés & infusés dans quatre ou cinq verres d'eau bouillante, que l'on faisoit prendre en autant de doses différentes dans la journée. M. Bonamy a employé encore les potions vermifuges; mais il a banni avec soin de sa pratique, la theriaque & les autres cordiaux, excepté dans le cas où le pouls étoit extrémement foible, & les extrémités froides. Les vessicatoires ont été appliqués à ceux qui se trouvoient dans un assoupissement lethargique; pourvu toutefois que les malades ne fussent point alors attaqués de mouvemens convulsifs. Lorsqu'après avoir suffisamment désempli les vaisseaux, on observoit des signes de pourriture, & de vers dans les premieres voyes, & que les malades avoient des nausées, on aidoit la nature avec 20 à 30 grains d'ypecacuana, ou avec l'émétique en lavage, à moins qu'il n'y eût inflammation & gonflement du bas-ventre. Dans ce dernier cas on avoit recours aux fomentations émollientes, & aux lavemens émolliens. On ne sauroit trop applaudir à l'intérêt qu'ont pris M. & Mad^e. la Duchesse de Rohan, au sort des malheureux paysans de Bouvron, & au zele avec lequel M. Bonamy a secondé leur vues charitables.

De Paris, le 13 Mars.

Il regne depuis quelque tems une éruption, assez commune aux approches de tous les printems, mais sur la contagion & sur les suites de laquelle il est bon de rassurer les personnes beaucoup trop allarmées, & de distraire ceux qui approchent les malades. Cette éruption est précédée d'un jour ou deux de fiévre très-legere; quelquefois le malade tousse, & a la poitrine un peu oppressée. Tous ces accidens sont de peu de durée, & n'ont rien d'inquiétant. Des boutons d'un rouge pâle succedent à la fiévre, & l'éruption se fait quelquefois par tout le corps. Cependant ces boutons ne s'élevent pas beaucoup, ils ont une base très-large; du quatriéme au cinquiéme jour, leur pointe blanchit, & il s'en exprime une liqueur roussâtre. La pointe du bouton s'affaisse alors & noircit. Cette maladie s'étend jusqu'au onziéme jour, rarement elle est de plus longue durée, & cette époque est celle où l'éruption a décrit tous ses periodes, sans qu'il reste aucune trace des boutons qui l'ont caractérisée. Il faut bien se garder d'échauffer les malades, encore moins de les trop rafraichir. On doit les tenir dans un air temperé, ne pas les privet de nourriture, leur donner chaque jour deux lavemens avec l'eau & le beurre frais, enfin leur faire boire de l'eau pure nitrée, & adoucie avec le syrop de guimauve; sur-tout ne pas leur faire garder le lit, ni les trop approcher du feu. Cette maladie qui est une espece de petite vérole volante ou batarde, n'a aucune suite quand elle est traitée de cette maniere; elle pourroit en avoir si on tenoit le malade à la diete, qu'on lui donnât des remedes échauffans, & qu'on le forçât de garder le lit. On se contente de le purger une ou deux fois avec un purgatif doux, proportionné à son tempérament, à son âge, & l'on choisit pour cela le neuviéme & le onziéme jour, c'est-à-dire le tems où la dissication des pustules est achevée.

Remede contre le vers solitaire.

Nous avions demandé dans une des précedentes feuilles, des remedes contre le vers solitaire. Un Voyageur vient de nous apprendre que les Médecins du Caire n'en connoissent qu'un seul contre ce vers, mais qu'ils assurent être immanquable. Ce moyen est simple, il consiste à faire prendre au malade une certaine quantité d'huile pétreole, connue en France sous le nom d'huile de gabian. Les Médecins du Caire examinent soigneusement si le malade rend le vers par les selles, & quand le remede ne produit pas cet effet, ils en répetent l'administration. On ne nous a point dit à quelle dose. Les Egyptiens prenoient ce remede en pareil cas. On prescrit ordinairement en France l'huile pétreole, depuis deux jusqu'à six ou huit gouttes, on pourroit sans risque la prescrire à une dose beaucoup plus forte; & comme cette même huile appliquée sur l'estomach & sur le nombril des enfans, tue les vers lombricaux, on a lieu de croire qu'elle réussira contre le vers solitaire, lorsqu'on la prendra intérieurement à haute dose.

On nous écrit encore de Province, que le jalap seul en poudre, est un spécifique contre le vers solitaire; on assure l'avoir éprouvé avec succès. La dose du jalap est connue.

Maladie des Animaux.

Suite des observations de M. Raulin, Médecin de l'Hôpital militaire de Valenciennes, sur la maladie épizootique qui regne dans la Province du Haynault.

Après avoir donné en général l'histoire & le traitement de cette épizootie, M. Raulin

passe à la méthode curative que nous allons transcrire ici en entier pour l'utilité des campagnes. Dès qu'on apperçoit qu'un animal tousse, quelque legere & quelque peu fréquente que paroisse cette toux, il suffit que ce soit dans un lieu infecté ou voisin de la contagion, pour qu'elle mérite l'attention la plus sérieuse. Sans attendre que l'animal refuse les alimens, on le mettra à une diete convenable, c'est-à-dire qu'on lui ôtera toute espece de nourriture seche, paille, foin; & on lui donnera dans l'espace de vingt-quatre heures, environ dix pots de potage alimenteux & de l'eau de son à laquelle on ajoutera à-peu-près deux onces de miel par pot, & que l'on rendra acidule par l'addition du vinaigre. Si l'animal ne fiente pas à l'ordinaire, on lui donnera deux ou trois lavemens dans le même jour, faits avec une simple décoction de son, en observant de faire fondre une petite poignée de sel commun dans chaque lavement; on en répétera l'usage les jours suivans, pour peu qu'il paroisse nécessaire. Si malgré ces précautions la maladie s'établit, & que l'on s'apperçoive des symptômes qui la caractérisent, on supprimera le potage alimenteux: (toute espece de nourriture doit être interdite dès ce moment, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de traces de la maladie.) L'on mettra l'animal à l'usage de la tisane ordinaire, & on lui administrera trois ou quatre lavemens émolliens. L'animal ayant été ainsi préparé le premier jour, on lui donnera le lendemain de la décoction laxative.

On continuera l'usage de la tisane ordinaire, des lavemens émolliens, & de la décoction laxative, jusqu'à ce que les symptômes soient dissipés, que l'animal commence à boire seul, & paroisse desirer de manger. Alors on diminuera insensiblement la dose de la décoction laxative, on la supprimera enfin de même que la tisane ordinaire, & l'on commencera à donner pour toute nourriture, & pour toute boisson, jusqu'à ce que la convalescence soit confirmée par un bien être de plusieurs jours, du potage alimenteux, & de l'eau blanche acidulée. On ne sauroit être trop réservé sur la quantité du potage dans le commencement de la convalescence; on le continuera pendant quelque tems, même avec la nourriture seche, afin d'être dans le cas de donner moins de celle-ci.

On aura l'attention la plus exacte d'écarter la litiere, de façon que les animaux ne puissent pas l'atteindre pour en manger, soit dès le moment qu'on les met au régime, soit pendant le cours de la maladie & dans la convalescence; sans cette précaution ces animaux quoique très-malades, pourroient dans la rémission de la fièvre, dévorer leur litiere. Il survient quelquefois pendant le cours de la maladie, un gonflement venteux le long de l'épine du dos, qui s'étend jusques sur les flancs; il est aisé de reconnoître cet accident en passant la main le long de l'épine, la peau paroît détachée en cet endroit, & fait une espece de crépitation, ou bruit semblable à celui d'un parchemin que l'on frotte. Pour y remedier on fera deux ou trois fois par jour des frictions sur la partie affectée avec de l'eau-de-vie camphrée; & l'on établira deux sétons en laissant une distance convenable de l'un à l'autre; c'est le plus sûr moyen d'en borner les progrès.

La bouche des animaux malades est presque toujours échauffée; il ne faut pas négliger de la laver plusieurs fois par jour avec un mélange de parties égales d'eau & de vinaigre, dans lequel on fera fondre une poignée de sel commun par bouteille, tenant à-peu-près un demi-pot. Il faut encore séparer les animaux sains de ceux qui sont malades, bouchonner ces derniers au moins deux fois par jour, les frotter même avec des étrilles, renouveller l'air des étables, avec des ventilateurs ou en tenant les portes & les fenêtres ouvertes, les nétoyer, les parfumer avec de l'encens, des bayes de genievre, du vinaigre, jetté sur une pelle rougie au feu, enfouir enfin le fumier dans des lieux écartés Toutes ces attentions sont essentielles, on ne sauroit y apporter trop d'exactitude. Nous désirerions pouvoir suivre M. Raulin dans les autres détails concernant les préservatifs; mais comme ils rentrent dans ceux que nous avons publiés d'après M. Dufot, nous terminerons ici notre extrait sans renoncer pourtant aux formules indiquées dans ce traitement, que nous aurons soin de publier dans la suite de ces feuilles.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 24 Mars 1774.

De Florence, le 10 Mars.

LE Docteur Jean Targioni Tozzeti, avantageusement connu par plusieurs bons ouvrages, vient d'en publier un nouveau, ayant pour titre: *Recueil de Théorie, d'Observations & de Regles pour bien distinguer & remedier promptement à l'asphyxie ou mort apparente, vulgairement connue sous le nom de mort violente & subite*, &c. Cet ouvrage composé pour l'instruction publique, remplira sans doute le dessein de l'Auteur. Toutes les causes de morts subites y sont détaillées avec clarté, présentées avec méthode, & combattues avec des remedes simples, & actifs, tels qu'il les faut dans ces cas pressans. On eut seulement desiré que M. Targioni eût mis un peu moins d'érudition & de science dans ses recherches; elles en auroient été moins volumineuses, plus portatives & plus intelligibles aux gens de la campagne, pour qui ces sortes de productions sont spécialement composées. Ces réflexions ne doivent pourtant pas diminuer la reconnoissance dûe au zele & aux lumieres de M. Targioni Tozzeti. Chacune des causes de morts subites indiquées dans cet ouvrage, est suivie de plusieurs observations qui démontrent par le fait, la possibilité de faire revenir de l'asphyxie ceux qui ont eu le malheur d'y tomber; & combien sont cruelles & barbares les personnes qui négligent de les secourir. Parmi ces observations il en est une qui nous a paru mériter la plus grande attention de la part des nourrices.

» Une nourrice eut le malheur d'étouffer » son nourrisson qu'elle avoit couché avec » elle dans un même lit. M. Targioni traitoit » depuis quelque tems cette femme d'un mal » aux yeux. Au désespoir du funeste accident » qui venoit de lui arriver, elle le fit appeller » à son secours; en arrivant il trouva cette » petite victime dans son berceau, sans pouls, » sans respiration, le visage livide, les yeux » ouverts & obscurcis, la bouche beante, le » nez plein de mucosité, enfin le corps pres- » que froid, & ne donnant aucun signe de » vie. Il fit chercher aussitôt des cendres d'une » part, & de l'autre il ordonna qu'on chauffât » des couches. Tandis qu'on étoit ainsi occu- » pé à tout préparer, il fit démailloter l'enfant, » & on le mit sur un lit bien chaud, couché » sur un de ses côtés; ensuite il le fit frotter par- » tout le corps avec des linges très-fins, pour » ne pas écorcher sa peau tendre & délicate; » & aussitôt que les cendres furent prêtes, on » en couvrit tout son corps en entier, à l'ex- » ception du visage. On le coucha sur le côté » opposé à celui sur lequel il avoit d'abord été » placé dans le lit, ayant soin de l'envelopper » d'une couverte de laine. M. Targioni avoit » sur lui un flaccon d'eau de senteur, il le » porta de tems en tems au nez de l'enfant, » & dans l'intervalle il y faisoit souffler de la » fumée de tabac. Peu à peu la chaleur se ra- » nima, ensuite le batement des arteres tem- » porales se manifesta; la respiration fut sen- » sible, & devint de plus en plus fréquente » & libre; les yeux se fermerent & se rouvri- » rent alternativement; enfin l'enfant com- » mença à pousser des cris plaintifs, & cher- » cha le teton qui lui fut donné tout de suite. » A l'instant il s'en saisit avec avidité, & con- » tinua de teter, comme si aucun accident ne » lui fût arrivé; desorte qu'en moins d'une » demi-heure de soins, ce pauvre innocent » fut rendu à la vie. Quoique la pulsation des » arteres parut parfaitement retablie, & que » le tems fût chaud, M Targioni laissa pour- » tant cet enfant encore trois quarts d'heure » entouré de cendres, ensuite on l'emmail- » lota, & après s'être endormi d'un sommeil » paisible, ce même enfant ne ressentit au- » cun reste de ces symptômes, & a repris de- » puis, sa force & sa santé. »

MM. les Curés qui liront cette observation, en feront sans doute plus portés à recommander aux nourrices & aux meres, de ne pas coucher avec elles, leurs enfans ou leurs nourrissons. Ils y trouveront en même-tems le moyen

de reparer promptement les malheurs causés par cette imprudence, en l'absence des gens de l'art. En recommandant l'usage des cendres, M. Tozzetti veut qu'elles soient chaudes sans l'être trop; en effet l'excès de chaleur brûleroit la peau de l'enfant, & acheveroit de le suffoquer. Il seroit également pernicieux de trop échauffer le lit & les linges.

De Toulouse, le 16 Mars.

On a publié depuis peu dans cette Ville, une Thèse soutenue aux Écoles de Médecine, par M. Froment, Bachelier, sous la présidence de M. de Daubons, Doyen de la Faculté. L'Auteur y met en question s'il faut traiter les maladies vénériennes avec le sublimé corrosif & les frictions, c'est-à-dire avec *le traitement mixte*. Après avoir prouvé que le mal vénerien existoit en Europe long-tems avant la découverte des Antilles, refuté les systêmes imaginés sur la cause de ce mal, exposé les diagnostic & prognostic, & détaillé les différentes manieres de combattre cette contagion, l'Auteur passe aux motifs qui l'ont décidé pour la méthode mixte. Les frictions mercurielles ont souvent eu de bons effets; le sublimé corrosif dont l'administration est plus facile, & l'action plus prompte, en a eu de bien plus marqués encore, mais quelquefois aussi il est devenu insuffisant, employé seul. L'effet qui résulte de l'association de ces deux méthodes, a beaucoup plus de succès, & doit par conséquent réunir les suffrages. L'Auteur cite à ce sujet sa propre pratique, l'approbation des Facultés de Médecine de Paris & de Toulouse; l'adoption de ce traitement dans plusieurs Généralités, & le choix qu'en a fait en faveur des indigens, le Magistrat qui veille à la sûreté de Paris.

Ainsi les cris impuissans de l'envie sont chaque jour étouffés par des succès reconnoissent les Maîtres de l'art; & cette méthode accréditée par notre zele, & protegée par un Magistrat au-dessus de tout éloge, se répand de plus en plus, au grand dépit de ceux qui ont essayé de nuire par des libelles. Ainsi tandis que sans s'occuper de refuter de semblables écrits, les citoyens honnêtes font chaque jour vangés par la vérité; l'opprobre, la honte & le mépris, sont versés à pleines mains sur les Auteurs de ces odieuses manœuvres.

De Bordeaux, le 14 Mars.

» Vous savez, Monsieur, que la gale est » une maladie trop commune, & que les abus » qu'on commet dans son traitement, sont » trop pernicieux, pour qu'il ne soit pas de » notre devoir de premunir le public contre » les erreurs dans lesquelles il tombe souvent » à cet égard. Le vulgaire croit communément qu'il ne s'agit que de supprimer la » gale, n'importe par quels moyens, & avec » quelles modifications on doit le faire. Hélas » il se trompe souvent. Une femme attaquée » de la gale, & impatientée par les démangeaisons qui la désoloient, ne voulut point » se soumettre aux remedes préparatoires, & » à la lenteur ordinaire du traitement intérieur que cette maladie exige. Elle saisit avidement une recette qu'on lui offrit, & qui » devoit, dit-on, la guérir dans l'instant. » L'effet de ce remede fut aussi prompt que ses » suites devoient être funestes. La gale disparut, mais à peine cette femme commençoit » elle de jouir d'un changement si heureux en » apparence, qu'elle sentit que le mal n'avoit » été que déplacé, pour être suivi d'une autre » maladie plus sérieuse que la premiere. Cette » personne souffrit aussitôt après la repercussion de sa gale, des maux d'estomac & des » oppressions de poittine: quand ces symptômes cessoient, ils faisoient place à des » maux de tête, qui quelquesfois étoient remplacés par des coliques vives. Il survint une » dartre au bras, qui suspendoit tous ces accidens, mais qui disparoissant ensuite, les ramenoient tels qu'ils s'étoient montrés d'abord. Enfin les humeurs de la malade se » deteriorant tous les jours par le mélange de » la matiere galeuse qui avoit été repercutée, » elle finit par devenir hydropique. On trouve » dans les Auteurs une infinité d'observations » pareilles. On a vu des personnes contracter » par une repercussion trop subite de la gale, » des difficultés de respirer & des asthmes. La » même cause a souvent rendu phthysiques des » gens assez crédules, & assez imprudens pour » mettre en pratique les recettes venales d'un » Charlatan, où les avis ineptes & dangereux » d'un voisin, d'une bonne femme ou de toute » autre personne: toute guérison prompte » des maladies éruptives doit être suspecte. » Ces maladies demandent toujours l'usage » des remedes adoucissans, évacuans & dépuratoires avant qu'on employe rien de repercussif ».

Nous nous sommes élevés plusieurs fois contre le danger de ces repercussions; mais la satisfaction passagere de n'avoir pas des boutons sur la peau, l'emporte toujours sur les dangers qui peuvent résulter de l'application imprudente d'un topique. On seroit presque tenté de cesser d'avertir les hommes du danger qui les environne, lorsqu'on les voit si négligens sur la possession d'un bien qui les touche de si près.

Du Mans, le 14 Mars.

On mande de Montfort, qu'un ancien Prieur & Curé de S-Marc-de-Lonay, étant sur sa quatre-vingtiéme année, n'a d'autre incommodité que d'avoir l'ouie un peu dure; qu'il monte à cheval très-lestement, marche à pied sans se courber, & continue de visiter lui-même & de secourir les pauvres de sa paroisse, sans se dispenser d'observer le Carême & les jeunes prescrits par l'Eglise. Il a une mémoire prodigieuse, son visage est toujours frais & riant, & son tein vermeil. On ajoute, & c'est ce qui doit étonner, qu'à l'âge de soixante-dix-neuf ans, il lui a repoussé deux dents canines qu'il avoit perdues depuis dix ans, l'une à la machoire inférieure du côté gauche, qui cependant n'a pas fait de grands progrès, & l'autre à la machoire supérieure du côté droit: mais que celle-ci y a bien poussé. Cet homme surprenant a eu l'année derniere une fiévre violente, qui fut suivie d'une éruption semblable à la rougeole. La régularité des mœurs & du régime ont sans doute beaucoup contribué à donner des longs jours au Curé dont il est question, & à lui conserver la fraîcheur de la fleur de l'âge; mais la pousse des dents & une maladie de l'enfance à 80 ans, est un phénomene sinon extraordinaire, du moins assez rare & assez curieux.

De Clecy près Condé sur Noireau, le 17 Mars.

On apprend de cette Ville, que plusieurs particuliers y possedent un remede sûr contre la rage. On assure que ce remede est employé depuis plus de vingt ans dans ce canton, & qu'il a guéri plus de soixante personnes, dont le plus grand nombre en avoit eu déja des accès violens. Mais cette composition a été un secret dans les mains de ceux qui l'ont possedée, jusqu'au moment où M. Hebert, Vicaire à Clecy, en ayant en connoissance, a cru par un zéle très-louable, devoir le rendre public. Elle consiste à prendre un verre de vinaigre de vin, une cuillerée de sel gris, une poignée de feuilles d'eglantier, ou de sa seconde écorce, cinq gousses d'ail, & une pincée de poudre d'écailles d'huitres calcinées. On pile le tout ensemble dans un mortier, en y versant le vinaigre peu à peu; on le passe ensuite à travers un linge, & on le donne à boire au malade. Ce remede doit être pris à jeun; le malade marche ensuite modérément, & reste trois heures sans boire ni manger; après quoi il prend un bouillon, & son repas ordinaire au bout de deux heures. On augmente ou l'on diminue la dose à proportion des forces du malade. M. Hebert ne dit pas combien de tems il faut continuer cette préparation; il ajoute seulement qu'on doit appliquer sur les morsures le marc résultant de l'expression de ce mélange. Nous invitons ce digne Prêtre, à donner par une suite de son zele désinteressé, l'histoire détaillée de quelques malades traités de cette maniere. A la rigueur ce remede n'est pas nouveau, mais comme il y a bien des formules oubliées qui ne laissent pas d'avoir leur mérite, il est très-possible que celle dont il s'agit, soit véritablement utile contre la rage, & cette découverte seroit alors d'autant plus précieuse, que les secours contre cette redoutable maladie manquent absolument dans les campagnes.

De Paris, le 19 Mars.

Un enfant âgé d'environ cinq ans, ayant été inoculé, a eu d'abord une sorte d'éruption sans caractère, après laquelle il est survenu des convulsions vives avec une fiévre ardente que rien ne pouvoit temperer. La sagesse de l'Inoculateur a combattu ces accidens par l'application des vessicatoires. Quoique l'état violent de la personne inoculée parut d'abord les contre-indiquer, l'effet a répondu à l'attente; dans l'espace de douze heures, l'action des vessicatoires a déterminé l'éruption varioleuse. Mais on donnoit en mêmetems à la malade, de l'eau sur pinte de laquelle on avoit dissous un grain d'émétique, & ce dernier remede lui a fait rendre un gros ver, au grand étonnement de tous les assistans. Quoiqu'on ne puisse refuser aux vessicatoires une efficacité marquée, lorsque la petite vérole a peine à pousser, & que souvent les convulsions occasionnées par cette cause cedent à l'énergie de ce topique; cependant on pourroit croire que la présence des vers dans l'estomac a beaucoup contribué à la fiévre, aux convulsions, & même à l'espece d'éruption batarde, comme on voit la pousse des dents, faire sortir des semblables boutons, & causer aux enfans des mouvemens convulsifs. Cette observation rendra les Inoculateurs de plus en plus attentifs à prévenir ou à écarter les causes de maladies étrangeres à l'inoculation, & les ennemis de cette pratique salutaire, cesseront enfin de lui attribuer des malheurs qui viennent presque toujours de quelque complication.

Un particulier s'étant écorché la jambe dans toute la longueur de la crête du tibia, souffroit des douleurs cruelles; on lui conseilla plusieurs topiques qu'il refusa constamment d'employer, se contentant d'étuver l'écorchure avec du vin & de l'huile tiede, (le baume du samaritain;) mais au lieu de compresses avec lesquelles on a coutume de couvrir la playe en pareils cas, le malade fit faire une plaque

de plomb très-mince, qu'il appliqua sur l'écorchure, on fixoit cette plaque autour de la jambe avec deux fils par ses deux bouts. Dans huit jours, pendant lesquels il a peu souffert, le malade a été guéri de cet accident, qui dure souvent plusieurs mois, suivant le traitement ordinaire, & qui fait toujours beaucoup souffrir. Rien n'irrite tant les écorchures, que le papier & les compresses: il est difficile de les tenir toujours humectées ; la chaleur de la playe en absorbe l'humidité ; d'ailleurs ces corps étrangers blessent alors, & déchitent toutes les fois qu'on veut les détacher, ou bien ils favorisent la suppuration & l'amas du pus si on les laisse toujours appliqués sur l'écorchure. Le plomb rafraîchit la playe, & adoucit l'inflammation, il peut même en hâter la cicatrice, & sans toutes ces propriétés reconnues, il la garantit du contact immédiat de l'air sans avoir aucun des inconvéniens du linge, du papier & de la charpie. Cette observation pourra peut-être donner des vues pour le pansement des grandes playes, & même pour des ulceres.

Autre moyen très-simple, peu connu, & qu'on nous prie instamment de rendre puplic. Il est des personnes glaireuses & pituireuses qui rendent habituellement des glaires par les intestins & par la vessie, ou qui sont tellement pressées par un embarras mucqueux des bronches qu'elles craignent sans cesse de suffoquer. On assure que l'infusion du caffé mocka en grain sans être brulé, est un remede souverain contre cette affection, à laquelle les tempéramens pituiteux sont sujets, & qui n'est pas moins familiere aux vieillards. On prend pour cet effet vingt grains de caffé mocka que l'on fait infuser dans chopine d'eau bouillante ; ensuite on boit deux tasses ordinaires de cette infusion, le matin à jeun, répétant ce même remede pendant plusieurs jours, à la même dose. On ajoute que les mêmes grains de caffé peuvent servir trois fois, pourvu qu'on ait toujours soin de les tenir humectées. Peut-être est-ce-là une minutie, car on en trouve toujours dans les détails, même des meilleurs remedes. Au reste comme nous avons vu réussir ce moyen sur un vieillard respectable, alors fatigué par une abondance de glaires, & qui se porte à merveille aujourd'hui, nous ne craignons pas de satisfaire, même dans les moindres détails, l'empressement des personnes qui en ont demandé la publication.

Il a paru plusieurs Thèses soutenues aux Écoles de Médecine, tant sur le traitement des maladies internes, que sur des maladies chirurgicales ; comme la plûpart n'ont de neuf que la réimpression, & ne roulent que sur des objets cent fois rebatus, nous n'en dirons rien dans nos feuilles, & nous nous contenterons seulement d'en annoncer le titre dans le prochain Supplement.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Recettes tirées de l'ouvrage de M. Raulin, &c. annoncé dans les précedentes feuilles.

Tisane ordinaire. Prenez des racines de patience ou parelle, de pissenlit, écrasées ou coupées par tranches, de chaque une demi-livre ; faites bouillir dans environ six pots d'eau jusqu'à réduction d'un quart ; jettés-y ensuite des feuilles d'oseille sauvage, ou de celles des jardins, de cresson de fontaine & de pas d'âne, de chaque une poignée ; de miel une demi-livre ; laissez bouillir pendant quelques minutes, passez par un tamis, faites-y fondre deux onces de nitre purifié, & ajoutez-y une livre de bon vinaigre.

L'on donnera pendant tout le cours de la maladie, un demi-pot de cette tisane toutes les deux heures. Si l'animal ne veut pas boire, comme il arrive le plus souvent, on la lui fera avaler avec une corne ; on en usera de même pour toutes les boissons, on observera de les lui donner toujours tiedes, & de ne jamais lui tourner la tête pour le faire boire.

Eau de son. Prenez deux jointées de son de froment, faites-le bouillir pendant un demi-quart d'heure dans six pots d'eau, délayez-y une demi-livre de miel, passez & ajoutez-y suffisante quantité de vinaigre, pour rendre cette eau légerement acidule.

On en donnera pour toute boisson dès que l'on mettra l'animal au régime, avant que la maladie ne soit déclarée, & pendant toute la convalescence ; cette eau de son pourroit aussi suppléer au défaut de la tisanne ordinaire dans le cours de la maladie.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 31 Mars 1774.

De Valenciennes, le 26 Mars.

CETTE Ville est située dans une vallée, arrosée par les deux rivieres de l'Escaut & de la Ronelle, qui la traversent & s'y réunissent. Ces rivieres qui se partagent en plusieurs canaux, dont l'eau croupit en certains endroits de la Ville, reçoivent toutes les eaux sales des rues, & une infinité d'égoûts & de latrines viennent s'y décharger. Quand on vuide les fosses d'aisances, on en jette les matieres dans ces canaux, qui servent ainsi de receptacle à tout ce que l'on peut imaginer de plus dégoutant & de plus infect. La putréfaction des eaux de ces rivieres est si remarquable, principalement lorsqu'on cure ces mêmes canaux, qu'elle suffit pour corrompre l'eau la plus pure des sources qui y aboutissent. C'est pourtant dans ces endroits que les Brasseurs puisent publiquement l'eau avec laquelle ils font la bierre, & cet usage pernicieux n'est pas reformé, quoique les Lettres-patentes de 1630, confirmatives des Statuts des Brasseurs de Paris, ordonnent à ces derniers beaucoup de propreté, & exigent d'eux sur tout, d'éloigner de leur Brasserie, tout ce qui peut y causer de l'infection. Le pere de la médecine avoit dit que l'eau des grandes rivieres occasionnoit différentes infirmités, il en est pire encore de l'eau qui traverse les grandes Villes, puisqu'elle en charie les immondices, & que de cette malpropreté peuvent résulter de grands maux. La bierre d'Amsterdam est grosse & lourde, parce qu'on la fait avec de l'eau bourbeuse; celle d'Angleterre est très-bonne, parce qu'elle est faite avec d'excellente eau de fontaine; les bierres qu'on brasse à Paris dans le Fauxbourg Saint-Germain, sont également bonnes, parce que les eaux de puits avec lesquelles on les prépare, viennent du courant de la Seine; aussi sont-elles plus salutaires que celles des Fauxbourgs S. Victor & S. Marcel, que l'on fait avec les eaux de la petite riviere de *Bievre* qui n'est ni aussi pure ni aussi salubre. La biere blanche des Anglois se garde pendant trente ou quarante ans, & même jusqu'à soixante sans être alterée, parce qu'elle est faite avec une eau pure. Il n'en est pas de même de celle de Valenciennes, qui souvent n'est plus potable à neuf mois, & à laquelle les Anglois donneroient neuf ans, s'ils en jugeoient par son aigreur. Il est inutile de faire ici l'énumération des maux qui doivent nécessairement résulter d'une boisson aussi suspecte. Les Physiciens en conviendront sans peine, & les maladies qui regnent à Valenciennes justifient assez ces réflexions. Mais comment remedier à cet inconvenient? Le remede est fort simple, il faut ordonner aux Brasseurs de pratiquer des puits chez eux à l'exemple des Srs. Lejuste & Chauwin, & les obliger à ne plus se servir des pompes qu'ils ont sur les deux rivieres. La dépense ne sera pas considérable; & l'expérience qu'il faut en tout consulter, ayant démontré la bonté & la salubrité de la bierre de ces deux fameux Brasseurs, desquelles seules on fait usage à l'Hôtel de M. Taboureau, Intendant de la Province, il est évident qu'on ne doit plus balancer à prendre ce parti. Les puits pratiqués par les sieurs Chauwin & Lejuste, dans leurs Brasseries situées à quelque distance de la riviere, sont creusés jusqu'au gravier; l'eau en est pure, vive & très-potable.

De Sar-Louis, le 23 Mars.

Un homme de cette Ville fut atteint d'un *antrax*, (*tumeur dure & renitente, avec gangrene.*) Le Médecin & le Chirurgien qui le virent, mirent d'abord en usage les cataplasmes maturatifs, & tous les beaumes, & les onguens usités. Ensuite on pratiqua des incisions pour que la suppuration atraquât la tumeur par plus d'endroits. Tout cela fut inutile, l'abbatement du malade, le délire, les mouvemens spasmodiques, la lividité du visage, la foiblesse du pouls, la froidure des extrémités, enfin tous les signes d'une mort prochaine

sembloient se réunir & s'accroître, lorsqu'on proposa pour derniere ressource, le quinquina en infusion à la dose d'une demi-once sur deux livres d'eau. Les premiers effets de ce remede qui fut pris dans vingt-quatre heures, furent de diminuer considérablement tous les symptômes, & le triste état où le malade se trouvoit. Encouragé par ces succès, on augmenta de deux gros la dose du quinquina; alors les urines, de crues qu'elles étoient, devinrent épaisses & bourbeuses: la playe se detargea de jour en jour, le pus prit de la consistance, les forces se retablirent, & le malade fut bientôt parfaitement guéri.

Le peuple, & sur-tout les gens de la campagne, doivent savoir que l'antrax ou le charbon attaque ordinairement les personnes qui ont mangé de la chair des bœufs, des moutons & des cochons, ou autres animaux attaqués de cette maladie. Ceux qui mettent en œuvre la dépouille de ces quadrupedes, comme les Tanneurs, ceux qui manient leur graisse comme les Marchands de chandelles, ont à craindre le même accident. A la vérité, certains Ecrivains se sont efforcés de dissiper les allarmes du public sur le danger, qu'il y a de se nourrir de la chair des bestiaux morts de maladies contagieuses, il ont même prétendu qu'on pouvoit le faire impunément. D'autres au contraire attestent avoir vu des suites funestes d'une pareille imprudence. L'avis de ces derniers est à préferer, parce que dans des choses de cette importance, on ne sauroit pêcher par trop de précautions; au lieu qu'un excès de confiance peut produire les plus grands maux. Ainsi les propriétaires des troupeaux doivent avoir les plus grandes attentions pour leurs bestiaux & pour eux-mêmes.

Extrait d'une lettre écrite de l'Isle d'Oleron, le 18 Mars.

» Nous avons vu, Monsieur, l'Été dernier, regner dans cette Isle une dissenterie épidémique contre laquelle le Chirurgien-Major du Regiment Royal Cantabre proposa d'employer comme un remede assuté, les feuilles de la vigne qui porte le raisin muscat. Comme vous vous attachez particulierement à recueillir dans vos feuilles des moyens simples contre les maladies, sur-tout contre celles qui affligent les gens de la campagne, & que la dissenterie en est une des principales, j'ai pensé que vous recevriez avec plaisir les détails suivant qui m'ont été communiqués par ce Chirurgien. La dissenterie donr il s'agit, commença avec l'Été; d'abord elle fit peu de ravages, mais peu de rems après, ses progrès furent si rapides, & ses coups si meurtriers, que l'allarme se répandit dans toute l'Isle. Les Soldats de la garnison en furent presque tous attaqués, & quoiqu'il en soit peu mort, ils avoient tous beaucoup de peine à guérir. Au milieu de cette épidémie on s'avisa de songer à la feuille de raisin muscat, dont on fit amasser une grande quantité, & qui fut en même-tems mise en poudre, & après avoir eu l'aveu de M Boulanger, Médecin de l'Hôpital militaire, qui jouit d'une réputation justement meritée, cette poudre fut donnée à quinze malades, d'abord sans trop de confiance. Mais le soulagement marqué qu'ils éprouverent ayant donné lieu d'esperer, *le remede fut continué, & en peu de jours ils furent guéris.* Tous les autres malades en prirent, & ne tarderent pas à être délivrés de ce mal. Le même remede fut également employé à la Citadelle sur plusieurs Soldats, qui guérirent aussi dans peu de jours. Cependant l'administration de ce médicament quoiqu'efficace, exigeoit des modifications sans lesquelles peut-être il n'eût pas aussi bien réussi. Voici la maniere d'y proceder. Lorsque la fiévre n'est pas considérable, & que le malade éprouve peu de tranchées, on se contente de le saigner une fois du bras la veille, & on lui fait prendre le matin à son reveil, un demi-gros de la poudre de feuilles de raisin muscat dans un verre d'eau tiede. On lui en donne autant le soir avant de se coucher, & quatre ou cinq jours suffisent pour son entier retablissement. Mais quand la fiévre est considérable, que les tranchées sont vives, & le flux de sang abondant, avec des épreintes accompagnées de la pesanteur du fondement qui en est l'effet, il faut avant tout combattre l'inflammation par plusieurs saignées, par des lavemens émolliens & calmans, faits avec du lait, la fraise de veau, ou la graine de lin que l'on fait bouillir dans l'eau, ou enfin l'eau dans laquelle on a délayé de la bonne huile d'Aix, ou l'huile d'amandes douces. Mais une fois l'inflammation calmée, ce qui arrive ordinairement dans peu de jours moyennant ces précautions, on met le malade à l'usage de la poudre de feuilles de vigne de muscat, suivant la maniere déja prescrite. Quelquefois on joint à ces préparatifs demi-gros d'ipecacuana dans deux onces de manne, sur-tout quand ces malades ont la bouche amere & pâteuse, & des envies de vomir; ayant soin de faire prendre un gros de diascordium le soir du jour auquel on a donné le vomitif. Il ne faut pas confondre les fausses douleurs d'estomac causées par la présence des mauvais levains dans ce viscere, avec les véritables douleurs provenans de chaleur & d'irritation, le pouls est assez souple & peu fréquent dans les premieres, il est plein, dur & acceleré dans les secondes. Cette différence doit guider dans l'exhibition du vo-

mitif qui nuiroit dans le cas d'irritation. Il convient au contraire alors d'insister sur les saignées, & d'avoir recours aux boissons délayantes & adoucissantes, telles que l'eau de riz, & la décoction des racines de guimauve & de grande consoude.

La préparation de la poudre dont il s'agit, consiste à ramasser vers la fin de Septembre & le commencement d'Octobre, une certaine quantité de feuilles de raisin muscat, préférant le gris à tout autre, & à les exposer dans un endroit fort sec, à l'abri du soleil & du feu. Quand elles sont bien seches, on les pulvérise, & on les passe plusieurs fois par le tamis, pour les garder dans une bouteille hermetiquement fermée. On a vu à quelle dose il falloit prendre ce remede; on ajoutera seulement qu'il est possible encore de le prendre en bols, en liant cette poudre avec le syrop de grande consoude. La vertu astringente des feuilles de cette vigne, est connue depuis longtems, plusieurs Auteurs l'ont indiquée, on en avoit même essayé plusieurs fois avec succès; cependant elle étoit pour ainsi dire tombée dans l'oubli. C'est le sort d'une infinité de bons remedes, qui semblent perdre leur vertu en perdant de leur nouveauté. Vous voyez, Monsieur, que les gens de la campagne ont dans les mains un spécifique qu'ils ignoroient: ils vous sauront sans doute gré de le leur avoir fait connoître ».

De Paris, le 29 Mars.

Un Curé de Province qui ne nous a fait savoir ni son nom ni sa demeure, mais qui signe, *l'un de vos Abonnés*, se plaint dans une lettre qu'il nous a adressée, de ce que tandis qu'on prend soin de la santé des Troupes, & qu'on éleve des aziles pour ceux que l'oisiveté, la molesse & le luxe rendent malades ou infirmes, on néglige de secourir les malheureux paysans, dont l'état est au-dessus de tous les autres états. Il s'éleve encore contre l'impéritie des Sages-Femmes de la campagne, & l'homicide témérité des Charlatans: gémissant ensuite avec juste raison sur les malheurs qui résultent de cette licence, il invite les gens de l'art à s'occuper des moyens d'y remédier, & à porter aux pieds du Trône, leur représentations sur des abus qu'il est aussi essentiel de réformer. La longueur de cette lettre ne nous a permis de la rapporter que par extrait. Nous sommes entierement de l'avis de ce bon Pasteur, & nous croyons comme lui, que les hommes seroient plus heureux si on purgeoit entierement la société de ces pestes publiques, qui ne vivent pour ainsi dire qu'en égorgeant les citoyens! Mais en formant ces desirs, nous ne pouvons nous dissimuler qu'ils sont en partie exécutés. On doit cette reforme salutaire à MM. les Intendans des Provinces, dont le zele éclairé a pourvu depuis peu à l'instruction des Sages-Femmes; par les soins desquels une maladie contagieuse très-commune est combattue avec plus de succès parmi le peuple; & dont les ordres charitables & vigilans ont fourni aux besoins du laboureur dans ses maladies, par des dépôts gratuits de remedes & par des secours de toute espece qu'ils font disperser dans les campagnes, aussitôt qu'une épidémie vient à s'y manifester.

Le gouvernement à la sollicitation, & suivant l'avis de MM. les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, vient enfin d'ordonner que les malades seroient partagés à l'avenir entre l'Hôpital S. Louis & l'Hôpital de la Santé, qui sont situés hors de Paris; que l'emplacement de la portion de cet Hôtel du côté du nord, qui n'avoit pas été consumée par les flammes, seroit remplacée par des maisons particulieres, & que la partie de l'autre bord de la riviere, serviroit de dépôt pour y recevoir les malades les plus pressans. On peut dire dans cette circonstance, qu'à quelque chose malheur est bon; puisque l'incendie de cet Hôpital a pu amener un changement aussi salutaire. Il étoit tems que ce foyer de contagion fût détruit.

Recette contre le tintement d'oreilles.

Prenez semence de carvi & de coriande, de chacune deux gros; de coloquinte un gros; faites-les bouillir dans l'huile de rüe. Après une forte décoction, passez & ajoutez à ce mélange, une once d'eau de la Reine-d'Hongrie; distillez-en quelques goutes dans l'oreille, & bouchez-la avec du coton. Cette recette nous vient de bonne part, & l'on peut s'en servir avec confiance, sur la foi d'un Praticien éclairé qui nous en a garanti l'efficacité.

MÉDECINE ÉTRANGÈRE.

La nation des Hottentots est sujette à peu de maladies, & ceux qui s'assujettissent à la diete du pays, s'en ressentent rarement. On les voit vivre, suivant le témoignage de Dapper, jusqu'à cent dix, cent vingt & cent trente ans. Kolben en vit un au Capqui n'avoit pas beaucoup moins de cent ans, & qui se vantoit de n'avoir jamais eu la moindre maladie. Mais ceux qui font usage des liqueurs étrangeres abregent leurs jours & gagnent des maladies qui n'avoient jamais été connues dans leur nation. Les alimens mêmes assaisonnés à la maniere d'Europe, sont pernicieux pour les Hottentots. La Médecine & la Chirurgie, sont

deux Arts qu'ils exercent conjointement, & dans lesquels Kolben assure que leurs connoissances ne sont pas à mépriser. On leur voit faire des cures admirables. Ils sont fort versés dans la Botanique de leur pays. Ils ont de bonnes notions de l'Anatomie, de la saignée, des ventouses, & des opérations les plus difficiles, telles que l'Amputation & l'art de remettre un membre disloqué. Leur adresse est d'autant plus admirable, qu'ils n'ont pour instrumens que des cornets, des couteaux, & des os rendus aigus & pointus. Pour les coliques, & les maux d'estomac, leur remede ordinaire, est l'application des ventouses. Ils se servent d'une corne de bœuf, dont les bords sont unis. Le malade se couche par terre, sur le dos, pour s'abandonner au Médecin, qui commence par appliquer sa bouche sur le siege du mal, & par succer la peau, ensuite il y met la corne, & l'y laisse jusqu'à ce que la partie qu'elle couvre devienne insensible; il la retire pour faire deux incisions de la longueur d'un pouce; & la remettant au même lieu, il l'y laisse encore jusqu'à ce qu'elle tombe remplie de sang: ce qui ne manque point d'arriver dans l'espace de deux heures. On frotte l'endroit avec de la graisse chaude; & lorsque cette opération ne suffit pas, on recommence les ventouses. Si l'on ne s'apperçoit d'aucun effet, on a recours aux remedes intérieurs, tels que les infusions, ou les poudres d'herbes & de racines. La saignée ne leur cause pas plus d'embarras. L'Opérateur s'étant pourvu d'un couteau & d'une bande de cuir, lie le bras, ouvre la veine, en laisse couler autant de sang qu'il le juge nécessaire, & la ferme avec de la graisse fraîche de mouton, ensuite il applique par-dessus une feuille de quelque plante salutaire. Cette opération est en usage dans les blessures & dans plusieurs autres maladies chirurgicales.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite des Recettes tirées de l'ouvrage de M. Raulin, &c. annoncé dans les précedentes feuilles.

Lavemens émolliens. Prenez une poignée de mauve & autant de mercuriale, deux onces de graine de lin dans un nouet fort lâche, faites bouillir dans trois pots d'eau pendant un quart d'heure, passez & faites-y fondre une demi-poignée de sel commun. L'on donnera trois ou quatre de ces lavemens chaque jour, pendant la durée de la maladie, & ils seront toujours tiedes; leur usage est indispensable, il seroit cependant dangereux de les trop multiplier.

Décoction laxative. Prenez de tamarins deux onces, faites bouillir dans cinq livres d'eau que vous laissez reduire à quatre: ajoutez-y sur la fin de séné une once, du sel d'epsom trois onces; délayez-y quatre onces de miel, ôtez le pot du feu, couvrez-le exactement, & laissez infuser pendant une heure sur des cendres chaudes, passez ensuite pour l'usage. Cette dose est celle d'une vache ordinaire, pour un jour; on en donnera un demi-pot le matin, & le reste le soir. Pour un veau ou pour une genisse, on divisera le pot en trois ou quatre doses égales, selon l'âge & la force de l'animal. On continuera l'usage de ce laxatif sans interruption, jusqu'à ce que les évacuations soient bien établies, & si elles deviennent trop abondantes, on en diminuera ou on en éloignera les doses. Si à la fin de la maladie lorsque la fiévre sera totalement dissipée, il survient un cours de ventre dysentetique ou lienterique, on pourra donner la potion restaurante qui suit.

Potion restaurante Prenez quatre jaunes d'œufs, & deux onces d'extrait de genievre; délayez l'un & l'autre dans une bouteille de lait, ou dans égale quantité d'eau de riz, & faites avaler ce mélange tiede. On pourra répéter cette potion une ou deux fois selon l'exigence du cas, mais on ne peut y avoir recours avant que la fiévre soit entierement dissipée.

Potage alimenteux. Prenez deux jointées de navets coupés par tranches, autant de carottes & de pommes aigres, si l'on peut s'en procurer une poignée de poireaux, faites bouillir le tout dans sept à huit pots d'eau jusqu'à ce que les légumes soient bien cuites; on y ajoutera sur la fin deux jointées de son: passés ensuite par un gros tamis. Ce potage convient dans tous les cas où l'on voudra mettre un animal à la diete; il lui tiendra lieu de toute autre nourriture: mais comme on ne doit en permettre d'aucune espece pendant la maladie, il faut en interdire l'usage tant qu'elle aura lieu.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 7 Avril 1774.

De Londres, le 23 Mars.

LES recherches du Docteur Backer, sur les maladies causées par le plomb, ont reveillé l'attention des Médecins de cette Capitale. Ce Docteur découvrit il y a six ans, la véritable cause de la colique, qu'on avoit cru épidémique dans la Province du Devon, & qui loin d'être produite par l'insalubrité du sol & de l'atmosphere, comme on l'avoit pensé jusqu'alors, ne venoit que des vaisseaux de plomb, dans lesquels on préparoit le cidre de cette Province. Le Docteur Thomas Percival, dont il a été plus d'une fois question dans nos feuilles, & qui s'est fait connoître avantageusement par des recherches utiles, vient de les étendre sur les préjugés contre l'usage domestique de ce minéral, & de ses préparations, y sont justifiés par une foule d'exemples; & quoiqu'ayent pu écrire même en faveur de l'eau végeto-minérale, des Médecins & des Chirurgiens éclairés, cette préparation dont le plomb fait la base, n'est pas toujours exempte de danger. L'ouvrage de M. Percival a pour titre, *Observations & expériences sur le poison du plomb*; & se vend à Londres, chez Johnson. Nous allons en extraire quelques faits, qui confirmeront les avis donnés plusieurs fois dans ces feuilles contre l'usage des préparations saturnines, & nous en prendrons occasion de faire des réflexions sur ce objet intéressant.

Une Dame très-délicate ayant eu quatre enfans, & ne voulant pas nourrir, se frotta les mammelles immédiatement après son accouchement, avec de l'huile dans laquelle on avoit fait bouillir de la litharge & du minium. Elle sentit peu de tems après des douleurs aigues à l'estomac, & dans les intestins, elle fut abbatue, & perdit ses forces. Ce premier accident, remarqué par M. Percival, est souvent suivi d'accidens plus graves. Les meres qui nourrissent, ont quelquefois les mammellons gercés; pour calmer la douleur & guérir les crevasses, elles ont coutume dans bien des endroits, d'appliquer dessus de l'onguent de minium, ou de litharge. Nous l'avons vu pratiquer plusieurs fois dans la Province. Elles n'en obtiennent pas toujours le soulagement qu'elles désirent; mais le nourrisson qui saisit le teton avec sa bouche, & qui succe cette pommade & l'avale avec le lait, à coup sûr en est empoisonné. D'autres Nourrices ne connoissant pas mieux les effets pernicieux de ces topiques, en frottent les levres des enfans de tout âge, pour les guérir des gersures auxquelles ils sont presque tous sujets. Il en est qui appliquent ces mêmes onguents, ou du blanc resin & de la ceruse sur les écorchures & sur les rougeurs qui viennent entre les cuisses & sur les fesses des nourrissons, causées par la présence de l'urine, des excrémens, & par l'échauffement du maillot. Loin de remédier au mal, les playes s'agrandissent par ce moyen; car il est bon que les meres sachent que les préparations de plomb sont naturellement rongeantes, & qu'elles entament d'autant plus facilement la peau des enfans, que cette peau est tendre, délicate & facile à déchirer. Aussi qu'en arrive-t-il? Les playes augmentent, les voyes par lesquelles le plomb peut s'introduire dans le corps, se multiplient, deviennent plus permeables, & les enfans ont la colique dont il est impossible qu'ils guérissent jamais; parce qu'au lieu d'en écarter la cause, on s'obstine à les penser avec ces topiques veneneux, dans le dessein de calmer l'irritation qu'on croyoit être la cause des cris du nourrisson; & sans se douter qu'elle réside entierement dans l'application imprudente de cette pommade.

La suite à l'ordinaire prochain.

De S. Jean d'Angely, le 28 Mars.

L'impéritie des Sages-Femmes & l'eloignement que le peuple a pour les Accoucheurs, sont souvent la cause de la mort des nouveaux nés. Nous nous sommes élevés plusieurs fois contre ces abus meurtriers. Chaque jour on

compte de nouvelles victimes, & malgré ces exemples beaucoup trop fréquents, l'ignorance & l'obstination sont toujours les mêmes. C'est ce que nous apprend M. Devers, Maître en Chirurgie, & Chirurgien ordinaire de l'Hôpital-Général des pauvres de la Ville de Saint-Jean d'Angely, dans l'observation que nous allons rapporter.

Le 17 Février 1773, la femme d'un Tisserand de cette Ville se trouvant depuis plusieurs jours dans les douleurs de l'enfantement, exténuée de fatigue, par les différentes positions qu'une Sage-Femme lui avoit fait tenir, & par les efforts inutiles qu'elle avoit fait, eut recours enfin à M. Devers. Ce Chirurgien s'apperçût aussitôt que l'enfant dont la tête se trouvoit fortement engagée dans le passage, étoit mort par l'interruption de la circulation du sang dans le cordon ombilical, engagé avec la tête, & faisant saillie dehors, de plus de six pouces. Si l'on avoit appellé plutôt M. Devers, il lui eût été possible de remedier à cet accident en repoussant la tête de l'enfant, dégageant le cordon par ce moyen, & redonnant au sang la liberté de circuler. Mais la Sage-Femme n'avoit pas fait toutes ces réflexions; elle avoit au contraire provoqué par une mauvaise manœuvre, l'engagement de la tête; & la compression du cordon, cause de la mort de l'enfant, n'avoit fait qu'augmenter par son imprudence & son impétitie. Dans cet état d'étranglement, la tête de l'enfant s'étoit tellement gonflée, que M. Devers crut d'abord appercevoir un hydrocephale, (hydropisie de la tête;) ensuite examinant la chose de plus près, ne trouvant point sur-tout dans les yeux de l'enfant, cette saillie assez ordinaire dans cette maladie, & apprenant de la mere qu'elle avoit senti l'enfant avant les douleurs de l'enfantement, il reconnut la véritable cause d'un volume aussi extraordinaire. En conséquence M. Devers n'eut point recours au *forceps*, & se borna à faire une section aux tégumens de la tête, & aux enveloppes communes du cerveau. La quantité de matiere séreuse & sanguinolente qui sortit de cette incision, prouva de plus en plus à M. Devers, que cet épanchement abondant, n'étoit que l'effet d'une compression violente. Lorsqu'une fois l'obstacle fut levé, il accoucha facilement la mere, de ce petit cadavre dont le volume étoit ordinaire, mais qui paroissoit bien nourri.

En examinant de plus près la tête de cet enfant, M. Devers trouva que les parietaux étoient entierement séparés des membranes qui les lient à cet âge. Ils avoient même tellement glissé l'un sur l'autre par la compression, qu'ils ne sembloient faire qu'un seul & même os. En terminant cette observation, M. Devers avertit les meres à se moins confier aux Sages-Femmes de campagne, & à se ménager elles-mêmes dans les travaux pendant leur grossesse. La femme dont il s'agit, étoit Blanchisseuse, les coups de battoir redoublés portoient en partie sur son ventre, par les mouvemens continuels de son bras. La position de cette femme ajoutoit peut être à cette compresse, & rendoit la situation plus gênante. Peut-être, selon M. Devers, un semblable état a pu disposer la tête de l'enfant à l'engorgement où elle s'est trouvée dans le passage. Quoique cette cause paroisse être amenée de très-loin, cependant on ne risque rien d'engager les femmes grosses à prendre plus de soin de l'enfant qu'elles portent, pour éloigner des causes plus certaines d'accidens non moins dangereux.

De Bourbonne-les-Bains, le 21 Mars.

On mande de cette Ville que la célébrité de ses eaux, loin de diminuer, s'accroît au contraire de jour en jour, & que l'Hôpital militaire qu'on y construisit en 1732, par ordre du Roi, sera bientôt aggrandi, pour pouvoir y placer les Soldats qui s'y rendent de toute part, depuis que le gouvernement, d'après les certificats de MM. Senac & Richard, Médecins, a décidé qu'ils ne seroient plus envoyés à Plombiere. L'Hôpital de Bourbonne est ouvert depuis le premier Mai jusqu'à la fin de Septembre. Ce n'est pas qu'on ne puisse prendre encore ces eaux dans les autres saisons, mais leur usage exige alors plus de précaution. On arrive à Bourbonne par plusieurs grandes routes, celle de Paris passant par Troyes, celle de Bourgogne, celle de Franche-Comté & celle d'Alsace; on y vient encore de la Lorraine, mais la route n'est pas achevée. Le sieur Magnin l'aîné, Fermier principal de la Terre & Marquisat de Bourbonne-les-Bains, y tient une maison meublée pour recevoir les personnes qui viendront aux eaux. Ceux qui y feront logés auront la jouissance des promenades du Château situé en bon air, & ayant une très-belle vue. On trouve encore dans cette Ville des Médecins éclairés, qui dirigent l'usage des eaux suivant l'âge, le tempérament & la nature de la maladie des personnes qui s'y transportent. Bourbonne-les-Bains, petite Ville de Champagne, n'est qu'à 67 lieues de Paris.

D'Epernay en Champagne, le 24 Mars.

Si les épidémies ont dans tous les tems ravi beaucoup de citoyens à l'État, on peut dire aussi que les soins que le Ministère prend pour en arrêter les progrès, les rendent moins meurtrieres & moins à craindre. Le Bourg Deville en Tardenois, Généralité de Champagne, sub-

délégation d'Epernay, éloigné de près de trois lieues de cette Ville, vient de l'éprouver d'une maniere bien sensible.

Vers le milieu du mois de Décembre dernier, il se manifesta dans cet endroit une espece d'affection catharrale, qui négligée les premiers jours, dégeneroit en pleurésie. Elle avoit enlevé douze personnes en quinze jours de tems. M. le Subdélégué d'Epernay, averti par le bruit public qu'excitoit cette funeste maladie, chargea M. Lallement, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, d'aller sur les lieux pour en reconnoître le caractère. A l'ouverture des cadavres, ce Médecin apperçut une humeur épaisse, gluante & noire, qui engorgeoit les bronches & les vesicules pulmonaires. Les premiers symptômes de l'invasion de la maladie étoient le frisson, l'accablement, une grande difficulté de respirer, le point de côté, la toux convulsive, le crachement de sang, & le pouls serré, petit & concentré. Les femmes, les filles, les vieillards & les enfans, en étoient plutôt attaqués que les autres personnes d'un âge & d'un sexe plus vigoureux. La maladie connue, ainsi que ses causes que M. Lallement regarde comme une transpiration supprimée, à laquelle les personnes d'un tempérament foible & délicat étoient plus exposées que les autres, ce Médecin ne songea qu'à dresser un plan de curation que le Chirurgien du lieu put suivre. Le point essentiel & fondamental de ce traitement, lui parut être de faire précéder les saignées, & de donner ensuite l'émétique joint aux purgatifs. Quand ces remedes étoient placés à propos, la fonte de cette matiere épaissie dans les bronches, avoit lieu le 3e ou le 5e jour de la maladie. Il étoit tout au plus nécessaire de recourir trois fois à la saignée. Ceux qui avoient été traités avant l'arrivée de M. Lallement, avoient été saignés, l'un douze, l'autre quinze fois. Cette épidémie, comme toutes les autres, attaquoit la partie la plus indigente du peuple M. l'Intendant leur a fait fournir en remede & en argent tous les secours dont ils ont eu besoin. MM. les Chanoines de la Cathedrale de Reims y ont aussi contribué. M. Lallement a traité près de cent cinquante malades, & n'en a vu mourir que deux. Il attribue ce succès, à l'attention qu'on avoit d'employer à propos les secours de l'art.

Quoique cette méthode simple & utile ait eu les plus grands succès, nous ajouterons en faveur des gens de la campagne, que dans ces sortes de cas, après avoir désempli les vaisseaux sanguins, & fait vomir & purgé les malades, on se trouve fort bien, si la maladie s'opiniâtre, de recourir au kermès mineral donné en bol dans suffisante quantité de blanc de baleine, ou de beurre de Cacao; par ex. trois grains de kermès incorporés dans vingt-quatre grains de blanc de baleine ou de beurre de Cacao; ayant soin de partager le tout en douze bols, & de donner un bol de deux en deux heures, de maniere que le malade ne prenne qu'un quart de grain de kermès mineral chaque fois. On peut dans ces circonstances appliquer un large emplâtre vessicatoire entre les deux épaules. Voyez la Gazette N°. 25 pour la maniere de le préparer & de l'employer.

De Paris, le 4 Avril.

M. Parmentier, Apoticaire des Invalides, s'est livré depuis quelque tems à l'analyse de plusieurs substances alimenteuses, dont la qualité paroissoit incertaine & suspecte. Il a d'abord porté ses utiles recherches sur toutes les productions végétales qui pouvoient servir à la nourriture des hommes en tems de disette; il a sur-tout analysé les pommes de terre, & démontré les grands avantages que présentoit cette racine. Mais comme le principe alimentaire de ces végétaux n'est pas toujours accompagné de la saveur, que le goût de la bonne chere recherche dans une infinité de substances connues sous le nom d'assaisonnement, M. Parmentier a cru devoir faire entrer aussi dans son plan l'examen de cette matiere savoureuse. De-là nous est venue l'analyse des champignons publiée par ce Chymiste.

Les expériences de M. Parmentier ont été faites principalement sur deux especes de champignon, l'une qui vient sur couche, & qu'on connoît sous le nom de *fungus campestris vulgatissimus*, l'autre qui croît aux pieds des arbres, & qu'on appelle *fungi eodem pediculo perniciosi*. Il en a encore analysé plusieurs autres especes qu'il a ramassées lui-même dans les bois des environs de Paris, & qui passent pour être très-vénéneuses. Avant de soumettre les champignons à l'analyse, il les a séparés de la partie inférieure du pedicule qui touche à la terre, & a évité de les laver. Les champignons nuisibles, & ceux que M. Parmentier appelle *bons*, distillés dans un alembic au bain marie de la même maniere, & l'eau qui en est résultée, soumise aux mêmes experiences, n'ont pas présenté la plus legere différence. Il en est résulté de chaque distillation, une liqueur transparente, insipide sans couleur, ayant une forte odeur de champignon, laquelle comparée avec l'eau commune, a paru verdir le syrop violat. Quelques gouttes d'acide versé sur ce principe volatil des champignons, en diminuoient sensiblement l'odeur, qui sembloit au contraire augmenter par l'addition de l'alkali fixe. M. Parmentier remarque que ces effets de l'acide & de l'alkali, sont beaucoup plus remarquables sur le principe virulent de la cigüe.

Les bornes de nos feuilles ne nous permettent pas de suivre en détail l'analyse de ces deux substances, poussée aussi loin qu'il étoit possible par M. Parmentier. Toutes les expériences faites sur les bons champignons, il les a répétées sur les champignons nuisibles, & toujours il a eu *entierement les mêmes résultats* La seule différence qu'on pût observer, ne consistoit que dans la quantité du phlegme qui étoit plus considérable dans ces derniers, naturellement plus humides, & moins spongieux que les bons champignons. Nous reservons pour l'ordinaire prochain, ce qui regarde la différence extérieure de ces deux substances, & les réflexions de M. Parmentier sur l'abus qu'on en fait tous les jours dans nos cuisines.

MÉDECINE ÉTRANGÈRE.

Suite de la maladie des Hottentots.

Pour guérir la blessure d'une fleche empoisonnée, ils mêlent le venin de quelque serpent avec de la salive, & frottent ce mélange entre deux pierres. Ensuite, après s'être gratté le creux de l'estomac jusqu'à ce qu'il en sorte du sang, ils appliquent la moitié de la composition sur la partie qu'ils ont grattée. Ils avalent l'autre, & lorsqu'ils se croyent délivrés du poison par ce remede, ils nétoyent la blessure, & la pansent avec de feuilles de *dakka*, de *bukka*, & d'autres herbes Il n'y a point de playe qu'ils ne guérissent dans l'espace d'un mois par cette méthode; mais la moindre négligence, ou les moindres délais sont dangereux. L'Auteur apprit cette recette d'un Hottentot, qui l'avoit vérifiée par sa propre expérience. A l'égard des fractures, ils ignorent entierement la maniere de les traiter, parce qu'ils font peu sujets à ces sortes d'accidens. Ils n'en connoissent aucun exemple parmi eux. Mais leur méthode pour les dislocations, est de frotter beaucoup la partie avec de la graisse de mouton, & de remuer vivement le membre en serrant la jointure. Cette opération ne se fait pas sans de vives douleurs. Dans les violentes douleurs de tête, ils rasent une partie de la chevelure avec un couteau fort tranchant, la graisse qu'ils y ont toujours, leur sert de savon; cependant ils laissent autant de cheveux qu'ils en coupent, & leur maniere de les couper est en sillons. Les gens du commun se rasent aussi la tête dans le deuil. L'usage des amputations ne regarde que les femmes, parce qu'étant veuves, elles sont obligées de se faire couper la jointure du doigt pour pouvoir se remarier. On lie le bout du doigt, & l'opération se fait avec un couteau. Pour arrêter le sang, on met sur la blessure du jus de feuilles de mirthe, & l'on enveloppe le doigt dans d'autres feuilles aromatiques. Pour purger l'estomac, les Hottentots employent ordinairement le jus d'aloès dans un peu de bouillon chaud, & redoublent la dose jusqu'à ce qu'ils s'apperçoivent de l'effet qu'ils désirent. Ce remede, ajoute-t-on, manque rarement, parce que le jus d'aloès est tout-à-la-fois un bon purgatif & un excellent stomachique. Les poudres & les infusions qu'ils employent pour leurs autres maux intérieurs, sont très-simples & en petit nombre: c'est de la sauge & des figues sauvages, des feuilles de figuier, de *bukka*, de l'ail, du fenouil & quelques autres plantes, de sorte que leurs remedes sont fort bornés.

Mais ils ont recours à la divination. Pour découvrir si les maladies doivent guérir, ils prennent un mouton & l'écorchent vif, avec la précautions d'empêcher qu'il ne perde pas du sang dans cette opération. Si l'animal, après être dépouillé de sa peau, se leve & court librement, c'est un présage favorable. Mais s'il demeure sans mouvement, on interrompt l'usage des remedes, le malade est abandonné aux forces de la nature

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Il arriva l'année derniere, un accident assez extraordinaire aux bêtes à corne, dans une foire où on en avoit rassemblé un très-grand nombre; elles furent prises tout d'un coup d'une espece de vertige qui les porta à se battre entr'elles, & à prendre la fuite. Il fut impossible de les contenir, & plusieurs personnes en furent dangereusement blessées. Le même accident est arrivé le 5 du mois passé, à la foire de Champ-Deniers, sur des mules & des mulets qui étoient au marché vers l'heure de midi. Ces animaux effrayés, ont cassé leur licols, & se sont débandés, sans sortir cependant du champ de la foire. Plusieurs personnes ont été blessées dans cet accident qui n'est pas rare dans le Poitou, & dont la véritable cause encore inconnue, doit fixer l'attention des physiciens. Ce n'est plus à une maladie particuliere à certains animaux, qu'il faut l'attribuer, comme on l'avoit fait à l'égard des brebis, puisque d'autres bestiaux entierement différens l'ont éprouvée: c'est à l'heure de midi, dans le même canton, peut-être dans le même marché que la scene se répete. La nature de l'air, du sol & du climat mieux connue, pourra peut être rendre raison de ce phénomene surprenant.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 14 Avril 1774.

De Londres, le 29 Mars.

L'Imprudence d'appliquer des préparations de plomb sur les mammellons des nourrices, de les laisser succer par les nourrissons dans cet état, & de se servir de ces mêmes préparations pour appaiser les rougeurs & les excoriations auxquelles les enfans sont sujets, n'est pas le seul abus de ce genre qui soit à reformer; les joujous des enfans sont encore peints avec le minium & la ceruse. L'habitude qu'ils ont de tout porter à la bouche, les conduit à succer cette peinture que leur salive détache, & qu'ils avalent avec d'autant plus d'avidité, qu'elle est douce & n'est point désagreable au goût. Que de maux ne résultent-ils pas de ce pernicieux usage! Il faut donc n'employer le plomb & ses préparations qu'avec une prudence extrême, les éloigner de tout ce qui peut tomber dans les mains des enfans, & veiller sans cesse sur eux lorsqu'on ne peut absolument écarter ces substances dangereuses. Croiroit-on qu'il fût même nécessaire de pousser cette attention jusques sur le pain à cacheter? Pour l'ordinaire on rougit ce pain avec le vermillon; mais l'avarice de ceux qui le préparent, y substitue souvent le minium. Les enfans mangent ce pain avec plaisir, & si la quantité qu'ils en prennent ne suffit pas souvent pour leur donner une colique mortelle, du moins peut-elle toujours leur en donner d'assez vives, capables d'allarmer les parens, & qui mal traitées, parce qu'on en ignore presque toujours la cause, peuvent quelquefois avoir des suites fâcheuses. Une ou deux observations prises dans l'ouvrage du Docteur Percival, justifieront nos aprehensions, & rendront peut-être les parens plus circonspects.

Une Dame du Cheshire avoit un bouvreuil qu'elle aimoit beaucoup. Cet oiseau mangea malheureusement du pain à cacheter, & mourut empoisonné au bout de quelques heures. Un autre bouvreuil ayant remplacé ce premier, vécut plus long-tems, parce qu'on eut grand soin d'écarter jusqu'au plus petit morceau de pain à cacheter. Un jour qu'on avoit négligé ces précautions, ce bouvreuil eut le sort du premier. On répeta une troisiéme fois l'expérience sur un nouveau bouvreuil, & l'événement fut le même. Enfin on en chercha la cause plus particuliere, & après s'être apperçu que le pain à cacheter, coloré avec le vermillon, n'empoisonnoit pas ces animaux, on ne pût s'empêcher de reconnoître le minium, comme la véritable cause de cet accident singulier. Gardez les mêmes proportions avec les enfans, vous aurez les mêmes effets, ou si les suites ne sont pas mortelles, elles pourront du moins devenir très-fâcheuses.

Plusieurs observations rapportées par le Médecin Anglois à la suite de la précedente, prouvent qu'il ne faut pas prodiguer extérieurement les préparations de saturne, même sur les adultes. Un jeune homme ayant à l'épine du dos, une tumeur qui avoit résisté à tous les topiques, eut recours à l'extrait de saturne; au bout de quelques heures il eut des violentes douleurs d'entrailles, & des crampes dans les extrémités. (L'introduction rapide de ce poison par cette voye, prouve qu'il seroit peut-être possible dans certains cas, d'introduire de cette maniere des remedes efficaces contre l'épilepsie, les mouvemens convulsifs, les affections soporeuses, &c. Ce sujet de recherches est presque neuf, & mérite bien d'être approfondi.) Une femme ayant été renversée par une voiture, on appliqua l'extrait de saturne sur les contusions qu'elle s'étoit faite dans sa chute; elle eut des spasmes d'estomac & une colique violente. Le Gouverneur de la Maison de force de Manchester, âgé de 70 ans, avoit à la jambe un ulcere considérable qu'on fit laver plusieurs fois avec de l'eau végeto-minérale; quatre jours après il fut atteint de colique & de la paralisie des membres. Ces accidens ne doivent pourtant pas faire exclure les préparations de plomb de la Chirurgie; elles prouvent

seulement qu'il faut, en les appliquant, avoir égard à l'âge, au sexe, au tempérament du malade, & que l'usage trop fréquent n'en est pas sûr. Que répondront à ces faits malheureusement trop communs, certains enthousiastes qui conseillant l'eau végeto-minérale dans tous les cas, vont jusqu'à en prescrire l'usage interne? Il faut bien se garder d'écouter de pareils conseils; nous osons le dire d'après une malheureuse expérience; ces conseils sont perfides, & ceux qui les suivent courent toujours risque de s'empoisonner.

La suite à l'ordinaire prochain.

D'Angoulême, le 30 Mars.

Nous avons plusieurs fois eu occasion de parler dans nos feuilles, des secours que M. Turgot, Intendant de Limoges, faisoit dispenser aux malades infortunés de sa généralité; nous avons même annoncé le traitement populaire que ce respectable Magistrat projetoit d'y établir à l'imitation de celui que nous administrons dans Paris sous les auspices d'un autre Magistrat chéri du peuple, & aussi moins animé du desir de soulager les malheureux. Pour assurer les succès de cette entreprise, M. Robin, Chirurgien - Major du Château d'Angoulême, a été chargé de faire des essais sur trois malades choisis dans le dépôt de mendicité de cette Ville. Il résulte du procès-verbal de ces pieces, qu'un homme, une femme, & une petite fille âgée de seize mois, tous attaqués de symptômes véneriens très-graves, & traités par notre méthode *mixte*, ont été radicalement guéris, l'un en un mois & demi de tems, & les deux autres en deux mois; & que les frais entiers de ces trois cures justement évalués, n'ont monté qu'à 55 l. 18 s. pour les trois, en y comprenant le logement & leur nourriture. Nous étions donc bien fondés de dire que ce traitement simple & sûr, se reduiroit à peu de choses pour la dépense, dans les Provinces, & nous voyons avec satisfaction que le projet que nous avions conçu de diminuer, ou de détruire un jour la maladie vénerienne, pourra peut - être enfin être exécuté, par la multiplication des traitemens populaires. L'espece d'opposition que quelques personnes y ont mise, avec une sorte d'humeur, se dissipe aujourd'hui; notre franchise, à divulguer tout ce que l'expérience nous avoit appris à cet égard, & notre aversion soutenue contre les gens à secret, a fait voir enfin, que loin d'être traversés dans une entreprise aussi patriotique, nous méritions au contraire d'avoir des partisans & des coopérateurs. Que nous importe en effet qu'on adopte telle méthode, plutôt que telle autre; nous avons voulu prouver que les meilleurs remedes ne coûtoient pas grand chose, & les gens de l'art qui le savoient comme nous, en sont aisément convenus: nous n'avons cessé de publier qu'on pouvoit aujourd'hui guérir les maux véneriens sans asservir les malades; & quel est le Médecin ou le Chirurgien qui puisse soutenir le contraire? Nous disons encore qu'aucun remede, même le plus difficile à préparer, ne peut coûter au-delà de 9 liv. pour le plus long traitement; il sera facile d'en convaincre les plus incrédules. Que resteroit-il donc à objecter de la part des gens de l'art? Donneroient-ils la préférence à une autre méthode dans leur pratique? Eh qu'ils s'en servent, pourvu qu'elle soit aussi sûre, aussi peu couteuse, aussi peu asservissante que la nôtre; pourvu qu'ils la dispensent généreusement au peuple dans lequel réside le foyer vénerien qu'il importe de détruire; enfin pourvu qu'ils soulagent les malheureux de tout leur pouvoir. Nous serons alors parfaitement d'accord avec eux, parce que nous n'avons eu en vue que ce but, auquel nous convenons qu'il est possible d'arriver par diverses voyes. Il ne peut donc y avoir qu'une classe d'hommes mécontente de notre entreprise, ce sont *les Charlatans* qui vendent cher le secret de leur drogues, & qui ne s'enrichissent que de la dépouille des malheureux; mais le citoyen ne répond point à ces gens de cette espece; il se contente de les faire connoitre, & dès qu'ils sont connus, il les abandonne au mépris des honnêtes gens.

Lettre écrite de Durtal, le 4 Avril.

» En lisant, Monsieur, votre Gazette de Santé, j'ai remarqué à l'article de Poitiers, le 3 Octobre 1773, qu'il étoit fait mention d'un remede pour la morsure de la vipere, (N°. 9) Il y en a un bien plus simple, & dont l'expérience est si certaine, que dans notre paroisse nous guérissons sans difficulté, & en très-peu de tems, celui qui en a été mordu. Le voici.

Prenez une poignée de feuilles de molaine, autant de celles de néflier sauvage, & la même quantité de celles de groseiller, & si vous voulez encore une de cassis; faites bouillir le tout dans une pinte de vin blanc, jusqu'à la réduction d'une chopine; donnez la décoction au malade, & appliquez le marc sur la playe; trois jours après il sera parfaitement guéri, sans aucun retour. Ce n'est pas-là une expérience de deux jours; depuis vingt ans elle est réitérée. Le malade ne fera pas mal de prendre avec ces remedes, une ou deux fois un gros de theriaque sur la pointe d'un couteau Il faut ramasser les feuilles dans la saison, pour celles où l'on n'en trouve pas encore; à leur défaut je conseillerois l'écorce de ces arbrisseaux &

celles de racines de molaine. Il y a long-tems que ce remede avoit été publié dans un Journal, à la recommandation d'un Médecin de la Fleche; il a toujours réussi depuis à ceux qui l'ont employé. Il est bien étonnant qu'il n ait pas acquis plus de reputation.

Je desire fort, Monsieur, que ce remede vienne à la connoissance du public, comme le moins couteux qu'on puisse employer. Voici le tems où la morsure des viperes va devenir plus fréquente, & c'est le moment de le mettre dans les mains des gens de la campagne. »

L'Auteur de cette lettre est un respectable Curé, qui s'est fait connoître à nous, mais qui nous a prié de lui conserver l'anonyme; en cela plus modeste que certaines personnes qui, feignant de s'intéresser au sort des malheureux par l'annonce des remedes qu'ils disent être souverains à bien de maux, déclinent sans cesse leur nom dont on se passeroit aisément, & ne donnent pas la composition de leur remedes, qui seule peut intéresser le public.

De Paris, le 11 Avril.

Quoiqu'il y ait des champignons dont la couleur, la forme & l'odeur suffisent pour indiquer leurs qualités pernicieuses, & que la plupart des bons champignons ayent au-dessous du chapiteau une marque caractéristique que les botanistes ont appellé *le col let*; cependant malgré ces distinctions, il arrive journellement des méprises qui coûtent la vie à ceux qui les font. D'ailleurs les bons champignons peuvent devenir eux-mêmes nuisibles par le concours d'une multitude de circonstances. M. de Jussieu le neveu, de l'Académie royale des Sciences, & si digne de marcher sur les traces de Messieurs ses oncles, pense que tous les champignons indifféremment sont nuisibles, & cette opinion qu'il a communiquée à M. Parmentier dont nous continuons de suivre les recherches, il la fonde autant sur la nature même de cette substance, que sur des accidens sans nombre arrivés immédiatement après le repas, pour avoir mangé des champignons & mal-à-propos attribués à d'autres causes. » Je ne retracerai pas ici, dit M. Parmentier, le tableau effrayant des victimes que les champignons immolent tous les jours; puisque depuis Pline on s'est inutilement récrié contre leur usage. Les malheurs nous rendent ordinairement sages; mais dans ce cas-ci la gourmandise semble prévaloir; & quoique des exemples frappans nous avertissent à tout instant du poison mortel que renferment les champignons, ces végétaux n'ont cependant encore rien perdu de leur réputation, & nous continuons d'en manger toujours avec la même sécurité. Je le répete, le champignon n'est point un aliment; il ne contient qu'une substance savoureuse qu'on peut trouver dans une infinité d'autres végétaux, & comme nous n'avons aucun moyen bien certain pour discerner les bons des mauvais, pourquoi ne pas les proscrire tous de la classe des assaisonnemens, en y substituant les culs d'artichaux, le céleri, & tant d'autres substances dans lesquelles il seroit possible, moyennant quelques recherches, de découvrir une propriété capable de remplacer le goût séduisant, mais perfide, des champignons. » Cette découverte sera sans doute le fruit des nouvelles recherches que M. Parmentier se propose de faire. En attendant nous allons extraire encore quelques détails de son excellent mémoire. Plus il a paru difficile de faire abandonner le goût pernicieux pour les champignons, plus les Médecins ont essayé de semer l'allarme à l'égard de cet assaisonnement. Mais les amis de l'humanité gémissant de voir les hommes toujours tranquilles sur ce danger & toujours opiniâtrés à le courir pour satisfaire leur friandise, se sont réduits enfin à les instruire des moyens de remédier aux accidens causés par cette substance indigeste: les uns guidés par certaines vues ont conseillé les délayans & les huileux; les autres ont eu recours à l'émétique. On voit par l'analyse qu'à fait M. Parmentier, que les premiers étoient dans l'erreur, & que le parti des derniers est le plus sage. Lemery conseille de boire beaucoup de vin en mangeant des champignons; c'étoit vraisemblablement pour corriger l'aquosité & la viscosité de cette substance, ou bien comme le pense M. Parmentier en les rendant plus fermes & plus propre à être attaqués par les sucs digestifs de l'estomac. Terminons cet article par une derniere expérience faite sur un chien avec des champignons, qui peut-être dégoûtera les gourmets de leur usage beaucoup trop fréquent. M. Parmentier ayant mêlé des champignons nuisibles avec de la viande hachée, fit manger ce mélange à un chien de moyenne grosseur; peu de tems après, l'animal annonça par sa stupidité, du mal-aise; les nausées & les efforts se succederent bientôt, & on le vit vomir les alimens qu'il venoit de prendre. La crise passée, il parut éprouver du soulagement; mais au bout d'un tems assez court, les accidens reparurent, il vomit des glaires, & continua jusqu'à la mort qui arriva en moins de 24 heures.

Médecine Étrangère.

Le *tarasun*, boisson Chinoise, est une liqueur qui fermente, & que les Russes compa-

rent au vin : il a en effet la couleur du vin, il cause même une forte ivresse lorsqu'on en boit beaucoup, & quelques verres suffisent pour enivrer celui qui n'est pas accoutumé d'en boire. Cette boisson est désagréable, ce qui peut provenir de la malpropreté des vaisseaux dans lesquels on la prépare ; car l'eau-de-vie de la Chine qui ne manque pourtant pas de force, a aussi une mauvaise odeur. Au surplus tous les Chinois, sans en excepter leurs femmes, supportent aisément, & aiment même beaucoup d'odeurs, insupportables aux Européens.

Voici comment les Chinois font le *tarasun* : on prend de l'orge ou du froment, dont on fait une sorte de dreche qu'on triture grossierement, ensuite on la met dans un vase, on verse pardessus un peu d'eau chaude pour l'humecter seulement, après quoi on la couvre. On fait ensuite bouillir de l'eau ; on en verse un peu sur la dreche qu'on écrase alors en la remuant, afin qu'il ne reste point de grumeaux, & qu'elle soit bien imbibée, & l'on couvre encore le vase ; on continue de cette maniere à verser de l'eau bouillante, & à remuer & broyer la dreche, jusqu'à ce que l'eau en ait suffisamment pris la teinture, & soit même un peu visqueuse, comme l'est la troisieme eau qu'on tire de la dreche, en brassant la bierre. On laisse refroidir le tout, & on le trans-vase dans un vaisseau plus étroit ; on y ajoute un peu de houblon, pressé dans des moûles faits à-peu-près comme nos briques. On ferme exactement le vase, & on l'enterre ; on laisse ainsi tout fermenter ensemble ; & comme le houblon de la Chine, par sa pression dans les moûles, est déja bien disposé à fermenter, on n'a pas besoin d'y mettre un levain particulier. Aussitôt que ce mélange entre en fermentation, on y regarde de tems en tems, pour voir quand elle sera finie, ce que l'affaissement de la matiere fait connoître. La fermentation étant jugée suffisante, on verse tout cela dans des sacs de grosse toile, dont l'ouverture est liée bien ferme. On en fait sortir la liqueur sous la presse, & on la met sur le champ dans un baril qui est gardé dans la cave bien bouché avec un bouchon. On voit par cette description que le *tarasun* est une sorte de bierre qui étant bien faite, dans des vases propres, pourroit être aussi bonne & d'aussi bon goût que la double bierre de Suede, ou la bierre forte d'Angleterre. On aura sans doute aussi remarqué que les Chinois ne sont pas plus propres que nous dans la préparation de la bierre. Ceux qui préparent cette derniere boisson en Europe, pourront mettre à profit & ces observations & celles que nous avons publiées dans les précédentes Gazettes. Un ouvrage qui réuniroit les usages des différens peuples sur leur médecine & sur leur régime, seroit d'autant plus utile, qu'il serviroit à comparer ces usages avec les nôtres. Nous tâcherons d'y suppléer dans nos Gazettes, en continuant de rapporter à l'article de la Médecine Étrangere, tout ce qui peut mettre nos lecteurs à portée de faire cette comparaison.

Médecine des Animaux.

Réflexions sur la maladie épizootique du Soissonnois, & des frontieres de Champagne, par M. Lallement, Docteur-Médecin.

M. Dufot, dans son mémoire sur cette maladie, plus occupé à procurer du soulagement aux animaux malades, & à prévenir la maladie qu'à en rechercher la cause, en suppose trois ou quatre sans paroître s'arrêter à aucune, puisqu'il dit, (mémoire pour préserver &c. pag. 8) qu'il seroit *peu profitable de vouloir deviner quelle en est la premiere.* Je crois cependant que si elle étoit connue, le préservatif en seroit plus certain. Je n'ai pas eu occasion d'observer cette maladie, quoiqu'il me fût recommandé de la part de M. le Subdélégué d'Epernay, de m'informer dans les différens endroits par où je passerois, si elle regnoit, & d'y apporter mes soins ; mais des réflexions que me fit faire à ce sujet, le Maître de la poste aux chevaux de cette Ville (homme dont les connoissances pour les maladies des bestiaux sont fort étendues,) ne me paroissent pas être à mépriser. Je tiens de lui que depuis plus de quinze ans il a coutume chaque année d'aller dans un certain canton de la Champagne pouilleuse, faire emplette de jeunes chevaux dont la race lui convient ; que depuis quatre ans, les habitans de ce canton ont sçu mettre en valeur bien des terres qui ne leur rapportoient rien, par le secours des cendres de tourbe avec lesquelles ils font des prairies artificielles, dont le produit nourrit leurs éleves ; que depuis ce tems, ces éleves ont bien meilleure mine ; mais qu'ils étoient moins bons, moins propres à la fatigue, & presque tous avec des dispositions à la pousse. Les bêtes à corne partagent cette nourriture avec les chevaux. Il y a sur ce sujet matiere à bien des recherches & des réflexions importantes à faire.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 21 Avril 1774.

De Londres, le 15 Avril.

NOus n'avons pas tout extrait de l'ouvrage du Docteur Percival ; il nous reste encore quelques détails intéressans à faire connoître. On travaille à Burlem une poterie connue sous le nom de *marchandise d. la reine*, dont le poli est très-beau ; les vases qu on en prépare sont vernissés, & l'on s'en sert principalement pour y garder des confitures. Le Docteur Percival soupçonnant avec juste raison que le vernis contenoit beaucoup de parties saturnines, voulut s'assurer si les acides conservés quelques tems dans ce vase, feroient capables de les dégager du vernis, & de former un sel de saturne. Il étoit vraisemblablement conduit à cette recherche par quelques accidens analogues à la colique des Peintres, dont il soupçonnoit la cause dans l'usage de poterie de Burlem. Quoiqu'il en soit, pour s'en rendre certain, il versa une once & demie de vinaigre sur un plat de cette même manufacture. Au bout de vingt-quatre heures, ce liquide étoit plus foncé en couleur, & devint trouble par le mélange de quelques gouttes de teinture volatile de souffre. Cette teinture versée dans la même proportion sur une nouvelle quantité de ce même vinaigre, produisit d'abord un leger nuage à la surface du liquide, qui déposa tout de suite un sédiment blanc. Ces expériences plusieurs fois répétées, convainquirent le Docteur Percival de la présence du plomb dans ce vernis, & du danger de se servir de la poterie de Burlem, pour conserver des fruits. En effet quoiqu'on ne risque rien dans l'usage de la poterie vernissée, lorsque les liquides n'y séjournent pas, & qu'ils sont de nature à ne pas entamer le vernis ; il seroit pourtant dangereux d'étendre cette confiance sur toutes les substances acides ou capables de s'aigrir comme les confitures ; & c'est pour reformer cet abus, que le Docteur Percival a publié ces expériences. De ce danger de l'usage de certaines ustenciles, ce même Docteur passe à d'autres non moins pressans, qu'il importe également de connoître. C'est toujours par des faits qu'il cherche à persuader ses lecteurs.

Une femme de campagne, curieuse de bien nourrir sa volaille, fit faire une mangeoire de plomb comme plus durable & plus propre. On y mettoit des pommes de terre, de l'orge, du lait & du beurre, que le Docteur Percival remarque être un puissant dissolvant du plomb. Les poules languirent d'abord, & déperirent ensuite. Un Peintre avoit une quantité d'oyes & de canards qui périrent tous dans une nuit, pour avoir bu de l'eau dans laquelle il avoit lavé ses pinceaux. Un particulier du Staffordshire, qui donnoit à manger à ses chiens dans des bacs doublés de plomb, ne faisoit jamais de chasse, sans que trois ou quatre de ces animaux ne tombassent en convulsions ; on se douta de la cause, les bacs de plomb furent réformés, & aucun des chiens restants n'éprouva depuis, cet accident redoutable.

Pour achever de convaincre nos lecteurs de l'effet pernicieux du plomb, même sur les animaux des differens genres, rapportons encore quelques observations recueillies par le même Auteur. Un Apothicaire voisin d'un Plombier, a plusieurs fois observé que ses chats avoient la colique des Peintres. Un oiseau bien portant & très-éveillé, placé dans une chambre nouvellement mise en couleur, devint bientôt malade. Dans cet état il sembloit vouloir respirer un autre air ; mais il étoit en cage, on l'y garda dans le même appartement, & il y mourut. Remplacé par un autre, ce dernier eut le même sort au bout de huit jours. Un Plombier de Manchester ne peut garder aucun char ; il assure qu'ils languissent tous, qu'ils deviennent indolens, sans force & malades, & qu'ils meurent au bout de sept à huit jours. Il observe encore que leur maladie vient d'avoir leché leurs pates, à laquelle s'attache la poussiere du plomb répandue sur le plancher. La fumée peut aussi beaucoup y contribuer. Comment se fait-il après tant d'exemples, que

les Marchands de vin recouvrent encore d'une plaque de plomb leur comptoir, & tables sur lesquelles ils mesurent le vin qu'ils vendent en détail? (Voyez la Gazette de Santé N°. 8.) Comment se permet-on dans les campagnes ces assietes, ces rasses & ces cuillieres que vendent les Fondeurs d'étain, dans lesquelles le plomb entre toujours en partie? Comment les Peintres que l'exemple tragique de celui d'Amiens rapporté par Fernel, & très-connu, n'a pas corrigé, oseront-ils après ces nouvelles observations, porter le pinceau à leur bouche pour le laver? Ainsi les recherches que nous avions faites à Paris sur cet objet, & dont quelques-unes ont trouvé place dans ces feuilles, se confirment en Angleterre. Mais les abus ne sont pas réformés. On ne peut voir sans peine, les Fondeurs de plomb laminé, établis au centre des Capitales. Il sort de leurs atteliers, une fumée saturaine capable de donner la colique, non-seulement aux ouvriers qui y travaillent, mais à tous ceux qui les avoisinent. Le peuple curieux s'arrête à la porte de ces Plombiers, & respire cette fumée sans se douter qu'elle est un poison. Ne cessons pourtant de semer l'épouvante sur les dangers qui l'entourent; les cris des physiciens & des citoyens, réveilleront peut-être un jour la léthargie de ceux qu'une fatale habitude rend si indifférens sur leur santé. Surtout disons souvent à ceux qui habitent des appartemens nouvellement peints, que rien n'est plus dangereux qu'une pareille demeure. Nous traitons actuellement de la colique des Peintres, une Dame qui a malheureusement respiré la couleur du carreau nouvellement peint, sans en connoître ni prévoir le danger.

Extrait d'une lettre écrite de Notre-Dame de Riés, en Bas-Poitou, le 14 Avril 1774.

» Une lettre datée de *Saint-Gilles*, inserée dans les papiers publics, rapporte qu'un enfant de cette contrée, qui s'étoit noyé, doit la vie aux instructions qu'un de nos Médecins avoit publiées quelques tems auparavant dans une de vos feuilles. Le fait est très-vrai; mais on n'a pas nommé cet enfant, on le devoit; je vais réparer cette omission. C'est un enfant de quatre ans, fils de Joseph Jonnet, Maréchal-Taillandier de ce Bourg, qui tomba dans la riviere du Ligneron, auprès du pont de Riés, le 23 Septembre; la mer étoit grosse & commençoit à l'entraîner en se retirant; il fut apperçu par deux Voyageurs, dont le premier mouvement fut de crier au secours. Le sieur Mornet, Syndic de la paroisse, & le pere de l'enfant arriverent les premiers; celui-ci se jetta à l'eau, & retira son fils dans le moment qu'il couloit bas, ayant la tête plongée; il le trouva sans connoissance, ayant le corps froid, les membres roides, l'estomac & le ventre gros & rendus, les paupieres, la bouche & quelques autres parties du corps, violets; on pouvoit le regarder comme mort. Un des Voyageurs, dans le premier moment du trouble, & suivant une ancienne méthode aussi ignorante que meurtriere, commençoit à le tenir par les pieds, la tête en bas; le Syndic, instruit par les Affiches du Poitou, s'y opposa; on le mit dans une position naturelle; la mere arrive & le porte dans une maison voisine; on chauffa des vêtemens de laine, on fit des frictions, un lit de cendres, &c. enfin on lui donna graduelement la plus grande partie des secours indiqués. Le sieur Mornet se porta à tout avec le zele le plus digne de reconnoissance & d'éloge; l'enfant fut rendu à la vie; il s'est toujours bien porté depuis. Il lui reste cependant une forte crainte de l'eau; il pleure lorsqu'on paroît vouloir le conduire vers la riviere. Ce détail consolant & vrai, ne peut manquer d'intéresser tous les peres & meres, & tous les bons cœurs; il confirme l'utilité des établissemens faits pour secourir les noyés, & l'efficacité des moyens qu'on y employe.»

Plus l'instruction sera répandue, moins il arrivera de malheurs; il faudroit sans cesse enseigner aux hommes les moyens les plus communs de prévenir les accidens qui les menacent; il faudroit sur-tout faire distribuer deux ou trois fois l'année, des imprimés qui indiquassent la maniere de rappeller les noyés à la vie, & le danger de les traiter comme on le faisoit autrefois; il nous souvient d'avoir vu dans une Ville maritime où nous faisons nos premieres études de latinité, sept Demoiselles, dont la plus jeune avoit une vingtaine d'années, amenées sur le quai du port après avoir été noyées dans un bateau malheureusement submergé. On travailla pendant plusieurs heures à les rappeller à la vie; pour cet effet on rouloit leur corps sur des tonneaux, on les suspendoit la tête en en bas; hélas! on accéleroit leur mort véritable: aussi tous ces prétendus secours furent-ils infructueux. Quelques mois après un Ecolier ayant été se baigner, tomba dans l'eau, & se noya. La tendresse de sa mere ne permit pas qu'on maltraitât ainsi son cadavre apparent; elle le retira chez elle, le mit dans un lit bien chaud, l'essuya de ses propres mains, & le couvrit de serviettes chaudes; peu de tems après elle eut la satisfaction de le voir revenir à la vie au grand étonnement de tout le monde. Témoins de ces deux faits, nous avons cru devoir les joindre au précédent, afin d'apprendre de plus en plus à nos lecteurs, combien étoient meurtriers les secours donnés autrefois aux noyés, & combien sont utiles ceux qu'une expérience raisonnée a fait substituer dans ces derniers tems.

De Paris, le 17 Avril.

Les rhumes, les catharres, les maux de gorge & les fluxions de poitrine, continuent toujours dans cette Ville; ce sont des maladies de saison qui ne viennent la plûpart du tems, que de l'imprudence de ceux qui quittent trop promptement les habits d'hiver. L'Ethiquete exige qu'on change d'habit à certaines époques de l'année, & ceux qui sont esclaves de l'habitude & du costume, sont aussi souvent la victime de leur préjugé. *Hybernas vestes serò deponito*, ce précepte d'un célebre Médecin Anglois, n'est malheureusement point assez suivi. Nous ne nous arrêterons pas au traitement de ces maladies, pour ne pas répéter ce que nous avons plusieurs fois indiqué; nous nous bornerons à rapporter un accident particulier qui rendra sans doute plus prudentes les personnes qui ont des ulceres aux jambes, ou qui sont assujettis à des écoulemens par le cautere & par le sain bois.

Un homme âgé de 25 ans, & se portant bien, eut un bouton à la jambe gauche. La démangeaison qu'il ressentit à cette partie, le porta à la gratter jusqu'à s'écorcher. Bientôt l'écorchure devint une plaie, & la plaie s'est enfin changée en ulcere, contre lequel on a employé des remedes tant intérieurs qu'extérieurs, capables de le déterger & de l'amener à cicatrice. On a cru le malade guéri quand on a vu cet ulcere se cicatriser. Mais le jour même où l'écoulement a cessé, il a senti des douleurs vives dans le creux de l'estomac. Ce viscere a refusé tous les alimens, même le bouillon que le malade vomissoit tout de suite. En même-tems le bas-ventre & les extrêmités inférieures sont devenues paralytiques, au point que la vessie & le gros boyau, ne faisoient plus leurs fonctions, & que le malade ne pouvoit remuer ni ses cuisses ni ses jambes. Il étoit outre cela, dans un assoupissement considérable auquel se joignoit une enflure de tout le corps, ce qui a justement fait craindre pour ses jours. Le premier soin des gens de l'art a été d'appliquer promptement sur le gras de la cuisse un large emplâtre vesicatoire; de secouer ensuite les visceres engourdis, par l'émetique donné à haute dose; en un mot de rappeller à la peau, l'humeur qui l'avoit quittée pour se porter sur ces mêmes visceres, & d'exciter dans les nerfs une irritation momentanée capable de les tirer de l'état de stupeur, dans laquelle ce deplacement humoral les avoit jettés. On a obtenu du mieux par ces remedes très-indiqués, & fort heureusement administrés: mais le malade n'est point encore parfaitement retabli, & l'on n'est pas sans craindre une rechute. Toujours nouveaux malheurs causés par l'imprudence des hommes! La médecine se reduiroit à bien peu de chose, si l'espece humaine faisant un meilleur usage de sa raison, donnoit plus d'attention aux agens destructeurs qui l'environnent. Quoique nous ne puissions qu'applaudir à la conduite éclairée des gens de l'art, qui ont si sagement rappellé l'humeur à la peau, il nous semble pourtant qu'on auroit pu le faire d'une maniere aussi prompte & plus efficace, en appliquant sur la cicatrice même de l'ulcere, quelques feuilles pilées, de *clematis* ou herbe aux yeux; car on sait que ce dernier nom n'a été donné à cette plante que parce que c'est en l'appliquant sur leurs jambes, que les mandians y forment rapidement des ulceres très-larges & très-dégoûtants, afin d'exciter la compassion des passans. Nous avons vu dans la Province, un jeune homme attaqué depuis long-tems d'une douleur à une jambe, guérir enfin par l'application de ce topique. Ceux qui ont des ulceres aux jambes, des cauteres, des sains-bois, des dartres, ou d'autres maladies de peau, ne sauroient trop méditer cet article.

Remede contre les descentes.

Un Curé respectable, abonné à notre Gazette, vient de nous communiquer un remede contre les descentes, qu'il dit être souverain. Nous allons le faire connoître par l'extrait de la lettre qu'il nous a adressée. » Les hernies sont » très-fréquentes parmi les gens de la campa» gne. Le travail dur & pénible les occasionne » & les rend souvent incurables. Ce qui m'af» flige le plus sensiblement, c'est que ce mal est » héréditaire. J'ai dans ma paroisse une nom» breuse famille qui en est attaquée. Avec la » recette suivante, j'ai guéri plusieurs enfans » âgés chacun de dix à douze ans. Prenez » quantité de bonne farine de froment, dé» layez-la dans l'eau avec un œuf frais; faites » cuire le tout comme un *tourteau* avec la quan» tité nécessaire d'huile de noix pure & vieille. » Appliquez le matin & le soir ce *tourteau* sur » l'hernie, l'enfant étant dans le lit, & con» tenez-le par un bandage, sans cependant » faire une forte compression. Continuez l'ap» plication de ce topique jusqu'à la parfaite » guérison, qui pour l'ordinaire ne tarde pas » à s'operer. Ce même topique doit être bien » étendu, afin qu'il couvre entierement la her» nie, & il ne faut jamais manquer de l'appli» quer deux fois par jour. Avant d'en faire » l'application, il convient d'étuver la hernie » avec un linge fin imbibé dans l'eau fraiche, » mais sans que l'enfant s'en apperçoive; cette » surprise le fait tressaillir? & dispose singulie» rement à la guérison. »

MÉDECINE ÉTRANGÈRE.

La médecine est en honneur dans le Japon. Nos Voyageurs en parlent avec beaucoup

d'éloge. Mais un seul homme embrasse toutes les parties de l'art qui regarde la vie & la santé. Ils se font suivre partout d'un valet, avec une cassette qui a douze tiroirs, & dans chacun desquels ils ont cent quarante-quatre petits sachets d'herbes & des drogues, dont ils prennent ce qui convient à chaque maladie. Ils excellent, comme les Chinois, dans la science du pouls. On assure qu'après avoir examiné pendant une demi-heure, le pouls d'un malade, ils connoissent les causes, & tous les symptômes du mal. Ils ne sont pas fatiguants par la multitude des remedes; mais on ne s'accommoderoit point de leur méthode en Europe. Ils ne tirent jamais de sang aux malades, ils ne leur donnent rien à manger qui soit cuit, parce qu'ils supposent qu'un estomac affoibli ne peut rien digerer qui ne soit dans son état naturel. Ils ne leur refusent rien de ce qu'ils demandent dans l'opinion que la nature, toujours sage, malgré le désordre des humeurs, ne desire rien qui puisse lui nuire. Leur plus grande attention est de prevenir les maladies par l'usage fréquent du bain. Celle qui passe pour la plus commune au Japon, est une espece de colique particuliere à cet Empire; les étrangers n'y sont pas moins sujets lorsqu'ils commencent à boire du sakki, liqueur du pays, qui a la consistence du vin d'Espagne, & que l'on fait avec du riz. Quelques symptômes de cette maladie ressemblent beaucoup à ceux de la passion histerique. Elle met souvent le malade dans la crainte d'être suffoqué. Toute la région du bas-ventre, depuis les aines jusqu'aux côtes, est cruellement tiraillée; & quelquefois après de longues douleurs, il survient des tumeurs dangereuses en divers endroits du corps, sur-tout aux testicules & au fondement. La méthode qu'on employe communément pour la guérison du mal, n'est pas moins singuliere que le mal même. On se sert de petites aiguilles d'or ou d'argent fort pur, qu'on enfonce dans la chair, à la profondeur d'un demi-pouce, les unes avec un petit marteau, & d'autres en les tournant comme des vis. Cette opération se fait sur le ventre, à la région du foye, & demande neuf trous en trois rangs, à la distance d'un demi-pouce l'un de l'autre. Kœmpfer, qui s'étend beaucoup sur les circonstances de la ponction, assure que les douleurs cessent presqu'aussitôt, comme par enchantement. L'art de donner aux aiguilles la trempe, & le degré de dureté qui conviennent, est connu de peu de personnes, & fait une profession particuliere, qui ne peut être exercée qu'avec des Lettres-patentes de l'Empereur. Quoique cette médecine paroisse un peu superstitieuse, la pratique n'en est cependant pas mauvaise, nous nous permettrons de l'examiner quand nous aurons fini cet article.

La suite à l'ordinaire prochain.

Médecine des Animaux.

Les recherches de MM. Dufot & Raulin, sur l'épizootie qui a regné dans le Hainault & dans la Picardie, ont excité l'attention de plusieurs Physiciens. On ne prêche pas toujours dans le desert, le bon exemple gagne quoique lentement; & n'eût-on que peu d'imitateurs dans les travaux, c'est toujours s'être rendu réellement utile que d'avoir reveillé le zele de quelques citoyens dans les recherches de la cause des maladies contagieuses. Parmi les symptômes qui caractérisoient celle qui a regné sur les bêtes à corne, le long des rivieres d'Oise, de Serre & de Somme, on a sur-tout remarqué une toux seche qui paroissoit venir d'une humeur âcre & un peu caustique pour laquelle la membrane qui tapisse l'intérieur des bronches & de la trachée, étoit irritée. La cause de ce symtôme a paru liée avec celle de la maladie qui a été regardée par les gens de l'art, comme une fiévre putride inflammatoire. Un autre Observateur a remarqué que les animaux qui fréquentoient les prairies dans l'automne, étoient attaqués de cette même toux; & comme les prairies de la riviere d'Oise sont infestées d'une plante bulbeuse, connue sous le nom de *colchique*, ce dernier Observateur a cru devoir attribuer ce symptôme à cette plante très-âcre. Les questions qu'il a faites aux paysans, l'ont confirmé dans cette opinion. Ils ont constamment observé que les veaux qu'ils envoyoient paître dans le tems où cette plante pousse, étoient attaqués d'une toux qui devenoit funeste à plusieurs, & que pour éviter cet accident, ils ne laissoient paître ces jeunes animaux dans cette saison, que lorsqu'ils avoient atteint l'âge de deux ans; parce qu'alors le colchique ne faisoit plus sur eux une impression si fâcheuse. Quoique cette cause paroisse insuffisante pour expliquer les symptômes inflammatoires des premieres voyes dans tous les pays où la maladie a regné, on doit cependant savoir gré à l'Auteur de cette remarque qui peut ainsi que celle de M. Lallement insérée dans la précedente feuille, répandre beaucoup de jour sur la cause de bien des maladies accidentelles, & qui rendra sans doute plus circonspects les propriétaires des bestiaux, sur le choix des pâturages.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 28 Avril 1774.

De Florence, le 18 Avril.

ON vient de publier dans cette Ville, un recueil d'opuscules medico-pratiques, dans lequel on trouve des détails sur le scorbut & sur l'air fixe, capables d'intéresser nos lecteurs. On se rappelle ce que nous avons dit sur cet air singulier, sur les moyens de l'obtenir, & sur son efficacité dans les maladies putrides, attestée par le Docteur Pryestely. M. Jean-Louis Targiony rapporte à son tour une nouvelle guérison operée avec les substances alimentaires qui contiennent abondamment ce principe. Une Dame ayant eu une peur violente dans le tremblement de terre du 17 Décembre 1770, tomba dans une maladie de langueur, qui la conduisit au scorbut. Tous les remedes connus furent employés sans fruit contre cet état fâcheux. M. Targiony appellé ensuite, s'avisa de la nourrir seulement de végétaux frais, lui fit manger sur-tout des ciboules confites dans le vinaigre, proscrivit l'usage des substances animales, & ne permit d'autre boisson à la malade, que l'eau pure adoucie avec beaucoup de sucre. La continuation de ces remedes amena bientôt la guérison long-tems désirée. Cette observation est précédée de recherches sur la nature du scorbut & sur ses causes, dans lesquelles l'Auteur regarde avec plusieurs autres Médecins, le scorbut comme l'effet du relâchement des solides & de la dissolution des fluides. Le séjour dans des lieux marécageux dispose à cette maladie, dont la malpropreté, la mauvaise nourriture, & les chagrins accelerent le développement. Les longs voyages sur mer causent encore les affections scorbutiques ; mais on en guérit aisément lorsqu'on arrive à terre, & l'on peut aujourd'hui les prévenir par plusieurs moyens efficaces & connus.

D'Aix en Provence, le 20 Avril.

Une femme âgée de 33 ans, ayant craché du sang pendant long-tems, a craché du pus ensuite, & est tombée dans le marasme. On avoit employé beaucoup de remedes contre sa maladie, & l'on se proposoit de la mettre au lait d'anesse ; mais son estomac se refusant à toute sorte de laitage, & la malade ne voulant prendre aucun médicament, la personne de l'art qui nous a communiqué cette observation l'abandonna, en lui conseillant de changer d'air : ressource assez ordinaire dans ces circonstances, affligeantes pour le Médecin qui desespere de la guérison, & pour le malade lui-même que son état semble livrer à mille fantaisies ridicules. Le dernier avis fut suivi ; en conséquence on transporta cette pulmonique dans une campagne assez bien située, & dont l'habitation étoit saine. Elle suivit tous les caprices d'un estomac dégoûté ; elle mangea de tous les fruits qui s'offroient à sa vue, sans s'en trouver plus mal. Un paysan lui proposa un jour un remede très-simple, qu'il disoit lui avoir réussi à lui-même ; c'étoit de faire bouillir chaque jour trois ou quatre poignées de cresson dans environ deux pintes d'eau ; de boire cette eau pendant le jour, adoucie avec un peu de sucre, & de manger le marc de cresson pour toute nourriture Il est assez ordinaire de voir les malades refuser de s'assujettir au régime prescrit par les gens de l'art, & se soumettre rigoureusement au conseil de ceux qui sont étrangers à la Médecine ; c'est ce qui est arrivé dans le cas présent. La malade a suivi pendant un mois conséqutif ce régime severe, à peine s'est-elle permise quelquefois un leger potage au riz ; l'expectoration a diminué de jour en jour, la toux s'est calmée, insensiblement l'appétit est revenu avec le sommeil, & la personne est actuellement rétablie.

Cette observation n'est pas absolument neuve, les Médecins ont remarqué que le cresson étoit ami de la poitrine ; & les livres de l'art indiquent le suc depuré de cette plante comme un fort bon moyen contre la pulmonie. Pourquoi donc n'est-il pas employé préferablement à tant d'autres remedes mal-à-pro-

pos administrés, & dont le moindre défaut est de ne pas accelerer les jours du malade ? Une personne digne de foi nous a certifié avoir guéri une pulmonique par l'usage de l'eau de cresson seulement, ce qui vient à l'appui de l'observation précedente. La diete, le repos, l'air pur, joints à ce régime, paroissent en avoir assuré le succès dans la malade dont il s'agit. Il seroit bien tèms de s'occuper particulierement de ceux qui sont attaqués de la poitrine, qu'on abandonne trop souvent quand une fois la suppuration des poulmons est établie. La maniere dont ils sont gouvernés dans les Hôpitaux,& les moyens de prévenit la phtisie pulmonaire & de la guérir, sont autant d'objets dignes des recherches particulieres des Médecins: nous ne négligerons aucune occasion de nous en occuper dans nos feuilles.

Du Mans, le 22 Avril.

» Un Ecclésiastique âgé d'environ 30 ans, d'un tempérament bilieux, étant allé voir un Curé de ses amis, caressa un petit chien qui, en le lechant, rouvrit une coupure que l'Ecclésiastique s'étoit faite à la levre supérieure, le matin en se rasant. Ce chien eut le lendemain un accès si violent de rage, qu'on fut obligé de le tuer. Lorsque cet Ecclésiastique eût appris le sort de cet animal, il tomba dans une mélancolie dont ses amis eurent beaucoup de peine à le tirer. Cependant au bout de huit jours il se tranquillisa ; mais trois semaines après il éprouva combien il est dangereux d'être trop familier avec des animaux, qui même avant qu'on se soit apperçu qu'ils sont atteints de rage, peuvent insinuer par leurs caresses les causes d'une mort violente. Etant monté à cheval pour aller prêcher à deux lieues de chez lui, il sentit en arrivant un mal de gorge & une sécheresse inquiétants. Il se fit donner un biscuit & un verre de vin qu'il prit avec une sorte de répugnance: il monta ensuite en chaire, & son sermon fini, il repartit, se croyant attaqué d'une esquinancie. Le lendemain le mal augmenta considérablement, & l'horreur de l'eau se manifesta. Cette aversion fut poussée si loin dans cet hydrophobe, qu'on ne put le déterminer à se laisser saigner, qu'en l'assurant qu'on ne lui jetteroit pas de l'eau s'il tomboit évanoui ; il fallut même pour le tranquilliser, que les Prêtres qui l'assistoient, lui promissent qu'on ne lui feroit point d'aspersion d'eau-bénite, s'il mouroit de cette maladie. Deux jours après, à la suite d'une agitation continuelle & de convulsions horribles, malgré les secours qui lui furent administrés, il tomba d'épuisement, & dans un assoupissement de deux heures, au bout desquels il mourut ». Comment se fait-il qu'avertis par la mort du chien, les amis de cet Ecclésiastique, ne l'ayent pas aussitôt déterminé à prendre des précautions contre cette redoutable maladie ? Les hommes seront-ils donc toujours indifférens sur les dangers qui les environnent ? Négligeront - ils toujours les moyens de les prévenir ou d'y remédier?

De Paris, le 25 Avril.

Cette Capitale fourmille de gens qui se font une ressource du traitement des maux veneriens, & qui voyent par-tout cette maladie. On y en rencontre aussi bien d'autres qui ne connoissent que l'opération, & qui croiroient perdre leur réputation souvent usurpée, s'ils employoient des moyens simples de guérison, plutôt que de grandes incisions, des amputations & plusieurs autres opérations pareilles.Ce dernier reproche ne tombe point sur les Chirurgiens éclairés qui connoissant tout ce que peut la nature, l'écoutent avec attention, en étudient la marche, en suivent les mouvemens, & savent respecter son ouvrage ; l'avis est pour ceux qu'une aveugle routine conduit & qui ne suivent jamais qu'une seule voye dans tous les cas. L'exemple suivant va le justifier. Un jeune homme ayant une grosseur au testicule droit, fut soupçonné d'avoir du mal vénerien, & sur ce soupçon en apparence fondé, passa très-régulierement par les remedes. A la fin du traitement, le mal augmenta ; on eut recours alors à des Fondans d'une autre nature ; on les combina avec les topiques émolliens ; on employa sur-tout la cigue que l'on fit prendre intérieurement, & qu'on appliqua en topique : les douches avec la décoction de cette plante, ne furent pas négligées. Mais toutes les ressources étant épuisées, & la grosseur allant toujours en croissant, le malade desesperé par les douleurs lancinantes qui accompagnoient cet engorgement du testicule, consulta sur son état. D'abord il fut établi que le mal qu'il éprouvoit étoit causé par le virus vénerien. En conséquence il falloit administrer de nouveaux remedes contre cette contagion, & recourir ensuite à l'opération de la castration dans le cas où le second traitement eût été inefficace. Le malade plus inquiet encore après le conseil qu'auparavant, prit le parti de ne pas le suivre, & c'est dans cet état que bien sûrs de sa santé, nous lui conseillâmes d'avoir récours au seton ; regardant cet engorgement, moins comme un vice du testicule, que comme un empâtement du tissu cellulaire des bourses indépendant de cause vénerienne, & plus commun qu'on ne l'a peut - être pensé jusqu'à présent. C'est pourquoi nous fimes passer un

ſeton dans la partie la plus déclive de la bourſe droite; abandonnant d'ailleurs le malade à la nature, ſur laquelle l'expérience nous a très-ſouvent appris qu'il falloit beaucoup compter. L'eſſai nous a parfaitement réuſſi; trois mois d'écoulement entretenu par le ſeton, ont ſuffi pour dégorger cette partie; le teſticule eſt dans l'état naturel; & c'eſt après ſix autres mois d'une guériſon parfaite, que nous publions celle dont il s'agit, afin d'être bien certains de que nous avançons, & de prouver par ce fait intéreſſant, combien pourroit devenir utile cette pratique dans bien des cas pareils, où l'on a recours à l'opération; & combien expoſent la ſanté des malades ceux qui par un jugement trop précipité, voyent la néceſſité d'adminiſtrer des remedes contre la maladie vénerienne, là où il n'y a pas lieu de la ſoupçonner.

S'il eſt poſſible d'éviter ſouvent l'opération dont il s'agit, il y a auſſi un moyen d'en aſſurer le ſuccès lorſqu'on ne peut ſe diſpenſer de la faire. Ce moyen connu, & aujourd'hui adopté par preſque tous les bons Chirurgiens, conſiſte à ne pas faire la ligature du cordon ſpermatique, comme on le pratiquoit autrefois; comme l'ont conſeillé des Ecrivains aſſez célebres, & comme le pratiquent encore aujourd'hui quelques Chirurgiens aſſez diſtingués. En liant le cordon on irrite la partie bleſſée; la portion ſupérieure des vaiſſeaux qui le compoſent, loin de ſe dégorger, s'engorge davantage; & cette pratique meurtriere donne enfin lieu à des abcès, dont la formation dans le bas-ventre fait ſouffrir les malades, & les conduit toujours au tombeau. On ne prend pas tant de précaution pour faire cette opération aux animaux, & aucun ne meurt d'hémorragie; les choſes ſont égales dans l'homme. La crainte de cet accident loin d'être juſtifiée par l'expérience, n'a donc d'autre fondement qu'une théorie erronée.

Médecine Étrangère.

Suite de la Médecine des Japonois.

Les Japonois ont pour la même maladie & pour quantité d'autres, un cauſtique, dont ils font remonter l'origine à la plus haute antiquité. Il n'eſt pas moins eſtimé des Chinois, & de toutes les Nations qui ſont en commerce avec eux. L'uſage en eſt ſi fréquent, que l'application s'en faiſant d'ordinaire le long de l'épine du dos, & des deux côtés juſqu'aux reins, il n'y a perſonne au Japon qui n'ait le dos cicatriſé, comme s'il avoit été foueté cruellement. Ce cauſtique eſt le *moxa*, qu'on fait être un duvet doux, gris cendré, aſſez ſemblable à la filaſſe du lin, qui prend feu aiſément, quoiqu'il brûle avec lenteur, & qui donne une chaleur moderée. Ces peuples le préparent avec les feuilles ſeches, de l'armoiſe à grandes feuilles qu'on arrache dans la jeuneſſe de la plante, & qu'on expoſe long-tems à l'air. Sa brûlure ſe fait à peine ſentir; elle paſſe pour un remede ſi certain, & pour un préſervatif ſi puiſſant, que toute la nation Japonoiſe étant perſuadée de ſa vertu, accorde aux malheureux mêmes qui ſont condamnés à une priſon perpétuelle, la permiſſion de ſortir une fois en ſix mois, pour ſe faire appliquer le moxa.

Les Japonois diſtinguent trois ſortes de petites véroles; la premiere qui reſſemble à celle de l'Europe; la ſeconde qui ne differe pas de ce que nous nommons la rougeole; mais la troiſieme eſt particuliere au Japon, elle conſiſte dans un grand nombre de puſtules acqueuſes qu'on attribue aux boiſſons froides dont l'uſage eſt commun dans ce pays. Ces trois maladies ſont traitées peu ſérieuſement. Lorſque les enfans du ſang impérial en ſont attaqués, non-ſeulement leur lit & leur chambre doivent être garnis de rouge, mais ceux qui approchent d'eux, ſont tenus de porter un habit de la même couleur.

Connoître parfaitement le pouls comme les Japonois, & ne pas fatiguer le malade par la multiplicité des remedes, c'eſt faire la bonne médecine. L'excluſion abſolue de la ſaignée eſt ſans doute nuiſible; il eſt des cas où cette opération eſt très-utile; mais la prodiguer comme on a fait au commencement de ce ſiecle, & comme ſont encore ceux qui fondent leur pratique ſur la théorie des *Mechaniciens*, c'eſt tomber dans un extrême bien plus dangereux; car la nature ſupplée ſouvent au défaut de ſaignées par des hémorragies ſalutaires, mais rien ne peut reparer la perte du ſang tiré mal-à-propos dans une maladie; auſſi que de gens périſſent ſous la lancette! La méthode de donner des alimens crus aux malades, ſur tout quand on les nourrit de végétaux, n'eſt pas à mépriſer. Un certain Médecin d'Italie, au rapport d'Aëce, eut le plus grand ſuccès dans une épidémie qui ravageoit cette partie de l'Europe, en nourriſſant ſes malades avec des légumes crues, des tendrons de veau crus, & pluſieurs autres alimens de cette nature. Les Médecins du Japon portent avec eux beaucoup de remedes, & n'en preſcrivent preſque pas; c'eſt-à-dire qu'ils en impoſent aux malades, qu'il faut pour ainſi dire tromper, ſans cependant ceder à leur *drogomanie* qui nuit beaucoup au corps, fait peu d'honneur au Médecin, & n'eſt utile qu'à l'Apothicaire. La colique des Japonois qui paroît être particuliere à leur pays, & à laquelle les Européens ſont ſujets quand ils ont

bu du sakki, pourroit bien être métallique : peut-être les Japonois adouciffent-ils cette boiffon avec du plomb ; toujours est-il vrai que les symptômes de cette maladie ont un certain rapport avec la colique des Peintres. L'usage où sont les peuples du Japon, de faire des piquûres avec des aiguilles, prouve que ces peuples ont beaucoup de confiance aux topiques irritans ; la douleur extérieure calme souvent les douleurs intérieures : *dolor dolore sedatur*. Ces peuples employent encore le *moxa* sur la partie même souffrante contre les grandes douleurs ; les Anglois obtiennent le plus grand succès des vessicatoires dans bien des maladies, sur-tout contre la fluxion de poitrine & la pleurésie;& cette méthode prend aujourd'hui en France, au point que ceux qui ont eu le courage d'appliquer ce topique sur le point de côté, n'ont eu jusqu'à présent qu'à s'applaudir de leur témérité prétendue. Tandis qu'en Allemagne & dans toute l'Italie on a recours aux ventouses, cet autre topique est tombé parmi nous en désuetude. Nous sommes un peu impatiens dans notre pratique Françoise ; un secours lent convient peu à notre empressement : Et puis la théorie qui prouve qu'en tirant tout d'un coup plus de sang par la saignée, que par quelques mouchetures faites sur la tumeur de la ventouse, on doit soulager plus promptement le malade, suffit chez nous pour faire ridiculiser ce secours, justement célébré par les anciens, & trop délaissé par nos Praticiens de ce siecle.

On sera étonné de voir l'usage de vêtir en rouge les variolés, établi dans les Isles du Japon, & vraisemblablement en Chine. On a cru long-tems que cet usage étoit chez nous l'effet d'une superstition dont on ignoroit le principe. Il paroît plutôt qu'on attribuoit anciennement à cette couleur la propriété de faire pousser la petite vérole, à-peu-près comme les bonnes femmes dans certaines Provinces font avaler un brin de soye cramoisie dans un jaune d'œuf pour expulser l'arriere faix. On voit que les hommes sont partout soumis aux préjugés. Heureux si les erreurs des autres Nations pouvoient nous corriger des nôtres !

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Traitement de la maladie appellée feu S. Antoine. Par M. D... Docteur-Médecin.

» Cette maladie qui est fréquente parmi les bêtes à laine, est un bouton douloureux & enflammé qui s'éleve sur la peau dans les endroits dégarnis de laine. Ce bouton dégenere bientôt en gangrene, & se communique aux parties voisines. Son siege ordinaire est dans les parties charnues. Il y a des Auteurs qui prétendent que cette maladie qui est particuliere aux brebis n'est pas contagieuse, & ont vu des brebis en être attaquées, & aller avec le troupeau sans la lui communiquer. Quelques-uns cependant la regardent comme incurable ; d'autres assurent qu'elle a quelquefois cedé à l'application du cerfeuil pilé & mêlé avec de la vieille bierre. Hastfer rapporte une observation qui prouveroit que de l'huile de tabac & du mercure éteint avec le souffre, dont on frotte la playe, ayant soin de la laver une fois par jour avec une forte infusion de feuilles de rue, peut guérir cette maladie après un traitement de quatre ou cinq semaines. Vitet regarde le mercure & le souffre comme propres à favoriser la gangrene ; il ne conseille que l'infusion de feuilles de rue, & l'huile de tabac, & croit qu'on pourroit préférer l'infusion d'absinthe saturée de sel ammoniac, & l'infusion de sabine & de sauge dans du bon vin, tandis qu'on feroit prendre chaque jour à l'animal malade, pendant tout le cours de la maladie, deux bols composés chacun d'une dragme de racine de gentiane, pulvérisée, & de demi dragme de nitre, incorporés avec le miel. Ce Médecin pense encore qu'aussitôt qu'on apperçoit le bouton inflammatoire, sans attendre que la gangrene se déclare, il faut l'extirper en coupant dans le vif Il n'est pas nécessaire de dire qu'à mesure que la gangrene fait des progrès, l'extirpation devient de plus en plus nécessaire : j'ai suivi ce conseil, & il m'a parfaitement réussi. » Un Chirurgien célebre d'un grand Hôpital, nous a plusieurs fois assuré qu'il guérissoit parfaitement bien le charbon chez les hommes, en pratiquant une incision cruciale & profonde sur la tumeur, & l'étuvant ensuite avec de l'eau riéde. Cette pratique n'est pas éloignée de celle du Médecin de Lyon pour les animaux Il n'est pas douteux que les deux Médecines ne puissent se fournir de mutuels secours, & la profondeur de l'ouvrage de M. Vitet, sur l'art Vétérinaire, prouve combien dans tous les tems ce dernier art a dû ses progrès aux Médecins.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 5 Mai 1774.

De Copenhague, le 15 Avril.

UN jeune paysan robuste & vigoureux, tomba dans l'eau pendant les grands froids, & fut environ une heure dans cet état, sans recevoir aucun secours. Au bout de cet intervalle assez long, on le tira de l'eau, froid, roide, & ne donnant aucun signe de vie. D'abord on ne l'en sortit qu'à moitié, n'osant aller plus loin sans que la justice n'eût été avertie, & que l'état d'asphixie ou de mort véritable du noyé fût juridiquement constaté; usage barbare contre lequel la raison ne cesse de réclamer, mais que les préjugés entretiennent encore dans bien des pays. Tandis qu'on étoit ainsi dans l'attente, sans oser secourir le noyé, toujours dans l'eau à moitié corps, & l'autre moitié sur la neige, un des assistans moins appréhensif, & plus humain, le retira tout-à-fait hors de l'eau: mais aussitôt qu'il eut fait cette action très-louable, il s'enfuit bien vîte comme s'il eût mérité d'en être puni. Au bout de quatre heures arriverent enfin les Officiers de Justice, dont la marche toujours grave & compassée, eût laissé au noyé le tems de mourir, si la nature n'eût pourvu autrement à ses jours. En effet tandis qu'on remplissoit toutes ces longues formalités, le noyé abandonné sur le rivage, revint de son asphixie, & disparut. Les premieres recherches furent inutiles; ce ne fut qu'après bien du tems qu'on découvrit qu'il étoit à demi-lieue de l'endroit, mangeant & buvant comme en parfaite santé. Ce fait est arrivé en Jutland, près d'un Village nommé *Sund*, & on l'a consigné dans le Greffe du lieu, afin que personne ne pût en douter.

Rien n'est impossible dans cette observation qui peut devenir d'un très-grand secours, lorsqu'elle sera constatée par des essais plusieurs fois répétés. On a vu dans nos feuilles, que rien n'étoit plus utile que l'air frais contre l'asphixie causée par les mofétes. La fraîcheur de la terre, & l'odeur d'herbes fraîches, est encore un bon moyen contre cette cause de mort, & contre les effets meurtriers, de la fumée du charbon de terre & des autres vapeurs suffocantes & méphitiques. On sait encore que rien ne ressuscite mieux l'action de la fibre, & la vie des parties gangrenées par un froid excessif, que l'application de la neige. N'est-ce point à la propriété de cette substance glaciale sur laquelle la moitié du corps du noyé a reposé pendant quatre heures, qu'est dûe son apparente & subite resurrection? Cette apperçue mérite d'être approfondie; souvent les rivages de la mer où l'on fait naufrage, sont éloignés de tout secours; il en est de même quelquefois du bord des lacs & des rivieres; il est encore plus difficile d'y trouver de quoi faire du feu, l'allumer, & l'entretenir, sur-tout en hiver où l'on ne rencontre sous ses pas que de la glace & de la neige. Combien précieuse seroit donc la découverte que nous annonçons, si jamais elle étoit confirmée par plusieurs essais? Peut-être le desir de voir multiplier les moyens de secourir les hommes, nous fait-il illusion en ce moment; mais la recherche de ce nouveau moyen n'est ni couteuse ni difficile, & pour peu que les présomptions d'après lesquelles nous sommes partis, paroissent fondées, rien ne doit empêcher les physiciens d'essayer sur des animaux un secours qui pourroit être très-utile aux hommes.

De Nantes en Bretagne, le 20 Avril.

Quoiqu'une cruelle épidémie ait ravagé plusieurs paroisses de la campagne de cette Province, il paroît cependant que l'épouvante a fait exagerer le mal, & que le nombre des malades qui en sont morts, n'est pas à beaucoup près aussi considérable qu'on l'avoit d'abord annoncé. On doit cette diminution aux soins empressés de M. Bonamy, qui non content d'avoir rendu publique sa maniere de traiter cette maladie en faveur de ceux qu'il ne pou

voit secourir en personne, a fait encore connoître aux paysans de ces cantons, les moyens de se préserver de ce fléau. Ces moyens consistent, 1°. à bannir de l'esprit toute sorte de frayeur; 2°. à vivre sobrement, & à user d'alimens sains; 3°. à boire du vin tempéré avec moitié ou trois quarts de tisanne de scorzonere; 4°. à faire usage des acides, tels que les syrops de limon, de groseille, de grenade, de vinaigre battu dans l'eau, ou avec la tisanne; 5°. de flairer d'un vinaigre des quatre-voleurs, dont on se lavera un peu les mains & la bouche, & dont on se frottera le visage & la tête; 6°. de se faire saigner & purger, pour peu qu'on se trouve incommodé; mais ce dernier conseil ne doit pas être suivi sans en conferer avec les gens de l'art, c'est-à-dire qu'il est inutile pour ceux qui sont éloignés de tous secours. En pareil cas nous conseillons à notre tout de macher chaque matin à jeun un morceau de rhubarbe de la grosseur d'une aveline, partagé en plusieurs autres petits morceaux; de tenir pendant le jour, dans sa bouche un morceau de racine d'angelique ou d'enulla campana, vulgairement connue sous le nom d'aulnée, de se servir du vinaigre commun faute de celui de quatre-voleurs; de tenir les appartemens & les rues propres, & d'enterrer les morts sans convoi, dans les champs, plutôt que dans les Eglises, ou dans les cimetieres placés dans les Villages; de ne pas s'enfermer plusieurs personnes dans la chambre du malade, d'y faire peu de feu, d'en tenir plusieurs fois le jour les fenêtres ouvertes, d'y brûler du vinaigre sur une pelle rougie; d'allumer des feux dans les rues étroites de l'endroit, d'en éloigner les voiries, & d'être d'ailleurs fort tranquilles sur l'événement: la securité de l'ame, la propreté du corps & la pureté de l'air, étant les moyens les plus sûrs de se garentir de la contagion.

Nous ajouterons pour la consolation des malheureux, & la satisfaction des ames sensibles, que le gouvernement a fait distribuer gratuitement des remedes & des subsistances aux malades de la Province de Bretagne. Ce dernier secours dispensé aux personnes saines que l'indigence afflige & dispose à l'épidémie, est le premier préservatif que l'on devroit employer en pareil cas.

De Bourges, le 27 Avril.

Plus on cherche à simplifier la médecine, plus les moyens qui ramenent les Praticiens à l'observation, & leur donnent pour ainsi dire le loisir heureux de temporiser, méritent d'être accrédités. C'est sans doute ce qui augmente chaque jour le desir d'étudier les variations du pouls, & qui ramene insensiblement cette doctrine dans les Ecoles, d'où les systêmes, la routine & le préjugé, sembloient l'avoir exclue. Rien ne preuve mieux ce que nous avançons, que la Thèse qui vient d'être soutenue à la Faculté de Médecine de Bourges, par M. Bauvais de Preau: Thèse que cette même Faculté a jugé digne de l'impression. Les différentes especes de pouls par rapport aux crises, indiquées par Solano, constatées, développées & caractérisées par M. de Bordeu, confirmées enfin par une foule de Médecins du premier mérite, y sont exposées avec l'ordre, la précision & l'étendue que permettent les limites étroites d'une dissertation academique. La doctrine du pouls, dit M. de Preau, est conforme aux principes de la physiologie, par lesquels nous considerons le corps humain comme un assemblage d'organes dont chacun agit d'une maniere qui lui est propre, & qui sont liés entre eux par des rapports mutuels. Lorsque l'action d'un organe augmente & diminue, il en résulte une modification particuliere dans le pouls qui se rend sensible au tact, & qui indique la route qu'il faut suivre dans l'administration des secours. Puisse cette maniere d'envisager l'art de guérir prendre faveur chez les Médecins. Ils écouteront plus attentivement la nature, ils en suivront la marche avec plus de soin, & loin de la forcer comme la chose arrive souvent, ils se contenteront de la soulager quand elle est opprimée; ils administreront sur-tout peu de remedes; & les malades s'en porteront mieux. Oui, nous osons le dire, & nous sommes en état de le démontrer; le plus grand nombre de malades, meurt pour avoir pris trop de remedes, sans compter ceux qui en ont pris de contre-indiqués, ou de secrets; mais ceci ne regarde pas les personnes de l'art.

Extrait d'une lettre écrite de Reims, le 30 Avril 1774, par M. Hedoin de Ponsludon, ancien Officier d'Infanterie.

» La réclamation contre l'inhumation dans » les Eglises, est depuis long-tems générale » dans l'Europe, & il est glorieux pour la » premiere des treize paroisses de la Capitale » de la Champagne, d'avoir acquiescé à ce » voeu de toutes les Nations policées. Les citoyens les plus distingués d'une Ville habitée » par 30000 ames, viennent de donner à la » Province cet exemple, par une délibération » approuvée des Magistrats. Enfin les paroissiens de S. Hilaire de Reims ont fait taire la » vanité des morts, & plus souvent encore » celle des vivans, pour procurer ce bienfait à » leur concitoyens ».

L'Auteur de cette lettre forme encore des voeux pour que le peuple, (& combien sans

s'en douter sont dans cette classe; ce sont ses propres termes,) après avoir obtenu l'éloignement de ces causes de mort qu'il avoit eu jusqu'à présent sous ses pieds sans s'en douter, porte aussi ses regards aux hauts des clochers, & sollicite la défense de sonner les cloches dans le tems d'orage. En effet si les exhalaisons putrides donnent la mort, l'ébranlement des cloches l'attire; on craint ces dangers, des malheurs trop fréquent, justifient cette crainte, & l'on ne fait rien pour les éloignet. Cessons pourtant de nous plaindre; quoique la reforme des abus ne soit pas rapide, elle se fait cependant plus promptement qu'on n'avoit lieu de l'espérer. Ce qui étonnera sans doute, c'est de voir que tandis que l'exemple de Saulieu & de Dijon, a rendu plus circonspects les habitans des autres Villes, tandis que Dijon même est le lieu où les malheurs résultans de l'abus d'enterrer les morts, ont été exposés avec le plus de force, les avis éloquens & patriotiques de M. Maret, n'y soient pas plus écoutés. On a ouvert un jardin public des plantes dans cette Ville; l'enseignement de l'art de guérir y deviendra plus facile, & les médicamens plus communs. Est-ce qu'il seroit moins utile de prévenir les maladies que de les guérir? On aura peine à croire qu'après n'avoir rien laissé à désirer pour démontrer le danger éminent d'enterrer les morts dans les Eglises; désespérant d'être écouté, M. Maret toujouts animé du desir de préserver les hommes de l'infection qui peut résulter de cet abus, soit enfin obligé de renoncer pour ainsi dire à son projet, & de chercher dans un ciment équivalent à l'embaumement des anciens, de quoi prévenir les effets de la putréfaction des cadavres. C'est ce qui résulte d'une lettre écrite par cet inestimable citoyen non moins précieux aux sciences qu'à la société. Il est si difficile, dit-il, de traiter avec l'amour propre, que les gens en place les mieux intentionnés, craindront peut-être de l'attaquer, en reformant l'abus des enterremens dans les Eglises, tant qu'ils auront à lutter contre les préjugés que cet amour fortifie. (*Gazette d'agriculture.*) La composition du mortier dont il s'agit, appartient au sieur Loriot; l'usage en a été proposé d'abord par M. Gauthey, sous-Ingenieur de la Province, & Membre de l'Académie de Dijon, & le corps de feu M. Legouz de Gerlan, en a été couvert après sa mort, afin qu'il pût durer autant que les bienfaits de ce citoyen généreux.

De Paris, le 2 Mai.

En annonçant dans nos feuilles la défense faite par la Police, de vendre de l'huile d'œillet pure & sans mélange, nous ne publiâmes cette défense que comme conditionelle. Ce n'étoit en effet qu'une précaution, en attendant que la Faculté de Médecine de Paris, consultée en même-tems sur ce sujet, eût porté un jugement capable de dissiper ou de justifier les craintes élevées contre l'usage de cette huile. Il résulte des recherches des Commissaires nommés par la Faculté; 1°. que quelque huile que ce soit, tirée des semences de pavot, ne contient en soi rien de narcotique; 2°. que cette huile recente tirée avec des plaques froides, approchoit beaucoup par sa saveur & par son odeur de l'huile d'amandes; 3°. que cette même huile tirée avec des plaques chaudes, avoit un goût âcre, s'attachoit au gosier, & provoquoit une toux qui duroit autant que le goût de cette huile; 4°. que de l'huile tirée de ces semences, apportée de Flandre, renfermée dans une bouteille, scellée du cachet des Fermiers, afin d'éviter toute fraude & remise dans les mains des Commissaires, pour servir d'exemple & de confrontation, s'est trouvée avoir un goût désagreable, & une odeur mauvaise & dangereuse. Après ce rapport fait à une assemblée de la Faculté, on lut le décret que la même Faculté consultée en 1717, avoit porté sur cette substance, & qui est conçu en ces termes. *Samedi 26 Juin 1717, les Docteurs de la Faculté ont jugé que l'huile tirée de la semence de pavot ne contient rien en soi de narcotique & de contraire à la santé, qu'on pouvoit en tolerer l'usage; mais afin de prévenir les abus, qu'on devoit s'en rapporter à la prudence de M. le Lieutenant-Général de Police.* Et comme il résulte des nouvelles observations, que l'huile tirée des semences de pavot, peut se corrompre d'elle-même, ou peut être falsifiée de differentes manieres, la Faculté a jugé qu'il falloit s'en tenir au décret de 1717, le renouveller & le confirmer. Ce jugement favorable à l'huile d'œillet, avoit été précédé par l'approbation de la Faculté de Médecine de Douay. L'Académie des Sciences de Paris, consultée, avoit également prononcé en faveur de cette même huile. Tant de témoignages réunis, ont déterminé M. l'Abbé Rozier à attaquer les préjugés élevés contre l'usage de l'huile d'œillet, & l'on peut dire qu'il les a combattus d'une maniere peu satisfaisante à la vérité, pour les personnes intéressées à sa prohibition, mais très-avantageuse au public, auquel il importe de voir multiplier les moyens de rendre ses besoins moins difficiles & moins dispendieux. Ces recherches sur l'huile d'œillet sont placées à la tête d'un excellent ouvrage sur la meilleure maniere de cultiver la navette, & le colsat, & d'en extraire une huile dépouillée de son mauvais goût & de son odeur désagreable. Les savans applaudiront sans doute à ce travail, dans lequel on reconnoît le physicien habile, & le citoyen

désintéressé. M. l'Abbé Rozier étoit déja connu par plusieurs écrits, & sur-tout par son Journal d'observations sur la physique, sur l'histoire naturelle & sur les arts & métiers, dont il publie exactement un volume tous les mois. Ces deux ouvrages se vendent chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. Le prix du premier est de 2 livres 8 sols, broché.

Médecine Étrangère.

Le Royaume de Congo n'a point de Médecins, ni même d'autres remedes que les simples; l'écorce des arbres, les racines, les eaux & l'huile qu'on fait prendre aux malades, presqu'indifféremment, suffisent pour toutes sortes de maladies. A la vérité, des medicamens plus recherchés ne feroient d'aucune utilité dans un climat que l'Auteur représente assez sain, & pour une Nation sobre qui se charge rarement l'estomac de viandes & de liqueurs. La fiévre qui est la maladie la plus commune dans ce pays, fait des ravages en hiver. On l'attribue au mélange de chaleur & d'humidité, causés par les pluies continuelles. La méthode ordinaire des habitans, est de se frotter deux ou trois fois tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec un onguent composé d'huile & de poudre de santal. Leur remede pour le mal de tête, est une legere saignée aux tempes. Ils se servent pour cette opération, d'une petite coquille aiguisée; & mettant une petite corne sur la playe, ils en succent le sang. La saignée se fait de même aux autres membres. Cette méthode est aussi en usage dans quelques pays du levant, tel que l'Egypte. La petite vérole que les habitans nomment *kitangas*, n'est ni si dangereuse, ni si difficile à guérir qu'en Europe; ils employent l'onction du santal dont ils distinguent deux sortes; l'un rouge qu'ils appellent *tavila*; l'autre *khikongo*; la derniere est si estimée, qu'on ne fait pas difficulté de donner un esclave, ou sa valeur pour s'en procurer une piece.

On se purge dans le Royaume de Congo, avec certaines écorces d'arbres réduites en poudre, dont la force est extraordinaire, mais qui n'empêchent pas les Negres de se livrer à leurs occupations le même jour. Pour les blessures, ils employent des simples, ou le suc qu'ils en expriment. Un Voyageur parle d'un Negre qui avoit eu le bras percé de sept coups de fléches, & qui fut guéri en peu de tems par cette voie. Que de réflexions fait naître la simplicité de la médecine de ces Nations agrestes, comparée avec la complication de la nôtre? Aussi les bons Médecins se rapprochent-ils tant qu'ils peuvent de la nature, qui doit toujours guider dans les maladies, & sans laquelle s'égarent presque toujours ceux qui exercent l'art de guérir?

Médecine des Animaux.

On n'a point encore trouvé le vrai spécifique du farcin. Voici cependant les remedes qu'on a reconnu les plus efficaces. On saigne une ou deux fois si le cheval est plethorique, sinon, on doit s'en abstenir. C'est une pratique funeste que de réitérer les saignées, comme font la plûpart des Maréchaux. Ils se croyent d'autant plus fondés, qu'ils ont quelquefois vu les boutons disparoître après de copieuses saignées. Ils pensent alors avoir guéri le farcin, tandis qu'il n'étoit que rentré. Après la saignée, il faut administrer tous les jours deux ou trois lavemens composés d'une décoction de racine de patience, mettant une once de foye de souffre en dissolution dans chaque lavement. On donne pour nourriture, de la paille & du son auxquels on ajoute trois onces de souffre par jour; pour boisson de l'eau blanche, ou de la décoction de racine de patience édulcorée avec du miel. Dès le commencement de la maladie, on doit pratiquer trois setons avec le fil de crin, l'un au poitrail, le second au bas-ventre, le troisieme à la cuisse. On les entretient non-seulement pendant le cours de la maladie, mais encore un ou deux mois après la disparition des symptômes. On doit parfumer soir & matin, le cheval avec un gros de parties égales d'encens & d'orpiment; on peut aller même jusqu'à deux gros. Quand le pus des boutons est formé, on les ouvre avec une lancette, & on panse l'ulcere avec parties égales d'orpiment & d'onguent égyptiac, tant qu'il subsiste des duretés. Aussitôt qu'elles sont dissipées, on retranche l'orpiment, & on continue à panser l'ulcere avec l'onguent égyptiac jusqu'à parfaite cicatrice. Si les jambes restent enflées après le traitement, on les lave avec du vin d'absynthe, ou du vinaigre dans lequel on a dissoud du vitriol blanc.

Il y a des personnes qui font usage contre le farcin, des plus forts sudorifiques, & des préparations mercurielles les plus actives. Ces remedes sont ou peu surs, ou faits pour être maniés par des mains exercées.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 12 Mai 1774.

De Bologne, le 20 Avril.

IL regnoit il y a deux ans dans cette Ville, des fiévres bilieuses contre lesquelles les gens de l'art employerent divers moyens. M. Guy Antoine Benelly, Docteur en Médecine de la Faculté de Bologne, qui s'étoit livré avec zele au traitement de cette maladie, a recueilli depuis avec soin, tout ce que l'expérience avoit appris à cet égard, à lui & à ses confreres, & en a composé un ouvrage intitulé: *Discours apologetique sur les fiévres bilieuses, &c.* Nous ne suivrons pas cet Auteur dans la recherche des causes de ces fiévres; nous nous bornerons à faire connoître ses moyens de curation, remarquables, les uns par leur nouveauté, & les autres par la justesse de leur administration. M. Benelly conseille rarement la saignée, il faut que l'inflammation soit bien marquée, & menace particulierement quelque viscere, pour qu'il se détermine à la laisser pratiquer. Les évacuans lui ont mieux réussi; de ce nombre les sels neutres sont ceux auxquels il donne la préference. Mais le nitre si fréquemment employé, si fort recommandé par tous les praticiens de nom, & regardé jusqu'à présent comme un remede innocent, demande selon lui beaucoup de circonspection dans son administration: vraisemblablement on donne ce sel à trop haute dose à Bologne, & nous convenons qu'autant il est calmant & rafraichissant à la quantité d'un demi-gros sur pinte de liquide, ou à la dose de quelques grains dans les poudres temperantes, autant il irrite lorsqu'on en pousse la dose plus loin, soit en boisson, soit sous forme solide. On ne sauroit être trop reservé sur l'usage de l'opium dans les maladies aigues; M. Benelly justifie cette apprehension en déclarant que l'emploi de cette drogue a été dangereux dans les fiévres dont il trace le tableau. Voici la maniere de traiter la plus sûre & la meilleure au jugement de cet Observateur. Il faut d'abord commencer par prescrire aux malades des boissons abondantes, aqueuses & aigrelettes; on doit tenir leur ventre libre par des doux laxatifs, & ces laxatifs sont les sels neutres déja indiqués, tels que le sel de seignette, le sel d'epsom, le sel de glaubert, &c. L'émétique qu'on a coutume de prescrire au commencement des maladies, M. Benelly ne le prescrit que quand la fiévre a diminué; c'est en lavage qu'il le fait prendre. Sur la fin de la maladie il a recours aux cordiaux, parmi lesquels le bon vin lui paroît mériter la préference. Le renouvellement continuel de l'air de la chambre lui a parfaitement réussi; enfin ce Médecin nourrissoit ses malades de végétaux frais: pratique excellente qui prend heureusement faveur de nos jours, mais qui n'est point assez répandue, & à laquelle il seroit possible peut-être de donner beaucoup plus d'extension. Voyez le N°. 17 de notre Gazette.

De Dijon, le 3 Mai.

L'effet de l'eau impregnée d'air fixe sur un morceau de papier bleu, & l'identité de sensation que produit sur la langue une eau chargée d'acide volaril sulphureux, firent présumer l'année derniere à M. de Morveau, Membre de l'Académie de cette Ville, que l'air fixe n'étoit autre chose qu'un air associé à un phlogistique combiné avec un acide affoibli. En annonçant cette découverte, ce physicien promit de développer son idée sur cet objet. Sans dérober à M. de Morveau la satisfaction de présenter dans tout son jour cette vérité qu'il a le premier apperçue, M. Maret s'est contenté de nous communiquer l'histoire de trois faits qui lui paroissent former un préjugé bien favorable à l'opinion de cet Académicien, & étendre en même-tems la classe des anti-septiques. Prévenu par les expériences de Priestly en faveur de l'eau chargée d'air fixe, donnée comme anti-septique, & frappé de l'identité de cet air & de l'acide sulphureux volatil, ce

Médecin résolut d'employer cet acide dans les maladies putrides; voici le résultat de trois occasions dans lesquelles il en a fait usage.

Le premier malade auquel il a donné l'eau acidulée avec l'acide désigné, avoit une fiévre lente entretenue par des abcès très-considérables. La putridité des humeurs étoit portée au point que sa bouche, ses levres, sa gorge & probablement l'œsophage jusqu'à l'estomac, peut-être même la surface interne de ce viscere, étoient couverts d'aphtes blanchâtres; un hocquet continuel le fatiguoit, & il avaloit avec peine.

Dans ces circonstances, M. Maret prescrivit l'eau acidulée avec de l'acide sulphureux volatil. Le malade s'en gargarisa, & en but environ trois à quatre livres par jour. La bouche fut nettoyée, les aphtes disparurent, le hocquet cessa, & la fiévre lente diminua considérablement. On commençoit à se flatter de quelque succès, lorsqu'un nouveau dépôt purulent se manifesta. Tous les accidens reparurent; le même remede fut pris, mais inutilement; on lui associa sans succès les anti-septiques les plus renommés; on donna jour au pus par des incisions sans pouvoir arrêter le progrès du mal, & le malade mourut. Malgré cette issue funeste il est évident que l'eau impregnée d'acide sulphureux volatil avoit eu un effet anti-septique très-marqué, & capable d'engager à tenter encore d'en faire usage. Aussi M. Maret l'a-t-il fait dans deux occasions recentes, & avec un succès qui paroît décisif.

Il regne à Dijon & aux environs depuis plus d'un an, une fiévre pétéchiale maligne, qui n'attaque que peu de personne, mais qui a toujours été des plus funestes. Un homme âgé de 40 ans, d'un tempérament bilieux mélancholique, fut attaqué de cette maladie. Malgré le traitement le plus méthodique, il étoit au douzieme jour, plongé dans l'assoupissement, & avoit un délire continuel: lorsqu'on l'en tiroit, son pouls étoit irrégulier & convulsif; les tendons entroient en convulsion, les bras & les jambes, même paroissoient agités par intervalle, par de mouvemens violens, le ventre étoit boursouflé, quoique peu tendu. Le corps se couvrit peu de tems après de pétéchies violettes, mais peu larges; la gorge étoit remplie d'apthes brunes, le voile du palais, la membrane même qui revet le palais, ainsi que la langue seche, aride & noire, la respiration gênée, & la déglutition extrêmement difficile.

M. Maret eut recours aux évacuans par haut & par bas, & aux boissons anti-septiques & délayantes; les vessicatoires furent appliqués aux jambes & sur la gorge, depuis un des angles de la machoire jusqu'à l'autre; ce Médecin fit boire de l'eau chargée d'acide volatil sulphureux, on en injecta fréquemment dans la gorge avec une petite seringue, & on en lava la bouche avec un pinceau; le malade en prit même en lavement. L'exfoliation des aphtes gangreneux s'est faite moyennant ces remedes, le relâchement s'est établi, le ventre s'est détendu, la peau s'est humectée, les urines devenues catharrales ont déposé; les matieres fécales prenant de la consistance, ont paru bourbeuses & jaunes, & la guérison a été complette. La convalescence a commencé le 15, & a duré environ dix-huit jours. Il y a lieu de croire que l'eau acido-sulphuro-volatile a contribué à la guérison de ce malade. Une autre observation paroît ne pas permettre d'en douter.

La suite à l'ordinaire prochain.

Lettre écrite de Chamigny, le 5 Mai.

Il s'est manifesté dans cette paroisse, au commencement de Février dernier, une épidémie à-peu-près semblable à celle dont nous avons fait mention dans notre feuille du 7 du courant. Cette maladie a commencé par les enfans, & plusieurs en ont été la victime. Des enfans elle a gagné les adultes depuis 20 ans jusqu'à 50, & c'est alors que la personne charitable à qui nous devons ces details, en a été instruite, & s'est empressée d'y apporter remede. En moins de huit jours de proche en proche, cette maladie s'étendit dans toute la paroisse de Chamigny, quoique partagée en hameaux nombreux & très-éloignés les uns des autres. Ses progrès allarmerent d'autant plus, que l'on avoit appris la devastation de plusieurs paroisses. La qualité de l'air, qui depuis plus de six mois avoit été humide & pluvieux, parut en être la principale cause. Elle commençoit par un grand abbattement suivi d'une fiévre violente; le pouls étoit fréquent & petit, il y avoit une grande secheresse & chaleur à la peau; les amygdales gonflées génoient la déglutition dans plusieurs malades. A tous ces symptômes se joignoient une agitation continuelle, une insomnie insoutenable, & quelquefois le crachement de sang, le vomissement, ou le saignement du nez. Quand le gonflement de la gorge n'attaquoit que les parotides, & se manifestoit à l'exterieur, la fiévre étoit moins violente, ainsi que les autres accidens. Dans ce cas il ne falloit appliquer aucun topique; ceux qui s'en sont avisés, ont eu des abcès difficiles à guérir. Tel étoit l'état de tous les malades. Les deux ou trois premiers jours, il se faisoit une éruption abondante, semblable tantôt à des taches de rougeole, tantôt aux pustules cristallines, tantôt aux miliaires, & quelquefois réunissant tous ces ca-

racteres. Cette éruption duroit cinq, six, sept, & quelquefois neuf jours, toujours accompagnée de chaleur violente, d'agitations, & souvent de délire. Il se faisoit ensuite une crise salutaire, & bientôt les exanthêmes s'affaissoient. Alors la fiévre paroissoit s'appaiser; cependant les malades n'en étoient point encore quitte. Il leur restoit de violentes douleurs aux extrêmités, particulierement aux talons; & une bouffissure tantôt universelle, tantôt particuliere, mais toujours accompagnée de stupeur d'engourdissement: un dernier purgatif la dissipoit sans retour.

Le traitement de cette maladie étoit simple, & a parfaitement réussi: de plus de cinquante à soixante adultes qui en ont été vivement attaqués, aucun n'a péri, aucun n'en a éprouvé le moindre retour fâcheux; tous jouissent de la meilleure santé, & les succès de ce traitement se sont étendus dans les paroisses voisines où la même épidémie a regné & regne encore.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 8 Mai.

On sait que M. de Chamoussai, connu par ses projets utiles, & justement regretté de tous ceux qui aiment le bien, avoit imaginé quelque tems avant sa mort, une pâte d'orge avec laquelle on pouvoit faire tout d'un coup une boisson nourrissante très - salubre & très-commode pour les longs voyages, principalement ceux de mer. Cette préparation examinée par la Faculté de Médecine de Paris, fut alors approuvée, & c'est sur cette premiere approbation que son Inventeur l'a fit annoncer & débiter dans la Capitale & dans les Provinces. Aujourd'hui les héritiers de M. de Chamoussai continuant le même débit, viennent de publier une nouvelle annonce non moins imposante que la premiere. Au témoignage de la Faculté, ils ont joint celui de la Commission Royale de Médecine, & des Lettres-patentes, par lesquelles les possesseurs de cette préparation sont autorisés à la vendre dans toute l'étendue du Royaume. Cette pâte d'orge peut même se garder plus d'un an, la facilité qu'elle a de se délayer dans tout liquide, en étend prodigieusement l'usage; dans les cas de maladies, on peut la fondre dans des boissons appropriées à l'estomac, & quoique M. de Chamoussai fut convaincu de son utilité dans ces circonstances, il a eu assez de désintéressement dans un mémoire sur cet objet, pour inviter les gens de l'art à publier les bons & les mauvais effets qu'ils auroient occasion d'en observer. Lorsqu'on ne prend cette pâte que par régime, on en fait fondre une petite cuillerée dans un verre d'eau chaude, on met ensuite cette solution avec le double de lait, ce qui fait un déjeûné très-salutaire. M. de Chamoussai avoit encore essayé de faire avec cette pâte & différens mélanges, tels que la crême de tartre, la gomme arabique ou autre substances, des tablettes, qui pour bien des personnes auroient réuni l'agrément du goût à l'efficacité désirable dans plusieurs maladies. Son objet étoit de rendre cette base nutritive, utile à grand nombre d'indispositions que l'on guériroit en effet plus surement & plus promptement, si l'on trouvoit le moyen de rendre familier au malade le remede à son mal, & de le lui faire prendre sous une forme & un goût qui, loin de lui repugner, lui parussent agréables. A cet égard M. de Chamoussai toujours modeste, quoique profondement instruit, ne prétendoit qu'indiquer des moyens; il laissoit aux Maîtres de l'art le soin de prescrire ces combinaisons, & d'en faire l'application. Les doses de la pâte d'orge varient suivant les estomacs; chacun doit tater qu'elle est la sienne; mais comme c'est moins un médicament proprement dit, qu'une substance alimentaire, on ne peut se tromper d'une maniere dangereuse. Le plus grand inconvénient qui puisse résulter d'une trop grande dose, c'est une pesanteur d'estomac que l'on évite en en prenant moins le lendemain. Parmi plusieurs bonnes qualités médicinales attribuées à cette pâte, il en est une qui nous a paru plus particulierement remarquable. » En sa qualité de boisson sucrée est-il dit dans l'annonce, étant très-susceptible de fermentation, elle aura cette propriété qu'on paroît techercher aujourd'hui, de porter de l'air fixe dans le canal intestinal, soit en boisson, soit en lavement, & de corriger ainsi la putridité des humeurs. Mais pour les lavemens sur-tout, il faut toujours commencer par de petites doses; une petite décoction de pâte dans le peu de liqueur que contient la seringue, fourniroit trop d'air à la fois». Ainsi voilà un moyen nouveau d'obtenir l'air fixe, plus simple, & aussi efficace que ceux qu'on a jusqu'à présent indiqué. Cela devoit être, puisque la pâte d'orge dont il s'agit, est une espece de bierre solide, & que c'est dans les brasseries qu'on recueille le plus d'air fixe. C'est aussi ce qui nous a fait insister sur les propriétés de cette pâte, dont la techerche seroit encore plus honorable à la mémoire de son inventeur, si cette découverte étoit absolument neuve, & si l'on ne faisoit pas un mystére de sa préparation.

On distribue cette pâte à Paris, au Bureau général de la Petite-Poste, rue des Déchargeurs; chez M. Cadet, Apotichaire, rue S. Honoré; chez M. Bellangé, Marchand Mercier, rue & près le Petit S. Antoine; chez M. Bernard, rue-

S. Jacques près les Urfulines ; & à Verfailles, chez M. Vaffal, Apothicaire, rue & vis-à-vis des Recollets.

MÉDECINE ÉTRANGÈRE.

Quoique l'air, & le fejour de la Guinée, foient mal fains pour les Européens, les habitans naturels du pays font fujets à peu de maladies. Ils font d'une conftitution fi forte, que bleffés ou malades, ils font peu d'attention à leur fanté. Ils ne vaquent pas moins à leurs exercices ordinaires, fans faire attention fi leurs bleffures tournent en ulcere, ou s'ils font menacés d'en conferver la cicatrice. Les maladies les plus communes fur la côte d'Or, font celles qui portent parmi nous le nom de véneriennes, les chancres, les vers, les maux de tête & les fiévres malignes. Les Negres n'ont pas d'autres remedes contre les maux vénériens que la farfepareille en décoction. Ils reçoivent des vaiffeaux Hollandois une groffe quantité de ce bois, qui leur fert auffi pour les chancres & les vers. Contre les maux de tête, ils employent de cataplafmes de différentes herbes qu'ils appliquent fur les oreilles du malade. Ce remede fait lever des petites tumeurs qu'ils fcarifient avec de petits couteaux fort pointus, en mettant fur les playes une forte de terre blanche qui les feche & les ferme; mais la cicatrice en eft apparente. Comme ou voit un grand nombre de Negres qui portent de ces marques au vifage, les Voyageurs font portés à croire qu'ils font fujets à la migraine. On affure que pour cette derniere maladie, ils fe ferrent la tête autant qu'ils peuvent avec une corde, & que dans la chaleur comme dans le tremblement de la fiévre, ils fe baignent dans l'eau froide. S'ils croyent s'appercevoir qu'ils ont trop de fang, ils fe bleffent d'un coup de couteau, fans diftinction d'aucune partie du corps, & laiffent couler leur fang auffi long-tems qu'ils le jugent néceffaire. Ils lavent enfuite la bleffure avec de l'eau froide, & la couvrent de quelque morceau de linge.

La fuite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

La gale eft encore une maladie des animaux. Les parties qui en font affectées, perdent le poil qui les couvre, & les tégumens ainfi dépouillés deviennent épais, blanchâtres, fe couvrent de petites inégalités & de croutes faciles à tomber & à fe renouveller. Quelquefois elles ne préfentent qu'une matiere farineufe qui tombe à la moindre friction, & qui eft auffitôt remplacée. On a lieu de foupçonner la gale, lorfque l'animal fe frotte continuellement. Les caufes ordinaires de la gale font la malpropreté des écuries, le contact des animaux qui en font infectés, la mauvaife qualité des alimens, la fueur repercutée, une athmofphere trop long-tems humide, les bains dans les eaux impures, le paffage trop brufque du chaud au froid, fur-tout par rapport aux brebis, après la tonte des laines. Le cheval & la brebis font les animaux les plus fujets à la gale. Le traitement le plus convenable à cette maladie, confifte 1°. à placer les animaux infectés dans une écurie bien propre, bien aerée, & féparée des animaux fains; 2°. à parfumer l'écurie avec du fouffre, deux fois par jour; 3°. à donner pour nourriture du fon où l'on a mêlé deux onces de fleurs de fouffre pour chaque cheval ou bœuf, & à ne pas donner d'avoine & d'autres alimens trop nourriffants; 4°. à donner tous les jours un lavement fait avec une décoction de racine de patience, & deux gros de foie de fouffre; 5°. à faire une faignée plus ou moins confidérable au commencement de la maladie; 6°. à éviter les purgatifs; 7°. à donner des bains, fi la faifon eft favorable; 8°. à éloigner les animaux infectés, du fetein & de l'humidité. Parmi les remedes extérieurs de la gale, on eftime fur-tout le mercure, & fes préparations adminiftrés en friction. Pour feconder l'effet des frictions, on lave la partie affectée avec une forte infufion de feuilles de tabac dans de la bierre ou du vin. On traite les ulceres qui viennent à la fuite de la gale, avec le remede fuivant. Prenez de fel nitreux mercuriel, une once; de miel, trois onces; on mêle le tout exactement pour un onguent qu'on étend fur des plumaceaux d'étoupes, dont on couvre l'ulcere, & qu'on renouvelle une fois le jour en Hiver, & deux fois en Été. On fait des frictions legeres aux environs de l'ulcere, avec un mélange de parties égales de cinnabre & de miel, jufqu'à ce que les chairs de l'ulcere commencent à paroître louables; enfuite on continue le panfement avec l'onguent égyptiac très-connu.

On foufcrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Poftes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, eft de 9 livres 12 fols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir l'argent, les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 19 Mai 1774.

Suite de l'article de Dijon, du 7 Mai.

UNE femme délicate & maigre, à-peu-près du même tempérament que le malade de l'observation précédente, & presque du même âge, vient également d'avoir la même maladie, caractérisée par les mêmes accidens; à la différence qu'elle n'a point eu de convulsions dans les membres, & seulement beaucoup de soubresauts dans les tendons. M. Maret a suivi la même méthode dans son traitement; l'eau acido-sulphuro-volatile lui a été prodiguée, & selon toute apparence avec avantage, puisqu'après avoir été réduite à la derniere extrémité, cette femme est aujourd'hui en pleine convalescence; tandis qu'avant l'usage de ce remede on n'attendoit plus rien d'elle.

Le savant Auteur de cette observation ne prétend pas que l'on doive attribuer la guérison de ses deux malades au seul usage de cette eau; c'est l'ensemble des remedes & le choix du moment où l'on y a eu recours, qui ont mis la nature dans le cas de surmonter le mal & de dépurer la masse des humeurs. Ses connoissances & sa longue expérience l'ont mis en garde contre l'enthousiasme en faveur d'un remede nouveau, à l'exclusion de tous les autres. Son intention en communiquant ces observations, n'est que de faire voir que si l'eau imprégnée d'air fixe est un anti-septique auquel on peut donner sa confiance, l'eau chargée d'acide sulphureux-volatil, peut également être mis au rang des anti-septiques, & même être préféré aux remedes de ce genre, pris dans la classe des amers & des astringents: remedes qui d'ailleurs répugnent quelquefois aux malades, au point qu'il n'est pas possible de les leur administrer. M. Maret croit aussi cette eau, supérieure aux acides simples, soit végétaux, soit minéraux; & il pense avec raison qu'on pourroit avoir recours à son usage dans tous les cas où l'inflammation *sanguine* ne domine pas. Le Médecin de Dijon se sert de ce terme pour distinguer l'inflammation sans putridité, de celle qui est compliquée avec la putridité bilieuse, limphatique ou *nerveuse*.

Au reste, ajoute cet habile Médecin, » ce » remede, de même que tous ceux que la Mé» decine employe, ne réussit pas toujours; je » viens d'en faire l'expérience sur une malade » qui, à la vérité, n'en a pris que deux bou» teilles, & qui est morte le quinziéme jour » de sa maladie. Mais je dois faire observer que » cette malade loin d'avoir la surdité, symp» tôme qui fournit un prognostic heureux, a » toujours eu l'ouïe extrêmement fine» Cette maniere d'avouer ses infortunes en publiant ses succès, caractérise l'homme vrai & désintéressé. Il y a loin de cette conduite des gens de bien, avec celle des gens à secret, & des Charlatans qui cachent toujours avec soin les accidents causés par leur spécifiques; pour n'en ébruiter que les succès, fondés presque toujours sur des certificats faux, mandiés, usurpés ou obtenus à prix d'argent.

De Soissons, le 10 Mai.

MM. les Intendans des différentes Généralités du Royaume, ayant senti la nécessité d'instruire les Sages-Femmes de l'art de l'accouchement, si utile, & cependant si profondément ignoré dans les campagnes, avoient pris le parti d'appeller chacun dans leur Province, la Dame Ducoudray, Maîtresse Sage-Femme, très-instruite, qu'un zele infatigable, a conduit ainsi dans presque toutes les principales Villes du Royaume, pour y communiquer ses lumieres & ses talens. Quoique ces secours n'ayent été que momentanés, on a senti par le bien qu'a produit cette instruction passagere, l'avantage qui pourroit résulter dans les

Villes & dans les Campagnes, d'un enseignement permanent. C'est pourquoi plusieurs de MM. les Intendans ont pris des mesures certaines pour assurer à leur Province des leçons annuelles d'acouchemens, faites par des Médecins & des Chirurgiens éclairés. M. Dufot, Médecin, Pensionnaire du Roi & de la Ville de Soissons, a été choisi pour professer l'art des accouchemens dans cette Capitale, sous les auspices de M. le Pelletier de Morfontaine, à qui le peuple de cette Généralité doit plusieurs autres établissemens non moins utiles. Ce zélé citoyen a commencé ses leçons le 19 du mois dernier, dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville de Soissons, & les continuera deux fois par an pendant dix-huit jours. Les Sages-Femmes se rendront dans cette Ville; on en admettra vingt à chaque cours, elles seront choisies par MM. les Subdélégués de concert avec MM. les Curés, les Syndics, & les principaux habitans des différens endroits de la Picardie. On donnera la préferance aux femmes & filles de vingt-cinq à trente ans, & sur-tout à celles qui savent lire. Toutes ces Sage-Femmes ou Eleves iront se faire inscrire chez M. Dufot, le premier jour que commencera le cours. Le Gouvernement leur fera payer 40 sols par jour tant que le cours durera. Elles toucheront la paye cinq jours d'avance. Quand une partie des élections de cette Généralité sera pourvue de bonnes Sages Femmes, on fera un réglement pour l'exercice de leur profession, qui sera interdit dans ces cantons, sous peine d'amende, à toutes les personnes qui n'auront aucun titre. Ce réglement servira ensuite pour toutes les autres élections, dans lesquelles on fera aussi successivement d'année en année le même cours public & gratuit, pour le recommencer encore jusqu'à ce que chaque paroisse de la Généralité ait une Sage-Femme très-instruite. Enfin pour exciter le zele de toutes ces Eleves, & les engager à s'occuper avec fruit de leur état, on leur accordera dans la suite, quelque privilege ou exemption. D'ailleurs ce cours sera ouvert à toutes les personnes qui voudront s'instruire de l'art des accouchemens. On y a admis les Eleves choisies dans vingt paroisses de la Subdélégation de Soissons. Il manque encore à cet établissement, un catechisme imprimé, sur les objets qui seront traités dans le cours, & des prix publics décernés à la fin du cours, à celles des Eleves ou Sages-Femmes qui auront marqué le plus d'attention, & fait le plus de progrès. Les Sages-Femmes tenues de savoir par cœur le catechisme sur l'art des accouchemens avant d'être admises au cours, connoîtront déja les termes de l'art, & saisiront plus facilement les choses, lorsque le Professeur les mettra sous leurs yeux. Les prix exciteront une plus grande émulation, & l'enseignement en sera plus rapide. De toute maniere cet établissement est véritablement utile; c'est le moyen d'éclairer les campagnes & d'en dissiper promptement les ténebres de l'ignorance. Puissent les autres branches de l'art de guérir, être mises également à la portée de tout le monde, & solidement enseignées; puissent les Provinces avoir beaucoup de Médecins aussi désintéressés que M. Dufot, & ces Médecins rencontrer souvent des Protecteurs aussi éclairés que M. le Pelletier de Morfontaine.

Suite de la Lettre écrite de Chamigny, le 9 Mai.

Pendant tout le cours de la maladie, on a ordonné pour boisson ordinaire une limonade très-legere, comme attenuante & stimulante. Le second ou le troisieme jour, on a fait donner deux grains de tartre stibié dans une pinte d'eau simple ou de tamarins; rarement les malades en ont pris plus de la moitié; les évacuations par haut & par bas ayant été des plus abondantes. Le lendemain, quoique l'éruption commençât, on prescrivoit dans une décoction quelconque, deux onces de manne, deux gros de follicule, un gros de rhubarbe, un ou deux gros de sel d'epsom. Cette potion procuroit avec d'amples évacuations, la sortie libre & abondante des exanthêmes; alors on faisoit prendre aux malades une cuillerée de vin de Malaga; mais ce leger cordial étoit tempéré par l'usage habituel de la limonade. Après cinq à six jours, sans que les exanthêmes commençassent à s'éteindre, mais lorsqu'on appercevoit un peu de remission dans la fièvre & dans les autres accidens, on faisoit prendre pour la 2. fois la médecine ci-dessus. Pour lors les accidens se ralentissoient à proportion des évacuations; le calme revenoit avec le sommeil, & ces exanthêmes commençoient à secher & à tomber en écailles farineuses. Aussi permettoit-on aux malades un peu de nourriture, & l'on rendoit plus substantiel le bouillon, qui jusques-là n'avoit été que d'une livre de veau, & demi-livre de bœuf pour vingt-quatre heures. Enfin un troisiéme purgatif donné quatre ou cinq jours après, terminoit la cure de cette maladie.

Le judicieux Observateur qui nous a communiqué ces détails, observe qu'il n'a fait faire aucune saignée dans cette épidémie; l'experience lui ayant appris que si cette opération n'étoit pas toujours funeste, elle étoit du moins bien dangereuse. Les paroissiens de Chamigny doivent beaucoup de reconnoissance à la personne charitable qui a bienvoulu les secourir dans leurs maux. Pour nous, pleins d'estime pour ses vues & pour son zele, nous l'en-

gageons à continuer cette œuvre patriotique, & à nous faire toujours part de ses succès.

Extrait d'une lettre anonyme écrite de Paris, par un Ami de l'humanité.

Avec un pareil titre on a beau garder l'anonyme, on est toujours sûr de trouver place dans nos feuilles ; sur-tout quand ce qu'on nous communique répond parfaitement à cette maniere de s'annoncer.

» Rien n'est si consolant, Monsieur, pour les ames sensibles aux maux de l'espece humaine, que de voir des hommes remplis de zele & de lumiere, venir à son secours, employer des moyens trop lents à leur gré, mais toujours sûrs d'arrêter dans leur source nos malheurs, nos souffrances, & sur-tout nos vices qui en sont les premieres causes. Vous recueillez avec trop de soin tout ce qui intéresse le bien public, pour ne pas annoncer l'établissement très-utile d'éducation physique & morale, formé par M. Verdier, savant Médecin, & ce qui vaut encore mieux, sage Observateur. Il continue d'élever avec beaucoup de succès plusieurs enfans, parmi lesquels il y en a deux à lui. Il a parfaitement rétabli depuis environ six mois la santé de cinq, qu'une extrême foiblesse, & d'autres infirmités menaçoient d'une mort prochaine, ou qui pis est, d'une vie languissante. *Mens sana in corpore sano.* (Une ame saine dans un corps sain.) Voilà l'objet de ses travaux, sa devise, son cri de guerre, & ce sera celui de son triomphe. Vous savez, M., qu'il va bientôt commencer à mettre sous presse ses Observations, & à rendre compte au public des progrès de son établissement. Il est encouragé par le Magistrat citoyen, qui a sans cesse les yeux ouverts sur tout ce qui peut diminuer la foule de maux dans cette tumultueuse Capitale ; ou, sans lui, cette masse déja si effrayante, le seroit mille fois plus encore. M. Verdier, pour attaquer nos infirmités dans leur source, donnera ses soins à un autre établissement qu'on se propose de former par un petit essai, près de la Porte Saint Bernard. C'est d'y mettre quelques enfans en nourrice & en sevrage, à la conservation desquels on travaillera d'une maniere plus sûre, plus efficace qu'on ne l'a fait jusqu'aujourd'hui. Nous devons de la reconnoissance aux hommes qui cherchent à nous rappeller à la nature. Dans toutes les especes d'animaux, les petits qui naissent vivent ; dans les nôtres, la moitié au moins de ceux qui naissent, meurent dès leur premiere année, &c. « Les soins de M. Verdier sont louables ; il est à désirer qu'il réussisse dans son entreprise pénible, difficile, & dans laquelle ce citoyen mérite d'être encouragé.

Moyen très-simple de renouveller l'air dans les prisons & autres lieux souterreins, tiré des essais de M. Lindhy sur les maladies des gens de mer, & traduit de l'Anglois par M. Pingeron.

Ce moyen consiste dans une simple voile attachée à une vergue ou antenne suspendue par le milieu, à un mat placé sur le toit de la prison ou du lieu souterrein dont l'air doit être renouvellé. La partie inférieure de cette voile est pliée de maniere qu'elle forme une espece de poche ou de conduit semblable au tuyau des cheminées. Cette espece de manche est assujettie par une certaine quantité de petits cercles de fer ou de bois, comme ceux des blutoirs des Boulangers. Ce tuyau est réuni à un autre canal formé d'une toile très-serrée, & enduite d'une matiere visqueuse, telle que la colle ou la gomme, pour empêcher l'issue de l'air. Ce conduit aboutit dans les endroits dont on veut renouveller l'air, & où l'on desire procurer la libre circulation de cet élement. L'appareil qu'on vient de décrire, sera toujours en état même dans les tems où l'air est le plus tranquille. Au moindre vent il ne manquera pas de produire son effet : on carguera à demi, ou l'on pliera à moitié la voile dans les tems où le vent sera fort, & l'on supprimera la machine dans le tems d'orage. On voit déja qu'elle n'exige d'autre soin, que d'orienter ou placer la voile tous les matins à l'opposé du côté d'où vient le vent : ce qu'on reconnoît aisément par une girouette. Ce moyen n'exige pas d'ailleurs une grande exactitude pour orienter la voile, car les petites variations qui arrivent dans les vents, n'influent pas beaucoup sur ses effets. Ces derniers sont prodigieux lors même qu'il ne souffle qu'un petit vent. L'air refoulé de la voile dans la manche & dans le tuyau, cause un courant si rapide & si considérable, qu'il est très-sensible dans toutes les parties de la prison. Il est inutile d'ajouter qu'on obtient l'effet désiré du ventilateur, en portant le bout du tuyau dans l'endroit où l'on veut renouveller l'air, & en ouvrant en même-tems les fenêtres supérieures». Chaque prison devroit se munir d'une pareille machine, dont l'acquisition & l'entretien ne seroient pas dispendieux. Le moyen de purifier l'air des prisons, imaginé par M. de Morveau, & décrit dans nos feuilles, joint à celui de le renouveller, ne laisseroient plus de crainte sur les maladies des prisons, & sur la contagion générale qui en résulte, si les conseils des physiciens étoient par-tout exactement suivis.

MÉDECINE ÉTRANGÈRE.

Suite de la maladie des Negres de Guinée.

Nous ne nous arrêterons pas aux remedes que les Negres de Guinée employent contre une colique particuliere à laquelle ils sont sujets, ni à la maniere dont les Européens en sont affectés. Nous avons déja eu occasion d'en parler dans ces feuilles. Nous ne dirons rien non plus de la maladie vermineuse qui regne parmi les habitans de cette côte, & à laquelle quelques Hollandois sont sujets à leur retour en Europe. Mais un moyen remarquable contre la colique & contre le mal de tête, ce sont les ligatures que les Negres employent avec succès. Dans l'un & dans l'autre cas, ils se serrent l'estomac & la tête avec une corde, & font cesser ainsi les douleurs. Ils font encore un grand usage des ligatures dans les maladies chirurgicales. Cependant comme les Voyageurs ne disent pas pour quel motif, il est à présumer que ces ligatures ne sont souvent alors que des bandages pour contenir quelque membre foulé ou luxé, ou pour fixer les emplâtres & les compresses. Au reste, l'art de guérir les maladies par des ligatures, a toujours été plus ou moins cultivé en Europe. On se serre souvent le front avec un bandeau dans la migraine & dans la cephalalgie, ce qui quelquefois appaise la douleur. On bande le ventre avec une serviette ou un mouchoir dans la colique venteuse, ce qui procure aussi un soulagement marqué. Un moyen de modérer le point de côté & la douleur de poitrine dans la pleurésie & dans la peripneumonie, est encore de serrer la poitrine avec une serviette: ce lien s'oppose à la dilatation presque convulsive de cette cavité, & tend les tiraillemens de la partie enflammée, moins forts & moins douloureux. On fait encore des ligatures aux cuisses & aux jambes pour calmer le mal de tête nerveux & spasmodique; quelquefois aussi pour remedier aux dérangemens des mois. Enfin on serre fortement la bande qui contient la pierre à cautere, & cette adresse de l'Opérateur engourdit la partie & la rend moins sensible à l'action du caustique. Ces détails que nous pourrions pousser plus loin, suffiront sans doute pour prouver que la médecine simple & naturelle, est celle de tous les peuples; & combien on peut dans l'occasion, tirer parti des ligatures tant en Médecine qu'en Chirurgie.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Ce que nous avons publié sur les maladies de la peau des animaux, nous engage à traiter de la clavellée. Cette maladie est caractérisée par des boutons inflammatoires qui se montrent sur les parties dénuées de laine, telles que le ventre, l'intérieur des cuisses & des épaules, le nez, les mammelles: la temperature de l'air, l'âge & le tempérament de l'animal, influent beaucoup sur le tems de l'éruption. Ordinairement elle est complette le quatriéme ou le cinquiéme jour. La forme & la couleur des boutons varie; ils commencent par être rouges, ils pâlissent successivement, s'amolissent, suppurent, se dessechent, & forment une escarre qui tombe d'elle-même. Comme cette maladie se communique aisément, on doit être attentif à séparer du reste du troupeau, les brebis qui en sont infectées. La clavelée s'annonce par le dégoût; les animaux qui en sont atteints, ont les yeux chargés & larmoyans, souvent les deux paupieres se collent; ils restent ordinairement en place, serrés & ramassés, la tête penchée vers la terre, la queue entre les jambes, les parties postérieures rapprochées des antérieures; ils sont oppressés, leurs flancs battent, leur laine tombe quand ils en guérissent; les brebis pleines qui sont dans ce cas, sont sujettes à avorter. L'ouverture des animaux qui en sont morts, a fait voir leur poumons enflammés, couverts d'hydatides & de taches noires. On y trouve aussi de petits tubercules sensibles au doigt. Le premier soin qu'on doit prendre, lorsqu'un troupeau est attaqué de ce mal, est de le mettre dans une étable propre, & aërée. Si la saison est extrêmement chaude, il faut le faire parquer jour & nuit en plein air, dans un endroit inaccessible au soleil. On les y parfumera deux fois par jour avec du vinaigre & de l'encens.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

SUPPLÉMENT
AU N°. 20. DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Ce Supplément devoit paroître au commencement du mois d'Avril, & nous avions promis en même-tems l'Almanach de Santé pour le commencement de l'année. Notre exactitude à publier ces feuilles, prouve que nous n'eussions pas manqué à nos engagemens, sans des occupations majeures qui nous en ont empêché. Le traitement populaire vient de prendre une nouvelle forme : il a fallu le transporter dans le nouvel emplacement désigné par le Magistrat au centre de la Capitale, & que l'on fera bientôt connoître au peuple. Des nouvelles recherches sur le traitement des maladies vénériennes, & des occupations de pratique, ont consumé une autre partie de notre tems ; mais aujourd'hui que la plûpart de ces obstacles sont surmontés, l'Almanach de Santé voit enfin le jour. Les Supplémens promis ne seront jamais retardés, & nous espérons justifier aux yeux du public & de nos lecteurs, par des productions patriotiques, qu'en paroissant l'oublier pour l'instant, nous n'en avons fait que plus d'efforts pour lui être utiles.

DANNEMARK.

IL s'est établi depuis peu à Copenhague, une Société de Chirurgiens, sous la présidence d'un Médecin, qui s'occupent sérieusement de leur Art, se communiquent leurs recherches, proposent des prix académiques, & font paroître chaque année le résultat de leur travaux. Le premier volume des mémoires de cette Académie naissante, vient de paroître sous le titre d'*Observations & Essais d'une Société de Chirurgie, &c.* On le trouve à Copenhague, chez Rothem, Libraire.

Diarium navale sistens observationes circa causas, curationem & prophylaxim morborum, qui præsidium classis Regiæ Daniæ in expeditione algeriensi afflixerunt. Par le D. A. Bruan Aaskow, Médecin de l'Escadre. A Copenhague, chez Philibert. Pourquoi les gens de l'Art, chargés du soin des Armées, ne publient-ils pas toujours le résultat de leur observations à l'exemple du Médecin Danois ? Cet ouvrage peut être utile aux gens de mer & aux Médecins de la Marine.

ALLEMAGNE.

Les maladies nerveuses que nous croyons particulierement attachées à la délicatesse des organes du beau sexe de nos contrées, fixent également l'attention des Médecins Allemans. M. Isenflom, Professeur d'Anatomie dans l'Université d'Erlang, a cru devoir s'en occuper particulierement dans un ouvrage intitulé : *Essais ou remarques pratiques sur le genre nerveux, & particulierement des accidens histériques.* Cet ouvrage se vend à Erlang même, chez Walther, Libraire.

Recueil de Mémoires choisis, à l'usage des Médecins Praticiens. Premiere Partie concernant les maladies qui viennent d'un lait repercuté. A Leipsik, chez Dyck. Il n'a paru encore qu'un volume de ce Recueil, qui n'est qu'un extrait de ce que nos Médecins & nos Accoucheurs ont écrit en France sur ce sujet.

Description d'une pompe pour les seins, ou le lait des femmes enceintes & en couches ; avec une instruction sur la maniere dont elles doivent en faire usage. Par M. George Stein, D. M. A Cassel, chez Smiedt. La meilleure pompe à notre avis, est la bouche de l'enfant ; & les moyens les plus recherchés pour dégorger le sein, ou former des bouts, ne servent la plûpart qu'à blesser les mamellons, & à favoriser l'indolence des meres qui ne veulent pas nourrir.

Tractatus de ictero spasmodico infantum ; essendiæ anno 1772. Accessit icteri. periodici elethalis historia. A Wesel & à Leipsik. Cet ouvrage curieux par son titre, n'est pas moins intéressant par la maniere dont il est écrit.

Cas de Chirurgie où l'on prouve l'efficacité de l'usage extérieur du quinquina ; par J. Dav. Homberg. A Francfort sur l'Oder. 1773.

La Société de Brunswic-Lunebourg s'étant fait rendre compte dans une séance publique des écrits qui lui avoient été présentés dans le courant de l'année ; il a été fait mention entre autre, 1°. d'un Mémoire sur les usages différens des pommes de terre, &c. ; 2°. d'une Relation du traitement des bêtes à corne, à la maniere des Suisses ; 3°. de la maniere de nourrir le bétail en laine, & en général, dans les étables ; 4°. du feu follet des bêtes à corne ; 5°. de regles économiques pour acquérir une connoissance exacte des chevaux, de la maniere de les élever & de les saigner tant en santé qu'en maladie ; 6°. d'essais chymiques ; 7°. d'instructions pour ceux qui soignent les

Abeilles dans la Principauté de Zell & de Lunebourg.

On lit dans les Annonces d'Hanovre, un moyen de faire passer le lait aux femmes, que l'on dit être assuré: le voici. Prenez deux cuillerées de marmelade de sureau, deux œufs frais, deux cuillerées de miel & pour deux gros d'huile de lys; mêlez le tout ensemble, faites-en un emplâtre assez épais, que vous étendrez sur un morceau de toile, au milieu de laquelle vous faires un trou de la largeur du mammellon. Appliquez cet emplâtre sur le sein, de maniere à le couvrir entierement, & laissez-le pendant douze ou vingt-quatre heures après l'accouchement. On assure qu'il est rarement nécessaire de renouveller ce topique, dont l'effet est d'empêcher que le lait ne se porte aux mammelles.

Principes généraux sur le gouvernement des Abeilles. A Berlin, chez Decker.

De veterum hæbreorum arte medica, de dæmone & demoniacis. A Zerbst, chez Zimmermann, 1773. Cet ouvrage doit être curieux.

ANGLETERRE.

Le Docteur Pringle, Président de la Société Royale de Londres, vient de faire imprimer un discours sur l'air fixe, qu'il a lu à une assemblée de cette Société. Ce discours est rempli d'idées neuves, très-capables de faciliter les recherches sur la nature & les proprietés de cette substance singuliere.

On déclame encore en Angleterre contre l'inoculation, malgré les succès inombrables obtenus par cette pratique salutaire. Croiroit-on qu'on a publié à Londres un ouvrage sur ce ton? Il est intitulé: *Miroir des Inoculateurs, &c.* Les ennemis de l'humanité ont beau faire, l'inoculation s'accreditera malgré leurs efforts. Les coups meurtriers de la petite vérole naturelle sont trop cruels. Notre France vient tout recemment de l'éprouver dans la perte qu'elle à fait de la Personne sacrée de son Roi, dont les Sujets seroient inconsolables, s'ils n'espéroient retrouver dans LOUIS XVI. les qualités précieuses qui firent donner à son illustre ayeul le surnom de LOUIS LE BIEN-AIMÉ.

Discours sur la meilleure méthode de faire des recherches médicinales, prononcé le 18 Janvier 1774, dans une assemblée de la Société Royale de Londres; par M. Jaques Sins, D. M. Le sujet de ce discours est vaste & intéressant; nous avons eu occasion de faire mention de M. Sins dans nos feuilles.

L'étude de la nature, dans la vue de conserver & de retablir la santé; par Guillaume Smith, D. M. A Londres, chez Owen. Cet ouvrage n'est pas sans mérite; mais l'Auteur y annonce un secret; & s'en reserve la connoissance; ce qui lui fera tort, ainsi qu'à sa production.

Le Médecin des Mariniers, ou instructions sur les accidens & les maladies auxquelles les Mariniers sont sujets dans les différens climats; par M. N.D. Falck, Docteur en Médecine A Londres, chez Dilly: On dit du bien de cet ouvrage.

PAYS-BAS.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, avoit proposé l'année derniere pour sujet du prix qu'elle a coutume de donner, la description des plantes de la Flandre, nuisibles aux hommes & aux animaux, avec la recherche de l'antidote de chacune d'elles. La dissertation de M. Theodore-Pierre-Caels, Licencié en Médecine, ayant répondu aux vues de cette Société, a été couronnée & vient de paroître; elle est écrite en latin, & *se vend à Bruxelles, chez Antoine d'Ours.* Nous en rendrons un compte particulier.

La Société des Arts liberaux de la Haye, a proposé des questions à resoudre en latin, en François ou en Hollandois; deux desquelles concernent spécialement la santé des hommes: On demande dans la premiere, la cause de la foiblesse complexion de beaucoup d'enfans, & des accidens qui les tendent ou impotens ou imbécilles, ainsi que les moyens d'obvier ou de remedier à ces malheurs, qui arrivent plus fréquemment aux pauvres qu'aux riches, aux garçons qu'aux filles, & après la petite vérole naturelle, plutôt qu'après l'inoculée. Dans la seconde il s'agit d'étudier le cœur humain, par une attention reflechie à l'influence des climats & des gouvernemens, sur les premiers mouvemens de cet organe, & sur les habitudes qu'ils lui font contracter.

SUISSE.

La vie sobre & frugale des habitans des treize cantons, ne les empêche pas d'être malades, parce que les vices se glissent partout, & qu'ils entraînent les maladies à leur suite. M. Langhans, Médecin à Berne, qui a déja écrit sur la santé du peuple, vient d'y publier un nouvel ouvrage intitulé: *Traité des vices dont l'homme est puni par la perte de la santé.* Cette production doit être volumineuse, si l'Auteur a traité de tous les vices & de tous les maux auxquels ils peuvent donner lieu.

Avis aux gens de la campagne sur leur santé, par M. Gottlieb-Ofterdinger, D. M. à Bechlingen. A Zurich, chez Orell, Gesne, Fursslin & Compagnie.

Nous voyons avec plaisir que les Médecins s'occupent beaucoup plus aujourd'hui de la santé des cultivateurs. Ce zele qui justifie le plan de notre Gazette, est pour nous un sujet d'émulation & d'encouragement.

La suite au prochain Supplément.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 26 Mai 1774.

De Florence, le 4 Mai.

M. Pievano-Forzani, habitant de cette Ville, possédoit à lui seul le secret de guérir la teigne, par un topique dont les effets paroissoient être rapides & sûrs. Le grand Duc de Toscane vient d'acheter ce secret & de le faire publier. Cette acquisition ne s'est faite, à ce qu'on dit, qu'après que l'efficacité de ce remede a été constatée plusieurs fois sous les yeux des principaux Médecins de cette Capitale. Voici la maniere de le préparer. Prenez des crapauds vivans, mettez-les dans un pot bien verníssé; luttez le mieux qu'il vous sera possible le couvercle du pot, afin que *l'esprit ne s'évapore pas*. Mettez le pot, à différentes fois dans un four ardent pour que les crapauds se desséchent entierement. Dès qu'il seront secs & refroidis, réduisez-les en poudre. Avant d'employer ce remede on frotte bien la tête du malade avec du lard de porc; ensuite on la poudre avec les crapauds pulvérisés, on applique par-dessus une vessie de cochon préalablement mouillée, & une bande ou un tour de tête pour contenir cet appareil. Au bout de vingt-quatre heures on ôte la bande & la vessie, & l'on assure que la tête du malade se trouve alors unie sans mal & sans douleur. Il convient, ajoute-t-on, de faire aussitôt une nouvelle onction avec du lard, mais sans poudre, & de tenir chaude la tête du malade, ayant soin de la frotter de tems en tems avec du lard, pour en déraciner la teigne, relâcher les tégumens, effacer les cicatrices, & s'opposer au retour des pustules. On a beaucoup vanté la poudre de crapaud contre bien des maladies, on a voulu qu'elle fût un spécifique contre l'hydropisie, & l'on a même avancé qu'une femme Romaine voulant empoisonner son mari hydropique, lui fit avaler de la poudre de crapaud, ce qui le guérit contre son attente. Le crapaud appliqué sur le ventre faisoit encore uriner, mis sous l'aisselle, il arrêtoit les hemotragies; ses cuisses appliquées sur les joues, guérissoient les maux de dents, & enfin le crapaud étoit un excellent topique contre les maladies pestilentielles; ensorte que cet animal hideux & dégoutant, étoit une amulette merveilleuse, & un remede souverain. On a encore accusé le crapaud d'être venimeux; ce qui n'est pas mieux prouvé, que toutes ces brillantes qualités vantées par divers Auteurs, & point du tout justifiées par l'expérience.

On assure encore que la poudre de crapaud appaise la douleur des plaies, & déterge les ulceres sordides & cancereux. Cette derniere propriété paroîtra moins incertaine, si le topique publié à Florence contre la teigne, est aussi spécifique qu'on le dit. C'est à l'expérience à nous éclairer là-dessus, & aux Médecins à multiplier des essais qui, s'ils sont infructueux comme ceux de tant d'autres remedes contre cette maladie rebelle, du moins ne peuvent avoir de mauvais effets.

De Dijon le 18 Mai.

On a dû voir par les deux précedentes Gazettes, combien les Médecins de cette Ville s'occupoient du soin de découvrir des remedes simples & utiles. Voici une nouvelle observation non moins intéressante que les précedentes. Nous la devons à M. Durande, Médecin & Professeur de cette Ville.

» Le fils de M. D*** âgé de 14 ans, eut la fiévre le 5 Janvier. Le lendemain il me parut très-affaissé, ayant le pouls petit & irrégulier, la langue très chargée & un grand dégoût. Deux grains d'émétique qu'il prit au troisiéme jour de sa maladie, lui firent rejetter beaucoup de bile. Le cinquiéme jour il fut évacué très-doucement avec des apozèmes de casse & de manne; & le sixiéme jour il eut une foiblesse, & rendit beaucoup de sang par les selles. L'hémorragie se renouvella au bout de deux ou trois heures; le pouls devint si foible, que j'avois de la peine à le sentir. Je fis prendre des bols d'alun & de sang-dragon, une infusion

de roses rouges avec de l'esprit de vitriol, une décoction de quinquina également acidulée. L'hémorragie continua; le ventre se tendit, & devint douloureux. Je fis alors appliquer sur le ventre, des compresses trempées dans l'eau très-froide; on les renouvella au bout d'un quart d'heure; & comme le malade soutint assez bien ce remede, il fut réitéré après trois heures, & continué de même, en évitant le fort des redoublemens. Le malade ne prit plus que des boissons froides, de l'eau avec du jus de citron, ou l'infusion de roses. Sa nourriture fut tantôt une crême de pain, tantôt du pain émietté, arrosé de jus de citron. Le ventre se détendit, & le malade après avoir été incommodé par la difficulté d'uriner, urina ensuite librement; mais les urines étoient crues, & le pouls, pendant cinq jours, resta rebondissant, c'est-à-dire battant deux fois dans l'espace d'une pulsation ordinaire. Le malade continua ces remedes, & fut dix jours sans aller du ventre; enfin je crus pouvoir lui faire prendre un gros de crême de tartre en trois doses égales, il rendit du sang putride avec un peu de bile. Je n'osai le purger avec la manne que le vingt-cinquiéme jour. Il rendit alors beaucoup de bile dissoute; les urines étoient toujours crues, mais la coction se marqua bientôt dans les selles & les urines, & il fut parfaitement guéri le quarantiéme jour.

Il est aisé de sentir tout le danger d'une hémorragie lorsqu'elle survient dans le progrès d'une fiévre maligne. Les causes qui l'ont procurée, telles que la dissolution du sang, l'irritation nerveuse, & la chaleur des entrailles, ne peuvent souvent qu'augmenter; ce qui rend ces hémorragies si funestes. Les astringents, & les anti-septiques qu'on leur oppose, irritent les premieres voyes, augmentent la chaleur des intestins, & c'est ce qui produisit la tension douloureuse du bas-ventre. J'ai pensé qu'il convenoit de calmer cette chaleur & cette irritation, au moyen des topiques froids & des boissons froides; que le régime devoit suffire pour arrêter la putridité; qu'il falloit sur-tout éviter les laxatifs si propres à renouveller l'hémorragie. Je l'ai fait d'autant plus volontiers, que les levains putrides des premieres voyes procurent des accidens plus effrayants que dangereux. En effet ce malade a conservé du sang pourri dans les intestins sans que ce foyer putride eût occasionné des accidens extraordinaires. La fiévre a suivi sa marche, les redoublemens n'ont pas été plus violens, ils diminuoient même un peu, lorsqu'au moyen de la crême de tartre, j'évacuai le sang pútride. La langue du malade étoit horriblement seche, & comme elle indique l'état des premieres voyes, il est clair qu'en pareil cas, toute communication est interrompue entre les intestins & les secondes voyes; qu'ainsi l'on doit moins craindre de la présence des mauvais levains que de l'irritation des purgatifs qui changent si souvent la marche des maladies, sans pouvoir procurer aucune évacuation salutaire ».

Voilà des vues neuves, & une médecine bien simple & bien facile. Nous invitons M. Durande à employer toujours des moyens aussi peu compliqués; & comme nous sommes convaincus d'avance des succès qu'il obtiendra par cette pratique, nous prions ce Médecin de continuer à nous en communiquer le résultat; lui promettant d'autant plus d'empressement à l'insérer dans nos feuilles, qu'elles n'admettent en général que les moyens de guérir aisés, peu dispendieux & à la portée du plus grand nombre.

D'Alençon, le 20 Mai.

Il s'est formé dans la paroisse de S. Denis sur Sartou, près d'Alençon, un établissement utile qui n'est point assez connu, & qui mérite de l'être. C'est un Bureau de charité pour aider les pauvres de cette paroisse. Chaque année on y prête du grain au laboureur pour les semences, dont on fait la remise entiere à ceux dont la recolte a été très-modique. Pendant six mois de l'année on fait une distribution de pain à tous les pauvres; tous les premiers Dimanches du mois on s'assemble à cet effet sous la présidence du Seigneur de la paroisse. Le Bureau envoye le Chirurgien visiter les malades, auxquels on dispense gratuitement les remedes. On prépare les bouillons au Presbytere, pour les indigens; on fournit du linge à ceux qui en manquent, & dans le besoin on leur donne des gardes-malades avec la même générosité. Par cet arrangement patriotique, tous les pauvres sont secourus, & aucun d'eux ne mandie dans la paroisse, quoiqu'elle soit composée de 800 communians, dont 180 familles de pauvres journaliers. Il est impossible de ne pas s'attendrir en voyant un bon Seigneur & un bon Curé au milieu de leurs vassaux & de leurs paroissiens, en assurer le bonheur & en faire d'honnêtes & de bons citoyens. Ce que l'on fait dans la paroisse de S. Denis, on peut le faire aussi dans les autres paroisses de Campagne, & même dans celles des grandes Villes. Si ceux qui nous lisent peuvent partager la satisfaction que nous éprouvons en leur faisant connoître cet acte de religion & d'humanité, de pareils établissemens se multiplieront parmi nous, & le bonheur deviendra général avec le bienfait qui le fixera.

De Paris, le 23 Mai.

Nous avons annoncé dans le N°. 9 de cette année, un remede anti-vénerien, à l'occasion

duquel nous nous sommes plaints d'un plagiat presque continuel de M. le Fevre de S. Ildefond. Les apparences étoient entierement pour nous, & comme nous nous sommes imposés le devoir de ne rien emprunter d'autrui, sans indiquer les sources dans lesquelles nous puisons, nous avions cru par la même raison, être en droit de reclamer ce qui paroissoit si fort nous appartenir. En ne trouvant pas l'ouvrage de M. de S. Ildefond, écrit, à notre avis, comme on auroit pu l'exiger d'une personne de l'art; & plusieurs des remedes indiqués dans cette brochure, nous paroissant trop compliqués, nous avions donné à entendre que M. de S. Ild. n'étoit pas Médecin. Nous nous sommes trompés dans ces deux points; M. de S. Ild. est Médecin; il a exhibé à M. Poissonnier, Docteur-Régent de la Faculté, des Lettres de Docteur d'une ou de deux Facultés de Province, en vertu desquelles il a quitté Paris, pour aller s'établir dans une petite Ville. Et quoiqu'il se soit toujours trouvé derriere nous, paroissant sans cesse répéter tout ce que nous faisions, cependant en prouvant à M. Poissonnier, qu'il étoit Médecin, par ses Lettres, il a également protesté n'avoir jamais eu intention de nous copier; ce que nous nous empressons d'apprendre à nos lecteurs, afin de rendre à chacun la justice qui lui est dûe, & de temperer autant qu'il nous est possible, l'amertume de notre précedente sortie, excitée comme on voit par un hazard, qu'il étoit impossible de connoitre, sans l'aveu de M. de S. Ildefond.

Livres Nouveaux.

De la connoissance & du traitement des maladies, principalement des aigues : ouvrage fondé sur l'observation, traduit du latin de M. Eller, *premier Médecin du Roi de Prusse, &c.* Par M. J. Agathange le Roy, *Docteur en Médecine, Médecin de* MONSIEUR, &c. Prix relié 3 l. A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Nos lecteurs ont dû voir par l'extrait que nous avons donné d'un ouvrage de M. le Roy sur le sain-bois ou garou, & par une observation sur les polypes de la matrice, combien ce Médecin se livroit à l'étude & à la recherche des moyens de guérir. Aujourd'hui M. le Roy prouve par cette traduction, qu'il sait faire choix de bons ouvrages, & qu'il en pénétre le sens. La réputation dont M. Eller a joui dans sa patrie, & la confiance particuliere qui lui a été accordée par S. M. P. préviennent en faveur de son ouvrage, dans lequel les jeunes Médecins trouveront de quoi s'instruire. On eût cependant désiré que l'Auteur eût moins parlé théorie, ou eût adopté des principes différens de ceux qu'il établit; il paroît n'avoir pas assez connu la doctrine du pouls critique, décrit par Solano & par M. de Bordeu. M. Eller compte aussi très-peu sur les crises, en général, cet Auteur imbu de la doctrine des Méchaniciens, met encore fort en jeu les molecules rouges, limphatiques, les acrimonies putrides, alkalescentes, &c. & rend raison de tous les phénomenes, ce qui à notre avis n'est pas un petit défaut; car on sait qu'en médecine le raisonnement est comme un feu Follet, qui égare ceux qui le suivent, & qu'à force de vouloir tout expliquer, les Médecins perdent souvent de vue l'expérience. Cela n'empêche pourtant pas M. Eller de se rapprocher du but dans le détail des maladies; on peut regarder sa théorie comme un tribut payé à la foiblesse humaine, dont l'acquit heureusement n'a pas absolument détourné cet Auteur de l'observation. Ce qu'il dit de la fiévre qu'il appelle catharrale maligne, mérite d'être rapporté.

» Le terme de malignité qui a été reçu dans les Ecoles des Médecins modernes, caractérise cette fiévre violente qui est ordinairement contagieuse & épidémique. La premiere invasion s'annonce par des lassitudes, une foiblesse extrême dans tout le corps: le malade devient inquiet, se décourage, tombe de tems en tems en défaillance, le pouls est ordinairement foible, petit & fréquent, ondulant, & quelquefois dur en même-tems. Les malades se plaignent de douleurs tensives, contondantes qui se font sentir dans tout le corps & dans tous les membres; ils ont un dégoût général, une insomnie continuelle qui les jette dans le délire; leur voix est foible & entre-coupée. Au commencement de la maladie la chaleur est moderée, elle augmente ensuite, & reste à-peu-près au même degré; elle diminue quelquefois le matin, mais le soir elle est très-violente. La langue paroît d'abord seche & blanche, elle prend ensuite une couleur rouge-noire, ou se couvre d'une croûte noire. Les aphtes se mettent souvent de la partie. Quelquefois il survient un mal de gorge qui gêne beaucoup la déglutition & la respiration, qui n'étoit déja que trop laborieuse. La peau est ordinairement seche les premiers jours, & les urines ne different gueres de celles de l'état sain. Mais peu après elles paroissent crues, noires, sans sédiment, couvertes d'un nuage, & quoique la soif soit excessive, les malades ne boivent qu'avec repugnance, quelques-uns ont la diarrhée les premiers jours, mais sans en retirer aucun soulagement. D'autres sont tourmentés par des rapports putrides, des envies de vomir, ou même par des-vomissemens de matieres bilieuses; ils ressentent alors au creux de l'estomac une cruelle douleur. Quelquefois cette matiere morbifique contagieuse se jette sur les poumons, où elle produit les symptômes

de la pleuréfie & de la péripneumonie ; & si elle se fixe sur le foye, toute la surface de la peau devient jaune. A mesure que la maladie s'avance, les sens externes s'affoiblissent, le visage devient farouche, les yeux sont troubles, & quelquefois enflammés ; le regard est fixe ou égaré, ils deviennent sourds, & la sécheresse de la langue & de la membrane pituitaire leur ôte le goût & l'odorat. Tels sont les principaux symptômes de cette maladie, que M. Euler a souvent eu occasion d'observer dans sa pratique en 1726, 1736, 1741, 1757 & 1758.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite du traitement de la clavelée.

Il faut saigner les malades attaqués de la clavelée ; on leur tirera deux onces de sang de la jugulaire, & on leur donnera pour boisson de l'eau blanche un peu salée. Leur nourriture sera legere ; elle ne doit consister qu'en une petite quantité de son humecté avec de l'eau, dans laquelle on aura dissout un peu de sel marin. On a vu dans la suite de ces feuilles, combien le sel marin est utile aux animaux, combien il a d'efficacité pour préserver les bestiaux des maladies ; l'expérience a également prouvé que ce sel dont l'usage est commun aux hommes & aux animaux, étoit d'un grand secours dans le traitement des maladies de ces derniers. Cette marche est celle qu'on doit tenir dans la curation de la clavellée maligne ; mais si elle est benigne au contraire, on ne saignera point l'animal, & l'on se contentera de suivre les précautions générales, & de lui faire garder le régime indiqué. La clavellée benigne ne paroissant être autre chose que la petite vérole discrete, la maligne a paru de même aux Observateurs, tenir la nature de la petite vérole confluente, aussi le traitement en est-il plus actif & plus compliqué. On ne saigne pas une seule fois dans ce dernier cas ; dans le premier on réitere la saignée si l'inflammation est considérable, on fait prendre deux fois par jours un gros de sel de nitre dans suffisante quantité de miel, pour en former chaque fois un bol. Enfin on leur donne soir & matin du petit-lait & du suc, ou de l'eau de laitue blanche.

La nature de la clavellée & la maniere de la traiter, peuvent donner des vues sur l'époque de l'apparition de la petite vérole, & sur la maniere de la traiter, même sur l'art de l'inoculer ; car on a inoculé de nos jours le berail, & c'est un moyen de le préserver de la mortalité causée par la clavellée. *Freind, Werloff*, & après eux un Médecin de la Faculté de Paris, ont prétendu que la petite vérole étoit une maladie nouvelle. Ce n'est point ici le lieu de combattre cette opinion vigoureusement refutée dans l'ouvrage du Doct. Ham *de variolarum antiquitate*, & contre laquelle nous avons aussi recueilli des preuves que nous communiquâmes en partie il y a 4 ans, à la Société Royale des Sciences de Nancy, & que le tems nous permettra peut-être de publier un jour. Nous remarquerons seulement, que si la petite vérole nous étoit venue d'Egypte à l'époque des Croisades comme ces Auteurs l'ont prétendu, la clavellée qui est la même maladie n'auroit pas dû se manifester en Europe avant cette époque : sans cela les causes qui auroient pu la produire antérieurement chez les animaux, auroient également dû la manifester chez les hommes. Or, Virgile & Columelle font mention du clavin, claveau, ou clavellée, ou autrement la petite vérole des bestiaux. Cette maladie est décrite dans les georgiques, d'une maniere à ne pas s'y méprendre ; d'où il faut conclure que ceux qui ont rajeuni l'époque de l'apparition de la petite vérole, paroissent avoir été induits en erreur.

Le traitement de cette maladie dans les animaux, doit éclairer de plus en plus sur la maniere de la traiter parmi les hommes. Le préjugé d'échauffer les malades sous le prétexte spécieux de pousser fortement à la peau la matiere qui constitue la maladie, a été meurtrier. On ne conçoit pas aujourd'hui comment Morton, célebre d'ailleurs, a paru adopter cette médecine incendiaire ; & le danger de ces remedes chauds est heureusement reconnu. On étoit dans la même ignorance à l'égard des animaux pour la clavellée ; on les enfermoit dans des etables closes, dont l'air avoit peine à se renouveller, on leur donnoit des breuvages chauds, on changeoit rarement leur litiere, ensorte que les bestiaux mouroient moins de la clavellée, que d'une fiévre putride secondaire, excitée par leur sejour dans ce foyer d'infection. Aujourd'hui on les fait parquer en tout tems, on leur administre des remedes capables de s'opposer à la putréfaction, & de temperer l'ardeur de l'éruption & de la fiévre ; & les succès répondent à l'attente des fermiers. On inocule encore les bestiaux, & l'inoculation réussit. N'en doutons pas, cette pratique aura plus de succès chez les animaux, que chez les hommes, parce que si le fermier qui auroit perdu presque tout son troupeau de la clavellée naturelle, le conserve presqu'en entier par l'inoculation, il s'estimera très-heureux, & bénira la main de l'Inoculateur ; tandis que les hommes toujours exigeants & souvent injustes, imagineront des accidens causés par l'inoculation, ou à sa suite s'il ne peuvent la surpendre en défaut ; de milliers de succès ne suffiront pas pour les convaincre de l'avantage réel d'une pratique aussi salutaire ; *canimus surdis.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 2 Juin 1774.

De Bologne, le 2 Mai.

IL vient de paroître plusieurs Édits dans cette Ville, dont l'un regarde directement la santé des hommes. L'huile cuite & le vernis pour les voitures, ont l'inconvénient de s'embraser en un instant, & de repandre une fumée, fétide & pernicieuse. Le nouvel Edit défend de fabriquer ces matieres ou autres semblables dans les lieux habités. L'Italie a déja publié plusieurs réglemens concernant la santé des peuples, qu'on n'a pas suivi dans les Royaumes voisins, & qui certainement sont très-fondés. Tel est celui de ne point porter les hardes des personnes mortes de la phtisie pulmonaire, regardée dans ces pays comme contagieuse, & qui l'est en effet quoiquon en dise, du moins pour certaines personnes & pour certaines familles. La loi qui exclut des Villes les foyers d'infection, est des plus sages; il est à désirer que ces réglemens soient adoptés chez toutes les nations policées. Que d'exhalaisons infectes ne s'élevent pas dans Paris! Il suffit de se transporter sur une des buttes qui dominent cette Capital, pour appercevoir un nuage épais qui la couvre, & qui n'est formé que de ces mêmes vapeurs. Bien des abus reformés par la vigilance & les soins de M. le Lieutenant Général de Police, font esperer de nouvelles reformes; elles arriveront sans doute pour le bonheur des Parisiens, si les préjugés ne s'opposent pas au zele éclairé de ce digne Magistrat.

De Lyon, le 18 Mai.

L'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts de Lyon, ayant tenu le 19 du mois dernier, une seance publique, on y lut plusieurs mémoires, parmi lesquels il en est dont le sujet a un rapport direct avec l'objet de nos feuilles. M. Pouteau, Chirurgien habile & très-avantageusement connu tant par ses recherches personnelles, que parcelles qu'il favorise, en accordant des prix à ceux qui les font, établit dans une dissertation particuliere l'utilité des bains de terre contre la phtisie pulmonaire. On sait que Baglivi avoit conseillé aux phtisiques de suivre le sillon nouvellement tracé par la charrue, pour respirer cette espece de vapeur terrestre qui s'en exhale. L'odeur de terre qui s'éleve & se fait sentir après la pluie, convient encore à bien des personnes, & n'est pas indifférente à la santé. On pourroit pousser plus loin ces observations, & sans doute M. Pouteau en a réuni assez dans son mémoire, pour prouver l'utilité de cette émanation, qu'on connoît à peine par quelques propriétés, & dont on pourroit tirer avantage. M. Rast, Médecin du College de Lyon, lut des observations sur les Hôpitaux. M. Richard de Laprade fit connoître plusieurs sources d'eaux minérales du Forez, dont il avoit fait l'examen chymique. Enfin M. de la Tourrette, Secrétaire perpétuel de cette Accadémie, lut en l'absence de M. Pouteau, plusieurs observations sur les ravages que cause la gangrene humide dans les grands Hôpitaux; sur les moyens d'en faire cesser la contagion, & même de la prévenir. Des expériences & des faits ont prouvé à M. Pouteau, que cette maladie est aussi contagieuse que la petite vérole, & l'on sent combien cette contagion doit être nuisible à la cure des playes. La gangrene humide se communique par les linges & les charpies qui en sont infectées. De-là vient la rapidité avec laquelle elle se propage dans les Hôpitaux, & l'indispensable nécessité d'observer la plus grande propreté dans les pansemens, & de ne confier qu'à des mains saines, le soin de préparer les charpies, les compresses & les linges destinés aux pansemens; de rejetter enfin de cet usage, toutes les matieres impures. Et comme alors le choix & le renouvellement des linges deviendroit très-dispendieux pour les Hôpitaux, M. Pouteau qui a prévu jusqu'aux moindres difficultés, propose d'y suppléer par l'emploi du papier sans colle, dont la soupplesse est presqu'égale à celle du linge, & dont la substance

est la même. On ne sauroit trop applaudir aux vues de cet Académicien. C'est aux Chirurgiens d'Hôpitaux à répéter les essais de M. Pouteau, afin de confirmer l'utilité de ce dernier moyen, ou d'en faire connoître les inconvéniens, s'il en est que M. Pouteau n'ait pas prévu.

Extrait d'une lettre écrite de Niort en Poitou, par M. Regnault, Maître en Chirurgie, le 20 Mai 1774.

» Le 15 du mois de Mars dernier, je fus appellé sur le midi pour aller à la prison, voir le nommé Loudun, Boucher de cette Ville, qui y étoit détenu. Un Contrebandier également prisonnier, se prit de querelle avec lui. Le Contrebandier le mordit au nez, qu'il emporra en entier, jusqu'à le détacher des os du nez, & des os maxillaires. Lorsque j'arrivai à la prison, cet homme avoit un mouchoir à la main devant son nez, & mettant l'autre main à la poche, il tira un papier & me le remit; voyez, me dit-il, ce qu'il y a dedans. Je développai le papier, je fus fort surpris de voir tout un nez froid & noir. Je mis cette partie dans de l'esprit de vin camphré, & j'en lavai bien la playe; je l'appliquai ensuite le mieux qu'il me fut possible, & je tins le tout en place par un bandage contentif; trois fois le jour j'arrosais le nez par-dessus, avec le même esprit de vin. Au bout de huit jours je levai l'appareil, & je vis que cette partie se reprenoit. Mais comme il y avoit de grandes déchirures, il survint une suppuration qui dura un mois. Au bout de cinq semaines il a été parfaitement guéri sans aucun autre accident; son nez étoit entierement reptis, & il ne restoit de chaque côtés, dans la partie inférieure, que deux petites cicatrices un peu enfoncées. Cette observation m'en rappelle deux autres que j'ai faites anciennement.

Un jeune homme de 15 à 16 ans, se trouvant pressé par un chariot au coin d'une rue, appliqua son ventre contre le mur, & sa main gauche sur l'angle de ce même mur pour se tenir plus ferme; le bout de l'effieu rasant cet angle de trop près, lui coupa le petit doigt à l'articulation de la 2e. phalange avec la 3e. Ce doigt étant tombé, ce jeune homme le ramassa; je fus appellé tout de suite, & je rajustai le doigt détaché, que j'eus soin de maintenir par un bandage contentif. Je lui fis tenir la main pendante, & le petit doigt dans un verre plein d'eau-de-vie pendant deux heures, ce doigt reprit très-bien, & le blessé fut guéri en peu de jours, mais si parfaitement qu'il a aujourd'hui autant de force dans cette partie, que s'il n'eût jamais été détaché. J'ai été aussi dans le cas de remettre en place toute une oreille externe, enlevée par la morsure d'un cheval, sans aucunes mauvaises suites. Enfin je puis rapporter ici un fait dont m'a parlé quelquefois M. Guillemau fils, Médecin. Étant encore enfant, il coupa des pates à des petits moineaux qui n'avoit encore que le duvet; il fit ensuite avec un canif, des incisions sur la tête à la peau du crâne d'autres moineaux, & il y enta les pates mentionnées; après quoi il remit ces derniers dans leurs nids: au bout de quinze jours il les dénicha. La pate entée sur la tête d'un des trois, étoit tombée, mais elles s'étoient bien réunies dans les deux autres, & paroissent très-vives & très-fermes; les doigts des pates étoient restés crochus & sans mouvement. Ces observations prouvent qu'on doit souvent tenter la réunion des parties avant de se déterminer à les perdre, soit en les abandonnant dans l'état de derniere séparation où on les trouve, soit en achevant de les separer. Ainsi Manget & quelques autres ont eu tort de révoquer en doute les faits rappellés par Gaspar Taliacoti & Garangeot. Si mes observations exigeoient des garans, j'en fournirois. Ces exemples & plusieurs de même nature, semblent prouver la possibilité de ces faits qui s'accordent parfaitement avec la raison & la saine physique.

De Paris, le 28 Mai.

Un particulier ayant été attaqué d'hemiplegie; (c'est-à-dire de la paralysie de la moitié du corps,) a éprouvé un singulier changement dans deux des sens du même côté. Il voyoit très-distinctement de l'œil du côté malade; mais les objets se présentoient entierement renversés. Les corps les plus chauds lui paroissoient froids au toucher, & la glace même lui sembloit brulante. On a peut-être des exemples de cette nature, mais ils sont rares; celui que nous rapportons d'après le malade lui-même, exercera sans doute l'imagination des Médecins *théorisans*.

M. Maupin, célebre Œnologiste, continue ses recherches sur les vins, avec tout le zele & toute l'étendue de soins qu'on pouvoit exiger de ce citoyen estimable. Il se propose de publier bientôt un ouvrage sur cette matiere, dans lequel il rassemblera les diverses manieres de faire le vin rouge, & de le faire bon dans les Vignobles, dans toutes les années où on le fait mauvais. Ces recherches seront précieuses, & mériteront d'autant plus d'être accueillies, que la plûpart des moyens publiés pour bonifier les vins, sont souvent incertains & presque toujours dangereux.

On a commencé à Versailles d'ensevelir les morts hors la Ville; mais ce changement n'a eu lieu que pour le cimetiere de Notre-Dame. Le cimetiere de la paroisse S. Louis est encore au milieu des maisons; on en sollicite le chan-

gement, & il faut esperer que les paroissiens l'obtiendront. Cette affaire a donné lieu à un mémoire, dans lequel on a réuni les raisons les plus fortes contre l'abus d'enterrer les morts dans les Villes. Nous le ferons connoître dans les prochaines feuilles.

Remede pour conserver les dents cariées, en en détruisant la carie.

Prenez une poignée de l'espece de lierre qui s'attache aux murs; faites-le bouillir dans du vin rouge, jusqu'à reduction de moitié de la liqueur. On en rince la bouche plusieurs fois le jour: ce lavage réiteré exactement pendant du tems, emporte la carie des dents sans les faire tomber, & n'en laisse aucune trace. Ce remede a toujours été eprouvé avec succès; mais il faut éviter d'avaler de cette décoction. Un autre avantage qu'on peut retirer de ce topique, c'est de n'être pas assujettis au désagrément de la chute des dents. Après avoir détergé la carie, on se contente d'inserer dans le trou de la dent, chaque jour, un peu de baume du Commandeur, ce qui ôte toute sensation douloureuse, & permet de faire un libre usage de cette partie. Les bons Dentistes connoissent ce dernier moyen qui leur réussit également bien tout seul. Mais pour en avoir du succès il faut de la patience, & peu de personnes en ont quand elles souffrent du mal de dent.

LIVRES NOUVEAUX.

Suite de la connoissance & du traitement des maladies, &c.

La fiévre maligne catharrale dont nous avons tracé le tableau d'après M. Eller dans la derniere feuille, est souvent accompagnée de raches appellées par les Grecs, *exhantêmes*. Ces taches different entre elles: par la couleur, la grandeur, la forme, & la consistanee. Voici les exanthêmes que M. Eller a eu lieu d'observer dans sa pratique. 1°. Le pourpre rouge qui s'éleve sur la peau, de la grosseur d'un grain de millet en forme de petits nœuds rouges. Ces grains produisent quelquefois des vessies qui contiennent une sérosité jaunâtre; ils sechent le deuxiéme ou le troisiéme jour, & tombent en écailles. 2°. Le pourpre appellé improprement blanc, qui differe peu du premier, & qui est caractérisé par des petits points rouges qui se changent aussitôt en vesicules jaunâtres. Ces deux especes d'exhantêmes paroissent fort souvent dans d'autres maladies qui n'ont aucun caractère de maligniré. Elles sont fréquentes chez les femmes en couche, & prennent alors le nom de fiévres miliaires ou pourprées. 3°. Le pourpre vésiculaire transparent que l'on reconnoît fort aisément. Dans celui-ci la peau se couvre de petites ampoules très-nombreuses, transparentes, & quelquefois grosses chacune comme une lentille. Ces deux especes sont plus fréquentes dans les fiévres malignes que dans toute autre maladie. 4°. Enfin les petites taches pourprées qui ressemblent à des piqûres de puces; ces dernieres paroissent sur la peau sans former ni élevation ni asperité; elles sont rantôt de couleur de rose ou d'un rouge foncé, tantôt d'un pourpre noir, ou même tout-à-fait noires..... On ne remarque aucune évacuation critique dans le cours de cette maladie. S'il vient des vomissemens ou des diarrhées des sueurs ou des hémorragies du nez, daus le degré le plus violent de la fiévre, elles n'apportent aucun soulagemenr. Il faut porter le même jugement sur l'apparitiou des *exhantêmes*, qui se fait le quatriéme ou le cinquiéme jour, quelquefois plus tard. Le traitement de ces fiévres demande bien de l'attention & bien de la prudence. M. Eller remarque que ceux à qui elle vient par conragion, en sonr plus gravement affectés. Si le sujet est jeune, robuste & pléthorique, on ouvrira la veine, quoique le pouls paroisse foible & perit. M. Eller a éprouvé lui-même plusieurs fois en pareil cas, que le pouls se développoit après la saignée, & qu'il devenoit plus grand & plus fort. La saignée est encore nécessaire lorsqu'il paroît tout-à-coup une oppression de poitrine avec une respiration accelerée & laborieuse. Ces symptômes, suivanr M. Eller, annoncent un engorgement dans les poumons, ou une peripneumonie commençante, & dans ce cas la saignée lui a parfairement téussi. Il faut cependant remarquer que certe évacuation devient souvent dangereuse, lorsqu'elle est rrop grande & trop répétée; sur-tout si la douleur de tête indique un engorgement dans le cerveau; car alors elle affoiblit les fonctions vitales, dispose au delire & donne lieu à une phrénesie funeste qui élude tous les remedes.

L'administration des évacuans ne demande pas moins de prudence. Les envies de vomir indiquent la nécessité d'administrer l'émétique. M. Eller conseille l'ipecacuana ou l'oximel scillitique; un ou deux grains d'émétique délayé dans un verre d'eau, rempliront la même indication dans les campagnes. Les vents fétides qui sortent de l'anus, la tension spasmodique du bas-ventre, les douleurs de colique, & la diarrhée quelquefois écumeuse & d'une odeur cadavreuse, annoncent qu'il faut évacuer par bas le malade, auquel on donne alors des purgatifs legers composés de ramarins, manne & créme de tartre & rhubarbe. On a vu dans plusieurs de nos feuilles, la maniere de composer ces purgatifs. On aura l'atrenrion de ne point employer les purgatifs âcres, résineux comme la scammonées, le jalap, la coloquinte,

l'aloës, &c. Ce conseil est sage, & nous le répétons d'après M. Eller, expressément pour les campagnes où l'on a recours trop souvent à des poudres purgatives dont on ne connoît point la préparation, & qu'on employe dans tous les tems, dans toutes les maladies, dans tous les sexes, & pour ainsi dite dans tous les âges.

La suite à l'ordinaire prochain.

Médecine Étrangère.

Les habitans du Royaume d'Angola sont sujets à des fiévres ardentes qui les font mourir dans l'espace de quelques heures, si l'on n'a pas recours à de fréquentes saignées, & au *Bitios de Kis*, dont nous avons parlé. L'air du Royaume d'Angola produit d'autres maladies dont nous allons faire mention. Une de ces maladies qui attaque fréquemment les Négres, c'est celle qui leur affoiblit la vue, jusqu'à la leur ôter presque entierement. Mais le remede en est simple; ils prennent un foye crud de poule, dont l'application sur les yeux les rétablit entierement. Ils sont sujets à des maux de jambes, qui deviennent presque incurables. Ils ne le sont pas moins à la maladie que les Indiens nomment *Beriberi*: sorte de paralysie qui tombe sur quelque membre, & qui n'est dans sa source qu'un reste de *Bitios* mal guéri (Voy. le N°. 22). Le meilleur remede contre ce mal est de se frotter les jointures avec une espece d'huile que les Indiens nomment *man-tennach*, & qui découle des rochers dans l'Isle de Sumatra, semblable à l'huile de pierre; elle est excellente pour les humeurs froides, pour les foiblesses des jambes, & pour les entorses.

Le *Boast* est une pernicieuse maladie des Négres, qui leur fait tomber en pourriture le nez, les mains, les pieds, les doigts, les oreilles, & qui passe d'une jointure à l'autre, avec de grandes douleurs. *L'embasser* est encore un autre mal fort commun parmi les Négres d'Angola. Il vient de l'endurcissement de la rate, il cause une mélancolie noire, il rend le teint jaune, & le corps pesant. Mais les Negres le guérissent avec des bouillons composés de la racine d'un arbre qu'ils nomment *Embolla*, surtout du côté qu'elle reçoit le soleil du matin.

La petite vérole fait à Angola beaucoup de ravage; & faute de lumieres dans l'application des remedes & des soins, elle est souvent mortelle. Les Voyageurs ne nous apprennent point quelle sont les méthodes usitées dans ce pays pour la guérir.

La suite à l'ordinaire prochain.

Médecine des Animaux.

Observations sur la clavellée pour faire suite aux articles inserés dans les deux précédentes feuilles.

Les boutons de la clavellée peuvent être répercutés, ou rentrer d'eux-mêmes; dans l'un & dans l'autre cas, il y a des personnes qui proposent de donner deux fois par jour à l'animal malade, un bol de la grosseur d'une noisette, composé de parties égales d'*assa-fœtida*, & de bayes de laurier réduites en poudre, & de les nourrir avec du son, du foin & de l'avoine, dans quoi on mêlera chaque jour une cuillerée de souffre par tête. D'autres préferent le bol suivant: Prenez de la racine de gentiane deux gros, de la suie de cheminée un gros, & le miel nécessaire pour faire du tout un bol. On interdit à l'animal toute sorte de nourriture, & on ne lui donne pour boisson que de l'eau blanche, plus ou moins saturée de sel marin, & un peu de son humecté d'eau saturée aussi de sel marin. Si le froid rend la saison rigoureuse, & ne permet pas de parquer en plein air, il faut tenir les brebis dans une étable propre, & dont l'air puisse être aisément renouvellé. On les parfumera avec de l'infusion de feuilles de sauge dans du vinaigre, & on ajoutera au son qu'on leur donnera pour nourriture, demi-dragme de racine de gentiane, si l'inflammation n'est pas trop vive. Les vesicatoires appliqués sur les parties charnues & dénuées de laine, peuvent établir une heureuse dérivation. Le seton avec l'hellebore placé au bas du poitrail, a encore des avantages plus sensibles & plus reconnus. Mais une pratique bien propre à prévenir les progrès de la contagion, c'est lorsque la clavellée commence d'attaquer un troupeau, de pratiquer un seton avec le fil de crin à chaque brebis, quoiqu'elle n'en soit pas encore atteinte. Si cette précaution ne garantit pas tout-à-fait le troupeau de la maladie, elle est capable du moins, d'en diminuer beaucoup le danger. On a remarqué que le cautere dans les tems de contagion étoit le moyen sûr de s'en garantir.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 9 Juin 1774.

De Stockolm, le 8 Mai.

ON vient d'établir par ordre du Roi dans toutes les Provinces de ce Royaume, des Médecins & des Chirurgiens, pour enseigner le traitement populaire des maladies vénériennes, & l'administrer gratuitement aux gens sans fortune. C'est une imitation du même traitement établi à Paris depuis plusieurs années, & suivi dans les Capitales des Provinces. Ainsi l'on voit que le bon exemple persuade ; il seroit en effet bien étonnant qu'une maladie aussi généralement répandue, & aussi contagieuse que celle dont il s'agit, fût plus long - tems négligée. N'en doutons point, la conservation du peuple & la santé de tous les citoyens, intéressent trop les Puissances, pour qu'on soit plus longtems insensible aux progrès d'une contagion qui dépeuple aussi manifestement les sujets. Sans doute le tems approche où toutes les parties du monde, s'armeront contre ce fléau destructeur, afin de l'anéantir s'il se peut, ou de le mitiger si bien, qu'il ne puisse attaquer qu'un très-petit nombre de personnes, alors d'autant plus aisées à guérir, qu'elles seront promptement secourues. La France aura l'avantage sur les autres Nations, de s'être occupée la premiere de cet objet utile, & le reproche injuste d'avoir communiqué autrefois ce mal à ses voisins, sera effacé par le titre incontestable d'avoir donné naissance aux premiers établissemens du traitement qui doit le détruire.

De Brest, le 25 Mai.

Un jeune homme robuste souffroit pendant l'hiver dernier de douleurs de colique, qui sont devenues extrêmes au printems. Avant que les douleurs se fussent manifestées, la langue étoit jaune, les crachats amers, & le ventre resserré. Le malade avoit une grande altération, & des envies de bailler, qu'il pouvoit à peine satisfaire. Un gonflement douloureux s'étendoit de la région ombilicale, jusques à l'estomac & aux deux hyppocondres. Le malade se plaignoit d'un mal de tête violent, & d'envies de vomir, qu'accompagnoit un frisson général. Il rejetoit quelquefois des matieres bilieuses ; un engourdissement s'emparoit alternativement de ses bras & de ses jambes, son urine étoit claire & abondante pendant cet accès, & elle devenoit trouble & briquetée quand il avoit cessé. La fin de l'accès étoit annoncé par une sueur qui paroissoit sur le visage, & par des baillemens moins difficiles. Le malade fut saigné dès le second accès, & la saignée le soulagea ; le soir suivant on le fit vomir, & il fut purgé le surlendemain. Ces remedes joints à une diete exacte, l'ont délivré de ces accidens pour quelques semaines. Dans le mois d'Avril suivant il fut attaqué d'une fiévre accompagnée de soubresauts des tendons, qui dura quinze jours, & se termina par une sueur abondante. Dans le mois de Mai ayant été quelques jours sans aller à la selle, les douleurs de colique l'ont repris plus vivement qu'elles n'avoient jamais fait. Sur la fin du paroxisme, la déglutition est devenue impossible, il ne pouvoit avaler ni solide ni liquide, malgré son altération, & l'envie qu'il avoit de manger. On a eu recours alors aux lavemens émolliens, aux bains chauds faits avec du lait & de l'eau, & à un cataplasme composé de plantes aromatiques, pour être appliqué sur le creux de l'estomac, sur le col & sur la machoire. On lui a prescrit de plus un vomitif, & la tisanne royale qu'il devoit prendre de deux jours l'un. Le cataplasme appliqué sur la machoire, l'a mis en état d'avaler un peu de boisson, & il a pris alors du petit - lait, & de l'eau de poulet. Après cette boisson il ne sentoit presque rien, si ce n'est une amertume insupportable à la bouche, & une grande foiblesse qui a fait renvoyer l'émétique à un autre jour. Enfin ce remede lui ayant été administré, il a rendu une prodigieuse quantité de bile, dont l'évacuation lui a procuré du soulagement. Il y avoit encore un reste

de convulsion. Le surlendemain du jour qu'il a pris l'émétique, on lui a donné la même tisanne qui lui a fait encore rendre beaucoup de bile. A mesure qu'il a évacué, le soulagement & le bien être ont augmenté, & l'amertume de la bouche s'est dissipée. L'évacuation de la bile a été prodigieuse, & le malade n'a guérit, qu'après que son estomac en a été débarrassé.

De Poitiers, le 26 Mai.

M. de Scévole, citoyen instruit & avantageusement connu par plusieurs lettres pleines de vues intéressantes, en a publié une derniere par la voye des Affiches de cette Ville, qui mérite d'autant plus d'être examinée, qu'elle est décidement contre un secours à la vérité trop fréquemment administré, mais peut-être aussi trop legerement rejetté. Nous allons la rapporter par morceaux, afin de pouvoir placer plus commodément nos réflexions, & d'applaudir aux vues de ce Physicien, ou prévenir en balançant ses raisons, l'impression qu'un parti outré pourroit faire sur des esprits faciles. On sait que nous écrivons pour les Campagnes; les Affiches du Poitou sont répandues, on les lit avec plaisir, parce qu'elles intéressent; & les erreurs publiées dans de bonnes vues par des personnes droites, doivent être d'autant plus promptement combattues, qu'elles en sont plus aisément adoptées. L'Auteur de ces Affiches, ainsi que M. de Scévole, nous pardonneront ces réflexions dictées par les mêmes motifs qui ont dirigé leur plume, le patriotisme & le bien public.

» Il y a M., dans la Médecine, une chose qui me fait de la peine, c'est de voir que pour la moindre petite indisposition, on ne craint point de prodiguer notre sang; cependant je mets en fait, que la saignée qui ne devroit être ordonnée qu'avec beaucoup de reserve & dans les seules maladies inflammatoires, fait mourir plus de personnes qu'elle n'en a guéries. Pour se convaincre de cette vérité affligeante, il ne faut que jetter un coup-d'œil sur nos campagnes, on y verra des Chirurgiens, ou plutôt de simples garçons, des apprentifs, saigner & purger, purger & saigner dans toutes les maladies jusqu'à ce que mort s'ensuive: aussi cette maniere sourde, mais prompte & efficace de tuer les gens sous prétexte de les guérir, n'est pas une des moindres causes de la dépopulation actuelle; c'est le sentiment de plusieurs personnes sensées; c'est même celui de quelques Médecins modernes, mais en petit nombre: car tous les autres font de la saignée un remede universel; delà vient que pour y avoir trop de confiance, on néglige de découvrir d'autres remedes beaucoup plus salutaires. Mais un Médecin qui court du matin au soir de maison en maison pour y visiter des malades, tous attaqués de maux différens, a-t-il le tems de méditer, d'herboriser comme J. J. Rousseau, d'éprouver la vertu des plantes auxquelles la providence semble avoir particuliérement attaché l'espoir de notre guérison, & d'en faire l'application suivant les circonstances? Certes, la saignée est un moyen plus court, plus expéditif, & on s'y tient. Il est vrai que lorsqu'elle ne tue pas du premier coup, elle procure souvent quelque soulagement aux malades: mais ce bien être, ce calme perfide & trompeur, n'est pas de longue durée. Les vaisseaux sanguins repompent bien vite la matiere d'un nouveau sang, & comme ils ne l'ont puisée que dans des sources impures, la maladie augmente; on réitere les saignées, on ôte à la nature sa force, son énergie, sans détruire la cause du mal, & le malade épuisé succombe enfin & périt.»

Nous convenons qu'on néglige trop la Botanique; mais nous ignorons ce que M. de Scévole entend par *herboriser comme J. J. Rousseau*. A la vérité ce Philosophe a cultivé pendant quelques tems la Botanique, mais il en a fait l'amusement d'un instant de sa vie, & non pas le principal objet de ses recherches, comme les Jussieu, les Linné, les Lemonnier, qu'on peut à plus juste titre proposer pour modeles dans ce genre. Le reproche fait à certains Médecins de courir la pratique sans réflechir sur ce qu'ils font, est peut-être fondé, & la malheureuse facilité d'ouvrir la veine, jointe au profit que quelques Chirurgiens en retirent, est encore une des causes de la fréquence de cette opération. Cependant il y a loin entre reformer cet abus moins général qu'on ne l'a pensé, ou proscrire absolument la saignée comme le fair M. de Scévole. Dire que le bien être produit par la saignée est toujours trompeur, c'est encore trop avancer. Souvent une saignée est décisive pour la guérison des maladies aigues. L'irritation qui s'opposoit à l'effet du purgatif, cede au premier secours, & laisse au second son énergie; plus souvent encore tel purgatif trouve place après la saignée, qui n'eût pu être administré sans danger avant d'avoir désempli les vaisseaux. Vouloir absolument suppléer à la saignée par la Botanique, c'est s'enthousiasmer pour une science dont l'application a eu ses abus, & qui les auroit encore, si on s'y livroit avec passion. Mais prétendre que les vaisseaux sanguins désemplis, repompent bien vîte la matiere d'un nouveau sang dans des sources impures, c'est n'avoir aucun égard ni à la quantité de boissons rafraichissantes & anti-putrides, ni aux remedes alterans & évacuans que l'on prescrit en pareil cas; ni aux moyens

qu'on employe pour détourner au dehors la cause de la maladie, en même - tems qu'on s'occupe de moderer les forces souvent outrées de la nature, par la sortie de deux ou trois palettes de sang.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 6 Juin.

En annonçant dans nos feuilles les établissemens faits en faveur de l'humanité, par M. le Pelletier de Morfontaine, nous avons sur - tout admiré la générosité compatissante avec laquelle ce respectable Magistrat avoit fait former différens dépôts de drogues dans sa Généralité, en faveur des indigens de la Province. Il nous reste à faire connoître un bienfait plus général dû à la magnificence de nos Rois; nous voulons parler de la distribution gratuite de différens remedes aux pauvres malades du Royaume, sous la direction de M. de Lassone, Conseiller d'État, premier Médecin de la Reine, dont les lumieres & les vertus sont généralement reconnues. LOUIS XIV. avoit fait distribuer en différentes occasions des remedes gratuits dans plusieurs Provinces du Royaume; l'utilité qu'en retiroient les habitans des Campagnes, le plus souvent dénués de tout secours, engagerent son auguste successeur à ordonner, par les arrêts de son conseil, du 29 Mars 1721, & 5 Juin 1722, qu'il feroit envoyé chaque année à MM. les Intendans & Commissaires des différentes Généralités, jusqu'à la concurrence de cent mille prises de remedes, pour être confiées à des personnes charitables qui devoient en faire la distribution. Cette quantité fut portée à 126910 prises en 1741. M. de Lassone, toujours animé du même zele, s'apperçut qu'il pouvoit les rendre plus utiles, en substituant à des drogues trop couteuses, & d'un usage trop fréquent, des remedes d'un usage plus journalier & moins chers. Ses représentations ayant été accueillies par Sa Majesté, les envois furent portés à 400000 prises. Mais l'expérience l'ayant convaincu depuis, qu'on pouvoit en doubler le nombre sans augmenter autrement la dépense, en en prenant une partie sur le bénéfice, il fut ordonné par un arrêt du Conseil du premier Mars 1769, que ces envois seroient portés à 932136 prises. Enfin Sa Majesté ayant desiré de faire participer ses Sujets de Lorraine, à la distribution de ces remedes, ce même Médecin, toujours animé des mêmes sentimens, a offert de fournir gratuitement le supplément nécessaire.

M de Lassone fait venir lui-même de la premiere main, toutes les drogues simples qui entrent dans la composition de ces médicamens, & il veille avec l'attention la plus scrupuleuse, pour qu'elles soient toujours du meilleur choix; ensuite il les fait préparer sous ses yeux, par les artistes les plus expérimentés, & le succès répond pleinement à l'attente de cet inestimable citoyen. Il est difficile d'imaginer un établissement plus utile à l'humanité, plus digne de la générosité de nos Rois, & plus honorable pour le Médecin à qui la direction en est confiée.

LIVRES NOUVEAUX.

Troisiéme suite de la connoissance & du traitement des maladies, &c.

Les Médecins ne sont pas d'accord sur les remedes qu'on employe, pour détruire le miasme contagieux qui cause la fiévre maligne dont il s'agit. » Presque tous ceux qui ont donné dans les deux derniers siécles la méthode de traiter cette maladie, recommandent beaucoup les *alexipharmaques*: remedes propres à éloigner ou à chasser le poison. Persuadés que le *miasme* contagieux agissoit en poison, ils pensoient qu'il falloit l'expulser à toute force; aussi avoient-ils recours aux différentes compositions de *thériaque* qu'ils donnoient sans ménagement dans les fiévres malignes, dans l'espérance de chasser du corps la matiere pestilentielle. Ils s'appuyoient sur l'autorité des anciens qui leur attribuoient cette vertu. Mais les Médecins éprouvent tous les jours dans leur pratique, combien il est dangereux de se fier à ces remedes que l'on a decorés des noms de *thériaque* & de *mithridate*. Ils ont remarqué que leurs effets ne répondoient point à de si grands éloges, & que leurs vertus étoient supposées. Ces *confections* sont composées en plus grande partie de remedes échauffans aromatiques, qui accélerent extrêmement le mouvement du sang, & qui doivent par conséquent augmenter la fiévre, & disposer de plus en plus les humeurs à la dissolution putride. C'est ce que les Médecins modernes ont eu occasion d'observer souvent dans leur pratique. M. E. a grandement raison, & l'expérience a confirmé son sentiment, auquel ceux qui font la Médecine dans les Campagnes, doivent faire d'autant plus d'attention, qu'il n'est que trop ordinaire d'y voir employer la Médecine échauffante au grand détriment des malades. Après les évacuans que l'on doit donner avec les précautions requises vers le commencement de la maladie, & lorsque les symptômes sont moins graves, si la fiévre vient à augmenter le sixiéme, septiéme ou le huitiéme jour, on doit travailler à arrêter la corruption du sang. L'état où se trouve alors le malade, est très-dangereux; il est annoncé par l'abbattement,

par un pouls foible, petit, enfoncé, irrégulier, l'assoupissement, la douleur de tête, le délire qui vient par intervalles, & par la disparition subite des *exanthêmes*. Il semble d'abord que l'abattement des forces, la foiblesse du pouls & la rentrée des *exanthêmes*, demandent absolument les remedes échauffans & les cardiaques qui sont compris dans la classe des *alexiphar-maques*; mais l'expérience fait voir que ces remedes augmentent la fiévre, l'obstruction, les symptômes, sur tout le délire & les douleurs de tête. Ils causent encore quelquefois des *soubresaults* dans les tendons, & la maladie passe souvent tout-à-coup à un état si terrible, que toutes les ressources de l'art deviennent inutiles. Il survient aussi dans le même période de cette maladie, d'autres symptômes non moins dangereux; ce sont *des érosions inflammatoires, des diarrhées fétides, & des dyssenteries cruelles*, produites par un amas de bile corrompue, putride qui séjourne dans les intestins. Comme les symptômes de la fiévre maligne viennent d'une seule & même cause, c'est-à-dire de la dissolution putride du sang, M. E. conseille d'en arrêter les progrès, en mettant le malade hors du lit, dans une chambre dont on puisse renouveller l'air, en faisant un feu clair dans la cheminée; sans cela les exhalaisons rentrant dans la masse du sang par la respiration, ne feroient qu'augmenter le foyer de la maladie. Le malade ne doit prendre pour nourriture que *des bouillons aiguisés avec les acides. Il boira d'une décoction d'orge, de riz, ou de l'eau dans laquelle on aura fait infuser du pain. On aura soin d'y mêler du suc de citron ou de limon, ou bien un tiers ou un quart de vin. Les acides tirés du regne végétal ou minéral*, serviront de base à tous les remedes qu'on employera. On peut y associer le camphre qui est un très-bon anti-sceptique, comme l'expérience le prouve. Nous ne sommes point à cet égard de l'avis de M. E, l'expérience nous a prouvé le contraire. Ce Médecin joint à ces anti-sceptiques d'autres préparations qui peuvent convenir dans d'autres climats, mais qui ont nui plus d'une fois dans le nôtre. Le grand art dans cette maladie une fois bien connue, & les premiers secours administrés, est d'entretenir doucement la liberté du ventre, & de corriger la putréfaction commençante par les potions acidules prescrites; c'est le moyen le plus sûr d'arriver au but qu'on se propose; & c'est aussi ce qui nous dispensera de suivre M. Eller, dans les autres détails concernant cette fiévre, à l'exception de l'histoire d'une épidémie dans laquelle on trouve des faits très-intéressans, & que nous reservons pour l'ordinaire prochain.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Ce que nous avons dit des maladies de peau des animaux, nous engage à traiter de l'érésipele ou feu sacré. Cette affection s'annonce par la douleur, la chaleur & la tuméfaction legere des tégumens. Elle n'est point circonscrite comme le charbon, & les autres especes d'inflammation; la rougeur de la partie est très-vive, & la fiévre plus ou moins considérable. L'érésipele affecte particulierement toutes les parties qui abondent en vaisseaux sanguins & lymphatiques; le plus souvent il a son siege à la tête. La cause la plus fréquente de cette maladie, est le dérangement de la transpiration, produit par le passage subit d'un air très-chaud à un air très-froid. Elle peut être l'effet du contact de substances caustiques ou virulente, d'une irritation produite par des instrumens méchaniques, d'une longue course, d'un exposition continue aux rayons du soleil, de la malpropreté, d'une quantité surabondante de laine, d'alimens échauffans, d'une eau corrompue, de pâturages malfaisants, tels que sont les pâturages marécageux. Toutes ces causes indiquent dans leurs contraires les moyens efficaces de prévenir ou d'empêcher le progrès de la maladie, dont le danger est toujours proportionné à l'importance de la partie qu'elle affecte. La tête, le col & les parties, sont celles dont le danger est le plus à craindre. Les moutons sont plus sujets à l'érésipele que les bœufs & les chevaux. L'érésipele est plus rebelle & plus dangereux quand il change souvent de situation, parce qu'il peut se jetter sur quelque viscere; il est aussi de mauvaise qualité, lorsqu'il tend à la suppuration ou à la gangrene. Le pus qui accompagne cet état, est toujours vicieux, & entretient un ulcère qui s'oppose à la régénération des chairs. La saignée répétée quatre ou cinq fois dans l'espace de deux ou trois jours, est le remede le plus nécessaire contre l'érésipele.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 16 Juin 1774.

De Londres, le 5 Mai.

CETTE Ville, peut-être celle du monde où l'on inocule le plus aujourd'hui, est aussi celle où les avantages de l'inoculation sont le mieux reconnus. C'est par un effet fouteuu de cette confiance, que les trois jeunes fils de Sa M. B. vont être incessamment inoculés. Cet exemple gagnera sans doute, & tous les Princes de l'Europe connoîtront combien leur jours sont précieux à leur sujets, prendront enfin cette précaution dûe à l'attachement de leurs peuples, à la tranquillité de leur Royaume, & à leur bien être particulier. Nous voyons avec satisfaction que l'inoculation déja connue & pratiquée dans plusieurs Provinces de France, s'accredite de plus en plus, & qu'elle y sera bientôt aussi généralement adoptée qu'en Angleterre. La Bretagne en connoît l'administration, & M. Duboueix, Médecin de cette Province, après s'être exercé dans cette partie, a été appellé dans plusieurs endroits pour inoculer. M. Bridault, Médecin de l'Hôpital de la Charité de la Rochelle, a donné l'exemple à ses concitoyens, de sa confiance dans cette pratique, en inoculant lui-même ses enfans âgés, l'un de quatre ans, & l'autre de trente-deux mois. Aussi son zele a-t-il été couronné du succès. Citoyens généreux, continuez de vous dévouer au bien public, sur-tout combattez les préjugés populaires par vos exemples & par vos écrits. Vous aurez des ennemis & des jaloux; ceux qui n'ont rien à perdre, essayeront de vous ravir la réputation qu'ils n'ont plus; mais ne craignez rien; attendez tout du tems & de la vérité; vous triompherez de l'envie, les calomniateurs seront confondus, & vous goûterez ensuite en paix, la satisfaction d'avoir été utiles à votre patrie. Ce plaisir innocent & pur, n'est pas fait pour ces ames inquietes & corrompues, qui cherchant à verser sur des citoyens honnêtes une partie de l'avilissement qui les accable, n'en sont que mieux reconnues & plus méprisées.

P. S. Nous terminions cet article lorsque nous avons appris la prochaine inoculation de SA MAJESTÉ, de MONSIEUR, & de Monsieur LE COMTE D'ARTOIS. Voilà donc l'inoculation avouée, permise, authorisée même, dans toute l'étendue de la France, & les préjugés dissipés. Il ne faut jamais se lasser de les combattre; la vérité triomphe tôt ou tard.

Suite de l'article de Poitiers, du 4 Juin.

» Si la saignée, poursuit M. de Scévole, avoit été absolument nécessaire à la conservation de nos jours, la nature qui a pourvu à tous nos besoins, n'auroit-elle pas pratiqué elle-même pour le superflu de notre sang, quelque voye, quelque conduit par lequel l'écoulement eût pu se faire? Auroit-elle attendu que l'homme fût devenu assez inhumain pour percer avec le fer la veine d'un autre homme, en faire sortir des ruisseaux de sang, exposer même le patient au milieu de cette opération barbare, à tomber en défaillance, image trop fidele de cet état de langueur, d'épuisement & souvent de mort où la saignée nous conduit tôt ou tard?»

La nature excite des hémorragies de toute espece dans les maladies. Le saignement du nez dans la jeunesse & dans l'âge adulte, le flux des hémorroides dans l'âge viril, l'écoulement des lochies & des mois dans le sexe, sont encore autant d'évacuations sanguines qui arrivent tant en santé qu'en maladie, & auxquelles M. de Scévole ne paroît pas avoir eu égard. Les gens de l'art sont donc fondés de tirer du sang aux malades, puisque la nature les y conduit par tant d'exemples.

»En voyant un homme à qui la fiévre cause une agitation dans le pouls, une chaleur immodérée, une soif brûlante, le transport au cerveau; rappellez-vous ce qui se passe dans une cuve que vous avez remplie de vendange: le mout s'échauffe, s'agite avec bruit, souleve la grappe, bouillonne, écume, répand aux environs une vapeur qui enivre, qui suffoque même ceux

qui en approchent de trop près. Cette effervescence réjouit le vigneron, & lui annonce que dans peu de jours, le jus de ses raisins qui étoit trouble, épais, chargé de parties hétérogènes, deviendra rouge, clair, transparent & potable; telle est l'image de la fièvre; mais si ce vigneron impatient de jouir, s'avise imprudemment de tirer, dans le tems de la plus grande fermentation, le quart ou la moitié du vin de cette cuve; qu'en arrivera-t-il? La grappe s'échaufera violemment, & la liqueur sur laquelle portera cette masse brûlante, s'aigrira au point qu'on n'en pourra boire sans qu'elle nuise à la santé. Voilà quel est l'effet de la saignée; pourquoi sommes-nous assez aveugles pour prendre ainsi le change?

En établissant cette comparaison, M. de S. suppose une fermentation qui n'est pas démontrée, pour en tirer des conséquences très-ingénieuses, mais incertaines puisqu'elles portent sur un principe contesté. Admettons pourtant un instant avec lui la comparaison du sang dans les vaisseaux pendant la fièvre, avec la cuve pleine de moût en fermentation. S'il arrivoit que cette cuve contint trop de moût, que ce moût fût rarefié au point d'exiger beaucoup plus de place que dans son volume ordinaire, qu'enfin la cuve fût exactement fermée de toute part, quel parti prendroit M. de Scévole? Sans doute il tenteroit d'abord de découvrir la cuve pour laisser au moût la facilité de s'étendre dans un plus grand espace. Ce Physicien est encore trop judicieux pour ne pas sentir l'impossibilité de contenir l'excédent du moût en fermentation qui s'échapperoit par les bords de la cuve; & dans le cas où il feroit impossible de faciliter promptement la sortie de ce liquide fermentant, sans en soutirer une partie, il est trop prudent pour conseiller de tout perdre, plutôt que de prendre ce dernier parti. Or ce qui arriveroit dans ce cas est précisément ce qui arrive dans les maladies inflammatoires, dans toutes les maladies aigues, & dans une infinité d'autres où la surabondance du sang menace la tête, la poitrine & le bas-ventre, soit d'un engorgement gangreneux des visceres de ces cavités, soit du déchirement des vaisseaux & de la suppuration. C'est ce qu'on auroit lieu de craindre dans le *cas d'une agitation violente du pouls, d'une chaleur immoderée, d'une soif brûlante, & d'un transport au cerveau.* Nous ne suivrons pas M. de Scévole dans ce qu'il ajoute encore contre la saignée. Ce que nous avons dit suffira sans doute pour répondre au raisonnement de ce Physicien, & détruire les impressions dangereuses qu'auroit pu faire le parti extrême qu'il a pris par excès de zele, & par un motif, assurément bien capable d'excuser l'erreur dans laquelle il s'est laissé entraîner.

Du Mans, le 6 Juin.

Le zele avec lequel on s'empresse de secourir les noyés dans les Provinces, suivant la méthode de Paris, & les succès multipliés qu'on en obtient, exigoient la simplification de la machine imaginée à cet effet, machine trop compliquée, & trop coureuse. On avoit d'abord approché de ce but, en suppléant à cet attirail, par deux pipes dont on appliquoit les deux fourneaux les uns sur les autres, & dont l'un des tuyaux étoit introduit dans l'anus, tandis que l'on soufloit dans l'autre. La difficulté de tenir les fourneaux de ces deux pipes exactement collés l'un sur l'autre, & de les avoir toujours de même grandeur, a fait enfin imaginer une méthode qui semble obvier à tous ces inconvéniens. On a construit avec du buis, une pipe dont le fourneau est doublé de fer blanc. On ajuste deux tuyaux à ce fourneau, l'un pour le fumeur, & l'autre pareil au canon d'une seringue, & diamétralement opposé au premier, destiné comme on voit à être introduit dans l'anus du noyé. La maniere de se servir de cette pipe après l'avoir ainsi disposée, est de mettre le pouce sur l'ouverture du fourneau, toutes les fois qu'on souffle dans le premier tuyau; il ne s'échappe plus alors de fumée, elle pénètre en entier dans les intestins du noyé. On doit beaucoup de reconnoissance à l'Inventeur de cette pipe; nous nous empressons de la lui témoigner publiquement, en nous permettant toutefois quelques observations sur d'autres usages auxquels il paroît destiner la fumée de tabac introduite dans le corps de cette maniere. L'Auteur veut que ces injections soient utiles dans la colique nephrétique, dont, ajoute-t-il, *on est guéri sur le champ par ce moyen.* Mais ce moyen est violent, & la nephretique est aussi violente; comment concilier ces deux extrêmes, à moins que la fumée de tabac, stimulante dans certains cas, n'agisse alors comme inébriante & sedative. Nous n'osons rien avancer à cet égard sans avoir des détails plus circonstanciés sur cet effet singulier. On conseille encore ce même remede contre les tranchées des chevaux; en substituant à la canulle ordinaire, un tuyau plus considérable & proportionné au volume de l'animal. On trouve cette machine au Mans, chez M. Feumusson, rue S. Vincent; qui se fait un plaisir d'en communiquer le modele.

De Paris, le 13 Juin.

On fait dans cette Ville & dans plusieurs Provinces du Royaume, un grand usage du suc de reglisse de l'Hôtel-Dieu de Blois, & l'expérience a prouvé l'utilité de cette préparation, agréable au goût & amie de la poitrine. Voici

l'avis que nous avons reçu à ce sujet. » Les » plaintes réitérées auxquelles nous sommes » exposées depuis quelques années, au sujet » d'un prétendu suc de reglisse de l'Hôtel-Dieu » de Blois, qui se vend à Paris & dans la Province, nous forcent à prévenir le public, » que pour lui éviter la surprise dans l'achat, » nous scellerons du cachet de notre Maison, » les boetes des trois especes de suc de reglisse » dont nous possedons le secret depuis plusieurs siécles, & dont l'efficacité si bien reconnue nous a toujours mérité la préférence » sur tous ceux qui se débitent. Le prix de chaque espece, savoir : le blanc, le jaune & le » noir, est toujours de 5 liv. la livre. Il seroit » plus à propos de s'adresser directement à » nous, lorsqu'on veut s'en procurer «. Nous prions d'affranchir le port des lettres, ainsi que celui de l'argent de la demande.

S. LES RELIGIEUSES DE L'HÔTEL-DIEU DE BLOIS.

Les maladies qui ont regné dans Paris dans le mois dernier, n'ont pas été fâcheuses. On a vu beaucoup d'affections catharrales, qui attaquoient d'abord la tête, & tomboient ensuite sur la poitrine. L'eau & le sucre pour boisson, un régime doux, & la liberté du ventre entretenue par des lavemens émolliens, sont les moyens qui ont réussi pour dissiper ces maladies, la plûpart terminées par une expectoration abondante de crachats cuits. On a encore observé des maux de tête & des vertiges qui ont dégeneré en affections soporeuses, & même en véritables apoplexies. Ces dernieres maladies sont toujours plus communes dans les Villes que dans la Campagne, parce qu'on s'y nourrit mieux, & qu'on y fait moins d'exercice.

LIVRES NOUVEAUX.

Quatriéme suite de la connoissance & du traitement des maladies, &c.

Après avoir indiqué le traitement de la fiévre maligne catharrale, M. Eller trace le tableau de celle qui causa de grands ravages en 1626, dans la Maison des Orphelins, construite à Postdam par les ordres de S. M P. pour y nourrir & élever les enfans des soldats. Cette fiévre parut vers l'automne, (l'été avoit été fort pluvieux, & le vent du midi avoit soufflé long-tems,) mais elle n'étoit accompagnée dans le commencement d'aucun symptôme grave, qui pût donner de l'inquiétude à ceux qui étoient chargés de veiller à la conservation de cette pepiniere de soldats. Elle devint en peu de tems si violente, qu'il mouroit chaque semaine cent enfans & plus, des deux mille que contenoit cet Hôpital militaire. On interdit aussitôt tout commerce de cette Maison avec la Cour & la Ville. M. E. fut chargé par ordre du Roi, de travailler à arrêter & à détruire cette funeste maladie. La commission étoit difficile & dangereuse ; cependant il falloit obeir au Roi, & porter à ces malheureux les secours auxquels il étoit obligé par son état. Mais pour les traiter avec succès, il devenoit nécessaire de chercher à connoître les phénomènes de cette cruelle maladie ; & comme il étoit mort subitement dans cette maison trois jours avant l'arrivée de M. E., le Chirurgien, avec ses Garçons, un Prêtre, & trois ou quatre Maîtres, sans compter les enfans ; ce Médecin en choisit deux de ceux qui étoient morts la nuit précedente, & les ouvrit. Toute la surface de leur corps étoit couverte *d'exanthêmes* blanchâtres, qui s'élevoient en forme de vessies, de la grandeur d'une lentille, & semée çà & là de pétéchies d'un pourpre noir. Après avoir ouvert le bas-ventre, on découvrit sur l'extérieur de tous les visceres, c'est-à-dire, du foie, du ventricule, des intestins, du mésentere, &c. des exanthêmes entierement semblables : il y avoit dans plusieurs endroits des taches gangreneuses, des portions entieres très-enflammées, & d'autres sphacelées. M. E. vit la même chose dans la poitrine, où il remarqua principalement l'inflammation des poumons, qui s'étoit terminée par gangrene. Il n'avoit point encore fait l'ouverture de cette capacité, lorsqu'il s'apperçut que le Chirurgien, saisi de crainte, paroissoit se trouver mal ; ce qu'il reconnut à la pâleur de son visage & à ses mains tremblantes. Il le fit sortir aussitôt pour respirer un air plus pur ; mais cet Eleve s'en retourna dans son Auberge, où il mourut le cinquiéme ou sixiéme jour de la même fievre contagieuse. En ayant fait venir un autre pour aider au milieu de tant de malades, ce dernier tint bon pendant quatorze jours, mais M. E. eut le chagrin de le voir mourir aussi de la même maladie à la fin de la troisiéme semaine. Ce qui prouve, selon M. E., que l'activité de ce miasme contagieux est presqu'aussi grande que celle de la peste.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE ÉTRANGÈRE.

En parlant de la Médecine des Negres, il eût été bien extraordinaire de voir un peuple barbare ne pas joindre des moyens superstitieux aux secours que la nature offre aux hommes sauvages. Les sorciers exercent aussi la Médecine & la Chirurgie dans le Royaume d'Angola. Si la force de la maladie l'emporte sur les prestiges, ils prétendent qu'un oiseau de mauvais augure a volé sur la tête du malade, & troublé le cours de leurs opérations ; leurs en-

chantemens se font toujours pendant la nuit. La premiere loi qu'ils imposent à ceux qui les consultent, c'est de ne faire appeller aucun missionnaire. Ils assurent que la présence d'un Prêtre chrétien est capable d'affoiblir la vertu de leur drogues, & de causer la mort aux malades ; ceux qui meurent dans leurs mains, ont toujours manqué à quelque formalité. En réfléchissant sur ce qui se passe parmi nous, on est quelquefois tenté de croire que les peuples de nos climats ne different gueres de ceux d'Angola que par la couleur. En effet outre ces prétendus sorciers qui exercent dans les Campagnes une sorte de Médecine divinatoire, & dont quelques paysans sont les dupes & les victimes, il est encore une classe de sorciers connus sous le nom de gens à secret, & de gens sans titre, qui pratiquent la Médecine à-peu-près comme les sorciers du Royaume d'Angola. Appellés le plus souvent dans les maladies désesperées, ils ont grand soin d'écarter les Médecins qui sont ici dans le même cas que les missionnaires. Si le malade meurt, c'est qu'on les a trop tard appellés ; s'il échappe, c'est un miracle operé par leur spécifique : de maniere ou d'autre ils se tirent de presse, trompent les parens & le malade, & laissent toute la charge de l'événement sur les personnes de l'art qu'ils ont supplantées. De pareils gens existoient en France, faute d'un premier Médecin qui, chargé par état de veiller à ce fléau, pût l'écarter ou le détruire ; heureusement la sagesse de notre Monarque vient d'y pourvoir par le choix qu'il a fait dans la personne de M. Lieutaud, savant distingué, profond Anatomiste, grand Médecin, Écrivain célebre, & ce qui est au-dessus de toutes ces qualités, honnête homme & bon citoyen.

Médecine Vétérinaire.

Suite du traitement de l'érésipele.

Une heure ou deux après la saignée, on donne un lavement composé d'une infusion de feuilles de séné saturée de crême de tartre, & on le réitere trois fois dans l'espace de vingt-quatre heures. La paille, le son & les plantes fraiches doivent être la seule nourriture dans ce cas, & le petit-lait ou l'eau blanche nitreuse, la seule boisson. Quand les symptômes commencent à s'appaiser, on administre un bol composé de parties égales de souffre & de miel. Les alkali-volatils, les bois sudorifiques, & autres drogues échauffantes, doivent être interdits contre le préjugé, par lequel on est porté de donner des remedes chauds, sous le prétexte qu'ils poussent à la peau.

Avant de terminer ce qui regarde les maladies cutanées des animaux, nous joindrons ici quelques détails sur le farcin: maladie regardée jusqu'à présent comme particuliere aux chevaux. Cette éruption consiste en de boutons inflammatoires qui se terminent lentement par suppuration, & qui ont peine à se résoudre. Ces boutons sont plus ou moins nombreux, & prennent presque toujours un mauvais caractère, n'aboutissant ordinairement qu'à la mort de l'animal. Le farcin varie beaucoup pour la forme des pustules, leur grandeur & leur situation. Elles se manifestent plus souvent sur les branches de la machoire postérieure le long du coup, sur les épaules, & sur les fesses que dans les autres endroits. Elles n'affectent pas le pannicule charnu, & sont tantôt circonscrites, & tantôt plus rapprochées, ressemblant à une corde entre-coupée de noeuds, ou à un chapelet. Lorsque ces boutons viennent à suppuration, ils forment des ulcères considérables, & d'une très-mauvaise odeur. On se trompe ordinairement en prenant pour farcin une aggregation de petits boutons qui affectent le garrot, la longueur de l'épine, la croupe, le jarret, & qui se réunissent en suppurant, pour former une playe fort large. Cette affection doit être plutôt regardée comme dartreuse. On compte ordinairement quatre éspeces de farcin. La premiere qu'on appelle *farcin volant*, s'annonce par un nombre plus ou moins considérable de boutons de différentes grosseurs, durs, peu sensibles, roulans sous les doigts, & qui cédent à la saignée & aux legers repercussifs. La seconde espece appellée *farcin corde*, est caractérisée par une trainée de boutons, semblable à un chapelet. Les boutons sont mobiles, mais douloureux, & plus disposés à suppurer que dans la premiere espece de farcin. La troisiéme espece qu'on nomme *farcin cul de poule*, présente des boutons qui s'élevent en très-peu de tems, quoiqu'ils soient durs dans leur principe. Il en sort un pus fétide & ichoreux ; leur bords sont calleux, durs, renversés, & il s'éleve du milieu de l'ulcère une excroissance qui ressemble à ce qu'on croit, au cul d'une poule. La quatriéme espece est le *farcin intérieur*, qui adhere au pannicule charnu.

La suite à l'ordinaire prochain.

MM. les Abonnés de Juillet 1773, sont priés de faire renouveller leur abonnement dans le courant de ce mois, en envoyant 9 liv. 12 sols, & lettre d'avis franc de port, à Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 23 Juin 1774.

De Livourne, ce 10 Mai.

On écrit de cette Ville, que la Famille de leur Altesse Royale a été inoculée, & que l'inoculation a eu le plus heureux succès. Et comment cette opération bien pratiquée n'en auroit-elle pas? Il n'est plus permis aujourd'hui d'en douter, à moins d'être dans un violent délire, ou ce qui est pis encore, d'être de mauvaise foi; car on guérit de la phrenésie, mais la méchanceté du cœur tient à des causes morales qui sont au-dessus du pouvoir de la Médecine. Nous avons omis dans notre derniere feuille l'inoculation de Madame la Comtesse d'Artois. Tandis que la race auguste des Bourbons s'est préservée par l'inoculation de malheurs, hélas! trop réels de la petite vérole naturelle, le Bearn, leur patrie, est affreusement ravagé par ce fléau. On écrit de Pau, que l'épidémie varioleuse attaque tous les enfans de cette Ville, & que 800 d'entr'eux en sont morts.

De Poitiers, le 12 Juin.

Une femme âgée de 30 ans, a cherché de surprendre les lumieres des personnes de l'art, en leur présentant comme véritable un phénomène très-singulier s'il avoit existé. Elle se disoit enceinte de vingt-trois mois, & cherchoit à persuader que son enfant étoit vivant. Ceux qui la touchoient & la visitoient, sentoient en effet des mouvemens dans son ventre, qui ressembloient assez à ceux d'un enfant, pour en imposer à plusieurs Chirurgiens qui étoient présens. Arrivée depuis 15 jours dans une Ville de cette Province, elle s'est présentée à un jeune Chirurgien qui, quoiqu'instruit, ne s'est point assez précautionné contre l'erreur. Trop confiant à diverses avantures pareilles, consignées dans les ouvrages de Médecine & de Chirurgie, il ne douta pas un instant de cette très longue grossesse, & croyant ne devoir attribuer l'immense retard du terme de l'accouchement, qu'à un vice de conformation. Il annonça à la femme l'opération qu'il croyoit nécessaire pour faciliter la sortie de l'enfant, & lui fit promettre de se rendre dans huitaine au lieu destiné pour la pratiquer. La femme promit tout, & tint en effet parole. Le Chirurgien charitable, mais trop crédule, avoit fait une quête pour cette femme, & l'on pense bien que toujours entraîné par son zele & par un excès d'amour pour le merveilleux, il convoqua tout ce qu'il pût de ses Confreres pour être témoins d'un fait aussi extraordinaire. Au jour nommé, la femme arriva, & sans se déconcerter devant l'assemblée, elle demanda avant tout, de toucher l'argent qu'on lui avoit promis; puis apportant mille raisons pour éloigner l'opération à laquelle on vouloit la soumettre, elle déclara ne vouloir être operée que dans l'Auberge voisine où elle logeoit. On feignit de l'en croire, & quand elle fut sortie, elle se sauva avec l'argent, s'applaudissant sans doute de la crédulité du Chirurgien, & de la facilité de ceux qui lui avoient fait l'aumône. Nous avons rapporté l'année derniere l'exemple d'une femme qui prétendoit accoucher de grenouilles, & qu'on a guéri de cette manie en l'enfermant pour le reste de ses jours. Ces avantures devroient rendre les gens de l'art plus circonspects. La possibilité physique de certains faits extraordinaires n'autorise pas à être crédule à ce point: plus un phénomène est rare, plus il faut l'observer de près, afin de ne pas se compromettre, & de ne pas compromettre avec soi, ceux qui pourroient en rapporter d'aussi singuliers, mais mieux constatés.

De Dijon, le 15 Juin.

MM. les Élus de la Province de Bourgogne, viennent d'établir dans cette Ville un cours gratuit d'accouchement pour l'instruction des Sages-Femmes. M. Enaux, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, en a fait l'ouverture le 16 du mois dernier, par un discours dans lequel il a fait sentir la sagesse & l'utilité d'un pareil établissement. Ce cours sera distribué en trente leçons, & continué gratuitement

chaque année. On aura toujours soin de l'annoncer dans la Province par une lettre circulaire, six semaines après l'ouverture. Comme le peu de fortune du plus grand nombre des Sages-Femmes les eût empêchées de profiter de cette instruction, les charitables Instituteurs de ces leçons, leur en ont donné la facilité en les indemnisant des frais de leur voyage.

Par une autre lettre écrite de Rethel-Mazarin, en date du 27 Mai, nous avons appris qu'un pareil cours y avoit été établi; qu'il a été ouvert le 19 Janvier dernier, dans la salle de l'Hôtel de cette Ville, que les leçons données deux fois par jour pendant un mois consécutif, ont produit un si grand effet, qu'on y a vu de neuf Éleves, sept être en état de terminer heureusement les accouchemens les plus laborieux, même les accouchemens contre nature. C'est à M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de Champagne, qu'on doit cet établissement utile confié aux soins & aux lumieres de M. Telinge, Médecin, Pensionnaire de la Ville & de l'Hôtel-Dieu de Rethel Mazarin. Nous ne pouvons mieux faire connoître le zele de cet estimable citoyen, qu'en rapportant l'extrait d'une lettre qu'il nous a écrite à ce sujet. Elle servira en même-tems à prouver de plus en plus l'utilité de nos feuilles, & à justifier le jugement qu'en a porté le public, au bien duquel nous avons consacré nos travaux & nos veilles.

» J'ai si bien senti, M., la nécessité du catechisme dont vous parlez dans l'une de vos feuilles, article de Soissons, qu'avant de commencer mon cours, j'en ai fait un dans lequel je détaille avec précision tous les principes de l'art des accouchemens laborieux, avec la maniere de les surmonter, les différentes sortes d'accouchemens contre nature, & les manœuvres nécessaires pour les réduire, sans nuire ni à la mere ni à l'enfant. Je parle aussi de la fausse-couche, de la mole & des différens accidens qui peuvent arriver à la suite des accouchemens laborieux. Je termine cet ouvrage, fait moins dans l'intention de briller que d'être utile, par un petit discours sur les devoirs des Sages-Femmes. Ce catechisme verroit déja le jour, si je n'eusse voulu le revoir avec attention, pour le rendre plus digne de l'accueil des personnes de l'art, & j'espere pouvoir le présenter bientôt. Je m'estimerois très-heureux si je pouvois contribuer à former dans les Campagnes, des femmes en état de faire oublier ces meurtres impunis, causes trop cruelles & trop fréquentes de la dépopulation dont on se plaint tous les jours ».

Extrait d'une lettre écrite d'Orléans, le 28 Juin.

» J'ai lu plus d'une fois, M, votre Gazette, & j'y ai vu avec plaisir le soin avec lequel vous recueilliez les remedes nouveaux, ou peu connus. Voici quelques recettes prises dans [illegible]ens Auteurs, & la plûpart constatées par de nouveaux essais. On prend pour faire couler la bile, un gros de savon, un scrupule de gomme ammoniac, & autant de racine de valeriane, quinze grains de crême de tartre, douze grains d'extrait panchymaguogue, & huit grains d'aloès succotrin; on fait du tout une masse de pilulles avec le syrop de rose solutif, qu'on partage en plusieurs bols chacun de 4 grains. On avale une pilulle matin & soir. Je puis vous certifier, M., que ces pilulles m'ont fait le plus grand bien possible dans une jaunisse dont je fus attaqué il y a quelques années, & tous ceux à qui je les ai conseillées depuis, s'en sont bien trouvés. Voici une autre recette contre les engelures. Lorsque l'engelure est simple, & qu'il n'y a qu'un engorgement léger dans la peau & la membrane adipeuse, on peut appliquer dessus, de la thérebentine dissoute dans quelqu'huile; on se sert aussi du lavon de Venise, battu & dissout dans l'eau vulnéraire. Les engelures sont très-opiniâtres dans les personnes cacochymes; alors l'acrimonie des humeurs, ronge & ulcere la peau: il s'y forme des pustules pleines de sérosités rougeâtres, Il faut les faire suppurer, pour donner issue à l'humeur qui entretient l'ulcère, après quoi on le cicatrise aisément. Ceux qui sont sujets aux engelures toutes les années, aux approches de l'hiver, s'en garentiront en frottant pendant cette saison, la partie affectée avec de l'huile pétreole ou de la thérebentine. Et supposé qu'elles recommencent à paroître au bout de quelque tems, on appliquera chaque jour sur cette même partie, un morceau de vessie trempée dans les huiles dont on vient de parler. J'ai lu encore, M., dans Sthall, qu'il avoit souvent donné du sel de nître purifié, aux femmes nouvellement accouchées, & que ceci lui avoit parfaitement réussi, lorsque les vuidanges étoient supprimées par differentes causes, sur-tout quand cette suppression entraînoit après elle des accès de fiévre violens. La dose du nître étoit depuis 15 jusqu'à 30 grains dans un bouillon, ou tout autre boisson appropriée. Peut-être l'observation paroitra-t-elle minutieuse, mais en Médecine rien ne me doit être négligé Ray, Botaniste renommé, vante la racine de bistorte, pour prévenir l'avortement. Il prescrit un demi-gros de racine en poudre, avec une pareille quantité de succin pris dans un œuf pendant quelques jours. J'avois encore notté la proprieté singuliere de l'iris sauvage contre la jaunisse chez les Kampschadales, mais vous m'avez prévenu en la rapportant dans l'un de vos articles de Médecine Etrangere.

Un remede qu'on n'a point assez éprouvé, c'est celui que Pline indique dans le livre 22, chap. 37 de son Histoire naturelle. Sextus Pomponius, pere de celui qui avoit été prêteur, faisant donner de l'air à ses greniers, & vanet son bled en sa présence, fut saisi d'une douleur de goutte; aussitôt il s'enfonça jusqu'aux genoux dans le grain, & se trouva singuliérement soulagé par ce procedé qu'il répeta toutes les fois qu'il ressentit la même douleurs. Q. Serenus Sammonicus, Médecin du troisiéme siécle, qui fut Precepteur de Gordien le jeune, dans ses préceptes de Médecine en vers latin, chap. 42, rapporte le même fait sans citer le sujet ni l'Auteur d'où il l'a tiré. Enfin Theodore Priscien écrit que des hydropiques ont été guéris de la même maladie, en se faisant couvrir tout le corps de froment. On a appris par les papiers publics de l'année derniere, l'efficacité d'une espece d'haricot des Indes contre le gravier, annoncée & constatée par M. Linné, célebre Naturaliste Suedois. Sans aller chercher si loin le remede, Bartholin assure qu'il n'a pas trouvé de meilleur remede pour chasser le sable des reins, que l'eau de l'écorce d'haricots blancs. Cet Anatomiste assure en avoit fait l'expérience sur lui même; c'est un essai peu couteux, & dont on ne doit craindre que la perte du tems; car le remede ne sauroit être nuisible «. J'ai l'honneur d'être, &c.

De Paris, le 19 Juin.

Un Physicien ayant fait des recherches sur la population de Paris dans les deux dernieres années, a trouvé que le nombre des naissances excedoit celui des morts de 329 dans la comparaison de l'année 1773 à l'année 1772. Une autre observation non moins intéressante encore, c'est que dans cette derniere année il est né plus d'enfans au mois d'Août qu'au mois de Juillet, & qu'il est mort beaucoup plus de personnes en Avril qu'en Novembre. Quoique l'homme soit propre à la reproduction de son espece dans tous les tems de l'année, il est certain pourtant que les saisons doivent influer sur cette fonction animale, comme elles influent sur toutes les autres. Mais ce phénomène facile à saisir dans les animaux, dont l'accouplement se fait sous nos yeux, & dans des tems marqués, ne peut être observé chez les hommes que par la comparaison exacte du tableau des naissances de chaque mois. Il paroit par celui que nous présentons, que le mois de Novembre est de tous les mois le plus sain, & que le mois suivant de Décembre est de tous le plus propre à la génération. Cette observation plusieurs fois constatée, fixeroit nos idées sur ce point de physique beaucoup trop négligé, & pourroit servir de guide aux personnes de l'art, consultés par des époux stériles.

Une femme de petite taille & d'un tempérament très-délicat, mariée à un homme qui n'est pas bien robuste, a eu le ventre monstrueusement volumineux dans sa grossesse. Elle est enfin accouchée de deux gros enfans. C'est la troisiéme grossesse, & chaque fois elle a mis au monde deux jumeaux. Nous connoissons cette femme, & nous avons été témoins du dernier accouchement.

Un particulier de Paris, sujet à des fréquentes douleurs de reins, & craignant d'autant plus d'être un jour attaqué de la pierre, qu'il rendoit souvent des graviers avec les urines, a lu depuis quelque tems dans les papiers publics, un moyen de remédier à ce mal dont il assure s'être bien trouvé, & qu'il nous prie de faire connoître. Ce moyen consiste à ne point déjeuner, à se nourrir frugalement à son dîner, & à faire son souper de tartines de miel commun. Ce régime doit être continué pendant un ou deux mois. Nous connoissons une autre personne attaquée de la gravelle, qui a prévenu plusieurs fois les attaques de cette maladie, en buvant chaque matin à jeun de l'infusion de fleurs de mauve en guise de thé, fortement édulcorée avec du miel de Narbonne. Cette boisson lui servoit de déjeûné.

LIVRES NOUVEAUX.

Derniere suite de la connoissance & du traitement des maladies, &c.

En examinant tous ceux qui étoient attaqués de cette maladie, & cherchant à en découvrir la cause dans les cadavres, M. Eller reconnut que tous ces cruels symptômes qui paroissoient, & qui avoient paru avant la mort, étoient absolument mortels. Il avoit remarqué chez quelques-uns des pustules livides de fièvre pourprée; chez d'autres des tubercules presque semblables aux grains de millet, même plus grands chez quelques autres, se terminant en vessie, & parsemés de taches gangreneuses. Plusieurs avoient des taches noires sur le col & sur la poitrine; dans le nombre de ces malades, beaucoup ne portoient aucun vestige d'éruption exanthémateuse, sans cependant être mieux que les précédens. Plusieurs étoient morts le cinquiéme, le sixiéme, le septiéme, & même le neuviéme jour après avoir eu le délire, des mouvemens convulsifs, des douleurs de ventre, la diarrhée ou la dyssenterie qui exhaloit une odeur cadavereuse; d'autres avoient eté suffoqués par des aphthes, survenues dans une esquinancie inflammatoire. M. E. en vit encore plusieurs tourmentés des

mêmes symptômes ; il fit séparer sur le champ ces malades, qui étoient rassemblés dans la même chambre, & on les porta dans d'autres. On n'étoit point en peine pour en trouver de vuide dans un bâtiment si spacieux. Il fit introduite aussitôt un air plus pur, en ôtant un verre des fenêtres ; & pour mieux chasser les exhalaisons contagieuses qui sortoient de ces malades, il eut soin de faire allumer du feu dans les cheminées. Il y en a dans ce pays de petites, faites comme des fourneaux. Elles dissipent la colonne d'air empoisonnée en l'élevant continuellement, comme fait le ventilateur, & celui qu'on respire est alors plus pur. En outre il fit jetter les alimens gâtés, *que l'avarice des Economes donnoit à ces malheureux*, pour en prescrire d'autres plus salutaires & plus convenables à cette maladie ; leur boisson fut rendue acidule & fortifiante, pour corriger les humeurs corrompues, & ranimer les forces des malades. Enfin on leur donna les remedes appropriés à l'état de leur maladie, suivant la méthode déja décrite ; & M. E. eut la satisfaction de sauver la plus grande partie des malades que l'on avoit regardés comme perdus.

Poussant plus loin son attention, ce Médecin éclairé jugea qu'il seroit très-nécessaire de séparer ceux qui se portoient encore bien d'avec les malades, & de les mettre hors de la Ville, dans un lieu plus salutaire, pour éteindre entierement cette contagion. En conséquence il écrivit au Roi, pour lui représenter la nécessité de ce changement de domicile. Le Roi, qui n'étoit occupé que du bien de ses sujets, consentit à sa demande, & ordonna sur le champ qu'on transporteroit à Lehnin tous les enfans qui n'avoient point encore eu cette maladie, & ceux qui en étoient enveloppés avec leurs Officiers & leurs domestiques. Cette maison très-vaste, habitée autrefois par des Moines, servit d'asyle à ces innocens fugitifs. Ce changement ne tarda pas à dissiper la crainte de la contagion. Car on n'y vit plus paroître la fiévre maligne, ce qui persuada pleinement M. E. que le plus sûr remede contre la peste & toutes les maladies contagieuses, est de séparer les sains des malades. Ces enfans passerent tout l'hiver dans cette maison sans aucune maladie : on les ramena à Potsdam aux approches de l'été dans leur ancienne demeure, qu'on avoit purgée de toutes les immondices. On suivit ensuite plus exactement les regles prescrites pour leur nourriture, leur habillement & les exercices du corps ; aussi depuis ce tems il n'a paru chez eux aucune maladie épidémique.

Ce que M. Eller fit à Potsdam, peut servir de modele dans les autres Hôpitaux ; purifier l'air, changer les malades d'atmosphere, en diminuer le nombre, les rassurer dans leur crainte, veiller enfin sur ceux qui sont chargés de les soigner & de les nourrir. Voilà de grands moyens de guérison : les épidémies cesseroient bien plus promptement si ces précautions n'étoient pas négligées.

Médecine Vétérinaire.

Un de nos Abonnés nous ayant promis des détails intéressans sur le traitement du farcin, nous suspendrons ce qui nous restoit à dire sur cette maladie, jusqu'à ce qu'il nous ait fait part de ses recherches. En attendant voici ce qu'on nous a communiqué sur l'inflammation & l'enflure du col des animaux. Dans cette affection le col s'enfle, il devient dur & douloureux, il acquiert beaucoup de chaleur, & rend les mouvemens du col & de la tête très-difficiles ; si l'enflure prend beaucoup d'accroissement, la tête se tuméfie, particulierement les yeux & la langue. Le frottement réitéré du collier, du joug, & autres corps durs, les coups donnés avec violence sur le cou, les piqûres faites avec des instrumens méchaniques ; par exemple en voulant ouvrir la veine jugulaire avec la flamme ordinaire, le Maréchal peu instruit ou mal-adroit, intéresse souvent les parties voisines, & cause une inflammation considérable ; la poussiere & autres corps étrangers retenus entre les poils de la crinière & du col, les mauvaises qualités de la transpiration insensible, & la disposition particuliere du sujet, peuvent causer l'inflammation du cou. Aussitôt que l'enflure commence à paroître, saignez l'animal à la veine du plat de la cuisse ; appliquez sur la tumeur des linges ou des étoupes imbibées d'une solution de sel de saturne dans de l'eau aiguisée d'eau-de-vie ; lavez exactement la criniere & tout le col avec un mélange de six parties d'eau & une partie d'eau-de-vie ; donnez pour nourriture du son humecté d'une eau saturée de nître ; pour boisson de l'eau blanche ; administrez tous les jours trois lavemens purgatifs ; faites baigner le malade si la saison le permet, deux fois par jour ; dès que la chaleur, la douleur & la tension commencent à diminuer, augmentez la dose du sel de saturne & de l'eau-de-vie ; par cette méthode vous éviterez la suppuration, toujours fâcheuse quand elle pénétre le tissu cellulaire des muscles du cou. L'enflure du cou produite par la morsure d'une bête venimeuse, demande un traitement particulier.

MM. les Abonnés de Juillet 1773, sont priés de faire renouveller leur abonnement dans le courant de ce mois, en envoyant 9 liv. 12 sols, & lettre d'avis franc de port, à Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 30 Juin 1774.

De Londres, le 8 Juin.

LA nature, la qualité & les effets du caffé, intéressent tout le monde, par le grand usage qu'on fait de cette boisson dans tous les pays. Plus on se livre au plaisir d'en prendre, plus on est curieux de savoir si elle peut nuire, & ce n'est pas sans raison, car si le caffé a ses partisans, il a aussi ses détracteurs. Cette question plusieurs fois traitée, & presque toujours avec partialité, vient de l'être encore par le D. J. Ellis, membre de la Société Royale, dans un Mémoire précedé de la description de l'arbrisseau du caffé. Ce que nous avons dit sur sa culture dans le N°. 3 de nos feuilles, nous dispense d'y revenir. Nous nous bornerons donc aux effets de la boisson qu'on prépare avec le caffé. La premiere qualité reconnue par le D. E. est de remedier aux mauvais effets du thé: un trop long usage de cette derniere boisson lui avoit été nuisible; il a remplacé le thé par le caffé depuis plusieurs années, & ne s'est rétabli que par ce moyen. On sent bien qu'après cet aveu M. E. est le partisan du caffé. Aussi le préfere-t-il aux vins qu'on prend à la fin du repas, pour faciliter la digestion; il voudroit, que suivant son exemple, les Anglois le substituassent au thé. Voici les principales raisons qui lui font préférer le caffé au vin. Le vin porte à la tête, assoupit, & loin de faciliter la digestion, il la trouble parce qu'il affoiblit par l'assoupissement, la force de tous les organes, & principalement de ceux qui sont destinés à la digestion. Le caffé au contraire ranime les forces les reveille, & donne du ressort à l'estomac surchargé d'alimens.

Mais quoique le thé soit pernicieux, & qu'il faille préférer le caffé aux vins étrangers, cependant il faut en user avec prudence; car s'il agace la fibre, s'il en augmente les oscillations, fouette le sang, & excite une chaleur utile à ceux qui sont phlegmatiques, pituiteux, & dont l'estomach est paresseux & froid; le caffé préjudicie aux tempéramens sanguins, bilieux & cholériques, & nuitoit également aux estomacs voraces & chauds. On a conseillé dans une des Thèses dernierement soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, de substituer le caffé en poudre, au tabac que l'on prend par le nez. Les avantages de cette substitution, fondés sur des raisons bonnes en apparence, ont causé un accident auquel il eût presque fallu s'attendre: un homme de lettres de Nancy qui a fait cet essai, en a perdu l'esprit, & même est tombé en phrenésie. La poudre de caffé prise par le nez, fait foiblement éternuer, porte au cerveau, & tampone les narrines; le tabac au contraire les piquote, excite l'éternuement, & par cet effet est entraîné au dehors avec les mucosités dont il provoque la sortie.

D'Angoulême, le 13 Juin.

Il a regné dernierement à Diniac, Bourg situé à deux lieues de cette Ville, une maladie qui a fait périr beaucoup de personnes C'étoit une fièvre putride vermineuse contre laquelle on avoit malheureusement prodigué la saignée. Les malades ainsi maltraités périssoient au bout de trois ou quatre jours, & la mortalité fut devenue plus grande, si M. de Bois-Duuil, Subdélégué de l'Intendance de Limoges, secondant le zele & le patriotisme de son respectable chef, n'eût aussitôt envoyé un homme habile qui connoissant mieux la maladie, l'a combattue par une méthode d'aurant plus sûre, qu'elle étoit puisée dans la nature des symptômes. Cet homme est M. Robin fils, Chirurgien du Château d'Angoulême, avantageusement connu dans cette Ville, par le traitement populaire qu'il y administre par ordre du Gouvernement, & par les connoissances qu'il a acquises dans Paris, où il s'est instruit sous de grands Maîtres, de maniere à remplir les fonctions de sa place, & de répondre à la confiance dont l'honnore M. Turgot, Intendant de cette Généralité. A l'arivée de ce Chirurgien, tous les malades restans, au nom-

bre d'environ quarante, souffroient de pesanteur de tête, éprouvoient une lassitude générale, se plaignoient de l'estomac & du bas-ventre, avoient une soif ardente, & la langue sèche & noire comme du charbon. M. Robin leur fit prendre à tous l'émétique en lavage, tel que nous l'avons plusieurs fois décrit dans ces feuilles; & il n'est aucun des malades qui n'ait rendu de vingt à trente vers, plus par le haut que par le bas. Cet évacuant leur a été continué jusqu'à la cessation de la fièvre; M. Robin y a seulement joint une boisson capable de produire les effets de la limonade, très-bien indiquée en pareil cas, sans être aussi couteuse: attention qu'il faut ne pas perdre de vue dans les Campagnes. Cette derniere boisson étoit faite avec le vinaigre & le miel commun, délayés dans l'eau ordinaire. Les premiers soins ainsi donnés, M. Robin est revenu à Angoulême, où il a eu la satisfaction d'apprendre qu'aucun des malades traités par cette méthode, n'étoit mort. M. Robin attribue cette maladie aux herbes fauchées, que les habitans de ces cantons font pourrir autour de leur maison, sur les grands chemins & dans les rues, pour en faire du fumier. On a multiplié cette année cette espece d'engrais dans le village de Diniac & ses environs, & la corruption des plantes a été plus prompte: de maniere que pendant son séjour dans ce village, M. Robin a remarqué que l'infection qui s'en élevoit, étoit à son dernier degré de force. Cette observation doit rendre les habitans des Campagnes plus circonspects. Nous ne doutons pas que M. Robin n'ait fait publier l'air de Diniac à son arrivée; c'étoit le premier moyen d'attaquer la maladie, que d'écarter le fumier qui paroissoit y avoit contribué. D'ailleurs on ne peut qu'applaudir à la maniere simple avec laquelle ce Chirurgien l'a combattue. Nos lecteurs voyent par cet exemple, qu'il faut peu de chose pour guérir les malades, & combien est vicieuse la méthode de ces *polipharmaques*, ou faiseurs de remedes, qui pour trop médicamenter les malades, troublent la nature dans ses opérations, & précipitent les jours de ceux qu'ils traitent.

Extrait d'une lettre écrite de Maruejols en Gevaudan, le 12 Juin 1774.

» Les ravages que la petite vérole a faits en » dernier lieu dans le Diocèse de Mende, ont » enfin dessillé les yeux de ceux qui, dans ce » pays, étoient le plus opposés à l'inoculation. » cette pratique vient de s'introduire dans les » deux principales Villes du Gevaudan, graces » au zele & aux soins de M. Girard, Médecin » à Maruejols, & de M. Bonnet de la Blajetesse, » Médecin de Mende. Les opérations de ces » deux Inoculateurs ont eu le plus brillant succès, & aucun de leurs inoculés n'a éprouvé » le moindre accident fâcheux. L'insertion de » la petite vérole n'a pas moins bien réussi dans » le Rouergue, entre les mains de M. Cousti, » Médecin de S. Geniez. « Voilà donc l'inoculation accréditée par le succès, dans les Provinces, loin des Suttons, de leur régime, de leurs poudres & de leur charlatanerie; ainsi l'exemple généreux de notre Monarque, a été suivi pat tous ses Sujets, jaloux de vivre sous un bon Roi, & très-satisfaits de voir ses jours chers & précieux, assurés par une opération salutaire.

» Les sources thermales de Bagnols en Gevaudan, qui jouissent depuis tant de siecles » de la plus grande réputation pour les guérisons surprenantes qu'elles ont operées, & » qu'elles operent continuellement, s'accréditent tous les jours d'avantage. Les réparations qui ont été faites aux bains, la reconstruction de la grande Hôtellerie qui avoit » été incendiée, l'attention particuliere du » gouvernement sur les Eaux minérales, comme fut les divers objets qui intéressent la » santé des citoyens, la vigilance des Administrateurs du pays, tout concourt à augmenter encore la célébrité de ces Eaux, & la » confiance qu'elles méritent à tant d'égards. » Les malades y trouveront désormais tous les » secours dont ils pourront avoir besoin. La » décence & le bon ordre y seront plus particulierement observés que jamais. Le Médecin que Sa Majesté a préposé à l'Intendance » de ces sources, réside à Bagnols pendant la » plus grande partie de la saison des Eaux, » pour veiller à ce que les remedes y soient administrés convenablement, & il y donne ses » conseils gratis aux pauvres. Il se propose de » publier incessamment l'analyse de ces Eaux, » afin de mieux faire connoître leurs principes » & leurs vertus. «

De Brest, le 15 Juin.

Les moyens de purifier l'air dans les vaisseaux ont paru dans tous les tems d'autant plus nécessaires, qu'il y est naturellement mal-sain, & presque toujours altéré par les émanations réunies des gens de mer qui en habitent l'intérieur; par des provisions faciles à se corrompre; & par plusieurs autres causes de putréfactions difficiles à détruire. Les Ventilateurs imaginés jusqu'à présent pour y parvenir sont tous très-incommodes par leur volume; & par le nombre d'hommes qu'ils exigent pour les mettre en jeu. On vient de découvrir un moyen plus simple d'obtenir cette propreté

desirée. Le vaisseau dans toutes ses courses divise l'air & l'eau avec la même vitesse : partant de ce fait comme incontestable, on propose de pratiquer des ouvertures à l'avant du vaisseau, & d'y placer des tuyaux qui descendent entre les membres, jusqu'au fond de la calle. Ce moyen devant introduire l'air avec la vitesse du vaisseau. On pourroit placer de même de ces ouvertures sur les côtés du navire, & l'air s'y introduiroit presqu'aussi promptement que le vent, quand sa direction seroit perpendiculaire. Si l'on plaçoit encore de pareils soupiraux à la poupe, ils recevroient la vitesse du vent, qui augmenteroit au profit de l'introduction de l'air, dans tous les tems de cape, de pane, de roulis, de tangage, & autre mouvement ; à l'ancre même & dans le port, ces trous opéreroient le même effet. Ce qu'on annonce ici a été exécuté avec succès, nous reservons les détails de l'exécution pour l'ordinaire prochain.

De Paris, le 27 Juin.

Nos lecteurs se souviennent peut-être de l'ouvrage de M. Marigues, Chirurgien à Montfort-Lamaury, & de l'annonce que nous en avons faite. Il avoit pour titre : *Suite de la guérison de la paralysie par l'électricité*, d'après la méthode de M. l'Abbé *Sans*. On lisoit encore à la fin de cette brochure, que les personnes affligées d'une paralysie recente, pouvoient s'adresser à M. l'Abbé Sans, à Versailles, qui leur donneroit les renseignemens nécessaires aux conditions d'avoir recours, pour la curation de leurs maladies, à M. Marigues, Chirurgien, &c. Ainsi l'ouvrage de M. Marigues servoit de suite à celui de M. l'Abbé Sans, & l'avertissement ne laissoit pas douter que M. l'Abbé Sans n'eût communiqué sa méthode à M. Marigues qui ne devoit électrifer qu'en sous-ordre, & après avoir reçu comme éleve, les renseignemens nécessaires de son Instituteur. Cela nous a paru très-clair ; & l'intelligence qui regnoit à cet égard entre M. Marigues & l'Abbé Sans, nous étoit d'autant plus manifeste, que M. Marigues lui-même est venu nous apporter son ouvrage, sans réclamer contre l'avertissement en question. Nous avons cependant reçu après neuf mois d'écoulés, une lettre de ce Chirurgien, dans laquelle il assure n'être point l'Eleve de M. l'Abbé Sans, & s'inscrit en faux contre ce titre. Ainsi nous nous empressons de publier que M. *Marigues n'est point Eleve de M. l'Abbé Sans*. Mais en même-tems que nous lui accordons cette satisfaction, qu'on eût pu lui refuser sans injustice, nous le prions de nous dispenser de publier sa lettre, qui nous entraîneroit dans de trop longs détails, sur la méthode de l'Abbé Sans, & qui nous forceroit de divulguer tout ce qne nous avons vu & appris à cet égard ; ce qui n'étant point favorable aux électrisations faites par M. l'Abbé Sans, pourroit rejaillir sur celles qu'à publiées M. Marigues.

Le penchant pour le suicide est un genre de maladie dont la contagion semble se répandre. On écrit du Pont-de-l'Arche qu'un habitant du Bourg du Bec en Normandie, s'étant enfermé dans sa chambre, s'est coupé la gorge & les arteres des deux bras avec un rasoir. Cet accident nous rappelle un projet d'éteindre le suicide, qu'un citoyen de Paris nous a communiqué. Il proposoit d'établir un cours public de consolation où tous les Sujets fussent admis indistinctement. Ce cours devoit se faire le soir dans un lieu obscur, où les *anglomanes* auroient été entendus sans se voir, & où le professeur répondant aux questions qu'on eut pu lui faire, les eut expliquées par les principes du bon sens & de la raison. La consolation est sans doute un bon moyen de combattre cette maladie ; mais les bains froids & les douches, précedés par la saignée & par l'émétique, sont mille fois plus efficaces. L'envie de se donner la mort est une manie qu'il faut traiter comme la folie ordinaire. Sans cela tôt ou tard les malades succombent à leur désespoir.

Livres Nouveaux.

Mémoires sur les sépultures hors des Villes, ou Recueil de pièces concernant les cimetieres de la Ville de Versailles. Broch in-8°. de 80 pages. A Versailles, chez Blaizot, au Cabinet Litteraire ; & à Paris, chez Valade, Lib. rue S. Jacques.

L'usage abusif d'enterrer les morts dans l'enceinte des Villes, n'a jamais été combattu d'une maniere plus victorieuse, que dans ces derniers tems. Sans parler des réquisitoires des Magistrats qui en ont fait voir l'absurdité, & combien il étoit pernicieux à l'espece humaine ; une partie de l'Italie, le Dannemarck, la Suede, la Russie, viennent de le proscrire. Les Souverains de ces divers Etats, éclairés sur les dangers que courent ceux qui respirent continuellement les émanations putrides animales qui s'exhalent des corps livrés à la putréfaction, méritent une éternelle reconnoissance de la part de leurs peuples, d'avoir fait des Loix aussi sages. Pourquoi, après tant d'exemples, n'espererions-nous pas de voir abolir par tout le Royaume, une coutume que la barbarie y a introduite, & contre

laquelle l'humanité réclame depuis si longtems? Ses droits ne sont-ils pas imprescriptibles? C'est en vain qu'un préjugé gothique, appuyé de l'intérêt personnel de quelques individus, voudroit se prévaloir de l'ancienneté de cet usage: les indications de la nature demandent qu'il soit détruit. La politique qui apprécie les hommes, la philosophie qui les éclaire, la religion qui les sanctifie, sont d'accord sur ce point; nous ne doutons pas qu'elles n'étendent leur sollicitude jusques aux chefs de la législation, pour un sujet qui n'est point indigne de son attention. Les changemens de lieu de sépulture, qui se sont operées dans plusieurs Villes du Royaume, tels qu'à Dôle, Laon, &c. manifestent la possibilité & la facilité qu'il y a de les exécuter par-tout. Ces faits sont récens & parlent en faveur de cette cause, qui est celle de l'humanité. De savans Médecins l'ont plaidée: M. Olivier, en Provence; M. Huberman, en Autriche; & en dernier lieu, M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.»

C'est sur ces authorités d'un très-grand poids que l'Auteur de cet ouvrage fonde ses raisonnemens & sa demande; le cimetiere de la paroisse S. Louis n'est plus dans Versailles; mais il y a deux paroisses dans cette Ville, & chacune avoit son cimetiere. Il reste donc encore un foyer de contagion, & c'est pour en obtenir l'éloignement que ces mémoires sont écrits. Les raisons contre cet abus, sont présentées avec force; l'intérêt de quelques particuliers ne riendra pas sans doute contre l'intérêt général, & l'on n'a que trop éprouvé depuis peu à Versailles, les funestes effets des maladies contagieuses, pour que le ministère n'accueille pas avec empressement les moyens qui doivent éloigner ces maladies du sejour de nos Rois.

Médecine Vétérinaire.

Quand le globe de l'œil est affecté d'inflammation, la partie antérieure est rouge, douloureuse, un peu tuméfiée, & l'œil le trouve plus échauffé que dans l'état naturel. Les blessures & autres irritations causées par des instrumens méchaniques, le contact des vapeurs nuisibles ou de substances caustiques, les mauvaises qualités de l'air, les grands vents, l'intemperie du sujet, la grande sensibilité de l'œil, l'âcreté des larmes, sont les principes les plus connus de l'ophthalmie. Le sujet, son tempérament, son âge, sa maniere de vivre, la constitution de l'air & du pays qu'il habite, entrent pour beaucoup dans le pronostic de cette maladie. Les chevaux y sont plus exposés que les bœufs & les brebis; les animaux d'un tempérament humide ou qui vivent dans les pâturages marécageux, en sont plus souvent & plus longtems affectés que ceux qui habitent les montagnes; les jeunes animaux éprouvent des accidens plus graves & plus opiniâtres que les bestiaux du moyen âge, sur-tout quand la douleur est violente, de longue durée, & qu'il sort des yeux une humeur visqueuse, seche & inégale. Au contraire, lorsque les larmes diminuent, prennent une consistance visqueuse, égale & blanchâtre, c'est une marque que l'inflammation se terminera promptement. Si l'inflammation est entretenue par une maladie de peau, telle que la gale, le farcin, les dartres, la morve, &c. Elle ne cedera point aux remedes ordinaires sans le secours des remedes propres à combattre ces genres d'affections; supposé qu'elle se dissipe, ce ne sera que pour un court espace de tems. Enfin, on a observé que plus l'inflammation de l'œil est vive, opiniâtre & de longue durée, plus le crystallin est menacé de perdre sa transparence. A peine l'inflammation commence-t-elle à paroître, qu'il faut saignet l'animal à la veine du plat de la cuisse: réiterez la saignée, si l'inflammation s'accroît; car les petites saignées souvent répétées au commencement de la maladie, favorisent la résolution, & empêchent l'opacité du crystallin; ensuite appliqués sur l'œil des compresses trempées dans une infusion de racine de persil, tenant en solution un peu de vitriol blanc; l'eau miellée où vous aurez mis en solution une petite portion de vitriol blanc, doit être préferée dans le cas où la tension est vive. Evitez avec soin les spiritueux & les acides; ils ont produit plus d'une fois l'opacité du crystallin: placez un seton avec l'ellebore, à la cuisse; donnez plusieurs lavemens composés d'une infusion de feuilles de séné, tenant en solution de la crême de tartre, ou d'une décoction de prune aux, où vous aurez mis du tarrre vitriolé, à la dose de deux onces pour le cheval ou pour le bœuf. Les Purgatifs si estimés des Maréchaux pour combattre l'ophthalmie, doivent être rejettés; les lavemens purgatifs remplissent mieux les indications, c'est-à-dire qu'ils produisent une prompte dérivation, sans avoir les inconvéniens des purgatifs.

MM. les Abonnés de Juillet 1773, sont priés de faire renouveller leur abonnement dans le courant de ce mois, en envoyant 9 liv. 12 sols, & lettre d'avis franc de port, à Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 7 Juillet 1774.

De Riga, le 8 Juin.

On a vu dans le N°. 18 des feuilles de cette année, qu'un Berger du Devonshire, sans aucune connoissance de l'art de guérir, avoit inoculé avec succès cinq cens personnes. Voici une nouvelle non moins intéressante relative au même objet. Un Curé de Livonie, M. Eisen, a introduit dans les campagnes de son canton, l'usage d'inoculer la petite vérole; les paysans inoculent eux-mêmes leurs enfans, & il n'y a presque plus aujourd'hui que les nouveaux nés, qui n'ayent point eu cette maladie. L'exemple de l'estimable Pasteur Livonien engagera sans doute les bons Curés de nos campagnes, à répandre cette pratique parmi les paysans de leur paroisse. L'inoculation simplifiée, comme on l'a indiqué dans la feuille citée, n'exige plus les soins assidus des personnes de l'art, c'est l'affaire des meres, des nourrices, des bonnes, des gouvernantes. Depuis que S. M. s'est soumise à cette opération, il n'est plus permis de s'élever contre cette pratique en France. La religion d'accord avec la physique, a authorisé l'inoculation qui, lorsqu'elle sera généralement répandue, doit prévenir à jamais les épidémies varioleuses & les ravages qu'elles ont causé jusqu'à présent.

A propos d'inoculation, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de leur faire connoître l'analyse des poudres des Inoculateurs Suttons, qui vient d'être faite par un Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Les Suttons employent quatre poudres pour préparer les inoculés; la premiere est de couleur rougeâtre, & n'est administrée qu'aux adultes; la seconde est bleuâtre, on la donne aux jeunes sujets depuis 7 ans jusqu'à 18; la troisieme d'un gris brun, est pour les enfans de 7 ans & audessous; enfin la quatrieme poudre brune rougeâtre, se donne aux enfans après la petite vérole.

Analyse de la poudre rougeâtre.

1°. On a pris six grains de la poudre couleur de rose, n°. 1: on les a exposés au feu dans une cuiller de fer, sur laquelle on a renversé un verre. La matiere échauffée a donné une fumée blanche & épaisse qui s'est attachée au verre, sous la forme d'une poudre blanche. Cette poudre offre également l'aspect du mercure doux, du calomel & de la panacée; mais l'usage où sont les Anglois, de n'employer que le calomel, porte aisément à croire que ce n'est autre chose. Au reste ces trois remedes ne different pas essentiellement par leur action, le fond en étant le même, acide & base, & la quantité respective des sublimations, y met quelques différences qui ont dû les faire distinguer par des noms differens. Le mercure doux des François est sublimé trois fois; le calomel ou mercure doux des Anglois, six, & la panacée mercurielle de *la brune*, douze. Voyez les Pharmacopées de Londres & de Paris. Le verre étant retiré de dessus la cuiller, la matiere s'est allumée, a brûlé lentement, presqu'à la maniere du cinnabre, & ne s'est pas consumée entierement. Il est resté dans la cuiller environ un grain d'une poudre fixe & grisâtre.

2°. On a mis un gros quarante-huit grains de la même poudre dans une retorte de verre lutée qui a été exposée à un feu de sublimation. Il s'est attaché dans le col de la retorte, du calomel, du souffre & du cinnabre. Il est resté dans son fond une poudre grise, pesant dix-huit grains, qui, calcinée à feu ouvert, a donné encore un peu de fumée qui s'est bientôt dissipée, & qui n'a pas occasionné la perte d'un demi-grain. Cette fumée vient d'un peu de calomel, retombé du col, lors de la fracture de la retorte. Cette matiere fixe est tombée en *deliquium*. On a trouvé que c'étoit de l'étain dissous par un acide minéral. Les Chymistes seroient peu satisfaits d'entendre parler ici d'étain, si on n'indiquoit sous quel état il pouvoit exister dans cette poudre; & c'est ce qui ne se voit pas d'abord. L'étain dissous par l'acide marin qu'il enleve au sublimé corrosif par la voie seche, est caustique & fumant: il ne peut pas tomber en *deliquium*, parce qu'on ne peut pas le dessecher; il auroit fallu le met-

tre sous forme concrete, & cela eût entraîné trop d'embarras. On ne peut pas non plus expliquer ce fait en ayant recours au Mercure diaphorétique jovial d'Hoffmann : l'étain y est dissous par l'acide nitreux, & réduit ensuite sous forme seche par la calcination, la précipitation, &c. Et cette opération demandoit encore trop de tems & de soins, pour qu'on pût croire que c'est-là le procédé de MM. Sutton. Il pourroit bien se faire qu'ils eussent employé l'étain dissous à l'ordinaire par l'acide marin. Ce sel qui est en usage dans les arts, se trouve tout fait.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Bastia, le 10 Juin.

Un soldat d'artillerie reçut il y a deux ans trois coups de stylet, dont deux blesserent legerement ses cuisses, le troisiéme fut porté sur la région iliaque, & pénétra dans le bas-ventre. Malgré la violence du coup, le blessé eut assez de force pour se rendre chez lui : mais a peine il y fut arrivé, qu'il éprouva des douleurs aigues dans le dernier endroit blessé, le pouls devint petit, concentré, & le malade fut pris d'une sueur froide, & d'un frisson général. A l'arrivée du Chirurgien, M. de Vaubergue, Chirurgien-Major du Régiment de Forest, le blessé étoit dans le même état, quoique sept heures se fussent écoulées depuis sa blessure. La playe distante de deux travers de doigt de la ligne blanche, & située trois autres travers au-dessus de l'anneau des muscles du bas-ventre, sembloit avoir une direction oblique de gauche à droite, ne saignoit point, & paroissoit des plus simples. Cependant le pouls devint plus fort, & la chaleur s'accrut en proportion. En conséquence on fit deux saignées, on appliqua des embrocations & des fomentations sur le bas-ventre, & l'on joignit à l'usage de ces topiques, plusieurs lavemens & la diete sevère. Les accidens n'augmenterent point pendant deux jours : ils parurent même diminuer le troisiéme. Mais en levant l'appareil, on apperçut une portion de l'épiploon qui sortoit de la playe ; aussitôt on en fit la réduction, qui fut suivie de la sortie des matieres fécales. Cet accident ne fit rien changer au pansement ni au régime. Du quatre au cinquiéme jour, le malade eut des hoquets fréquens, des nausées, & ne rendoit par l'anus aucune matiere fécale ; le ventre se gonfla sans dureté & les excrémens continuoient à sortir par la playe. Tel étoit l'état des choses, lorsque le Chirurgien prévoyant la longueur de la maladie, fit entrer le blessé dans l'Hôpital, où M. Bourienne qui en est le Chirurgien-Major, continua les mêmes soins & les mêmes remedes. Il ajoura seulement la précaution de faire coucher le malade sur le côté de la blessure, pour faciliter la sortie directe des matieres fécales, & en prévenir l'épanchement, ce qui réussit en effet. Ne pouvant ensuite arriver avec la sonde dans la capacité, & craignant que la dilatation dans ce cas ne devint nuisible, ou ne fût au moins inutile, il prit le parti d'abandonner le malade aux soins de la nature, continuant d'ailleurs les topiques & le régime. Au bout de trois semaines de son entrée à l'Hôpital, le malade jouit d'un mieux sensible ; il ne rendoit plus de matieres par la playe, son ventre libre & sans douleur étoit revenu à l'état naturel, enfin au bout d'un mois d'Hôpital, & le quarantiéme jour de sa blessure, la playe parut solidement cicatrisée, & le malade sortit pour aller rejoindre sa Compagnie.

La nature a de grandes ressources, & les Chirurgiens qui ont cru voir plus clair dans leurs opérations que les Médecins, ont prouvé par la trop grande confiance en leur art, combien peu ils connoissoient celles de cette prudente mere ; si tous les Chirurgiens étoient aussi sages & aussi circonspects que MM. Vaubergue & Bourienne, on feroit moins d'opérations, & il périroit moins de malades.

Suite de l'article de Brest, du 15 Juin.

Voici comment s'y est pris l'Auteur des moyens de purifier l'air dans les vaisseaux. » J'ai fait, dit-il, pratiquer une canelure de huit » à neuf lignes de diametre dans chaque piece » qui compose les couples ou membres, de » maniere que dans toute leur longueur, cela » fit l'effet d'un tuyau. J'ai fait faire dans l'entre- » deux de chaque couple, dans la face inté- » rieure du vaisseau, de petites ouvertures de » deux lignes de largeur sur deux pouces de » hauteur, qui ont été répétées de trois pieds » en trois pieds, dans toute l'étendue des » couples afin que l'air pût s'introduire aisé- » ment dans les canelures dont nous venons » de parler. La même opération a été répétée » au Beaucaire, Serre-Beaucaire, à l'extré- » mité de tous les beaux, à tous les remplis- » sages, à l'étrave, aux apcautres, aux guir- » landes, courbes de liaison, courbes de pont, » lisse d'Ourdy, barre darcasse, &c. Enfin, » à toutes les pieces essentielles dans la face » de leur contact avec d'autres pieces, avec » l'attention de ne point boucher les conduits » par les chevilles, gougeons & gournables, » &c. On a placé quatre tuyaux, ou ventilla- » teurs de chaque côté du vaisseau ; Savoir ; » le premier, au premier hauban d'Artimont ; » le second, au hordant de la Grande Voille ; » le troisiéme au bordant de l'Ecoute de Mi- » zaine ; le quatriéme, sous le Bossouar. Leur » ouverture a été pratiquée sous le carreau,

» afin de les fermer commodément; ces ouvertures ont la forme d'un chapeau de 10 pouc. de diametre sur 2 pouces de profondeur qu'on a encastré dans l'épaisseur des bordages, & soudé à l'orifice du tuyau qui a quatre pouc. de diametre, & seulement trois au petit bout, pour accelerer la vîtesse de l'air. On a pratiqué de petits trous de distance en distance dans la longueur de ces tuyaux, afin de fournir de l'air dans la hauteur de toutes les mailles, ou intervalles entre chaque couple; ces tuyaux ont été faits en cuivre, & placés avant de border le vaisseau; quant à ceux déja faits, on peut se servir de manches de cuivre, au bout desquels on mettra du plomb pour que ce poids les fasse descendre entre les membres; on garnit ces manches de petits cercles de bois, de pied en pied pour empêcher qu'elles ne s'aplatissent ».

La suite à l'ordinaire prochain.

De Besançon, le 24 Juin.

Une femme de cette Province, obligée par état de voyager souvent, étoit incommodée par le mouvement de la voiture, au point qu'elle en vomissoit chaque fois, & ne pouvoit manger jusqu'à ce qu'elle eût achevé sa route. Cette femme ayant connu par nos feuilles la propriété calmante de la thériaque dans de semblables vomissemens sur la mer, occasionnés pat les mouvemens du vaisseau, a cru pouvoir en faire usage sur terre, & en a obtenu le même succès. La premiere fois qu'elle a pris un peu de thériaque dans du vin, avant que de monter en voiture, elle n'a plus éprouvé de maux de cœur, encore moins de vomissemens. Elle a répété ce remede dans un autre voyage,& depuis cet instant elle a voyagé sans cette incommodité. La thériaque est un bon médicament dont on ne se sert point assez dans les foiblesses & les agitations d'estomac; mais il faut qu'elle soit préparée par un bon Apothicaire. Au surplus il est possible de suppléer à son défaut dans le cas dont il s'agit, en faisant avaler aux Voyageurs sujets à vomir, un demi-grain de laudanum dans du pain à chanter, ou délayé dans du vin.

De Paris, le 4 Juillet.

Un de nos Abonnés plein de zele pour le soulagement de ses semblables, mais n'ambitionnant que le plaisir d'être utile, sans vouloir être connu, nous a communiqué les détails suivans:

» J'ai fait sur trente-cinq épileptiques, l'expérience du remede indiqué avec le caille-lait blanc, dans la Gazette de Santé N° 5, pag. 19 de l'année derniere. Il y en avoit depuis l'âge de 6 ans jusqu'à 45. Ils n'ont été soulagés que quelques semaines, & ont ensuite rechuté à l'ordinaire. J'ai trouvé que le vin scillitique composé de deux onces d'oignon de scille par pinte de vin blanc infusés quatre à cinq jours, a beaucoup plus soulagé ces infortunés, les attaques ont été moins fréquentes avec ce remede qu'avec le caille-lait blanc. J'ai encore experimenté que le vin scillitique étoit un des meilleurs remedes pour les vapeurs hystériques, & les suppressions des regles, à la dose d'une cuillerée le matin à jeun, & autant le soir en se couchant. Des filles de 25 & 30 ans qui avoient des jaunisses rebelles, & dont quelques-unes n'avoient jamais eu leur mois, ont été parfaitement guéries avec une ou deux pintes de ce vin sans autre remede; & comme ces sortes de maux sont très-communs à la campagne, l'état des cultivateurs forçant le peuple de s'exposer à la rosée & à tous les frimats, je pense qu'il seroit à propos de communiquer ce remede simple & aisé à composer. Pour toutes sortes de fiévres d'accès & les continues simples, je compose un remede qui manque bien rarement: le voici. Une once de quinquina en poudre, deux cuillerées à bouche de miel, une once de syrop de capillaire & deux gros de confection d'hyacinte; on mêle le tout pour en faire une opiate qu'on partage en quatre doses: on prend la premiere (au moment du frisson) délayée dans un verre de vin blanc ou rouge, les autres prises les jours suivans à la même heure, quoiqu'on n'ait plus de fiévre: il faut avoir été purgé un jour libre avant que de prendre ce remede. Quand je suspecte le quinquina sur sa qualité, je compose pour la fiévre tierce une décoction de pilosella avec du vin qu'on fait bouillir à feu moderé pendant 2 heures; on coule & exprime ensuite cette décoction, dont on boit un verre au moment de l'accès, un autre le lendemain, & un troisieme le jour suivant. Pour la fievre quarte, prenez trois cuillerées de jus de la racine de bouillon-blanc, mêlé dans un verre de vin blanc, & l'avalez un moment avant l'accès; répetez ce remede les deux jours suivans. Ce remede est certain, & des fiévres de 15 & 18 mois ont été guéries sans retour avec ce spécifique que je donne tous les jours. Cette Province étant affligée de cette maladie depuis deux ans, sur mille fébricitans qui l'ont pris depuis cette époque, aucun n'a rechuté. Je n'ordonne qu'un purgatif avant tous ces remedes, & jamais de saignées, à moins d'une indication bien marquée ».

Ce même citoyen nous demande des conseils contre la tympanite. Les bornes de nos feuilles ne nous permettent pas de répondre cette fois à son zele; mais nous lui promettons de nous occuper incessamment de sa

demande, & d'y satisfaire autant que nos foibles lumieres le permettront. Nous invitons en même-tems les personnes de l'art qui auroient des recherches utiles sur ce traitement beaucoup trop négligé, & pour ainsi entierement neuf, de vouloir bien nous les communiquer.

Remede éprouvé contre les attaques les plus vives de la goutte.

La goutte, maladie commune & cruelle, est peut-être celle dont on guérit le moins, & contre laquelle on a publié le plus de remedes. En voici un qu'un goutteux nous adresse, & dans lequel il a, dit-il, d'autant plus de confiance qu'après en avoir fait l'essai heureux sur lui-même, il l'a conseillé avec le même succès à plusieurs autres personnes attaquées de cette affection. Prenez une livre de farine de bon riz, quatre onces de levain de bierre un peu forte, & deux onces de sel; faites crever le riz dans la bierre, puis mêlez-le avec le levain & le sel, au point d'en faire un cataplasme épais. On applique ce cataplasme sur la partie goutteuse, & on l'y assujetrit, en enveloppant cette partie avec une flanelle chaude. Ce cataplasme doit être renouvellé de douze en douze heures. On assure qu'ordinairement quatre ou cinq cataplasmes enlevent le mal sans retour. On lave alors le pied avec du son, de l'eau-de-vie, de l'eau chaude & du bon savon.

Livres Nouveaux.

Almanach de Santé, vol. in-12. *A Paris*, *chez Ruault*, *Libraire*, *rue de la Harpe.*

Cet ouvrage voit enfin le jour. Le volume est petit & ne contient rien de neuf, il paroîtra donc fort extraordinaire qu'un si petit volume ait pris tant de tems à l'Auteur; mais nous avons dit dans notre dernier Supplément, que des affaires importantes absolument étrangeres au travail, l'en avoient distrait; & ce motif légitime suffit pour excuser ce retard. L'Auteur n'auroit pas fait part de cette production cette année, si la publication de la Table de la Gazette de Santé qui se trouve dans cet Almanach, n'eût été essentiellement nécessaire. D'ailleurs cet ouvrage écrit sans prétention & d'une maniere simple, a paru devoir être d'une grande utilité pour les Voyageurs; & comme il est toujours tems de secourir les hommes & de les instruire, on a cru ne devoir pas en priver le public, quoique l'année fut très-avancée. Des notions particulieres sur l'air, le boire, le manger, le sommeil & la veille, l'exercice & le repos, les sécrétions & les excrétions, & les diverses affections de l'ame, composent une partie de cet ouvrage, dans lequel les Voyageurs trouveront encore la maniere de se traiter en route au commencement d'une maladie, & plusieurs autres détails curieux sur le choix des alimens, des remedes & des Eaux minérales du Royaume, indiquées toutes suivant leur nature, & les lieux où elles coulent. On y a joint quelques formules & des remedes contre les accidens les plus pressans, ainsi que contre les maladies des enfans, & contre celles des animaux. Le prix de cet ouvrage peu volumineux quant à présent, a été fixé à 30 *sols*, franc de port par tout le Royaume, afin que cette somme qui se seroit accrue nécessairement chaque année avec l'augmentation indispensable de l'Almanach, fût invariable, quelque changement que l'Auteur pût y faire.

Médecine Vétérinaire.

Le traitement de l'inflammation de l'œil, ne se borne pas à ce que nous avons indiqué dans notre précedente feuille; voici quelques autres remedes contre les ophtalmies opiniâtres & rebelles. Lorsque l'inflammation est ancienne & avec relâchement, l'infusion de racine de fenouil, tenant en solution deux dragmes de vitriol blanc sur demi-livre d'infusion, ou un onguent composé de parties égales de cerat & de vitriol blanc, favorisent plus sa résolution que toutes les eaux distilées, prescrites par les Charlatans, avec tant d'emphase, pour l'inflammation des yeux. Il faut mettre dans la même classe les chaux métalliques, telles que la tutie, le pompholix, &c. les résines, comme l'aloës, l'encens, le mastic, &c.

Si dans le commencement de la maladie, l'inflammation étoit vive, & la chaleur considérable, il faudroit appliquer sur l'œil pendant deux ou trois jours, la pulpe de pommes reinettes cuites, & à son défaut, le cataplasme de mie de pain; ensuite passer aux remedes prescrits ci-dessus. L'inflammation interne de l'œil toujours fâcheuse, à cause de la douleur & du danger de perdre la vue par l'opacité du crystallin, exige des saignées reiterées, & même un peu copieuses, à la veine jugulaire & aux veines du bas-ventre & du plat de la cuisse; un seton avec l'ellebore passé au bas-ventre, des lavemens purgatifs aiguisés avec de la crême de tartre, & donnés jusqu'à trois fois par jour, des bains de huit ou dix heures, l'application continuelle du cataplasme de mie de pain sur l'œil affecté, le son mouillé pour toute nourriture, l'eau blanche nitreuse, ou le petit lait, pour boisson, enfin le repos dans une écurie fraîche, propre & où l'air ait une libre issue.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 14 Juillet 1774.

De Fribourg, le 25 Juin.

On mande de cette Ville que les Eaux minérales de Bonn continuent d'operer de bons effets dans différentes maladies. Voici la description, l'analyse & les propriétés de ces eaux. Les bains de Bonn qui ne sont point assez connus en France, sont situés dans une vallée agréable, dont le fond est une prairie traversée par une riviere; les hauteurs sont ornées de trois châteaux, toute la prairie est entourée d'allées d'arbres fruitiers, de promenades à l'ombre des hêtres, de salles de verdure, d'aunaye, &c. Le climat en est doux, & on y respire continuellement un bon air. Ils ne sont éloignés de Fribourg & de Morat que de deux petites lieues, & de quatre de Berne; il y a du logement pour les gens de toutes conditions. Ces Eaux froides jouissent depuis plusieurs années, d'une réputation que leur ont acquise les guérisons nombreuses & presque merveilleuses qu'elles ont operé, dont on fait un recueil exact depuis plusieurs années. Deux différentes sources qui charient les mêmes principes, fournissent abondamment l'eau à un grand nombre de bains. L'analyse qui en a été faite par différentes personnes de l'art, démontre qu'elles contiennent un soufre très-volatil, une terre absorbante, un sel semblable au sel de Glauber. Elles sont par conséquent déterfives, apéritives, diuretiques, & résolutives. Les observations recueillies ne laissent aucun doute sur toutes ces qualités; la gale, les dartres, & toutes les maladies de la peau les plus inveterées, les anchiloses, les rhumatismes, la goutte, les obstructions commençantes dans les visceres du bas-ventre, quelques-unes même qui avoient duré plusieurs années, les vomissemens & les douleurs d'estomac, causés par l'âcreté & l'épaississement des sucs digestifs, les affections hypocondriaques & hysteriques, les pâles couleurs, les fleurs blanches, la suppression des menstrues; toutes les maladies causées par la plethore de la veine porte, de même que les maladies spasmodiques, cedent à l'effet de ces eaux. Loin d'être aussi utiles aux personnes qui ont des ulceres internes, & à celles qui ont un vice scorbutique, elles leur nuisent au contraire, comme elles sont insuffisantes dans les suites des apoplexies, dans les hemiplégies & autres maladies causées par le relâchement des solides. Leur usage est intérieur & extérieur. Quoiqu'elles ayent un goût de soufre, on s'accoutume facilement à les boire; on les boit à toute heure, tiedes ou froides, elles ne se corrompent point quoiqu'exposées au soleil pendant plusieurs semaines, & quand on s'en sert pour se baigner, il n'y a d'autres précautions à prendre que celle de ne se pas baigner chaudement.

Tout ce qui vient d'être dit au sujet des Eaux de Bonn, est très connu des Médecins de Fribourg, de Morat & des environs, dont les plus célebres en ont eux-mêmes fait plusieurs fois l'analyse.

Fin de l'article de Brest, du 28 Juin.

Il nous restoit à prouver par l'énumération des vaisseaux construits avec les ventilateurs indiqués dans les articles précedens, que ce procédé qui ne gênoit point la manœuvre, & qui n'occupoit aucun Matelot, avoit parfaitement réussi dans des voyages de long cours. L'abondance des matieres nous force à supprimer ces détails; nous nous contenterons seulement d'assurer d'après l'Auteur de ce Mémoire, que le succès a constamment répondu à l'attente. Voici pourtant quelques additions à faire à ce que nous avons précédemment indiqué.

On conseille de placer sur le devant de chaque mât majeur, un des ventilateurs désignés, pour

augmenter la masse d'air dans la cale ; de faire leur diametre le plus grand possible, de placer leurs ouvertures à cinq pieds au-dessus des gaillards, afin de pouvoir les fermer commodément, si la fraîcheur étoit trop grande : ce qui pourra avoir lieu lorsqu'il y aura peu d'hommes dans le vaisseau ; on couvrira ces tuyaux d'une jumelle pour empêcher qu'ils ne soient brisés ou aplatis.

De Dijon, le 9 Juillet.

M. Amelot, Intendant de Bourgogne, animé d'un véritable zele pour le soulagement de l'humanité, vient de proposer à l'Académie de cette Ville, d'entrer en correspondance avec les Médecins de la Province, relativement aux maladies épidémiques, afin d'en éclairer la marche, & d'en étudier la nature. Les membres qui composent cette Société savante, flattés de cette marque de confiance & toujours excités par un nouveau zele, ont accepté cette proposition ; M. Maret qui en est le Secrétaire perpétuel, a été chargé de dresser le plan de cette correspondance utile. Ce projet bien conçu & bien exécuté, fera beaucoup d'honneur à l'Académie de Dijon, immortalisera son Auteur, & sauvera la vie à beaucoup de personnes. On ne peut voir sans satisfaction l'émulation patriotique qui regne parmi MM. les Intendans des Provinces. Ils semblent se disputer à l'envi, la gloire & la satisfaction de secourir les hommes dans le malheur, & ces exemples rares autrefois, & communs de nos jours, ne se répetent point sans attendrir le cœur de ceux qui en sont les témoins & les admirateurs. Si l'on s'occupe sérieusement de la connoissance des maladies particulieres aux différentes Provinces, nous aurons bientôt une carte nosologique, très-intéressante pour les Voyageurs, & très-utile pour les Médecins, qui souvent transplantés d'une Province à l'autre, sont pour ainsi dire toujours à recommancer, lorsqu'il s'agit d'exercer leur Art dans des climats différens, & sur des hommes dont le temperamment, le genre de vie & les mœurs, sont souvent éloignées de celles du pays que ces Médecins habitoient auparavant.

De Paris, le 11 Juillet.

Nous placerons dans cet article la continuation de l'analyse des poudres des Suttons, due aux recherches de M. de Villiers notre confrere. Voici, dit ce Médecin, une opération qui, sans être peut-être celle des Suttons, paroît remplir à la fois toutes les conditions du remede.

» Prenez du mercure sublimé corrosif une once : dissolvez-le dans deux livres d'eau de pluie distillée : mettez-y une ou deux baguettes d'étain d'Angleterre bien raussées ; vous les y laisserez jusqu'à ce qu'il se soit précipité une poudre blanche, & que toute la masse de la liqueur commence à se troubler ; laissez tomber ce nuage, décantez ou filtrez, & rejettez cette poudre blanche comme inutile.

Il est étonnant combien ce mélange d'étain adoucit le sublimé ; on pourroit prendre alors deux ou trois cuillerées de cette liqueur par jour, c'est-à-dire, deux ou trois fois neuf grains de sublimé, en allant peu à peu toutefois ; car je ne conseillerois pas de commencer par une si forte dose. Il faut convenir aussi que ce n'est plus du sublimé corrosif qu'on prend, l'étain lui ayant enlevé l'excès d'acide qui le rendoit tel, & l'ayant réduit à la condition d'un des sublimés doux ci-dessus, quoiqu'il reste flottant, ou pour mieux dire, encore dissous dans l'eau. C'est peut-être la seule préparation mercurielle qu'on puisse donner aux mélancoliques, & aux vaporeux avec succès, sans s'arrêter à ce que dit *Marggraf* sur l'étain. Cette liqueur ne peut manquer de convenir dans tous les cas où l'on donne le calomel. Comme on a perdu de vue les vertus de l'étain, on demandera peut-être quelles sont celles qu'il possede : Je réponds qu'elles sont souverainement anti-spasmodiques. J'ai guéri, & quelquefois en moins de deux heures, des convulsions épileptiques avec le vinaigre d'étain. *Boerhaave* a tort d'affoiblir l'autorité de Mayerne (Aphor. 1147). J'en fais Juge M. *Crantz*. Les spasmes tiennent de la nature des convulsions. Tout le monde sait combien depuis quelques années les maladies sont compliquées de spasmes. Il est donc très-avantageux de sçavoir les calmer ou les prévenir, sur-tout quand on est obligé de donner un remede, tel que le mercure qui est capable par lui seul de donner des spasmes à ceux qui n'en avoient pas. Je suis bien fâché de n'être pas d'accord avec tout le monde là-dessus ; mais le mercure qu'on a regardé comme souverainement dissolvant, commence par épaissir, par *tuer* la lymphe, & la convertir en glaires, en même-tems qu'il fond l'humeur étrangere qui engorgeoit un os, une glande, humeur qui étoit pourtant glaireuse aussi, mais d'une autre maniere. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas imiter certains Inoculateurs qui en donnent de trop fortes doses ; car excepté un très-petit nombre de tempéramens balsamiques, privilégiés, il n'est presque personne qui en puisse soutenir plus d'un grain par jour à la longue & sans inconvéniens ; & encore faut-il le suspendre de tems en tems malgré tous les

correctifs qu'on peut y joindre. Il faut bien distinguer de cet effet, le gonflement qu'il porte dans le systême général des humeurs au commencement d'un traitement. En attaquant son ennemi, il raréfie une humeur très-condensée, & brise les liens qu'elle donnoit aux humeurs nécessaires à la vie qui en étoient condensées aussi. Passé cette action, il épaissit celles-ci. Je m'étendrai plus sur cette matiere une autre fois; en attendant, voilà de quoi ménager les peines de ceux qui se sont donné la torture, & qui l'ont donnée au mercure d'après Penore, &c. Revenons à notre analyse.

Ce sublimé jovial remplace bien la premiere poudre de Sutton, quant aux vertus; il faut pourtant qu'il reste en liqueur, car si on le desseche, il est deliquescent. Mais on trouve dans la même opération un sel jovial qui n'attire pas l'humidité. Pour cet effet, laissez les baguettes d'étain long-tems dans la solution du sublimé, pour qu'elles y produisent beaucoup de précipité. Au bout de quelques jours toute la masse de la liqueur se convertit en une bouillie épaisse. Filtrez & dessechez ce qui reste sur le filtre: pulvérisez-le, & séparez-en les globules de mercure coulant qui s'y trouvent, & vous aurez un très-bon sel d'étain *en moins d'acide*, que vous pourrez joindre au calomel. Peut être MM. Suttons l'y mêlent-ils tel qu'il est dans l'antihectique de *Poitier*; mais avant que de l'assurer, il faut savoir s'il peut être alors attaqué par un peu de l'acide du calomel, &c. Si on précipite le sublimé jovial par l'alcali de la soude, on a un précipité qui a la couleur du tabac d'Espagne ou du turbith minéral de *Mynsicht*; mais sur la fin, il se précipite un sel jovial qui a la même couleur que celui qui s'est déposé par floccons pendant la dissolution des baguettes d'étain. La surface de la liqueur a un œil gras, quoique beaucoup moins que celle où l'on a mis les baguettes; car on les trouve couvertes d'une huile noire, épaisse & poisseuse, sur-tout à la surface de la liqueur. »

Recette contre la rage.

Il y a dix ans que M. Veron de Verger, Secrétaire du Bureau d'Agriculture du Mans, fit distribuer cette recette au nom de la Société d'Agriculture du Mans, à tous les Curés du Diocèse, ainsi qu'aux Chirurgiens de la Campagne. Les bons effets de ce spécifique furent constatés, & tous les jours son efficacité se manifesta par de nouvelles preuves. Cependant ce remede a eu le sort de tant d'autres non moins certains; il a d'abord fixé l'attention du public, ensuite on l'a laissé dans l'oubli; c'est ce qui a déterminé M. de Verger à le faire connoitre une seconde fois.

» Pour composer ce médicament, il faut (aux approches de la pleine lune de Juin, lorsque les plantes sont en fleurs ou entre fleur & graine) cueillir les treize plantes suivantes, chacune séparément. L'armoise, l'absynte, la béroine, la petite centaurée, la petite mente dire vulgairement pouillot, le millepertuis, la mélisse dite aussi piment, le grand plantain, le polypode de chêne avec ses racines, la reine des prés, la rue, la vervenne, la menue sauge. Faites secher toutes ces plantes chacune à part; quand elles seront seches, vous les pilerez aussi séparément. Si vous ne les trouviez pas assez seches pour pouvoir être broyées & pulvérisées, vous les mettriez dans un four tiede; car s'il étoit trop chaud, les plantes se brûleroient ou se calcineroient. Après avoir mis ces plantes en poudre, vous prendrez de chacune une quantité égale pour le poids, & vous les mêlerez bien. Vous les mettrez ensuite dans un pot de terre neuf, mais non-vernissé, dont vous fermerez l'ouverture avec un bouchon de liege que vous couvrirez avec deux feuilles de parchemin. Si cette poudre venoit à s'éventer, elle perdroit beaucoup de sa vertu. On pulvérise ces plantes avec une pile à piler le millet, & l'on a soin de revenir plusieurs fois à la même opération, & de les passer aussi souvent au tamis commun. Mais en les passant au tamis, on ne doit pas le faire avec précipitation, de peur que ce qu'il y a de plus fin dans la poudre ne se dissipe & ne se perde. On renouvellera ce remede tous les ans, & l'on suivra exactement la recette, crainte d'inconvénient. La dose de cette poudre pour un homme ou une femme, depuis l'âge de quinze ans & au-dessus, est d'un gros & demi; pour les jeunes enfans, d'un bon demi-gros; d'un gros pour les enfans un peu plus formés & de douze à treize ans, ayant toujours égard à la force & à la foiblesse du tempérament. Le malade prendra ce remede trois jours de suite, à jeun, une dose chaque jour. Voici la préparation du remede. Dès la veille, on met la dose de poudre dans un grand verre rempli de bon vin blanc vieux, & on l'y laisse infuser pendant douze heures. Le matin, on aura soin de bien remuer le verre, afin que la poudre se mêle avec la liqueur: s'il reste de la poudre attachée au vase quand le malade aura pris ce remede, il faudra mettre encore un peu de vin dans le verre, pour qu'il avale la dose. Après qu'on a pris ce remede, il faut se mettre au lit & y rester quatre heures Pour faciliter la sueur, on couvrira bien le malade; si la sueur survient il ne se levera point, ne boira ni ne mangera, & ne changera point de linge qu'elle ne soit passée. Alors il pourra déjeuner & manger, comme à l'ordinaire, cependant sans excès.

On doit aussi avoir soin, pendant sept jours, d'égratigner légérement une fois par jour la playe ou meurtrissure (s'il y en a) pour en faire sortir un peu de sang. Après cette opération qui n'est pas bien douloureuse, on bassine la playe avec de bon vin blanc vieux, dans lequel on a fait dissoudre autant de sel que le vin en pourra faire fondre; ensuite on met sur la playe, s'il est possible, une compresse imbibée de ce vin, & on la rafraîchit si l'on veut, de tems en tems. Si la bave ou l'écume d'un animal enragé ou soupçonné de l'être, s'étoit attachée à la playe, ne fût-ce qu'une égratignure d'une personne, ou même si cette bave n'en avoit fait que toucher la playe, on doit traiter le malade comme s'il étoit attaqué de la rage, & lui faire prendre le remede ci-dessus indiqué S'il avoit une grande playe ou plusieurs blessures, on pourroit augmenter le nombre des doses Si le malade ne pouvoit pas absolument prendre ce remede dans du vin, on le lui feroit prendre en bols ou dans du lait. Mais l'effet du remede, pris de cette maniere, est douteux. Dans le cas où l'on auroit trop différé de prendre le remede, & qu'on éprouveroit déja quelque accès de rage, il faudroit y recourir sans attendre qu'il eût infusé dans du vin. Ensuite on prendroit les trois doses pendant trois jours. Bien plus, si après un ou deux accès, le malade peut avaler le remede dont il est question, il aura son effet; mais il faudra continuer à le prendre plus longtems. On ne peut fixer le nombre de doses dont il aura besoin; cela dépend du degré de la maladie & du tempérament du malade. Quand il sera convalescent, il prendra, pour plus grande précaution, une dose de quinze en quinze jours, ou de mois en mois, pendant l'espace d'un an. Dans le doute que la morsure ne soit contagieuse, il est très-prudent de prendre le remede. Ce qui en rend l'effet plus prompt & plus certain, c'est de ne pas se laisser aller à la mélancolie, s'il est possible.

Médecine des Animaux.

On donne aussi aux animaux cette poudre après l'avoir fait infuser dans du vin pendant douze heures. Chaque dose pour un bœuf est de six gros; pour une vache & un cheval, elle est la même; pour un poulain & un cochon, trois gros, & deux gros pour un veau. Comme les chiens ne peuvent souffrir le vin, on leur fait prendre les trois doses infusées pendant douze heures dans du lait qu'on fait bouillir dès la veille, de peur qu'il ne se caille. La dose pour un chien est ordinairement d'un gros & demi. Il faut que les animaux ayent passé huit heures sans manger, avant que de leur faire prendre ce remede. Quand ils l'ont pris, on les laisse pendant quatre heures dans les écuries, étables, &c. qu'on ferme avec soin. Ensuite on leur donne à manger. La quantité de vin pour le bœuf, la vache & le cheval, est d'une chopine à chaque prise, & pour les autres animaux, d'un septier. On peut aussi faire prendre la poudre aux cochons, après l'avoir fait infuser dans du lait bouilli. On gouverne la playe des animaux, comme celle des hommes, en l'ouvrant légérement une fois par jour jusqu'au vif, avec un canif ou un autre instrument pendant sept jours. On la lave ensuite avec du vin blanc bien salé. Supposé qu'un animal devienne enragé dans une écurie, une étable, & d'autres lieux où se trouvent d'autres animaux, on doit faire prendre le remede à ceux ci. Il faudra bien laver & parfumer l'écurie, brûler tout ce qui a été touché par l'animal enragé, &c. &c.

AVERTISSEMENT.

L'utilité de cet ouvrage n'est plus problématique : ce que nous n'avions fait que présumer en en concevant le projet, s'est confirmé depuis par l'execution ; & nous avons joui de la satisfaction, d'avoir souvent porté des secours medecinaux dans les Campagnes qui en étoient dépourvues, & détruit dans les Villes des préjugés & des abus, nuisibles à la santé des hommes. L'exactitude avec laquelle nous avons fait paroître ces Feuilles dans le courant de cette année, ne se ralentira jamais, & si le Public continue de les accueillir, de notre côté nous osons promettre de ne rien négliger pour mériter de plus en plus son attention & sa confiance.

MM. les Abonnés qui ont commencé leur Année au 1er. Juillet de l'année derniere, sont priés de renouveller leur Abonnement avant le 15 Août prochain, s'ils veulent qu'on leur continue l'envoi de ces Feuilles.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 21 Juillet 1774.

D'Amsterdam, le 25 Juin.

LE zele de plusieurs particuliers réunis, a donné naissance à une Société qui a pour devise, *servandis civibus*; & conséquemment pour but la conservation des hommes, & l'accroissement des progrès de la Médecine & de la Chirurgie. Ceux qui seconderont les vues de cette Société naissante, seront encouragés par des récompenses. Les membres qui la composent, accorderont un prix à la meilleure réponse qu'ils recevront d'ici au premier Mai prochain, à la question suivante. *En quoi consiste l'utilité générale des cantharides employées intérieurement ou extérieurement dans les fiévres putrides?* Les réponses peuvent être écrites en François ou Hollandois, ou en latin. On les adressera à M. Pierre Conradi, Libraire à Amsterdam. Les fiévres putrides très-fréquentes dans cette Capitale de la Hollande, & qu'on peut en quelque maniere en regarder comme le fléau, y causent de très-grands ravages. Les vessicatoires sont un des grands secours que la Médecine employe dans ces sortes de cas; & c'est pour connoître tout le parti qu'il est possible d'en tirer, que la Société de Hollande à proposé cette question.

Extrait d'une lettre écrite de l'Isle de Rhé, le 2 Juillet 1774.

» Nous avions depuis très-long-tems en cette Isle, une Demoiselle attaquée d'hydropisie, qui vient d'en être guérie en se frottant avec de l'huile d'olive. Je me flatte que vous serez charmé de publier un remede aussi innocent & en même-tems aussi utile. Deux Médecins très-habiles s'occupoient sérieusement à tirer cette Demoiselle du danger où elle étoit; ils lui avoient déja fait la ponction plusieurs fois, & la derniere fois ils lui avoient tiré onze pintes d'eau; ils se proposoient de recommancer, lorsqu'une femme qui étoit présente, leur dit qu'elle avoit entendu parler depuis peu de deux personnes qui avoient été guéries d'une hydropisie décidée, avec de l'huile d'olive, en leur en frottant matin & soir le bas-ventre pendant une heure avec une main un peu chaude. On commença l'opération dès le jour même; le troisieme jour les urines furent considérablement augmentées, & continuerent à augmenter de jour à autre. La plénitude diminua peu à peu, & au bout de quinze jours il n'en restoit plus aucun vestige. L'appétit, la digestion, le sommeil, devinrent naturels à la malade, & elle reprit de la chair, des forces & de la vigueur. Six semaines après avoir commencé ce remede, ses évacuations périodiques parurent. J'ai vu cette Demoiselle la semaine derniere dans une assemblée publique; & en aussi bonne santé qu'elle ait jamais été, au grand étonnement des Médecins qui l'abandonnerent dès l'instant qu'on essaya ce nouveau remede. Cette guérison fait beaucoup de bruit, & donne envie à tous les hydropiques de se frotter avec de l'huile.

Un homme âgé de 55 ans, pour avoir trop bu, avoit été pendant 15 ans cathectique, & on lui voyoit assez souvent des symptômes de jaunisse & d'hydropisie. Il y a environ deux mois que son ventre, ses jambes & ses cuisses enflerent, & devinrent d'une grosseur énorme; il étoit aussi abandonné des gens de l'art comme incurable. Il commença à se faire frotter il y a environ trois semaines; après trois ou quatre jours de frottemens avec l'huile d'olive, son urine étoit déja augmentée de beaucoup, & en quinze jours de tems, son ventre, ses cuisses & ses jambes étoient étonnamment diminuées de grosseur. Je l'ai vu se promener depuis quelques jours, lui qui auparavant ne pouvoit pas se remuer. Il y a encore une femme de 70 ans qui s'est guérie d'hydropisie par le frottement d'huile d'olive ».

Nous avons vu prescrire intérieurement à Paris l'huile d'amandes douces dans les hy-

dropisies de poitrine ; à la vérité les malades n'en ont jamais été guéris, mais ils ont été soulagés pendant un tems par ce remede.

D'Amiens, ce 17 Juillet

La décoction des feuilles & fleurs de chevrefeuille a passé dans tous les tems pour un bon remede, employée en gargarisme dans le gonflement des amygdales, l'inflammation de la gorge, les aphtes, & pour un topique excellent contre l'inflammation des yeux. Une personne de distinction qui voyageoit dans cette Province, vient d'en faire l'expérience par un hazard très-heureux. Pressée par un mal de gorge violent, que la chaleur de la saison & la fatigue du voyage avoient irrité, elle mit pied à terre pendant qu'on changeoit de chevaux à sa voiture, & s'approchant d'une haye, elle coupa quelques bouquets de chevrefeuille. Rentrée dans sa chaise, elle suça la pointe des fleurs, & en exprima le suc. Ce remede employé sans le savoir, lui procura un soulagement marqué, dont elle s'apperçut à la premiere poste. Aussitôt elle fit chercher des nouvelles fleurs de chevrefeuille, & continuant de les succer, elle fut bientôt délivrée du mal de gorge. Cet essai engagea notre Voyageur à conseiller la décoction du chevrefeuille aux personnes atteintes de ce même mal ; & toutes celles qui en ont fait usage, s'en sont parfaitement bien trouvées. Voilà de quoi réveiller l'attention des gens de la campagne, qui souvent pressés par le mal de gorge, envoyent chercher bien loin & à grand frais, des secours qu'ils pourroient trouver pour rien sous leur main & dans leurs champs.

Extrait d'une lettre écrite du Buis-les-Baronnies, le 12 Juillet 1774, par M. Nicolas, Médecin.

» La malade dont j'avois annoncé le traitement dans une de mes lettres, (N°. 26 de l'année derniere) est guérie. Elle doit la vie aux vessicatoires & aux pilulles scillitiques de la Pharmacopée d'Edinbourg. Cette fille vint me trouver un des derniers jours d'Octobre, & se plaignit d'une grande soif & d'échauffement. Je ne lui prescrivis qu'une tisanne avec le chiendent, me reservant de la voir le lendemain. Sa mere vint m'appeller de grand matin, & me conduisit au lit de la malade que je trouvai assise, haletant, & prête à rendre l'ame. Après l'avoir interrogée, j'appris que ses menstrues qui avoient à peine paru, étoient supprimées. En conséquence j'ordonnai une saignée du pied, qui fut impraticable, à cause de la petitesse des vaisseaux. On la saigna du bras ; l'essoufflement diminua, mais il étoit toujours effrayant. La langue étoit d'un rouge couleur de sang ; la face livide & blême, les mains empâtées ; je ne doutai plus alors que l'hydropisie de poitrine ne fut formée. Je frappai cette cavité, à la maniere d'*avenbrugger*, dont j'ai traduit la dissertation, que le Docteur la Chassagne joignit au manuel des poumoniques auquel il donna son nom en 1770. J'agitai encore la poitrine selon la méthode d'Hypocrate ; tout me confirma dans mon opinion. En conséquence je tournai mon attention du côté des remedes propres à combattre la maladie. Dans une tisanne d'une once de cendres de genet, pour une pinte d'eau, je fis dissoudre deux grains de tartre stibié, on donnoit de têms en têms une cuillerée à bouche de cette liqueur, & j'eus le plaisir de la voir produire bientôt un effet sensible. Le ventre qui étoit tesserré, s'ouvrit ; les urines coulerent, il y eut un peu de mieux. Le soir je donnai un scrupule de thériaque dans un demi-verre de bon vin. La malade étoit toujours obligée de rester assise ; elle s'endormoit un peu vers le point du jour, & s'éveilloit ensuite en sursaut : ce qui, suivant les Auteurs, est le signe pathagnonique de l'hydropisie de poitrine. Le jour suivant, la tisanne de cendres de genêt fut continuée, & à chaque verre on ajoutoit une cuillerée à bouche d'un verre d'eau émetisée, à deux grains pour un gobelet : l'émétique donc on se servit, étoit préparé avec le verre d'antimoine. Les urines coulant toujours, le ventre étant libre, mais l'essoufflement étant toujours très-fort, je fis appliquer sur chaque côté au défaut des côtes, un large vessicatoire. Celui du côté droit fut appliqué le premier, & attira une quantité surprenante de serosité. Ce côté fut bientôt moins pesant que l'autre ; la malade se coucha pendant quelques instans. Pour aider les vessicatoires, je donnai matin & soir deux pilulles scillitiques que j'avois encore de Paris. Ma méthode réussit au point, qu'à l'aide de deux onces de syrop de nerprun que j'entremêlai, dans l'intervalle du traitement, à deux reprises, ma malade est guérie au grand étonnement de tous ceux qui l'avoient vue. Vous savez sans doute, que les pilulles scillitiques d'Edinbourg, sont composées avec parties égales de gomme adragant, d'oignons de scille, de cloportes préparés, & le double de savon de Venise, avec un peu de baume de Copahu. La dose est depuis six grains jusqu'à douze. Je vous conseille de recommander cette formule dans vos Feuilles. Le Gentilhomme dont je vous ai parlé dans une de mes lettres, & la malade ci-dessus, sont deux exemples frappans de leur efficacité. »

De Paris, le 18 Juillet.

La poudre bleuâtre ou la seconde poudre des Suttons, n'a pas été moins analysée que

la précédente. Six grains de cette poudre, mis dans une cuiller de fer couverte d'un verre & chauffée, ont donné une fumée blanche & épaisse qui s'attachoit au verre sous la forme d'une poudre blanche qui étoit du calomel. Il s'est répandu une odeur de soufre, dès que le contact de l'air est devenu libre; la matiere s'est enflammée & a brûlé jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien resté dans la cuiller. Deux gros moins six grains mis dans une retorte de verre lutée & exposée à un feu de sublimation, ont donné environ dix ou douze grains de calomel en belles aiguilles qui s'est sublimé dans le col de la retorte, environ un gros de fleurs de soufre, & à-peu-près trente grains de cinnabre très-sulphuré; mais rougissant le papier sur lequel on l'a écrasé. Le récipient dans lequel il n'a rien passé, avoit une forte odeur d'acide sulphureux volatil, & il n'est rien resté dans la cornue. L'addition du soufre qui paroît être ici de trois parties contre une de calomel, est un très-bon correctif du mercure, en ce qu'il le détermine plus spécialement à la peau, prévient la formation des glaires, & conséquemment la salivation, la toux, la secheresse de poitrine, l'éruption sécondaire. Le correctif de M. *Dimsdale* est aussi très-bien vu. La poudre de cet Inoculateur est composée de huit grains de calomel, de pareille quantité de poudres de pinces d'écrevisses, & d'un demi-quart de grain d'émétique. On peut quelquefois substituer à ce dernier l'antimoine diaphorétique & le bezoard minéral; & il est infiniment mieux de faire ces additions corrections, que de ne pas les faire; le mercure devant rarement aller seul. On ne sait point si *Sutton* mêloit ou non quelqu'une de ces préparations antimoniales à ses poudres: elles sont toutes volatiles & auroient très-bien pu se sublimer en même-tems que le calomel, sans laisser distinguer leur présence. On n'eu peut même avoir aucune certitude, malgré le vomissement qu'elles causent. Il est difficile d'empêcher une simple médecine de faire vomir quand il y a disposition, c'est-à-dire, quand l'estomac est délicat, & qu'il se trouve chargé d'une grande quantité d'humeurs que la medecine y a dissoutes.

La troisiéme poudre n'est que du jalap & de la scammonée. La quatriéme est du jalap déguisé par une addition de roses rouges. Il n'a pas fallu de microscope pour les reconnoître.

La poudre fameuse du Docteur *James*, n'a pas été oubliée dans cette analyse. Cette poudre qui est très-blanche, passe pour être un mélange de corne de cerf calcinée, & d'antimoine diaphorétique. M. de Villiers croit plutôt que c'est de l'émétique précipité par l'alcali-volatil du sel ammoniac. Je me souviens, dit-il, d'avoir fait cette précipitation, & de lui avoir trouvé des vertus approchantes de ce qui est dit ici de la poudre de *James*. L'émétique y diminue considérablement; autant que je peux me le rappeller, on n'a pas en précipité le quart du poids de l'émétique employé.

Livres Nouveaux.

Examen & Analyse chimique des différens remedes que le sieur Nicole & plusieurs autres Empyriques, &c. mettent en usage pour la guérison des maladies vénériennes. Avec des observations sur la guérison des dartres, des écrouelles, & de plusieurs autres maladies chroniques & rebelles, & la publication de plusieurs remedes efficaces dans la cure de ces maladies. Par M. D. P. Marges, Chirurgien à Paris: Seconde édition revue & considérablement augmentée. A Paris, chez d'Houry, Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie.

Cette Capitale a toujours abondé en gens à secret, qui fondant moins leur fortune sur les connoissances acquises, que sur des promesses vaines, & sur des remedes déguisés, cherchent à éblouir la multitude par des affiches, & à faire beaucoup de duppes au grand détriment de la santé publique. Sans décider si tous ceux dont M. Marges fait mention comme tels dans cet ouvrage, méritent d'y être placés, nous nous bornerons à faire connoître la maniere dont il est écrit, en en rapportant les premieres pages, & sans examiner si tout ce qu'on y trouve de polemique est fondé, nous passerons tout de suite à quelques recettes indiquées par l'Auteur, qui nous ont paru mériter l'attention des gens de l'art.

» Fatigué depuis long tems de l'assurance incroyable avec laquelle le sieur Nicole avançoit, dans ses innombrables affiches, que son prétendu spécifique ne contenoit point de mercure, & certain par l'examen très-scrupuleux que j'en avois fait, que l'assertion dudit sieur Nicole étoit une fausseté insigne, je profitai en 1771 du défi public qu'il fit à quiconque se présenteroit, de démontrer du mercure dans son remede; je publiai l'analyse que j'en avois faite; je pris mon homme au mot, & j'acceptai sa gageure aussi publiquement qu'il l'avoit proposée. On imagine bien que mon procédé ne lui plût point. Courroucé de ma hardiesse, & stupéfait de se voir nez à nez avec un champion auquel il ne s'attendoit pas, il prit le parti de refuser lâchement le combat, en tergiversant sur la gageure, & de m'accabler d'injures atroces; il n'y a rien dans tout ce procedé que de très-naturel; il est tout simple qu'un homme auquel on a fait une opération douloureuse jette les hauts cris, & maudisse l'Opérateur; il ne l'est pas moins qu'un fanfaron qui défie arrogamment tout le monde

tant qu'il voit que personne ne se présentera, s'enfuit à toutes jambes à l'aspect d'un combattant qui vient à sa rencontre de sens froid & avec courage. Les clameurs de mon Adversaire & sa fuite honteuse, poursuit M. Marges, me laissant le champ libre, sa défaite étant connue de tout le monde, j'aurois pu le laisser à la risée publique. Cependant la premiere édition de mon *examen & analyse chimique*, est épuisée, & j'ai beaucoup de choses importantes à y ajouter ; je ne puis me dispenser de faire encore une petite incision à M. Nicole, Seigneur de Morsan sur Seine ; si ce n'est pour son bien, ce sera du moins pour celui du public : & c'est ce que je vais faire dans cette seconde édition, sans m'émouvoir des cris de ce brave Seigneur. Par la même occasion, comme je regarde la plûpart des gens à secrets en fait de Médecine, comme des ignorans & des imposteurs publics & dangereux, je dirai quelque chose de quelques personnes de nos jours, qui s'affichunt avec le plus de hardiesse, & dont je me suis donné la peine d'examiner les drogues. Je sens bien à quoi cela va m'exposer ; je suis bien sûr qu'au lieu du sieur Nicole, je vais avoir dix ou douze autres Adversaires contre moi ; je connois par expérience tout ce que ces honnêtes Messieurs sont capables de dire & de faire, mais peu m'importe : la seule pensée que je puis être en cela de quelque utilité au public, me donne le courage de m'exposer à la grêle d'injures qui doit immanquablement tomber sur moi. J'entre en matiere, & je commence par sommer une seconde fois à son de trompe & cri public M. Nicole, Seigneur de Morsan sur Seine, de tenir la gageure, par laquelle il a provoqué lui-même tout homme qui démontreroit du mercure dans son remede ; je lui déclare publiquement que malgré l'indigence dont il a eu la hardiesse de me taxer, sans rien savoir de l'état de ma fortune ; je lui déclare, dis-je, que mes *cinquante louis d'or* étoient prêts dès le moment que j'ai accepté son défi en 1771, & qu'ils sont *déposés chez M. Girault le jeune, Notaire*, vieille rue du Temple, vis-à-vis celle de Sainte Croix de la Bretonnerie. Je somme ledit sieur Nicole de déposer de son côté les cent louis dont il est convenu, ce qu'il n'a pourtant pas encore osé faire, malgré sa Seigneurie de Morsan sur Seine, & sa grande fortune dont je ne doute pas, comme aussi de faire savoir à tout le monde, & en particulier à moi, *Marges*, acceptant son défi, l'endroit du dépot, afin que je puisse m'assurer de sa réalité. A ces conditions & à celles qui ont été déja proposées dans mon Examen & Analyse chimique, j'accepte de nouveau le pari, & je me soumets à le perdre, *ou à démontrer du mercure, sous quelque forme qu'il puisse être dans le remede du sieur Nicole, ou même de tout autre, qui aura radicalement des malades attaqués de maladies vénériennes completes & bien constatées.*

De cette attaque bien soutenue, & qui fait bien voir combien peu il faut compter sur les promesses des gens à secret, M. Marges passe à des remedes qu'il a substitués aux spécifiques si vantés. Voici la recette de celui par lequel il a remplacé les dragées de Keiser. » Mettez de l'huile de tartre par défaillance, dans un matras de verre, que vous placerez sur le feu, dans un bain de sable ; faites-y digerer ensemble pendant quelques jours, partie égale de précipité rouge bien calciné ; décantez la liqueur, lavez le mercure à plusieurs eaux, faites le digerer pendant plusieurs jours, dans de l'esprit de vin que vous décanterez, & servez vous-en pour en saturer du vinaigre blanc d'Orléans. Ce vinaigre ainsi saturé, dépose sa partie colorante, & devient d'un blanc mat assez clair pour n'avoir pas besoin d'être filtré ; il a un goût piquant & une saveur sucrée.

La suite à l'ordinaire prochain.

AVERTISSEMENT.

L'utilité de cet ouvrage n'est plus problématique : ce que nous n'avions fait que présumer en en concevant le projet, s'est confirmé depuis par l'execution ; & nous avons joui de la satisfaction, d'avoir souvent porté des secours medecinaux dans les Campagnes qui en étoient dépourvues, & détruit dans les Villes des préjugés & des abus, nuisibles à la santé des hommes. L'exactitude avec laquelle nous avons fait paroître ces Feuilles dans le courant de cette année, ne se ralentira jamais, & si le Public continue de les accueillir, de notre côté nous osons promettre de ne rien négliger pour mériter de plus en plus son attention & sa confiance.

MM. LES ABONNÉS qui ont commencé leur Année au 1er. Juillet de l'année derniere, sont priés de renouveller leur Abonnement avant le 15 Août prochain, s'ils veulent qu'on leur continue l'envoi de ces Feuilles.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 28 Juillet 1774.

De Berlin, le 11 Juin.

ON a publié dans le nouveau recueil des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de cette Ville, année 1772, une dissertation sur la méthode singuliere de guérir plusieurs maladies par *l'emphysême* artificiel. L'Auteur de cette piece est M. Gallandat, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Démonstrateur d'Anatomie, de Chirurgie & de l'Art des accouchemens à flessingue. La méthode qu'il propose est empruntée des sauvages de la Guinée. Quand les Chirurgiens du Cap de la Hou ont traité infructueusement par les remedes ordinaires, les personnes attaquées de marasme, d'hypocondrie, de rhumatisme &c. ils ont recours à l'insufflation, ou emphysême artificiel. Pour cet effet ils pratiquent une incision à une jambe, & même aux deux à la fois, avec une canulle tranchante. Cette incision pénetre jusqu'au tissu cellulaire, dans lequel, au moyen de cette ouverture, ils insinuent autant d'air qu'ils le jugent àpropos, ou que le malade peut en supporter. Bientôt on s'apperçoit d'un gonflement universel. Ils retirent alors le tuyau de la playe, & la referment avec un emplâtre agglutinatif composé de plusieurs gommes & resines. Immédiatement après cette opération, ils donnent au malade une forte dose d'une potion composée du suc de plantes, de jus de limon, de poivre de Guinée, & d'eau-de-vie ; ils le font courir après cela de toutes ses forces, & lorsqu'il est extrêmement fatigué, ils le font mettre au lit, où il essuie une sueur abondante. On continue de donner au malade trois ou quatre fois par jour une forte dose de cette même potion, jusqu'à ce que l'enflure soit passée, & qu'il paroisse bien guéri. Ce gonflement occasionné par le tissu cellulaire, commence ordinairement à diminuer le troisieme jour, & se dissipe totalement le dix ou le onzième de l'opération, à laquelle on est quelquefois obligé de revenir pour obtenir une guérison parfaite.

Cette opération, suivant l'Auteur de ce Mémoire, mérite l'attention des personnes de l'art, & peut-être d'une grande ressource dans bien des maladies désespérées, sur-tout dans celles qui affectent le tissu cellulaire Voilà un nouveau sujet d'expériences dont les résultats peuvent devenir très-intéressans.

De Montpellier, le 12 Juillet 1774.

Il regne depuis environ un mois dans cette Ville, une épidémie de petite vérole très-meurtriere, dont les ravages se multiplient de jour en jour. Cette maladie est de l'espèce confluente ; la suppuration y est en général très-abondante, & se prolonge au-delà du terme ordinaire. La salivation y est en même-tems considérable, même chez les enfans. Quelques unes de ces éruptions sont cristallines, d'autres, & c'est le plus grand nombre, sont pourprées & gangreneuses. Les enfans succombent presque tous à ce terrible fléau ; on compte qu'il en meurt près de huit sur dix, & pour la plûpart, le terme fatal, est le quatorze ou le quinzieme jour. On a également observé que la mortalité est plus grande parmi les filles que parmi les garçons. A l'égard des adultes, ils en rechapent assez communément. L'hiver & le printems ont été fort humides à Montpellier; les chaleurs de l'Été sont tardives & moderées jusqu'à présent, le tems continue d'être très-variable, & les vents du nord & de l'est ont tegné constamment. On avoit prévu, dès la fin de l'hiver, d'après la durée de ces vents, & conformément à ce qui est remarqué dans le *traitement de la petite vérole des enfans*, ainsi que dans le *Mémoire sur le climat de Montpellier &c.* publiés par M. Fouquet, Médecin de la Faculté de cette Ville, que la petite vérole seroit infailliblement très-mauvaise, si elle venoit à se manifester pendant l'Été, & cette espece de prédiction se trouve malheureusement accomplie.

L'inoculation est pourtant admise depuis quelques années dans Montpellier; il n'y a pas même trois mois que Mademoiselle Thibal, âgée de treize ans, & la fille de M. Tisson, Négociant, qui à peine en a trois, ont été inoculées avec le succès le plus complet par ce même Médecin qui y a employé les piqûres. Un phénomène que ces inoculations ont présenté, & qui mérite d'être rapporté, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait rare dans cette pratique, c'est que le tein des jeunes inoculées en est devenu sensiblement plus blanc & plus éclatant; leur santé en paroît également plus affermie, & leur constitution plus robuste. Cependant, ajoute l'Auteur de cette nouvelle, le préjugé, l'ignorance & la mauvaise foi, ces fléaux secrets des pratiques & des vérités utiles, retardent continuellement les progrès de l'inoculation dans la premiere Ville du Royaume où elle ait été préconisée, & près de la Faculté la plus ancienne de l'Europe, & l'une des plus célebres. Le préjugé se taira désormais; il est permis aux citoyens de penser tout haut sur cette affaire, & les anti-Inoculateurs réduits au silence dans le désespoir de leur cause, n'auront plus qu'à rougir des tracasseries qu'ils ont suscitées contre ceux qui ont recherché le bien public, en adoptant une méthode aussi salutaire.

On a soutenu dans les Ecoles de l'Université de Médecine de cette Ville, plusieurs dissertations intéressantes dont nous rendrons compte dans le premier Supplément. Nous nous contenterons d'annoncer ici le titre de celle qui nous a paru la plus curieuse, par l'étendue & l'utilité de ses recherches. Il y s'agit du corps cribreux d'hyppocrate, appellé corps muqueux par M. de Borde, & vulgairement connu sous le nom de tissu cellulaire.

Nous avons encore reçu de Montpellier, l'extrait d'un Mémoire de Médecine, que nous avons cru devoir placer à la fin de cette feuille.

Lettre écrite de Vire en Normandie, le 15 Juillet 1774, par M. Dubosq de la Roberd ere, D. M. Aggrégé au Collége de Nancy.

« Les anciens Médecins, Monsieur, avoient des connoissances bien plus étendues, qu'on ne croit communément; il suffit de lire leurs ouvrages pour s'en convaincre avec une attention suivie, on y rencontrera la plupart des choses utiles, qui sont répandues dans les livres modernes, & bien des faits intéressans qui ne se trouvent même point dans ces derniers. Le peu d'habitude de consulter ces Oracles, devenus muets pour une grande partie des *Guérisseurs*, est cause qu'on voit souvent annoncer de la meilleure foi, comme nouvelles, des choses connues depuis plusieurs siècles. Il est du devoir d'un Amateur de l'Art, de rendre chaque découverte à son premier Auteur, & l'amour-propre des *Rénovateurs* ne se doit point croire humilié, en rendant l'honneur à qui il est dû, on n'accordera pas moins la reconnoissance à ceux qui auront rétabli en usage un remède utile, tombé dans l'oubli.

M. *Peyrilhe* ne me sçaura donc point mauvais gré si j'éloigne un peu l'origine de son *remède nouveau contre les maladies vénériennes*; en lui représentant que l'*alkali volatil* avec les autres sudorifiques & purifians, entroit dans la *Méthode curative rationelle* des Médecins, qui vécurent lors du renouvellement du mal vénérien, que d'autres s'en sont servi depuis avec succès; & que l'*Emeri*, pour éviter les autres citations, recommande ce remède dans la vérole, à la fin de son *Cours de Chymie*, où il a même eu l'attention d'en déterminer les doses.

Ce n'est pas même le seul *alkali*, qu'on ait employé en cette circonstance. L'alkali fixe est également conseillé dans la vérole par quelques Auteurs, & notamment par le Docteur *J. Ernestus*, dans un ouvrage qui contient encore d'autres choses données pour neuves de nos jours. *Sumptum* (*sal. absynthii*) *y est-il dit, certissimum est experimentum ad morbum gallicum; quo in morbo potest etiam usurpari cum syrupo & pilulis appropriatis*; (*Tractatus Joannis Ernesti, Doctoris Medici, de oleis variis Arte Chymicâ destillatis. Artic. de usu salis absynthii.* *) Ce qui s'accorde, à la vérité, assez mal avec l'opinion de M. *Levret*, qui propose l'usage de l'alkali fixe, comme une pierre de touche, pour distinguer les tumeurs lymphatiques vénériennes, de celles d'une autre espece, parce qu'il irrite suivant lui les premieres, & fond les dernieres. Mais les observations que cet Accoucheur célebre apporte pour confirmer son sentiment, tant de son propre fond, que d'après le récit de MM. *Louis* & *Bruyere*, ses confreres, à qui il avoit fait part de ses soupçons, ne m'ont point paru concluantes. Et j'ai moi-même administré à dessein l'alkali en liqueur, à un sujet attaqué de bubon vénerien, sans qu'il ait résulté de-là une nouvelle irritation ou douleur; au contraire le bubon se résolut incessamment.

* Il n'est pas hors de propos d'avertir que ce Médecin propose dans le même endroit, l'usage de l'alcali fixe, à-peu-près dans tous les cas où M. Levret l'a trouvé utile, (Supplément aux ouvrages de M. A Levret, art. 11, à la fin de l'art des accouchemens,) ce qui établit la conformité des idées de ce grand Chirurgien, avec celles d'un Docteur profondément versé dans la Chymie, & doit de plus en plus donner de la confiance pour le dissolvant de la lymphe grumelée.

† M. Peyrilhe ne me paroît pas mieux fondé à prétendre qu'il *résulte de la connoissance que nous avons de la crase primitive des humeurs dans la vérole, que toute la vertu du mercure se réduit à la faculté qu'on lui connoit d'attenuer les sucs épaissis*, pour avoir le plaisir de se fortifier dans l'opinion, que *tous les fondans de la Lymphe doivent guérir la vérole*; l'idée que nous avons de la *crase primitive* des humeurs dans le mal vénerien, est encore trop obscure, & l'explication méchanique de l'action anti - vénerienne du vif-argent, pourroit bien n'être qu'un reve de son Auteur. Vous l'avez dit, M., dans vos *recherches pratiques*; & je me suis expliqué sur ce point dans une dissertation intitulée : *An in æstimandâ mercurialium anti-venerea vi, ratio ipsorum solubilitatis habenda 1772 ?* dont je prépare une nouvelle édition «. Voilà donc le remede nouveau de M. Perylhe, vieilli de quelques années, & même tombé en désuetude avant que ce Chirurgien eût publié sa prétendue découverte. M. du Bosçq promet une suite à ses recherches; nous l'engageons très - fort à la continuer; elle ne peut manquer d'être accueillie des gens de l'art.

De Paris, le 18 Juillet.

Il s'est élevé il y a quelque tems, un contestation entre un Distillateur d'eau forte, & ses voisins, qui prétendoient que les exhalaisons & les vapeurs qui émanent de la distillation de l'eau forte, pouvoient être nuisibles à leur santé. Le sage Magistrat qui préside à la Police de cette Ville, n'a pas voulu prononcer sur cette question, sans l'avis préalable de la Faculté de Médecine, toujours requis dans ces circonstances. Après avoir examiné le lieu destiné à la distillation de l'eau forte, la maniere dont se fait cette distillation, la nature des vapeurs & leurs effets, les Commissaires nommés par la Faculté, ont décidé en faveur du Distillateur contre les Plaignans. Voici leurs réflexions judicieuses, dont la publicité devient d'autant plus importante, qu'elles tendent à rassurer contre la crainte du voisinage de certains atteliers, jusqu'à présent beaucoup trop redouté.

« Vous savez mieux que nous, Messieurs, que les acides mineraux ne sont nuisibles que par le degré de concentration qu'ils peuvent prendre; ou bien lorsqu'ils se trouvent en concourrence avec le phlogistique, ou le principe de l'inflammabilité. L'acide vitriolique concentré brûle la peau, ce qu'il ne fait pas lorsqu'il est étendu de beaucoup d'eau. Une goute de ce même acide, tout lourd & tout pesant qu'il est, lorsqu'on la verse sur des charbons allumés devient la mobilité même, & se convertit en acide sulphureux volatil qui porte les atteintes les plus vives au poulmon, par la toux suffoquante qu'il excite lorsqu'on le respire. L'acide nitreux essentiellement combiné avec le phlogistique qui lui donne des ailes & de la mobilité, ne le perd jamais de vue; il est toujours avide de le saisir, & de se l'approprier. Sa puissance & sa force augmentent à proportion de ce qu'il en rencontre; l'esprit de nitre le plus foible, le plus pâle, en un mot lympide comme de l'eau, & presque inodore, ne donne point de vapeurs sensibles; mais lorsqu'on lui présente le phlogistique du fer, il devient alors coloré comme l'esprit le plus concentré, & les vapeurs fortes qu'il exale se font sentir au nez & à la poitrine. L'acide marin concentré, donne des vapeurs qui ne sont point nuisibles ni dangereuses. Ceux qui habitent dans un atmosphere de vapeurs d'acide marin concentré, n'éprouvent d'autre incommodité qu'une fréquente envie d'uriner. Cet acide doit sans doute sa mobilité essentielle au principe phlogistique; mais ce phlogistique lui est particulier, & dans un autre ordre de modification & de combinaison, ce qui est tout-à-fait étranger à la question présente.

La suite à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

Suite de l'Examen & Analyse de différens remedes, &c. Par M. Marges.

On trouve encore dans cet ouvrage la recette d'un remede, dont l'Auteur vante beaucoup l'efficacité. Prenez quatre onces de bulbe de colchique, & une once de racine d'hellebore noir; faites-les digerer doucement pendant vingt-quatre heures, à un feu de sable, dans une pinte de vinaigre que vous mettrez dans un matras de verre, dont vous boucherez le col avec un morceau de parchemin, au milieu duquel vous pratiquerez un petit trou; passez ensuite la liqueur au travers d'un linge, exprimez, mêlez une livre de cette digestion, avec deux livres de miel blanc, mettez le tout dans un matras de verre sur un bain de sable, & faites fondre le miel à un feu doux. Trois ou quatre demi-cuillerées de cette liqueur, ajoute M. Marges, délayées dans une infusion de cresson de fontaine & de cerfeuil, & prises dans l'espace de vingt-quatre heures, ont guéri parfaitement plusieurs personnes de tout sexe, & de tout âge, qui étoient attaquées d'hydropisie de poitrine, avec leuco-phlegmatie, toux seche, suppression d'urines. Il faut aider l'efficacité de ce remede par des purgatifs faits avec la fameuse poudre de la chaleraye & la scammomée. Voici la composition de cette poudre.

Prenez une partie de régule d'antimoine martial, trois parties de nitre cristallisé, pilez ces deux matieres, mêlez - les exactement,

passez-les par le tamis de soye, & projettez-les par cuillerées dans un creuset, & faites - en selon l'art la fulmination; ensuite tenez le creuset rouge dans le feu pendant quatre heures; pilez grossierement la matiere dans un mortier de fer chaud, & jettez - la dans un nouveau creuset que vous tiendrez rouge dans un feu de calcination pendant douze heures; retirez-en cette matiere qui pour lors est très-alcaline & très- caustique, étendez - la sur des plats de verre, ou sur des assiettes de porcelaine que vous placerez dans un lieu humide, à l'abri du soleil & de la poussiere, afin qu'elle tombe en *deliquium*: la liqueur de ce *deliquium* surnagera la matiere qui sera d'un brun obscur, & que vous ferez sécher à l'ombre en Été, jusqu'à évaporation de toute la liqueur: alors la matiere, de caustique qu'elle étoit auparavant, deviendra simplement salée, & sera blanche: la dose est depuis demi-gros jusqu'à un gros. Cette poudre est bonne contre les maladies de peau Nous l'avons vu singulierement réussir dans ces sortes de cas, mais nous ne la donnions chaque fois qu'à la dose de quinze grains avec deux grains de scammonée; les malades la continuoient tous les jours pendant des mois entiers.

Extrait d'un Mémoire sur les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc, & sur les moyens d'en prévenir les mauvais effets. Par M. Lafosse, Docteur en Médecine.

Le plus beau climat de la France se trouve en partie altéré par des eaux pernicieuses à la santé des hommes qui l'habitent. Des marais immenses par leur étendue, bordent la côte du Bas-Languedoc, ils occupent un terrein pernicieux dont les Agriculteurs connoissent l'extrême fécondité; & les exhalaisons qui s'en élevent, infectent souvent quelques Villes ou habitations dont cette côte est garnie. Le double motif d'éteindre dans leur source les maux qui désolent ce beau pays, & d'ajouter à sa richesse par la culture d'un terrein aussi vaste que fertile, a déterminé les Etats Généraux de cette Province, à entreprendre le dessechement de ces marais. Ce projet, audessus de tout éloge, est bien digne d'acquérir à ses Auteurs le titre de bienfaiteurs de l'humanité. Mais il est de la nature de toute grande entreprise d'essuyer des contradictions. Un zele moins éclairé que louable, fait craindre à quelques personnes, que les épidémies ordinaire ne deviennent encore plus cruelles dans le tems du dessechement. On ne peut, disent-elles, sans un danger évident, exposer une foule de travailleurs aux exhalaisons pestiférées d'un pays enseveli depuis si long-tems sous des eaux croupissantes; c'est à l'examen de ces objections que l'Auteur a destiné une partie du Mémoire dont il ne présente ici que l'extrait; il a tâché de déterminer par des expériences, la nature & l'espece des exhalaisons marécageuses du Bas-Languedoc. La nécessité du dessechement de ces marais semble dériver comme conséquence des considérations prises de la nature & de la position des lieux, puisqu'il se présente comme l'unique moyen d'étouffer le germe du mal, que tout autre précaution ne pourroit que pallier pour les habitans de cette côte. Les précautions qui peuvent garantir le succès de cette opération, & en prévenir les mauvais effets relativement à la santé, sont l'objet de l'autre partie de ce Mémoire. L'Auteur ne considere cette question que par ses rapports avec la Médecine physique & préservative.

Depuis l'embouchure du Rhône en tirant vers le Sud - Ouest jusques au Port de Cette, dans l'étendue d'environ dix ou douze lieues, la côte du Languedoc, basse & assez unie, est entrecoupée d'étangs & de marais, dont les uns communiquent par des graux avec les eaux de la mer, les autres n'ont aucune issue, si ce n'est dans les crues d'eau que procurent les inondations ou les débordemens des rivieres & des torrents. La plûpart de ces terreins ensevelis sous les eaux depuis plusieurs siécles, sont encore bordés de vastes plaines entrecoupées de marais qui se dessechent durant les chaleurs de l'Été, & qui sont le plus souvent confondues avec les étangs par le retour des pluyes.

AVERTISSEMENT.

L'utilité de cet ouvrage n'est plus problématique: ce que nous n'avions fait que présumer en en concevant le projet, s'est confirmé depuis par l'execution; & nous avons joui de la satisfaction, d'avoir souvent porté des secours médecinaux dans les Campagnes qui en étoient dépourvues, & d'instruit dans les Villes des préjugés & des abus, nuisibles à la santé des hommes. L'exactitude avec laquelle nous avons fait paroître ces Feuilles dans le courant de cette année, ne se ralentira jamais, & si le Public continue de les accueillir, de notre côté nous osons promettre de ne rien négliger pour mériter de plus en plus son attention & sa confiance.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 4 Août 1774.

De Tecklenbourg en Westphalie, le 10 Juillet.

ON n'a eu recours à l'inoculation de la petite vérole, que pour se préserver d'un fléau qu'il paroissoit impossible de détruire; & jusqu'à présent, l'expérience a justifié l'adoption de ce préservatif. Il eut été plus avantageux sans doute de connoître la premiere cause de cette contagion, & d'en prévenir la formation & le développement. C'est aussi de quoi se sont occupés plusieurs Médecins. Les uns prétendant que cette cause étoit accidentelle, & n'attribuant la petite vérole actuelle, qu'à une suite de communication, ont fait venir cette éruption de *Bubaste* en Egypte, où, selon eux, les eaux croupissantes du Nil, l'avoient d'abord produite. Les autres en en cherchant le principe dans chaque individu, ont regardé cette maladie comme attachée à tous les climats, & l'on faite venir du sang resté dans le nombril du nouveau né, après la ligature de cette partie. Les deux partis ont cru pouvoir détruire cette maladie dans son principe, & si leur opinion n'a pas entraîné les esprits, du moins les vœux de tous les citoyens se sont réunis pour la destruction de la petite vérole. Mais le ridicule qu'on a sauvé à ces enthousiastes en faveur du motif, devroit leur faire craindre de fatiguer le public par leur projets chimeriques, & de lasser enfin sa patience. Cependant un Médecin de cette Ville, prétend, après bien d'autres, avoir découvert la source de la petite vérole dans le sang resté dans le nombril du nouveau né, après qu'il est lié. Ce sang, ajoute-t-il, se pourrit, ainsi que le bout du nombril, se mêle avec le sang de l'enfant, & quand un virus analogue le met en fermentation, il cherche à sortir à travers la peau. Pour appuyer son systême, il apporte en preuve cinqans d'expérience, pendant lesquels il assure que la petite vérole ne s'est point manifestée à Tecklenbourg, excepté, *dit-il l'hiver dernier*, par la faute d'une Sage-Femme qui a eu la mal-adresse de mal lier le cordon. Voilà de ces raisons pitoyables qu'on n'a pas la force de combattre, & qui tombent faute d'appui. Il suffit d'avoir exposé cette hypotèse, pour en faire sentir le ridicule. Il faut, dans une science aussi importante que la Médecine, n'avancer rien sans preuve, & les preuves doivent être claires & fondées sur une base solide. Si au lieu de s'en prendre à la mal-adresse de la Sage-Femme, on accusoit du retour de la petite vérole, la constitution de l'air & les autres causes reconnues jusqu'à présent comme capables de la reproduire, que repliqueroit le Médecin de Tecklenbourg? Nous n'entendons pas pour cela, refroidir son zele, nous désirons seulement que ce zele soit plus éclairé, afin que les recherches auxquelles il donnera lieu, puissent devenir plus utiles.

Extrait d'une lettre écrite du Buis-les-Baronnies, le 22 Juillet 1774. Par M Nicolas, Médecin.

« Une femme assujettie à gagner sa vie, s'étoit livrée à de grandes fatigues pendant un tems très-chaud, & ne s'étoit nourrie que d'oignons, d'ail & d'autres alimens familiers aux paysans. Les solides aquirent beaucoup de roideur, d'aridité, de cripation; les regles ne coulerent plus, la peau étoit, sur toutes les parties, seches comme du parchemin : les jambes s'enflerent; mais cette enflure, quoique retenane l'impression du doigt, paroissoit cependant être d'un rouge vif. Le bas-ventre s'éleva bientôt, & acquit une élasticité singuliere, il resonnoit comme un tambour, lorsqu'on le frappoit. La malade dénuée de ressource, fue confiée à mes soins. Une constipation opiniâtre, des douleurs autour du nombril, la fievre, la soif, une toux seche, & un embarras étonnant de la respiration, furent les premiers symptômes qui s'offrirent : imbu de la doctrine d'hipocrate, & de Baglivi, je ne pus me méprendre sur le genre de cette mala-

die. Vous savez que ce dernier a parlé en praticien éclairé de l'hydropisie seche; qu'il a expressément recommandé de ne point donner, dans ces cas, de purgatifs drastiques ou violens; parce qu'au lieu de produire de bons effets, ces remedes ne font qu'augmenter la tension, l'irritation & la crispation des parties; & qu'il est bien dangereux de droguer alors. Je me conduisis donc d'après ces principes, en conséquence j'ordonnai qu'on fit sur le champ une ample saignée du bras, & qu'on donnât une tisanne avec le chiendent, & un scrupule de nitre sur pinte. Cette saignée rendit la respiration plus aisée, & la malade se trouva beaucoup mieux. *Ventositatem solvit phlebotomia*. Le soir du même jour, je fis encore ouvrir la veine: la nuit fut tranquille. Le lendemain matin, je jugeai que la saignée du pied étoit nécessaire: son effet fut prompt & merveilleux, la poitrine n'eut presque plus de gêne; les urines coulerent en abondance, & la tension du bas-ventre diminua considérablement. Les bains des pieds, les fomentations émollientes sur le ventre, & les boissons délayantes & adoucissantes, terminerent la guérison. Je ne fis donner des lavemens que le quatrieme jour, pour me conformer à la pratique de Baglivi déja cité. L'expérience lui avoit appris que les purgatifs même les plus doux, & les lavemens, sont très-nuisibles dans le premier tems de l'hydropisie seche (differt. varii arg. pag. 587. Si vous donnez un purgatif au commencement de cette maladie, dit-il, vous tuerez à coup sûr votre malade. Enfin je fis donner un minoratif composé de deux onces de pulpe de casse, dans lequel on délaya une once de sytop de nerprun, le sixieme jour de la maladie, lorsque je me fus assuré qu'il n'y avoit plus de tension dans les membranes des intestins. Ainsi fut traitée une maladie qu'on ne connoissoit pas dans ce pays, ainsi fut conservée une femme qu'on eût fait périr misérablement, si on lui eût donné les purgatifs violens qu'on ne prodigue que trop aux habitans de la Campagne. Cette observation prouve, comme vous l'avez plusieurs fois dit dans vos Gazetres, que la Médecine simple est toujours selon le vœu de la nature ».

De Dijon, le 26 Juillet.

Le nommé Fétu, qui tient l'Auberge où pend pour enseigne la Galere, avoit une attaque de goutte dont il souffroit beaucoup. Un de ses hôtes lui a fait appliquer sur l'endroit douloureux, des feuilles de verveine du côté lisse. La seule précaution qu'il ait pris, a été de faire tremper ces feuilles dans de l'eau pendant une heure, mais de façon que la surface lisse ne fût point couverte d'eau. Le malade souffrit quelques instans encore, s'endormit, & se reveilla guéri. Les feuilles s'étoient exactement collées sur la partie, & s'y étoient desséchées. Quand on fut parvenu à les détacher, on remarqua à la place où elles étoient, des petites pustules vesiculaires qui ont donné une sérosité claire & un peu louche. Le même remede a produit le même effet; mais cependant sans un succès aussi constant sur le sieur Naigeon, fabriquant de la moutarde renommée de cette Ville. Il est sujet à la goute depuis plusieurs années, & il en a eu souvent des attaques dans toutes les articulations, ou ensemble, ou successivement. Il venoit d'essuyet un dépôt sur le poignet & le coude du bras droit. Un nouveau s'annonçoit par la douleur & par la rougeur au coude du bras gauche, & au pied du même côté. L'application des feuilles a arrêté les progrès du dépôt, mais la douleur n'a pas été completement dissipée. Il y a eu comme chez le sieur Fétu, des vesicules à l'endroit de la douleur. Ce remede, ajoute l'Auteur de cette observation, peut être avantageux; l'effet qu'il produit sur la peau, semble éloigner la crainte de le voir agir comme répercussif. C'est à l'expérience à éclaiter là-dessus, & pour qu'elle puisse donner les lumieres nécessaires, je regarde comme très-important de rendre ces faits publics, afin que d'autres malheureux goutteux puissent tenter le même moyen.

Depuis long tems on a reconnu les epispastiques, c'est-à-dire les remedes qui rougissent la peau, ainsi que les vesicatoires, comme capables d'appaiser la douleur de goutte; & l'expérience a répondu souvent à l'attente de ceux qui ont mis en usage ces remedes. Celui que nous annonçons en augmente la classe, & mérite d'autant plus d'être employé, qu'il paroît plus simple & aussi sûr.

De Paris, le premier Août.

Suite du rapport des Commissaires de la Faculté.

« Comme nous n'avons point remarqué dans le laboratoire du Sr. Chalard (c'est le nom de l'Apothicaire, Distilateur de l'eau forte,) aucun genre de travail qui eût rapport à la concentration des acides, & à leur exhalaison, nous avons pris les mesures convenables pour nous assurer par nous-mêmes de la légitimité des plaintes des voisins; en conséquence, *nous nous sommes transportés, en tout tems, à toute heure, conjointement, & séparement dans l'une & l'autre maison, sans en prévenir personne, & même lorsque le vent du nord souffloit & renvoyoit les vapeurs sur les maisons des sieurs G** & P**, & jamais nous n'avons pu nous convaincre de la validité de ces plaintes.* Nous avons écouté tous les motifs de plaintes, qui nous ont paru

partir *d'esprits prévenus*, & plutôt désigner un voisin incommode que mal-faisant.

L'esprit de justice & de désintéressement dont nous sommes animés, & dont vous nous donnez tous les jours des exemples, Messieurs, ne nous a point appris à sacrifier l'Artisan au caprice des gens riches & opulens; & nous avons pensé qu'il n'étoit ni juste ni raisonnable de ruiner un établissement qui subsistoit depuis plus de cent ans, parce qu'il déplaisoit à des gens qui avoient eu la fantaisie de bâtir auprès, & de s'y loger. Cette premiere réflexion faite, nous en avons fait une seconde sur la nature des vapeurs, & nous avons pensé *qu'elles pouvoient être incommodes, mais nullement nuisibles*. Ce seroit tomber dans *l'erreur* la plus grossiere, même impardonnable, que de penser & de dire à des gens éclairés comme vous l'êtes dans l'étude de la Chymie, que les *vapeurs qui proviennent de la distillation de l'esprit de nitre du Codex, sont nuisibles & dangereuses. L'esprit que l'on distille par cette opération est si foible, & si phlegmatique vis-à-vis l'esprit de nitre concentré des Chymistes, qu'on ne peut établir aucune parité D'ailleurs, lorsque les vapeurs se répandent, même celles du dernier coup de feu, le grand espace d'air qu'elles ont à parcourir avant d'arriver aux maisons voisines, les altere, & les défigure au point de les empêcher de porter la moindre atteinte.*

Pour peu qu'on voulut se prêter aux vues & au dire de gens qui se prétendent incommodés de leur voisinage, il faudroit réléguer tous les Artisans dans une autre Ville; le marteau d'un Forgeron seroit nuisible, parce qu'il troubleroit le sommeil du matin; un Chaudronnier le seroit aussi par le bruit qu'il fait en battant sa marmite, & parce que l'esprit de nitre qu'il employe pour aviver son cuivre & le rendre brillant, pourroit nuire à la santé par les vapeurs & l'odeur qu'il exhale; un Chapellier seroit un voisin incommode par l'odeur de la foule & la préparation de ses peaux qu'il passe à l'esprit de nitre pour en faire tomber le gros poil; un Corroyeur ne mériteroit pas plus de grace pour la puanteur des huiles qu'il employe; le Peintre, le Parfumeur, auroient à combattre contre les têtes foibles; un Chandelier contre ceux à qui l'odeur du suif déplaît, & l'Epicier n'auroit pas la permission de faire piler de l'euphorbe chez lui, parce qu'il pourroit faire éternuer tous ses voisins; en un mot, si l'on se prêtoit à ce goût d'aisance, que les personnes riches & opulentes cherchent à multiplier sans ordre & sans discernement, il n'y auroit aucun Artiste qui pût se flatter de rester chez lui. Cependant, comme les Artisans soutiennent seuls le poids du travail & de la fatigue, & que leur industrie pourvoit à nos besoins tant essentiels qu'accessoires, il est non-seulement juste, mais indispensable de les maintenir dans leurs possessions, même au préjudice des incommodités legeres qu'ils peuvent procurer à leur voisinage, parce que la convenance du lieu, & l'aisance de leurs travaux influent essentiellement sur la qualité, le prix, & le débit de leurs marchandises. On auroit mauvaise grace de vouloir réléguer un Tanneur dans un endroit où il n'y auroit point de riviere; on ruineroit sa fabrique, & il ne pourroit faire que du mauvais cuir. »

La suite à l'ordinaire prochain.

Topique éprouvé contre les descentes.

Prenez vingt-quatre limaçons rouges, qui se trouvent dans les bois, & qui y vivent de champignons de bois, ou de quelque substance analogue; mettez ces limaçons dans un sac de toile propre, saupoudrez-les avec une poignée de sel gris; liez ensuite ce sac, & suspendez-le dans une cave; placez une terrine au-dessous pour en recevoir la liqueur ou limond, jusqu'à ce qu'il ne découle plus rien.

Pour faire usage de ce topique, on fait rentrer la descente, & on applique dessus une compresse trempée dans cette même liqueur. Il faut avec cela, que le malade ait l'attention de rester le plus qu'il pourra sur le dos, & continuer au moins pendant quinze jours l'application de ce topique, ayant soin de renouveller la compresse deux fois par jour.

Suite de l'extrait du Mémoire sur les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc, & sur les moyens d'en prévenir les mauvais effets. Par M. Lafosse, Docteur en Médecine.

Dans le marais de Marsillargues, les lieux que la chaleur de l'Été desseche, présentent d'abord une legere couche de terre ordinaire ou franche, formée par les atterrissemens que produisent les inondations, dans les lieux qui sont encore couverts d'un peu d'eau ou d'humidité. Cette premiere couche de terre est elle-même recouverte à sa surface d'une espece de toile visqueuse mêlée de fibres, qui jaunit successivement, à mesure que l'eau s'évapore & présente quelques points brillans différemment colorés. Ce mucor ou cette toile a peu d'épaisseur dans les fossés qui sont constamment remplis d'eau, ou dans la partie des marais qui ne se desseche que rarement. Au-dessous de cette terre qui est bonne sans odeur, & qui seroit propre à la végétation, (si elle n'étoit en trop petite quantité ou même salante, comme le disent les Agriculteurs) se trouve une couche de tourbe fétide, noire & mêlée de parties fibreuses de végétaux à demi pourris. L'o-

deur en est très - désagréable par un tems calme & chaud, sur - tout s'il est humide. Cette couche a environ cinq à six pouces d'épaisseur dans les fossés bourbeux qui ne desséchent jamais, elle n'en a que deux ou trois dans les lieux où l'écoulement des eaux est facile, & elle diminue d'épaisseur à mesure que la partie du terrein sur lequel elle s'étend, perd son humidité, ce qui indique un certain affaissement de cette tourbe. Du reste, la quantité de tourbe paroît proportionnelle à la quantité de végétaux qui croissent ou sont entraînés dans les lieux où on la trouve. Dans les fossés où la pente des eaux entretient une humidité continuelle, & où la terre qu'elles entraînent, se dépose en plus grande abondance, la tourbe est plus forte, elle pénétre à une plus grande profondeur: il en est de même des bas-fonds ou marécages des Palus. La terre qui se trouve au dessous de cette seconde couche, est une véritable glaise plus ou moins pure; à sa surface elle se mêle avec la tourbe, & donne place aux parties fibreuses des racines des plantes. Mais à mesure qu'on pénétre plus bas, elle est compacte, grasse, pesante, & conserve cet état dans toute sa pureté, sans aucun mélange de tourbe. Ce lit de terre glaise sur lequel se trouve la tourbe dans le marais de Marsillargues, ne s'étend pas de même dans tous les marais qui bordent la côte. Lorsqu'on avance vers les étangs ou vers ces terreins qui sont le plus souvent couverts d'eau, & qui ne se dessechent en partie que vers le milieu ou la fin de l'Été, on trouve au-dessous de la tourbe, une couche de sable qui s'étend à une profondeur que je n'ai pu déterminer. Tels sont les terreins qui sont en deçà du Canal de la Radelle, en tirant vers l'intérieur des terres. Ce sable est absolument semblable à celui des plages, il est mêlé de quelques mousses, de coralline & des débris de plusieurs plantes marines.

L'odeur fétide qu'exhale la tourbe, diminue très-sensiblement pour peu que l'air libre puisse aborder; elle disparoît même en partie lorsqu'on a étendu cette tourbe sur une surface un peu considérable. Les végétaux à demi pourris qu'elle contient, perdent plus difficilement cette odeur; il n'y a qu'une entiere putréfaction, une dessication complette, ou l'abord constant d'un air renouvellé qui les en dépouille. Pour peu qu'on découvre la tourbe en ôtant la couche de terre franche, cette odeur se fait sentir dans l'instant même, elle est très-volatile, elle s'étend assez au loin, & il n'est pas nécessaire que le vent favorise cette volatilité pour qu'elle parvienne à des distances considérables. Il semble que tant que la tourbe est recouverte par la couche de terre franche dont j'ai parlé, on est à l'abri des accidents causés par cette odeur, & qu'il n'y auroit qu'à laisser les choses dans leur état pour éviter les maux qu'on redoute avec tant de raison. Mais il faut observer qu'indépendamment de toute opération artificielle ou accidentelle, la nature rend cette espece de précaution constamment inutile. La couche de terre franche se gerse en des millions d'endroits durant les chaleurs du Printemps, & plus encore durant l'Été; ces gersures ou fentes sont plus ou moins béantes, à mesure que la saison est plus ou moins féche, elles pénétrent jusqu'à la tourbe. Il paroît même que cette premiere couche de bonne terre est la seule qui se desseche & se détache comme par écailles, tandis que la vase conserve par-dessous la plus grande partie de son humidité. Ces fentes sont plus que suffisantes pour laisser exhaler tout ce que la tourbe a de pernicieux, elles favorisent sa putréfaction en la mettant à l'abri des grands courants d'air ou de l'action immédiate des rayons du soleil. Il suit de ces observations, que l'unique moyen de s'opposer à la génération des vapeurs de cette tourbe, c'est de la priver de son humidité, en procurant l'écoulement des eaux, en facilitant le réhaussement des terreins par le transport des terres d'un canal, & sur-tout en étendant la vase sur de grandes surfaces & dans des lieux plus élevés que le niveau des eaux.

La suite à l'ordinaire prochain.

MM. LES ABONNÉS qui ont commencé leur Année au 1er. Juillet de l'année derniere, sont priés de renouveller leur Abonnement avant le 15 Août prochain, s'ils veulent qu'on leur continue l'envoi de ces Feuilles.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 11 Août 1774.

De Modene, le 18 Juillet.

LA réclamation générale contre l'inhumation dans les Villes & dans les Eglises, amene insensiblement la reforme des cimetieres établis parmi nous contre toute raison. Par un réglement publié le 2 de ce mois, il est ordonné que les morts ne seront plus enterrés à l'avenir dans les Eglises de cette Ville, & qu'ils seront portés dans un cimetiere préparé hors de ses murailles. Ce réglement a été fait à la suite d'un ouvrage intitulé : *Essai sur les sépultures*, qui paroît n'être qu'une traduction du Mémoire de M. Maret de Dijon. On a bien raison de dire que nul n'est prophête dans sa patrie ; car après les maux que la Bourgogne a éprouvé de ces inhumations barbares & irréligieuses ; après le tableau frappant tracé par l'Académicien de la Capitale de cette Province, on continue encore d'enterrer les morts dans Dijon, & les Officiers municipaux de cette Ville si attentifs d'ailleurs à tout ce qui intéresse l'ordre & le bien public, semblent être sur cet objet, dans une inaction & une insouciance incompréhensible. Mais ce qui doit bien dédommager M. Maret, c'est la sensation que son Mémoire a fait dans les autres parties de la France & chez l'Etranger. M. Daquin, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Chambery en Savoye, a joint sa voix à celle de M. Maret, pour combattre cet abus funeste, dans un Mémoire sur la recherche des causes qui entretiennent les fievres putrides.

On écrit de Valence en Dauphiné, que par une délibération du Corps municipal de cette Ville, prise le Dimanche 17 de ce mois, il fut décidé d'une seule voix, que les deux cimetieres qui sont dans ses murs, seroient transportés au dehors, & que M. l'Evêque de Valence animé d'un véritable zele, confirma par son suffrage cette délibération patriotique. Qu'opposeront à cet exemple ceux qui essayent d'intéresser la religion contre le déplacement des cimetieres?

De Rhetel-Mazarin, le 25 Juillet.

Il y a dans cette Ville, une nommée Gilete François, qui est âgée de cent ans, & jouit encore de toutes ses facultés. Jusqu'à présent elle a toujours fait seule le ménage du sieur Jusset, son beau-frere, quoiqu'elle soit depuis cinquante ans incommodée d'une hernie crurale. Cette femme a toujours vécu dans le travail, mais avec frugalité. Aussi a-t-elle été peu malade jusqu'à présent, & n'a été saignée & purgée qu'une seule fois en sa vie. La mere de cette centenaire a vécu 106 ans, & son ayeul 101 ans. Cette fille a couru depuis peu un grand danger par l'étranglement de sa hernie. La suppression des selles, des urines, la tension douloureuse du bas-ventre, le vomissement des matieres stercorales, la fievre, l'insomnie, & tous les symptômes qui accompagnent ordinairement cette funeste maladie, ont duré onze jours consécutifs. Elle n'a pris pendant le tems que des bouillons d'herbes, de la pulpe de pommes, du miel, & de l'eau de son en tisanne, dont on tenoit le marc constamment appliqué sur la tumeur. C'est à l'aide de ces secours seuls, ajoute M. le Febre, Auteur de cette observation, qu'elle est guérie. Tant il est vrai que la perfection de la Médecine consiste dans le régime, ou, comme dit le célebre M. Lieutaud, *à ne point employer de médicamens.*

A propos de hernie, quelques-uns de nos Abonnés nous ayant demandé l'adresse d'un Chirurgien Bandagiste, nous avons cru répondre à leur vues en leur indiquant le Sr. de la Genevriere qui demeure rue & Parvis Notre-Dame : nous ferons également connoître les autres Bandagistes de Paris, s'ils désirent être cités dans ces Feuilles.

De Caen, le 28 Juillet.

On a publié depuis quelques tems dans cette Ville, une dissertation de Chirurgie, aussi intéressante par son sujet que par la maniere dont elle est traitée. Dans cette dissertation qui est de M. Adam, Docteur en Medecine, on examine *si dans le traitement externe des ulceres on doit se borner à des remedes simples, & s'astreindre à ne lever que rarement l'appareil.* Après avoir donné la définition de l'ulcere, dans laquelle il comprend toutes les solutions de continuité, accompagnées de suppuration, l'Auteur établit toutes les différences dont elles sont susceptibles à raison de leur profondeur, de leur figure, de leur forme, de la nature du pus qui en sort, des causes qui les ont produites; il examine ensuite la nature du pus, & se détermine pour l'opinion très-probable de Gaber qui croit que c'est l'humeur lymphatique qui la fournit. Plus modeste qu'une foule de modernes, il garde un silence prudent sur le méchanisme de la formation, parce que les ténébres qui couvrent cette opération de la nature, sont dérobée jusqu'à présent aux yeux les plus exercés. Il n'est point de l'avis de M. Louis, ni de M. Fabre, sur la maniere dont s'opere la cicatrice; ces derniers croyent qu'elle est dûe à l'affaissement du tissu cellulaire des parties voisines de l'ulcere, qui en ferme & en remplit peu à peu la cavité, à quoi concourt aussi une certaine quantité de suc nourricier qui s'y épanche, & s'y épaissit. Rien n'est plus intéressant que ce que dit M. Adam sur le traitement des ulceres, qu'il rappelle au grand principe d'Hypocrate; que *la guérison des maladies est l'ouvrage de la nature, naturæ morberum medicatrices.* D'après ce principe il réduit tous les moyens que l'Art peut employer pour la consolidation des ulceres, à la seule attention d'écarter tous les obstacles capables d'en empêcher ou d'en retarder les progrès. On voit, dit-il, tous les jours dans les animaux & dans l'homme, des ulceres se guérir sans le secours de l'Art. Les Mémoires de l'Académie de Chirurgie fournissent des exemples d'ulceres cicatrisés, dans le traitement desquels on n'avoit employé que de la charpie. On peut voir parlà quelle est la futilité de tous ces petits moyens connus sous le nom de *digestifs, detersifs, sarcotiques, &c.*

Ce ne seroit pas un grand malheur, si tous ces remedes n'étoient qu'inutiles; mais le plus souvent ils dérangent l'ouvrage salutaire de la nature, accablée sous le poids des onguents & des drogues. Ce sont ces moyens qui font souvent dégénerer les playes, qui en rendent les bords calleux, les chairs fongueuses, le pus ichoreux & la consolidation impraticable. Le pus qui couvre les playes est un baume naturel qu'aucun moyen ne sauroit remplacer. C'est le digestif le plus propre à entretenir les chairs dans le degré de mollesse le plus favorable à la cicatrisation; par conséquent on ne doit pas s'empresser de l'enlever. Si l'ulcere étoit d'un mauvais caractère, & que sa malignité dépendit d'un vice interne, le traitement externe ne seroit que palliatif, s'il n'étoit joint à une prudente administration de remedes intérieurs. On doit se souvenir que les remedes externes qu'on mettra en usage, doivent être simples, & que les playes se détergent encore mieux avec des médicamens peu composés qu'avec tout cet appareil d'onguent, d'emplâtres, & de linimens, inutilement prônés. On a vu des caries rebelles ceder à la simple application de l'eau blanchie avec la teinture de myrrhe ou d'aloes. Bellosse ne se servoit que d'une décoction de feuilles de noyer où il mettoit un peu de sucre, pour le traitement de toute sortes d'ulceres. Un point essentiel dans le traitement des ulceres, c'est de lever rarement l'appareil pour les garantir du contact de l'air qui favorise la putréfaction. Indépendamment de la nécessité de laisser le pus sur l'ulcere, il est à craindre que par les mouvemens qu'exige cette opération, on ne détruise l'organisation tendre & délicate des chairs nouvellement formées. Pour éviter la surabondance du pus, on peut appliquer sur la charpie qu'on aura mis dant l'ulcere, une emplâtre percée de plusieurs trous, par lesquels le pus excedent puisse s'échapper.

On doit se conduire autrement à l'égard des ulceres fistuleux & d'un caractère malin; les mauvaises qualités du pus ne permettent point de l'y laisser séjourner. Ces sages préceptes ne sauroient regarder ces cas difficiles, dans lesquels le jugement particulier des Maîtres de l'Art devient nécessaire; mais il résulte toujours des réflexions de M. Adam, que la Chirurgie, que la Medecine, sont trop compliquées dans la pratique, & que l'excès des pansemens & des topiques dans l'un de ces Arts, est aussi dangereux que l'excès des remedes dans l'autre.

De Rouen, le 30 Juillet.

Le Corps municipal de cette Ville vient d'y faire établir en faveur des noyés, les mêmes secours qui leur font administrés dans Paris Pour cet effet on a placé dans différens dépôts, des boëtes contenant les instrumens & les médicamens nécessaires pour l'administration de ces secours. En même-tems on a fait connoître la maniere de s'en servir, par un imprimé à-peu-près semblable à celui que nous avons annoncé dans nos feuilles, & que l'on a dis-

tribué dans le tems dans cette Capitale. De pareils exemples méritent d'être suivis ; & ceux qui les donnent ont le plus grand droit à la reconnoissance publique. Les citoyens qui combattent les préjugés ne crieront pas toujours dans le desert ; ils seront un jour entendus des hommes, & les erreurs populaires, attaqués & détruites, leur zele sera pleinement récompensé par la douce satisfaction de s'être rendus utiles.

De Paris, le 7 Août.

Fin du rapport des Commissaires de la Faculté.

Les Magistrats qui sentent l'importance qu'il y a de maintenir la balance exacte entre les gens qui travaillent & ceux qui sont désœuvrés, ne le prêtent que très-difficilement au déplacement des Artisans, & que pour des raisons essentielles. Nous croyons répondre à la sagesse & à la légitimité des vues de celui qui vous consulte, en vous assurant que les vapeurs qui s'exhalent d'un attelier dans lequel on distille *de l'eau-forte, ne peuvent être nuisibles.* 1°. Parce que l'attelier est vaste, entre cour & jardin ; 2°. parce que l'esprit que l'on distille est très-phlegmatique ; 3°. parce que l'humidité du lut altere les vapeurs ; 4°. parce que celles du dernier coup de feu qui devroient être les plus fortes sont mixtes, & si compofées, qu'on a peine à distinguer si elles participent plus de l'acide nitreux ; que de l'acide marin, 5°. parce que les ouvriers & les plantes qui vivent dans cet atmosphere, n'en sont point incommodés ; 6° parce que pendant tout le tems considérable que nous sommes restés dans l'attelier, nous n'avons pas éprouvé la plus légere incommodité ; 7°. parce que l'espace qu'elles ont à parcourir avant que de pénétrer chez les voisins, suffit pour les affoiblir, & les mettre *hors d'état de nuire* : & c'est ce qui nous a déterminé à conclure que ces vapeurs *ne peuvent être nuisibles.*

On n'a pas manqué de nous présenter un décret de la Faculté, daté du 30 Août 1768, par lequel les vapeurs provenantes de la distillation de l'eau-forte de l'attelier du sieur Jacquet, sont déclarées dangereuses, très-ennemies de la poitrine, par la toux qu'elles excitent, & le crachement de sang. La conclusion de ce décret qui a été rendu sur le réquisitoire du Doyen sans examen des Commissaires, a été sans doute fondée sur des raisons particulieres... *soit au travail du sieur Jacquet, soit au local*, ou à la disposition & à la qualité de son voisinage, puisqu'elle a entraîné la chûte & la ruine de l'attelier du sieur Jacquet.

Nous sommes fâchés de ne pouvoir adhérer à ce décret, & d'être obligés de ne le regarder que comme une décision provisoire qui n'a point jugé le fonds. Si ce décret de la Faculté subsistoit dans toute sa force, il faudroit reléguer l'affinage de la Monnoye, les Orfèvres, les Chaudronniers. En un mot, tous ceux qui se servent d'eau-forte, parce que l'expérience démontre que l'esprit de nitre le plus foible, qui n'exhale aucunes vapeurs, devient très-mobile, très-actif, & très-puissant, lorsqu'il est en concurrence avec le phlogistique, & c'est plutôt dans ces sortes de travaux que les vapeurs nitreuses peuvent être mal saines, *que dans la distillation d'un esprit aussi phlegmatique que celui des Distillateurs d'eau-forte, & notamment celui du sieur Chalard* ».

Remede proposé contre la morsure des animaux venimeux ; & maniere plus simple de faire l'emplâtre de Nuremberg.

Les serpens les plus dangereux, sont très-communs dans l'Afrique. S'il arrive qu'un Negre en soit mordu, un peu de poudre à tirer, brulée aussitôt sur la blessure, est un remede qui réussit toujours. Ce remede feroit-il moins efficace chez nous, contre la morsure des animaux venimeux, & ne pourroit-on pas l'employer aussi utilement contre celle des animaux dans la rage, sur-tout étant appliqué dans le moment ? M. le Curé de Quemci a trouvé que l'emplâtre de Nuremberg qui a une grande réputation, étoit trop chargé d'ingrédiens dans le *Manuel des Dames de Charité*, & qu'il n'est pas possible de l'étendre sans le faire chauffer, ce qui lui fait perdre sa vertu. Voici sa maniere de le préparer, qui pourra faire plaisir aux personnes qui aiment à simplifier & à bonifier les remedes.

Prenez de la meilleure huile d'olive, quatre onces ; du blanc de plomb passé par un tamis, & de la cire-vierge, de chacun trois onces ; un quart d'once ou deux gros de camphre ; mettez l'huile dans une terrine neuve & plombée, sur un bon feu de charbon. Quand elle commence à bouillir, mettez-y le blanc de plomb ; remuez continuellement avec une spatule de bois, non de fer, jusqu'à ce qu'il ait pris par la cuisson, la couleur d'un foie cuit ; retirez alors la terrine du feu, & jettez-y la cire-vierge par petits morceaux, ayant soin de remuer toujours jusqu'à ce qu'elle soit bien incorporée. Après quoi vous mettrez le camphre, ayant pardessus toutes choses l'attention que la composition ne soit pas trop chaude, lorsqu'on y met le camphre, parce qu'il s'évaporeroit. Il faut au contraire qu'elle soit déja un peu épaissie, & continuer de remuer jusqu'à ce que le tout soit bien mêlé ensemble. Quand l'onguent sera presque refroidi, mettez-le dans un pot de fayance neuf, couvrez-le bien avec du parche-

min, pour l'empêcher de s'éventer. Dans l'usage on étend cet onguent sur un linge avec le pouce, sans le mouiller ni le chauffer.

Suite de l'extrait du Mémoire sur les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc, & sur les moyens d'en prévenir les mauvais effets. Par M. Lafosse, Docteur en Médecine.

Une nouvelle raison déduite de la nature même des vapeurs de nos marais, vient à l'appui de cette conséquence. Par une suite d'expériences faites sur la tourbe & sur la vapeur qu'elle fournit, je suis parvenu à m'assurer que cette vapeur ne pouvoit être détruite que par la dessication complette de la tourbe, & le continuel abord d'un air frais & renouvellé. Cette vapeur présente une suite d'analogies frappantes, avec le principe connu par les Chymistes sous le nom de gas, & qui est plus généralement connu par celui de mofetes. Il paroît même par mes expériences, qu'on pourroit admettre différentes especes de gas, selon les corps d'où ils s'exhalent: les environs des mines en fournissent souvent, dont la volatilité paroît moindre que celle du gas que produit la putréfaction des animaux & des végétaux. Ces recherches sont trop étrangeres à mon objet présent, pour ne pas les renvoyer ailleurs. Il suffit d'établir que de tous les moyens connus & facilement praticables, l'immédiate application de l'air libre & la dessication, sont les seuls qui puissent corriger ces exhalaisons & les éteindre. C'est au détail de mes expériences, que je renvoye cette preuve qu'on peut supposer comme portée à l'évidence. Il est donc clair que le desséchement des marais devient d'une nécessité absolue pour interrompre le cours ou la génération des vapeurs qu'ils produisent. Les brouillards empestés de nos côtes, les essains incommodes de moucherons, & autres insectes, tels que l'espece de petit moucheron que les Naturalistes appellent *culex minimus*, & qu'on appelle dans le Pays *alembic*; toutes ces causes, dis-je, plus ou moins pernicieuses ou désagréables, seroient détruites ou considérablement diminuées par cette opération.

Pringle avoit observé que la putréfaction des substances animales & végétales dans un air sec, produit souvent des fievres malignes continues, au lieu que les exhalaisons putrides dans une atmosphere humide, ont plus de disposition à causer des redoublemens & des remissions. Les côtes du bas-Languedoc prouvent combien cette observation est fondée; il n'est point de Village situé sur les bords de nos marais, dans lequel on ne trouve durant le printemps & l'automne, plusieurs personnes attaquées de fievres intermittentes de différente espece qui dégénerent en obstructions de plusieurs visceres. Le tein blême de la plûpart de ces habitans, principalement des enfans, le gonflement des hipocondres, la renitence & la dureté de l'abdomen, la couleur de la peau plombée ou même livide, & plusieurs autres signes dont je parle ailleurs, caractérisent assez bien l'état de ceux qu'on appelle quelquefois avec Hippocrate, *magni splenes.*

Les bornes de cet Extrait ne me permettent pas de décrire avec détail les moyens que l'Art fournit contre les effets de ces exhalaisons, soit pour en prévenir l'impression sur les personnes saines, soit pour la corriger sur celles qu'elles auroient attaqués. Ces moyens peuvent être considérés comme curatifs & comme préservatifs; les premiers supposeroient un traité particulier des maladies qui regnent spécialement sur nos côtes; les seconds, moins compliqués, moins scientifiques, ne seront présentés ici que sous la forme de considérations générales sur le régime ou la maniere de vivre. Il est une cause générale d'infirmités pour cette classe précieuse d'hommes qui s'occupent des travaux les plus utiles. On voit peu de caves dans les Villages, le cellier est pour l'ordinaire placé au rez-de-chaussée, & plusieurs familles ont leurs lits sur le même plan; le sol de ces habitations qui est de niveau avec le terrein, est pour l'ordinaire humide, & ne se seche que difficilement. La précaution qu'ils ont d'écarter leurs lits des cheminées, pour éviter les incendies, fait que ces lits sont placés dans le lieu le plus humide; ils les mettent même à l'abri des courants d'air qui pourroient les purifier: & comme ces lits sont très-bas, quelquefois même posés sur le pavé, il s'ensuit que la paille humide se pourrit par succession de tems. Cette paille se renouvelle tour au plus une fois l'année; un moyen assez efficace pour prévenir ces inconvéniens, seroit de la renouveller plus souvent, de la faire sécher à l'air de tems en tems, de placer les lits dans des étages plus élevés, de les mettre à l'abri de l'humidité, soit en les disposant dans l'endroit le plus sec, soit en les plaçant sur des ais qui s'élevassent au-dessus du sol, ou même en couchant dans des branles comme on use dans les Navires.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 18 Août 1774.

De Montpellier, le 16 Août.

On mande de cette Ville, que la femme du sieur Pieron, Maître Ecrivain, rue de la Blanquerie, vient d'accouchet d'une fille couverte de bourons de petite vérole en suppuration, & que la mere n'a éprouvé que les douleurs ordinaires de l'enfantement. L'Auteur de cette nouvelle demande s'il n'est pas vraisemblable que les personnes qu'on croit n'avoir jamais été attaquées de cette maladie, l'ayent eue avant de voir le jour. On avoit déja des exemples d'enfans attaqués de petite verole dans le sein de leur mere. Mais la chose n'est pas commune; & le nombre de personnes qui n'ont jamais eu la petite vérole, quoique petit, excéderoit infiniment celui des enfans variolés avant d'avoir vu le jour. Mais on peut tirer de cette observation une conséquence qui nous paroît plus forte & mieux fondée, contre ceux qui rajeunissant l'époque de la petite vérole, n'admettent ni germe de cette maladie, ni disposition prochaine à l'avoir d'aucune autre maniere que par le contact immédiat. Assurément l'enfant dont il s'agit, n'a pu la contracter de cette maniere, & si cette maladie n'étoit pas un tribut que tous les hommes payent à la nature, une fois dans leur vie; si elle étoit contagieuse pour tout le monde indistinctement, comment les corpuscules contagieux seroient-ils arrivés dans l'intérieur de la matrice, sans préalablement avoir infecté la mere? Comment le fœtus variolé communiquant sans cesse avec cette mere, ne lui auroit-il pas donné le même mal?

D'Aramon en Bas-Languedoc, le 18 Août.

La maniere dont se fait la Médecine dans les Campagnes, mérite la plus grande attention de la part du Gouvernement. On y vend des drogues sophistiquées, ceux qui les administrent le plus souvent n'en connoissent pas mieux les propriétés que les qualités, & de cette ignorance profonde nait la hardiesse avec laquelle ils les administrent, & la securité dans laquelle vivent ces homicides, au milieu des morts & des mourants, victimés par leur impéritie. Ces maux ont frappé de tous les tems les ames sensibles, & les bons Médecins véritablement animés du desir de soulager l'humanité souffrante, ont gémi les premiers sur les malheurs dont les paysans étoient affiegés par cette foule de medicastres. M. de la Brousse, Médecin de cette Ville, à qui ces malheurs n'ont point échappé, s'occupe sérieusement d'y remedier dans les environs d'Aramon; & les réflexions qu'il nous a communiquées à ce sujet, pourront par leur publicité devenir un jour d'une utilité plus générale. En attendant nous allons rapporter l'extrait d'une lettre qu'il y a jointe, concernant un moyen de prévenir les usages du cholera-morbus ou trousse-galant, très-commun & très-mal traité dans les Campagnes de nos Provinces méridionales.

» Vous savez, M., la confiance que l'on a communément à nos anciennes recettes; celle de *Riviere* qu'on appelle potion anti-émétique, est toujours ordonnée contre les vomissemens produits par le cholera-morbus. Certe potion est faite avec l'eau de menthe, le sel d'absinthe & le syrop de limon; elle est bien indiquée dans cette maladie, mais elle n'est pas suffisante, lorsque l'irritation de l'estomac est violente, lorsque ses fibres sont agacés à un certain point par la matiere que les malades rejettent, le remede du sçavant Riviere ne peut operer tout seul la guérison. Il faut calmer le spasme, le travail & la secousse des fibres de l'estomac; l'eau de menthe & le sel d'absinthe n'étant pas suffisans, j'ai pris le parti d'y ajouter le syrop de pavot blanc, & en commençant mes expériences par des petites doses, je suis venu à bout d'en fixer la quan-

tité. Je puis donc vous assurer, M., qu'en donnant aux malades attaqués du cholera-morbus, quatre onces d'eau de menthe, vingt grains de sel d'absinthe, dix dragmes de syrop de pavot blanc, & une once de syrop de limon qu'ils prendront par intervalle; on parviendra plutôt & plus efficacement à guérir cette maladie dangereuse, & souvent mortelle. Les doses de ce nouveau remede sont d'une cuiller à bouche; il faut les rapprocher souvent quand le mal continue, (on n'a pas du tems à perdre) & on ne les éloignera qu'à raison du bien produit par cette potion. Je puis vous assurer, qu'avec ce petit Supplément fait à la potion anti-émétique de Riviere, j'ai toujours guéri le cholera - morbus, de quelle espece qu'il ait été; je souhaite que les Praticiens l'adoptent, & que votre utile Gazette de Santé publie ce remede pour l'intérêt de l'humanité ». J'ai l'honneur d'être &c.

Extrait d'une lettre écrite de Tournai, le 12 Août 1774, par M. Planchon, *Docteur en Médecine.*

»Ceux qui liront, M., dans la vingt-neuvieme feuille de votre Gazette de Santé, l'article qui concerne les frictions huileuses sur le bas-ventre des hydropiques, adopteront facilement cette méthode curative, qui promet aux malades un secours aussi assuré qu'il est facile de pratiquer & peu dispendieux, d'autant plus que ces malades fatigués par des remedes, lents dans leurs effets, désagréables à prendre, & souvent inactifs, n'ont rien de plus pressé que de se soumettre à une méthode qui peut les en délivrer bientôt. Tel a été l'effet des frictions huileuses, qu'ont obtenu les malades, dont il est parlé dans cette feuille. Vous ne trouverez donc pas mauvais, que je vous rappelle ce que vous avez lu sans doute dans la lettre de M. Tissot à M. de Haller, pages 141 & suivantes, sur ces mêmes frictions dans les hydropisies, où il fait voir que cette méthode n'est pas nouvelle, qu'étant tombée en discredit, elle avoit repris faveur par les soins de M. Olivier; que ces frictions ont guéri des hydropiques marqués, pour ainsi dire, au coin de l'incurabilité. Je vais tracer ici les propres mots de M Tissot, pour vous éviter la peine de revoir cette lettre. *Il n'est point nouveau en Médecine de frotter les ascitiques (hydropiques de bas - ventre, avec de l'huile; il n'y a pas même long - tems que Monsieur Olivier, Médecin, les a remises en vogue. Ce moyen lui a réussi en Angleterre, au point d'avoir heureusement guéri plusieurs hydropiques regardés jusqu'alors comme incurables Il fait frotter le bas-ventre avec la main trempée dans l'huile d'olives, & au bout de quelques jours l'enflure se dissipe, & les eaux s'écoulent par la voye des urines.*

Comme il est permis d'ajouter aux nouvelles découvertes *inventis addere facile est*, j'ai substitué quelquefois à ces frictions huileuses, celles faites avec un liniment savoneux volatil, composé de parties égales de baume tranquille, & d'esprit de sel ammoniac, me proposant de faciliter beaucoup mieux la resorbtion, les conctétions & l'épaississement limphatique. Mais je ne puis rien dire encore des effets de ce moyen, que les malades sur qui je l'ai employé, n'ont point continué assez long tems ».

Nous devons beaucoup de reconnoissance à M. Planchon, de ses observations & de ses recherches. Nous reservons pour une autre feuille les détails que M. Tissot a publié sur les bons effets de ce remede, précieux autant par sa simplicité que par son efficacité.

Lettre écrite à Paris, le 14 Août 1774, par M. Perylhe, *Membre du College Royal de Chirurgie de Paris, &c.*

» Je désirois, Monsieur, des autorités qui confirmassent de plus en plus l'efficacité des alkalis - volatils contre les maladies vénériennes, & je n'en avois pas. M. Dubosq a bien voulu prendre la peine de m'en chercher, je l'en remercie, & vous, M., d'avoir publié sa lettre. Je terminerois ici la mienne, si vous ne m'appreniez que ce Médecin *promet une suite à ses recherches.* Comme c'est le desir d'être utile à l'humanité qui anime M. Dubosq, & que je suis conduis par le même motif, j'ai cru devoir l'aider à rendre le travail qu'il projette plus utile encore, s'il est possible, que celui dont vous venez de rendre compte. Il ne faut, je pense, pour y réussir, que lui faire bien envisager la question présente; il me semble qu'il l'a mal saisie.

En effet, il ne s'agit pas de savoir si quelque Auteur a avancé que les alkalis - volatils pouvoient trouver place dans le traitement de la vérole; mais de prouver que ces sels ont été reconnus capables de guérir la vérole générale, qu'ils ont été annoncés comme tels & employés comme instrument unique d'une méthode anti - vénerienne quelconque: au moins est-ce cette précieuse découverte que j'avois en vue, lorsque j'écrivois la note, (p 17 de l'ouvrage.) Je m'attends, si mon remede est accueilli, qu'on essayera de me prouver que d'autres ont eu la même idée. Peut - être en effet est-elle consignée dans quelqu'écrit que je n'ai pas lu; peut-être même dans quelqu'ouvrage que j'ai eu dans les mains. Tout cela est assurément très possible; mais ce qui est constamment vrai, c'est que je ne la dois qu'à moi, *Si quelque grave Auteur a conseillé l'alkali - volatil comme agent suffisant de la curation de la vérole*

générale, tant mieux pour le remede, les gens instruits de cette anecdote repugneront d'autant moins à l'adopter. Quant à moi, il m'importe peu qu'on m'accorde ou qu'on me refuse l'honneur de la découverte; je suis très-éloigné de vouloir m'en faire un mérite. Si j'avois quelque prétention, ce seroit celle d'acquérir par la publication d'un remede que je crois inconnu & bon, l'estime des honnetes gens, &c. Vous voyez par ce fragment, M., que j'avois prévu les recherches présentes & futures de M. Dubosq. Vous voyez encore fort clairement le plaisir que j'aurois d'apprendre que quelqu'Auteur recommandable eût conseillé avant moi l'alkali-volatil, comme instrument *unique* de la curation de la vérole générale. (Aucun Auteur n'a eu cette prétention; elle appartient en entier à M. Peyrilhe; M. Dubosq ne l'a jamais contestée, & nous croyons qu'elle ne le sera jamais par aucun Praticien.) C'est donc-là ce que j'invite M. Dubosq à chercher, ce qu'il importe qu'il trouve, & ce que sa profonde érudition me fait esperer qu'il ne cherchera pas en vain. Car, entre nous, M., tant qu'il se bornera à lire dans une table de *Lemery*, principalement destinée à fixer les doses des remedes, que la chair de vipere, son sel volatil, son esprit & son eau sudorifique, médicaments de tout tems reputés mondificatifs, & alexipharmaques, peuvent trouver leur application dans les maladies véneriennes; quand il lira dans *J. Ernestus* que le *sel fixe* d'absinte peut être associé aux remedes anti-véneriens, je n'en croirai pas pour cela l'efficacité du mien plus solidement établie; car de ces deux citations, la premiere ne prouve pas même que la propriété anti-vénerienne des alkalis-volatils ait été soupçonnée par *Lemery*, & l'on ne voit pas ce que la seconde peut avoir de commun avec la découverte de cette proprieté. Je suis peiné en vérité du tourment que se donne M. Dubosq, pour trouver ailleurs l'idée de ma découverte, & sur-tout de l'infructuosité de ses recherches, & je veux l'en dédommager. Il saura donc que *Deleboe Sylvius* a fait plus que *Lemery*, car il a nommé les alkalis-volatils par leurs noms. *Sed Corrigendæ aciditati in venereâ lue peccanti, conducere quoque novi, & quidem per experientiam, non tantùm radicum, corticum lignorum, & præsertim aromaticorum decocta, sed salia quoque* lixiva, *& præsertim volatilia, quæ proindè medicinam facientibus commendo.* L'expérience m'a prouvé que non-seulement les racines, l'écorce des bois, & l'aromatique, employés en decoction, corrigeoient l'acide dans la vérole, mais principalement les alkalis-volatils, c'est pourquoi j'en conseille l'administration aux Médecins. *Usus, inquam, salium volatilium frequens plurimum præstat in correctione ac emendatione, tum spiritus acidi, tum pituitæ viscidæ in lue venereâ peccautis. Opera Medic.* pag. 676, in-4°. *Edit. Elzev.* Que M. Dubosq tire de ces passages le parti qu'il pourra, quant à moi, ce n'est pas encore ce que je désirerois; parce que ce que dit *Deleboë*, de la propriété des alkalis-volatils porte sur l'antique supposition de *l'acidité* du virus vénerien, à laquelle, comme vous savez, on ne croit plus. Convenez, M., que ces autorités sont bien vagues & indeterminées, & surtout qu'elles vous auroient paru bien frêles, si j'en avois fait la base de la propriété anti-vénerienne des alkalis-volatils. Convenez aussi avec moi qu'on passeroit bien des fois sur de pareilles allégations avant que d'y reconnoître la découverte que j'ai publiée; & avouez qu'il y a bien de la rigueur de la part de M. Dubosq, à me refuser la satisfaction d'appeller *ma méthode*, de guérir la vérole par les seuls alkalis-volatils, & *nouvelle* & *mienne*. Je la croyois uniquement à moi en la publiant, & le peu de succès des recherches de M. Dubosq ne peut, comme vous sentez à merveille, que me fortifier dans mon opinion. »

P. S. L'attention que vous avez eue, M., de publier la lettre à laquelle la mienne sert de réponse, presque à l'instant où vous l'avez reçue, m'autorise à esperer que vous ne tarderez pas à publier celle-ci. M. Peyrilhe ne doit pas douter de l'empressement avec lequel nous publierons toujours ce qu'il voudra bien nous communiquer. Ce même empressement nous fait désirer qu'il réponde aux raisons par lesquelles M. Dubosq a combattu sa théorie sur la maniere d'agir des médicamens anti-véneriens, sur-tout qu'il prouve la nouveauté de sa découverte d'une maniere plus victorieuse. Car sans vouloir prendre ici aucun parti dans cette affaire, il nous paroît que les alkalis ayant été recommandés par Silvius comme utiles contre la vérole, de quelque maniere que Silvius explique leur action, il demeure toujours pour constant qu'il leur a attribué cette proprieté anti-vénerienne, qui pour lors n'a plus ni la *jeunesse*, ni la fraicheur que M. Peyrilhe désireroit lui conserver.

Suite de l'extrait du Mémoire sur les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc, & sur les moyens d'en prévenir les mauvais effets. Par M. Lafosse, Docteur en Médecine.

La conservation des hommes qu'on doit employer au desséchement des marais, est l'objet essentiel de ce Mémoire; c'est sur tout à eux que conviennent les rectifications que je viens de proposer; ils méritent encore une attention spéciale, par la circonstance d'être exposés à respirer les premieres exhalaisons des ma-

rais, à mesure qu'ils iront fouir dans le sein des mares putrides. Il faut les mettre à l'abri des effets de ces vapeurs; plusieurs moyens se présentent pour atteindre à ce but, ils sont même assez multipliés, & leurs effets assez évident pour oser en promettre la réussite. Je ne dis pas trop en avançant que les précautions dont je vais parler, rendront le travail de ces ouvriers aussi peu dangereux par lui-même, que la simple habitation dans les voisinages des marais, est dangereuse pour eux en vivant avec la négligence qui leur est familiere.

Premierement, on doit préférer pour ces travaux, des hommes accoutumés à respirer l'air marécageux. Ceux qui sont nés dans ces pays, s'accoutument aux alternatives d'humidité & de sécheresse, de chaleur & de froid, & les supportent sans accident. On a dit depuis long-tems que l'habitude est une seconde nature, il paroît que nos organes se plient aux circonstances, lorsque les changemens ne sont que successifs & lents; on s'habitue aux alimens les plus extraordinaires, au genre de vie le plus opposé à notre organisation. Les hommes vivent dans les mines, ils se transportent dans des climats opposés, & supportent ces vicissitudes, tant qu'elles ne viennent que par gradations.

Secondement, parmi les précautions à observer dans les pays marécageux, il est important de ne pas s'exposer à l'air vers le crépuscule du soir ou pendant la nuit; parce que les vapeurs que le soleil avoit élevées pendant le jour, retombent vers ces heures. Le crépuscule du matin produit en partie les mêmes effets. Le sommeil y est toujours dangereux en plein air, dans tous les tems de la journée. L'habitude de ne point avaler la salive lorsqu'on respire un air infect, est encore utile, on doit même s'exciter quelquefois à cracher par différens moyens, soit en fumant du tabac ou toute autre substance aromatique, soit en mâchant différentes plantes ou substances légérement âcres ou irritantes. On doit encore ne pas s'exposer à cet air à jeun ou sans avoir pris quelque confortatif. Les indigestions sont très-souvent funestes aux habitans de ces lieux. Les substances âcres ou aromatiques mêlées avec les alimens, sont utiles pour en prévenir les dégénérations putrides. Ainsi, les oignons, l'ail, le serpolet, le raifort, le poivre, le girofle & autres substances de cette espece, corrigent assez bien les mauvaises qualités des viandes. Il est bon de se couvrir un peu plus que de coutume lorsqu'on passe d'un lieu sec dans un endroit marécageux. Cette précaution est sur-tout utile pendant le sommeil, il seroit même important de creuser des fossés autour des habitations ou des cabanes dans lesquelles on gîte. Ils faciliteroient l'écoulement d'une partie de l'humidité du terrein intérieur; & si l'on vouloit pousser l'attention jusqu'au scrupule, on pourroit, lorsqu'elles sont mobiles, ne les placer qu'au-dessus du vent, & diriger leurs ouvertures vers les vents secs & salutaires. Les vêtemens renouvellés, les boissons saines d'eau pure & acidule, les vins fortifiants, l'usage des acides ou anti-septiques, tels que le citron, le vinaigre ou l'oxycrat, l'esprit de sel dulcifié; les végétaux tels que l'oseille, la chicorée, le cresson, les bons fruits murs, le bon pain, &c. sont d'un usage très-salutaire, & même indispensable pour se mettre à l'abri des inconvéniens des exhalaisons marécageuses. Un préjugé généralement répandu faisoit regarder l'usage des fruits comme pernicieux, & lui imputoit la plûpart des dyssenteries épidémiques qu'on observoit pendant l'Été ou vers l'Automne; les observations mieux faites de plusieurs Médecins modernes, ont prouvé qu'on devoit regarder cette espece d'aliment, comme un correctif de la putridité, & de l'état inflammatoire qu'on voit dans les dyssenteries.

L'humidité continuelle du terrein sur lequel on doit travailler, les sangsues, les vers ou autres insectes qui y sont contenus (peu malfaisants d'ailleurs,) indiquent la nécessité d'un genre de chaussure qui mette les hommes à l'abri de l'application immédiate & continuée de l'eau corrompue sur les pieds & sur les jambes. On peut faire écouler les eaux ou les épuiser par des machines, mais la vase qui reste à ses inconvéniens. Il ne seroit pas difficile d'assujettir les ouvriers à porter des bottes dont la forme & la construction s'opposassent au passage de l'eau. On sait que la suppression de transpiration des pieds produit des incommodités plus ou moins graves; ces craintes sont pourtant bien moins fondées pour l'espece d'hommes dont il est question. La dureté de leur genre de vie, & sur-tout l'habitude de parcourir constamment, & sans précaution des terreins presque couverts d'eau, les rendent peu sensibles à l'influence des causes qui tourmentent les habitans des Villes.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 25 Août 1774.

De Milan, le 4 Août.

UNE maladie survenue depuis quelques années dans la Maison de force de cette Ville, & qui paroissoit être particuliere à cette Maison, a donné lieu à bien des recherches On s'est enfin apperçu qu'il ne falloit l'attribuer qu'à une espece de grain qui se trouvoit mêlé avec le seigle dont on faisoit le pain pour les personnes renfermées dans cet Hôpital. En conséquence le Gouvernement a fait examiner & analyser ce grain aux Médecins, pour avoir là-dessus leur avis, & savoir à quoi s'en tenir. Il est résulté de ce travail, que le grain dont il s'agit, est produit par une plante nommée *covette*, qui croit dans le Milanois, & qui ressemble assez au seigle par sa tige & par ses racines; que le pain qu'on fait avec cette graine, & dont jusqu'à présent les gens de la Campagne, le peuple, les soldats & les forcats ont fait usage, déplait à l'œil, est pesant, désagréable au goût, & d'une très-mauvaise qualité. Plusieurs Physiciens s'étant livrés à cette recherche utile, le Docteur *Moscati*, Professeur dans l'Université de Padoue, a prouvé que cette plante est une espece de chiendent, dénommé par le Chevalier Linné, *Cynosurus Echinatus*, & par M. Adanson, *Gramen Alopercus*. La graine en est petite, mais elle donne beaucoup de farine, dans laquelle pourtant on trouve peu de ces parties glutineuses, qu'on rencontre en quantité dans celles du froment. M. Moscati croit que la farine de *covette* n'auroit pas d'effets nuisibles, si l'on n'employoit que la fine farine de ce grain. Mais comme elle renferme très-peu de parties nutritives, & qu'employée sans ces précautions, elle pourroit être nuisible, le même Auteur pense avec raison qu'il est plus sage & plus prudent de s'en abstenir.

Un autre Médecin, M. Rosa, Président de l'Université de Modene, dans une autre dissertation, rend compte des mauvais effets de la covette, remarqués par les gens de la Campagne, & de ses propres observations. Tous les paysans du Milanois sont dans l'opinion, que le pain de farine de covette fait du mal, diminue les forces, rend inquiet, excite des tremblemens dans les nerfs, rend la tête pesante, enyvre & fait dormir d'un sommeil long & profond: aussi est-il excessivement contraire aux hypocondriaques. Le Savant d'après lequel nous écrivons, a remarqué les mêmes vices dans la farine de covette, déja observé par le Docteur Moscati. Mais ayant mangé du pain fait avec une certaine quantité de cette farine, & en ayant fait manger de tout chaud à d'autres, aucun n'en ressentit la moindre incommodité. Dans cette expérience la farine de froment dominoit dans le pain; & lorsqu'on voulut augmenter celle de *covette*, alors la diarrhée, la langueur, la douleur de tête, l'éblouissement, la pesanteur & la sincope, furent autant d'effets de cette fâcheuse expérience. Les paysans du Milanois laissent refroidir le pain de covette sur le pavé avant de le manger, & regardent le vinaigre pris en boisson, comme un spécifique contre ses effets dangereux. M. Rosa n'ajoute pas beaucoup de foi à ces moyens, & croit qu'il est plus prudent de s'abstenir d'une farine peu substancielle & si dangereuse. Un autre Médecin, M. Videmar, regarde aussi la covette comme nuisible, & en desire la proscription; mais il croit qu'en cultivant cette graine sauvage, elle pourroit devenir meilleure. Toutes les autres recherches faites par d'autres personnes de l'Art, se réduisent à-peu-près à celles que nous venons de faire connoitre.

Il résulte de-là qu'on ne sauroit trop apporter de soin à donner du bon pain aux pauvres, & sur-tout dans ces lieux infectés par la malpropreté, où les hommes sans cesse enfermés dans des lieux étroits, n'ont de préservatif contre les suites fâcheuses de la détention, & les autres causes de maladies qui les entourent,

qu'une nourriture saine. Nous sommes déja trop sujets à de maux imprévus, pour ne pas prévenir autant qu'il est possible, ces foyers de contagion malheureusement trop fréquens.

De Dijon, le 18 Août.

M. Dutande, Médecin de cette Ville, qui remplit avec distinction la place de Professeur de Botanique qui lui a été depuis peu confiée, continue également d'employer avec succès dans la Pratique des moyens simples & sûrs. Nous avons déja eu occasion de faire part au Public de ses judicieuses observations; en voici une suite non moins intéressante.

» L'usage du bain froid remonte à la plus haute antiquité. Les Médecins Egyptiens se servirent de ce remede pour guérir Euripide, lorsque ce Poëte qui vécut environ 480 ans avant la naissance de Jesus-Christ, voyageant en Egypte avec Platon, tomba dangereusement malade. Depuis ce tems, nous lisons que les Grecs, les Romains, les Arabes, ont employé le bain froid & les lotions froides, pour rétablir l'action des vaisseaux, ranimer la circulation, fortifier les organes, & soutenir la transpiration dans des bornes convenables à la santé. Il est vrai que ce remede fut abandonné dans les tems d'ignorance, où les hommes aussi malpropres que grossiers, firent peu de cas de ce moyen de maintenir la propreté & la santé. Le sieur Floyer observa qu'en Angleterre où l'on avoit renoncé au bain froid, le rachitis étoit devenu très-commun. Il conseilla aux Anglois de reprendre leur ancien usage qui, en effet, me paroit très - propre à prévenir ou à guérir cette maladie. L'observation suivante à laquelle je pourrois en joindre plusieurs autres également heureuses, doit suffire pour le prouver.

Une Dame me conduisit il y a plusieurs années, vers un enfant de vingt mois qui ne pouvoit se soutenir. Les deux cuisses étoient courbées du même côté; l'enfant étoit maigre, elle avoit la tête grosse, les articulations gonflées, le ventre dur & un peu élevé. Je conseillai le bain froid; la Sevreuse fit semblant d'adopter mon idée; mais elle réussit à en dégoûter l'enfant, à tel point qu'on pouvoit à peine remuer de l'eau autour d'elle sans qu'elle jetta les cris les plus perçans. Les cuisses suppurerent de plus en plus, l'épine se courba d'un côté, la taille de l'enfant devint horriblement difforme. La Dame dont j'ai parlé, retira cette victime de l'entêtement de la Sevreuse, elle parvint à l'accoutumer au bain froid; au bout d'un mois l'enfant marcha. Aujourd'hui l'épine du dos est très-droite, la cuisse du côté droit est également redressée, celle du côté gauche est seulement encore un peu courbée. L'enfant jouit de la meilleure santé, & marche sans jamais s'appercevoir de la moindre fatigue. Le bain froid retablissant le ressort des fibres, prévient ou guérit les excroissances molles & spongieuses, le gonflement des cartilages. Diminuant la viscosité des humeurs, il met la nature en état de détruire l'obstruction des glandes. Maintenant les pores de la peau dans une dilatation convenable, il prévient ces sueurs, ces transpirations excessives qui épuisent les enfans. On doit d'ailleurs aider l'effet de ce remede par le régime, l'exercice moderé, les frictions seches & les apéritifs doux. Si le bain froid employé convenablement guérit le rachitis, l'art au contraire, qui, s'occupant uniquement de la difformité apparente, prétend tout guérir sans le secours de la nature, opere rarement avec succès. Je connois une personne dont les jambes étoient contournées par le rachitis. On les redressa au moyen des bottines, elle est cruellement bossue. Un enfant auquel on appliqua le même remede, est mort hydropique à l'âge de quatorze ans; le cœur & le foie avoient pris un accroissement extraordinaire. Le corps ne se prête gueres à de semblables violences. Ainsi la prétention ridicule de vouloir dans les Villes qu'une femme soit séparée en deux par un corcelet, comme l'arraignée & la fourmis, fait qu'une immense quantité de personnes sont contre-faites. Quelquefois p. ex. lorsque l'accroissement est très-rapide, il ne se fait pas d'abord dans les proportions les plus exactes. Alors la gêne que l'on oppose au côté qui prend trop d'accroissement, & les pelotes que l'on place du côté opposé, afin de parvenir à y appliquer le corps à baleine, rendent pour jamais la taille difforme. Mais si au contraire on abandonne le tout à la nature, elle y rémedie le plus communément. J'ai mésuré la taille d'un enfant qui avoit crû d'environ quatre lignes de plus du côté droit que du côté gauche. Je conseillai, contre l'intention du Tailleur, que l'habillement fût parfaitement égal, que rien ne gênat, qu'on reglât l'enfant pour le régime, & qu'on eut soin de le faire agir plus souvent de la main gauche que de la droite. Sa taille s'est parfaitement rétablie; la nature ne cesse d'operer des miracles aux yeux de ceux qui sont convaincus, qu'il est impossible de rien faire sans son secours, & que le Médecin doit moins agir qu'aider ». Puissent de pareilles réflections s'inculquer profondément dans tous les esprits! on feroit la Médecine avec plus de prudence, on employeroit moins de remedes, & les hommes en vivroient plus sainement & plus longuement.

De Paris, le 20 Août.

Les accidens causés par la vapeur du char-

bon, malheureusement trop communs de nos jours, auroient dû tendre les hommes plus circonspects; mais à peine un malheur est-il arrivé, qu'on l'oublie pour s'y exposer de nouveau, avec une indifférence qui étonne. La mort imprévue d'une Marchande de Modes & de son mari, établis rue S. Honoré, à l'enseigne de la *Corbeille Galante*, en fournit une nouvelle preuve. L'homme & la femme s'étant couchés ces jours derniers, ont péri dans la nuit par les effets de cette vapeur meurtriere, exhalée d'un cilindre, avec lequel un de leurs voisins faisoit chauffer l'eau d'une baignoire. Le mari ayant tenté sans doute de donner de l'air à la chambre, a été trouvé mort près de la porte; & la femme également pressée par le besoin de respirer, avoit déja ses pieds hors du lit, lorsqu'elle a été suffoquée. Un oiseau, un chat, & un chien, enfermés dans le même appartement, ont subi le même sort. Quelle est donc la fureur de se servir des cilindres ordinaires? On a beau crier contre ce dangereux moyen; envain des funestes exemples instruisent les hommes plus éloquemment que les paroles & les écrits. Toujours insoucians sur les dangers qui les environnent, la mort, oui la mort même avec toutes ses horreurs, ne suffit pas pour les en détourner. Mais puisque leur raison ne peut les préserver des accidens de la vie, formons des vœux pour que le Magistrat à qui la Capitale doit sa sureté, daigne s'occuper de cet objet important. Les cilindres auxquels on adapte un tuyau pour conduire les vapeurs en plein air, ne sont point nuisibles; on n'en doit craindre l'usage que quand leurs orifices ouverts dans la chambre y répandent la vapeur inebriante & suffocante de la braise ou du charbon. On peut donc exiger qu'aucun cilindre ne soit vendu déformais sans cet uccessoire, & condamner à une forte amende, le Marchand & l'Acquereur qui négligeront cette précaution. Les hommes sont moins sensibles à la perte de leur santé, qu'à celle de leur bien.

Livres Nouveaux.

De corpore cribrose Hippocratis, seu de textu mucoso Bordevii dissertatio medica, &c. Dissertation sur le corps appellé cribleux par Hippocrate, & tissu muqueux, par M. de Bordeu. A Montpellier, chez Augustin Rochard, Imprimeur-Libraire, in-4°. de 68 pag.

Cette Dissertation est de M. Fouquet, Médecin de Montpellier, Auteur de la plûpart des articles qui nous viennent de cette Ville, & à qui les Médecins doivent d'excellentes recherches sur le pouls, sur la petite verole, &c. Le goût de M. Fouquet pour la Médecine d'expectation, l'a porté depuis long-tems à se lier d'opinion avec M. de Bordeu, & à confirmer par des observations nouvelles, ce que ce dernier avoit avancé dans ses écrits. L'ouvrage que nous annonçons, n'est qu'un développement de celui de M. Bordeu, dans lequel cependant il faut bien distinguer une foule de bonnes choses vraiment neuves, qui appartiennent en entier à M. Fouquet. Les gens de l'Art ne peuvent que gagner à la lecture de cette Dissertation qui ramene aux principes d'Hippocrate, ceux que des opinions sistematiques en avoient beaucoup trop écartés. Comme cet ouvrage ne présente que des préceptes généraux, peu propres à remplir l'objet de cette feuille, nous terminerons cette annonce par la traduction d'une notte sur les ustions ou brûlures, dont l'usage avoit été improuvé par M. de Haen, & dont cependant M. Fouquet prétend avec raison qu'on peut tirer grand parti dans la Médecine pratique.

» Il faut, dit l'Auteur, remarquer au sujet de l'ustion, que M. de Haen voudroit exclure cette pratique de la classe des grands moyens que la Médecine est dans l'usage d'employer, parce qu'elle lui a mal réussi deux ou trois fois; (voyez son *ratio med.* tom. III. chap. 7 qu'il nous soit permis de lui demander, 1°. si deux ou trois observations malheureuses doivent faire rejetter une méthode qui, pendant plusieurs siecles, a été regardée comme utile par les plus habiles Médecins, 2°. Si l'opération que M. de Haen décrit, comprend toutes les conditions que cette méthode exige. Pour ce qui est de la premiere question, il nous semble qu'il est de la raison & de la justice de ne juger les observations d'autrui, qu'après avoir établi un nombre suffisant d'observations contradicti tes faites sans préjugé; cette précaution devient indispensable, lorsqu'on contredit les observations des Maîtres de l'Art. C'est un malheur que quelques hommes de ce siecle, d'ailleurs très-recommandables par leur savoir, s'écartent de cette regle, & que n'évaluant l'expérience & l'observation que par leurs connoissances particulieres, & par les opinions dont ils sont prévenus, ils s'attachent à décrier des faits de pratique intéressans, mais produits par d'autres, quoique ces faits soient aussi conformes à l'expérience qu'au raisonnement, quoiqu'enfin ils ayent été apperçus par les anciens, & qu'ils soient appuyés par le témoignage des personnes du plus grand poids; tandis qu'ils prétendent que tout ce qui sort de leur bouche ou de leur plume, doit être admis sans contradiction, s'arrogeant ainsi le droit exclusif de faire des loix dans la théorie, & dans la pratique. Quant à la seconde question, il faut observer que dans l'opération décrite par M. de Haen, après que les tégumens ont été séparés, l'os a été mis à nud. Cette méthode quoique recommandée par plusieurs Mé-

decins illustres, n'en est pas moins pernicieuse & opposée à celle des plus grands Médecins. Car dans ce cas, il ne faut point que la révulsion, la dérivation & l'évacuation des humeurs se fassent promptement, & tout à coup, mais lentement; & cette derniere maniere ne s'établit jamais si bien que par la suppuration, qu'il vaut mieux exciter dans les chairs que dans l'os. On commet une faute essentielle lorsqu'on brûle le crâne, après l'avoir dépouillé de son perioste; on ne doit brûler que les chairs jusques au perioste sans toucher l'os; alors l'ustion est exempte de péril; c'est ainsi que nous avons plusieurs fois appliqué avec succès contre la cephalalgie, le moxa sur le sommet de la tête qu'on s'étoit contenté de raser seulement. Il n'est pas surprenant que dans l'opération de M. de Haen, les meninges ayent été lézées; cet accident soit toujours mortel, mais on l'évite en brûlant les tégumens, parce que les chairs rallentissent la violence du feu, de maniere que son action ne peut point s'étendre jusqu'aux meninges. M. de Haen n'appliqua qu'une seule fois le feu, & il ne pût pas entretenir long-tems la suppuration qui étoit presque nulle. Il est essentiel d'appliquer plusieurs cauteres le long de la future coronale de l'un & de l'autre côté. On commence à l'endroit où la future coronale rencontre la future sagittal, ayant soin de ne cauteriser que legerement cet endroit. On entretient la suppuration le plus long tems que l'on peut, pendant que les ulceres se ferment successivement. Les expériences faites sur le crâne des cadavres, n'infirment point ce que nous disons; & d'ailleurs les expériences de M. Balr & les nôtres, contredisent celles de M. de Haen. On brûle toujours les chiens au front sans aucun inconvénient. Il faut cependant ajouter qu'il ne faut point cauteriser la tête, lorsque cet organe est affoibli par la matiere de la maladie; qu'on doit examiner si c'est cette partie qui envoye, ou si c'est elle qui reçoit; que le fer ne doit pas être trop chaud, pour ne point blesser le cerveau; enfin le cautere doit être petit & long, & de forme olivaire recouvert par son extrémité, d'une guaine d'argent, pour mieux déterminer la profondeur à laquelle il doit aller. D'après cela, c'est aux Praticiens experimentés à évaluer les raisons que M. de Haen a eu pour rejetter l'usage de la brûlure.

Suite de l'extrait du Mémoire sur les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc, & sur les moyens d'en prévenir les mauvais effets. Par M. Lafosse, Docteur en Médecine.

L'activité des causes pernicieuses dont il est question dans ce Mémoire, paroît quelquefois par des circonstances singulieres, être supérieure à toutes ces précautions. Le genre de maladies qu'elles excitent fait le sujet d'un autre Mémoire. Il me suffit d'observer que si quelqu'un de ceux qui travailleront au desséchement, étoit atteint d'une maladie dont le génie se rapprochât de celles qui dépendent de la constitution marécageuse, il importe de les séparer des autres pour les préserver de la contagion. Une funeste expérience a souvent démontré que les maladies endémiques devenoient épidémiques, faute d'avoir été soupçonnées de contagion. La situation des lieux d'aisance est peu importante dans les Villages, à cause du petit nombre des habitans; mais il est des cas où elle ne devroit pas être négligée. Dans les dyssenteries épidémiques, ont sait que les selles sanguinolentes sont très-contagieuses par l'infection qu'elles répandent. Il seroit utile de faire vuider les vaisseaux qui les contiennent aussi promptement qu'il est possible, de ne point les garder dans les chambres des malades, de brûler des substances qui puissent corriger cette mauvaise odeur, enfin de pousser la précaution jusqu'à faire jetter de tems en tems une couche de terre sur les fossés qui les reçoivent. Hippocrate, pour corriger la malignité de l'air, faisoit brûler du génévrier avec du soufre; la Faculté de *Giessen*, recommandoit les mêmes précautions à *Giessen* & à *Marbourg*, après une inondation considérable qui avoit pénétré dans la plûpart des caves: Pringle faisoit brûler de l'esprit de vin dans les tentes de l'armée Angloise campée en Flandres, pour échauffer l'air & le corriger. Van-Swieten recommande de brûler des bois résineux, tels que le mastic, le gayac, le cédre, le génévrier. La cherté de ces bois l'engage à leur substituer le bois de chêne. On peut sur nos côtes leur substituer avec plus d'avantage le bois de pin, comme très-résineux; ce n'est pas même à l'usage des malades ou des infirmes, qu'il faudroit borner ces correctifs; on peut les employer à purifier l'air intérieur des cabanes où se rassemblent les ouvriers ou les habitans pendant la nuit; les *pinédes* qui s'étendent depuis l'embouchure du Rhône jusques vers Aiguesmortes, fournitoient aisément à cette consommation quoique considérable.

Observons que les aromates ne corrigent point l'humidité de l'air; mais comme ils sont fortifiants, ils s'opposent aux qualités relâchantes de l'eau, ils sont anti-septiques ou anti-putrides, & corrigent par conséquent les matieres pernicieuses qui volrigent dans l'air, & qui s'exhalent des marais ou lieux putrides.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 1 Septembre 1774.

De Rome, le 6 Août.

LA petite vérole qui a fait tant de ravages en France, a emporté ici depuis le mois d'Avril, plus de mille personnes, aucun des malades, ayant plus de vingt ans, n'a pu en être sauvé. La cruauté de ce fléau tendra peut-être les habitans de cette Ville plus attentif aux avantages de l'inoculation. On a beaucoup écrit sur les moyens d'anéantir la petite vérole. Le plus sûr pour se préserver de ses coups, sera d'ordonner à tous ceux qui ne l'ont pas eue, de se faire inoculer. L'inoculation simplifiée comme elle l'est aujourd'hui, pourroit se pratiquer sans peine, elle ne coûteroit rien à l'État; dans la révolution d'une ou deux années, tous ceux qui n'ont pas eu la petite vérole ayant subi cette épreuve, il ne resteroit plus que les nouveaux nés à inoculer, & comme ils le seroient tous à cet âge, les adultes ne craindroient plus la petite vérole. On n'a jusqu'à présent retiré qu'un avantage médiocre de l'inoculation; l'exécution de ce projet le rendroit généralement utile, puisqu'elle écarteroit une contagion redoutable, & contribueroit beaucoup à augmenter la population de l'État. Les anti-Inoculateurs ne manqueront pas de regarder ce projet comme dangereux; ils renouvelleront sans doute une difficulté qu'ils ont souvent faite. La petite vérole, selon eux, n'est pas un tribut qu'on doive payer à la nature; c'est une maladie contagieuse qui se communique par le contact qu'on peut détruire par la séparation rigoureuse des varioleux, & qu'on entretiendroit au contraire en soumettant tout le monde à l'inoculation. On a vu par ce qui est arrivé depuis peu à Montpellier, (N°. 33) que la petite vérole peut être communiquée à l'enfant dans le sein de la mere sans qu'elle en soit attaquée. On fait que ceux qui ont eu véritablement la petite vérole, ne l'ont pas une seconde fois; ou que si les observations qu'on cite sont exactes, du moins les recidives sont très-rares. La contagion n'est donc que l'occasion du développement; c'est l'étincelle qui allume l'incendie auquel le corps est disposé, tant qu'il n'a pas acquitté le tribut qu'il doit payer à la nature, mais auquel il cesse d'être sujet, lorsqu'une fois on a bien eu la petite vérole. D'un autre côté la contagion peut se manifester d'elle-même sans contact & sans l'impression des miasmes varioleux; car celui des hommes qui l'a eue la premiere fois, ne l'a eue que par le concours des causes physiques, capables de la produire; & ces causes existant toujours, rien ne repugne d'admettre leur effet naturel sans communication quelconque, lorsque le concours s'en rencontrera. Il s'ensuit donc que les objections des anti-Inoculateurs, leur brillant projet d'anéantir la petite vérole, & tous les écrits publiés à ce sujet, ne sont que des rêveries imaginées par des esprits prévenus. En vain se rejetteroit-on sur la nouveauté de cette maladie, en vain on en rechercheroit dans l'Egypte la source & le foyer; inutilement encore citeroit-on la lepre comme une contagion nouvelle, qu'on a détruit en faisant cesser toute communication avec les lepreux? Werlorf, Médecin, Professeur en l'université de Gortingue, avoit déja dit toutes ces choses en latin, dans son histoire de la petite vérole; l'espece de traduction Françoise qu'on en a donné depuis à Paris, n'a rien ajouté de nouveau: il reste, malgré ces recherches, trois questions qui sont encore sans réponse. Pourquoi les Romains qui communiquoient plus que nous avec l'Egypte, n'ont ils pas connu la petite vérole? Pourquoi les Marseillois qui font un grand commerce en Egypte, n'en apportent-ils plus la lepre? Pourquoi cette lepre qu'on dit n'avoir cessé qu'en interceptant toute communication, n'étoit-elle pas contagieuse, au rapport des Médecins du tems où elle regnoit? Quand on aura solidement répondu à ces questions, les anti-Inoculateurs pourront être écoutés. En attendant, nous

disons avec le célebre Han, que les anciens ont connu la petite vérole, & qu'on en trouve des indices, même dans les Œuvres d'Hippocrate. Voilà ce que nous ne cesserons de répéter à ceux qui se sont laissés séduire par une fausse histoire de la petite vérole publiée à Paris il y a quelques années, & par l'espoir chimérique d'anéantir la petite vérole par la seule séparation rigoureuse des varioleux.

De Nancy, le 20 Août.

On mande de ce Pays, un fait aussi curieux qu'intéressant; le voici tel qu'il a été communiqué. » Un Cuisinier ayant commencé à préparer un grand dîner, que son Maître devoit donner quelques jours après, & se trouvant fatigué, dit à un de ses garçons de porter du feu dans sa chambre pour la rechauffer. Ce garçon y porta inconsidéramment du charbon qui n'étoit pas assez consommé. Le Cuisinier ayant été se coucher, & ne trouvant plus que des cendres dans la braisiere, se mit au lit sans se douter de ce que son garçon avoit fait. Le lendemain matin on le trouva étendu mort dans son lit. Cet accident se répandit tout de suite parmi les domestiques que le Maître envoya pour déprier ses convives. Un Anglois qui se trouva sur les lieux, accourut, & dit au Maître que s'il en étoit encore tems, il lui rendroit son Cuisinier; en même-tems il le pria d'ordonner à ses gens de faire ce qu'il leur commanderoit. Le Maître, quoiqu'ajoutant peu de foi à cette promesse, laissa faire cependant, &donna ses ordres en conséquence. Alors l'Anglois fit descendre l'homme que l'on regardoit comme mort, & après avoir ordonné qu'on l'étendit nud sur le pavé dans la cour, il lui fit jetter nombre de sceaux d'eau froide sur le corps. Au bout d'un quart d'heure cet homme fit une espece de soupir; dès qu'on s'apperçut du mouvement, on le transporta tout de suite dans la cuisine sur le carreau, à une certaine distance du feu, & l'on continua de jetter sur lui quelques sceaux d'eau qui le firent revenir tout-à-fait. Dès ce moment il se mit sur son séant, en demandant où il étoit, & ce qui lui étoit arrivé; alors on cessa l'opération, on l'approcha du feu, & après l'avoir mis dans son lit bassiné, on lui donna un bouillon. Le malade s'endormit ensuite, & se reveilla au bout de quelques heures, bien portant comme à l'ordinaire. L'Anglois a prétendu avoir répété plusieurs fois avec succès la même expérience. On doit se rappeller ce que nous avons écrit dans plusieurs de nos Gazettes, sur les effets pernicieux des moffetes, & sur les moyens d'y remédier. (N°. 18).

L'observation citée s'accorde parfaitement avec les principes que nous établissions alors, & nos apperçues que nous n'avions données que par des conjectures, sont justifiées par ce succès. Cette nouvelle nous a été communiquée par ordre de M. de Sartine, alors Lieutenant-Général de Police, aujourd'hui Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine. Ce seroit bien ici l'occasion de payer à ce Magistrat citoyen, un juste tribut de reconnoissance; & quoiqu'il nous fût difficile de nous en acquitter en entier, nous pourrons du moins le faire en partie par l'énumération des actes de bienfaisance & d'humanité dont nous avons été les témoins, depuis que nous secourons les hommes sous ses auspices; mais tant de vertus de sa part ne feroient qu'augmenter le regret de l'avoir perdu pour la Capitale: heureusement pour le peuple & pour nous, le jeune Roi qui nous gouverne avec tant de sagesse, lui a donné un Successeur digne de le remplacer, & sous lequel nous esperons continuer avec le même zele, tout ce que nous avons entrepris pour l'utilité publique.

De Metz, le 14 Août.

L'annonce des frictions avec l'huile, comme un remede efficace contre l'hydropisie, a déterminé M. le Curé de Moyeuvre à en faire l'essai sur un pauvre jeune homme de sa paroisse, qui s'en est parfaitement bien trouvé. » Ce malade avoit été plusieurs jours chez MM. de Saint-Georges à Metz, où il avoit été traité avec autant de soin que de bonté. Ces MM. après bien des remedes, ne crurent trouver d'autre ressource que la ponction; elle avoit été résolue, & déja notre jeune homme étoit assis sur son lit, lorsqu'effrayé de l'appareil il demanda à remettre l'opération à un autre jour. Dans l'intervalle, & sur l'avis d'un de ses camarades, il déclara qu'il aimoit mieux mourir, & qu'il étoit décidé à retourner à son village; en conséquence il sort de l'Hôpital, & trois jours après il est mis dans une banne pour venir à Moyeuvre; j'allai le voir, & après l'avoir confessé, je lui annonçai que j'esperois le guérir. Je lui envoyai de l'huile d'olive, & le fis frotter par sa mere, il ne connoissoit plus le sommeil; la premiere nuit il dormit trois heures; fit une évacuation qui le soulagea; la seconde nuit fut meilleure que la premiere, & son sommeil n'étoit interrompu que par le besoin d'uriner; j'allai le voir de bon matin, & après quelques questions relatives à son état, il me demanda la permission de me montrer quel avoit été l'effet de notre recette. Je ne fus pas peu étonné quand il tira de dessous son lit un chauderon de six à sept pots à demi-plein, il avoit uriné sans douleur, ce qu'il n'avoit pas encore fait. Le huitieme jour il n'étoit pas reconnoissable; je lui ai conseillé de se lever &

de prendre un peu d'exercice, ce qu'il a fait sans être incommodé; mais les urines de la nuit n'ont pas été aussi abondantes, & j'ai remarqué que tout alloit beaucoup mieux quand il restoit au lit, & qu'il avoit beaucoup de chaleur; enfin, aujourd'hui j'ai la satisfaction de le voir guéri, il se porte bien, & a repris son travail ordinaire. »

Si ce remède innocent & facile continue d'être efficace, ses succès confirmeront cette grande vérité, que la médecine *la plus simple est la meilleure*. Nous n'employons pas assez les frictions dans différentes maladies; la Médecine de ce siecle beaucoup trop raisonneuse, & point assez observatrice, en est cause en partie. Mais aujourd'hui que plus atentifs à l'action du tissu cellulaire, les gens de l'Art trouvent dans les fonctions de cet organe, de quoi rendre raison des différens phénomènes d'une maniere plus satisfaisante; il faut espérer que si plusieurs ne peuvent se dépouiller du jargon scientifique, du moins ils croiront avec plus de confiance à la simplicité de la Médecine, & attendront plus particulierement l'effet des opérations de la nature. Nous ne parlerons point ici des grands Médecins qui traitent les malades avec très-peu de remedes, & dont ne nous sommes que les interpretes. Ces réflexions ne regardent que les gens de l'Art peu instruits, les Praticiens subalternes, qui cherchant à se faire une réputation par des paroles, & secondant les vues des malades par des remedes sans l'administratioo desquels ils perdroient leur confiance, accablent la nature sous le poids des drogues, en troublent les fonctions, & tuent enfin le sujet sans s'en douter, tout en expliquant à ceux qui l'entourent, la maniere d'agir de leur remedes, & le méchanisme des fonctions du corps du malade qui est leur victime.

De Paris, le 27 Août.

On a beaucoup disserté, il y a quelques années, sur les effets du seigle ergoté. La plûpart des maladies répandues parmi les gens de la campagne, ont été attribuées à l'ergot, & les opinions des gens de l'Art ont paru se réunir sur la qualité malfaisante de cette substance, appellée *faux seigle*. Cependant après les allarmes ainsi répandues de toute part, M. Model, Membre de l'Académie des Sciences de Petersbourg, a prouvé par de nouvelles expériences, que l'ergot n'étoit point nuisible, & cette preuve a été portée chez nous jusqu'à la démonstration par M. Parmentier, Apoticaire-Major des Invalides. Au lieu de ces recherches & de ce conflit d'opinion, une Dame respectable occupée du soulagement des malheureux, non-seulement assure que le seigle ergoté n'est pas nuisible, mais prétend encore trouver dans le faux seigle un bon remede pour faciliter l'accouchement. Voici la lettre qu'elle a écrite à ce sujet à M. Parmentier.

« J'ai lu, Monsieur, dans le dernier Mercure de Juin 1774, un extrait de vos Ouvrages, touchant le seigle ergoté. Il y a quelques années que j'entends parler du danger de ce grain & des maladies affreuses que l'on prétendoit qu'il avoit causées en Alsace, autant que je puis m'en souvenir, ou dans les environs; ce qui me surprit infiniment; car, depuis mon enfance je lui connois une propriété dont je n'ai jamais vû de mauvais effets, non plus que ma mere, qui en a fait prendre aux femmes qui ont de la peine à accoucher. Je ne sais de qui elle tient cette recette; elle n'a, non plus que moi, d'autre science en Médecine, que l'envie de rendre service aux personnes qui manquent de secours, & qui en ont besoin. Voici comme elle le fait prendre, & comme j'en ai donné plusieurs fois à différentes femmes, & entr'autres, à la Fermiere de Bertichere, près Chaumont-Vexin, lieu que j'habite: elle s'en est bien trouvée, & eu un enfant depuis, & va incessamment en avoir encore un. Je pile ce grain (que nous nommons communément *faux seigle*) le plus que je peux; j'en prends ensuite plein un dez à coudre, que je fais avaler dans une cuillerée d'eau ou de vin, ou de bouillon, selon ce que je trouve sous la main. La femme qui en a pris, doit accoucher dans le quart-d'heure. Je n'en donne, d'après ce que m'a recommandé ma mere, que lorsqu'on est sûr que l'enfant se présente bien, & que le travaille est trop lent: jamais les femmes qui en ont pris, n'ont été malades après; & certainement elles sont plus susceptibles alors des mauvaises impressions que d'autres.

Voila, Monsieur, tout ce que je sais par l'expérience de ma mere & de moi, sur le seigle ergoté; si cela peut vous être de quelque utilité pour vos travaux, j'en serai charmée. Votre Dissertation m'a fort rassurée sur les effets de ce grain, que je craignois de faire prendre d'après tout ce que j'en avois entendu dire, & me rend la satisfaction de pouvoir délivrer en un quart-d'heure, de ses souffrances, une femme fatiguée d'un travail long & pénible; car ma mere m'a assurée, & j'ai vu effectivement qu'elles accouchoient dans le quart-d'heure ». Nous devons des éloges à l'Auteur de cette lettre. Cependant nous ne conseillons pas à nos lecteurs, de mettre en usage ce nouveau remede, sans qu'il n'ait été préalablement employé par les gens de l'Art.

Fin de l'extrait du Mémoire sur les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc, &c. Par M. Lafosse.

Le vinaigre produit encore mieux ces effets, le soufre est même plus puissant à cet égard, &

il n'a point son odeur suffocante si on le mêle avec le nitre; ainsi la poudre à canon remplit ces indications. Mon objet ne s'étend, ni sur les opérations qu'exige le dessechement, ni sur les moyens de l'exécuter; mais il est des observations relatives à ce travail que je ne dois pas omettre. Il importe sans doute de dessécher le plus rapidement qu'il est possible; & lorsque par des fossés ou des tranchées on a saigné ou épuisé les marais, les tas de joncs & d'autres plantes aquatiques qui croissent dans le fonds, ne sont pas plus à négliger que l'eau qui les recouvroit. Ces plantes dérobent le sol à l'action des vents, à la chaleur du soleil & à l'évaporation qui en est la suite. La boue ou la vase qui se ramasse au bas de leurs tiges, est précisement ce qu'on a le plus à craindre; il est donc utile de couper ces plantes, d'en faire des tas dans des lieux secs, & d'y mettre le feu aussi promptement que leur dessication pourra le permettre. Le feu qui par son action excite des secousses dans l'air, & produit des courants qui se succedent rapidement, est de tous les moyens le plus prompt pour dissiper ou épuiser les foyers d'où partent les exhalaisons. Si l'épuisement du marais n'étoit qu'imparfait, ce qui peut arriver par la trop grande profondeur de certains lieux; alors l'humidité restée en s'opposant au dessechement de la vase du fonds, rendroit infructueuses toutes les opérations précédentes. La tourbe mise à nu par une grande surface, doit nécessairement être mise à l'abri de l'eau, pour perdre ses mauvaises qualités par l'évaporation. Les particuliers eux-mêmes ou les propriétaires des terreins contigus, ne perdroient ni leur tems, ni leur travail en transportant cette vase sur les terres cultivées, ou tout au moins en l'amoncelant dans des lieux secs, pour lui donner le tems de se convertir en fumier. Ce ne seroit pas une spéculation dépourvue d'utilité que de constater par des essais, les moyens de rendre cette tourbe avantageuse à certaines cultures.

Ce transport de la tourbe ne devroit pas se faire avec lenteur, parce qu'il résulteroit du déplacement successif de ces amas de boue, une continuité d'exhalaison dont les effets ne pourroient qu'être funestes. A mesure qu'on expose à l'air des tas de substances pourries, mêlées de divers insectes aquatiques, ou de vers de toute espece, la putréfaction devient encore plus considérable par la mort de tous ces animaux qu'on prive de leur élément (de l'humidité). Ce premier effet est rapide, pour peu qu'on choisisse le tems favorable. Le mois de Mars, lorsque l'hyver n'a pas été fort pluvieux, est peut-être le plus propre à ce travail: on est encore éloigné des chaleurs de l'Eté, & les vents du nord, qui assez constamment durent pendant tout ce mois dans cette contrée, favoriseroient le dessechement de la vase, & dissiperoient les exhalaisons qui en partent.

Pour que ces précautions fussent praticables, il sembleroit utile de n'entreprendre le dessechement des marais trop étendus que par parties, & de commencer par celles dont le fonds est le plus exhaussé. On pourroit combiner la quantité de bras que l'on peut mettre en œuvre à la fois, & établir une proportion avec la quantité de terrein à dessecher. On peut couper ces marais, en construisant des chaussées qui excedent le niveau des eaux, ou en profitant de celles que la nature ou les inondations ont déja faites. Que si par la profondeur des marais, il étoit impossible de mettre à sec le lieu le plus déclive, soit parce que le niveau de la mer est quelquefois plus élevé, soit parce que les travaux seroient ou trop compliqués ou trop dispendieux, on a la ressource de dériver sur ces eaux celles de quelque torrent ou de que riviere, qui les purifie & leur imprime un mouvement progressif. Le Rhône, le Vidourle, le Vistre, le Lez, & quelques autres rivieres ou torrents; dont les embouchures sont sur nos côtes, pourroient être utilement employés à cet effet.

Le peu d'étendue que je donne à cet Extrait, ne me permet pas d'insister avec plus de détail sur les différentes précautions que je n'ai énoncées que succintement; cet énoncé suffit néanmoins pour établir positivement que les ouvriers qui travailleront au dessechement des marais, en observant les précautions indiquées, ne courent tout au plus d'autre risque que celui auquel les habitans répandus dans le voisinage sont continuellement exposés, en vivant avec la négligence qui leur est ordinaire. C'est donc même, en mettant à part les avantages économiques & politiques, rendre un service des plus essentiels à tout un peuple, que de le délivrer d'un fléau redoutable pour la santé, sur-tout lorsque par l'heureux & rare concours des circonstances, les moyens d'y parvenir ne sont ni compliqués ni destructifs.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 8 *Septembre* 1774.

De Londres, le 25 *Août.*

Le Docteur Guillaume Falconer, Membre de la Société Royale, vient de publier un ouvrage ayant pour titre : *Observations & Expériences sur le poison du cuivre.* Tous les Médecins conviennent que le sel métallique qui résulte de l'union du cuivre avec un acide, est pernicieux ; mais comme il est possible d'en prévenir la formation dans les casseroles, & que le cuivre seul ne paroît pas être mal sain, plusieurs d'entr'eux pensent qu'il ne faut point exclure ce metal de nos cuisines, contre l'avis de plusieurs autres plus appréhensifs, qui veulent donner à ce métal une exclusion absolue. De ce dernier nombre est le Docteur Falconer, s'il faut en juger par ses observations : par tout il apperçoit le poison du cuivre : & si ses craintes étoient toujours fondées, il y a longtems que le monde auroit pris fin par un empoisonnement général. Cette réflexion ne nous dispensera pas de rendre compte des principales observations du Docteur Falconer, parmi lesquelles il en est qui pourront intéresser nos lecteurs. Nous remarquerons seulement qu'il n'est pas de métal plus employé que le cuivre dans l'usage domestique ; que la malpropreté est souvent extrême, sur-tout dans la cuisine des Communautés Religieuses, où le cuivre est le plus fréquemment employé, & que malgré cette négligence si dangereuse dans l'esprit des ennemis du cuivre, les accidens qui en résultent sont peu fréquens. Le Docteur Falconer ne voulant rien laisser à désirer dans ses recherches, a commencé son ouvrage par l'histoire naturelle du cuivre ; de-là il passe à l'exposition des maux qu'il cause. Les jouets de fonte & de cuivre qu'on donne aux enfans, ainsi que les pieces de monnoye de même metal, qu'on leur laisse porter à la bouche, fixent d'abord son attention ; il en prend occasion de blâmer la malheureuse habitude qu'ont certaines personnes de tenir des épingles dans la bouche : & quoique son zele ne s'exerce ici que sur des objets très-connus, cependant on doit lui savoir gré d'avoir remis sous les yeux des hommes, les dangers qu'on court en se livrant à cette habitude. C'est moins l'impression de quelques particules de cuivre qu'il faut craindre en tenant des épingles dans sa bouche, que de les avaler ; les accidens qui pourroient résulter de cette imprudence, sont trop connus pour les retracer à nos lecteurs. Les exhalaisons du cuivre fortement échauffé, reveillent encore l'attention du Docteur Falconer, parce qu'elles nuisent à la poitrine de ceux qui s'y exposent. Ce Docteur cite en preuve le témoignage de Ramazzini. Mais cet accident qu'on pourroit plutôt attribuer à la chaleur seche qui s'exhale dans les atteliers des Fondeurs, n'est point à craindre dans nos cuisines, où jamais le cuivre n'est exposé au feu, sans que la chaleur qu'il contracte ne soit temperée par quelque liquide, & sans que l'âcreté qui pourroit en résulter ne soit également adoucie par des substances huileuses, ou de la graisse contenue dans les ustenciles faites de ce metal. La dissolution du cuivre par l'eau, occupe ensuite notre Auteur ; il remarque avec raison que les Eaux minérales chargées d'une substance saline, ainsi que les martiales dans lesquelles prédomine le goût de l'acide vitriolique, attaquent le cuivre ; mais la nécessité de ne point renfermer ces Eaux dans des vaisseaux de cuivre, a été prévue du moins en France, long-tems avant les observations du D. Falconer. On n'employe que des bouteilles de verre ou de grès, pour la distribution des Eaux minerales. De cette observation qui n'est pas plus neuve que les précédentes, on pourroit cependant conclure contre le cuivre, que son usage ne doit point être si général qu'il l'a été jusqu'à présent, & conseiller de s'en abstenir dans les pays où il a beaucoup de charbon de mines, & particulierement de mines de charbon de terre, parce que l'eau qu'on y boit est souvent impregnée d'acide vi-

triolique. Nous ne suivrons pas M. Falconer dans ses autres observations; le Docteur Percival a prouvé, dit-il, que les Eaux contiennent souvent de l'alun; souvent, ajoute-il encore, les eaux de puits des grandes Villes sont chargées de sel de nitre, & comme ces acides dissolvent le cuivre, l'usage des vaisseaux de ce metal dans tous ces cas, doit être dangereux. L'acide marin n'est pas moins à redouter suivant le même Auteur, & son imagination échauffée voit par tout le plus grand danger: heureusement ce danger si fréquent a rarement son effet. Des maux plus certains accompagnent l'usage imprudent du cuivre; ces maux reconnus même par les partisans de ce metal, n'ont point échappé à M. Falconer. Nous en reservons le détail pour la prochaine Feuille.

De Montpellier, le 27 Août.

Nous avions promis depuis long-tems de rendre compte d'une Thèse sur la parapleuresie, soutenue aux Ecoles de Médecine de cette Ville. Nous en attendions de jour en jour un exemplaire; nous l'avons enfin reçue, & nous remplissons notre promesse avec d'autant plus de plaisir, que l'exposition claire & simple de cette maladie, faite par M. Fouquet, doit servir à la distinguer de plusieurs autres, avec lesquelles on la confond très-souvent au grand détriment des malades. La *parapleuresie* est une pleuresie secondaire qui survient quelques semaines, ou trois ou quatre mois après la vraie pleuresie; M. Zeviani, qui le premier l'a faite connoître sous cette dénomination, la regarde comme un prolongement ou comme une exacerbation d'une pleuresie qui s'étant calmée pendant quelques tems, reparoît ensuite à la maniere des maladies chroniques. Le principal symptôme de la pleuresie secondaire, est une douleur de poitrine, pongitive, tantôt continue, & tantôt remittente, que certaines constitutions de l'air, ou un exercice violent, reveillent. On la distingue aisément de la phtysie en ce que le pouls dans celle-ci est foible & mou, au lieu qu'il est dur & serré dans la pleuresie secondaire. Dans la phtysie le sommeil est suivi d'une sueur habituelle; la sueur au contraire précede le sommeil dans la *parapleuresie*; les crachats des phtysiques sont épais & purulents, ceux des personnes attaquées d'une pleuresie secondaire, consistent en une salive visqueuse, teinte d'un peu de sang. Il n'est pas non plus difficile de distinguer celle-ci des affections venteuses, en ce que la douleur occasionnée par les vents, est rarement fixe, & que son intensité augmente vers la fin de la digestion, se faisant sentir dans l'hypocondre gauche. La *parapleuresie* differe aussi du rhumatisme dont les douleurs peuvent attaquer le côté, & s'y fixer long-tems sans être accompagnées d'aucun autre symptôme notable. D'ailleurs ces douleurs sont plus extérieures que celle qui accompagne la *parapleuresie*. La douleur aigue & pongitive de la pleuresie secondaire, sert à établir la différence entre cette affection & l'empieme qui ne produit qu'une douleur sourde, ou qu'une certaine sensation d'un poids qui accable les poulmons. Outre cela dans l'empieme, on ne se couche qu'avec peine sur le côté sain, on se couche plus volontiers sur celui là dans la pleuresie secondaire; dans celle-ci la face est colorée, elle est livide & plombée dans l'empieme.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Grenoble, le 2 Septembre.

On lit dans les affiches de cette Ville, un fait curieux que nous allons rapporter tel qu'il a été publié. » Un Chirurgien de Grenoble (M. *Giroud*) fut appellé dans le mois de Juin de cette année, à l'accouchement d'une femme qui se plaignoit d'être plus incommodée de cette grossesse que des précedentes. Elle accoucha d'abord d'un gros garçon. Le Chirurgien soupçonna un second enfant. Il sentit sous sa main une tumeur oblongue, mobile, assez molléte, qu'il reconnut, en la parcourant, être dégagée dans toute son étendue: il parvint à l'extraire sans aucune altération, & dans toute son intégrité. Ce corps prit sur sa main une forme sphérique: il observa à la lumiere qu'il étoit composé d'une membrane très-fine, lisse, polie, transparente & sans aucune trace, aucune éminence par où il eût pu contracter une adhérence; extrêmement leger d'ailleurs, quoique de la grosseur d'une boule à jouer. Posé un instant sur la table, pendant que le Chirurgien s'occupoit à secourir la malade, il éclata tout-à coup de lui-même, & presque sans laisser la plus legere trace. Cette explosion subite fit une impression si forte sur quatre femmes qui en furent les témoins, qu'elles en perdirent connoissance, & se forgerent à leur reveil mille idées bizarres sur cet événement.

Le Chirurgien observe à cet égard, que parmi les Auteurs, les uns ont admis des môles vesiculaires, aëriennes, aqueuses, &c.; que d'autres en ont nié l'existence: il ne tranche point la question sur le phénomene dont il rend compte, & laisse à d'autres le soin de l'apprécier, & de communiquer leurs observations ». Voilà de quoi exercer l'imagination des Physiologistes.

Lettre écrite à Paris, le 5 Septembre 1774.

» Vous avez bien raison de dire, Monsieur, que la perfection de la Médecine consiste dans le régime, ou comme dit le célebre M. Lieutaud, *à ne point employer de médicamens.* Je vais vous rapporter deux cures assez extraordinaires qui viennent à l'appui de cette vérité. Un Serrurier qui existe à ce que je crois encore, & qui étoit employé alors aux petites écuries du Roi, Fauxbourg S. Denis, fut attaqué de la plus violente douleur dans l'estomac, avec des rapports brûlants, qui lui corrodoient depuis la région de ce viscère jusqu'à la gorge en passant le long de l'œsophage, comme si c'étoit de l'eau forte; de maniere qu'il souffroit beaucoup, & principalement dès qu'il avoit mangé. Il y avoit deux ans que ce mal duroit. Il avoit pris plusieurs fois l'émétique, & des purgations réitérées; il avoit été saigné plusieurs fois sans en avoir reçu le moindre soulagement. Enfin son mal vint à un tel excès, qu'il se rouloit sur son lit, & fut plusieurs jours sans pouvoir travailler. Ce fut dans ce même tems que sa femme vint me trouver pour me faire le récit de la situation de son mari. Sur le tempérament du malade, & sur sa façon de vivre, je lui conseillai de prendre le même jour un lavement composé d'une décoction de poirée avec quatre onces de miel mercuriel, & lorsque ses douleurs & ses flatuosités brûlantes le prendroient, d'avaler un grand gobelet de demi-septier d'eau chaude, dans laquelle il auroit fait fondre un quarteron de sucre. Quatre jours après je fus tout étonné de voir revenir cette même femme avec un visage riant, m'apprendre la guérison de son mari, par une évacuation par haut & par bas, à laquelle j'étois bien éloigné de m'attendre.

Un autre malade, demeurant rue du Bout-du-Monde, vînt me trouver il y a environ un mois pour me demander si je croyois qu'il y eût à espérer guérison, pour une tumeur qu'il avoit dans la cuisse droite. Cette tumeur de forme ouverte, & de la grosseur d'une bouteille de pinte, s'étendoit en dedans de la cuisse depuis le défaut de l'aine jusqu'à cinq ou six pouces du genou, elle étoit très-dure & très-douloureuse, & lui causoit une tension très-incommode dans toutes les parties voisines; les reins, le bas-ventre, &c. ce qui l'empêchoit de marcher, le gênoit beaucoup pour s'asseoir, & lui ôtoit le sommeil & l'appétit. Je ne rapporterai point ici les jugemens divers, portés par les plus habiles Maîtres; les uns prétendoient qu'il falloit extirper cette tumeur, les autres conseilloient au malade de n'en jamais rien faire. Ce fut dans cet état & au bout de deux ans de souffrances & de remedes, pris intérieurement & extérieurement, de l'avis de ces mêmes personnes, qu'il prit le parti de venir me consulter. Il y fut amené par une femme qui avoit une pareille grosseur à l'épaule, & qui prétendoit que je l'avois guérie, &c. en tout cas ç'a été par la même voye. Je lui dis donc que j'espérois qu'il pourroit peut-être bien se dispenser de faire l'opération qu'on lui avoit conseillée, & que la nature opereroit seule la guérison moyennant quelques legers secours. En conséquence je lui conseillai d'appliquer sur cette tumeur un cataplasme composé de lait, farine de seigle, jaune d'œuf, safran, & levain, & de le renouveller de tems en tems, de façon qu'il fut toujours humide. Pendant l'usage de ce cataplasme, je lui prescrivis de boire une tisanne faite avec la racine de squine, à la quantité d'une pinte par jour, & de revenir me voir toutes les semaines. Que vous dirai-je, Monsieur, sans vous ennuyer par un plus long détail, mon homme a suivi exactement mon conseil, & dans une visite qu'il m'a rendu au bout de quinze jours ou environ, j'ai eu le plaisir de voir sa tumeur très-molle, avec une rougeur dans le milieu. Enfin huit jours après, j'ai vu de mes yeux le point de la rougeur ouvert, & plus de cinq ou six pintes d'une liqueur laiteuse qui en est sortie en différentes fois, comme le vin sortiroit d'un tonneau par le trou d'un fosset. Sans autre remede, mon homme va & vient, boit & mange, en un mot se porte à merveille il lui est resté un petit trou à la cuisse de la grosseur d'un petit tuyau de plume, par lequel il suinte une liqueur claire comme feroit un cautère. Aussi l'ai-je regardé comme un cautère que la nature s'est ouverte elle-même, & je lui ai conseillé de l'entretenir avec un morceau de racine d'iris mis dans le petit trou qui est resté, & une feuille de lierre par-dessus. Je n'ai pas oublié de lui prescrire les purgations réitérées, mais j'ai cru ne devoir les faire qu'après que la nature a eu fini ce qu'elle avoit si bien commencé, crainte de la déranger dans son opération ».

Cette conduite est très-sage; il est toujours prudent de se précautionner contre le reflux d'une humeur quelconque qui s'est habituée à couler par un seul endroit du corps. Plus d'un exemple cité dans nos Feuilles a justifié d'avance cette précaution nécessaire. Seulement il est à craindre que ce dépôt ne demeure fistuleux, ce qui seroit fort incommode, & pourroit avoir des suites. Nous remarquerons au sujet de la premiere observation, que le sucre pris à forte dose, fait souvent l'effet d'un purgatif. Rien n'évacue mieux par bas, qu'un quarteron de sucre délayé dans la quantité de lait nécessaire pour un lavement; nous ajoute-

rons même que plusieurs femmes se sont guéries de fleurs blanches opiniâtres, par ce seul remede répété pendant plusieurs jours.

Remede pour les fievres tierces.

Prenez un gros d'yeux d'écrevisse, demi-gros de sel ammoniac, & un scrupule de myrrhe, faites du tout une poudre pour trois prises égales. prenez une de ces prises deux heures avant que la fievre s'annonce, la seconde le lendemain, la troisieme le surlendemain. Cette poudre peut se prendre dans une pomme cuite, dans du pain à chanter, ou dans un peu de vin. Si le malade étoit dégoûté, avoit mal au cœur, ou eût le cours de ventre, il faudroit le purger auparavant avec une médecine ordinaire.

Le Citoyen qui nous a communiqué ce remede, en vante singulierement l'efficacité.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

La guérison d'un Cheval par les Poudres d'Aillaud, annoncée depuis peu dans une feuille périodique, ayant paru douteuse à un homme très-versé dans l'art vétérinaire, a donné lieu à des expériences, dont voici le résultat tel qu'il nous l'a communique. « L'administration de la poudre de coloquinte donnée par gradation & poussée à une dose très-forte, n'ayant produit aucun effet sensible sur un Cheval morveux, je me disposois à essayer le suc ou la poudre de tytimales, parce que j'avois entendu dire autrefois que la poudre de cette plante entroit dans la composition de celle du sieur Aillaud. En conséquence, je me déterminai à tenter ce remède. Je commençai par une prise que j'administrai en bol. Le lendemain l'animal en avale deux prises de la même maniere Le 3e. jour il en prit quatre prises. Les évacuations ne paroissant point augmentées, je voulois abandonner le remède, & je n'en donnai point le quatriéme jour; mais réfléchissant sur ce que la dose pouvoit être trop foible, je hazardai encore cinq prises que je fis avaler le cinquième jour dans une décoction de salsepareille & de baies de génièvre. L'animal parut un peu triste dans la matinée, il mangea ensuite comme à son ordinaire. La fiente & l'urine parurent toujours dans le même état, & j'abandonnai ce remède qui feroit devenu très-cher si je l'avois poussé plus loin, sans espérance d'aucun fruit, puisque douze prises en cinq jours, dont cinq avoient été données à la fois, n'avoient pu procurer la moindre évacuation. Le même Cheval fut traité ensuite avec les sudorifiques sans aucun succès, & je fus obligé de le faire tuer. A l'ouverture du cadavre, les poulmons parurent squireux en plusieurs endroits; le lobe gauche avoit deux abcès, dont l'un n'étoit pas encore ouvert, & l'autre rendoit une matiere sanguinolente. Le sinus zigomatique gauche étoit rempli de pus, & la membrane pituitaire ulcerée, &c. Ce que j'ai observé des effets de ces poudres sur cet animal, m'a fait croire que la guérison de celui dont il est question dans plusieurs Feuilles périodiques, est dûe plutôt aux médicamens qui lui ont été administrés auparavant, même en très-grande quantité comme on l'observe, qu'à ces poudres dont au surplus on ne pourroit constater l'efficacité qu'autant qu'elles auroient été données seules. La maniere avec laquelle on rapporte que cette guérison a été operée sans faire mention de l'espece de maladie qui attaquoit le Cheval, tient trop du merveilleux pour ne pas augurer que le desir d'accéditer lesdites poudres, a fait croire trop légérement qu'elles avoient produits des effets aussi heureux dans cette circonstance. L'eau tiede dans laquelle ces poudres ont été délayées, peut seule avoir produit le calme auquel est dû le sommeil qui en a suivi l'administration; car l'inflammation de l'estomac peut avoir été la cause de la maladie de cet animal; elle occasionne quelquefois des tranchées, que les Maréchaux ont coutume de combattre avec les cordiaux qui augmentent beaucoup le mal. Rien n'est plus convénable dans ce cas que l'eau tiéde, dont l'usage ne sçauroit être trop recommandé, quand l'on soupçonne de l'inflammation; les bons effets qu'elle produits dans ce cas, sont encore plus marqués quand elle est légérement nitrée. Pour prévenir les objections que l'on pouvoit faire en disant que l'eau tiéde ne pouvoit, dans le cas présent, agir comme calmante, puisqu'elle étoit chargée de médicamens caustiques, je dirai que les observations faites jusqu'à présent ne prouvent pas que cette poudre agisse en irritant sur le Cheval, que d'ailleurs l'on connoît plusieurs substances, tant végétales que minérales qui tuent tant d'autres animaux, qui ont sur l'homme une action très-violente, même à la plus petite dose, tandis qu'elles ne font point d'impression sur le cheval,

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 15 Septembre 1774.

De Londres, le 2 Août.

Les dernieres observations du D. Falconet, beaucoup plus intéressantes que les précédentes, regardent l'abus de préparer le thé dans des coquemars de cuivre, & l'activité du sel de cuisine sur ce métal. L'eau dans laquelle on fait infuser le thé, étant très-souvent chargée de molecules salines, entame ce mineral, & contribue aisément à la formation de la rouille qui en fait tout le danger, & qui se forme d'autant plus facilement dans les coquemars, qu'ils ne sont point étamés, & qu'il est difficile de les nétoyer. De-là viennent, selon lui, les douleurs de colique, les nausées, les tremblemens, les paralysies que l'on éprouve après avoir bu du thé préparé de cette maniere; accidens d'autant plus graves alors, qu'ils sont augmentés par le thé, dont l'activité sur les nerfs n'est malheureusement que trop démontrée. Le cuivre se laisse entamer par le sel de cuisine; de-là résultent souvent des malheurs qu'on ne sauroit se dissimuler. Ces malheurs ne sont point à craindre lorsqu'une abondance de liquide tient le sel en dissolution. Mais lorsqu'on laisse refroidir des entrées, des fricassées ou d'autres ragoûts ordinairement très - salés, dans des casseroles de cuivre, alors ce métal atteint par le sel de cuisine concentré, se rouille promptement, & ceux qui mangent de ces ragoûts rechauffés, avalent le poison avec l'aliment. C'est ce que nous avons vu arriver plusieurs fois, & c'est ce qui arrivera toujours dans les auberges, où la nécessité de donner à manger, souvent à toute heure, fait qu'on conserve ces mêmes ragoûts froids, dans des casseroles de cuivre pour les faire rechauffer & les servir aubesoin. Ces dernieres observations plus fondées que les premieres, prouvent seulement que l'extrême négligence peut tendre quelquefois l'usage du cuivre mal sain; mais quiconque aura soin de veiller à la proptreté de sa cuisine, quoiqu'on en dise, ne risque tien en se servant de ce metal. Sa proscription dans certains états n'a jamais eu lieu, comme on l'avoit publié dans le tems; on a conseillé de se servir du fer dans les ustenciles, parce que c'étoit un objet essentiel de commerce; mais le cuivre a toujours été employé comme le metal le plus commun & le plus commode pour l'usage des cuisines. Il seroit peut-être à désirer que la Police, dans les grandes Villes, eût un Inspecteur particulier pour les auberges, à l'effet de visiter inopinamment ces endroits, & que ceux des Aubergistes dont les batteries de cuisine ne seroient pas propres, fussent punis par une forte amende; en attendant ceux qui voyagent ou qui dînent chez les Traiteurs, feront très - bien d'être sobres sur le manger, comme on l'est communément sur le boire, parce qu'il est impossible d'être plus certains de la nature des ingrediens avec lesquels on y prépare les ragoûts, que sur la maniere dont le vin y est plus ou moins travaillé.

Fin de l'article de Montpellier, du 30 Août.

Quant au traitement de la pleuresie secondaire, comme elle ne differe point de la vraie pleuresie, elle exige celui qui convient à la derniere. M. Zeviani fait de la saignée le principal moyen de ce traitement. Après la saignée il faut avoir recours aux boissons délayantes, savoneuses, acidules aux huileux & aux opiats legers, aux infusions des plantes résolutives avec l'oximel. On fait usage aussi des crêmes d'orge, du petit-lait. Si la douleur subsiste après la saignée, le meilleur remede qu'on puisse employer, c'est un vesficatoire appliqué sur le côté affecté. Il est surprenant que M. Zeviani n'ait pas proposé ce moyen infiniment plus efficace que toutes les embrocations huileuses dont il fait tant de cas. M. Fouquet a vu un exemple frappant des effets merveilleux de

ce remede sur un Teinturier. Vingt-trois jours après avoir essuyé une pleurésie muqueuse, il se plaignoit d'une douleur de côte, & d'une toux violente. Ces symptômes avoient cessé pendant plusieurs jours; la respiration étoit élevée & courte, la fievre augmentoit après le repas, & cette exacerbation se terminoit par la sueur. Il se fatiguoit en parlant, & son visage enfloit; il avoit été saigné au commencement de la maladie, & le sang qu'on avoit tiré, ne présentoit qu'une masse glutineuse de couleur grisâtre, à peine marquée de quelques traits de sang. Le douzieme jour le malade se trouvant convalescent, resta levé toute la journée, & vaqua à ses affaires domestiques. Après la saignée qu'on lui fit, il n'avoit pas voulu qu'on lui appliquât des vessicatoires qu'il demanda lui-même dans sa rechute. Six ou sept heures après l'application d'un vessicatoire, le malade est saisi d'une toux qui le suffoque presque, & accompagnée d'une expectoration de matiere purulente, assez épaisse, & de couleur porracée. La matiere pendant la toux, sortoit comme par jet, & en si grande quantité, qu'il en retira une pinte & demie. Cette évacuation critique rendit entierement la santé au malade. Il faut considerer que l'utilité des vessicatoires est encore moins douteuse dans les fluxions catarrhales de la poitrine, & que la saignée n'y est pas aussi nécessaire que dans la pleurésie sanguine. Ce tableau d'une maladie très-commune dans les campagnes, confirme ce que nous avons dit dans plusieurs de nos Feuilles, sur l'efficacité des vessicatoires dans les inflammations de poitrine.

Nous avions annoncé dans une de nos Feuilles, article de Montpellier, que les ravages causés par la petite vérole naturelle, étoient tels, qu'il mouroit près *de huit sur dix* varioleux. Nous apprenons aujourd'hui que cette mortalité n'a eu lieu que dans certains quartiers; dans la totalité il n'en est mort gueres plus d'un sixieme; mais aussi il y a des quartiers où il en est mort neuf sur onze, & cinq sur sept. Quoique ce calcul ne réponde pas aussi exactement que le précédent à l'espece de prédiction tirée des observations météorologiques, faites par M. Fouquet, célebre Médecin de cette Ville, cela ne diminue rien ni de la valeur de ces observations, ni du mérite de l'Observateur, qui s'est illustré par ses écrits & par sa pratique Nous l'invitons à continuer ces observations précieuses, dont la Médecine ne peut que tirer un grand avantage, pour lesquelles ses compatriotes lui doivent beaucoup de reconnoissance, & desquelles enfin on déduira dans plusieurs cas des conséquences utiles, que l'ignorance, la jalousie & la méchanceté de quelques oisifs, essayeront en vain de ridiculiser.

De Dijon, le 10 Août.

Nous avons annoncé dans le tems, l'établissement d'un jardin des plantes, donné à l'Académie de Dijon par M. Legour de Getlan; & les observations dont M. Durande qui en a la direction, a bien voulu enrichir nos Feuilles, ont fait assez connoître le mérite de ce Professeur qui cultive avec un égal succès la Botanique & la Médecine pratique. Voici le fragment du discours qu'il a prononcé cette année en commençant ses leçons. » Toutes les plantes méritent notre attention par les propriétés que la nature leur accorde. Il n'en est probablement aucune qui ne soit utile à l'homme, aux animaux, ou même aux autres plantes; mais les Botanistes ont plus particulierement recherché dans les végétaux les moyens de conserver la vie & la santé des hommes. Cependant quelqu'assidues qu'ayent été leurs études, il reste encore des plantes dont on n'a point reconnu les propriétés; il en est d'autres qui, quoique connues, ou sont mal appliquées, ou ne sont d'aucun usage; de sorte que tout Médecin qui s'appliquera sérieusement à la Botanique, pourra trouver dans cette science les moyens de servir l'humanité, & de se rendre utile à ses concitoyens. Cette vérité si bien reconnue, vient d'engager les Magistrats de la Ville de Lille, à établir un Cours de Botanique. Chargés de veiller à la conservation des habitans de la Capitale de Flandre, ils ont cru ne pouvoir mieux remplir cette obligation, qu'en formant un établissement aussi utile. Parmi les plantes qui croissent le plus communément dans ce pays, on doit compter la morelle grimpante; elle se trouve sur le bord des rivieres & dans les haies Les Negres du Sénégal s'en servent contre les maladies vénériennes. Floyer la recommande comme diurétique. Lobel rapporte que son suc, appliqué au cancer, a eu beaucoup de succès; & on lit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, année 1761, que la décoction de cette plante a été employée utilement contre la même maladie. Blair recommande l'usage de la morelle grimpante contre la pleurésie & la péripneumonie muqueuses. Il est rapporté dans le Journal de Médecine du mois de Mars, année 1765, que cette plante coupée avec le lait a beaucoup de succès dans les maladies de la peau. Boerhaave recommandoit la morelle grimpante contre la pulmonie, & Verlas s'en est servi utilement dans la suppuration des poulmons. Tragus a reconnu son efficacité sur la fin de la jaunisse; enfin Welschius la loue comme étant le pre-

mier des dépuratifs. C'eſt le ſentiment de M. Linné qui, reconnoiſſant cette plante pour être propre à dépurer le ſang, à provoquer les urines & à hâter les autres excrétions, la recommande contre la jauniſſe, les rhumatiſmes ; la pleuréſie & l'aſthme. M. de Sauvages regardoit la morelle comme anti-ſcorbutique ; & M. Barſou a confirmé cette propriété, en publiant les guériſons les plus heureuſes operées par ſon ſecours.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 12 Septembre.

Le ſavant Auteur du Dictionnaire de Chymie avoit dit, tome I, page 124 de ſon ouvrage, que le *mercure ne s'amalgamoit point du tout avec le fer* ; & cette opinion étoit reçue parmi tous les Chymiſtes. De nouvelles expériences faites par M. Croharé, Apothicaire de Monſeigneur le Comte d'Artois, ont appris le contraire. Ce Pharmacien habile vient d'en démontrer la poſſibilité en adreſſant à un Médecin de la Faculté très-verſé dans la Chymie, un amalgame fait de parties égales *de fer & de mercure, ſans le ſecours d'aucun intermede.*

Comme cette nouvelle combinaiſon par la diviſion extrême où s'y trouvent réduites les deux ſubſtances métalliques, peut être utile dans le traitement des maladies chroniques ; M. Croharé a commencé quelques expériences qu'il a cru néceſſaires pour diriger ſon uſage avec plus de ſûreté ; & il ſe propoſe d'en préſenter le réſultat à la Faculté de Médecine, dès que ſes occupations lui auront permis de les terminer. En attendant, il obſerve, 1°. que ſon amalgame fait de parties égales de fer & de mercure, eſt attirable dans ſa totalité par l'aimant ; 2°. que le Médecin peut lui aſſocier les ſubſtances acides & alcalines, & même les ſels acides & alcalis, ſans qu'il éprouve aucune ſéparation. Il faut voir ce que deviendra cette découverte qui doit apporter des changemens & des additions à la table des rapports.

Il a regné dans le mois de Juillet dernier, des maladies éruptives, moins remarquables par l'intenſité de leur ſymptômes, que par le grand nombre de perſonnes qu'elles ont affectées. La plûpart etoient éréſypelateuſes ; on a vu des maux de gorge dont l'inflammation avoit la même marche, & cedoit aux mêmes moyens. Mais ces moyens conſiſtoient plus dans la ſévérité du régime, que dans la multiplicité de remedes. On a de plus obſervé des fievres produites par la ſurabondance de la bile, rarement elles ont eu des ſuites dangereuſes ; elles ſe terminoient en quatre ou cinq jours ; la plûpart ſans aucun remede, ou avec un ſeul grain d'émétique, dont l'effet accéleroit la ſortie de la bile, & la fin de la maladie entretenue par cette humeur. La petite vérole auparavant ſi deſaſtreuſe, n'a ceſſé de s'étendre, mais ſa contagion n'a pas été ſi meurtriere; elle a même paru benigne. Nous avons eu particulierement occaſion d'en traiter quelques-unes de confluentes, qui cependant n'ont eu aucune mauvaiſe ſuite. Le traitement a conſiſté à tenir les malades à l'air libre, & à les nourrir de végétaux, comme dans l'inoculation Suttoniene.

Remede contre les écrouelles.

Faites macerer pendant 24 heures les feuilles de velvote, ou veronique femelle, dans autant de vin blanc qu'il en faut pour la couvrir ; exprimez le ſuc, & le faites bouillir juſqu'à diminution du tiers, ajoutant autant de ſaindoux qu'il en faut pour lui donner la conſiſtence d'onguent.

Une perſonne charitable nous a communiqué cette recette, aſſurant qu'elle avoit eu de grands effets, & déſirant qu'elle fût connue. Le remede eſt ſimple, & peut être utile dans les Campagnes. Mais en même-tems que nous répondons au zele de ce citoyen, nous devons lui obſerver que cette recette n'eſt pas neuve. On applique cet onguent ſur les ulceres ſcrophuleux, & ſur les hemorroides ; Tournefort qui en eſt l'Inventeur, la conſeille dans pluſieurs autres maladies de la peau.

LIVRES NOUVEAUX.

Le ſecret des Suttons dévoilé, ou l'inoculation miſe à la portée de tout le monde ; par J. J Gardane, avec cette épigraphe : *Medicina eò tutior quò ſimplicior.* La Médecine la plus ſimple eſt la meilleure. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. Brochure *in*-12. Prix, 18 ſ. franc de port par la poſte par-tout le Royaume.

Worlok, beau-pere de Sutton, quita ſon gendre il y a quelques années, & vint s'établir à Paris dans une maiſon ſituée au Petit-Chatonne. Là s'étant fait annoncer comme un faiſeur de prodiges, il inocula pluſieurs enfans avec ſuccès, en guérit quelques autres de la petite vérole naturelle, & acquit une ſorte de célebrité. On ignotoit & ſon ſecret & ſa méthode, lorſqu'il débuta ; c'eſt ce qui détermina le Gouvernement à faire ſuivre l'Inoculateur Worlok, par un Docteur-Régent de la Faculté : le choix ayant tombé ſur nous, nous ſuivîmes exactement cet Inoculateur. C'eſt après avoir balancé ſes procédés & ceux des Suttons avec ceux des Inoculateurs qui ſuivent

en partie leur méthode, que nous avons reconnu la charlatannerie des premiers. Leur méthode se réduit à préparer les malades par des poudres, à les tenir en plein air pendant tout le tems de la petite vérole, à n'inférer enfin cette maladie que par des piquûres très-superficielles. Les Suttons ont pu cacher la préparation de leur poudre, mais ils ne pouvoient dérober les deux derniers procédés aux yeux des Observateurs; on les a imité dans leur pratique sans administrer leur poudre, & les succès se sont multipliés; tout s'est aussi bien passé dans les inoculés qui n'étoient point préparés avec les poudres, que dans ceux à qui l'on administroit ces poudres mysterieuses. Ce n'est donc point à ce remede qu'il faut attribuer le succès, c'est à la legereté des piquûres & à l'air libre: le véritable secret des Suttons ne consiste donc que dans ces deux derniers moyens. Cet argument sans replique est exposé dans un plus long détail dans cet ouvrage, où sont citées les inoculations nombreuses que nous avons opposées à celles des Suttons & de ses disciples.

Après avoir dégagé la méthode des Suttons d'un accessoire entierement inutile pour le public, & qui ne peut avoir d'avantage que pour celui qui débite les poudres Suttonienes, nous croyons avoir démontré la plus grande analogie entre la maniere dont la petite vérole benigne & discrete, & celle que les Suttons inoculent, se communiquent au corps humain. Enfin cette méthode ainsi simplifiée, nous a paru la meilleure & par sa fureté, & par sa simplicité, c'est ce qui nous a détetminé à en décrire le procedé tel que nous l'avons déja fait connoître dans nos Feuilles. Nous y avons seulement ajouté une maniere d'inoculer aussi simple, mais plus commode encore pour les paysans; car notre but a été de faire passer l'inoculation dans les mains de tout le monde, & à la répandre dans les Campagnes où elle doit prévenir les épidémies. Cette maniere consiste à racler avec l'ongle les deux points de la peau, sur lesquels on auroit fait les piquûres, jusqu'à ce qu'ils rougissent, & que l'épiderme se détache en farine. Il ne faut pas porter l'excoriation jusqu'au sang, on s'arrête lorsque la peau s'humecte sous le doigt. Alors ayant percé un ou deux boutons de petite vérole avec la pointe d'un curedent, on laisse tomber la goutte de pus qui s'en détache, sur chacune des écorchures, & l'on passe aussitôt le doit par dessus pour étendre le pus, abandonnant d'ailleurs cette excoriation legere à la nature.

Médecine des Animaux.

Il regne aux environs de Moscou, sur les chevaux & sur les bêtes à cornes, une maladie épizootique qui a résisté à tous les remedes employés jusqu'à présent; les mesures prises pour en arrêter la communication, sont inutiles, la contagion s'est répandue jusques vers le Golfe de Finlande. Les exemples d'épizooties & d'épidémies contre lesquelles les précautions n'ont souvent aucun effet, sont très-communs; nous n'entendons pas en conclure, de communiquer librement avec ceux qui vivent dans l'infection, & qui pourroient la répandre; nous disons seulement qu'on attache trop de prix à cette séparation rigoureuse, & qu'il eût été plus essentiel de s'occuper de la principale cause des épidémies que la communication n'a jamais produit. On pourroit encore mettre en question si les avantages résultants de cette exacte séparation, peuvent balancer l'épouvante & l'effroi, semés partout où elle est ordonnée; enfin on pourroit demander à ceux qui la prêchent, pourquoi la peste cesse parmi les Turcs dans certains tems de l'année, pourquoi elle reparoît dans d'autres tems avec violence, quoique les personnes saines communiquent sans cesse avec les pestiférés, tandis que ce fléau resiste souvent aux précautions les plus promptes & les plus sages, dans des climats plus policés? Il faudroit être moins attaché à son opinion quand on discute ces matieres; il faudroit, pour ainsi dire, s'isoler de tout systême, & étudier en physicien & en philosophe, une question qu'on ne se donne souvent pas la peine d'approfondir. Renaudot conseille la racine d'aunée *enulla campana*, prise dans du vin ou du vinaigre contre l'épizootie des bêtes à cornes, comme un remede préservatif & curatif. Chomel dit avoir conseillé avec succès, la racine d'ellebore noir en cautère, appliquée sur la gorge des vaches; on y faisoit un trou à la peau, dans lequel on enfonçoit cette racine; il donne ce moyen comme un excellent préservatif. Plusieurs Auteurs l'ont conseillé depuis peu, & nous croyons que rien ne peut mieux réussir que le cautère pour préserver les hommes & les animaux des maladies contagieuses. Voilà des objets vrayement dignes des recherches des gens de l'art.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 22 Septembre 1774.

De Francfort, le 3 Septembre.

PLUSIEURS Provinces d'Allemagne ont été attaquées ces dernieres années d'un astme violent, que les Allemands nomment à cause de sa force, *Keich-husten*, du mot *Keiche*, qui signifie pousse des chevaux. Cette terrible maladie augmente pendant neuf jours, & dans tout ce tems elle est souvent accompagnée de fortes convulsions : elle diminue aussi pendant neuf autres jours; on a remarqué qu'elle attaquoit sur-tout les enfans, auxquels elle étoit funeste. Un citoyen, Médecin de l'Electorat d'Hanovre, ayant cru que cette affection provenoit de la corruption de la lymphe trop épaissie, a proposé un remede contre ce fléau, qu'il croit être souverain, sur-tout dans les Campagnes où le paisan n'est gueres à portée d'être secouru. Ce remede consiste en une tisanne composée avec la racine d'aulnée, *enulla campana*, l'hyssope, le marrube blanc, le fenouil, l'anis, la terre foliée de tartre, le miel & l'eau. Nous croyons bien que toutes ces drogues dont on ne détermine point les doses, peuvent faciliter l'expectoration; mais comme ce remede est trop composé pour les Campagnes, voici la méthode que nous suivrons en pareil cas. Nous ferions d'abord vomir le malade avec cinq à six grains d'ypecacuana pour les adultes, délayés dans de l'eau tiede, & un ou deux grains pour les enfans; on fait vomir plus aisément ces derniers avec quelques cuillerées à caffé d'eau émetisée, que l'on prépare en dissolvant un grain d'émétique dans un verre d'eau, & qu'on administre ainsi par parties pour être toujours maîtres de l'effet du remede. Alors le vomitif est d'autant plus nécessaire, qu'il convient dans tous les engorgemens catarrheux de la poitrine, sur-tout dans ceux qui tiennent de la coqueluche, comme l'asthme dont il s'agit. Les malades boiroient après, pour tisanne une infusion legere de fleurs de coquelicot, ou de fleurs & feuilles d'hyssope, ou enfin de celles de veronique, mais toujours séparément, afin de ne pas compliquer inutilement leur boisson, & de n'employer de ces plantes que celles qu'ils auroient sous la main. Cette boisson seroit adoucie avec du miel commun, ou à son défaut avec des figues grasses, ou enfin avec la racine de reglisse; & les paysans qui en sont attaqués prendroient dans le jour de quatre en quatre heures, & dans la nuit également, s'ils ne pouvoient s'endormir, un bol fait avec le miel & un quart de grain d'ipecacuana. On prépare ordinairement une masse, avec six grains d'ipecacuana en poudre incorporée dans suffisante quantité de miel; & on partage le tout en 24 bols de poids égal. En faisant ces remedes avant que la poitrine ne soit trop embarrassée, on est bien sûr de prévenir ces accidens si redoutés. Nous avons vu ce moyen réussir tant de fois, que nous ne saurions trop le rappeller à nos lecteurs, sur-tout à l'entrée d'une saison où l'on ne se précautionne point assez contre l'air frais & humide, & où trop souvent l'on s'enrhume pour tout l'hiver.

Suite de l'article de Dijon, du 15 Septembre.

Cependant, malgré l'autorité de tous ces Auteurs célebres, ce végétal n'étoit ici d'aucun usage. J'ai cru en trouver la cause dans les observations de M. Basou. Ce Médecin rapporte qu'aux environs de Nismes, cette plante est désignée par le vulgaire, sous le nom de plante de poison. En effet, la plûpart des plantes qui ont cinq étamines, un pistil, & dont le fruit est une baie, sont ou âcres ou veneneuses. De plus, l'usage interne d'une autre morelle à fruit noir, passe pour être dangereux, quoiqu'extérieurement son suc soit adoucissant & détersif, & qu'une personne très-digne de foi m'ait assuré avoir guéri un ulcère chancreux survenu à l'oreille de son chien, par l'application du suc des baies de cette plante.

Mais que ce végétal tienne naturellement à une classe dont les individus sont sont suspects, ou qu'une autre espece de ce genre soit veneneuse, l'analogie peut alors faire naître de l'incertitude: elle permet de peser des autorités respectables, mais n'engage point à les rejetter sans examen; d'autant plus que la morelle tubéreuse, ou pomme de terre, autre plante du même genre, fournit une nourriture très-saine. J'ai tiré l'extrait aqueux de cette plante. Deux onces de ses tiges m'ont fourni treize grains d'extrait d'une saveur douceatre mêlée d'amertume, & d'une odeur narcotique. Cet extrait, d'abord très-solide, s'est ensuite un peu liquefié. La même quantité de ces tiges m'a fourni vingt-six grains d'extrait résineux très-amer, & d'une saveur désagréable, d'une odeur narcotique. J'ai fait prendre ces deux extraits à un jeune chien qui n'en a pas ressenti la moindre incommodité, quoiqu'il eût pris en deux jours, la valeur de quatre onces d'une plante dont on ne prescrit ordinairement aux malades que deux gros par jour; observation qui doit détruire toutes les craintes que l'on pourroit concevoir sur l'usage interne de ce végétal. De plus, l'analyse que j'ai faite, indique que assez que les parties de cette plante dissolubles dans les liqueurs spiritueuses, prédominent sur celles dont l'eau peut se charger; qu'ainsi une infusion faite dans le vin ou dans quelque liqueur spiritueuse, lorsque les circonstances le permettront, aura toujours plus d'efficacité. J'ai employé la décoction de cette plante dans les maladies véneriennes; & quoique la morelle grimpante soit beaucoup inférieure en vertu au mercure, cependant elle seconde l'effet de ce minéral, suspend le progrès de la maladie, & a suffi pour arrêter un écoulement vénerien qui avoit résisté aux frictions & aux autres remedes que l'on met ordinairement en usage dans ce cas. M. Marer le Médecin, s'en est servi avec les mêmes avantages dans le traitement de ces maladies.

Après une fluxion de poitrine catharrale, une femme conservoit une toux opiniâtre qui augmentoit le soir, & la fatiguoit toutes les nuits, sa respiration étoit laborieuse; elle ressentoit son point dans les efforts de la toux, & ne rejettoit que des viscosités. Le soir elle avoit le pouls inégal avec une chaleur âcre à la paume des mains. Il n'est aucun Médecin qui ignore combien ces accidens dégénerent aisément en pulmonie. La foiblesse de la malade ne permettoit plus la saignée. Les narcotiques n'eurent aucun effet; mais la décoction de morelle calma dès la seconde nuit, & au bout de huit jours la toux fut dissipée. Il survint une fluxion à la joue qui fatigua assez long-tems la malade, mais sans aucun danger; c'étoit sans doute l'effet de l'humeur déplacée de la poitrine par l'action du remede dépuratif. Depuis ce tems plusieurs observations heureuses m'ont confirmé l'utilité de cette plante sur la fin des fiévres catharrales.

La femme d'un laboureur de Beaumont, ayant appliqué sur une dartre une pommade repercussive, eut une fievre continue, des déchiremens affreux dans la poitrine, des palpitations & des foiblesses. Les saignées, les adoucissans, les bains, un cautère & beaucoup d'autres remedes, avoient été mis en usage sans succès; la morelle grimpante a rendu à cette femme son embonpoint, & sans lui procurer sa premiere santé, l'a mise en état de vaquer à ses affaires. Depuis ce tems j'ai reconnu de plus en plus l'efficacité de cette plante contre les dartres scorbutiques; mais j'ai vu aussi que quand cette maladie de la peau dépendoit d'une autre acrimonie, la morelle ne devoit être prescrite qu'avec beaucoup de ménagement, qu'elle échauffe trop, & peut augmenter l'éruption dartreuse.

La femme de chambre de Madame F*** portoit dans le sein deux petites glandes, qui tout à coup devinrent extrêmement douloureuses, avec des élancemens, l'insomnie, le dégoût, l'agitation du pouls, le dérangement du flux périodique. Cette fille étoit fort cacochyme; les saignées multipliées, les bains, le petit-lait, les tisannes rafraîchissantes & dépuratives, enfin le lait pour toute nourriture, calmerent les douleurs. L'hiver suivant les douleurs revinrent à la suite d'une chûte. Cette fille se confia à un de ces hommes bornés qui, ne connoissant ni les os ni les luxations, trompent néanmoins, dans un siecle éclairé, des malades crédules par les prétendues guérisons qu'ils operent sur des gens dont les membres ne sont point luxés, & qui n'ont que des douleurs, suites de la commotion ou d'une fibre croisée. Cet homme, avec toute la sécurité de l'ignorance, assura à cette fille qu'elle avoit la côte luxée; il fit un bandage qui probablement, au moyen de la compression, calma pour un instant les douleurs; mais bientôt la malade reconnut elle-même que ses douleurs étoient celles de l'année précédente. Les mêmes remedes n'eurent plus aucun effet. Le sang parut sans consistance.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Soisson, le 13 Septembre.

M. Dufot, Médecin de cette Ville, auquel nous avons plusieurs fois donné de justes éloges dans ces feuilles, recueille enfin le fruit de ses travaux & de son zele. Les leçons sur les accouchemens, que ce Médecin a faites cette année, aux Sages-Femmes des environs de Soissons, ont eu le succès le plus complet, &

ont été généralement appplaudies par des personnes de la premiere distinction, qui se trouvant sur les lieux, y ont partagé avec le Magistrat citoyen qui en est l'Instituteur, la satisfaction douce & pure de voir la lumiere se repandre ainsi dans les Campagnes, & les nouveaux nés arrachés des bras de la mort à laquelle les conduisoit souvent l'ignorance des Sages-Femmes. Nous avons appris encore que ce Médecin infatigable avoit rappellé depuis peu un noyé à la vie; & qu'avant de quitter Laon, où il a long-tems exercé ses charités, il avoit établi le traitement populaire contre les maladies véneriennes dans le dépôt de mendicité de cette derniere Ville. Ainsi rien de ce qui peut être utile à l'humanité, ne lui échappe. M. Dufot peut faire encore beaucoup de bien à sa Province, en y répandant l'inoculation, & en y instruisant les Chirurgiens des Campagnes, de la maniere de traiter les maladies véneriennes. Des leçons sur cette partie de l'art de guérir, feroient aussi utiles que celles sur l'art des accouchemens; car les enfans ne périssent pas moins par la corruption héréditaire, que par l'impéritie d'une Sage-Femme; & les moyens d'obvier aux causes physiques de la mortalité des nouveaux nés, sont aussi précieux, que ceux d'en écarter les causes méchaniques. Nous nous permettons ces réflexions avec d'autant plus de confiance, que nous connoissons toute l'étendue du zele de M. Dufot, & tout ce qu'il peut attendre du patriotisme éclairé de M. Pelletier de Morfontaine, premier Instituteur & Protecteur de tous les établissemens utiles dirigés par ce Médecin.

De Paris, le 19 Septembre.

Ce que nous avons publié sur l'efficacité de l'huile d'olives contre l'hydropisie, semble se confirmer de plus en plus par de nouveaux essais, que le trop grand nombre d'hydropiques & l'innocence du remede rendent faciles. Un homme hydropique depuis six mois, ayant lu nos feuilles, a voulu se faire frotter le ventre avec de l'huile d'olives; on a continué ces frictions pendant quinze jours; à la cinquieme les urines qu'il ne rendoit qu'en petite quantité, ont coulé avec abondance, & le malade évacuant aussi abondamment, s'est trouvé enfin délivré de sa maladie. La personne qui a été témoin de cette guérison, nous a prié instamment de la rendre publique; nous invitons les gens de l'art à multiplier ces tentatives, qui ne peuvent aucunement nuire aux malades, & qui si elles étoient constamment salutaires, rendroient à la société, beaucoup de citoyens qui périssent d'hydropisie faute de trouver un remede à ce mal.

Lorsque pour répondre aux vœux de quelques-uns de nos Abonnés qui désiroient savoir l'adresse d'un bon Bandagiste, nous annonçâmes le Sr. de la Genevriere, nous promîmes en même-tems aux autres personnes expertes dans cet art, de les nommer si elles le désiroient. On nous a adressé depuis un Ouvrage intitulé; *L'art de guérir les hernies ou descentes*; par M. Balin, ci-devant Chirurgien aux Armées, reçu au College pour les hernies, & demeurant Place de Grêve. Cet ouvrage qui a paru il y a cinq ou six ans, & qui est approuvé par MM. Sue & Lebas, prouve que M. Balin est très-instruit dans l'art du Chirurgien-Herniaire, & qu'il mérite aussi d'être connu.

On trouve chez la veuve Sage, rue S. Dominique Fauxbourg S. Germain, de la gelée de viande, qui ressemble à la gelée de pomme par sa transparence, & dont le goût est très-agréable. Cette gelée peut être employée dans bien des maladies; elle est connue des Médecins de la Faculté, & plusieurs d'entr'eux la prescrivent fréquemment comme un aliment doux, leger, & très-utile dans la consomption, & les autres maladies où il s'agit de soutenir les forces, sans fatiguer l'estomac, par le poids des alimens ordinaires.

M. Dupont, l'un de nos Abonnés, avantageusement connu par la clarté de ses démonstrations, & par le grand nombre d'Eleves qu'il a fourni dans tous les États, nous prie d'annoncer au Public la continuation de ses leçons sur les mathématiques. M. Dupont ne compte pas assez sur la confiance que le Public lui a justement accordée; l'annonce que nous ferions de ses talens, seroit aussi superflue à cet égard, qu'elle paroît étrangere à nos feuilles: nous dirons seulement après l'avoir vu plusieurs fois, que M. Dupont fait de ses Eleves, ses amis, qu'il tempere l'austérité de l'étude par des délassemens honnêtes qu'il a soin de leur procurer, & que réunissant ainsi la dissipation avec l'application, il pourvoit également à leur instruction & à l'entretien de leur santé, trop souvent altérée dans le jeune âge, par une institution vicieuse, & par des études forcées.

Livres Nouveaux.

Traité sur le scorbut, traduit du latin de M. le Meilleur, Médecin de Montpellier; Par M. Giraud, Médecin de Besançon. Prix, 36 sols broché, port franc par la Poste. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

On doit savoir gré au Traducteur de cet ouvrage, de l'avoir mis à la portée des Chirurgiens de la Campagne; la pratique de M. le Meilleur est fondée sur des principes solides, & sera d'un grand secours à ceux qui auront à

traiter des scorbutiques. L'examen des opinions des différens Auteurs sur le scorbut, la recherche des causes de cette maladie, l'histoire des symptômes dans ses différens degrés, les effets qu'il produit dans l'intérieur de la machine, & les moyens d'en guérir & de s'en préserver, sont autant d'objets traités dans ce seul volume, dans lequel cependant l'Auteur n'a fait aucune omission essentielle. Nous ne nous arrêterons pas aux premiers chapitres où il ne s'agit que du tableau du scorbut déja très-connu. Le traitement établi d'une maniere claire & solide, fixera notre attention. La suppression de l'insensible transpiration, est, suivant M. le Meilleur, la cause du scorbut. Le but pricipal du Médecin, doit donc être d'en retablir le cours, soit par les couloirs naturels de cette humeur, soit par les urines & par les selles. Et comme il est impossible que la transpiration repercutée se mêle avec le sang & les humeurs, sans le vicier & le corrompre, il faut encore reparer le vice des fluides par des alimens & des remedes anti-putrides. On divise le scorbut comme bien d'autres maladies chroniques en trois tems, degrés ou état; dans le premier il y a plethore, & un certain épaississement des humeurs; on remarque dans la peau beaucoup de tension & de fermeté, ce qui rend le traitement de ce premier état bien différent des deux derniers, où les fluides corrompus & les solides relâchés, menacent le corps d'une dissolution prochaine. En entreprenant la cute des scorbutiques, il faut commencer d'abord par les soustraire aux impressions des causes qui ont engendré la maladie; c'est pourquoi on doit avoir grand soin de placer les malades dans des chambres où il n'y ait point d'humidité, de sorte qu'ils puissent respirer un air sec & pur; il faut aussi les vétir d'une maniere convenable, pour maintenir leur corps dans une douce chaleur. La force du malade & la plenitude des vaisseaux, exige souvent la saignée dans ce premier cas. Mais elle ne doit pas être copieuse, des Médecins d'un grand nom preferent les ventouses scarifiées; peut-être, ajoute M. le Meilleur, l'application des sangsues aux veines hemorroidales, seroit plus utile & moins douloureuse. Après la saignée on lâche le ventre avec un leger purgatif; l'eau de mer, suivant M. le Meilleur, est un stimulant des intestins dont on peut tirer de grands avantages en en faisant boire le marin à jeun, à la dose de deux ou trois verres, deux ou trois fois la semaine & même plus. Mais si au lieu de lâcher le ventre on juge que les malades soient dans le cas d'être purgés par le haut, on doit remplir l'indication avec le vin scillitique. De toutes les évacuations il n'en est pas de plus importante que celle des sueurs. M. le M. rapporte à ce sujet plusieurs faits qui ne laissent aucun doute là-dessus. Il s'agit seulement de déterminer la nature du sudorifique qu'il convient le mieux d'employer. M. le Meilleur exclut ceux de ces remedes qui sont trop actifs & trop forts; il condamne par conséquent les sueurs excessives & forcées. Un moyen de suppléer aux sueurs, employé avec succès par deux Médecins qui ont le mieux écrit sur le scorbut, c'est l'application des vessicatoires; mais il faut bien se garder de l'appliquer aux jambes, de peur d'y exciter des plaies difficiles à guérir, & qui pourroient dégénerer en ulcères.

Les fruits & les végétaux leurs fournissent encore un remede alimenteux, vers lequel la nature conduit les scorbutiques, & qui remplit souvent toutes les indications. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans la maniere de faire usage des végétaux; il conseille de recourir aux plantes âcres dans le premier état du scorbut, en les mariant avec celles qui contiennent un acide tempeté, ou qui sont savoneuses. Mais toutes les plantes récentes sont anti-scorbutiques, & comme le succès des unes & des autres varie souvent suivant le temperamment du malade, il avoue que le Médecin est obligé quelquefois d'en faire des essais.

Les martiaux sont encore très-efficaces pour la cure du scorbut. A ce sujet M. le Meilleur rapporte la formule de pastilles recommandées par M. *Dessault*, comme un excellent remede, & dont il a lui-même éprouvé l'efficacité. Voici la maniere de les composer.

Prenez de limaille d'acier porphyrisée, de cloportes, de benjoin, de corail, d'yeux d'écrevisse, demi-once de chaque; de canelle trois gros; de sucre blanc, demi-livre. Mêlez toutes ces drogues ensemble avec suffisante quantité de mucilage de gomme adragant, extrait avec l'eau de fleurs d'orange, formés des pastilles du poids de deux gros. Le malade en prendra une le matin, & une autre le soir, en avalant par-dessus deux onces de suc de plantes anti-scorbutiques dans un verre de petit-lait clarifié.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter; & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 29 Septembre 1774.

De Madrid, le 12 Septembre.

UN ami de l'humanité nous a adressé de cette Ville, l'extrait d'un ouvrage manuscrit du Docteur Campillo, Médecin Espagnol, concernant les secours pour les malades abandonnés. Persuadés que l'impatience & la légereté des Médecins, ont souvent fait regarder comme incurables des maux qu'un traitement plus constant & plus suivi auroit pu détruire, M. Campillo propose des moyens peu usités qu'il appuye sur l'expérience heureuse qu'il en a faite. Un hydropique ayant épuisé toutes les ressources de l'Art, vint s'adresser à ce Médecin qui, après plusieurs questions, demanda au malade s'il avoit eu la petite vérole. Comme l'hydropique n'avoit point encore payé ce tribut, M. Campillo l'exposa avec des varioleux, & bientôt cette éruption s'étant faite de la maniere la plus complette, il eut la satisfaction de voir son malade parfaitement retabli. Un Médecin qui s'est fait une réputation dans la Province, ne l'a acquise qu'en guérissant un Maniaque, par la communication de la petite vérole, dont l'éruption débarrassa le cerveau, & rendit à l'esprit du malade, la justesse qu'il avoit perdue. On ne manque pas d'exemples d'autres maladies combattues & détruites, soit en rappellant à la peau des éruptions repercutées, soit en en excitant, qui n'avoient jamais paru. Cette méthode rentre dans celle des cautères, mais quand elle peut avoir lieu, elle est moins asservissante & plus sûre.

Parmi les autres succès par lesquels ce Médecin s'est signalé dans sa pratique, plusieurs viennent à l'appui de ce que nous avons souvent dit dans notre Gazette, sur le pouvoir de la nature & l'inutilité des emplâtres, dans le traitement des ulcères. Un homme étant à la chasse, se fit, en se heurtant contre un buisson, une égratignure à la partie moyenne de la jambe; de retour chez lui, il s'apperçut que son bas étoit collé sur cette même jambe, au moyen de quelques gouttes de sang qui avoient sorti de sa blessure; il tira ce bas sans précaution, & augmenta le mal. Le jour suivant il appella son Chirurgien qui crut devoir appliquer dessus, un cataplasme fait avec de la mie de pain, le lait, & un peu de saffran. Au bout de quatre jours, l'inflammation parut diminuée, mais la playe offroit un ulcère assez étendu, la jambe devint un peu enflée, & le malade y sentoit des douleurs qui augmentoient à chaque instant. Un autre Chirurgien appellé par l'impatience du malade, proposa d'autres topiques, & ne réussit pas mieux que le premier, au contraire le mal ne fit qu'empirer. Le malade au désespoir, eut recours à un troisieme qui, soupçonnant une cause cachée, attribua l'opiniâtreté de l'ulcère à la présence d'un virus vénérien, & proposa les grands remedes, quoique le blessé protestât ne s'être jamais mis dans le cas de contracter cette contagion. Ce dernier moyen fit tellement aggrandir l'ulcère, & l'irrita si fort, qu'il fut question de couper la jambe. Le malade étoit dans cet état lorsqu'il consulta M. C. Ce Médecin qui ne fut point de l'avis de l'amputation, conseilla au malade d'étuver doucement chaque jour cet ulcère, avec une certaine eau dont il se reserva la préparation, & à laquelle il lui défendit de goûter. En moins de quinze jours l'ulcère fut diminué de moitié, & disparut au bout de six semaines; alors M. Campillo apprit au malade que la liqueur merveilleuse dont il lui avoit fait un mystère, n'étoit autre chose que de l'eau toute pure, qu'il avoit tirée de la fontaine de sa cuisine. Ces sortes de prodiges se répetent assez souvent, & c'est ce qui doit rendre les Chirurgiens très-reservés dans l'application des topiques, & moins empressés d'en venir aux opérations. Une derniere réflexion que nous ne devons pas omettre, c'est que sous le prétexte d'un virus caché qu'il faut détruire, on administre souvent les grands remedes dans les cas

semblables à celui de cette derniere observation, & que loin de guérir le malade, on aggrave le mal, & on précipite ses jours.

De Vire en Normandie, le 21 Septembre.

» Un jeune homme de vingt ans environ, éprouvoit depuis quelques jours une difficulté de respirer, avec douleurs dans la région du foye, au point de ne pouvoir y supporter la moindre compression. Le pouls du bras gauche que je touchai le premier, me parut dans son état naturel, malgré l'inflammation annoncée par les symptômes dominants; le pouls du côté droit seul étoit d'une irrégularité & d'une inégalité singuliere; après un nombre indéterminé de pulsations rares, suivoient des pulsations fréquentes, infiniment *concentrées*, & cette succession se répétoit sans période fixe. Deux saignées furent prescrites, & secondées par la *méthode humectante*. Le lendemain le pouls tâté avec la même attention, avoit conservé son type; les douleurs étoient un peu moindres; on continua l'usage des délayans. Le troisieme jour, les souffrances étant beaucoup diminuées, le pouls droit restoit encore concentré, fréquent, inégal, & plus petit que le gauche, qui demeuroit toujours naturel. La douleur cessa entierement le quatrieme jour, le pouls devint uniforme des deux côtés, & vraiement *intestinal*. Le ventre fermé jusqu'alors s'ouvrit, & un *minoratif* donné à propos, opera à souhait; deux jours après le malade fut guéri complettement. Cette sorte de pouls a bien du rapport avec l'hepatique ou pouls du foye, décrit par M. Bordeu. La différence est, que le nôtre avoit quelque chose de plus roide, & que des pulsations assez naturelles étoient suivies de pulsations fréquentes, concentrées, égales entr'elles, tandis que dans le pouls hepatique des pulsations assez naturelles, sont suivies de pulsations inégales entr'elles. Cette variété viendroit-elle de ce que le pouls de notre malade étoit celui d'irritation, au lieu que celui décrit dans les recherches du Médecin de Paris, est critique? Je le crois. Je fus appellé dernierement pour voir un homme de 25 ans, buveur de profession, arrêté au lit depuis 8 jours. Son Chirurgien fâché de voir que son mal résistoit à deux ou trois saignées qu'il lui avoit faites, l'avoit abandonné à sa patience, & au tems *guérisseur* de tous les maux. Je trouvai son pouls enfoncé, petit, tremblottant, avec quelques intermittences. Mon homme d'ailleurs extrêmement foible, ne se plaignoit depuis le principe de sa maladie, que d'un mal de tête, avec grand abbattement. Il ne me fallut pas long-tems pour reconnoître que cette affection étoit dans le district des premieres voyes; je lui administrai aussitôt une potion stibiée, qui le fit vomir abondamment, & releva singulierement le pouls & les forces. Dès le lendemain il fut purgé, & peu de jours après il fut guéri. Voilà un exemple frappant de la foiblesse par plénitude des premieres voyes, qui prouve combien il est essentiel, que ceux qui se mêlent de la Pratique de Médecine, sachent distinguer les causes des maladies. Je pourrois fournir bien d'autres observations pour démontrer l'utilité de l'étude du pouls, & confirmer les assertions de MM. Bordeu, Fouquet, &c. Mais il me semble que maintenant personne ne peut conserver de doutes sur cet objet intéressant».

M. Dubosq, Médecin à Vire, a joint à ces deux observations, y a joint un remede qu'il nous prie de publier moins comme neuf que comme singulierement efficace. Une femme très âgée, avoit depuis plus de deux mois les jambes prodigieusement œdemateuses; l'usage de plusieurs apéritifs secondés par quelques purgations, n'avoit eu aucun succès; les urines devenant de plus en plus rares, le bas-ventre sembloit vouloir s'emplir. Consulté dans ces circonstances, & voyant la malade entierement dégoûtée des remedes, M. Dubosq eut recours à une décoction extrêmement saturée de feuilles vertes de sureau, dans laquelle il fit tremper plusieurs fois par jour des flanelles, dont on entoura les jambes & les cuisses de cette misérable qui étoit retenue au lit. Elle n'avoit encore employé ces fomentations que pendant trois jours, lorsque les urines commencerent à devenir plus abondantes; l'œdematie disparut presque totalement après huit jours de continuation dans l'usage du même topique. Quelque tems après, M. Dubosq rencontra cette femme dans la Ville, marchant avec facilité, & parfaitement désenflée. Il est des cas dans lesquels on peut associer aux fomentations de sureau, l'application du marc de la décoction; le même Médecin l'a éprouvé plusieurs fois. Mais les flanelles impregnées de ce liquide, lui ont paru préférables lorsqu'on a affaire à une peau délicate. Ce moyen simple & efficace dans certaines hydropisies, mérite une place parmi les topiques, dans lesquels bien des Médecins modernes ne paroissent point avoir assez de confiance.

Suite & fin de l'article de Dijon, du 20 Septembre.

Dans l'état où étoit cette femme de chambre dont il a été question dans la précédente Feuille, » je lui proposai de se laisser faire un cautere, ce qu'elle refusa opiniâtrement; la fievre augmenta, les douleurs devintent extrêmes & continuelles; mais la morelle grimpante calma peu à peu tous ces accidens. Cet

hiver les douleurs se sont encore fait sentir, moins cependant aux glandes que dans la poitrine; la malade a été saignée, son sang a paru enflammé, ayant beaucoup de consistance, & la morelle a promptement dissipé les douleurs; de sorte que cette fille jouit aujourd'hui d'une très-bonne santé. Je pourrois rapporter encore plusieurs autres observations pour constater l'utilité de cette plante; mais ce que j'en ai dit doit suffire pour prouver que la Botanique est une partie essentielle de la Médecine, & qu'il est des végétaux que l'on néglige, quoique leur usage puisse être très-avantageux aux malades.

Mais parmi les maux auxquels l'humanité est exposée, il en est peu d'aussi terribles que l'épilepsie; il en est peu qui résistent davantage aux efforts de la Médecine. C'est contre de pareilles maladies que les anciens mettoient en usage les remedes les plus actifs; la nature ne les guérit que par le bouleversement, le renversement presqu'entier de l'économie animale, par les fievres malignes, les fievres quartes rebelles, l'arrivée des regles. Parmi les remedes capables d'affaisser la nature, de changer son action, & de réprimer l'irritabilité extrême des nerfs, les narcotiques âcres doivent tenir le premier rang; aussi M. Storck s'est il servi du stramonium avec succès contre cette maladie. M. Odelius vient de traiter dans l'Hôpital de Stockolm, quatorze épileptiques, dont huit ont été guéris par ce remede. Les observations de ces Médecins m'ont engagé à faire prendre l'extrait du stramonium à deux épileptiques de la Maison de force; l'un étoit écroueleux, & l'autre imbécile. La complication de maladie s'est sans doute opposée à leur guérison. J'ai fait prendre ce même extrait à une jeune fille, à laquelle j'avois prescrit inutilement beaucoup d'autres remedes. Je l'ai donné également à une jeune femme qui, après avoir long-tems suivi les conseils d'un célebre Médecin de Paris, avoir pris inutilement jusqu'à une once & demie d'huile animale de dippel. Ces deux malades n'ont plus eu aucun accident. On se contente, pour rejetter ce remede, de dire que le stramonium est un poison, mais l'émétique & l'opium ne seroient pas moins dangereux, si les Médecins ne les prescrivoient avec toute la circonspection que le stramonium exige. J'ai employé l'année derniere, ce remede avec quelques succès contre la folie; au moins n'a-t-il pas pas fait de mal à ceux qui n'ont point été guéris, & M. Maret le Médecin s'en est servi utilement contre une démence compliquée avec cette maladie nerveuse que l'on connoît sous le nom de danse de Saint-Vir. L'humanité n'exige-t-elle pas du Médecin de tour mettre en usage pour soulager des malheureux, dont l'existence est plus cruelle que la mort même ».

Lettre écrite à Paris, ce 17 Septembre 1774, par M. Le B. D.

« En lisant, Monsieur, votre article de Londres du 2 Août, au sujet des dernieres observations du D. Falconer, je ne puis qu'approuver ses judicieuses réflexions sur les abus qui résultent de l'usage du cuivre; j'ai répété en plusieurs rencontres les mêmes observations, & j'en ai fait une sur moi-même. Dans une Auberge de Paris, où entr'autres mets on me servit des écrevisses cuites au courbouillon; j'en mangeai une qui me parut avoir un goût amer & désagréable, que je ne pouvois définir; j'en pris une seconde à laquelle je trouvai le même goût, & de plus un goût de cuivre très-distinct; je n'y fis pas autrement attention dans le moment, je laissai le restant de mes écrevisses, & je mangeai autre chose. La nuit du même jour à minuit, je fus éveillé par la plus cruelle colique d'estomac que l'on puisse sentir. J'éveillai mes gens, & m'étant ressouvenu du goût de cuivre que j'avois trouvé à mes écrevisses, je craignis que ma colique ne fût occcasionnée par le poison du cuivre, & je me persuadai que mes écrevisses pouvoient bien avoir été cuites dans une casserole mal étamée, à tout événement je demandai de l'eau chaude que je bus en grande quantité, je pris quatre lavemens sans ressentir le moindre soulagement, & je fus pendant douze heures dans les plus cruelles douleurs, ce ne fût qu'en prenant un cinquieme lavement avec quatre onces de miel mercuriel, aidé par une pinte d'eau chaude, dans laquelle on fit dissoudre trois onces de manne, que je fus soulagé par une évacuation abondante. Mais j'en ai resté très-foible pendant plus de deux mois, avec un estomac très-délabré. J'ai cru donc devoir attribuer ma colique aux écrevisses cuites dans une casserole mal étamée. Cette prévention m'engagea à retourner chez mon Traiteur, où, sans faire semblant de rien, ayant visité ses casseroles, je les trouvai presque toutes mal étamées, & à moitié rouges. Deux de mes amis s'étant trouvés dans une Auberge hors de Paris, où ils avoient fait une partie de dîner, ont été bien & duement empoisonnés, pour avoir mangé d'une fricassée de poulets, faite dans une casserole très-mal étamée. L'un en est mort, l'autre n'en est rechappé que parce qu'ayant été faire un tour dans la cuisine avant le dîner, & ayant apperçu la fricassée que l'on préparoit dans la casserole mal étamée, il dit qu'il ne mangeroit pas de ce ragoût si l'on continuoit de le faire dans cette casserole. L'hôte rit de sa peur, la tourna en plaisanterie, & néanmoins lui pro-

mit par condescendence, qu'il alloit la faire mettre dans une autre. Cependant l'idée frappée de ce qu'il avoit vu, mon ami n'en mangea que par complaisance, c'est-à-dire point assez pour en mourir, mais assez pour en avoir été très-incommodé. De ces épreuves & de plusieurs autres venues à ma connoissance, il y a long-tems que j'ai banni l'usage du cuivre de ma cuisine. Que l'on n'aye à craindre dans les Auberges que la négligence, c'est toujours beaucoup trop, quand de telle négligence ménacent la vie & la santé des citoyens. Et il seroit à désirer comme vous le dites, Monsieur, très-sagement, que la Police eût dans les grandes Villes, non pas un Inspecteur particulier, mais plusieurs, dont les fonctions fussent de visiter inopinement les Auberges, les Traiteurs, & même les Cabaretiers, pour punir ceux dont les batteries de cuisine ne feroient pas exactement étamées, d'une forte amende, & les Cabaretiers qui auroient des comptoirs doublés de plomb, ou qui frélateroient leur vin avec la litarge, ce qui est très-aisé à connoître par une épreuve chimique bien simple. Et comme la santé des Voyageurs, & celle des gens de la Campagne, ne doit pas nous être moins chere que celle de nos citoyens, je voudrois qu'on eût les mêmes attentions pour les Cabarets & les Auberges de la Campagne, où les Commendans des Maréchaussées pourroient être chargés de cette inspection. J'avoue avec vous, M., que le cuivre exactement étamé n'est pas dangereux dans son usage ; mais la négligence que mettent un million de gens qui n'en connoissent pas assez le danger, à l'entretenir toujours bien étamé, doit ou le faire bannir du commerce, ou en soumettre l'usage à la visite des Inspecteurs commis à cet effet ».

LIVRES NOUVEAUX.

Traité sur le scorbut &c par M. le Meilleur.

Ce que nous avions dit de cet ouvrage dans notre premiere annonce, suffisoit pour le faire connoître Mais nous n'aurions atteint qu'imparfaitement le but que nous nous proposons dans ces Feuilles, si nous eussions passé sous silence les détails dans lesquels l'auteur est entré sur la cure du scorbut dans son premier dégré. Avant de passer aux autres états de cette maladie, M. le M. croit devoir proposer quelques remedes particuliers qui ont le mieux réussi dans le traitement du scorbut, & dont on pourra se servir utilement, suivant les circonstances.

Chez les peuples du Nord, les tendrons de pin ou de sapin sont un remede fort en vogue & très-efficace contre cette maladie. Les Lapons font du pain de l'écorce de ce dernier arbre, mêlée avec de la farine: quoiqu'il ne soit guère agréable au goût, il est précieux par sa vertu antiscorbutique. Ce préservatif les garantit des maladies que pourroit engendrer leur nourriture grossiere, & l'huile de morue dont ils font dans l'habitude d'assaisonner leurs mets. Les sommités de sapin se cueillent au printems; on les fait sécher à l'ombre, & on les garde dans un lieu sec, pour les employer, dans l'occasion, de la maniere que l'on juge convenable. Voici des formules qui ont produit de très-bons effets même dans le scorbut confirmé, & qui le guérissent radicalement, pourvu qu'on en continue l'usage.

℞. *De tendrons de pin trois poignées. Faites-les bouillir dans une livre & demie d'eau, pendant un quart-d'heure. Quand la décoction sera refroidie, ajoutez-y pareille mesure de vin blanc vieux. Laissez reposer le tout un jour entier; ensuite vous l'exprimerez. La doce est de deux ou trois onces, & plus, si on le juge nécessaire.*

℞. *De tendrons de pin ou de sapin, trois quart d'once. Mettez-les en infusion avec une pinte d'eau, dans un pot de terre vernissé, dont vous aurez soin de bien luter le couvercle avec de la pâte. Ensuite vous le mettrez sur un feu lent & égal, desorte qu'il ne se fasse point d'ébullition, & l'y laisserez pendant vingt-quatre heures. Le malade prendra chaque matin à jeun trois verres de cette infusion tiede; & autant l'après-midi; & il en réservera un verre pour le boire avant de se mettre au lit.*

Le Docteur *Below* a éprouvé que le petit *sedum* âcre, autrement dit, herbe vermiculaire, étoit un excellent antiscorbutique. Il en faisoit bouillir huit poignées dans un vaisseau fermé, avec seize livres de bonne biere sans houblon, jusqu'à diminution de moitié; & faisoit prendre trois ou quatre onces de la décoction tiede, chaque matin, ou de deux jours l'un, suivant les forces des malades. Avec ce seul remede, il vint à bout de guérir tous les scorbutiques de l'armée, excepté ceux dont les rigueurs excessives de l'hiver avoient rendu le mal incurable. »

Nous ne suivons pas l'auteur dans le traitement des deux derniers périodes du scorbut, où le secours d'un Médecin devient nécessaire, nous nous contenterons seulement d'inviter les gens de l'Art à consulter cet ouvrage, dans lequel sont rassemblés, avec autant d'ordre que de choix, les meilleurs moyens de combattre & de guérir cete maladie.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 6 Octobre 1774.

De Stockholm, le 12 Septembre.

LE Gouvernement de Suede s'occupe de tout ce qui peut concourir aux progrès de l'art de guérir; une ordonnance nouvelle regle les soins que le College de Médecine doit prendre pour la conservation du peuple, & sur-tout du peuple de la campagne. L'attention la plus scrupuleuse est recommandée au Président de ce College, & à six de ses Membres principaux, pour veiller sur les Professeurs, ainsi que sur les Médecins de l'Amirauté de la Ville & ceux des Provinces; tous doivent donner la plus grande application à reconnoître & à extirper les maladies épidémiques, beaucoup trop communes dans ce Royaume depuis quelques années. Il leur est expressément recommandé de répandre autant qu'il leur sera possible, l'Inoculation de la petite vérole, de visiter soigneusement les Hôpitaux, & d'empêcher que les nécessiteux manquent d'y être assistés; de s'appliquer à la recherche des causes qui rendent certains pays mal sains & stériles; de dresser de sages réglemens au sujet des Eaux minérales de la Suede; d'examiner enfin l'état de la pharmacie, d'instruire les Apothicaires, & d'exciter parmi eux l'émulation qui fait que les artistes de chaque corps peuvent s'entraider par le résultat de leurs connoissances & de leurs recherches. On s'occupe donc à Stockolm des progrès de l'Art salutaire, & le Gouvernement de Suede a cru qu'il étoit essentiel d'en étendre les bornes, & d'en faciliter les progrès! Ce vœu devroit être celui de toutes les Puissances, & dans tous les États policés, nulle profession ne sauroit être plus encouragée que celle de la Médecine. Qu'on ne regarde pas ces réflexions comme l'effet de l'entousiasme, la Médecine est conjecturale, incertaine, on ne sauroit en disconvenir; on la regardera même comme dangereuse & meurtriere quand elle est mal exercée, & nous en conviendrons encore; mais si telle est la fatalité de cet Art de n'être fondé que sur une base peu solide, il faut ou le proscrire absolument, défendre tout remede, & abandonner la guérison des maladies à la nature; ou si cette proscription n'est pas praticable, il faut ne rien négliger pour rapprocher le plus qu'il se peut de la certitude, les conjectures sur lesquelles les Médecins se fondent. Cette entreprise exige de leur part beaucoup de soins & de peines; & ces peines qu'il faut prendre de bonne heure, & continuer très-long-tems, demandent faveur, encouragement & protection de la part des Gouvernemens.

Lettre écrite du Buis-les-Baronnies, par M. Nicolàs, Médecin, le 24 Sept. 1774.

» J'avois lu, M., dans une de vos Feuilles du mois de Mars dernier, que le Docteur Whit, Médecin, qui jouit à Londres d'une brillante réputation, avoit éprouvé sur lui & sur plusieurs malades, l'efficacité des œufs frais contre la jaunisse. L'analogie avoit porté le Médecin Anglois à tenter cet essai. Il savoit que les jaunes d'œufs dissolvent les résines, & cette vérité l'autorisa à croire que la même chose arriveroit à l'égard de la bile épaissie qui tient beaucoup de leur nature. Vous m'aviez appris aussi que MM. Maret & Durande, Médecins, mes Confreres, à l'Académie de Dijon, avoient dissipé plusieurs jaunisses, par le remede de Whit: sous des auspices aussi respectables, j'ai adopté ce moyen aisé de guérison, & il a également réussi au grand étonnement du public qui a été témoin de cette cure; car il faut vous dire qu'on ne connoît dans nos villages que les purgatifs, que des mains peu exercées prodiguent en toute occasion contre les maladies les plus legeres.

Une jeune Dame enceinte pour la seconde fois, me consulta il y a quelque tems, aux *Pilles*, village du Comrat, où je me trouvois par hazard. Elle avoit une jaunisse universelle;

sa peau étoit de la couleur d'un citron, & cette couleur avoit gagné les ramifications les plus fines de l'œil. La malade se plaignoit en outre d'un mal être général; elle ne pouvoit faire un pas sans être fatiguée; ses jambes se refusoient à leurs fonctions naturelles; la plethore gênoit considérablement le jeu des poulmons, l'appétit étoit dépravé, la tête souvent embarrassée, la racine de la langue portoit une teinte de jaune foncé, les bords étoient rouges, la bouche seche, & la soif continuelle. La malade avoit essuyé la même incommodité pendant sa grossesse précèdente; elle avoit été saignée, avoit pris beaucoup de remedes, mais la jaunisse n'avoit disparu qu'avec sa cause, (la plethore entretenue par la gêne que la présence de l'enfant occasionnoit sur les vaisseaux sanguins &c.) elle fut jaune pendant neuf mois. Je fis ouvrir la veine à la malade, & demi-heure après elle avala deux jaunes d'œufs dans une tasse d'infusion de melisse. Le soir du même jour, elle prit encore deux œufs, & se plaignit de gonflement. J'ordonnai qu'elle se leveroit de meilleure heure qu'à l'ordinaire, qu'elle iroit ensuite respirer l'air du matin, après avoir exécuté mon ordonnance, & ne reviendroit que fatiguée. Ceci se passoit vers la fin du mois d'Août, la malade se soumit rigoureusement au régime que j'avois indiqué. Quatre jours ont suffi pour l'effet du remede; sa jaunisse & ses autres incommodités ont disparu, elle jouit d'une très-bonne santé. Voilà, M., de quoi faire enrager ceux qui par intérêt veulent que nous Médecins, nous droguions nos malades; mais dussent ces gens intéressés, crier encore plus fort, je crois que tout homme honnête & éclairé doit s'appliquer à donner peu de remedes, & avoir toujours présente cette vérité du savant, de l'inestimable Archiatre M. Lieutaud; que le *plus souvent il ne faut point donner de médicamens.* Je crois que si tous les Médecins faisoient chaque année le relevé des sotises qui se commettent sous leurs yeux, par l'administration imprudente des remedes, le calcul des morts qui en sont la suite, effrayeroit le ministère public, & introduiroit peut-être une reforme indispensable dans l'exercice de l'art de guérir. Un vendeur de drogues purgeoit au moins tous les deux jours pendant une longue maladie, une femme de soixante ans d'un bon tempérament, disant qu'elle *avoit une fievre putride*; il accompagnoit ses drogues de mille & mille boissons échauffantes, pour grossir son mémoire, parce que *la pratique étoit bonne.* Qu'arriva-t-il? L'irritation que les drastiques produisirent dans le canal intestinal, fut suivie de convulsions horribles; ces mouvemens désordonnés de la nature impitoyablement tourmentée, furent pris pour des vapeurs *hystériques*; & la misérable victime périt dans les angoisses d'une pénible agonie. J'aurois vingt traits de cette nature à rapporter, depuis deux ans que j'habite cette contrée. Il est à remarquer que c'est toujours sur le paysan que tombent ces coups, par un abus funeste à la population.

Il est de regle encore parmi les Sages-Femmes de Campagne, qu'aussitôt qu'un accouchement est difficile, que la tête de l'enfant est enclavée, qu'il présente une main, ou toutes les deux à la fois, en un mot dans tous les cas pénibles, il est de regle, dis-je, d'arracher le fœtus par lambeaux; il y a quelques mois qu'un enfant se présenta par les pieds & sortit seul, c'est-à-dire sans secours, jusqu'à la tête qui étoit *enclavée*, & qu'un tour de main auroit dégagé. Ce fœtus resta hors de la vulve pendant plus de quatre heures, sans que la Sage-Femme sçût le délivrer: il mourut en cet état. Un Chirurgien fut enfin appellé, & l'accouchement fut terminé. Plusieurs femmes s'étoient fatiguées à tirer cet enfant de toutes leurs forces réunies. Dans une autre circonstance, un enfant présentoit la main, on conclut tout de suite à le mutiler, & *l'exécution* fut faite. Dernierement un fœtus poussa ses deux bras hors de la vulve; on s'imagina qu'en coupant ces deux bras à l'articulation du coude, l'enfant sortiroit. Cela arriva en effet; la douleur fit faire un mouvement forcé au fœtus; sa tête qui étoit embarrassée contre le pubis, s'engagea dans le détroit inférieur, & l'accouchement fut terminé. De pareilles inepties, de tels meurtres, n'ont-ils pas de quoi allarmer l'humanité! On ne parle que des moyens de favoriser la population; eh! qu'on donne des Accoucheurs aux Campagnes, qu'on ne permette qu'à de bons Médecins ou Chirurgiens, ou à des femmes qu'ils auront formées, de se mêler de guérir & d'accoucher; qu'on répande des instructions familieres, mises à leur portée, & faites avec intelligence, & l'on conservera un nombre infini d'hommes faits, de meres fécondes, & de citoyens naissans.

M. Nicolas a dû voir par nos Feuilles, que MM. les Intendans s'étoient occupés sérieusement de cet objet dans plusieurs Provinces. La Dᵉ. Ducoudray qui les a parcourues par ordre du Gouvernement, a fait plusieurs cours d'accouchemens dans le Dauphiné; & si ce Médecin estimable, veut exercer son zele en enseignant l'Art des accouchemens aux Sages-Femmes de la Ville qu'il habite & des Campagnes, nous ne doutons pas qu'il ne soit encouragé & soutenu dans ses travaux, par l'autorité patriotique de M. de Marcheval, Intendant de cette Province.

D'Amiens, le 26 Septembre.

L'imprudence & le zele nuisent également aux hommes. Un Ouvrier maçon voulant dé-

boucher un tuyau de commodités que l'on avoit vuidées en partie six semaines auparavant, s'avisa d'ouvrir la fosse, à laquelle il ne fit qu'une ouverture à peine suffisante pour y passer une échelle & y descendre. Parvenu au premier échellon, il se trouva mal, & tomba, la face dans la matiere fécale. Un Porte-faix voulant sauverla vie à cet infortuné, se précipita avec vitesse dans cette fosse, & fut aussi suffoqué par le *plomb*. (C'est le nom donné aux exhalaisons des latrines.) Un jeune homme de Paris (le Sr. Daidan, Bottier, rue Dauphine) présent à cet événement, eut le courage de descendre, & se trouva mal tandis qu'il essayoit de passer une corde sous les aisselles de l'un de ces deux infortunés, on prit alors le parti de s'armer de long crochets, à l'aide desquels on retira ce dernier sans connoissance, sans mouvement ; & la face livide. Bien-tôt après les deux autres furent retirés de la même maniere. Mais le sieur Daridan est le seul que les secours administrés en pareil cas, ayent rappellé à la vie. Nous avons indiqué dans plusieurs de nos Feuilles, année 1773, les moyens de prévenir ces accidens, & d'y remedier. Nous ajouterons ici des réflexions de M. Salmon, Chirurgien-Major du Régiment de la Rochefoucault Dragons, inserées dans le détail des succès de l'établissemen: que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées.

» En convenant que la saignée de la gorge est toujours indiquée dans ces circonstances, je dis qu'il est de la plus grande nécessité d'empêcher l'écoulement du sang quand elle est faite ; un chacun en est persuadé. Mais je crois devoir faire observer qu'il feroit dangereux de se servir du bandage circulaire & usité en pareil cas, ainsi que de la compresse qu'on applique sur le vaisseau ouvert, lesquels ne peuvent que contribuer à intercepter le retour du sang des deux jugulaires, retour qui est un des premiers moyens qu'on doit chercher à rétablir pour dégorger les vaisseaux du cerveau, & sans lequel la connoissance ne peut être rendue. Le danger de ce bandage étant démontré, il est question d'y suppléer par une autre méthode où la compression des vaisseaux n'aura pas lieu ; je crois pouvoir en proposer deux qui me paroissent remplir également cette indication.

Dans la premiere, je voudrois qu'on arrêtât le sang après la saignée avec un morceau de vessie de carpe ; elle se garde fort long-tems quand elle est dessechée, en voici l'usage. Dès que le vaisseau est ouvert, tandis que le sang coule, on coupera un morceau de cette vessie, large en rondeur comme une vieille piece de 12 sols ; on le fera tremper dans de l'eau ordinaire jusqu'à ce que la saignée soit achevée ; ce tems suffit pour ramollir & pénétrer cette pellicule ; pour lors, après avoir essuyé le sang qui peut avoir bavé autour de l'ouverture, on réunit les levres de l'incision, & on applique pardessus, cette vessie qui s'y colle aussitôt, surtout si on a soin de l'y assujettir avec le côté d'une main un peu chaude qui la desseche à l'instant.

Je ne prétends pas donner ceci comme une nouveauté dont on pourroit douter de l'effet ; il y a plus de 15 ans que les Journaux l'ont annoncé, & il y a autant de tems que je l'ai pratiqué avec succès pour la saignée du bras, sans avoir eu aucunement besoin de bande. Je ne vois pas d'occasion où l'on puisse s'en servir plus utilement que pour le cas où je le propose.

Dans la seconde, supposant qu'on manquât de la vessie proposée, quel inconvénient y auroit-il de se servir de la méthode employée par les Maréchaux pour arrêter le sang des saignées qu'ils font tous les jours aux chevaux ? Ce moyen très-simple rempliroit toutes les indications sans aucun danger ; je le crois assez connu pour être dispensé d'en faire le détail «. L'Auteur du recueil ajoute avec raison, qu'on pourroit y suppléer par du taffeta d'Angleterre.

De Paris, le 3 Octobre.

Un homme ayant été attaqué d'apoplexie, on lui a ouvert la veine en plusieurs endroits, sans en tirer une goutte de sang ; tous les autres secours accoutumés en pareil cas, lui ont été prodigués de même sans aucun succès ; il étoit sans respiration & sans pouls, & comme mort, lorsque sa femme ne désespérant point encore de son état, le fit mettre sur le carreau de sa chambre, & lui fit faire des frictions avec des serviettes chaudes. Ce secours fut efficace : au bout de quelques minutes, le sang commença à couler de tous les endroits où les veines de l'apoplectique avoient été piquées, & bientôt sa respiration revenant à proportion, & se faisant d'une maniere plus égale & moins laborieuse, le malade reprit ses sens, fut guéri de son apoplexie, au grand étonnement de tout le monde. Nous tenons ce fait du malade même, & de sa femme à laquelle il doit la vie. Une observation aussi frappante fait naître plusieurs réflexions. La premiere c'est qu'on fatigue trop les apoplectiques, en les enyvrant pour ainsi dire par des potions spiritueuses, dont on leur remplit la bouche, ce qui les empêche de respirer ; la seconde, qu'on a tort par la même raison, de leur administrer des boissons émétisées, qui ne passant point, gênent la respiration, ou si elles arrivent à l'estomac, y excitent des efforts pour vomir, qui déterminent le sang vers la tête en plus grande abondance Il semble donc qu'au lieu de tous ces moyens violens, il vaudroit mieux ouvrir la jugulaire des apoplectiques, ne point laisser subsister la ligature ; & soit qu'il

vienne du sang, soit qu'il n'en sorte pas, les placer au milieu de la chambre tout nuds sur le carreau, & les frotter soit avec des serviettes, soit avec des brosses. On pourroit encore essayer les lavemens de fumée de tabac, & l'aspersion d'eau fraîche; ces deux moyens réussissent très-bien contre les asphyxies où morts apparentes. Nous avons rapporté dans plusieurs de nos Gazettes, l'histoire de plusieurs asphyxiques, revenus de cet état par l'eau froide, dans laquelle on les plongeoit, ou qu'on répandoit sur leur corps. Comme on vient de publier ce moyen comme neuf jusqu'à un certain point, & qu'on a profité de nos observatinns sans nous citer, nous remarquerons que ce remede est connu depuis très-long-tems; on le trouve clairement exposé dans les Auteurs latins. Lucrece dans son poëme de *rerum naturâ*, en fait une mention expresse, & tous ceux qui ont écrit sur les moyens de rappeller les asphyxiques à la vie, n'ont jamais oublié ce secours utile.

Topique contre la brûlure.

Prenez un poiçon d'huile de chenevi, avec deux blancs d'œuf, batrez le tout ensemble un demi-quart d'heure, avec une plume; enduisez en la partie brûlée, ayant soin de percer les cloches à mesure qu'elles se forment. La personne charitable qui nous a communiqué cette recette, assure en avoir toujours éprouvé l'efficacité, notamment il y a environ quinze jours, sur un jeune homme qui eut la main brûlée par un cornet de poudre. Le malade souffroit de douleurs inouies; trois heures après il éprouva un tel soulagement, qu'il fut inutile de continuer ce pansement, & il eût même été en état de travailler. Nous croyons cependant qu'il est beaucoup mieux de continuer l'usage de ce topique, & de tenir en repos la partie brûlée pendant quelques jours, pour assurer l'efficacité du remede, & rendre la guérison plus certaine.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité de Médecine Théorique & Pratique, extrait des ouvrages de M. de Bordeu, *avec des remarques critiques, par M.* de Mienville, *Médecin de Montpellier, &c.* A Paris, ches Ruault, Libraire, rue de la Harpe. Volume *in*-12.

Plusieurs ouvrages publiés en différens tems par M. de Bordeu, avoient fait connoître la doctrine de ce Médecin célebre; mais ces ouvrages multipliés, laissoient désirer aux Etudians en Médecine & aux gens de l'Art, un Précis de cette doctrine, capable d'initier les uns à la lecture des Traités plus étendus, & de rappeller aux autres sous un seul point de vue, tout ce qu'ils avoient appris séparement en détail dans les divers écrits de M. de Bordeu. M. de Mienville, Médecin de Bearn, s'est chargé de cette entreprise, & l'a exécutée d'une maniere si satisfaisante, qu'il ne laisse plus rien à désirer; on droit même en lisant cet ouvrage, qu'il a été fait sous les yeux du Médecin de Paris. L'abondance des matieres nous force à nous en tenir à cette simple annonce; nous nous proposons d'en rendre un compte plus détaillé dans la prochaine Feuille.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Plusieurs de nos Abonnés nous ayant demandé quelques détails sur le traitement de la pousse des chevaux, voici ce que nous avons cru devoir publier. La pousse est une difficulté de respirer, chronique sans fievre, avec contraction violente & involontaire des muscles qui servent à la respiration. Les flancs sont ordinairement tendus, & battent avec plus ou moins de force. Lorsque l'animal est forcé dans sa marche, son expiration est souvent sonore. Le cheval est plus exposé à cette maladie que le bœuf & la brebis, parce que le premier est plus souvent dans le cas de faire des courses pressées, & dans des chemins roides & difficiles. Les Maréchaux vantent plusieurs remedes incertains pour guérir la pousse, mais aucun de ces remedes ne peut convenir dans tous les cas, puisque cette affection peut dépendre de plusieurs causes différenres, & même opposées. une nourriture moderée convient à toutes les especes de pousse; on a observé qu'un cheval poussif mis au vert dans des pâturages trop gras & trop abondans, le devenoit davantage; il est aussi de fait qu'une grande boisson nuit aux chevaux poussifs.

Pour ne point se tromper dans le traitement de cette maladie, il faut distinguer la pousse seche & humide; dans la pousse seche l'animal ne jette aucune humeur par les narrines; il est essoufflé dès qu'il a marché quelque tems, & tousse rarement. Cette espece de pousse qui est le plus souvent causée par un exercice outré, & quelquefois cependant par une disposition particuliere du sujet, est soulagée par les vapeurs aqueuses qu'on fait respirer trois ou quatre fois par jour; on donne de l'eau miellée pour boisson; on nourrit l'animal de paille, ou de regain mêlé avec une quantité de paille. On l'exerce moderément, & on lui donne tous les jours matin & soir, un bol fait avec une once de fleurs de souffre & trois onces de miel, ayant soin de continuer ce traitement pendant un mois ou deux.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 13 Octobre 1774.

De Naples, le 20 Septembre.

L'INOCULATION continue d'avoir le plus grand succès dans cette Capitale, il n'y a plus de doute sur son utilité, & les plus obstinés anti-Inoculateurs sont forcés d'en convenir. Mais si des exemples multipliés semblent les forcer au silence, ils ne perdent pas l'occasion de décrier cette opération lorsqu'elle se présente. L'Archiduc Albert est mort à Florence, âgé de sept mois, d'une fievre occasionnée par une tumeur qui, dit-on, s'étoit déclarée dans l'endroit où on avoit fait une incision pour l'inoculation de la petite vérole; de-là il concluent encore contre cette opération, & le font avec d'autant plus d'avantage, qu'il s'agit ici d'une tête précieuse, pour la conservation de laquelle l'insertion de la petite vérole a été principalement adoptée. A cela nous répondons, 1°. Qu'il est difficile d'avoir des détails sûrs sur cet objet, puisqu'il est souvent impossible de s'en procurer de pareils en France, sur les lieux mêmes, lorsqu'il s'agit de rendre compte de quelqu'accident, toujours exageré par une partie des témoins, & affoibli par l'autre; 2°. Que la tumeur qui est survenue à la suite de l'inoculation, peut être indépendante de cette opération, & ne s'être manifestée à l'endroit de l'incision, que parce qu'il s'y étoit déja formé une espece d'égoût, & que cette partie devoit être, toutes choses égales d'ailleurs, plus foible que les autres, & plus disposée à la formation d'un dépôt d'une humeur quelconque; 3°. Que quand même cette tumeur feroit une suite de la petite vérole inoculée, cela pourroit venir encore de l'extrême foiblesse de l'âge du malade, peu capable, à sept mois, de résister au mouvement de la fievre, encore moins d'un abcès survenu à la suite de la petite vérole; 4°. Enfin que dans tous les cas, ce seroit à la méthode par incision qu'il faudroit attribuer la cause de cette mort, & non à l'inoculation; car ces accidens n'arrivent jamais quand on la pratique par les simples piquûres. Il est bien étonnant qu'il se trouve des hommes assez obstinés pour suivre encore cette dangereuse méthode. Il étoit permis il y a quelques années, de préferer les incisions aux piquûres; cette derniere méthode n'étoit pas aussi générale qu'elle l'est aujourd'hui; il sembloit que les piquûres entretenoient un écoulement d'humeur, capable de mieux dépurer la masse du sang, & ces raisons fortifiées par la legereté apparente des Inoculateurs, partisans des piquûres, étoient faites pour séduire. Aussi, peu exercés dans ces premiers tems dans l'art d'inoculer, & n'examinant les choses que sur le témoignage d'autrui, nous nous décidâmes pour les incisions. Mais depuis que tant d'expériences répétées dans tous les pays avec le plus grand succès, ont démontré la supériorité, l'innocence & la certitude de la méthode des piquûres, à laquelle on a donné le nom de des *Suttons*, il n'est plus permis de pratiquer celle par incision, dont trop d'accidens ont démontré le danger. Le fait suivant arrivé sous nos yeux, ne doit laisser aucun doute sur la préférence dûe à la méthode Suttoniene. La petite vérole naturelle se déclara il y a trois ans sur une jeune personne âgée de 10 ans, mais avec une telle violence, que tous les secours administrés par les personnes de l'Art, furent insuffisans; l'épouvante semé par l'énormité des symptômes de l'invasion de cette maladie, fit songer à l'inoculation, de quatre autres enfans de la même famille; on agita s'ils seroient inoculés par l'incision ou par les piquûres; l'Inoculateur appellé, fut de l'avis des incisions, & son avis prévalut contre celui de M. de Bordeu & le mien; qu'arriva-t-il? De ces quatre inoculés, deux furent long-tems à se retablir, à cause d'un engorgement considérable des glandes du cou, qui survint à la suite de l'inoculation. A la vérité il regnoit alors dans Paris & aux environs, une semblable maladie connue sous le nom d'oreillons; & il peut se faire qu'elle fût moins chez ces inoculés, la suite de l'inoculation, que l'effet de cette espece d'épidémie. Mais ce qui appartient tout entier à la méthode des incisions, c'est une espece de champignon, qui se forma dans la playe de l'incision, & qu'il fallut détruire par

le moyen d'un caustique. L'enfant dont il s'agit étoit âgé de sept ans ; cet accident n'eut aucune suite ; il en auroit eu peut-être de très-graves, si cet enfant n'eût eu que cinq mois. On doit voir par la maniere dont nous discutons tout ce qui est relatif à l'inoculation, combien nous sommes de bonne foi sur cette opération, attaquée d'un côté avec trop de violence, défendue de l'autre avec trop de chaleur, & qui doit moins son établissement parmi nous à toutes ces disputes, qu'au tems, à l'expérience & à ses succès.

De Grenoble, le 30 Septembre.

M. Giraud, Gradué en Médecine & Maître en Chirurgie de cette Ville, avoit communiqué à l'Auteur des affiches du Dauphiné, une observation curieuse, qu'il prétend avoir été tronquée & dénaturée dans cette feuille. Mais comme nous l'avions inserée dans la nôtre peu de tems après, telle que nous l'avions lue dans ce papier public, il nous l'a adressée écrite de sa propre main, désirant qu'elle fût connue non telle qu'elle a été annoncée d'abord, mais telle qu'elle est en effet. Voici comme débute M. Giraud.

» Je ne veux point ici pénétrer les secrets de la nature, ni former d'inutiles raisonnemens sur les causes d'un phenomène digne d'un genie supérieur à qui je laisse le soin de l'apprécier ; j'observerai seulement à cet égard que parmi les Auteurs qui ont traité des fausses grossesses, les uns ont admis des môles venteuses, aériennes, aqueuses, &c. que d'autres en ont nié l'existence ; ce qui me feroit présumer que le fait dont je vais donner le détail, est d'autant plus rare que la membrane dont ces corps sont formés, ne peut être que d'une délicatesse extrême, & par conséquent facile à être rompue par les contractions de la matrice, ou par quelques circonstances dépendantes de la pratique ; ainsi l'on est quelquefois privé par ces différentes causes du plaisir de prouver leur existence.

Le 24 du mois de Juin de cette année, je fus appellé à l'accouchement d'une jeune femme de cette Ville, qui se plaignoit d'être plus incommodée de cette grossesse que des précédentes. Peu de tems après mon arrivée, elle accoucha d'un gros garçon ; l'état de son ventre m'ayant fait soupçonner un second enfant, je sentis à la faveur de mes doigts, une tumeur oblongue, mobile, assez mollette, qui se présentoit à l'orifice de la matrice, & que je reconnus en la parcourant, être dégagée dans toute son étendue ; m'étant assuré qu'elle ne contenoit aucun corps solide qui pût gener sa sortie, je parvins, en lui facilitant le passage par de legers mouvemens de dilatation, à la recevoir sans aucune altération, & dans toute son intégrité. Ce corps prit alors sur ma main une forme sphérique. J'observai à la lumiere qu'il étoit composé d'une membrane très-fine, lisse, polie, diaphane, sans aucune trace, aucune éminence par où il eût pu contracter une adherence ; extrêmement leger d'ailleurs, quoique de la grosseur d'une boule à jouer. Voulant ensuite délivrer la malade, je posai fort doucement sur la table ce globe aërien qui éclata dans l'instant même avec un petit bruit, & sans laisser la plus legere trace, ni donner la moindre odeur. Cette explosion subite fit une impression si forte sur quatre femmes qui en furent témoins, & qui en reçurent aussi bien que moi, quelques atômes sur le visage, qu'elles en perdirent le jugement, au point de se forger mille idées bisarres sur cet événement. Les détails où je suis entré relativement à ce corps membraneux qui renfermoit une certaine quantité d'air, suffiront, je le crois, pour caractériser parfaitement une môle aërienne ; d'ailleurs je pense que la matrice qui avoit été considérablement distendue par la grosseur de l'enfant, ses eaux, & celle de l'arriere faix dont je n'avois pas fait l'extraction, n'avoit pas assez de force pour comprimer & détruire cette môle avant sa sortie.

Lettre écrite de Soissons, le 24 Septembre 1774, par M. Dufot, Médecin, Pensionnaire du Roi, & de la Ville de Soissons, &c.

» Ce que vous dites d'obligeant de moi, M., dans votre Gazette de Santé, N°. 38, sont des leçons séveres dont je dois faire mon profit. Je sçai à quoi m'obligent vos éloges ; il est vrai que je voudrois de tout mon cœur être utile à ces pauvres habitans des campagnes, qu'on a négligé depuis si long-tems ; je sens aussi que je ne puis l'être, sur-tout dans les deux objets que vous m'indiqués, qu'en suivant les conseils que vous nous donné dans vos deux mémoires sur le secret de l'inoculation dévoilé, & sur le traitement populaire des maladies vénériennes. Ce dernier ouvrage m'a été de la plus grande utilité.... J'userai de même de l'autre, & je pourrai vous dire, M., avec vérité & reconnoissance, *si profim tuum est*.... En attendant que je fasse le bien que vous me montrés, voici l'observation de cet enfant noyé, rappellé à la vie, dont on vous a parlé.

Nicolas Athanase Dupuis, fils de Dupuis, jardinier, demeurant à Laon, tomba dans l'abbreuvoir de la Porte Royer. On l'en retira plus d'une heure après sa submersion. Il ne donnoit aucun signe de vie ; je le fis placer dans un lit chaud ; je lui chatouillé la gorge & le dedans du nez avec la barbe d'une plume, on lui soufflà avec force dans la bouche, en

lui serrant les narines. On répéta plusieurs fois ce secours, & l'on frotta avec des flanelles chaudes le ventre & la poitrine. On persévéra à lui souffler avec force dans la bouche : ce puissant secours enfla ses poulmons, rétablit le jeu de la respiration & de la déglutition, & rappella l'enfant à la vie. Alors pour soutenir cette vie foible & chancelante ; on lui donna peu-à peu quelques gouttes d'eau des Carmes, avec parties égales d'eau tiède. On continua ainsi de lui en donner de demie-heure en demie-heure ; & c'est à la persévérance de tous ces secours qu'on doit la douce satisfaction d'avoir vu revenir de mort à vie un enfant qu'on eût enterré il y a quelques années, après une semblable submersion. Nous devons un tel bienfait à l'inestimable établissement en faveur des noyés, que Monsieur le Pelletier, Intendant de cette Généralité, a fait connoître dans toute la Province, en y envoyant une instruction très-circonstanciée & des plus détaillée. Il reste à faire un autre établissement aussi utile que le premier : C'est une *Ecole de natation*, &c.

De Paris, le 10 Octobre.

Depuis long-tems les Épiciers & les Apothicaires de Paris, sont en procès pour le débit des drogues simples & composées ; l'affaire est aujourd'hui pendante au Conseil Royal du commerce, & la Faculté de Médecine de cette Ville a été chargée par M. le Lieutenant-Général de Police, de donner son avis avant que le Jugement soit prononcé. Plusieurs mémoires ont été publiés de part & d'autre ; les deux Parties ont défendu leur Cause, chacune de son mieux. Il vient cependant de paroître un dernier mémoire, signé des quatre premiers Apothicaires du Roi, auquel il paroît bien difficile de répondre. La Loi à intervenir dans cette contestation y est-il dit, devant nécessairement réfléchir sur tous les Apothicaires du Royaume, il y va également de la sûreté des grands & des petits, que la Pharmacie, qui comprend la préparation & le débit des remedes, ne soit qu'entre les mains de ceux qui en font spécialement leur profession, & qui par les études & les épreuves multipliées, auxquelles ils ont été soumis, méritent seuls la confiance à cet égard. On voit par-là combien le jugement de cette affaire, intéresse toutes les classes de citoyens.

Les frictions d'huile d'olive dans l'hydropisie, continuent d'avoir du succès ; un hydropique qui s'en est parfaitement bien trouvé, est venu nous remercier de lui avoir fait connoître ce remede ; une autre personne extrêmement bouffie, & vraisemblablement hydropique, s'est guérie de cet état avec le même moyen, par le conseil d'un de nos Abonnés qui nous l'a appris ; enfin nous en avons essayé nous-même sur un sujet cachoectique, conduit à l'hydropisie par l'excès du vin ; ces frictions à la vérité, ne l'ont pas guéri, mais elles lui font rendre beaucoup d'urines, ce qui lui procure un grand soulagement.

Livres Nouveaux.

Traité de Médecine théorique & pratique, &c.

En annonçant cet ouvrage, nous avons promis de le faire connoître dans un plus long détail. Si nous ne consultions que le plaisir de nous occuper d'une théorie simple, aisée, naturelle & fondée sur de bons principes, nous suivrions pas à pas M. de Bordeu, avec l'Auteur de cet ouvrage. Mais comme ces détails seroient superflus pour les gens de l'Art qui ne manqueront pas de les puiser dans la source, & que les personnes étrangeres à la Médecine, préferent ce qui regarde directement la pratique à la théorie, même la mieux démontrée, écrivant à la fois pour les uns & pour les autres, nous nous bornerons à extraire de cet ouvrage quelques morceaux, capables de détruire des préjugés reçus dans le traitement des maladies. Après avoir traité des maladies chroniques, & sur-tout des affections vaporeuses, l'Auteur prononce très-judicieusement sur la question qui a divisé les Médecins il y a peu d'années, & dans laquelle il s'agissoit de la part de quelques-uns, d'adopter exclusivement la Médecine relâchante dans ces sortes de maladies «. Les pâles couleurs, est-il dit, ainsi que les autres maladies ventrales, telles que l'hypocondriasie & les vapeurs, prouvent qu'il faut, pour qu'une maladie chronique soit plutôt guérie, qu'elle se change en maladie aigue ; il résulte de beaucoup d'observations, que la fievre aide à détruire le spasme, & que de particuliere qu'elle étoit, elle devient souvent générale. Ne peut-on pas conclure de tous ces faits, que les adoucissans administrés, sur-tout dans tous les tems de la maladie, sont contraires aux hypocondriaques. Ils peuvent tout au plus calmer & assoupir la maladie, mais il ne la détruisent pas, ce n'est pas que nous ne croyons que ces remedes ne puissent être bons, mais on les prodigue trop fréquemment & trop inconsidérément ». En traitant des sueurs sur lesquelles l'Auteur garde un juste milieu, & donne des préceptes très-sages, il entre encore dans des détails qui ne sont pas moins intéressans.

» » Je ne puis oublier une réflexion qui m'a souvent occupé. J'ai comparé le travail de la fievre à celui de l'incubation ; on sait à quel état de maigreur ce dernier réduit une poule ; c'est le malade dont les forces s'usent pendant

la maladie : l'œuf résiste, sans se pourrir, à un degré de chaleur qui développe l'embryon, comme la fievre fait la coction de la matiere morbifique, sans causer la pourriture des humeurs & des organes. Vouloir procurer cette coction au grand air, sans un peu de chaleur concentrée, & en éloignant toute celle que la maladie produit, c'est, suivant moi, vouloir faire éclore un œuf sans le degré de chaleur qui lui convient. La poule maigrit en couvant ; ses excrémens deviennent d'une odeur plus fétide qu'on ne peut l'imaginer ; mais l'embryon végete dans l'œuf, & y vit sans se pourrir. La fievre affecte tout le corps, elle l'échauffe d'une maniere sensible ; mais elle procure, à la faveur de cette chaleur, de bonnes digestions, de bonnes coctions & des excrétions critiques de bonne espece. Il ne faut donc pas l'étouffer, sous prétexte de ne pas vouloir brûler les malades ; il faut encore moins les exposer à toutes les intempéries de la saison ».

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

On vient de publier en Allemagne des détails sur les propriétés de la *bella dona* dans les maladies des animaux ; & l'on assure que l'expérience en a démontré l'utilité. La racine & la feuille en poudre de cette plante, sont bonnes pour les animaux qui ont été mordus par des chiens enragés. Deux bœufs qui étoient dans ce cas, & à qui on donna trois doses de cette poudre pendant trois jours consécutifs, parvinrent à parfaite guérison, & ne firent aucun mal aux autres animaux renfermés dans la même étable : la premiere dose de cette poudre étoit de trois gros. Trente-deux autres animaux enragés traités de même, peu de tems après, furent également guéris ; on ajoute que la personne chargée d'administrer ce remede, & qui fût sans doute mordue, fut préservée de tout accident en prenant trois doses de ce remede ; la premiere & la seconde de douze grains, & la troisieme de treize. Dans une autre occasion, neuf bêtes à cornes, cinq chevaux & quatre porcs, furent traités de même ; mais on augmente considérablement la dose de la *bella-dona* pour les chevaux. Enfin deux vaches, un agneau & un chien, furent également guéris de la rage par le même remede. En dernier lieu, plusieurs bœufs attaqués de la rage, ont péri de ce terrible mal, faute de secours, tandis que dix-sept autres à qui on avoit donné la poudre de *bella-dona*, se sont parfaitement retablis.

Ce n'est pas seulement contre la rage qu'on peut employer avec succès la *bella-dona*, on la dit encore excellente contre les inflammations qui arrivent au bétail. Le même remede corrige le défaut de leur lait, & le rend plus abondant en crême ; c'est encore un spécifique pour les animaux qui ont mangé de mauvaises herbes, des plantes empoisonnées, où sur lesquelles se trouvoient des insectes venimeux. La *bella-dona* dissout les tumeurs qui surviennent au pis des vaches, & les engorgemens qui restent à la suite de quelque coup reçu.

Pour faire prendre au bétail la dose nécessaire de cette plante, on la met dans du foin, de l'herbe, & des feuilles de chou. On ouvre de force la bouche de l'animal, & l'on enfonce la prise aussi avant qu'il est possible. Comme le bétail n'aime pas cette plante, il faut prendre garde que la bête malade ne garde la dose de *bella-dona* sous sa langue pour la rejetter ensuite : ce remede une fois avalé, on attache l'animal, & on le sépare des autres pour qu'il ne mange pas de six, sept & même huit heures. Après cela on le laisse tranquille. Si trois doses n'operent pas la guérison, on en donne trois ou quatre autres, en mettant un intervalle de deux ou trois jours. Il y a des cas où après avoir fait prendre à l'animal trois doses pendant trois jours consécutifs, une dose chaque soir, on recommence le même traitement après un intervalle de deux ou trois jours. La *bella-dona* purge quelquefois l'animal trop abondamment, & lui occasionne une forte diarrhée ; il faut alors interrompre le remede pendant deux ou trois jours.

L'Auteur de ces expériences, fixe d'une maniere encore plus précise, la dose de la *bella-dona*, relativement à l'âge des bestiaux. » Pour un veau depuis six semaines jusqu'à douze, la premiere dose est d'un gros, (poids d'Hanovre) la seconde deux gros, & la troisieme de trois gros jusqu'à un lot, mesure de ce même pays, qui vraisemblablement équivaut à une once. Pour un veau âgé d'un mois & demi, & même plus, la premiere dose doit être depuis deux gros jusqu'à trois, en augmentant ainsi jusqu'à un lot & un gros. Il faut à un jeune bœuf ou à une vache qui n'est pas bien forte, trois gros pour la premiere prise, & si elle est insuffisante, on peut aller jusqu'à un lot & demi. On fait prendre pour la premiere fois à une vache forte, trois gros, & même plus, & l'on va en augmentant jusqu'à un lot & demi & quelques gros. On ne risque rien de donner à un bœuf entierement formé, un lot & un lot & demi pour la premiere fois. Voilà des expériences à tenter dans nos climats. Il est à désirer qu'elles soient confirmées, & que l'on puisse enfin trouver un spécifique sûr contre la rage.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 20 Octobre 1774.

D'Edimbourg, le 20 Septembre.

L'UNIVERSITÉ de cette Ville célebre par les grands hommes qu'elle a produits, continue de se distinguer par le choix des Sujets qu'elle admet au grade de Médecin, & par ses dissertations auxquelles l'admission à ce grade donne lieu. Il vient d'en paroître une entr'autres, dans laquelle M. Robert-Butler-Remmec qui en est l'Auteur, conseille fortement l'opium dans les maladies inflammatoires. A la vérité c'est le sentiment de MM. Huxam, Stork, de Haen, & avant eux, celui de Sydenham qui en prescrivoit l'usage dans la petite vérole confluente, la rougeole, les hemorragies, &c. On a encore l'exemple du Docteur Lind qui administroit l'opium dans l'accès des fiévres intermittentes. C'est sur ces autorités respectables, que M. R. B. R. a établi les fondemens de sa dissertation. L'inflammation, selon ce Médecin, a pour principe le spasme des vaisseaux & leur action trop vive; de-là l'accélération de la circulation des fluides & les embarras qui en résultent dans les vaisseaux engorgés. Suivant cette théorie qui n'est pas sans fondement, tout ce qui tend à calmer ce spasme, attaquant la maladie dans son principe, doit procurer le relâchement des vaisseaux contractés, en faciliter le dégorgement, & amener la crise & la guérison de la maladie. Il est aisé de voir d'après cet exposé, comment l'opium peut agir, & pourquoi l'Auteur le conseille. Mais pour établir cette cause d'inflammation qui remonte au systême du strictum & du laxum, établi par Themison, M. R B, R attaque l'hypotèse de Boerrhave, dans laquelle le Professeur Hollandois a prétendu que les maladies inflammatoires venoient de l'obstruction des vaisseaux capillaires artetiels, causée par l'épaississement des fluides, & surtout par la coenne inflammatoire. Cette opinion lui paroît d'autant plus erronée, que la coenne dont il s'agit n'a pas même lieu dans les premiers jours de la maladie. Nous voyons avec plaisir que les idées que nous proposâmes sur cet objet il y a environ six ans, sont confirmées par l'opinion toute recente de l'Ecole d'Edimbourg. En effet après avoir établi différens degrés de putréfaction animale, nous eûmes soin de prévenir nos lecteurs, que tandis que tout manifestoit la dépravation des fluides, on étoit également forcé d'admettre dans toutes les maladies aigues & dans la plûpart des chroniques, un véritable spasme morbifique. C'est de ce spasme que nous faisions dépendre l'engorgement des vaisseaux, le rallentissement de la circulation, & la séparation de la coenne, que nous regardâmes alors comme la partie huileuse du sang. Voyez les pages 24 & 57 d'un de nos ouvrages intitulé; *Essai sur la putréfaction des humeurs animales, sur la suppuration, & sur la croute inflammatoire*, &c. imprimé en 1769, chez la veuve d'Houry, Libraire, rue S. Severin. On en trouve des exemplaires chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Lettre écrite à l'Auteur, du Château de S. André, le 12 Octobre 1774, par M. Boyer, Vicaire-Général du Diocèse d'Orange.

» J'ai vu, Monsieur, avec une satisfaction infinie dans vos feuilles, que la poudre de *crapauds* servoit à d'autres usages, qu'à celui que j'en fais, depuis près de vingt ans, avec un succès qui tient du prodige, & qui est attesté par la Principauté d'Orange & ses environs. Cette poudre guérit radicalement les charbons, bubons pestilentiels, qu'on appelle encore *le feu persan*. J'ai devers moi l'expérience de la guérison d'environ cent trente personnes, sans qu'il en soit mort une seule; & dans le moment présent, je fais traiter une femme, qui en a un sous l'orbite de l'œil droit, qui est très-considérable. Je prépare ma poudre de crapaud à-peu-près comme on le fait en Toscane, avec cette différence toutefois, que je mets mes crapauds dans un four dont la chaleur est modérée, pour qu'ils se calcinent tout doucement & de suite; je me sers au contraire de pots faits exprès, qui ne sont point vernissés, par la raison que faisant avaler de ma

poudre au malade, il feroit dangereux de se servir de pots vernissés en dedans. Je ne fais ma poudre que pendant les grandes chaleurs des mois de Juin, Juillet, Août, pour qu'elle ait plus de force, & je ne me sers que de crapauds de *garrigues*, trouvés dans les endroits secs. Je connois le degré de calcination au bruit que le crapaud fait contre le pot en le remuant; je les pile tous ensemble, sans en tien retrancher: ils me rendent une poudre grisâtre, que je garde pour l'usage, dans des bouteilles bien bouchées: elle me sers deux ans en doublant la dose la seconde année. Pour faire usage de cette poudre, on en couvre le charbon & ses alentours enflammés; on met par-dessus la poudre un emplâtre d'un onguent quelconque, pour la contenir & la fixer; en même-tems on fait avaler au malade de cette même poudre à la dose d'environ une dragme dans du vin, de l'eau ou de la tisanne indifferemment. Douze heures après, on leve cet appareil, sous lequel on trouve des élévations semblables à celles que procurent les piqûres des cousins, qui sont remplies d'une eau jaunâtre, c'est le signe certain de la guérison. Sous les peaux blanchâtres qui forment les élévations, & qu'il faut enlever, on découvre le clou du charbon qui est un bouton noir, qui forme ensuite un escarre plus ou moins grande, autour de laquelle s'établit la suppuration. Assez ordinairement on recouvre la playe de la même poudre, avec l'emplâtre par-dessus, pour douze autres heures, sans en faire avaler cette seconde fois. Au bout de 24 heures le charbon est fixé sous son escarre, que la suppuration détache; quelquefois il faut l'arracher avec violence, sept ou huit jours après les premiers pansemens, pour que la playe se remplisse. On pense cette playe dès le second jour, avec l'onguent de Nuremberg, dont on trouve la recette dans le Manuel des Dames de Charité; l'onguent de la mere, le basilicum, &c. font le même effet que celui dont je me sers; & je ne l'ai adopté de préférence que parce que je l'emploie utilement dans le pansement des playes, ahcès, cloux, panaris, ulcères, mortifications, &c. &c. &c. que je fais journellement aux pauvres gens de la Campagne.

« J'ose vous attester, M, l'infaillibilité de ce remede, & je vous prie de le faire connoître par vos feuilles; je donnerai tous les éclaircissemens qu'on me demandera, comme je vous donne ma signature en témoignage de la vérité du fait ».

Voilà comme les honnêtes gens se conduisent; si tous ceux qui font d'heureux essais de certains remedes, avoient la générosité de M. Boyer, ils auroient aussi part à nos éloges, & nous nous ferions un devoir de rendre hommage à leur charité & à leur zele. Mais que penser de ces prétendues personnes charitables qui conservent mystérieusement la préparation de certains onguents, de certains elixirs, de certaines poudres? A qui croyent-ils donc en imposer? Il peut se faire que quelquefois ces secrets ayent eu du succès; mais le plus grand effet est moins de guérir les malades que d'enrichir ceux qui les possédent par le haut prix auquel ils font vendus, ou administrés indistinctement, à tout venant. Que ces sortes de gens ne comptent jamais de trouver une place dans nos feuilles; ils ont beau s'en plaindre, nous ne les annoncerons que pour les couvrir du mépris dû à leur avarice homicide.

De Rouen, le 15 Octobre.

L'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, s'occupe sans cesse d'objets utiles. Entr'autres choses intéressantes dont il a été question dans sa derniere séance publique, on y a rendu compte d'un moyen de hâter de huit années, la jouissance des fleurs du cierge épineux; d'un autre moyen de suppléer au thé de la Chine, par les ombelles, les graines naissantes, les pédicules & même les sarmens de l'angelique cultivée, lorsqu'elle a porté sa graine; d'un troisieme moyen d'étamer en dehors & en dedans, les tuyaux de cuivre pour les préserver du verd de gris; & enfin de différentes manieres de perfectionner les instrumens destinés à secourir les noyés. Nous aurions bien désiré connoître ces dernieres recherches avant la publication d'une nouvelle boëte pour les noyés, que nous avons eu l'honneur de présenter à M. de Sartine, Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, & à M. le Noir, Lieutenant-Général de Police: Cette machine peu couteuse, & qu'on pourra porter dans sa poche, utile par conséquent aux Voyageurs, aux gens de mer, & généralement à tout le monde, donnera autant de fumée de tabac que la machine fumigatoire de la Ville, & pourra être d'un très-grand secours; la pipe imaginée par M. Ferguson, & annoncée dans les affiches du Mans, en a donné l'idée; la machine de Bartholin, décrite ensuite par M. Louis, en a facilité l'exécution; & nous avons mis à profit encore tous les secours qu'il a été possible de nous procurer. Au commencement où l'inoculation se répandoit en Europe, on disputoit moins sur le choix de la méthode que sur l'opération en général. Quand une fois l'utilité de cette opération a été démontrée, on s'est appliqué à perfectionner la maniere d'inoculer, & la plus simple est devenue la meilleure. La même chose arrivée à l'égard des noyés; peut-on esperer de les secourir, quel genre de secours doit-on administrer? Voilà ce qu'on a d'abord mis en question; les secours une

fois connus, il s'agi de savoir comment on injecteroit la fumée de tabac si utile en pareil cas. Plusieurs machines imaginées en Hollande ont été réduites à une grande simplicité, par M. Pia, Apothicaire, qui, en donnant des preuves inconteſtables de ſon zele dans cette occaſion, a eu la modeſtie de ne point ſe faire connoître; nous eſperons avoir obtenu dans la boëte que nous annonçons, le dernier degré de ſimplicité qui rend le ſecours portatif, & le met à la portée de tout le monde par la modicité de ſon prix. C'eſt ce que nos lecteurs ſeront bientôt à portée de décider, par la planche que nous mettrons ſous leurs yeux dans les prochaines Feuilles.

L'Académie de Rouen propoſe pour le nouveau ſujet d'un de ſes prix, quelles ont été les découvertes anatomiques depuis le commencement de ce ſiecle, & les avantages que l'art de guérir en a retiré. Les Mémoires ſeront adreſſés à M. Dambourney, Secrétaire perpetuel de l'Academie, juſqu'au 1 Juillet de l'année 1775.

De Paris, le 17 Octobre.

On lit dans un ouvrage périodique, une lettre ſur le traitement populaire anti-vénérien, par M. Dufot, Médecin à Soiſſons; comme elle tend à répandre ce traitement utile au peuple, nous avons cru devoir la tranſcrire dans nos Feuilles.

» Vous me demandez, mon cher confrere, quel traitement vous ſuivrez pour les maladies vénériennes dans le dépôt de la mendicité où vous m'avez ſuccédé.... Le meilleur & le plus facile que je connoiſſe, eſt celui de M. Gardane. Les frictions mercurielles ſeules m'ont paru inſuffiſantes, ainſi qu'au plus grand nombre des Médecins praticiens. Le traitement propoſé par M. Gardane, a eu juſqu'ici le plus heureux ſuccès. Il doit ſa célébrité à l'expérience: ce n'eſt qu'en multipliant des expériences exactes, & en accumulant des obſervations certaines, qu'on peut s'aſſurer de la vertu d'un remede, & de la ſageſſe d'un traitement médicinal. Celui qui aſſocie le ſublimé corroſif aux frictions mercurielles, obtient une cure radicale: on peut le regarder comme le ſpécifique de cette cruelle maladie qui vicie le principe de la vie juſques dans ſon origine. L'acide que contient ce ſel ſoluble, étant porté dans la maſſe de la circulation, eſt un puiſſant ſtimulant qui augmente l'action des fibres des vaiſſeaux. L'irritation qu'il produit dans toute l'économie animale, leur communique un mouvement aſſez puiſſant pour atténuer, diviſer & broyer la lymphe viciée par le virus vérolique: ce n'eſt que par de grands troubles excités dans la machine, qu'on peut détruire une maladie que l'on ne fait trop ſouvent que pallier. Depuis plus de 20 ans je traite cette cruelle maladie par le mercure, ſous toutes les formes connues. Aucun traitement ne m'a plus conſtamment, ni plus facilement réuſſi que celui de M. Gardane. L'un de mes ancêtres, Augier-Fevrier, Médecin de Cathérine de Médicis, Reine de France, eſt un des premiers qui ait employé ce minéral pour la guériſon de la vérole, & le premier qui nous ait fait connoître les lavages mercuriels. Depuis ce Médecin juſqu'à nous, le mercure n'a pas eu autant de ſuccès qu'il en a aujourd'hui, qu'on l'adminiſtre ſous la forme de ſublimé, en y joignant les frictions. Tel eſt le traitement que j'ai ſuivi dans votre dépôt de la mendicité. C'eſt pour la 3 . fois, depuis un an que je ſuis Médecin du grand dépôt de Soiſſons, & que je l'adminiſtre ſur tant & tant de ces malheureuſes qu'on ramaſſe dans les Villes de cette Généralité, où il y a garniſon, & qu'on pourroit nommer des véroles ambulantes à la ſuite des Régimens. Je donne le ſublimé proportionnellement au degré de force du ſujet. On partage les malades en deux claſſes: à la premiere j'adminiſtre chaque jour, ſoir & matin, une cuillerée de la ſolution. La doſe eſt alors de 10 grains ſur pinte ou deux livres d'eau d'orge édulcorée avec le ſirop de capillaire. Dans la même quantité d'eau on ne met que 6 grains pour les malades de la ſeconde claſſe, c'eſt-à-dire pour ceux qui ſont d'un tempérament foible. Quand le venin vérolique a attaqué toute la machine, on continue plus long-tems l'uſage des remedes. On augmente le nombre journalier des priſes de la ſolution, & celui des frictions, toujours cependant avec prudence; en un mot en ſuivant le traitement de M. Gardane, tel qu'il eſt expoſé dans ſon ouvrage »...

Topique éprouvé contre les douleurs de rhumatiſme, le ſciatique, & les humeurs froides, & pour toute ſorte de playe.

Prenez de fleurs de mille pertuis épluchées, mettez-les dans une bouteille que vous remplirez de bon eſprit de vin; bouchez exactement la bouteille, & laiſſez-la au ſoleil un mois, juſqu'à ce que la teinture ſoit d'un beau rouge. Paſſez-la enſuite, & faites-y fondre du camphre environ un gros, ſur demi-livre de cette teinture.

LIVRES NOUVEAUX.

Fin du Traité de Médecine théorique & pratique, &c.

Quant aux mauvais effets de l'air chargé de vapeurs animales, qu'on exagere au point de craindre que les malades qu'on fait ſuer, ne s'empoiſonnent eux-mêmes, comme tout ce qui les environne, le remede à ces accidens eſt

si aisé, que pourvu qu'on ne tombe pas dans l'excès de glacer les malades pour les empêcher d'étouffer, il y auroit de la mauvaise humeur à s'y refuser, comme il y auroit de l'impéritie à redouter l'entrée de l'air extérieur dans la chambre des malades; mais il y a des momens pour suer, & d'autres pour purifier l'air. D'ailleurs l'air, pour nous être utile, doit peut-être être chargé de certains miasmes, de certains corps étrangers qui adoucissent son ressort, & l'empêchent de nuire. S'il est vrai que les exhalaisons dont l'air se charge, sont comme autant de mossetes pernicieuses aux animaux & aux végétaux eux-mêmes, ne peut-on pas avancer aussi que les exhalaisons douces & nouvelles des animaux & des végétaux, rendent l'air plus analogue à la poitrine? Il semble que la nature ait craint d'exposer les organes des animaux à l'air le plus pur. La transpiration qui sort du poulmon, celle qui entoure tout le corps des animaux, est une espece de rempart & de laboratoire où l'air se charge de certaines parties qui l'adoucissent & qui l'incorporent déja, pour ainsi dire, dans l'animal qui va le respirer. Ces préparations sont une espece de digestion, à laquelle l'air doit se prêter, & à laquelle un air vierge, comme celui des montagnes, par exemple, résiste peut-être trop. Il n'y a qu'à faire attention à ce qui se passe dans les jeunes animaux. Tous leurs organes des sens ont été munis d'un certain rempart qui s'oppose à l'effort de l'atmosphere; l'organe de la vue, celui de l'ouie, & la peau elle-même, ne s'accoutument que peu-à-peu à leurs fonctions. Le poulmon a, pour se préserver des impressions trop fortes de l'air, une grande quantité de transpiration. C'est dans cette transpiration que fomente une chaleur convenable, que les animaux déja formés vivent, & que les jeunes grandissent. Prenez garde à la nature de l'air que ceux-ci respirent dans leurs nids, dans des grottes, sous la terre, où l'air ne se renouvelle qu'imperceptiblement, ainsi que dans un bercail, dans une écurie, &c. Enfin, voyez comment les Bouchers & les Cuisiniers engraissent & deviennent vigoureux dans l'atmosphere dans laquelle ils vivent.

Ces exemples & bien d'autres que nous pourrions rapporter, prouvent que le vent, le froid & l'air trop subtil, détruisent l'atmosphere animale, s'il est permis de parler ainsi; ils irritent trop vivement la peau & la dérangent dans ses fonctions. On ne nous accusera pas sans doute d'ignorer combien il est souvent important de renouveller l'air trop chargé d'exhalaisons pernicieuses; mais il y a un milieu raisonnable en toute chose; il faut seulement éviter les excès. Tout ceci peut aisément s'appliquer à l'état de maladie, où les organes affoiblis peuvent avoir d'autant plus besoin d'être ménagés, à l'égard de l'air, tout comme l'œil irrité & enflammé a besoin d'être ménagé à l'égard de la lumiere ».

Médecine des Animaux.

Il a regné, & il regne encore dans le Bearn, une épizootie contre laquelle on a, dit-on, pris toutes les précautions possibles, sans que rien ait pu en arrêter le cours. Sans doute l'Ecole Royale Vétérinaire en est instruite, & a envoyé des secours à cette Province. Nous esperons apprendre bientôt l'annonce de meilleurs succès, à laquelle on ne manquera pas de joindre la liste des Eleves qui se sont distingués dans le traitement de ce fléau, terrible pour les Campagnes. Mais il nous sera permis encore une fois d'observer, que cette liste & cette annonce de succès, ne pouvant rien ajouter à la juste idée qu'on s'est formée de l'Ecole Royale Vétérinaire, remplissent inutilement le papier, & qu'on pourroit les remplacer par des détails plus utiles sur la nature & sur le traitement de l'épizootie. Il paroît que sans préjudicier à l'ouvrage précieux pour lequel M. Bourgelat accumule toutes les observations concernant la Médecine Vétérinaire, on pourroit publier chaque fois par anticipation, une instruction populaire pour les gens de la campagne, afin que dans l'attente de la lumiere qui doit les éclairer un jour, quelques rayons échappés ainsi de dessous le boisseau, pussent dissiper en partie, les épaisses ténebres de l'ignorance, & prévenir les épidémies qui se manifestent dans cet intervalle, & ruinent trop souvent les fermiers. Il nous semble encore que dès l'instant qu'une épidémie se déclare, il faudroit en faire tracer le tableau sur les lieux par les personnes de l'art, & le rendre public tout de suite en invitant les Médecins, & ceux qui s'adonnent à l'Art Vétérinaire, de publier par la même voye la méthode qu'ils croiroient la meilleure en pareil cas. Cela n'empêcheroit pas que provisoirement on ne suivit celle que le Directeur des Ecoles Vétérinaires auroit conseillée; on soumettroit même à son jugement les méthodes proposées, mais ce concours d'avis pourroit fournir de nouveaux moyens, & l'art en feroit de progrès plus rapides. *Plus vident oculi quam oculus*. C'est un vieux adage qu'on perd trop souvent de vue.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 27 Octobre 1774.

De Roterdam, le 4 Octobre.

ON a observé qu'il regne depuis quelque tems sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes orientales, dans leur trajet jusqu'au Cap, une fievre putride qui rend la mortalité des Matelors dans ces vaisseaux, plus considérable que dans les tems passés; on a même remarqué que cette cruelle maladie ne se manifestoit pas communément, & portoit des coups moins meurtriers dans les vaisseaux des autres Nations. Suivant ces détails qui paroissent sûrs, la Société établie dans cette Ville, propose pour prix de l'année 1775, *quelles sont les causes de cette mortalité, & les raisons qui la rendent sensible sur les vaisseaux Hollandois, plutôt que dans ceux des autres Nations.* Elle désire savoir encore *quels seroient les moyens, outre ceux qui sont déja connus, de prévenir ce malheur.* Cet accident a fixé également l'attention de la Société de Flessingue, qui demande, à son tour, *quels sont les signes distinctifs d'une fievre putride qui regne à présent sur les vaisseaux qui partent de Hollande pour les Indes orientales? Et quelles en sont les causes & les remedes?* Pour mettre les Savans de tous les pays en état de donner la solution de ces problêmes, il eût été bon de publier d'abord l'histoire de la maladie, telle que l'ont observée ceux qui en ont instruit ces Sociétés, & les moyens employés jusqu'à présent, pour y remédier. On eût pu y joindre encore des détails sur le tempérament & le genre de vie de ces Matelots; la maniere dont sont construits les vaisseaux sur lesquels on fait ces voyages; tout ce qu'on sait touchant la nature du climat & du sol des différens endroits, auxquels abordent ces mêmes vaisseaux. Au reste ce que ces Sociétés savantes n'ont pas fait, les Auteurs particuliers le feront sans doute pour resoudre les deux questions proposées, dont la solution, quoiqu'elles ne paroissent intéresser que les Hollandois, peut être utile aux Matelots des autres Nations. L'usage général des cantharides dans les fiévres putrides démontré, comme le desire la Société nouvellement établie à Amsterdam, pourra servir encore à ceux qui concourront au prix proposé par les Sociétés savantes de Roterdam & de Flessingue.

De Lyon, le 18 Octobre.

Les mêmes vues qui ont dirigé les recherches de l'Académie de Rouen, ont déterminé celle de Lyon à proposer pour les prix qu'elle dispensera dans le courant de l'année 1776, des sujets de Médecine. En conséquence elle demande pour le prix de physique fondé par M. Christin, *si l'électricité de l'atmosphere a quelqu'influence sur le corps humain, & quels sont les effets de cette influence.* On peut consulter à cet égards les écrits du Docteur Brydone, que nous avons annoncé dans nos feuilles; peut-être pourroit-on trouver quelques vues sur ce même objet, dans un ouvrage intitulé: *Recherches sur l'électricité médicale, & sur la colique des Peintres*, que nous publiâmes en 1773, & qui se vend chez la veuve d'Houry, rue Saint Severin, & chez Ruault, Libraire rue de la Harpe.

La même Académie avoit proposé pour le prix d'Histoire Naturelle de l'année 1774, le sujet suivant. *Trouver des plantes indigènes qui puissent remplacer exactement l'ipecacuana, le quinquina & le séné.* Comme elle n'a pas été suffisamment satisfaite des mémoires qu'on lui a adressés, elle a continué le même sujet à l'année 1776, en annonçant le prix double; & pour faciliter le succès du concours, elle s'est déterminée à généraliser sa demande; les prix seront décernés à ceux qui lui auront communiqué *les découvertes les plus importantes faites dans le regne végétal, relativement à la matiere médicinale.*

Enfin cette Société savante a proposé un troisieme sujet non moins intéressant que le précédent. Il y s'agit *de donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poulmon, avec des recherches historiques & critiques sur les principaux moyens de guérir, employés contre ces maladies, par les Médecins anciens & modernes, & même par les Empiriques.* Ce dernier prix dont la somme proposée par M. Pouteau, Chi-

rurgien de Lyon, est de 600 livres, sera décerné par l'Académie, en l'année 1775, après la Fête de la S. Louis.

Tous les mémoires doivent être adressés, franc de port, à M. *de la Tourrette*, Secrétaire perpétuel, rue Boissac, à Lyon, avant la fin d'Avril, & suivant la maniere ordinaire.

Cette attention particuliere des Académies à soumettre aux recherches des Savans, des sujets qui touchent de si près la santé des hommes, nous engage à esquisser un plan d'ouvrage, suivant lequel en moins de quatre ou cinq années, on auroit l'Histoire médicinale de la France, la plus exacte & la mieux rédigée. Il s'agiroit seulement que toutes les Académies du Royaume partageassent entre-elles, les différentes Provinces, suivant les différens climats; cette division climarerique du Royaume une fois faite, ce qui n'est pas bien difficile, chaque Académie proposeroit pour prix; 1°. la Description topographique de la Province, des rivieres qui les arrosent, des eaux minérales qu'on y trouve, & des mines exploitées ou à exploirer. Dans cette classe seroient encore comprises les eaux vives croupissantes, les cavernes, souterreins, &c. & tout ce qui peut directement ou indirectement intéresser la santé, principalement l'état du ciel & du sol; 2°. la qualité de ses productions tant pour la nourriture des hommes & des animaux, que pour l'entretien & le retablissement de leur santé. Dans cette seconde classe seroient aussi rangées les bêtes venimeuses, les plantes de même qualité. 3°. Les maladies des habitans & des animaux, relativement à la nature du climat, du sol, de leur nourriture & de leurs travaux, l'histoire des épidémies & des épizooties qui ont regné dans chacune de ces Provinces, celles qui leur sont particulieres, & celles qui viennent d'une contagion générale. 4°. Enfin les moyens les plus sûrs de prévenir ces maladies, & de les guérir. Ces quatre sujets de prix partagés en quatre années différentes, donneroient chaque année une partie achevée & complette du grand ouvrage qu'on intituleroit *Histoire Médicinale de la France*, & qui seroit certainement plus utile aux citoyens, que des dissertations sur des sujets vagues, dont on ne peut retirer qu'un avantage trop général. L'impression de ces mémoires ainsi réunis, de toutes les Provinces, paroîtroit par partie chaque année, suivant la division établie. Cette impression se feroit au Louvre, sous la direction de l'Académie des Sciences de Paris. Et de ce travail continué seulement quatre années, résulteroit en un très-court espace de tems, un ouvrage important, qui, sans ce moyen, effrayera toujours par l'étendue des recherches qu'il exige, & égarera les Auteurs dans des détails que la précision d'un discours académique, & les regards des Savans que les Ecrivains auront toujours en perspective, ne manqueront pas d'écarter. L'exécution de ce projet est d'autant plus facile, qu'elle n'entraîne dans aucune dépense; d'autant plus avantageuse pour les Provinces, qu'elle leur assure des recherches exactes sur la santé de leurs habitans; d'autant plus honorable pour la France, qu'elle doit avoir pour résultat un ouvrage national, redigé sous les yeux de toutes les Académies, & revêtu du sceau de leur approbation.

Ajoutons encore que dans le cas où un pareil projet auroit son exécution, les Académies pourroient six mois d'avance, écrire une lettre circulaire à tous les Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Physiciens, Naturalistes, & aux personnes qui professent l'Art Vétérinaire dans la Province, afin que ceux d'entr'eux, qui ne seroient point dans le dessein de concourir, marquassent du moins ce qu'ils sauroient de particulier touchant le sujet du prix, dans le lieu qu'ils habitent, & que tous ces détails réunis, fussent rendus publics par la voye de l'impression, le jour qu'on proposeroit ce sujet. Les Académiciens, qui par état sont exclus du concours, pourroient également y joindre leurs vues, & le résultat de leurs recherches.

De Paris, le 24 Octobre.

Quoique le Gouvernement ait les yeux ouverts sur les Empiriques, il en existe pourtant toujours dans cette Capitale, dont l'ignorance & la cupidité trouvent des dupes & des victimes; nous en avons eu dernierement sous nos yeux, un exemple bien frappant. Une personne de cette Ville, fut attaquée de la petite vérole; incertaine sur la nature de la maladie, elle se confia à un Empirique, établi dans un des Fauxbourgs de Paris, qui ne se doutant pas de la nature du mal qu'il avoit à traiter, lui administra matin & soir en lavemens & en potion, des gouttes excessivement échauffantes, le mit à l'usage d'une tisanne non moins incendiaire, lui fit couvrir la tête d'un quadruple bonnet, le corps à proportion, l'entoura d'un paravent, & le fit placer devant un feu très-vif, dans une chambre bien close. Les effets de cette pratique meurtriere, furent d'exciter à la peau, une confluence énorme de boutons extrêmement petits & plats. Le malade étoit dans cet état lorsque nous fûmes appellés pour le voir; à l'instant nous fîmes cesser tous ces prétendus remedes, on éteignit le feu, on ouvrit la porte & les fenêtres, & le malade se sentit beaucoup soulagé; d'un autre côté, il cessa de prendre des bouillons, on le mit à l'usage de

la crême de riz, il prit chaque jour un lavement à l'eau simple & au beurre frais; enfin il but de l'eau dégourdie & du syrop de guimauve pour tisanne, & tous ces moyens lui rendirent le calme, & faciliterent le développement & la suppuration des boutons. On sent bien que dans une pareille confluence, l'enflure du visage dût être considérable; elle le fut en effet; avec elle s'établit la salivation, & quand ces symptômes commencerent à diminuer, les mains & les pieds enflerent à proportion; ce qui joint à la modération de la fievre secondaire, nous rassura sur les jours du malade, sans toutefois nous dissimuler, l'énormité de la confluence & de la suppuration qui dans ce cas sont toujours craindre pour les suites. Nous allions, comme on dit, au jour le jour, suivant toujours le même régime, & faisant peu de remedes, de peur de troubler la marche de la nature qui paroissoit être plus réguliere; lorsque tout-à-coup la fievre devint plus forte, les boutons du visage s'affaisserent, & la lividité s'empara du contour des boutons des autres parties du corps, ainsi que de l'espace intermédiaire de la peau. Au premier indice de ce changement subit, malheureusement trop commun dans les petites véroles, nous fûmes d'avis de recourir aux vessicatoires, & de prescrire au malade une boisson anti-gangreneuse & cordiale, en choisissant toutefois les cordiaux dans la classe de ceux qui combattent la putréfaction, & relevent les forces, sans les trop échauffer. Mais comme le cas étoit difficile, & paroissoit avoir des suites, nous priâmes M. de Bordeu de se joindre à nous. Son avis venant à l'appui du nôtre, ces secours furent tout de suite administrés; c'étoit le soir. Le lendemain matin le pouls étoit meilleur, & sans trop se confier à un retour de rougeur & à la diminution des symptômes gangreneux, nous espérâmes pourtant quelque chose; le soir le malade n'alloit pas mieux, nous redoublâmes les cordiaux anti-putrides, nous proposant de varier ces secours le lendemain, & de ne rien omettre de ce qui auroit pu sauver ses jours. Mais dans la nuit un nouvel Empirique arrivé d'Angleterre, vint traverser nos projets; il s'étoit présenté plusieurs fois dans le courant de la maladie, pour administrer ses *infaillibles secours*. On dit que cette fois les amis du malade l'ont forcé à faire cette démarche; quoiqu'il en soit, cet Empirique amené de gré ou de force, prononça l'arrêt de mort du malade. *Il est trop tard*, dit-il, *il n'y a plus d'esperance*. Cependant il administra sa poudre, & appliqua son topique à la plante des pieds; nous fûmes instruit de tout cela le lendemain à notre visite du matin; à midi l'Empirique avoit prescrit sa tisanne, & appliqué des topiques sur le ventre; dès-lors plus de vessicatoires, plus de boisson anti-putride, tout ce que nous avions prescrit avoit été rejetté. Il est bon de remarquer, que la veille le malade conservoit encore ses forces, avoit l'esprit très-pressant, & ne se plaignoit ni de la poitrine, ni du bas-ventre; le jour suivant, sur le soir, son visage étoit charbonneux, la gangrene occupoit toutes les pustules du corps, & enfin malgré ces poudres, ces tisannes, ces topiques sur les pieds & sur le bas-ventre, cette capacité étoit gonflée & tendue, le malade étoit sans connoissance, & avoit le ralle de l'agonie, qui a terminé ses jours douze ou quinze heures après. Telle est l'histoire exacte de la maladie & de la mort du sieur Feuillie, célebre Acteur de la Comédie Françoise. Les réflexions auxquelles elle peut donner lieu, touchent de trop près la santé des citoyens, pour ne pas se les permettre; mais comme elles seront un peu étendues, nous les reservons pour l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

C'est par erreur qu'on avoit annoncé dans la feuille précédente, le dernier extrait de l'ouvrage de M. de Mienvielle; le morceau suivant sur la fréquence des écrouelles parmi les habitans des montagnes, merite encore de trouver place dans notre Gazette.

» Les eaux des montagnes, dit l'Auteur, d'après M. de Bordeu, sont en général crues & approchent trop de l'état élémentaire. Elles blanchissent difficilement le linge, & ne cuisent pas bien les viandes & les légumes; elles les durcissent, au lieu de leur donner cette mollesse égale qui convient; elles ne font jamais du pain parfait. N'en voilà-t-il pas plus qu'il n'en faut pour faire présumer qu'elles sont sur la digestion à-peu-près les mêmes effets? Elles se lient mal avec les partics qui doivent former le chyle, &c. ce qui fait que les humeurs n'ont pas la lubricité, la douceur & l'égalité convenables. L'air n'est pas aussi sain qu'on le pense dans les montagnes. Les vicissitudes subites & multipliées qu'il y éprouve dans un même jour, ne peuvent que nuire à ceux qui les habitent. D'ailleurs on peut considérer l'air comme l'eau. Celle-ci trop pure, trop élémentaire, porte sur le tempérament, ce que l'air ainsi considéré doit faire. En effet, il semble que la nature ait craint d'exposer les organes des animaux à l'air le plus pur: la transpiration qui sort du poulmon, celle qui entoure tout le corps des animaux, est une espece de rempart & de laboratoire où l'air se charge de certaines parties, qui l'adoucissent, & qui l'incorporent déja, pour ainsi dire, dans l'animal qui va le respirer. Ces préparations sont une espece de digestion à la-

quelle l'air doit se prêter, & à laquelle un air *vierge*, comme celui des montagnes, résiste peut-être trop.

Il résulte de ces considérations, qu'il doit y avoir un dérangement considérable dans les fonctions des Montagnards, & spécialement dans leur transpiration. Elle en est souvent suspendue, ce qui retient à l'intérieur, des humeurs acides, dont la mariere de cette exerétion est si évidemment chargée, qu'il est impossible de rester dans un endroit où ils sont assemblés; on y sent l'aigre le plus vif. D'ailleurs l'air lui-même; chargé d'acide moins masqué, & peut-être plus abondant qu'il ne l'est dans la plaine, comme on peut s'en s'enconvaincre en répétant l'expérience de Stahl, & en faisant une legere attention aux vives couleurs des fleurs des montagnes, le communique aux humeurs. Le lait, le petit-lait & les pâtes non fermentées, dont se nourrissent les Montagnards, rendent leurs solides foibles, lâches, &c. & le chyle qui en résulte, est épais, visqueux, lent, & a beaucoup plus de penchant à s'aigrir, que celui qui est fait avec la viande. Ainsi les Montagnards sont continuellement exposés à un enchaînement de causes qui fomentent chez eux l'acrimonie acide des humeurs, & par-là la disposition la plus prochaine aux écrouelles. Il n'y a qu'à les voir & à étudier leur tempéramens, pour en mieux juger. Quelque brillante que paroisse leur santé, quoiqu'il semble qu'ils n'ayent rien à souhaiter à cet égard, & quoiqu'on vante beaucoup leur embonpoint, il est de fait cependant qu'ils ne sont pas aussi vigoureux que les paysans des plaines : ils sont mols, lents, paresseux & moins capables, qu'on ne pourroit le croire, de supporter de violens exercices; en un mot, ils approchent de l'état qui caractérise le tempérament des enfans; ils ont avec eux des rapports qui font qu'ils sont sujets aux mêmes maladies ».

Traité théorique & pratique des maladies inflammatoire, par M. Joseph - François Carrere, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, Professeur en Médecine dans l'Université de Perpignan, &c. avec cette épigraphe : *Nil forsan novum; sed neglecta reducit, sparsa colligit, utilia seligit; necessaria ostendit sic utile*. Baglivi. A Paris, chez Vincent. Volume *in-12*.

Traité sur le vice cancereux, où l'on développe les causes qui concourent à déterminer sa nature, ses effets dans les différens degrés, & la maniere de le prévenir & de le combattre, &c. avec un Traité particulier sur les humeurs squirreuses & chancreuses de tous les visceres, mais surtout des tubercules du poulmon; par M. Dupré de Lisle, *Docteur en Médecine, Médecin de* MONSIEUR. A Paris, chez Couturier fils. 2 vol. *in-12*.

Examen historique sur l'apparition de la maladie vénerienne, en Europe & sur la nature de cette épidémie. A Lisbonne, & se trouve à Paris, chez la veuve Barrois & fils. *in-12*. Prix 1 liv.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Nous connoissons encore le zele de M. Bourgelat, & nous sommes persuadés qu'il prendra nos observations en bonne part. En attendant qu'elle puissent avoir l'effet désiré, voici un remede indiqué par M. de la Grave, Médecin ordinaire de la Ville de Bayonne, d'après la visite qui a été faite en présence de M. le Commissaire de Police, de plusieurs bœufs & vaches dont on a fait l'ouverture, pour connoître la maladie qui regne dans ce pays parmi les bêtes à cornes. Le meilleur moyen, est-il dit, pour faire avorter la maladie des bestiaux, si elle n'est point encore parvenue à un certain degré, c'est d'user des délayans, entr'autres de la décoction de feuilles de mauve, de bourrache, de pourpier & du son, en y ajoutant dans les commencemens, un peu de miel, pour ne pas rendre cette boisson trop dégoûtante; on donne encore des lavemens composés avec les feuilles de manne, de seneçon, de pariétaire, faisant bouillir dans quatre livres de la colature susdite, deux onces de séné & demi-once de sel végétal. Ce remede doit être injecté de deux jours l'un, après avoir préalablement saigné ces animaux, & purgé avec un gros & demi de jalap en poudre, & autant de diagrede dans une bouteille de la susdite décoction. Les bains de riviere, matin & soir, sont aussi recommandés; M. de la Grave conseille encore de nourrir les bêtes à cornes avec des herbes fraîches choisies, comme le maïs, la laitue & le pourpier, mêlés ensemble, sans les faire travailler pendant quelques tems. Un moyen de prévenir l'épidémie, c'est de pratiquer un seton sous le cou de l'animal, & de le faire durer long-tems; on a vu dans plusieurs de nos Feuilles, la maniere de le pratiquer, & d'en entretenir l'écoulement.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 3 Novembre 1774.

De Rome, le 15 Octobre.

M. Massimi, jeune Médecin de cette Ville, avantageusement connu par des traductions utiles, vient de publier ses propres recherches sur les eaux salutaires & les bains de Nocera. Cet ouvrage divisé en sept chapitres, présente dans le premier, le tableau de la situation & du sol de Nocera où l'on jouit d'une vie agréable, d un air pur & temperé, & où la vie animale est des plus saines On trouve dans le second la description de la source de ces eaux, & tout ce qui a rapport à ces bains, célebres par plusieurs monumens historiques. Les animaux découvrirent les premiers la salubrité des eaux de Nocera, à leur exemple, les paysans ne cesserent point d'y avoir recours contre les morsures des reptiles vénimeux; & c'est après ces succès multipliés que les Médecins les ont prescrites à leurs malades dans les mêmes cas. Ces eaux, suivant M. Massimi, *sont pures, élémentaires, & ne contiennent qu'une très-petite quantité de terre alkaline.* L'Auteur leur attribue la propriété de diviser les humeurs, & de dissiper toute espece d'acrimonie, il entre dans le détail des maladies contre lesquelles ces mêmes eaux peuvent être utiles, & termine son ouvrage par la maniere dont il faut en user. Avant M. Massimi, Bernard de Spolette, Amatus le Portugais, Gabriel Fallope, & plusieurs autres Auteurs, avoient écrit sur les eaux de Nocera, mais aucun ne l'avoit fait aussi u[illegible]ment que ce jeune Médecin.

De Montpellier, le 18 Octobre.

Le 16 de ce mois, la femme du sieur Aymard, Marchand Epicier, demeurant au haut de la rue de la Blanquerie, accoucha d'une fille morte & hydropique, dont l'habitude du corps étoit entiérement couverte de pustules d'une petite vérole confluente. L'accouchement a été fait par M. Vigarous, Chirurgien très-habile, en présence de M. Fouquet, Médecin. Quelques heures après l'accouchement, ce dernier a ouvert avec la pointe des ciseaux, plusieurs de ces pustules qui se sont trouvées vuides, quoique l'infiltration eut gagné jusqu'au tissu cellulaire de la peau. Il est bon d'observer que ces eaux s'étoient presque toutes écoulées au moyen de quelques incisions ou mouchetures que l'Accoucheur avoit faites auparavant, sur le cadavre de cet enfant. Cette petite vérole a paru aux gens de l'Art, n'avoir pas encore bien atteint l'époque de la suppuration. Cet exemple est le second qu'on a eu dans moins de trois mois, dans le même quartier. On parle d'un troisieme, mais qui n'est point encore suffisamment constaté Que répondront à ces faits les pretendus Historiens de la petite vérole, qui assurent qu'elle ne se communique que par le contact, & qu'en séparant exactement les varioleux, il seroit impossible de la détruire? Ainsi des faits bien observés démentent chaque jout ce qu'un systême imaginaire avoit fait avancer avec trop de légereté; ainsi se justifie avec le tems la critique que nous avons faite il y a quelques années, du projet d'anéantir la petite vérole, fondé sur la nouveauté de cette maladie, & sur la maniere prétendue de se communiquer. Une observation pareille, faite il y a quelques mois dans la même Ville, & que nous avons rapportée dans nos précédentes feuilles, a fait dire à un Médecin de Montpellier, que si nous ne portions point le germe de la petite vérole, on ne peut disconvenir du moins que nous ne naissions presque tous avec une disposition particuliere à la contracter, disposition, ajoute-t-il, qu'on perd après avoir eu la petite vérole, puisqu'on n'est plus exposé (pour l'ordinaire) à la contracter une seconde fois lorsqu'on l'a eue naturellement ou par insertion.

De Tours, le 20 Octobre.

On a publié dans les affiches de cette Ville, quelques avis sur les champignons que nous avons cru devoir inserer dans nos feuilles,

quoique nous ne les adoptions qu'en partie. Après avoir pris pour texte, *quæ voluptas tanta cibi ancipitis*. L'Auteur continue ainsi. Il y a des champignons vénéneux par leur nature : *ils le deviennent tous par vétusté*. Il y a des champignons si vénéneux, que quand on les a tenus quelque tems dans la main, ils produisent des convulsions & autres semblables accidens. Si après avoir manié le champignon vénéneux des bois, on porte la main aux paupieres, on y ressent des démangaisons très-cuisantes. Lorsqu'on doute de la bonté d'un champignon, il faut en couper quelques parcelles & les mettre dans du lait; s'il est malfaisant, les mouches qui goûteront de ce lait, périront sur le champ. C'est une bonne méthode que de faire bouillir les champignons avant de les employer, dans de l'eau & du vinaigre; on jette cette premiere eau. Lorsqu'on a mangé des champignons vénéneux, on éprouve d'abord un sentiment de pésanteur & de tension à la région de l'estomac, respiration très-gênée, étranglement singulier, hoquet, quelquefois vomissement, urines suspendues, ou troubles ou épaisses. Dans le second période, respiration de plus en plus anhéleuse, pouls petit, syncopes, frissons, sueurs froides; alors la gangrene est établie & la mort inévitable. L'eau tiede & l'huile, n'ont aucun effet contre ce poison. Le vinaigre étendu dans beaucoup d'eau (l'Oxicrat ou le *Posca* des anciens) est le spécifique propre à en détruite l'activité. On peut donner à la fois l'antidote & l'émétique. Les anciens administroient l'oximel composé de trois parties de vinaigre sur trois parties de miel. Panarole assure que par ce dernier remede il n'a péri personne entre ses mains à Rome, où les empoisonnemens par les champignons sont si fréquens. Galien & les autres Médecins ont fait, avec le même contre-poison, les cures les plus heureuses. Le vinaigre a toujours été la base des compositions administrées avec succès, & il paroît en être l'unique antidote. On conjecture que les acides végétaux pourroient bien avoir la même efficacité que le vinaigre. Ce n'est plus une conjecture, M. Parmentier l'a démontré.

De Mousseaux sur Damville, le 21 Octobre.

On mande de cet endroit, que la femme du nommé Lefevre, laboureur de la Paroisse d'Anthenay, diocèse d'Evreux, âgée de 44 ans, après trois jours de travail d'enfantement, ayant été abandonnée par la plus habile des Sages-Femmes d'une Ville voisine, eut recours au sieur Boutey, Chirurgien, demeurant au Bourg Damville, & très-renommé dans ce canton par sa prudence, ses talens, & vingt années d'une pratique heureuse. Que ce Chirurgien ayant vu la mere & l'enfant prêts à périr, *fit l'opération avec tout le succès possible*, par les excessives chaleurs de l'Été dernier. (Nous présumons que c'est l'opération cœsarienne.) Que cette femme n'étant pas soignée, s'est levée, malgré son état, pour tous ses besoins; que le douzieme jour après cette opération, elle a été dans son jardin ramasser des oignons qu'elle a apporté chez elle dans son tablié, qu'enfin elle s'est grisée ce jour même, & que malgré le danger de son état, & les imprudences qu'elle a faites, elle s'est parfaitement retablie. Qu'à la vérité elle a eu à la suite de cette inconduite, un accès de fievre violent, mais qu'elle n'a cessé d'allaiter son enfant dans cet intervalle. Cette femme, sans doute mal conformée, avoit déja été accouchée quatre fois d'enfans morts au passage, qu'on n'avoit pu avoir que par le moyen du forceps. Ce fait sur lequel nous aurions désiré de plus amples détails, nous a été communiqué & certifié par M. Perriet, Curé de Mousseaux, qui promet, en cas de besoin, de le faire attester par *un procès-verbal en regle*.

Une circonstance que nous ne devons pas omettre, c'est que la mere parfaitement retablie au bout d'un mois, allaitant son enfant qui se portoit également bien à ce terme, fut obligée par les violences que lui fit son mari, de lui donner une Nourrice qui, faute de soins, l'a laissé mourir au bout de cinq semaines. Exemple terrible pour les peres & meres! Mais il faut avoir des entrailles pour y être sensible....

De Vitry-le-François en Champagne, le 23 Octobre.

M. Varnier, Médecin de cette Ville, ayant eu occasion de voir & de traiter plusieurs personnes attaquées de la rage, a fait sur ce sujet les réflexions suivantes. » Il convient de publier, une fois pour toutes, que la plupart des remedes de famille & ceux de Charlatans, les plus vantés contre la rage, ne sont propres tout au plus qu'à amuser les malheureux. Si le sujet mordu ne [illegible] été par un animal enragé, quoique réputé tel, il en guérira surement : on criera au miracle. Si le malade est vraiement atteint du virus hydrophobe, il en mourra; alors on vous dira de sang froid, c'est un malheur, ce remede en avoit guéri tant d'autres. Abus, il n'en guérira pas un seul de cent qui auront été mordus par un animal vraiement enragé; voilà mon avis. On est mordu, c'est assez; il est bien plus aisé de prévenir le mal que de le guérir : ayez bien vite recours aux bains domestiques tiedes, & aux frictions mercurielles d'une once de pommade pour chaque fois, particuliere-

ment sur la plaie, les deux jambes & les poignets. Le lendemain baignez de rechef, puis une nouvelle friction, assez longue pour qu'on soit assuré que le mercure a pénétré. Après trois frictions, on peut s'arrêter; mais il faut donner intérieurement dans toute boisson, de l'esprit volatil par demi-gros chaque fois, étendu dans beaucoup d'eau; il ne fera point de mal; on fera boire abondamment d'une tisanne de demi-once de racine de valériane sauvage dans deux pintes d'eau avec de la réglisse & un gros de nitre. Si la bouche s'échauffe, on donnera un lavement & un purgatif.

J'ai remarqué que le mot de *rage* en imposoit à tout le monde; que dans les malheureux qui en sont attaqués, loin qu'il parût de la fievre, la circulation étoit fort ralentie, & qu'ils mouroient sans pouls, froids comme marbre. De-là, je conclus que, dans les derniers momens, loin de les épuiser par des remedes, on doit les ranimer par des cordiaux, dont le bon vin est le meilleur & le plus facile à trouver & à prendre. Ces malheureux, suivant mes observations, n'ont de fureur que par leur imagination égarée. Je parle de ceux qui sont vraiement enragés, *rabiosi*, car pour les hydrophobes dont l'état est plus dangereux, puisqu'ils meurent plutôt, ils s'éteignent, sans autre agitation que celle de l'inquiétude, avec la seule horreur de toutes boissons, en exhalant les sentimens les plus pathétiques. J'ajouterai que les deux remedes, ci-devant prescrits, je veux dire le mercure & l'esprit volatil, donnés de bonne-heure, sont les deux grands antidotes contre tout virus animal, de scorpion, de vipere, de guêpes, ainsi que la maladie vénérienne, la gale, &c. peut-être aussi le venin de la tarentule. L'huile chaude en frictions & prise intérieurement, quand on n'a pas autre chose, a son mérite, pour prévenir le développement du virus animal. J'ai été guéri sur le champ de nombre de piquûres de guêpes par l'application de l'esprit volatil. Encore un mot qui n'est que conjecture; je crois que s'il étoit possible de faire prendre à un enragé furieux, de l'huile animale de dippel à grandes doses, peut-être en obtiendroit-on plus d'effets que du musc & de la civette, que quelques-uns ont prescrit comme spécifique contre cette affreuse maladie ».

De Paris, le 31 Octobre.

Les fievres intermittentes, tierces & quartes, ont regné pendant ce mois; quoique les premiers accès fussent assez fort, cependant il est rare qu'on soit venu à la saignée; on a d'abord fait vomir les malades avec un ou deux grains d'émétique; ensuite on a continué les remedes délayans dont on avoit d'abord établi l'usage, & ces fievres se sont presque toujours terminées de cette maniere. Il est rare qu'on ait été obligé d'en venir au quinquina; mais quand elles ont paru ne pas céder aux premiers remedes, on y a eu recours en ayant soin de l'allier aux purgatifs. Ces mêmes fievres ont regné dans les environs de Paris, & ont été traitées partout à-peu-près de la même maniere. Les petites véroles ont continué de se répandre, mais elles ont paru moins mauvaises, à l'exception de quelques-unes, que l'extrême confluence a rendu mortelles.

M. *Felix-Vic d'Azir*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, a ouvert le lundi 24 Octobre, son Cours d'Anatomie & de Physiologie, dans son amphiteatre rue de Glatigny, vis-à-vis la rue basse des Ursins.

M. *Rouelle*, Démonstrateur de Chymie au Jardin Royal des Plantes, commencera son Cours de Chymie, le lundi 14 Novembre 1774, à trois heures & demie de l'après midi, & continuera les lundi, mardi, jeudi & vendredi de chaque semaine, à la même heure, dans son laboratoire, rue Jacob, au coin de la rue des deux Anges.

M. *Roux*, Docteur-Régent de la Faculté, commencera son cinquieme Cours élémentaire de Chymie, le mardi 15 Novembre 1774, à onze heures précises du matin, & le continuera les mardi, jeudi & samedi de chaque semaine à la même heure, dans l'amphitéatre des Ecoles de la Faculté de Médecine, rue de la Bucherie, vis-à-vis le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

Remede contre la difficulté d'uriner, & la suppression totale de l'urine, causée par l'âcreté de cet excrément, ou par des graviers & des glaires.

Prenez une pincée de feuilles de murier blanc; faites-la infuser en forme de thé dans suffisante quantité d'eau. On boit de ce thé trois ou quatre tasses par jour, ayant soin de l'édulcorer chaque fois quand on le peut, avec le syrop de mures. Il faut, avant tout, administrer les remedes généraux, contre l'inflammation, lorsqu'elle existe, ou quand le malade en est menacé. Mais une fois qu'on a calmé les symptômes inflammatoires, on peut augmenter la quantité d'infusion de feuilles de murier, & en faire sa boisson ordinaire, ou la rendre un peu plus forte. C'est un moyen

de débarrasser la vessie, & de faciliter l'écoulement des urines, précieux par sa simplicité, & qui nous a été communiqué par une personne de l'art, très-versée dans la pratique de la Médecine.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité analytique des Eaux Minérales, de leur propriété, de leur usage dans les maladies; fait par ordre du Gouvernement, par M. Raulin, *Docteur en Médecine, Pensionnaire du Roi, &c. &c. Tome II des Eaux Minérales en particulier.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

Les Eaux minérales du Royaume n'étoient point assez connues, plusieurs même n'avoient jamais été analysées; il y en a pourtant beaucoup, & il eût été bien étonnant que dans le nombre il ne s'en trouvât pas quelques-unes qui pussent remplacer celles qu'on nous apporte à haut prix d'Allemagne & de Boême, & que la fraude & l'infidélité des Voituriers qui en font commerce sur nos frontieres, rendent souvent très-suspectes. L'analyse de plusieurs eaux jusqu'à présent inconnues, & la comparaison des propriétés de quelques autres avec les Eaux minérales étrangeres, devenoient un objet important, & digne des recherches des Médecins. M. Raulin qui avoit déja écrit sur les Eaux minérales en général, s'est imposé cette tache dans ce second volume.

Dissertatio Academica de cancro, quam duplici præmio donavit illustris Academica scientiarum, humaniorum litterarum & artium lugdunensis in conventu publice habito, die octava Decembris anno 1773, auctore Ber. Peyrilhe, *Doctore Medico Tolosano, &c.*

Dissertation sur le cancer, qui a obtenu le prix double proposé par l'Académie de Lyon, dans son assemblée du 8 Décembre 1773, par M. Peyrilhe, Docteur en Médecine, Maître en Chirurgie, &c. A Paris, chez de Hensy le jeune, & Didot le jeune. Vol. *in*-12.

Avis aux meres au sujet de l'inoculation, ou lettre d'une Dame de Province, qui hésitoit de faire inoculer ses enfans; avec cette épigraphe: D'un siecle de succès, *l'art d'inserer* se vante. A Londres, & se trouve à Paris, chez Desventes de la Doué, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le College de Louis le Grand. Brochure *in*-8°. de 47 pages.

Essai sur les Eaux minérales thermales de balaruc, où l'on assigne leurs vertus, la maniere dont on les employe, les préparations nécessaires avant leur usage, & les maladies auxquelles elles sont utiles, avec cette épigraphe:

Ætas longè magistra.

A Montpellier, chez Rigaut & Pons, vol. *in*-8°.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite de la pousse des chevaux.

En divisant la pousse en seche & en humide, (N°. 40 de ces feuilles) nous n'avons donné que le traitement de la premiere; voici la maniere de traiter la seconde espece de pousse. Il faut placer les chevaux qui en sont attaqués, dans une écurie seche, propre & continuellement parfumée avec de l'encens; on ne donnera pour nourriture que de la bonne paille de froment, en petite quantité. On fait au poitrail, un cautere avec la racine d'hellebore, dont on entretiendra l'écoulement pendant deux ou trois mois. Si les vapeurs d'encens ne produisent point d'effet sensible, on mêlera deux onces de benjoin avec une once d'orpiment; l'animal recevra tous les jours la vapeur de quelques pincées de ce mélange jetté sur de la braise. On administrera tous les soirs & tous les matins, deux onces de souffre, & demi-once de fer, incorporées dans suffisante quantité de miel. Si le cautere ne fournissoit pas beaucoup d'humeur, & que l'animal rendît toujours par les naseaux la même quantité de matiere, on appliqueroit sur l'un & l'autre côté de la poitrine de larges vesficatoires qu'on renouvelleroit toutes les vingt-quatre heures, jusqu'à ce qu'il s'y établit une véritable suppuration qu'on entretiendroit pendant un mois, avec de l'onguent égyptiac, animé de mouches cantharides. La boisson doit être de l'eau de chaux seconde, édulcorée avec beaucoup de miel. L'animal ne doit point être exposé aux alternatives du chaud & du froid. Il faut éviter de le faire galoper ou troter; on le fera seulement promener au pas, deux ou trois heures par jour, sans l'obliger à porter des fardeaux considérables, ou par des chemins escarpés. Voilà quels sont les remedes les plus convenables à la pousse, sur lesquels cependant il ne faut pas compter dans la pousse invétérée.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, *Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 10 Novembre 1774.

De Londres, le 14 Octobre.

Les abus qui résultent presque toujours de l'administration des grands Hopitaux, & la contagion qui s'exhale dans ces demeures prétendues charitables, ont fait imaginer aux Anglois un nouveau moyen de soulager les malheureux attaqués de maladie. On a établi à Westminster, une Pharmacie pour les malades indigens du lieu ou des environs. *Ces malades seront traités chez eux :* ce qui exemptera de la nécessité de recourir aux Hôpitaux, ceux qui ne peuvent abandonner leur domicile sans déranger leurs affaires, ou qu'une certaine délicatesse empêche de se réfugier dans ces aziles. Des Médecins d'un mérite reconnu, iront les visiter dans leurs maisons, & se réuniront tous les jours à des heures marquées, à la Pharmacie publique, pour y répondre à ceux qui viendront les consulter. La direction des femmes enceintes, sera confiée à des Accoucheurs experimentés, qui se rendront également en certains jours à ce même endroit, & qui après les avoir conduites pendant leur grossesse, les adresseront à des Sages-Femmes établies dans chaque district. Des Chirurgiens habiles feront ou dirigeront toutes les opérations qui sont de leur ressort ; enfin un Apotichaire intelligent, y exécutera les ordonnances des Médecins, & distribuera les remedes. Cet établissement utile prouve évidemment l'insuffisance & le danger des grands Hôpitaux Déja plusieurs citoyens se sont élevés contre ces amas de contagion & de misere, ou sous le prétexte de secourir les pauvres, ont fait si souvent violence à l'humanité ; M. l'Abbé Roubaud, dans sa Gazette du Commerce & de l'Agriculture, n'a pas balancé d'en desirer la réforme ; & puisque l'occasion s'en présente, nous devons aussi, sur les traces de cet Ecrivain judicieux, publier nos vues sur la maniere de substituer des moyens utiles à des moyens pernicieux.

On l'a dit, & on ne sauroit trop le répéter, il est difficile d'entretenir la propreté dans les Hôpitaux, il est plus difficile encore d'y donner des soins exacts aux malades ; & si les ordonnances des Médecins sont toujours bien placées, du moins il se fait des quiproquo qui déplacent l'application des remedes, & en font souvent autant de poisons ; que si ce double inconvénient, malheureusement trop fréquent, pouvoit être écarté, du moins il resteroit toujours un inconvénient plus fort encore, qui tire sa source de la chose même, & auquel rien ne sauroit obvier : c'est celui de réunir trop de malades dans un même endroit, de les exposer réciproquement à la honte, de rendre leur misere publique, de leur serrer le cœur en les séparant du sein de leur famille, de concentrer en un seul lieu une dépense que la prodigualité nécessaire, & une confusion inévitable rendent énorme ; de borner enfin le soin des malades à un petit nombre d'Infirmiers, & à un nombre plus petit encore de personnes de l'Art, que la multitude rend involontairement moins attentifs, au détriment de l'espece humaine. On ne nous accusera pas sans doute d'exageration ; ce n'est ici que l'esquisse d'un tableau dont les détails revolteroient les ames les moins sensibles, s'il étoit permis de les exposer au grand jour. Que faire pour arrêter les maux qui résultent de pareils établissemens ? Que faire ? C'est de les supprimer le plutôt possible ; mais comment y remédier ? Les Anglois nous en ont donné l'exemple. Multipliez les charités des paroisses ; le revenu annuellement employé pour l'honnoraire des Médecins & Chirurgiens des Hôpitaux, partagez-le en petites sommes de deux cent livres, prix ordinaire de l'honnoraire des Médecins des paroisses ; distribuez les malades par quartier ; faites autant qu'il sera possible, que le Médecin de la paroisse habite le quartier qu'il dessert ; ayez les mêmes précautions pour les Chirurgiens ; vous multiplierez les moyens d'employer les personnes de l'Art, ils donneront moins à la routine, & vous aurez de meilleurs Observateurs.

D'un autre côté, la somme que chaque malade dépensera par jour dans l'Hôpital pour être servi, nourri & entretenu, passez-la lui

au milieu des siens; cette viande qu'il ne mangera point, nourrira sa femme & ses enfans. L'argent donné aux Infirmiers pour le soigner, ses parens le gagneront en le soignant avec plus de zele, sa présence consolera sa famille désolée, & chacun de ces malades étant soigné séparément dans Paris, le foyer d'infection résultant de leur réunion, cessera tout de suite : l'entretien des Maisons d'administration, & la fourniture des drogues, ne couteront pas plus en détail qu'ils ne coutent en gros dans les grands Hôpitaux. Ce sont-là autant de vérités reconnues de tous ceux qui sont au courant de l'administration de ces grandes Maisons. On pourra sans doute faire plusieurs objections contre ce projet: & comme nous ne les ignorons pas, nous les aurions prévenues, si les bornes étroites de nos feuilles nous l'eussent permis; nous y répondrons dans la suite quand l'occasion s'en présentera.

De Brest, le 26 Octobre.

Un forçat depuis long-tems imbécille, & qui étoit dans le marasme, vient de périr subitement de suffocation dans l'Hôpital de la Marine de cette Ville. A l'ouverture de son cadavre, on a trouvé un morceau de bois très-long dans l'œsophage, & dans son estomac deux cuillers, l'une de bois, l'autre d'étain, un couteau de jardinier fermé, plusieurs cloux d'un pouce & demi de long, des morceaux de verre fort anguleux, grands comme un écu de six livres, un morceau de mastic de Vitrier, du volume d'un œuf, un bout de cercle de barrique, & plusieurs corps étrangers, qui presque tous étoient contenus dans un sac particulier, formé par l'extension des tuniques de ce viscere. On ne sauroit douter de ce rapport singulier & intéressant; il est attesté par M. de Courcelles, premier Médecin de la Marine de Brest, M. Fournier, Médecin ordinaire, par un Commissaire, & par plusieurs Chirurgiens du même Département. Voilà certainement de quoi fournir matiere à raisonner aux Médecins expliquants; pour nous dont le principal objet est de recueillir des faits, & d'en tirer des conséquences pratiques, nous observerons que puisque tant de corps étrangers, presque tous déchirans, ont pu séjourner si long tems dans l'œsophage & dans l'estomac, il ne faut pas en craindre les suites autant qu'on le fait, & en précipiter la sortie par une extraction violente, ou par le vomissement, comme on a coutume trop souvent de le pratiquer. Il paroît que cet amas de substances étrangeres, que le forçat n'avoit successivement avalées que par imbécillité, ont vitié peu à peu les organes de la digestion, & ont conduit ce forcat au marasme. Il est encore évident que le morceau de bois arrêté dans son œsophage, a été la cause de sa suffocation & de sa mort. Mais comme tous ces corps étrangers chacun assez volumineux, ont été successivement avalés, & qu'il s'est écoulé bien du tems, jusqu'à la derniere imprudence qui a fait périr ce malheureux, rien ne sauroit autoriser à précipiter les moyens violens qu'on a coutume de mettre en usage en pareil cas.

De Clermont en Beauvoisis, le 27 Octobre.

On mande de Metu, qu'au mois d'Août dernier, un particulier de ce canton, ayant appris que l'odeur de jusquiame faisoit fuir les insectes & les rats, il en fit placer plusieurs tiges tout autour de sa grange, dans l'intérieur. Que des valets s'y étant endormis pendant les fortes chaleurs, se trouverent à leur reveil fort malades; l'un ayant un vomissement & un saignement de nez considérables, & tous des étourdissemens & des maux de tête qui durerent plusieurs heures. Cette imprudence & les accidens qui l'ont suivie, serviront peut-être d'exemple, & précautionneront les fermiers contre une foule de moyens dangereux, qui ne leur sont souvent communiqués que par des personnes ignorantes, & qu'ils adoptent plus souvent encore avec trop de crédulité. La jusquiame croît dans la campagne, mais plus communément auprès des Villes, dans les fossés, dans les fumiers & dans les décombres. Ses feuilles sont amples, nombreuses, lanugineuses, découpées sur leur bords, & d'une odeur forte. Ses fleurs naissantes sont en entonnoir, d'une seule piece, coupées en cinq portions obtuses, jaunâtres sur les bords, venées de pourpre. Tel est le port extérieur de cette plante vénéneuse, dont l'odeur est forte assoupissante, & que nous n'avons ainsi décrite que pour prévenir les gens de la campagne qui ne la connoitroient point assez. La Médecine a banni la jusquiame de l'usage intérieur, & quoiqu'on la conseille souvent en topique, il ne faut pourtant jamais l'employer sans le conseil des personnes de l'Art. Nous placerons à côté des mauvais effets de l'odeur de la jusquiame, un phénomene qu'on vient d'observer à Rome.

» Dans un endroit du Vatican, où l'on devoit construire des cellules pour loger des Cardinaux pendant le conclave, on a été arrêté par des exhalaisons fétides, qui provenoient de magasins de bled qu'on y avoit entassés. Ces vapeurs examinées, ont été jugées mortelles. On se sert de puits souterrains dans certains pays, pour enfermer les bleds; mais quoique le grain qu'on en retire serve à faire du bon

pain. Cependant quand on les ouvre, il s'en exhale une odeur infecte & mortelle. Ceux qui ont proposé en dernier lieu de renfermer les grains dans des caves, n'ont peut-être pas prévu cet inconvénient, contre lequel on ne sauroit trop se précautionner. Trop de causes de mort nous environnent, sans les multiplier encore.

De Paris, le 8 Novembre.

Une personne de cette Ville, attaquée de mal vénérien, ayant eu recours à nous depuis peu pour en obtenir la guérison, a été traitée suivant la méthode mixte, que nous avons mise en usage depuis quelques années. Elle avoit pris environ six gros de pommade mercutielle en frictions, & quatre grains de mercure sublimé, lorsqu'elle a été attaquée d'une petite vérole confluente, dont les boutons se sont manifestés même sur l'endroit où les frictions avoient été faites. Elle se trouve assez bien malgré son premier état ; & quoique cette petite vérole soit confluente, il n'y a aucun des signes qui font craindre pour les jours des malades. Une autre personne que nous avions tour récemment guérie de la v... se trouve aussi dans le même cas. Cela prouve manifestement que les préparations mercurielles qu'on administre comme préservatives contre la seconde contagion, sont au moins inutiles. On peut encore en conclure que la maladie vénérienne ne rend pas la petite vérole plus dangereuse.

Un Maître en Chirurgie de Paris, qui vraisemblablement cherche à entretenir des disputes polemiques pour se faire connoître, nous a attaqué dans le Journal de Médecine, & même s'y est plaint de l'inexactitude de nos feuilles. Il s'attendoit sans doute en provoquant ainsi le combat, que nous lui répondrions, & qu'il seroit nommé ; nous n'avons rien à lui répondre personnellement, parce qu'il paroît abonder en son sens. Nous ne le nommerons pas non plus, parce que cela lui feroit trop de plaisir. Mais nous prierons le lecteur impartial, de comparer ce que nous avons dit de son ouvrage dans une de nos feuilles, avec ce qu'il en a publié dans l'avant dernier Journal de Médecine, nous ne répondrons pas autrement à ses mots & à ses phrases, &c. *sunt verba & voces prætera que nihil.*

On a fait le mois dernier au Jardin de l'Infante, l'expérience d'un nouveau miroir ardent appartenant à M. de Trudaine, & dont le sieur de Bernier est l'Inventeur. Il est composé de deux glaces de près de trois pieds de diametre, courbées au feu, & réunies par un cercle de cuivre, où elles sont exactement mastiquées. On y introduit de l'esprit de vin bien deflegmé, dont on remplit le vuide qui reste entr'elles: ce qui forme une lentille d'une force & d'une activité surprenantes. L'Inventeur de ce miroir, dont la physique & les arts peuvent tirer beaucoup d'utilité, se propose de le perfectionner.

M. Buquet, Docteur-Régent de la Faculté, a commencé son Cours d'Histoire Naturelle & de Chymie, lundi 7 Novembre 1774, & continuera les lundi, mercredi & vendredi de chaque semaine, à midi précis, dans le Laboratoire de M. de la Planche, Maître Apothicaire, rue de la Monnoye. Ce même Médecin a commencé un Cours d'Anatomie, le mardi 8 du même mois, & continuera les mardi, jeudi & samedi de chaque semaine à midi précis, dans son Amphitéatre, rue basse des Ursins, au coin de celle de Glatigny, en la Cité. Les personnes qui désireront disséquer, pourront s'adresser à M. Regnault, à l'Amphitéatre.

La Faculté de Médecine de cette Ville, s'étant assemblée samedi dernier, suivant son usage, pour l'election d'un nouveau Doyen, a fait choix de M. Alleaume, l'un de ses membres, pour remplir cette place, toujours accordée au merite, au zele & à la prudence du Sujet.

LIVRES NOUVEAUX.

Collection Académique, &c. tome V. A Paris, chez Pankouque, Libraire, rue des Poitevins.

Récreations physiques, œconomiques & chimiques de M. Morel, premier Apotichaire de l'Impératrice de Russie &c. Ouvrage traduit de l'Allemand avec des observations & des additions, par M. Parmentier, Apotichaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides &c. 2 vol. in-8°. A Paris, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

Nous rendrons un compte particulier de ces deux ouvrages.

On trouve chez Dorez, Libraire, rue Saint Jacques, quelques exemplaires de *l'Anatomie de Cowper*, 1 vol. in-fol. en forme d'atlas, orné de 126 planches gravées en taille douce. Prix, broché, 64 liv.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Un citoyen versé dans l'Art Vétérinaire, nous a adressé ces réflexions sur l'épizootie qui regne dans le Bearn. Leur utilité dans toutes les épidémies nous ont déterminé à les rendre publiques, & nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en y joignant une ancienne observation sur les maladies contagieuses des bestiaux, répétée plusieurs fois depuis, & toujours plus intéressante.

Il paroît que l'épizootie qui a regné, & qui regne encore dans le Bearn, est inflammatoire, à en juger par le traitement que M. de

Lagtave a employé. Dans ce cas nous croyons que le vinaigre & le sel ajoutés aux infusions délayantes, qu'il a sagement ordonnées, doivent produire le meilleur effet; mais nous n'adopterions pas le purgatif dont il a conseillé l'usage. Nous avons observé plusieurs fois que les poudres fatiguoient beaucoup dans les maladies inflammatoires, en se fixant dans les replis des estomacs & des intestins, & augmentoient le mal par leur trop longue irritation. Cet inconvénient qui peut devenir funeste, surtout dans ces sortes d'épizooties, où la gangrene ne tarde pas à se déclarer, ne seroit point à craindre si on employoit les purgatifs en infusion, lesquels réussissent toujours mieux. Quant aux précautions, nous ne sommes pas surpris du peu de succès qu'elles ont eues; nous avons nous-mêmes été témoin dans une semblable maladie, des difficultés qui se rencontrent, non pas pour les rendre absolument inutiles, mais pour les prendre ou faire prendre telles qu'il convient, afin d'en assurer l'efficacité. Nous dirons dans la suite pourquoi elles sont le plus souvent infructueuses, en détaillant les obstacles & la maniere de les détruire. Nous démontrerons en même-tems combien il est essentiel de ne point négliger les précautions de toute espece, puisque sans elles les traitemens les mieux indiqués ne peuvent produire l'effet désiré. Nous admettons dans le traitement préservatif, l'usage extérieur du goudron. Quoiqu'il ait été employé conjointement avec d'autres remedes pour des animaux qui ont été préservés dans la derniere épizootie qui a ravagé une partie de la Picardie & de la Flandre: nous ne pouvons assurer qu'il mérite la préférence; mais comme ce moyen coute très-peu, qu'il est facile à trouver & à être employé, (ce qui est essentiel pour les gens de la campagne) nous en recommandons l'usage: peut-être deviendra-t-il le préservatif assuré que l'on cherche depuis long-tems. On pourroit le présumer, car le goudron qui possede une vertu anti-putride, & dont l'odeur très-pénétrante se conserve long-tems & s'étend au loin, peut amortir & peut-être même rendre inutile l'action du virus pestilentiel sur les animaux: voici la maniere de s'en servir.

Lorsque l'on craint une épizootie, ou qu'elle regne dans un canton, on fera porter à chaque animal un collier de goudron fait avec de l'ozier, de la corde, ou de toute autre chose propre à retenir cette matiere, & il le portera tout le tems que la maladie tegnera. On en couvrira aussi une partie des murs, les portes & les creches, en ayant soin de mettre une nouvelle couche tous les huit jours, & même plus souvent, tant sur les colliers que sur les autres parties qui en auront été enduites.

En 1682, la mortalité du gros bétail commença dans le Lyonnois & le Dauphiné, d'où elle se répandit avec fureur dans plusieurs autres Provinces. Le bétail qui en étoit attaqué, mangeoit, travailloit, faisoit toutes ses fonctions naturelles, jusqu'au moment où on le voyoit tomber mort tout-à-coup. Il se formoit sur sa langue une vessie noire ou violette, qui faisoit escarre en quatre ou cinq heures. L'escarre tomboit bientôt, & l'animal mouroit. On en a ouvert dont on a trouvé les entrailles pourries, la langue de la plupart étoit gangrenée, & on en a vu tomber en pieces. Le remede qui a le mieux réussi, a été de frotter jusqu'au sang, la vessie qui se formoit sur la langue, avec une piece d'argent, & de laver ensuite la playe avec du vinaigre assaisonné de poivre & de sel; quelques-uns y ont ajouté de l'ail, du poteau, &c. Ils trempoient dans cette infusion un morceau d'écarlate, avec lequel ils fomentoient la partie malade. Ce mal étoit si contagieux, qu'un homme est mort pour s'être servi d'une cuilliere dont on avoit frotté la langue d'un bœuf malade. Un autre homme a été attaqué de ce mal pour avoir mis dans sa bouche, une piece d'argent qui avoit servi au même usage; il a été guéri par le même remede que ces animaux.

L'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, propose pour le sujet d'un des prix qu'elle doit distribuer en 1775, la question suivante. *Quels sont les moyens de perfectionner la laine des moutons de la Flandre.* Ce prix consiste en une médaille d'or du poids de 25 ducats; les Auteurs peuvent écrire leur mémoire en François, en Latin ou en Flamand. Mais ils ne se feront pas connoitre, & leurs ouvrages seront adressés franc de port, à M. Girard, Sécretaire perpétuel de l'Académie; ayant soin de les faire copier lisiblement, & d'y joindre une devise inscrite sur le billet cacheté, qui doit renfermer leur nom & leur demeure.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 17 Novembre 1774.

De Rome, le 25 Octobre.

ON a vu dans le N°. 44 de ces feuilles, le Docteur Massimi recherchant les propriétés des eaux minérales de *Nocera*, dans cette Capitale de l'Italie Un autre Médecin vient depuis peu de publier de nouvelles recherches, sur l'eau simple froide, employée en topique, qu'il regarde comme un puissant remede contre l'hemoptysie, & toute autre sorte d'hemorragie. Ces recherches en forme de dissertation se vendent à Rome, chez Zemple, & leur Auteur est le Docteur Gervasi, qui a fondé sa doctrine sur celle d'Hippocrate. Le pere de la Médecine avoit remédié par l'eau froide, à une perte de sang causée par la présence d'une môle, & accompagnée d'une fievre ardente & convulsive. Cette observation a autorisé M. Gervasi à faire usage de ce secours, & les observations qu'il a faites depuis, se sont parfaitement accordées avec celles du Médecin de Cos. Le raisonnement s'accorde avec l'expérience en faveur de la pratique de M. Gervasi, & sa doctrine est celle des plus grands Médecins. On a vu dans une de nos feuilles, ce qu'il falloit attendre de l'usage interne de l'eau froide dans ces sortes de cas, & l'on ne doutera pas de l'efficacité de ce remede employé à l'extérieur, quand on réfléchira sur le saisissement qu'il cause, sur la tension subite & spasmodique des solides, & la condensation des fluides qui en sont les suites. Mais en ayant recours à un moyen aussi prompt, on n'oubliera jamais la nécessité de donner un certain cours à l'hemorragie avant de l'arrêter, ou d'en prévenir la cessation par des saignées, au cas qu'elle ne provînt que de la surabondance du sang; car autant il importe d'entretenir l'écoulement de ce fluide quand le malade est menacé d'épuisement, autant il seroit dangereux d'arrêter une hemorragie, lorsqu'il y a plethore. C'est ici le cas de placer une observation qui fera sentir combien cette attention est nécessaire dans la pratique. Un jeune homme âgé de 15 ans, eut dans la nuit une hemorragie considérable qui effraya ses parens, & pout laquelle fur appellé un Médecin de nos amis, avec lequel nous venions à peine de prendre nos grades de Docteur en l'Université de Montpellier. Comme le malade avoit teint ses draps de sang, & que ce fluide couloit abondamment de son nez depuis long-tems, notre Confrere crut qu'il étoit d'autant plus nécessaire d'arrêter l'hemorragie, que le malade paroissoit prêt à se trouver mal. En conséquence il fit verser dans un verre d'eau quelques gouttes d'eau de rabel; on en imbiba de la charpie avec laquelle le nez fut tamponé. L'hemorragie s'arrêta tout de suite, & le malade s'endormit; mais en se reveillant, il eut une fievre des plus fortes avec un délire, qui dura plusieurs jours, & pour lequel malgré l'hemorragie précédente, il fallut le saigner une fois du bras, & deux fois du pied; ce ne fut même qu'après la quatrieme saignée, que le pouls devint plus tranquille, & que le malade cessa d'être en danger. En général il faudroit avoir cette attention dans la pratique, de ne pas précipiter les remedes capables d'arrêter les hemorragies, & de les faire précéder par la saignée. Dans le cas où l'on ne pourroit point prendre cette précaution, on doit attendre plutôt de la nature, que de ces moyens repercussifs suspects, la cessation de l'hemorragie, qui arrive souvent d'elle-même, dans la syncope qu'elle cause.

De Montpellier, le 30 Octobre.

Il n'est guères d'années où la précipitation avec laquelle on descend dans les caves pleines de vin en fermentation, ne soit la cause de quelque mort subite. Un Journalier de cette Ville a été dernierement suffoqué par la vapeur de cette fermentation, & il auroit immanquablement péri, si on l'eût abandonné aux soins meurtriers des personnes ignorantes, qui accéleroient officieusement sa véritable mort, par des secousses plus nuisibles qu'utiles. On le tourmentoit envain

pour lui rendre l'usage des sens, lorsque M. Arguier, Chirurgien, instruit de l'accident, accourut au secours de ce malheureux. Son premier soin fut de l'exposer à l'air libre; en même-tems il lui fit jetter quantité d'eau froide sur le visage, & lui mit sous le nez de bon vinaigre, & de l'esprit volatil de sel ammoniac. M. Arquier crut aussi devoir recourir à la saignée, qu'il réitera trois quarts d'heure après, à cause que la respiration étoit très-pénible. Ces soins ont eu le succès desiré, le malade a recouvré ses forces, & le même jour il étoit en état de travailler. On ne peut qu'applaudir au zele éclairé de M. Arguier; on eût seulement désiré qu'il eût insisté davantage sur l'aspersion de l'eau fraîche, non sur le visage seulement, mais sur tout le corps, dépouillé de ses habillemens, & étendu par terre dans la cour ou dans la rue: il eût évité par ce moyen la saignée, qui est rarement nécessaire, & qui souvent peut être préjudiciable.

De Rouen, le 6 Novembre.

Nous n'avons différé à rendre compte de la machine pour les noyés, imaginée & présentée à l'Académie de Rouen, par M. Scanégatty, que pour pouvoir la faire connoître dans un plus grand détail. » Son attention s'est particuliérement fixée sur l'*injection de la fumée de tabac*, & sur l'*inspiration de l'air chaud*. La répugnance pour la premiere, la force des muscles pectoraux qu'exige la seconde de ces opération indispensables, lui a fait imaginer une *seringue* qui remplit ce double objet. Le corps & le piston n'ont rien de particulier; mais le fond est percé de deux trous distans d'environ un pouce. Ils sont l'un & l'autre garnis de soupapes, mais placées différemment: l'une est à l'intérieur d'un de ces trous, & s'ouvre dans l'aspiration du piston; l'autre est à l'extérieur de l'autre trou, & s'ouvre dans le refoulement, tandis que la premiere se ferme, & *vice versâ*. Chacun de ces orifices est surmonté à l'extérieur d'une portion de tuyau à vis sur lequel se monte un écrou qui tient à un boyau de cuir plus ou moins long, terminé par une vis d'étain, à laquelle l'on adapte les différentes piéces convenables à l'usage qu'on en peut faire. En supposant par exemple qu'on veuille injecter de la fumée, on visse sur l'orifice où se trouve la soupape intérieure, une pipe de métal remplie de tabac allumé. Si l'on éleve le piston, la seringue se charge nécessairement de fumée qui, lors du refoulement, ne trouvant d'issue que par la soupape extérieure, est obligée de suivre le boyau de cuivre terminé par une canule. L'on peut, sans la déplacer, pomper & fouler alternativement, & faire ainsi passer dans les intestins d'un submergé autant de fumée de tabac qu'on le juge à propos. Ce moyen a paru plus simple & plus assuré que celui du soufflet actuellement en usage. Veut-on introduire de l'air chaud & humide, tel que le fourniroit un homme en appliquant sa bouche sur celle d'un submergé? On substitue à la pipe un tuyau de cuir, dont l'autre extrémité se visse au-dessus d'une petite bouilloire dans laquelle on échauffe un verre d'eau, par le moyen d'une lampe à esprit de vin. Si l'on aspire, la seringue se charge de l'air chaud & humide qu'exhale la bouilloire, & qui en refoulant passe dans le boyau terminé alors par une espece d'*anche* très-applatie, laquelle surmontée d'une embouchure ou de fausses levres pour prévenir toute évaporation, porte cet air dans la bouche, puis dans les poulmons, en telle force & quantité qu'on le juge nécessaire. On peut continuer cette opération sans déplacement; & cette injection d'air est bien supérieure à celle que peut fournir la bouche d'un homme qui, indépendamment de la répugnance, est bientôt rebuté par la fatigue.

On voit par-là combien est ingénieuse cette machine, mais aussi combien elle doit être couteuse, & quelle attention elle exige pour la tenir toujours en état de servir. C'est ce qui nous a fait persister dans le dessein de publier incessamment celle que nous avons annoncée dans nos précédentes feuilles, sans que cela puisse diminuer la reconnoissance & les justes éloges dûs à M. Scanégatty.

La séance de l'Académie de Rouen, dans laquelle on fait la description de cette machine, fut terminée par la lecture d'un mémoire de M. *Pamard*, fils, Chirurgien en chef à Avignon, sur sa méthode d'extirper les loupes, & autres tumeurs enkistées. Elle consiste à appliquer dans tous les cas sur la tumeur, une figure *géometrique simple*, qui fixe l'étendue que doivent avoir les angles de la plaie. C'est le moyen de faire cette extirpation avec la précision requise, pour que la peau restante remplisse l'objet proposé.

De Paris, le 14 Novembre.

M. Gauthier, Ecuyer, premier Chirurgien ordinaire de Monsieur, frere du Roi, vient de publier deux observations sur la rupture du tendon d'Achille, trop intéressantes pour les campagnes, pour ne pas les rapporter. » Au mois de Juin 1767, le nommé Pierre Pulleux, garçon du sieur Michault, Boucher à la suite de la Cour, voulant décrocher un quartier de bœuf attaché au plancher, monta sur un

billot où étoit posé un couperet fort pesant & bien tranchant. Trop de précipitation fit culbuter l'homme, dont malheureusement le pied se trouvant engagé avec le manche du couperet, renversa l'instrument qui, en retombant sur la jambe, lui coupa transversalement & en totalité le tendon d'Achille, à un travers & demi de doigt de sa terminaison au talon. Je fus appellé pour traiter cette plaie, au moment qu'elle étoit encore toute saignante. Après l'avoir bien exactement lavée avec l'eau marinée, je réunis les deux extrémités du tendon coupé, de même que les tégumens, & je n'employai qu'une très foible extension du pied. Je mis ensuite un appareil garni de plusieurs compresses graduées, soutenues d'un bandage simple & seulement contentif; j'ordonnai le régime qu'exigeoit l'état du malade, & ne lui recommandai que de tenir sa jambe blessée en repos, sans assujettissement à aucune situation contrainte. Je relevai l'appareil au bout de quinze jours: je trouvai la plaie presque réunie; il n'y restoit qu'un léger suintement auquel je remédiai en appliquant un petit linge enduit d'un peu de baume d'Arcæus, & par-dessus, l'appareil mouillé de vin aromatique. Enfin je n'eus pas continué ce traitement pendant quinze autres jours, que je parvins à cicatriser la plaie, & à la sécher avec un peu de charpie rapée, jointe avec l'emplâtre de Nuremberg.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on ne distinguoit aucune éminence de cicatrice, & pour ainsi dire pas de vestige de la plaie, si ce n'étoit que la peau paroissoit un peu plus mince dans cet endroit que dans les autres parties de la jambe. Au surplus, le malade a marché au bout de six semaines, & a commencé son métier de garçon boucher. Présentement il est Cavalier de Maréchaussée à Passy près Paris: il se sert de sa jambe gauche, où l'accident est arrivé, pour monter ou s'appuyer sur l'étrier lorsqu'il monte à cheval, & n'a eu, depuis ce tems, pas la moindre sensation douloureuse.

En 1771, M de Gourfac, Chevaux-Léger de la garde du Roi, se rompit le tendon d'Achille de la jambe droite en faisant un saut: il est vrai qu'il a les tendons d'Achille fort grêlés & fort détachés. Il me fit appeller; je lui remis ce tendon avec la même précaution de réunion sans contrainte, pratiquée pour le nommé Pulleux. Il a été guéri en trente-cinq jours de tems, sans qu'il soit resté aucun vestige de mal ni suite de guérison; le malade a seulement eu soin de garder exactement la situation prescrite, mais sans aucune extension forcée ». Ces deux observations prouvent combien peut la nature dans les maladies Chirurgicales.

Livres Nouveaux.

Recréations physiques, œconomiques & chymiques, &c. de M. Model, traduites par M. Parmentier.

Le mérite de cet ouvrage dont nous avons annoncé le titre, exigeoit que nous le fissions mieux connoître, & nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers, qu'en indiquant les travaux de l'Auteur, nous pourrons extraire des recherches du Commentateur François, des détails intéressans, plus rapprochés des usages de nos climats. L'eau de la Newa dont on boit à S. Petesbourg, purge les étrangers comme celle de Paris. Mais comme celle de Paris, elle est d'ailleurs très salubre; c'est ce qui résulte de l'analyse qu'en a faite M. Model dans cet ouvrage, composé de piéces détachées, lesquelles, quoique très-sérieuses, par leur objet & par la maniere dont elles sont traitées, répondent cependant au titre, parce qu'elles recréent le lecteur par leur variété. A cette analyse des eaux de la Newa, M. Parmentier a joint un précis de celle que les Commissaires de la Faculté firent des eaux de Seine, d'Yvette, de Bristol, de Ville-d'Avray, & de Sainte-Reine, & dans laquelle celles de Seine parurent les plus pures & les meilleures à boire. Mais quoique ce témoignage respectable dût faire donner la préférence à l'eau de Seine en général sur toutes les autres, il restoit toujours des doutes sur la bonté de cette même eau puisée dans certains endroits de la riviere. M. Parmentier les a levées par de nouvelles expériences. « J'ai cherché, dit-il, à m'assurer si l'eau de la Seine puisée à une certaine profondeur, en différens endroits, & au milieu de la riviere, présenteroit quelques variétés sensibles, soit dans la quantité, soit dans la nature des résultats. J'ai attendu pour cela que le tems fût calme, & qu'il n'eût pas tombé de pluie depuis quelque tems; j'ai pris en conséquence cent pintes d'eau de la Seine vis-à-vis l'Hôtel Royal des Invalides, que j'ai filtré à travers le papier joseph; ensuite je l'ai fait évaporer dans plusieurs vaisseaux de verres neufs & propres: les produits que j'ai obtenus étoient à-peu-près les mêmes pour l'espece & pour la quantité, que ceux qu'en ont retiré les Commissaires de la Faculté, c'est-à-dire, une terre absorbante, de la sélénite, du nitre, du sel marin, & une substance extractive végétale.

J'ai fait aussi évaporer une même quantité d'eau de Seine prise au milieu de la riviere, & plus bas que Passy: elle auroit dû, suivant l'opinion commune, fournir une beaucoup plus grande quantité de résidu que celle puisée aux endroits dont je viens de parler; mais

j'ose assurer que la différence ne consiste point en un quart de grain par pinte: je dirai plus, je me suis procuré cent pintes de la même eau, mais puisée au-dessous de Paris; j'ai évaporé cette eau, qui m'a donné presque la même quantité de résidu: il est vrai que le nitre & le sel marin s'y trouvoient en partie déliquescens, & que la substance extractive étoit moins considérable. Il est facile de sentir quelle en est la cause: les marchandises, les substances végétales qui séjournent sur notre riviere, & la couvrent presque entiérement, les bâtimens des blanchisseuses, le linge qu'elles y pottent, & les matieres qu'elles emploient pour le nétoyer, sont des objets plus que suffisans pour donner au nitre & au sel marin déliquescens une base alkaline, & pour fournir une plus grande abondance de parties extractives. Mais malgré ces légeres différences, l'expérience démontre sans réplique que par-tout où l'on puise l'eau de la Seine, dès qu'elle aura de la limpidité & de la transparence, elle sera salubre & potable.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

L'épizootie continue de faire des ravages dans la Biscaye; elle s'est même étendue au-delà des frontieres. & dévaste aujourd'hui les Provinces Espagnoles limitrophes. On sent bien qu'un pareil fléau reveille l'attention du cultivateur, justement allarmé; aussi voit-on paroître chaque jour dans ce pays, de nouvelles recettes, dont les possesseurs vantent l'efficacité Un particulier établi à Montau, près de Bayonne, ayant perdu un boeuf, s'avisa pour en sauver un second qui lui restoit, & qui étoit aussi malade, de lui faire prendre le remede suivant, avec lequel il vint à bout de le sauver. Prenez trois gros de poudre très-fine de brique ou de thuile, bien tamisée, demi-once de coques de gland, une demi-muscade, & deux gros de roses de provins; le tout infusé dans une chopine de vin pendant demi-heure sur la cendre chaude. On donne ce remede à l'animal malade, & on le laisse quatre heures après sans lui rien faire prendre. On assure que tous les boeufs traités de cette maniere ont été guéris, & que ce remede a même operé sur un de ces animaux, que l'on regardoit comme mort.

Voici un autre traitement des bêtes à corne. On commence par les purger avec deux dragmes de jalap dans chopine d'infusion de cresson de riviere & de cerfeuil. Deux jours après on fait infuser six têtes d'ail pilées dans un septier de vinaigre ou de vin rouge pendant douze heures, & l'on en donne deux vertes par jour. Ce remede fait suer. On en séconde l'effet, en couvrant les bêtes avec des couvertures de laine, parfumées avec du son, & en les nourrissant avec du son trempé dans l'eau tiede. Il est encore nécessaire de donner chaque jour à ces animaux, un lavement de feuilles de mauve.

L'air des étables souvent impur lorsque les animaux se portent bien, l'est bien plus encore dans le tems d'épidemie, surtout lorsque les étables n'ont point assez de fenêtres, que leur exposition n'est pas saine, & qu'on n'a pas soin de les nétoyer. On a proposé une troisieme recette contre cette infection. Prenez une poignée de sauge romaine, d'absinthe & de lavande; faites infuser ces plantes dans deux pots de vinaigre blanc, dans un vase de terre verniffé, & jettez-y marin & soir pendant quatre jours quelques pincées de cendres d'absinthe. Passez ensuite le tout par une flanelle très-fine, & mettez la liqueur dans une bouteille que vous boucherez bien, après y avoir jetté deux gros de camphre par chaque pinte de Paris. Pour se servir de cette recette, on place dans un coin de l'étable une terrine où l'on a mis le marc des plantes infusées. Leur odeur aromatique corrige l'air; en mêmetems on frotte avec une éponge trempée dans la liqueur, les naseaux des bêtes attaquées, ou non de l'épizootie.

Il paroît par les deux premieres recettes, que l'épizootie dont on a parlé dans notre derniere feuille, & contre laquelle elles ont été employées, se termine principalement par les sueurs, puisque les remedes qui poussent à la peau ont eu du succès. A l'égard de la troisieme, il semble qu'on pourroit la simplifier en répendant seulement de l'eau-de vie camphrée dans l'écurie, & attachant aux murs des paquets de thym, de sauge, de romarin, & autres herbes odoriferantes Ceux qui recherchent des moyens contre les maladies des bestiaux, doivent se transporter toujours dans les campagnes, & avoir sans cesse égard à l'ignorance de la plupart de ceux qui sont chargés de garder les troupeaux, & à la nécessité de simplifier les remedes, pour en faciliter la préparation & l'emploi.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 24 Novembre 1774.

De Saint - Bonnet en Haut - Dauphiné, le 6 Novembre.

LA peur cause tous les jours des mouvemens convulsifs & singuliers, contre lesquels on employe beaucoup de remedes, souvent inutiles, & quelquefois dangereux. Une fille de ce Village, âgée de 16 ans, allant à Gap le 30 Juin dernier, fut attaquée par un jeune homme qui vouloit la violer. Heureusement un autre Voyageur vint à son secours, & prit sa défense. Mais à peine cette fille fut hors de danger, qu'elle tomba dans un état convulsif, dont on a peu d'exemples. Voici la description qu'en fait M. Villard, Chirurgien à S. Bonnet. Echappée des bras du furieux, elle arrive à une lieue de cet endroit, dans une maison où elle étoit en service : elle n'y ressentit d'abord que les effets d'une peur, qui se présenterent d'une maniere assez ordinaire. A huit ou neuf heures du soir, elle se mit au lit, pour dormir comme à l'ordinaire; mais au premier instant du sommeil, des mouvemens convulsifs la prirent subitement, & avec une si grande violence, que les assistans en furent tous effrayés. Elle se mit à marcher, crier, pleurer, & à implorer le secours du ciel, en élevant les bras, & appellant le Voyageur qui l'avoit sauvée du péril qui la menaçoit. Cette scène fut répétée les nuits suivantes, & tint lieu du sommeil pendant l'espace de deux mois & demi; elle se promenoit, frappoit du pied & des mains, en ouvrant les yeux & balbutiant. Sa respiration n'étoit point génée; mais des mouvemens convulsifs de rotation dans les membres, suivirent bientôt, avec perte des sens; & toujours les accès remplacerent le sommeil, de maniere que cette fille ne pouvoit s'assoupir dans le jour sans tomber dans le même état. A cette époque; on appella un Chirurgien qui, la prenant pour folle, lui tira deux livres de sang. Cette évacuation trop forte l'affoiblit, & l'empêcha de courir les nuits suivantes; mais les mouvemens généraux suspendus par la saignée, furent remplacés par ceux de chaque muscle en particulier. Huit jours après, M. Villard ayant vu la malade, la trouva les yeux égarés, toujours tremblante de peur, avec le pouls dur, petit, des soubresaults de tendons, & un mouvement brusque, presque continuel de pronation de l'avant - bras. S'étant, dit-il, le même soir mise au lit pour dormir, l'accès revint comme à l'ordinaire; il vit les yeux ouverts, arrondis, le visage rouge & plein, la respiration libre, sans bruit; elle tiroit souvent la langue, la prenant tantôt avec les doigts; d'autres fois c'étoient les levres. Le pouls étoit petit, (presqu'imperceptible au commencement,) dur, convulsif, des soubresauls continuels des tendons l'accompagnoient. Une contraction alternative des muscles du bras, de l'avant bras, du poignet, se suivoit, & sembloit passer successivement de l'un à l'autre, de maniere qu'on auroit cru sentir sous les doigts les ondulations d'un animal qui rampoit sous la peau. La contraction des muscles pronateurs & supinateurs, étoit alternative & continuelle, mais plus forte dans les premiers. On me dit que d'autres fois la malade s'étoit mordu la langue: ce qui n'arriva pas ce soir-là. Outre le spasme clonique & particulier de chaque muscle, il y en avoit dans les antagonistes, qui faisoient faire aux bras & aux jambes plusieurs mouvemens naturels, mais involontaires.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Poitiers, le 9 Novembre.

Les pluies du mois de Septembre, & le tems doux & chaud du mois d'Octobre, ont rendu les champignons très - communs cette année dans cette Province; aussi en a-t-on beaucoup mangé, sur-tout dans cette Ville. Il étoit difficile qu'on se livrât avec tant de confiance à ce mets trompeur, sans courir le risque d'être empoisonné par une de ces méprises malheureusement trop communes. Ce qu'on avoit craint est arrivé. Plusieurs personnes en ont été grievement incommodées; une famille entiere a été sur-tout trompée par deux espe-

tes que l'on appelle ici *corgnes*, & *orgouanes*. » Tous ont eu à la suite du repas où ils en avoient mangé, les accidens qui annoncent le danger de ce mets de sensualité si voisin du poison, tels que le vomissement; l'oppression, la tension de l'estomac & du bas-ventre, les tranchées, la soif violente, la dyssenterie, le tremblement des membres &c. L'émétique & l'oxycrat qu'on a employé à propos dans cette occasion, ont heureusement remedié à ces symptômes fâcheux ». Nous avons emprunté ces détails des affiches de Poitou; ouvrage utile dans lequel on reconnoît toujours le sage discernement, & le patriotisme éclairé de l'Auteur. Tant d'exemples ne porteront jamais les hommes à être plus prudents; il périt moins de monde par la guerre & par la contagion, que par la gloutonnerie, & l'homme ose s'enorgueillir de sa raison!....

De Paris, le 21 Novembre.

M. Jeanroi, Médecin de Nancy, & Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris, soutint aux Ecoles Jeudi dernier, une Thèse de sa composition, sous la présidence de M. la Louette fils, Docteur-Régent de cette même Faculté. Ce Bachelier mit en question, si le tissu cellulaire étoit l'organe de la nutrition; *an tela cellulosa nutritionis organum?* & conclud pour l'affirmative. Le tissu cellulaire, ou corps muqueux, est composé d'une infinité de cellules qui communiquent entr'elles; il couvre toute l'habitude du corps, & reçoit plusieurs noms suivant la diversité de ses fonctions; les os, les visceres, & les glandes, en sont formés; ce tissu entoure les vaisseaux, il se glisse entre les membranes, & accompagne la fibre musculaire jusqu'à sa derniere sous-division; ses feuillets sont percés d'arterioles & de veinules, par lesquelles les humeurs y sont déposées pour être poussées à la peau, ou rapportées dans le torrent de la circulation; l'on y remarque aussi des pores inhalans & exhalans qui remplissent à-peu-près les mêmes fonctions. La construction & le méchanique de cet organe, ont frappé les Médecins dans tous les tems, mais on ne les a jamais mieux connus & approfondis que de nos jours. Par l'action de cet organe, on rend raison de la plupart des phénomenes observés dans les maladies, auxquels on avoit donné jusqu'à présent une explication forcée, & c'est aussi moyennant le tissu cellulaire qui forme nos visceres & en pénétre les moindres replis, que se fait la nutrition & la réparation de notre machine. On voit avec plaisir par cette Thèse, que la doctrine de MM. de Bordeu & Fouquet, Médecins, s'établit de plus en plus sur les ruines de celle des Méchaniciens, qui a si longtems rendu la Médecine causeuse, & détourné les gens de l'Art de l'observation.

On écrit de Ratisbonne, qu'il vient d'y arriver une espece de phénomene, qui étonne & occupe les Médecins du pays. Un Mineur, nommé Schulz, se trouvoit malade depuis six mois; il avoit gardé le lit pendant quatre mois, & vers la fin il n'avoit plus que la peau & les os, sans qu'on pût deviner la cause de sa maladie. Le 27 du mois dernier, il rendit, après avoir souffert les douleurs les plus aigues, un morceau de chair très-dure, d'un pied de long, de trois pouces d'épaisseur, pointu par un bout, par où il paroissoit avoir été attaché. Le malade délivré de ce fardeau, reprit de l'appétit, & depuis ce tems il se porte mieux d'un jour à l'autre.

Recette contre la gangrene.

Prenez la moitié d'une coquille d'œuf de bruyere blanche, tige & fleur, une poignée de moëlle, autant d'absinthe & pareille quantité de thue, le tout le plus frais possible & haché; mettez toutes ces plantes ensemble dans une casserole avec pinte de vin blanc; faites-les bouillir doucement sur un fourneau, jusqu'à réduction de moitié; ôtez-les ensuite du feu, & couvrez le vaisseau d'un serviette pliée en quatre, jusqu'à ce que la fumées soit abbatue, passez le tout à travers un linge propre, & mettez la liqueur dans une bouteille bien bouchée.

On assure que ce remede est efficace contre la gangrene; on lui attribue encore la vertu de résoudre les tumeurs, de faire aboutir les abcès, & d'être utile contre les blessures & les morsures. La personne malade en prend d'abord un verre tiede le matin à jeun, & se tient chaudement au lit pour exciter la transpiration: une heure & demie après, on lui donne un bouillon, & elle reste encore au lit deux ou trois heures. Le lendemain elle prend un second verre, & le quatrieme jour un troisieme, chaque fois avec les mêmes précautions; si cela ne suffit pas, elle en continue plus long-tems l'usage, pendant lequel il ne faut employer aucun topique. Quoiqu'on nous ait donné cette recette pour la gangrene, il est évident que la lenteur de son effet ne permet pas de s'y fier dans une maladie dont les progrès sont souvent très-rapides; mais, comme ce remede nous a paru pouvoir être utile dans d'autres cas, nous n'avons pas cru devoir pour cela nous dispenser de le publier.

L I V R E S N O U V E A U X.

Recréations physiques; œconomiques & chymiques, &c. de M. Model, traduites par M. Parmentier.

Dans les recherches de MM. Model & Parmentier, on trouve encore l'analyse de la fa-

meuse poudre d'Ailhaud. Deux expériences ont suffi au Chymiste Russe, pour lui apprendre que cette poudre étoit un extrait du regne végétal. L'eau en a dissout trente-quatre grains sur un gros; M. Model avoit apperçu auparavant avec le microscope, quelques parties qui paroissoient être du sucre candi rouge, & qui étoient solubles dans l'eau, mais en les goûtant il reconnut que c'étoit de la gomme arabique. Les vingt-six grains restans du gros de cette poudre, traités avec l'esprit de vin, se dissolverent en partie, & en y ajoutant de l'eau, il se forma un précipité qui parut moins être une resine, qu'un extrait huileux. Le résidu de ces deux solutions, paroissoit être au microscope, de la cendre ou de la terre, ou de la racine de bois. La poudre d'Ailhaud est donc un extrait, un suc évaporé jusqu'à siccité, peut-être, ajoute M. Model, ne me tromperois-je pas en avançant que cet extrait est celui de la scammonée, ou de quelqu'autre plante de la même famille, mêlée avec un peu de jus de réglisse & de gomme arabique.

Ces essais répétés par plusieurs Savans pour découvrir le secret de cette poudre, ont engagé son Auteur à chercher aussi de son côté des moyens pour tromper les curieux; ce qui fait que l'odeur & la couleur ont souvent varié, sans néanmoins que la base cessât d'être la même. La poudre d'Ailhaud est maintenant très-noire, elle a l'odeur de l'angelique, & une saveur qui laisse sur la langue une petite impression âcre & mordicante à-peu-près comme le poivre; elle est très-fine, douce au toucher, & la dose ordinaire est d'un gros. Telle est la description qu'en donne le Commentateur de M. Model; voici la nouvelle analyse qu'il y a jointe. » J'en ai mis un gros à digerer dans de l'éther vitriolique rectifié, qui s'est coloré aussitôt en jaune, & en a extrait dix grains. Cet éther ainsi coloré, étant mêlé avec l'eau, il ne l'a pas troublée, ainsi qu'il arrive à certaines résines dissoutes par ce menstrue, & qui restent suspendues dans l'eau qu'on y mêle. Le restant du demi-gros de poudre ayant été bien desseché & digeré dans l'eau bouillante distillée, celle-ci en a retiré une partie extractive qui n'avoit rien de visqueux; elle paroissoit même se secher entre les doigts. Un autre demi-gros de cette poudre ayant été traité avec de l'esprit de vin très-rectifié, celui-ci s'est coloré, & l'eau que j'y ai versé l'a fait blanchir; une partie de la substance dissoute s'est précipitée à la maniere des résines, & l'autre est restée dissoute dans le fluide. Ce nouveau résidu, examiné avec l'eau, n'a donné que peu d'extrait. Ainsi il y a dans cette poudre une véritable résine, & une matiere extracto-résineuse. La poudre d'Ailhaud, jettée sur les charbons rouges, s'enflamme aisément, en répandant une odeur de sciure de bois; mais on remarque aisément qu'elle ne contient plus ni sucre, ni extrait de réglisse, puisqu'elle n'altere pas l'humidité de l'air, & qu'elle n'exhale point l'odeur de caramel lorsqu'on la jette au feu.

Persuadé que dans de pareils événemens, il faut, pour découvrir la vérité, imiter l'Arithméticien, qui résout les problême en faisant des regles de fausses positions; j'ai mêlé ensemble demi-gros de scamonée, dix-huit grains de racine d'angelique, & autant de rhubarbe extrémement torréfiée; le tout en poudre très-fine: j'ai soumis le mélange aux mêmes expériences que je viens de détailler, & j'ai eu un résulta à-peu-près semblable: ce qui s'accorde avec les conjectures de M. Model, & celles de plusieurs Gens de l'Art». Il faut voir dans l'ouvrage même les réflexions de M. Parmentier, sur les effets de cette poudre, & l'abus de l'administrer à tous les malades, sur-tout d'en continuer l'usage pendant plusieurs jours. Sans prendre aucun parti pour ou contre ce remede, nous ne pouvons nous empêcher d'observer qu'il ne peut être universel comme on le suppose. Pour qu'il pût convenir universellement à tous les malades, & dans toutes les maladies, il faudroit que tous les tempéramens fussent les mêmes, & qu'il n'y eût qu'une seule maladie universellement répandue. Peut-être que dans des mains instruites, sur-tout dans celles son Inventeur, cette poudre peut produire dans bien des cas un bon effet, par les modifications que la prudence & son expérience savent apporter à son administration; mais de l'employer dans tous les cas, de la conseiller à tous les malades comme une médecine universelle, en donnant l'exclusion à tous les autres remedes, c'est s'abuser soi-même, & induire le public dans une erreur qui peut devenir funeste.

Médecine des Animaux.

On a dû voir dans plusieurs de nos feuilles, que les oies étoient souvent sujettes à des maladies contagieuses & mortelles, mais il nous est plus souvent arrivé d'annoncer la maladie que le remede. Voici enfin des moyens détaillés pour prévenir la mortalité de ces oiseaux. » Les jeunes oies sont attaquées aux mois de Juin & de Juillet, d'un plus grand nombre de maladies, & de maladies plus dangereuses que dans les autres saisons de l'année; c'est à cette époque qu'elles périssent en foule. La négligence avec laquelle on éleve ordinairement cette volaille, doit être regardée comme la cause principale de ces pertes. Dans ces deux mois de l'année, il faudroit redoubler d'attention & donner aux jeunes oies plus de

soins qu'auparavant, parce qu'alors la nature les pourvoit d'ailes, & leur fait pousser leurs plus grosses plumes, ce qui ne peut manquer de les affoiblir extrêmement. D'ailleurs la nourriture maigre & seche qu'elles trouvent dans les prairies pendant les grandes chaleurs, n'est pas suffisante pour les nourrir & leur donner de nouvelles forces. Pour les défendre contre les maladies & les soustraire à la mort, il suffit pour l'ordinaire, de leur donner un peu de bonne nourriture avant qu'elles se répandent dans les prairies, & quand elles en sont revenues. Des oies pour qui l'on avoit eu cette petite attention, n'ont pas souffert, & sont restées en très-bon état pendant tout le tems qu'elles prenoient leurs plumes, tandis que d'autres auxquelles on avoit refusé les mêmes soins, sont tombées malades plutôt ou plus tard, & ont péri, quoiqu'elles appartinssent les unes & les autres au même propriétaire; ce qui prouve que celles qui sont mortes auroient été conservées en très-bonne santé, si on les eût nourries, comme leur état de foiblesse l'exigeoit.

Si les oies n'étoient sujettes qu'à cette maladie, il seroit très-facile d'y apporter remede; mais il y a d'autres maladies plus graves qu'on peut reconnoître à divers symptômes. Lorsqu'il arrive aux mois de Juin & de Juillet, qu'il pleut beaucoup, ces pluies abondantes font pousser trop rapidement les herbes, les remplissent de sucs âcres qui donnent le dévoiement aux oies qui en sont nourries; le froid même, ou la trop grande fraîcheur occasionnée par ces pluies peuvent donner cette maladie aux oies, ainsi qu'on s'en est convaincu après d'exactes recherches. Ce mal provient d'une eau malpropre, remplie d'insectes, & sur-tout mêlée avec du sang, qu'on leur laisse boire. Voici les moyens employés en pareils cas avec succès par d'habiles Economes. Pour guérir en peu de tems les oisons attaqués de la dissenterie, ayez soin de les faire boire plusieurs fois par jour de l'eau bien propre, dans laquelle vous mettrez un mélange de baies & de petites branches vertes de sapin ou de pin, bien pilées & broyées ensemble. Le lierre mêlé avec un peu d'orge égrugée, est un bon remede contre la dissenterie des oies; il faut le leur faire prendre le matin avant qu'elles aillent chercher leur nourriture dans les champs, & le soir, lorsqu'elles sont de retour. La paille bien menue & le son, forment dans l'estomac des oisons, une bouillie visqueuse qui tempere l'âcreté de l'eau sale, des insectes & de l'herbe tendre & froide qu'ils ont avalés. Cette nourriture, en fortifiant l'estomac, adoucit aussi les intestins, & arrête la dissenterie. Le chardon pilé & mêlé avec le marc des brasseries & un peu d'orge égrugée, fait encore plus d'effet que les remedes précédens, sur-tout si l'on nourrit journellement les oies, & qu'on saupoudre cette nourriture trois ou quatre fois par semaine, d'un peu de cendre de tabac. Non-seulement ce remede prévient la dissenterie ou la guérit, mais il est aussi un excellent spécifique contre toutes les autres maladies des oisons que, les insectes & sur-tout les sangsues qu'ils avalent, leur occasionnent. Les cousins, les mouchetons & autres petits insectes qui se mettent dans les ouies & les naseaux des oisons, sont un autre fléau qui les tourmente, les fatigue, épuise leurs forces, & les fait même périr par l'excès de la douleur. Il n'est pas difficile de s'appercevoir, lorsque ces insectes attaquent les oisons; ceux-ci vont les ailes pendantes, secouent la tête, allongent le cou, & ne mangent que fort peu. Pour les en délivrer, on frottoit anciennement avec de l'huile d'olive ou de lin les naseaux & autres parties du corps des oisons. Ce remede est bon quoiqu'oublié; mais tout bon qu'il est, loin d'être universellement adopté, il est tombé dans l'oubli, & l'on ne s'en sert presque pas. En voici un autre très-efficace & qui peut arrêter le mal, lors même qu'il est invétéré. Après avoir rempli un vase d'eau bien fraîche, on y jette de l'orge qui se précipite au fond. Lorsque les oies reviennent des champs, on leur présente ce vase; quelque peu d'envie qu'elles aient de manger, elles ne manquent pas de se jetter sur l'orge dont elles sont très-friandes: comme pour le saisir, il faut nécessairement qu'elles mettent la tête & le cou dans l'eau. les insectes fuyent, ou se retirent au haut de la tête, les parties de la tête qui étoient malades se nétoyent, & bientôt les oies recouvrent la santé. On a observé que si l'on répéte cete opération pendant plusieurs jours, les insectes n'y tiennent pas, & abandonnent leur proie sans retour. On prétend aussi que l'huile de sapin mêlée avec de l'eau, préserve les oies de toutes sortes d'insectes & écarte loin d'elles des ennemis opiniâtres ».

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume: Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 1 Décembre 1774.

De Milan, le 8 Novembre.

Il vient de paroître un nouvel Edit dans cette Ville contenant plusieurs dispositions qui intéressent la santé des hommes. Par la premiere on prescrit les mesures à prendre pour qu'on n'enterre plus précipitemment des hommes vivans; par la seconde on exige que les cimetieres, déja éloignés des habitations, puissent être fréquentés sans se mettre en danger de mort ou de maladie; la troisieme détermine la conduite provisoire des Officiers de santé, dans le cas où une maladie epidémique se manifesteroit en quelque endroit, afin d'en arrêter les progrès en attendant les moyens de la détruire. Enfin on exige encore par ces sages dispositions, que si *une épizootie attaque le bétail, on ne soit pas condamné à en* VOIR PERIR *une partie avant qu'on ait appris à connoître les préservatifs & les remedes.* Pour se convaincre de la nécessité de constater de la mort du sujet avant de le porter en terre, il suffit de lire la Thèse sur l'incertitude des signes de la mort par M. Winslou, & la dissertation de M. Bruhier qui l'a traduite & commentée. On y verra des exemples révoltans, de malades confondus avec les morts pour n'avoir pas assez examiné leur état, & ces malheurs beaucoup trop communs, feront admirer la sagesse d'un Edit qui proscrit un usage aussi barbare.

La propriété de l'intérieur des cimetieres, méritoit encore l'attention des Gouvernemens. Il ne suffit pas de placer loin de soi ces foyers de contagion, il faut encore faire en sorte que les émanations y soient moins fréquentes & moins dangereuses. N'est-il pas révoltant par exemple, de voir dans Paris un cimetiere au centre de la Capitale, plongé de toute part, entouré de boutiques basses, humides & infectées par son voisinage; des ossemens entassés dans l'embrasure des fenêtres qui éclairent ces tristes demeures, & une fosse perpétuellement ouverte au milieu de ce cimetiere à côté du sentier qui le traverse, & qui sert continuellement de passage à la populace.

Le réglement général pour les épidémies est encore une chose très-importante; l'épouvante qui s'empare des esprits dans ces momens, donne au mal le tems de se répandre; & ce n'est gueres qu'après qu'il a fait les plus grands progrès, qu'on s'avise d'y apporter remede.

Quant à ce qui concerne les épizooties, les dispositions de l'Edit sont on ne peut pas plus sages, ce sera le moyen de prévenir le mal, ou d'y apporter un prompt remede. Nous en avons un exemple bien frappant sous nos yeux; tandis que la contagion a ravagé toutes les campagnes du Bearn, de la Guyenne, & des Provinces voisines, & que la ferocité s'est même étendue jusqu'au-delà des Pyrennées. L'histoire de cette maladie nous est pour ainsi dire inconnue; il n'en est fait mention dans aucun papier public: à peine y trouve-t-on quelques recettes divulguées par des particuliers. Il semble que lorsque le concours de lumieres devient le plus nécessaire, les hommes s'obstinent à garder le plus profond silence; tandis que si le tableau de ces maladies étoit pour ainsi dire affiché de toutes parts, les gens de l'Art s'en occuperoient, on verroit des consultations & des avis publiés dans les Journaux comme on y voit des pareres proposés & répondus; & cette clarté rassemblée, formeroient un foyer de lumieres, capable de dissiper les ténebres de l'ignorance où nous sommes encore sur le traitement des maladies des bestiaux.

Lettre écrite de Montpellier, par un de nos Abonné, le 12 Novembre 1774.

» Sans doute, Monsieur, vous ne vous êtes borné dans vos feuilles à faire connoître pat son titre, *l'essai sur les eaux thermales de balaruc*, que parce que vous l'avez confondu par ce même titre avec tant d'autres écrits sur les *eaux minérales* qu'on publie chaque jour, & qui ne sont que de fades recueils d'observations favorables aux eaux que l'on veut mettre en vogue, ou d'analyses obscures, infideles & tronquées, faites le plus souvent par des personnes qui ne se doutent pas de la Chymie.

Vous auriez tort, Monsieur, le petit ouvrage dont il s'agit n'est pas sans mérite ; c'est le fruit de l'expérience ; & si vous vous donnez la peine de le lire, vous verrez que l'Auteur loin de s'enthousiasmer en faveur des eaux de balaruc, en conseille ou en condamne l'usage suivant les indications, avec une impartialité peu commune. J'espere, M., que vous ne désaprouverez point ces réflexions, & si vous pensez comme moi sur le fond de cette brochure, j'espere que vous voudrez bien inserer ma lettre dans votre feuille que je lis toujours avec avantage & plaisir. «

Non-seulement nous publierons cette lettre; mais en convenant avec l'Auteur, de la solidité des préceptes contenus dans l'essai en question, nous en extrairons quelques détails intéressans sur diverses maladies, & sur la maniere de les guérir. La douleur sciatique résiste rarement aux douches faites avec les eaux de balaruc, quand elle est recente, & qu'elle provient de l'impression du froid & de l'humidité. On en prévient le retour en s'assujettissant à porter pendant un certain tems, des caleçons de laine ou de moleton, immédiatement sur la peau. Les douches de balaruc sont presqu'inutiles contre la sciatique ancienne. » J'ai vu, ajoute l'Auteur, cette douleur se calmer & se dissiper entierement par l'application des ventouses seches. Une Religieuse cloîtrée, vivant sous la Regle de S. Augustin, souffroit depuis plus d'un an d'une douleur de sciatique ; elle étoit si vive par intervalle, qu'elle ne pouvoit marcher ni se remuer sans pousser les hauts cris. On chercha en vain de lui procurer du soulagement par l'usage des remedes internes, & par l'application des externes. Dans une autre attaque vive on lui appliqua sur la partie externe & supérieure de la cuisse, une ventouse seche, la douleur se calma, & se dissipa par l'application d'une seconde. L'effet de ce secours chirurgical fut si prompt & si heureux, que ses compagnes y avoient recours, lors de la vivacité de la douleur, sans faire avertir ni le Médecin, ni le Chirurgien de la maison. On les lui appliqua quatre fois avec le même succès ; mais l'effet des dernieres fut si efficace, que depuis trois ans elle n'a plus ressenti cette douleur. Dekkers rapporte qu'on appliqua les ventouses avec le même succès, sur les fesses à un homme qui éprouvoit un retour de sciatique après douze ans de tranquillité. Cette maladie est opiniâtre, rebelle, & très-difficile à guérir. Hippocrate, & les autres anciens Médecins qui l'avoient observé, recommandent le cautère actuel. Celse assure que lorsqu'elle est invétérée on la guérit avec peine, si on n'emploie ce secours. Le malade dont parle Dekkers n'en fut délivré pendant douze ans, qu'après qu'on l'eut brulé jusqu'à l'os avec un cautère actuel de la grosseur du petit doigt. Cette dure & cruelle Chirurgie n'est à présent employée pour cette maladie que par la Médecine vétérinaire.

La méthode des Japonois & des Chinois, le *moxa*, est plus douce, & aussi heureuse. Voyez la collection de ces feuilles. Kempfer assure que les Hollandois ont éprouvé l'efficacité de ce remede. Plusieurs Médecins modernes le conseillent après d'heureuses expériences. On lit dans les Mélanges de Chirurgie de M. Poteau, les heureux effets qu'il en a eu à Lyon. Je l'ai vu réussir plus d'une fois. Comme on ne peut pas se procurer du *moxa*, à l'exemple des anciens, on peut y substituer la filasse de lin ; nous nous sommes servis du coton en rame. Un Travailleur de terre, âgé de 36 ans, d'un très-bon tempérament, souffroit depuis dix-huit mois d'une douleur de sciatique; il se traînoit avec peine, & ne pouvoit pas travailler. On forma avec du linge deux cylindres de la hauteur d'un pouce, ayant aussi un pouce de circonférence, qu'on emplit avec du coton en rame. On les lui appliqua l'un après l'autre à la partie supérieure & externe de la cuisse. On mit le feu au coton, qui se consuma peu à peu ; la douleur qu'il lui occasionna ne fut pas considérable : la brûlure fut très-legere, & la douleur de sciatique se calma presque dans l'instant, & se dissipa entierement le second jour. Dès que la legère brûlure fut guérie, ce qui arriva le huitieme jour, il fut en état de marcher & de reprendre son travail. J'ignore s'il n'a pas eu le même sort que le malade dont parle Dekkers, les vessicatoires produiroient le même effet.

La suite à l'ordinaire prochain.

Suite de Saint - Bonnet en Haut-Dauphiné, le 10 Novembre.

Dans l'état où étoit la malade j'employai les odeurs fortes & fétides qui ne purent la reveiller ; on me dit l'avoir reveillée une fois, par le moyen d'une ligature forte & serrée au poignet : je ne la tentai pas, voyant que cette fille étoit presque autant dormante qu'épileptique. A minuit, (l'accès avoit duré trois heures) elle se reveilla pour quelques minutes, & se plaignit d'une grande lassitude ; je profitai de ce moment pour lui donner un grain de *laudanum*, qui la fit dormir deux heures : après elle fut encore agitée. Le lendemain à six heures du matin, je débutai par une saignée de huit à dix onces, laquelle dilata un peu le pouls, qui étoit déja plus développée & moins dur que pendant l'accès : les soubresaults des tendons & les mouvemens convulsifs des pronateurs, continuerent durant & après la saignée ; ce mouvement qui étoit plus favora-

ble à la sortie du sang qu'à l'opération, faisoit aller le jet du vaisseau par ondulations, comme un jet de l'artere ouverte. Voyant de fortes indications, j'administrai sur les onze heures du même jour l'émétique, qui opera quatre à cinq fois; la malade resta au lit avec beaucoup de lassitude, & un peu plus de chaleur qu'à l'ordinaire. Le pouls commença à devenir fébrile; elle prit, après l'effet de l'émétique, du bouillon & de la tisanne deux ou trois fois. A sept heures du soir, je lui fis servir quelques cuillerées d'une potion, dans laquelle entroient les gouttes anodines : elle dormit, & n'eut point d'accès pendant la nuit. Le lendemain son visage étoit allumé; elle avoit soif, & le pouls étoit fievreux; je me souvins alors de ce que dit Hippocrate en plusieurs endroit de ses ouvrages, que la fievre est salutaire aux convulsions; je prescrivis ce jour-là une simple tisanne avec le chiendent, la casse & le nitre. A quatre heures du soir la malade étoit moins agitée; je donnai un gros de quinquina en substance; elle n'eut pas non plus d'accès pendant la nuit; j'en donnai le lendemain une prise d'un gros le matin, & d'un gros & demi le soir, & le mal ne revint plus les jours suivans. Je n'aurois jamais cru pouvoir guérir en si peu de tems, & par une méthode aussi simple, une maladie de cette espece. Je me proposois d'employer ensuite les bains tiedes & froids en assez grand nombre; mais la malade guérie ne voulut plus rien faire. Son pouls a cependant resté convulsif les premiers jours, & le jeu des teudons étoit encore sensible, elle dormit ensuite presque jour & nuit pendant quatre jours, & son visage qui étoit plein & coloré s'affaissa un peu. Quinze ou dix-huit jours après, des accès legers reparurent deux nuits de suite, je donnai les gouttes anodines, & lui fis prendre six bains presque froids, qui les arrêterent pour toujours.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Meaux, le 20 Novembre.

Quatre Plâtriers de Saint Jean-les-deux-Jumaux, paroisse située à deux lieues de Meaux, ayant fouillé la terre de 80 à 100 pieds de profondeur, sur un côteau à quelque distance de leur Village, trouverent une carriere de pierre propre à faire du plâtre. D'abord ils creuserent dans l'épaisseur de cette carriere, pour y établir une galerie. Mais comme ils n'avoient dans ce souterrein, de jour que par l'issue perpendiculaire qu'ils avoient pratiquée pour parvenir à cet endroit, ils étoient obligés d'y porter des lumieres qui s'éteignoient bientôt à cause de l'humidité & du défaut d'air. Pour dissiper cette humidité & purifier l'air, ils imaginerent d'y faire du feu avec du bois de genievre, qu'on appelle dans le pays *petriau*. Cette opération fut faite le 7 Septemb. dernier, veille de la Nativité de la Vierge. Ils crurent que le feu qu'ils avoient allumé, ayant brûlé tout le jour de la fête, ils pourroient le lendemain descendre à leur attelier sans aucun risque. En effet, ce jour, à 7 heures du matin, le nommé *Macé* s'y rendit, accompagné de plusieurs de ses associés qui le descendirent. A peine fut-il arrivé au fond de la fosse, qu'il se sentit très-incommodé. On le remonta au plus vîte. Il se plaignit d'un violent mal de tête causé par l'état du lieu & par l'épaisse fumée du genievre mal brûlé & concentré dans le souterrein. Cet homme se trouvant mieux, se fit redescendre de nouveau. Il ne tarda pas à faire connoître qu'il falloit le remonter. Il saisit la corde tout étourdi, sans avoir eu la précaution de s'y attacher. Arrivé à environ trois pieds de bords de l'ouverture, les forces lui manquerent & il tomba. Trois de ses associés ou parens, n'écoutant que la voix de la nature, descendirent l'un après l'autre pour le secourir, & périrent suffoqués. Un cinquieme eut le lendemain la témérité de descendre dans cette fosse pour en retirer des souliers & des boucles d'argent. Il en revint, mais ce ne fut pas sans être fort incommodé. Cependant depuis on a repris les travaux de cette carriere, & ceux qui y travaillent n'y éprouvent aucune incommodité; ce qui fait présumer, dit M. Rochard, Docteur en Médecine, & Maître en Chirurgie, Auteur de cette observation, que ce n'est que la fumée concentrée qui a causé la mort de ces quatre ouvriers. On les a retirés avec des crochets qu'on auroit dû employer pour le premier suffoqué. Au lieu de s'exposer à la suffocation, comme l'ont fait ceux qui ont imprudemment descendu pour le secourir, il falloit recourir aux moyens de rappeller les asphyxiques à la vie; & malheureusement on ne l'a pas fait.

De Paris, le 28 Novembre.

On avoit annoncé dans un ouvrage périodique, que tous les Médecins de Paris approuvoient la méthode de guérir les hernies de l'aine par le caustique, entr'autres M. Petit. » Demandez lui ce qu'il pense, ajoutoit-on, il vous répondra que MM Gautier & Maget, guérissent radicalement les hernies. L'illustre M. de la Condamine voulut être operé & le fut. M. Petit a été témoin oculaire de sa guérison parfaite «. Comme nous avions avancé dans une de nos feuilles que M. de la Condamine étoit mort des suites de cette méthode, & qu'en rendant compte peu de tems avant, du rapport fait par les gens de l'Art sur les expériences tentées par le sieur Maget avec sa

méthode, nous ne paroissions pas l'approuver; nous ne pouvons mieux faire aujourd'hui pour justifier notre sentiment & notre exactitude, que de rapporter par extrait la lettre que M. Petit a opposée aux assertions insérées dans l'ouvrage périodique cité.

» Est-il vrai que quand on me demandera ce que je pense du traitement de M. Maget, je répondrai que MM. Gautier & Maget guérissent radicalement les hernies? Est-il vrai que j'aye été témoin oculaire de la guérison parfaite de M. de la Condamine? Voilà les deux points sur lesquels je dois m'expliquer. Il me semble que si l'on me demandoit ce que je pense sur le traitement de M. Maget, je ne croirois pas avoir convenablement répondu à la question, en disant simplement que M. Maget guérit. Ce ne seroit pas là juger le traitement, d'ailleurs chacun sait que quelquefois on guérit par un traitement plein de dangers. Il y a apparence que dans le cas supposé, j'aimerois mieux m'exprimer ainsi.

La suite à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

Thé végétable fytem. &c. ou le système végétal, dans lequel on expose la structure interne des plantes, leur parties & les causes de leur accroissement, &c. ouvrage enrichi des figures de toutes les plantes dessinées & gravées d'après nature; par J. Hill, *Docteur en Médecine, 23 vol. in-fol. broché, grand pap. d'Hollande.* Prix 800 liv. A Paris, rue S. Jean de Beauvais, la premiere porte cochere au-dessus du College.

Nous avons fait connoître dans nos premieres Feuilles une dissertation du Docteur Hill, sur le sommeil des plantes. Ce nouvel ouvrage est le fruit des profondes recherches de ce Savant sur le regne végétal.

L'Eleve de la nature; derniere édition, augmentée d'un volume, & ornée de figures en taille douce, 3 vol. in-12. br. A Paris, à la même adresse.

Recréations physiques, œconomiques & chymiques, &c. Troisieme extrait.

La fin du premier volume de cet utile ouvrage, présente encore des recherches très-curieuses. Nous nous bornerons à rapporter celles qui concernent l'extrait de ciguë, la maniere de le préparer, & celle dont il s'agit. La ciguë a un point de maturité qu'il faut saisir; autrement l'extrait qu'on en prépare à très-peu de vertu. Ce point de maturité est l'instant où la plante va fleurir; elle est alors d'une virulence beaucoup plus considérable que quand elle est trop jeune, ou qu'elle est sans fleurs. On a mis en usage différens moyens pour préparer l'extrait de ciguë; les uns ont indiqué de dépurer le suc de la plante, & de l'évaporer jusqu'à consistance requise; les autres ont voulu qu'on y mêlât de la poudre de ciguë, ou bien de la fecule verte; il y en a enfin qui ont prescrit de faire évaporer tout simplement le suc de la plante passé à travers un linge serré; c'est la méthode de M. Stork. Mais cet extrait est grumeleux, & il ne reste presque plus d'odeur virulente, de sorte que si cette odeur est essentielle, il ne doit presque pas avoir de vertu. Le procédé de M. Parmentier est de faire évaporer sur plusieurs assietes le suc de ciguë dépuré à froid & filtré; d'ajouter ensuite la fecule verte de ce même suc, separé, seché & pulvérisé, & à-peu-près la même quantité de poudre faite avec les feuilles de ciguë mondées & de leurs tiges, de mêler le tout très-exactement pour en faire des pilules. De cette maniere on parvient à conserver à cet extrait les principes volatils & fixes contenus dans cette plante; il a beaucoup d'activité; & produit des effets surprenans. M. Parmentier rappone à ce sujet des observations faites par M. Renou, Chirurgien à la Pomeray, qui prouvent l'utilité de l'extrait de ciguë dans les loupes, les skirres, les cancers, la teigne & les restes de la petite vérole; ces restes, sur quelque partie du corps qu'ils soyent fixés, ont toujours cedé à l'usage de ces pilulles. » J'ai traité, dit M. Renou, de ces especes de dépôts qui produisoient des tumeurs sur les os, semblables à des exortoses; d'autres ankilosoient les articulations. Enfin il y en avoit qui affectoient les parties glanduleuses de la gorge, des aines, & même la vue *J'a., dans tous ces cas, dissipé ces accidens avec une célérité dont j'ai toujours été moi-même étonné* « M. Renou dit encore avoir guéri avec cet extrait, plusieurs femmes affligées d'ulcères à la matrice, & *cela d'une maniere qui n'est pas équivoque.* De pareilles assertions sont bien faites pour engager les gens de l'Art à tenter de nouveaux essais avec l'extrait de ciguë, fait suivant le procédé de M. Parmentier. Et si ces cures singulieres se multiplient, il sera pour lors démontré que la diversité des succès dans l'administration de l'extrait de ciguë, est moins venue de l'insuffisance de ce remede, que de la maniere de le préparer.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 8 Décembre 1774.

De Berlin, le 25 Novembre.

ON a publié dans la Gazette de cette Ville, une lettre sur la petite vérole naturelle, dont voici l'extrait. » La petite vérole naturelle, » dans les arrangemens publics d'éducation, » n'est pas si dangereuse & si mortelle que le » disent les partisans de l'inoculation; nous en » avons des preuves bien remarquables, que » nous allons donner mot pour mot au public.

» Dans le Corps Royal des Cadets & Pages, » depuis l'année 1760, & dans l'Académie » Royale Militaire depuis sa fondation jusqu'à » ce jour, selon les registres de l'hôpital & les » listes des malades dans ces corps, il y a eu » presque 700 sujet qui ont eu la petite vérole » naturelle sans inoculation, & seulement » trois dans le Corps Royal des Cadets en sont » morts; savoir, les sieurs Hainens de Oche & » de Schenkendorf dans l'année 1764, & de » Zittvits en 1770, dont les deux premiers, » par quelque accident singulier, un des deux » avoit le *pourpre*, & le dernier a été suffoqué » par un flux abondant dans la gorge. Tous » les autres, quoique plusieurs eussent des » symptômes très-graves, & une maladie » d'un caractère très-malin, ont été parfaite- » ment rétablis, & personne n'en est resté » aveugle, estropié, ni autrement maléficié. » Dans l'Académie Royale Militaire & dans » le Corps des Pages, il n'est mort personne.

» C'est en qualité de Gouverneur & chef, » avec le concours des anciens Capitaines du » Corps Royal des Cadets, que j'ai donné ce » présent certificat au D. MOHSEN, qui a heu- » reusement gueri l'épouse du Commandant » de B.... qui étant grosse, prit la petite » vérole, & fut délivrée le onzieme jour. « A Berlin, ce 21 Octob. 1764. Signé, *V. Killerbeck*; Capitaine & Gouverneur de la Maison Royale des Pages; *V. Buddenbrock*, *V. Wulff*, *V. Hertzberg*, *Plemen*, &c.

» Nous ajouterons que depuis trente-deux » ans, c'est-à-dire depuis l'année 1742 jusqu'à » ce jour, il n'est mort de la petite vérole » qu'un seul sujet du College Royal, & cela » par sa propre faute. Nous souhaitons que » M. le Docteur MOHSEN veuille bien donner » au public l'ouvrage qu'il a déja commencé, » touchant l'origine & l'histoire de la petite » vérole, les moyens à la faveur desquels cette » maladie s'est répandue par toute l'Europe, » & la méthode pour la guérir, dont il a une » expérience de trente-deux années. «

Est-ce au concours salutaire des causes physiques, ou au rare talent du Docteur Mohsen, qu'il faut attribuer ces heureux succès? La fin de cette lettre semble en faire l'honneur à ce Docteur. Mais s'il nous est permis de dire notre façon de penser, nous prévoyons que le Docteur Mohsen ne manquera pas de l'insérer dans l'ouvrage qu'il promet, & d'en tirer parti contre l'inoculation, de laquelle nous osons encore penser qu'il n'est pas le partisan. Au reste, en supposant que tous les Cadets & Pages de Berlin, depuis 14 ans eussent été bien traités par la petite vérole, cela ne prouveroit pas qu'elle ne soit de tems en tems cruellement meurtriere en Angleterre, en France, en Allemagne, & dans toutes les parties du monde connu. A la lettre rapportée on en opposeroit une foule d'autres toutes plus attendrissantes, dans lesquelles les pertes les plus grandes, & une dépopulation vaste & rapide, contrasteroient avec ces succès si vantés. Peut-être alors se replieroit-on sur l'excellence de la méthode du Docteur Mohsen; car la plupart de ces lettres & certificats donnés par des personnes étrangeres à l'art de guérir, en faveur de certains cas de Médecine, rendent toujours à préconiser quelque remede; ou à faire la réputation de quelqu'un. Le motif est louable sans doute, mais il est abusif & dangereux, & c'est à quoi devroient un peu plus réfléchir les personnes distinguées auxquelles l'importunité les arrache.

Suite de la lettre écrite de Montpellier.

Après avoir balancé les bons & les mauvais effets des eaux de balaruc dans les maux de

tête différens, toujours avec la même impartialité déja remarquée, l'Auteur de l'ouvrage cité, fait mention de l'embarras qui se forme dans les sinus frontaux, par l'usage trop fréquent du tabac. Ceux qui usent du tabac d'Espagne y sont plus sujets. » J'ai vu, dit-il, plus d'une fois de grands preneurs de tabac se plaindre de douleurs plus ou moins vives au-dessus de l'arcade sourcilliere; en le leur interdisant, & leur faisant renifler plusieurs fois dans la journée de l'eau pure & tiede, ils rendoient en se mouchant de petits tampons de tabac, plus ou moins durcis, & ils étoient délivrés de cette douleur, dont quelques-uns se plaignoient depuis une année. Un célebre Professeur en Médecine, qui a bien mérité de sa Patrie & de la Province, grand preneur de tabac d'Espagne, devint sujet à une douleur de tête, qui le détournoit souvent de ses occupations. Cette douleur, qui l'affligea plus d'un an, étoit par intervalle très-vive au-dessus de l'arcade sourcilliere droite. Les différens remedes qu'il mit en usage n'ayant eu aucun succès, & la douleur persistant, il se fit injecter dans les narines une forte décoction de pyrethre. Les éternuemens réitérés qu'elle lui occasionna, lui firent rendre deux tampons de tabac d'Espagne; la douleur se calma & se dissipa quelques jours après entierement.

Dans un autre endroit de son ouvrage, l'Auteur fait mention d'un remede contre la cataracte commençante. » Quoiqu'on ne puisse pas se flatter d'arrêter les progrès de la cataracte commençante, il ne faut cependant pas négliger l'application des ophtalmiques résolutifs. L'infusion de la racine de valeriane sauvage, & de la rhüe de jardin, dans le vin blanc, est recommandée par plusieurs Médecins. A l'exemple de Tulpius, on s'est servi avec succès de la racine de fenouil, & du suc tiré des feuilles de cette plante. Fabricius Hildan assure avoir dissipé des cataractes avec le suc de la grande chélidoine M. Cusson atteste que M. ***, devenu aveugle par cataracte, avoit usé pendant long-tems, par son conseil, du suc de cette plante, & que ce remede lui retablit si parfaitement la vue, qu'il reprit l'exercice de la chasse.

Suite de l'article de S. Bonnet en Haut-Dauphiné, le 16 Novembre.

Plusieurs Auteurs parlent des effets de la peur; MM. Hoffman, Haller, Tissot, &c. en ont vu les effets les plus terribles; Zimmerman, *Exper. Medic.* tome III, cap. VI des Passions, comme causes éloignées des maladies, pag. 209, not. 214, dit d'excellentes choses à ce sujet. La fille d'un Menuisier devint épileptique par l'effet d'une peur, & mourut d'apoplexie au bout de quelques années. Mais l'histoire du célebre Boerrhave, qui guérit plusieurs personnes d'une maladie convulsive, & des plus surprenantes, fera toujours honneur à sa sagacité. Ces personnes étoient toutes dans le même Hôpital, & prirent successivement la même maladie, par l'effet de la forte impression qui se fit sur leur esprit en se voyant tomber les uns après les autres; aussi pensa-t-il plutôt à guérir l'esprit que le corps de ces malheureux, qui surement n'étoit pas malade. Cette avanture n'est pas la seule; les ouvrages de Médecine sont remplis d'exemples à ce sujet; on a vu plusieurs enfans tomber d'épilepsie, pour en avoir vu tomber un autre. Quelles précautions ne doit-on pas prendre, pour les empêcher d'être témoins oculaires de ces spectacles affreux, dès l'âge tendre.

On ne sauroit trop applaudir aux sages réflexions de M. Villard, que nous n'eussions pas manqué de publier en entier, si des détails de théorie un peu trop étendus ne nous en avoient empêché. Il est à désirer que les personnes de l'Art, suivent dans les cas difficiles; la conduite de ce Chirurgien; le succès des moyens simples qu'il a employe, les engagera sans doute à ne rien hasarder, & à attendre plutôt de la nature une guérison souvent retardée par des remedes inconsidéremment administrés. Nous avons vu il y a plusieurs années une Demoiselle tomber cataleptique à la suite d'une peur; cette observation que nous rapporterons un jour en détail, viendra à l'appui des réflexions de M. Villard.

De Poitiers, le 21 Novembre.

L'épidémie qui s'étoit manifestée à Mortagne & aux environs, dans le mois de Mars dernier, continue de désoler cette partie du Bas-Poitou. On compte qu'elle a enlevé depuis cette époque, environ la dixieme partie des adultes de la seule ville de Mortagne. Les malades sont ordinairement sans connoissance, & comme à l'agonie pendant sept à huit jours; & aussitôt qu'ils sont morts, leur cadavre devient violet & noir. On assure que les Médecins & les Chirurgiens n'en veulent ouvrir aucun. Vraisemblablement ils sont détournés de cette opération par la putréfaction des cadavres, & la dissolution totale de la machine, dernier effet de la maladie, peu capable de les éclairer sur la cause de la contagion, & qui les éloigne de cette opération dégoutante & dangereuse. L'ouverture des personnes mortes après une chûte, ou de mort subite sans cause apparente, intéressera toujours les personnes de l'Art, & c'est le seul

cas où l'on puisse se flatter de découvrir la cause de ces accidens funestes. Mais lorsque plusieurs jours de maladie ont donné le tems à la contagion, d'attaquer les visceres, d'y produire l'inflammation, la suppuration ou la gangrenne, que doit-on attendre de l'ouverture des cadavres? Peut-être de savoir jusqu'à quel point l'homme peut vivre malgré les délabremens causés par ces agens destructeurs; mais rarement quel est le véritable sujet de la maladie, & jamais quel en a été le principe, dont on n'observe alors que l'effet. Mais tandis qu'on cherche ainsi vainement dans des visceres altérés ou détruits, ce qu'il est impossible de rencontrer, les émanations contagieuses se répandent & infectent souvent ceux qu'un zele peu réfléchi, a conduit vers ces recherches; c'est ce qui est arrivé plusieurs fois; sans compter les blessures envenimées que se font quelquefois avec le scalpel, les Eelves chargés de ces sortes d'ouvertures. De sorte qu'à tout bien prendre, il y a beaucoup à risquer en ouvrant des cadavres morts de contagion, & rien ou presque rien à gagner pour l'instruction des gens de l'Art. Au reste nous n'avons proposé ces réflexions que contre l'abus des ouvertures des cadavres; sans exclure absolument cette voye d'instruction, lorsque les circonstances pourront la rendre plus certaine: revenons à la contagion de Mortagne. Il nous paroît que dans l'état où sont les choses, après avoir essayé de tous les moyens connus, il seroit nécessaire d'en tenter d'extraordinaires, & de rechercher sur-tout dans le pays même les causes éloignées qui pourroient la favoriser. Pourquoi ne tenteroit-on pas en pareil cas la fumée de tabac, les boissons animées avec les alkalis-volatils donnés à haute dose, l'oxymel scillitique administré de la même maniere, les setons multipliés, les scarifications, le cautère actuel; en un mot tout ce qui peut donner à la machine une vive secousse, exciter de grandes évacuations, & attirer fortement à la peau la matiere contagieuse; aux grands maux les grands remedes.

Suite de la lettre de M. Petit, Docteur-Régent &c.

» Un traitement est bon quand il guérit promptement, d'une maniere sûre & avec le moins de douleurs & de désagrémens possibles. Si le traitement de M. Maget remplit toutes ces conditions, il est bon, mais les remplit-il en effet? C'est ce que j'ignore. Il est vrai que j'ai vu il y a quelques années, un jeune homme fort gras qui se disoit guéri par ce traitement; il ne s'étoit point présenté à moi avant de le subir, je n'ai point suivi le traitement pendant qu'il le subissoit, j'ai seulement vu les cicatrices, & je me suis assuré que les parties étoient bien retenues dans le ventre, & que de violens efforts ne les faisoient point sortir. . . . . Le malade m'a dit & répété plusieurs fois, que le traitement avoit été fort long & très-douloureux. Je ne sais point si cette guérison s'est soutenue. Quand on dit qu'un homme guérit de tel ou tel mal, cela signifie qu'il en délivre le plus grand nombre de malades qui s'adressent à lui. Que s'il en manque quelques-uns, ces cas sont rares, & ne sont pour ainsi dire, que des exceptions à la regle; or n'ayant vu qu'un malade qui s'est dit guéri par M. Maget, je ne puis affirmer que celui-ci guérit habituellement, & que son traitement est sûr. Si l'on me forçoit de juger d'après ce fait, & celui de M. de la Condamine, je ne balancerois pas d'affirmer que le traitement en question ne guérit pas promptement, qu'il est au contraire fort long, & qu'il s'en manque beaucoup qu'il soit exempt de désagrémens, car dans les deux cas il a causé de vives & longues douleurs. M. de la Condamine étoit un homme très-courageux; cependant un des jours où le caustique lui fut appliqué, après avoir excessivement souffert pendant cinq heures de suite, il ne put s'empêcher de dire qu'il ne conseilleroit jamais à personne de se soumettre à la même épreuve que lui. Je ne dis point cela dans le dessein de déprimer la méthode de M. Maget, mais seulement dans l'intention de faire connoître la vérité. Je ne saurois être le *Préconiseur* de cette méthode, par l'unique raison que je n'ai point assez d'expérience pour la juger; en conséquence je me trouve obligé de désavouer le langage qu'on voudroit me faire tenir. Mais je n'en suis point le détracteur, au contraire les présomptions que j'ai formées sur elle, lui ont été favorables. Je l'ai dit dans toutes les occasions; je l'ai même écrit dans une Thèse soutenue aux Ecoles de notre Faculté, & je ne fais aucune difficulté de l'écrire encore au moment présent. Je trouve la méthode de M. Maget ingénieuse, elle offre un moyen de guérison dans un cas où l'Art n'en fournit point; il me semble qu'elle mérite d'être accueillie, en un mot elle me paroît assez fondée en raison pour qu'on en fasse des épreuves & qu'on les multiplie. Mais ce n'est que d'après ces épreuves que je me permettrai d'en porter mon jugement. Ceux qui blâmeront ma circonspection, & qui l'accuseront d'être excessive, ne savent vraisemblablement pas qu'en Médecine, bien plus que dans l'exercice des autres Arts, il faut surtout se méfier des présomptions. L'importance de l'objet quelque grande qu'elle soit, l'exige moins encore que la nature de la

chose qui, soumise toute entiere à l'expérience, ne sauroit être bien & légitimement jugée qu'à son tribunal.

Le second fait sur lequel vous me demandez des éclaircissemens, est celui qui concerne M. de la Condamine. *Est-il vrai que j'aye été témoin oculaire de sa guérison parfaite?* Voici ma réponse. En général il est contre la bienséance de citer & de faire parler les gens sans leur aveu, & c'est ce qu'on a fait ici. Je ne m'en plains pas; c'est assurément une bien petite faute que de ne pas observer vis-à-vis de moi les bienséances reçues, aussi je lui pardonne volontiers, & si je parois ici y faire quelque attention, c'est afin d'engager les personnes qui l'ont commise, à réfléchir que dans des circonstances pareilles à celles où nous nous trouvons, la bienséance porte sur le devoir indispensable de donner au public la plus grande sûreté possible. Or il est évident que le public ne seroit sûr de rien s'il étoit permis de citer les gens sans leur aveu, comme témoins, & de leur faire tenir, sans leur participation, tous les discours qu'on jugeroit avantageux pour foi de mettre dans leur bouche.

La suite à l'ordinaire prochain.

Livres Nouveaux.

Principes d'institution ou de la maniere d'élever les enfans des deux sexes par rapport au corps, à l'esprit & au cœur. Avec cette épigraphe : *Le champ le plus fertile a besoin de culture.* A Paris chez la veuve Desaint, rue du Foin.

On trouve chez Didot le jeune, quelques exemplaires d'une Thèse soutenue à Montpellier par M. Jourdan du Chadoz, *sur les accidens, & les maladies qui naissent du retrecissement du gros boyau.*

Mémoire sur la meilleure méthode d'extraire & de rafiner le salpetre, par M. Tronson du Coudray, *Capitaine au Corps de l'Artillerie.* Volume *in-8°.* A Paris, chez Ruault, Libraire rue de la Harpe.

Quoique cet ouvrage n'ait pas un rapport direct avec l'objet de cette feuille, cependant comme il y s'agit des moyens de prévenir les accidens qui arrivent dans les magasins à poudre, nous avons cru pour cette raison devoir l'annoncer.

Observations sur les devoirs & les fonctions d'un Médecin, & sur la méthode de perfectionner l'Histoire Naturelle, par le Docteur Gregory, *Professeur de Médecine dans l'Université d'Edimbourg*, traduit de l'Anglois. A Edimbourg, & se trouve à Paris chez Stoupe, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe. Cet ouvrage fait honneur au jugement de l'Auteur; on y trouve des avis sages & des préceptes solides sur la conduite que les Médecins doivent tenir dans l'étude & l'exercice de leur profession. Les observations de M. Gregory sont d'ailleurs capables de former le cœur & l'esprit des jeunes Médecins, auxquels nous en conseillons la lecture, avant de commencer à voir des malades.

Médecine des Animaux.

L'épizootie qui regne dans le Bearn, le Labout & la Guyene ayant été inutilement combattue par des secours sur lesquels il paroit qu'on avoit un peu trop compté; M. le Contrôleur-Général, à qui l'agriculture est si précieuse, a pris les mesures les plus efficaces pour en connoitre la cause & le remede, & en arrêter les progrès. En conséquence il s'est adressé à l'Académie des Sciences, qui a envoyé sur les lieux deux de ses membres, très-versés dans cette partie pour répondre à la confiance du Ministre, & faire le bien qu'il a lieu d'en espérer. Cette nouvelle est d'autant plus agréable, qu'elle tend à ranimer l'espoir des cultivateurs, abbatu par la mortalité du bétail, & qu'elle nous promet enfin l'histoire exacte de cette maladie qu'on n'a pu obtenir jusqu'à présent. Le rapport fait sur les lieux par MM. Vicd'Azir & Tenon, Académiciens, l'un membre de la Faculté de Médecine de Paris, & l'autre de l'Académie de Chirurgie, nous éclairera sans doute sur tous ces points. C'est par la publicité de leurs recherches que les Académies se rendent utiles, & c'est aussi par-là qu'on distingue les Savans qui les composent, de ceux qui avec beaucoup d'éclat & peu d'acquis, parviennent à se faire une réputation passagere toujours plus brillante que solide.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 15 Décembre 1774.

De Londres, le 29 Novembre.

LE célebre M. Malouin avoit démontré dans les mémoires de l'Académie des Sciences, que l'usage intérieur du zinc n'étoit point dangereux. Persuadé de l'innocence de ce demi-metal, il avoit proposé la maniere de le substituer à l'étain dans l'étamage de la vaisselle. On employoit encore les fleurs de zinc à l'extérieur dans les maladies chirurgicales. Mais l'usage de ce minéral dans les affections internes, & sur-tout contre une maladie des plus opiniâtres, est assurément une découverte qui sera du plus grand prix, si les premiers succès sur lesquels elle est fondée, sont confirmés pat de nouvelles tentatives. Voici ce qu'écrit à ce sujet un Médecin très-célebre, au Docteur Percival, Médecin de Londres.

» J'ai vu depuis peu des effets très-heureux des fleurs de zinc dans les maladies épileptiques & spasmodiques. Une jeune femme sujette depuis très-long-tems aux accès d'épilepsies, en fut tellemenr tourmentée, qu'on ne pouvoit plus la laisser seule, & qu'elle avoit souvent cinq ou six attaques par jour. Après l'avoir purgée légérement avec les pilules gommeuses & un peu d'aloès, je lui fis prendre trois fois par jour cinq grains de fleurs de zinc. Dès le premier jour elle fut exempte de tout accès, & au bout de six mois elle quitta l'hôpital. Je n'ai plus eu de ses nouvelles: ce qui me fait croire que sa guérison s'est soutenue.

« Une fille de 14 ans a été guérie de la danse de Saint-Vit, en prenant soir & matin un grain de fleurs de zinc, après avoir été purgée deux fois avec les pilules de Rufus, & les pilules gommeuses.

« Un garçon de 16 ans entra dans l'hôpital pour se faire guérir des accès épileptiques qu'on attribuoit à la présence des vers. Il prit, pendant plusieurs semaines, toutes sortes de vermifuges sans aucun soulagement. Je lui fis prendre trois fois par jour deux grains de fleurs de zinc; les accès épileptiques en devinrent moins fréquens. J'augmentai la dose de fleurs de zinc jusqu'à cinq grains; le malade fut alors exempt de ces attaques pendant quinze jours; & ayant porté la dose jusqu'à six grains, il n'en eut plus du tout pendant un mois entier qu'il resta à l'hôpital. » Dans quelques cas où les fleurs de zinc n'ont pas opéré une guérison parfaite, elles ont produit une diminution considérable des accès. Je ne me suis pas apperçu qu'elles augmentassent aucune espece d'évacuation, sinon quelquefois à la premiere dose qu'elles causent un certain mal-être, qui se termine par une selle. Il est étonnant qu'elles ne troublent point les fonctions de l'estomac, attendu que le vitriol blanc, qui est un sel métallique composé de zinc & d'acide vitriolique, est un puissant émétique. «

On trouve dans les papiers Anglois, un autre remede contre la toux & les rhumes opiniâtres, dont voici la recette. » Prenez une grande tasse à caffé pleine de graine de lin, & environ pour quatre sols de régliffe & un quarteron de raisins de panse de la meilleure qualité. Mettez le tout ensemble dans deux pintes d'eau douce, & laissez-le bouillir sur un feu doux jusqu'à ce que cette décoction se réduise à moitié. Ajoutez-y pour lors un quarteron de sucre candi brun mis en poudre, & une grande cuillerée de vieux rum & une seconde cuillerée du meilleur vinaigre de vin blanc ou du jus de limon. Il ne faut ajouter le vinaigre ou le jus de limon que dans le moment où l'on va prendre ce breuvage, car si on le mettoit long-tems auparavant, cette liqueur le décomposeroit & le rendroit inutile. Buvez environ une demi-pinte de cette décoction au moment où vous allez entrer au lit, & prenez en une petite cuillerée dans les momens où la toux est très-forte. Cette boisson, à ce qu'on assure, guérit en très-peu de tems les toux les plus opiniâtres. L'Auteur Anglois a connu des personnes qui ont été guéries en moins de trois semaines. On peut suppléer au rhume, par l'eau-de-vie

d'Andaye, pour faire eette eſpece de punch, de laquelle les perſonnes délicates doivent uſer avec beaucoup de modération, ſur-tout ſi elles ont éprouvé des crachemens de ſang, ou ſi elles en ſont menacées.

De Breſt, le 4 Décembre.

Quelques perſonnes ayant paru douter de la vérité de la rélation de l'ouverture du cadavre du forçat de Breſt, nous avons cru faire plaiſir à nos lecteurs de rapporter le détail de ce qu'on a trouvé dans ſon eſtomac, avec quelques recherches ſur ſa vie, & l'atteſtation motivée des Médecins, Chirurgiens & Commiſſaires de Breſt, adreſſée à M. Poiſſonnier, Médecin du Roi, Inſpecteur des Hôpitaux de de la Marine, qui a bien voulu nous la communiquer. L'eſtomac de ce forçat contenoit une portion de cercle de barrique, de dix-neuf pouces de long, ſur un pouce de large. Un morceau de bois de genet, de ſix pouces de long, & un demi-pouce de diametre. Un autre morceau de huit pouces de long, même diametre. Un troiſieme morceau de ſix pouces de long, même diametre. Un quatrieme morceau de quatre pouces, même diametre. Un cinquieme morceau de quatre pouces de long, coupé dans ſa longueur à-peu-près par le milieu. Un morceau de bois de chêne, de quatre pouces & demi de long, un pouce & demi de large, & un demi-pouce d'épaiſſeur. Un ſecond morceau de quatre pouces de long, un pouce de large, ſur huit lignes d'épaiſſeur. Un troiſieme morceau de quatre pouces de long, un pouce de large, ſur un demi-pouce d'épaiſſeur. Un quatrieme morceau de quatre pouces de long, un demi-pouce de largeur, ſur quatre lignes d'épaiſſeur. Un cinquieme morceau de deux pouces de long, un pouce de large, ſur un demi-pouce d'épaiſſeur. Un ſixieme morceau de quatre pouces & demi de long, quatre lignes de large ſur chacune de ſes quatre faces. Un ſeptieme morceau de quatre pouces de long, de forme triangulaire, avec une ſurface de quatre lignes. Un huitieme morceau de quatre pouces de long & quatre lignes de diametre. Un neuvieme morceau de cinq pouces de long, un demi-pouce de large, & deux lignes d'épaiſſeur, ſéparé dans ſa longueur par le milieu. Un dixieme morceau de cinq pouces de long, quatre lignes de large, & deux lignes d'épaiſſeur. Un onzieme morceau de forme irréguliere, trois pouces de long, & trois lignes d'épaiſſeur. Un douzieme morceau de trois pouces de long, un demi-pouce de largeur, & trois lignes d'épaiſſeur. Une portion de cercle de barrique, de cinq pouces de longueur, ſur un pouce de large & deux lignes d'épaiſſeur. Un morceau de ſapin de quatre pouces de long, ſur un pouce de large & cinq lignes d'épaiſſeur. Un ſecond morceau de quatre pouces de long, quatre lignes de diametre. Un troiſieme morceau de deux pouces & demi de long, d'un pouce de large en forme de coin épais à ſa baſe de quatre lignes. Un quatrieme moreeau de trois pouces de longueur, d'un d'un demi-pouce d'épaiſſeur, & de forme irréguliere. Un cinquieme morceau de deux pouces & demi de long & quatre lignes d'épaiſſeur. Une portion d'écorce de cercle, de trois pouces & demi de long ſur un pouce de large, faiſant partie du grand morceau de quatorze pouces, détaché de la parrie ſupérieure qui étoit dans l'œſophage, & qui eſt tombé dans l'eſtomac Un bouchon de bois, d'un pouce de long ſur un pouce de diametre. Une cuiller de bois rognée ſur les bords inférieurs, de cinq pouces & demi de long, ſur un pouce & demi de large. Un ruyau d'entonnoir de fer blanc, de trois pouces & demi de long, un pouce de diametre ſupérieurement, & un demi-pouce inférieurement. Une aurre porrion d'entonnoir de même matiere, de deux pouces & demi de long, ſur un demi-pouce de diametre. Le manche d'une cuiller d'étain de quatre pouces & demi de long. Une cuiller d'étain enriere, de ſept pouces de long, le cuilleron replié. Un autre cuilleron de même matiere, de trois pouces de long. Un troiſieme de deux pouces & demi de long. Un briquet de fer, de deux pouces & demi de long, large d'un demi-pouce ſur une de ſes faces, & de quarre lignes d'épaiſſeur, peſant une once quatre gros & demi. Un fourneau de pipe écorné, avec un morceau du tuyau, le tout de trois pouces de long. Un clou de demi-liſſe époinré, avee ſa tête, deux pouces de long. Un clou de petit-ſix exrrêmement pointu, d'un pouce & demi de long. Une portion de cuiller d'étain applatie, d'un pouce de long, ſur un demi-pouce de large. Trois porrions de boucle d'étain de figure irréguliere, environ chacune d'un demi-pouce de long. Cinq noyaux de prune. Un petit morceau de corne. Deux morceaux de verre blanc, dont le plus grand a un pouce quatre lignes de long, ſur un demi-pouce de large, de forme irréguliere. Deux morceaux de cuir, dont le plus grand a trois pouces de long, ſur un pouce de large, de forme irréguliere, & l'aurre d'un pouce quatre lignes de long, & un demi-pouce de large. Un couteau avec ſa lame, à manche de bois recourbé, de trois pouces & demi de long, & d'un pouce dans ſa plus grande largeur; le tout enſemble formant cinquante-deux pieces, & peſant en total une livre dix onces & qoatre gros.

Cet homme étoit naturellement hypocondriaque & même un peu fou, il avoit été pendant treize ans soldat dans la Marine, d'où il avoit été renvoyé comme ayant la tête un peu dérangée : entre autres choses, ses camarades lui persuadoient souvent pour le divertir qu'il étoit très-malade ; il disoit qu'il le croyoit, & en conséquence s'alloit mettre au lit. Il passoit dès-lors pour avoir grand appétit & manger beaucoup. Lorsqu'il fut renvoyé du Corps Royal, il retourna à Nantes, où il fut au bout de quelque tems condamné aux galeres. Un de ses compatriotes qui subit la même peine, & qui ne l'a point quitté dans les prisons, a assuré que souvent il lui avoit vu gratter le mortier & la chaux qui recouvroient les murs de la prison, & en mettre une grande quantité dans sa soupe, disant que cela le soutenoit & lui fortifioit le cœur : il a ajouté que quelquefois il avoit un appétit dévorant qui s'annonçoit par une salivation abondante, & qu'alors il mangeoit ce qui eût suffi pour rassasier quatre hommes ; mais que lorsqu'il n'avoit pas de quoi se satisfaire, ce qui lui arrivoit souvent, parce qu'aimant passionnément le tabac, il vendoit ses rations pour s'en procurer, il avaloit alors de petites pierres, des boutons de guêtres & de veste ; du cuir, & d'autres petits corps. Ceux qui étoient sur le même banc que lui au bagne, ont déclaré que deux jours avant son entrée à l'hôpital, ils lui avoient vu avaler deux morceaux de bois de quatre à cinq pouces de longueur. Depuis son entrée à l'hôpital, ses remedes & ses boissons passoient assez ordinairement ; mais il prenoit très-peu d'alimens solides, il toussoit & se plaignoit de maux d'estomac & de colique.

Nous, premier Médecin, Médecin ordinaire & Chirurgiens Aide-Major & ordinaire de la Marine, certifions avoir assisté à l'ouverture du cadavre du forçat ci-dessus dénommé, & que nous lui avons vu & touché toutes les pieces ci-dessus énoncées, que nous avons mesurées & examinées avec attention les unes après les autres ; attestons en outre que, soit par l'inspection des pieces, soit par le déplacement de l'estomac, & par l'adhérence que ce viscere avoit contractée au bord supérieur du petit bassin, & par plusieurs autres circonstances, on ne peut soupçonner que cette multitude de différentes pieces y ayent été introduites depuis la mort du sujet, & qu'elles doivent y avoir séjourné depuis un assez long-tems ; en foi de quoi nous avons signé le présent. A Brest, le 12 Octobre 1774. Ainsi signé à l'original, DE COURCELLES, premier Médecin ; FOURNIER, Médecin ; VOISIN, Chirurgien-Aide-Major ; FOURNIER, Démonstrateur ; DU VERYIER, DON NICOLAS, LA PORTE, FABRE, Chirurgiens ordinaires. Visé par M. TESTAINIERE, & par M. MARCHAIS, Commissaire général & Ordonateur, qui en ont ordonné le dépôt au contrôle de la Marine.

De Poitiers, le 8 Décembre.

On apprend de cette Ville qu'un particulier composant il y a quelques jours, du vernis, le feu prit aux matieres qu'il manipuloit dans un vase placé sur de la braise ; que la flamme l'éteignit, & brûla une partie de ses vêtemens ; qu'il a eu ses deux mains blessées, & qu'il en a été très-malade : qu'heureusement que le feu n'a pas pris à la maison, ce qui pouvoit arriver d'autant plus facilement, que cet imprudent operoit dans une chambre meublée. Nous avons vu arriver un pareil accident à Marseille, il se fit une explosion considérable, le feu prit à des cloisons, & la personne qui préparoit le vernis, renversée & brûlée, manqua de périr dans les flammes qu'on n'éteignit qu'avec peine. On ne sauroit trop prendre de précautions en faisant des préparations pareilles ; il faut sur-tout travailler dans des endroits éloignés de toute matiere conbustible ; mais lorsque malgré les précautions nécessaires en pareils cas cet accident arrive, l'huile d'olive est le remede le plus sûr contre la brûlure, il faut en oindre les parties brûlées, & répéter souvent cette opération.

Autre imprudence suivie d'accidens plus tragiques. Un manœuvre de Loudun, employé à des travaux publics, voulant abbatre un mur par le pied, a été écrasé par la chute de ce mur ; on l'avoit averti du danger qu'il couroit, mais ce malheureux travailloit à *prix fait*, & l'avidité du gain l'excitant à accélerer son ouvrage, tout ce qu'on a pu lui dire, n'a pu le détourner du malheur qui le menaçoit. Le même accident étoit arrivé à Nouil dans le mois de Septembre.

On écrit de Niort, qu'un Curé des environs de cette Ville, est mort, ainsi que deux de ses domestiques, pour avoir mangé de mauvais champignons. Voilà comme les hommes ne s'observent jamais sur le régime, & comme leur innattenrion dans une partie aussi essentielle, leur cause souvent des maladies & la mort.

Fin de la lettre de M. Petit, Docteur-Régent &c.

Quand j'ai vu M. de la Condamine, je l'ai regardé comme un homme qui n'avoit plus que très-peu de tems à vivre ; il est mort en effet quelques jours après. Il y avoit environ cinq semaines qu'il avoit subi le traitement de M. Maget. L'une des plaies étoit fermée par

une foible & mauvaise cicatrice ; l'autre étoit encore ouverte, elle présentoit des chairs pâles & plates, il s'étoit fait un petit sinus dans lequel le pus s'étoit amassé, & que je dégorgeai par une douce pression. Voilà les faits dans la plus exacte vérité. Voyons maintenant s'ils présentent l'idée d'une *guérison parfaite*. Quand après avoir fait cesser tous les accidens d'une maladie, l'ordre des fonctions se rétablit, & que le convalescent est rendu à l'état dont il jouissoit avant de tomber malade, on dit qu'il est parfaitement guéri, & l'on ne sauroit avec raison, le dire que dans ce seul & unique cas. M. de la Condamine a-t-il été rendu à l'état dont il jouissoit avant le traitement de M. Maget? Les plaies que celui ci y a faites ont-elles été bien consolidées? Les hernies n'ont-elles plus reparu?.... Hélas, à toutes ces questions, ainsi qu'à toutes celles qu'on pourroit faire sur cet objet, il n'y a qu'une seule réponse à faire, & cette réponse est bien triste & bien funeste. M. de la Condamine est mort, il est mort cinq semaines après l'opération, il est mort avant que ses plaies se fussent fermées. J'ai été témoin oculaire de ce désastre, & je me vois transformé en témoin oculaire d'une *guérison parfaite*. Je m'arrête..... Il seroit trop difficile de me contenir & de réprimer les mouvemens que de pareils excès font naître dans le cœur de tout honnête homme. «

Nous nous arrêtons aussi, pour nous interdire des réflexions auxquelles donneroit lieu la comparaison de cet accident adroitement déguisé par les fauteurs de la méthode du sieur Maget, avec ceux que nous avons remarqué dans le rapport des dernieres expériences tentées par ce Chirugien. A propos d'expérience, M. Petit, en terminant la lettre dont nous avons donné l'extrait, exige de M. Maget DE NOUVELLES ÉPREUVES; il ne s'en tient donc pas à celles que M. Gautier a publiées, & ce doute de la part d'un homme aussi célebre, justifie celui que nous avions osé élever en rendant compte de ces essais.

La Faculté de Médecine de Paris, chargée de la distribution d'un prix fondé par le sieur CUVILLIER DE CHAMPOYAUX, Médecin de Messe en Poitou, proposa il y a deux ans, la question suivante: *Savoir si la peste est une maladie particuliere, quel en est le caractère, quels sont les moyens de la traiter & de la prévenir?* Cette Compagnie a trouvé dans plusieurs des mémoires qui lui ont été adressés, des vues sages, des réflexions & des recherches précieuses; ce qui lui fait espérer que cet établissement deviendra de plus en plus avantageux au progrès de l'Art, & au bien de l'humanité. Mais cette même Faculté n'ayant qu'un prix à distribuer, & ayant trouvé deux mémoires dignes d'être couronnés, elle a jugé à propos pour encourager de plus en plus les Auteurs de le partager. L'un des mémoires auquel elle a adjugé moitié du prix, porte pour devise celle qui suit: *Febrium autem duo sunt genera, unum quidem omnibus commune, pestis appellatur; alterùm verò ob privatam cujusque malam victûs rationem contingens. Communis igitur Febris ideò communiter omnes invadit, quòd eumdem omnes spiritum attrahunt, & simili corpori spiritu, similiter permixto, similes oriuntur Febres.* Hippocr. de Flatib. L'Auteur de ce mémoire est M. Gontard, Docteur en Médecine à Villefranche en Beaujollois. La devise de l'autre mémoire couronné, est: *Medicus naturæ Minister, sed non Magister.* BAGLIV. L'Auteur est M. PARIS, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, natif d'Arles en Provence.

M. NAVIER, Docteur en Médecine à Châlons-sur-Marne, est celui qui a approché le plus du prix; la devise de son mémoire est: *Ad Dei gloriam, Proximique salutem.* La Faculté a cru devoir donner publiquement des éloges à son ouvrage.

Comme la petite vérole est une maladie des plus redoutables qui, pour l'ordinaire, enleve un très-grand nombre de personnes; la Faculté toujours occupée du soin de la conservation des citoyens, pour multiplier les secours contre un mal si funeste, propose pour sujet du prix qui sera proclamé en 1776, la question suivante: *La petite vérole étant déclarée, existe-t-il un moyen d'énerver l'activité de son virus?*

Toutes personnes, tant étrangeres que regnicoles, seront admises à concourir, à l'exception des Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, & même des Bacheliers de ladite Faculté. On observera les conditions reçues dans toutes les Académies. Les mémoires seront écrits en françois ou en latin, & adressés, franc de port par la Poste, à M. le Doyen, avant le premier du mois de Juillet de l'année 1776.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 22 Décembre 1774.

De Francfort, le 9 Décembre.

UN Econome de Richelshim, dans le district d'Odenwalde, vient de publier une expérience qu'il a faite sur les feuilles de la pomme de terre. On sait que depuis quelque tems, l'attention des Physiciens s'est tournée vers cette portion d'un végétal utile, afin de le substituer au tabac ordinaire, tant pour diminuer la dépense, que pour ne pas s'exposer aux inconvéniens que peut causer l'abus du tabac aux personnes saines. Les nouvelles publiques ont encore appris que ce moyen économique commençoit à être adopté dans les cantons Suisses. Ces mêmes vues ont déterminé l'Econome Allemand à tenter l'expérience dont il s'agit: voici quel en a été le résultat. Pour suppléer aux feuilles de tabac par celles de pomme de terre, de maniere que ce changement ne soit point sensible, il faut cueillir les feuilles de la pomme de terre, en automne, quand elles ont jauni sur la tige. S'il en reste encore qui soient vertes, on les met en paquet, & on les presse beaucoup, ce qui les échauffe & les fait jaunir en peu de jours. Quand une fois on s'est procuré une assez grande quantité de ces feuilles, on les coupe, & pour leur donner une odeur plus forte & plus approchante de celle du tabac en rouleau, on y en mêle un peu. L'Econome assure que ce tabac composé est assez bon, & qu'on l'a trouvé doux & délicat. Il ajoute qu'on peut le rendre meilleur encore en le mêlant avec une très-petite quantité de tabac bouilli dans de l'eau avec des prunes seches, & en ajoutant pour un sol de tabac ordinaire sur cinq ou six livres de ce tabac composé. Enfin il prétend que l'eau dans laquelle on a fait bouillir quelques bayes de genievre ou un morceau d'écorce de bouleau mise en poudre, versée sur les feuilles de la pomme de terre, donne plus de montant à ce nouveau tabac, & le rend plus agréable & plus sain.

Ces moyens sains & économiques, nous rappellent le caffé de riz, ou riz brûlé, dont nous avons parlé dans nos feuilles comme un bon remede contre les fleurs blanches & les écoulemens muqueux dans les deux sexes. L'efficacité de ce remede s'est soutenue. Un Médecin de Province nous apprend qu'il en a conseillé l'usage, & qu'il en a obtenu du succès. Une femme à laquelle le caffé fut administré, a radicalement guéri de fleurs blanches auxquelles elle étoit sujette depuis long-tems, & un homme qui avoit un écoulement vénerien opiniâtre, quoiqu'il eut employé un traitement convenable, l'a fait enfin tarir en prenant du riz brûlé. Ces deux guérisons portent ce Médecin à croire que le riz préparé de cette maniere pourroit être utile dans les flux de ventre, & le crachement de sang. Le riz qu'on a employé dans les deux traitemens cités, n'étoit que légérement brûlé, on l'avoit mis en poudre & passé par un tamis très-fin, ensuite on en donnoit trois tasses par jour aux malades, ayant soin de leur faire avaler le marc. L'Homme de l'Art observe que c'étoit du riz du levant, & que ce riz a besoin d'être bien nettoyé, parce qu'il se trouve mêlé avec des grains de sel commun, que les Turcs y ajoutent, tant pour le conserver que pour en augmenter le volume & le poids.

Du Mans, le 12 Décembre.

M. Goutard, Maître en Chirurgie de cette Ville, doit commencer incessamment un cours sur les accouchemens, qui durera environ trois mois, & dans lequel il se propose de joindre la démonstration au précepte. Il conduira ses Ecoliers chez les pauvres femmes qui seront prêtes d'accoucher, & c'est par cette expérience continuelle, qu'il espere faire des Eleves capables de soutenir sa réputation, & de répondre à la confiance publique. Un Maître en Chirurgie de Paris vient de former pour les accouchemens un établissement utile, dont le plan bien conçu, pourra servir d'exemple & de modele pour les principales Villes du Royaume. Cet établissement est protegé par M. le

Lieutenant-Général de Police. Nous en ferons connoître le plan dans la prochaine feuille. En terminant cet article, nous apprenons que M. Telinge, Docteur en Médecine à Rhetel-Mazarin, se dispose à reprendre ses leçons sur les accouchemens. Les connoissances de cet ami de l'humanité & ses lumieres, principalement dans cette partie de l'art de guérir, doivent rendre ses leçons précieuses; M. Telinge est auteur d'un cathechisme sur les accouchemens, qu'il nous a confié, & qui a reçu l'approbation d'un célebre Médecin de Paris. L'auteur nous a chargé de diriger l'impression de cet ouvrage, dont nous accélererons la publication avec d'autant plus de plaisir, qu'il est clair, précis, écrit par demande & par réponse, & qu'à tous ces titres il est à la portée des Sages-Femmes de la campagne, & de toutes les personnes qui se destinent à l'art des accouchemens.

De Sens, le 9 Decembre.

Le sieur Salgues, Maître en Chirurgie de cette Ville, ayant reconnu par une expérience journaliere, que quantité de personnes de tout âge & de tout sexe se trouvoient attaquées de hernies ou descentes, & connoissant la nécessité indispensable d'avoir des bandages contentifs, a fait publier par les affiches de cette Ville, qu'il s'étoit adressé à un fameux Herniaire de Paris, pour en avoir de toutes les especes, & pour toutes sortes de descentes, tant pour les hommes que pour les femmes & les enfans; mais comme souvent les bandages faits sans dessein ne conviennent pas à ceux à qui on les applique, le sieur Salgues se propose d'examiner toujours la hernie du malade, de prendre la mesure de son corps, & de l'envoyer à Paris au Chirurgien herniaire, auquel il a donné sa confiance, promettant de contenir la hernie pendant cet intervalle, & de servir dans huit jours les personnes qui s'adresseront à lui aussi bien que si elles se fussent transportées à Paris, mais à meilleur compte. Si M. Salgues a fait un arrangement avec un Chirurgien bandagiste de cette Capitale, & qu'en diminuant le prix des bandages, il en fournisse d'aussi bons que ceux qu'on se procureroit en venant à Paris, l'exécution de son projet sera d'autant plus utile, qu'elle offrira le triple avantage d'être servi moins cherement & aussi efficacement qu'à Paris, & de pouvoir s'exempter du voyage. Le succès de cette entreprise servira sans doute d'exemple aux Chirurgiens des autres Provinces, & cette correspondance bien entendue entre Paris & les principales Ville du Royaume, assurera des secouts efficaces dans les campagnes, contre une infirmité très-commune, & souvent funeste par le défaut de soins & de moyens.

De Paris, le 19 Décembre.

Les fievres tierces & double tierces n'ont pas discontinué pendant les mois derniers; mais on n'a presque pas observé de fievre quarte. Les petites véroles n'ont pas eu moins de cours: & la malignité qui attaquoit seulement quelques individus, est devenue presque générale. Beaucoup d'enfans de Paris & des environs, ont péri. Les éruptions de différente espece se sont aussi joinres à la petite vérole, & ont affecté plusieurs personnes, indépendemment de cette derniere maladie. Nous avons particulierement remarqué les bons effets du remede Anglois, recommandé contre les fievres tierces. Les accès de ces fievres étoient violens, & le devenoient plus encore quand on perdoit le tems à purger les malades, à leur donner des bouillons amers, & du sel essentiel de quinquina, remede infidele, & dont la lenteur en pareil cas, finit par ennuyer le malade. Une saignée & une purgation suffisoient pour l'ordinaire, ensuite on prescrivoit le mélange de quinquina en poudre & de sel d'absinthe, & de serpentaire de virginie; & l'accès ne revenoit plus. Il est pourtant vrai que dans un malade, la fievre qui paroissoit calmée, est revenue deux fois, vingt-un jour après sa cessation, à compter du jour du dernier accès. Ce phenomene connu, mais toujours au-dessus du raisonnement & de la théorie, devroit rendre les Médecins dogmatiques beaucoup plus circonspects. Relativement à la petite vérole, nous observerons que la mortalité n'eût pas eu lieu, si les variolés avoient été inoculés: ce qui prouve de plus en plus la nécessité de cette opération. Mais comme il sera difficile de ramener promptement tous les esprits, nous invitons les gens de l'Art à employer la fumée de tabac en lavemens, dans ces cas désespérés où la petite vérole rentrée, ne laisse plus de ressource que dans la liberté du ventre malheureusement resserré. Cet essai ne peut faire aucun mal dans ces circonstances, & pourroit peut-être faire beaucoup de bien. *Tentare non nocet.*

M. l'Abbé Briquet de Lavaux, Prêtre de la Communauté de S. Jacques du Haut-Pas, s'étant baigné le 28 Novembre, a été suffoqué par la vapeur du charbon allumé dans un cylindre avec lequel on avoit chauffé le bain; aussitôt M. Banau, Médecin, on ne dit pas d'où, & M. Royer, fils du premier Chirurgien du Roi d'Espagne, qui étoient heureusement dans cette Communauté, avertis par la voix plaintive & mourante de cet Abbé,

vinrent à son secours, & comme il étoit sans pouls, sans mouvement & sans respiration, ils le firent tirer promptement du bain, & transporter à l'air libre dans une chambre ouverte à tous les vents, ou après l'avoir mis tout nud sur le carreau, il lui firent jetter de l'eau froide sur son corps; ce qui fut fait avec un tel succès, qu'on vit le suffoqué revenir par degrés à la vie, à la satisfaction de ceux qui lui avoient donné ces secours.

Le zele de M. Banau ne s'est pas borné à ce succès, il a voulu l'apprendre au public, afin d'encourager de plus en plus ceux qui secourent les personnes suffoquées; mais son zele l'a tellement aveuglé, qu'il a publié avoir rendu à la vie M. l'Abbé Briquet, *par la méthode de M. Portal*. Quoique cela ne soit point; car M. Portal conseille la saignée dans sa méthode comme le premier de tous les secours, parce qu'il regarde les suffoqués comme autant d'apoplectiques; & il arrive au contraire ici que l'apoplectique est revenu sans saignée, ou bien qu'il n'étoit pas apoplectique; ce que M. Banau n'a pas assez bien examiné. A l'égard de ce qu'il appelle *la méthode de M. Portal*, on pardonneroit cette erreur à un homme tout-à fait étranger à la Médecine, qui n'ayant jamais lu aucun ouvrage, ni de physique ni de médecine, & ayant vu pour la premiere fois ce que M. Portal a écrit à ce sujet, imagineroit que cette méthode est une découverte propre à ce Médecin, & par conséquent sienne, sa méthode. Mais un Médecin avancer une pareille absurdité, c'est faire l'aveu public de son ignorance, & vrayement on peut l'être quelquefois, mais jamais aussi grossierement dans l'Art qu'on professe. Nous apprendrons donc à M. Banau, que la méthode de ressusciter les personnes suffoquées par le charbon, avec l'eau fraîche & le grand air, est très-ancienne, que presque tous les Auteurs l'ont indiquée; que Boerrhave la conseille & rapporte même l'histoire des succès qu'il en a obtenu; qu'elle est consignée au long dans les écrits de M. de Sauvages, Professeur de Médecine à Montpellier; qu'en 1760, M. Dehenne, Médecin, ressuscita dans Paris un suffoqué par cette méthode; qu'un habile Médecin de Nancy l'a employée de même il y a quelques années; que ce fait faussement attribué à un Anglois, & rajeuni depuis avec la méthode qui y a donné lieu, a été consigné dans la Gazette de Santé, dans celle de Littérature, & dans presque toutes les Affiches de Province, avant que M. Portal eût peut-être songé de l'emprunter; & qu'en voulant louer ainsi M. Portal, il lui feroit tort par l'excès de son zele, si l'on ne savoir pas que ce Médecin n'ajoute aucune prétention à cette méthode qui n'est pas de lui, & qu'il n'a donnée pour ainsi dire qu'en passant, parce qu'il est incapable de s'être fait à l'Académie des Sciences un mérite de la répétition d'une méthode qui avoit acquis avant lui une aussi grande publicité.

Tisanne vermifuge purgative & cordiale, dont les succès ont été constatés par MM. les Médecins du College de Nancy.

Prenez des racines de contrayerva véritable, de dictamne blanc, de la semence de tanaisie, de la corne de cerf rapée, de la coralline & du *semen contra*, de chaque un gros & demi, de la rhubarbe choisie & découpée, de l'anis, de la coriande, & de la canelle, de chacun un gros. Il faut concasser ce qui doit l'être. Faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; pour deux livres ou une bouteille de colature : sur la fin de l'ébullition, ajoutez-y dix gros de follicules de senné, & un bâton de réglisse effilée & concassée. Quand la décoction sera refroidie, on la passera. Cette bouteille se divise en six verrées, dont trois se prennent le premier jour, & les trois autres le lendemain, aux heures médecinales; on en réitere l'usage au dernier quartier de la lune, pendant cinq à six mois. Je multiplierois ici, s'il étoit besoin, les témoignages en faveur de ce remede. Je me suis contenté de prier quelques Médecins qui se sont trouvés chez moi, au moment où j'avois l'honneur de vous en faire part, de vouloir bien signer cette lettre à titre d'aveu de ce qu'elle contient: ce sont MM. Harmant, Lallemand, Coste, Kenens, & la Flize, qui ont eu cette complaisance. Un de ces Messieurs ajoute qu'il a conseillé, & souvent avec succès, la fumigation d'une forte décoction de cevadille d'Espagne, reçue par le fondement, & continuée pendant quelque tems.

Cette recette a été communiquée par M. Willemer, Démonstrateur de Botanique, & membre du College Royal de Médecine de Nancy.

LIVRES NOUVEAUX.

Abregé Elementaire de Botanique, à l'usage de l'Ecole de Botanique de Lille. A Lille, chez Henri, 1774, brochure *in*-8°. de 48 pages; & se trouve à Paris chez Monory, chez lequel on distribue une Carte de Botanique dressée par M. *Lestiboudois*, Médecin, Auteur de ces Elemens.

Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, tome V, *in*-4°. Prix 14 liv. relié, & tom. XIII, XIV & XV *in*-12. Prix 9 livres reliés. A Paris, chez Didot le jeune.

Rapport fait par ordre de l'Académie des Sciences sur la mort du sieur Lemaire, & sur celle de son épouse, Marchands de modes, &c. par M. Portal, membre de cette Académie, &c.

L'Académie frappée de la mort du Marchand & de la Marchande de modes, à l'enseigne de *la Corbeille Galante*, rue S. Honoré, chargea M. Portal de lui rendre compte de ce triste événement, & des causes qui pouvoient l'avoir produit. Mais M. Portal n'ayant pu faire l'ouverture de ces cadavres par le refus obstiné des parens, NE PUT VENIR A BOUT DE REMPLIR LES INTENTIONS DE L'ACADÉMIE, NI SATISFAIRE L'ENVIE QU'IL AVOIT D'ACQUERIR DE NOUVELLES NOTIONS SUR LA CAUSE DE LA MORT DES PERSONNES SUFFOQUÉES PAR LA VAPEUR DU CHARBON. Ce sont les propres paroles de l'Auteur. Il est fâcheux que M. Portal n'ait pas pu remplir les intentions de l'Académie, & n'ait rapporté d'autre fruit de ses recherches, que la douleur de n'être pas plus instruit qu'il l'étoit auparavant.

Anatomia corporum humanorum aucta à Guillelmo Cowper, & nunc primum supplementum ad appendicem, latinitate donata. Anatomie du corps humain, par Guillaume Cowper, augmentée, &c. 1 vol. *in-fol.* en forme d'atlas, orné de 126 figures gravées en taille douce, broch. en carton, 64 liv. A Paris, chez Dorez, Libraire, rue S. Jacques, près la rue du Plâtre.

Exposition raisonnée de différentes méthodes d'administrer le mercure, &c. par M. de Horne, *Doct. en Médecine.* A Paris, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Françoise. Vol. in-8°.

Dans l'avant propos de cet ouvrage, M. de Horne dit avec beaucoup d'ostentation, que ses procédés *sont francs, simples & vrais.* Il ne faudroit pourtant pas le croire sur sa parole, si l'on en jugeoit par la maniere dont il s'est conduit à notre égard. Nous nous reservons d'apprécier dans une autre feuille *sa franchise, sa simplicité, sa vérité.*

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite des remedes contre les maladies des oyes, promise au N°. 47.

Les pluies & la grande humidité favorisent la propagation des insectes qui s'attachent aux oyes. On en fit la triste expérience en Allemagne aux mois de Juin & de Juillet 1771. Les tems pluvieux & humides donnerent naissance à une quantité prodigieuse d'insectes de toute espece; ce fut sur-tout en Saxe que cette espece de fléau se répandit le plus: aussi la mortalité des oyes y fut-elle presque universelle. Ces oiseaux avoient autour du coup une infinité de petits poux différens de ceux qui ont coutume de les tourmenter. On fit fondre du sain-doux, & sur deux cuillerées de cette graisse on mit de vif argent la grosseur d'un pois. On frotta le coup des oyes avec cette pommade, & toutes celles à qui cette opération fut faite échapperent, tandis qu'on perdoit toutes celles qui n'étoient pas secourues de cette maniere. Sans se donner la peine de préparer cette pommade, on peut acheter de l'onguent gris chez un Apotichaire, on en obtiendra le même effet. Cet onguent comme on sait, est un spécifique très-connu depuis longtems contre la vermine.

L'Almanach de Santé paroîtra au commencement de la nouvelle année, & il contiendra la Table de la Gazette de Santé depuis les dix-huit mois que cette Gazette a lieu. On donnera en même-tems à la fin de l'année, un Titre, une Préface & une Table raisonnée des matieres de toutes les feuilles de la Gazette de Santé qui ont paru jusqu'à présent, & dont l'ensemble forme un volume que l'on pourra faire relier. Ceux qui ont déja l'Almanach de Santé, recevront gratuitement l'augmentation de la Table, afin de leur éviter la double acquisition du même Ouvrage.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1774.

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES DANS LA GAZETTE DE SANTÉ 1773 & 1774.

A

B

C

D

E

F.

G

H

I

FIN.